REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 11, Boulevard de la Madeleine, PARIS (1er)

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

PARIS 1928

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1969

SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Réimpression avec accord des éditions A. Pedone

KRAUS REPRINT
a Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1969

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

COMITÉ

MM.

Barroux (Robert), *directeur des publications.*

M. le Bibliothécaire du Ministère des Affaires Etrangères.

Boislisle (Jean de), *secrétaire.*

Cambon (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur.*

M. le Chef du Service des Archives au Ministère des Affaires Etrangères.

Casenave (Maurice), ministre plénipotentiaire.

Charles-Roux (F.-J.), ministre de France à Prague.

Contenson (baron Ludovic de), *vice-président.*

Crozier (Philippe), ambassadeur de France.

Dumaine (Alfred), ambassadeur de France, *président.*

Dunant, ministre de Suisse.

Dupuis (Charles), de l'Institut, *vice-président.*

Fleury (comte Serge), attaché au Ministère des Affaires étrangères, *directeur des publications.*

Gaiffier d'Hestroy (baron de), ambassadeur de Belgique, *vice-président.*

Goyau (Georges), de l'Académie française, *vice-président.*

Guichen (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire.

Hanotaux (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France.

La Gorce (Pierre de), de l'Académie française.

Laudet (Fernand), de l'Institut.

Loudon (Jonkheer J.), ministre des Pays-Bas.

Manneville (comte de), ministre plénipotentiaire.

Missak (H.), ministre plénipotentiaire.

Ormesson (comte Wladimir d').

Peralta (marquis de), ministre de Costa-Rica.

Piccioni, ministre plénipotentiaire, *secrétaire.*

Pinon (René).

Politis, ministre de Grèce, *vice-président.*

Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne.

Rodocanachi (Emmanuel), de l'Institut, *trésorier.*

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France.

Seillière (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président.*

Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade.

Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire.

Waliszewski (K.).

Weck (René de), conseiller de la Légation de Suisse.

LISTE DES MEMBRES

Les noms des membres perpétuels sont précédés d'un astérisque *.

MM.

Affaires étrangères de Belgique (*Bibliothèque du ministère des*), 5, rue de Louvain, Bruxelles.

Affaires étrangères de Bulgarie (*Ministère des*), Sofia.

Affaires étrangères de Costa-Rica (*Bibliothèque du ministère des*), San José de Costa-Rica, Amérique centrale.

Affaires étrangères de France (*Bibliothèque du ministère des*), 130, rue de l'Université, Paris.

Affaires étrangères de France (*Bibliothèque des Archives des*), 130, rue de l'Université, Paris.

Affaires étrangères d'Italie (*Ministère des*), Rome.

Affaires étrangères de Norvège (*Ministère des*), Oslo.

Affaires étrangères de Pologne (*Bibliothèque du ministère des*), Varsovie.

Affaires étrangères de Portugal (*Ministère des*), Lisbonne.

Affaires étrangères de Serbie (*Ministère des*), Belgrade.

Akademiska Bokhandeln E. K. K., Alexandersgatan 7, Helsingfords, Finlande.

Aktiebolaget Nordiana Bokhandeln Drottningaten, 7 et 9, Stockholm, Suède.

Aldeelung Onderwys (Het Girokantoor), Amsterdam, Pays-Bas.

Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), rue Michelet, Alger.

* Aloïsi (baron), ambassadeur d'Italie, Villa Aloïsi, 343, via Flaminia, Rome.

Amador (J. del Solar), Harrola 325, Lima, Pérou.

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.

Andeberg, ministre de Suède à Mexico, Appartado Postal 86 bis, Mexico D. F.

Anthouard (baron d'), ministre plénipotentiaire, 150, rue de l'Université, Paris.

Arago (François), 56, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Argenson (marquis d'), 17, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Arvengas (Gilbert), secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.

* Aubry-Vitet (Eugène), 69, rue de Varenne, Paris.

Aulneau (J.), avocat à la Cour d'appel, 56, rue de Rennes, Paris.

Auzoux, avocat à la Cour d'appel, 26, avenue Bosquet, Paris.
Avril (baron Louis d'), ministre plénipotentiaire, 21, rue Casimir-Périer, Paris.
* Azan (colonel Paul), commandant du 6e régiment de tirailleurs algériens, Tlemcen (Oran), Algérie, à Paris, 37, rue du Général-Foy.

Barante (Baron de), 131, rue de La Tour, Paris.
Battine (Major), Normanhurst Court Battle, Sussex, Angleterre.
Ballero (Eugène), secrétaire d'ambassade honoraire, 135, rue du Ranelagh, Paris.
Balny d'Avricourt (comte), ministre plénipotentiaire, 27, rue de la Faisanderie, Paris.
* Barbey (Frédéric), ministre de Suisse, 8, avenue de Cortenberg, Bruxelles, Belgique.
Barral-Montferrat (marquis de) château du Lassay, par Etréchy, Cher.
Barreto, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires du Pérou en Allemagne, Brandenburger Strasse, 42, Berlin.
Barroux (Robert), archiviste-paléographe, *directeur des publications*, 67, rue de Seine, Paris.
Bathory (*Bibliothèque de l'Université* Etienne), Wilno, Pologne.
Belgique (Bibliothèque royale de), 15, rue du Musée, Bruxelles, Belgique.
Belmont (Perry), Bankers Trust, 3, place Vendôme, Paris.
Bernhoft (M. H. A.), ministre de Danemark, 77, avenue Marceau, Paris.
Bernon (baron J. de), 3, rue des Saints-Pères, Paris.
Berry (V. R. Walter), président de la Chambre de Commerce américaine, 53, rue de Varenne, Paris.
Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), Besançon, Doubs.
Besnard (René), ambassadeur de France, 49, rue de Miromesnil, Paris.
Bessières (René), 155, faubourg Poissonnière, Paris.
* Bezagu (Louis), 61, cours d'Aquitaine, Bordeaux, Gironde.
Bibliothèque de l'Université (Ferenciekter), Budapest, Hongrie.
Bibliothèque nationale, *Département des imprimés*, 58, rue de Richelieu, Paris.
Bibliothèque Victor-Emmanuel (Via del Collegio Romano), Rome, Italie.
Billy (Robert de), ambassadeur de France à Tokio, Japon, 56, rue de Boulainvilliers, Paris.
* Bliss (Robert Wood), ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Ayres, Argentine.
Blois (Comte Louis de), sénateur, 88, avenue Kléber, Paris.
* Boislisle (Jean de), *secrétaire*, 1, avenue de Tourville, Paris.
Boisrouvray (comtesse de Jacquelot du), 24, rue de la Chancellerie, Versailles (Seine-et-Oise).
* Bonin-Longare (comte), sénateur, ambassadeur d'Italie, Montecchio Precalcino, prov. de Vicence, Italie.
Bonzon (Lucien), ministre plénipot., 27, avenue de la Grande-Armée, Paris.

BOOMAN DODD (Mme), 42, avenue Galilée, Paris.
BORDEAUX (*Bibliothèque de l'Université de*), 20, cours Pasteur, Bordeaux, Gironde.
BOTTARO-COSTA (comte), ambassadeur honoraire d'Italie, 17, via Cassia, Rome.
BOURDEL (Joseph), 10, rue Garancière, Paris.
BOURGUET (Alfred), avocat, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris.
BROGLIE (duc de), membre de l'Institut, 29, rue de Chateaubriand, Paris.
BUDAPEST (*Bibliothèque de l'Université de*), Budapest, Hongrie.
BUYENS (A.), libraire, place du Marché, 12, Poel, Gand, Belgique.

CADIOT (Richard), Casilla 2128, Lima, Pérou.
CAIX (Comte Robert de), 15, avenue de Tourville, Paris.
CALIFORNIA (*University of*), Berkeley, Californie, Etats-Unis.
CAMBON (Jules), de l'Académie française, ambassadeur de France, *président d'honneur*, 6, rue Daubigny, Paris.
CAMBRIDGE (University Library of), Angleterre.
CARNOT (Lieut.-colonel), 27, rue Jean-Goujon, Paris.
CAROL I[er] (*Bibliothèque de la Fondation universitaire*), Bucarest, Roumanie.
CARTIER DE MARCHIENNE (baron de), ambassadeur de Belgique à Londres, 10, Loundes Square, S.W.I.
CASENAVE (Maurice), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 87, avenue Malakoff, Paris.
CASTELLANE (comte de), attaché à l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
CASTELLANE (comtesse Jean de), 61, rue de Babylone, Paris.
CHAMBRUN (comte Charles de), ministre de France à Vienne, 71, avenue de Ségur, Paris.
CHAMPION, libraire correspondant, 5, quai Malaquais, Paris.
CHARLES-ROUX (F.-J.), Ministre de France à Prague, 55, rue de Varenne, Paris.
CHARVÉRIAT (Emile), 1, rue du Regard, Paris.
CHAULIN (baron), 3, avenue Montaigne, Paris.
CHERIF-PACHA (général), 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.
CLERCQ (Jules de), ministre plénipotentiaire, 9, rue des Saints-Pères, Paris.
CLÉMENT-SIMON (Louis-Frédéric), ministre de France à Athènes, 26, rue Montaigne, Paris.
CLERMONT-FERRAND (*Bibliothèque municipale de*), Puy-de-Dôme.
COÏMBRA (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), Portugal.
COLUMBIA *University*, Law Library, New-York City, Etats-Unis.
CONDÉ (*Bibliothèque du Musée*). Chantilly, Oise.
* CONTENSON (baron Ludovic de), *vice-président*, 78, rue Boissière, Paris.
CONTY (Alexandre), ambassadeur de France à Rio de Janeiro, 20, rue de Tournon, Paris.
COPENHAGUE (*Bibliothèque royale de*), Danemark.
CORNEJO (Mariano), ministre du Pérou, 99, rue de Courcelles, Paris.

CORNELL *University, Library*, Ithaca, New-York, Etats-Unis, chez Stéchert, 16, rue de Condé, Paris.
CORNUDET (comte), sénateur de Seine-et-Oise, 115, avenue Henri-Martin, Paris.
COURBEVILLE, archiviste, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris.
COURCY (vicomte Jean de), 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
CRACOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Cracovie, Pologne.
CREMONESI (Dr José), Julio Herrera y Obes 1173, Montevideo, Uruguay.
CROZIER (Philippe), ambassadeur de France, *membre du Comité*, 131, boulevard Malesherbes, Paris.

DARD, ministre de France à Belgrade, Serbie.
DARIMOND, 15, rue des Saints-Pères, Paris.
* DECAZES (duc), 1, rue Auguste-Vacquerie, Paris.
DEFRENNE, libraire, 27, rue des Serruriers, Strasbourg, Alsace.
DELARUE DE BEAUMARCHAIS, ambassadeur de France à Rome, Palais Farnèse.
DÉPUTÉS (*Chambre des*), Palais-Bourbon, Paris.
DESCOS (Léon), ministre plénipotentiaire, 22, rue Boissière, Paris.
* DOULCET (Jean), ambassadeur de France à Rome (Saint-Siège), 7, rue Saint-Dominique, Paris.
DOYON (Pierre), 26, rue Boissière, Paris.
DRUCKER (*Fratelli*), Padoue, Italie.
DUKE *University Library*, Durham W. C., Etats-Unis.
DUMAINE (A.), ambassadeur de France, *président*, 5, rue du Regard, Paris.
DUNANT (Alphonse), ministre de Suisse, *membre du Comité*, 51, avenue Hoche, Paris.
* DUPUIS (Charles), de l'Institut, *membre du Comité*, 27, r. St-Guillaume, Paris.
DURAS (duchesse de), 41, rue de Bellechasse, Paris.
DURRIEU (baron), 17, rue Casimir-Périer, Paris.
DYBWARD, libraire, Carl Johansgaten, Kristion, Norvège.
DYBWARD (Jacob), University Bookseller-Publisher, Oslo, Norvège.

EHRENSWARD (comte), ministre de Suède, 58, avenue Marceau, Paris.
ENFIÈRE (André), 12, rue de Maistre, Paris.
ESCOFFIER (Maurice), 1, rue Récamier, Paris.
ESPEUILLES, duc DE VICENCE (comte d'), 1, avenue de Tourville, Paris.
EVANSTON (the Northwestern University Library of), Illinois, Etats-Unis.

FABRE-LUCE (Alfred), 12, rue des Marronniers, Paris.
FIGUEROA (Dr F. A.), chargé d'affaires de Guatemala, 44, av. Kléber, Paris.
FIRMIN-DIDOT (Georges), 56, rue des Saints-Pères. Paris.
FIRTZMAURICE (lord Edmond), Leigh House, Bradfort on Avon, Wilts, Angleterre.
FLEURY (comte Serge), *membre du Comité*, 9, rue Vignon, Paris.

FLEURY (vicomte Jacques),
* FLORIAN (comte Xavier de), ministre plénipotentiaire, 8, rue Royale, Paris.
FONTARCE (René de), ministre plénipotentiaire, 3, rue Mollien, Paris.
FONTENAY (baron de), 9, avenue Malakoff, Paris.
FONTENAY (vicomte de), ambassadeur de France, 8, rue de Gravelle, Versailles (Seine-et-Oise).
FORBIN (marquis de), 71, rue de Monceau, Paris.
FRÉMY (comte), 11 bis, rue Casimir-Périer, Paris.

* GAIFFIER D'HESTROY (baron de), ambassadeur de Belgique, *vice-président*, 43, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
* GALLAVRESI (Giuseppe), 35, via Monforte, Milan, Italie.
GALLEGOS (Miguel), ancien secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères de Salvador, San-Salvador, Amérique Centrale.
GAULON, libraire-correspondant, 39, rue Madame, Paris.
GAVOTY (André), 32, rue de la Boëtie, Paris.
GEBETHNER et WOLFF, libraires, rue Krakowski Bizedrue, Varsovie, Pologne, série 15.
GEER (de), secrétaire de la légation suisse, 14, rue Pétrarque, Paris.
GHIKA (prince D.), ministre de Roumanie à Rome, 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
GILBERT (André), ministre plénipotentiaire, 35, avenue Victor-Hugo, Paris.
GIRARD, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères, *membre du Comité*, 130, rue de l'Université, Paris.
GIROD DE L'AIN (Edouard), 24 bis, avenue du Président-Wilson, Paris.
GLESQUIÈRE, chez Champion, 6, quai Malaquais, Paris.
GOODRICH (Miss), 4, avenue Sully-Prudhomme, Paris.
* GONTAUT SAINT-BLANCARD (marquis de), 5, rue de la Chaise, Paris.
GOUT (Jean), ministre plénipotentiaire, 51, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
GOYAU (Georges), de l'Académie française, *membre du Comité*, 36, rue de la Pompe, Paris.
GRAFFE et Unzer-Buchhandlung, Paradiplatz 6, Koenigsberg, Allemagne.
GRANDIDIER (G.), 53, avenue Montaigne, Paris.
GRENOBLE (*Bibliothèque de l'Université de*), Isère.
GUICHEN (vicomte de), premier secrétaire d'ambassade honoraire, *membre du Comité*, 13, avenue Bosquet, Paris.

HANOTAUX (G.), de l'Académie française, ambassadeur de France, *membre du Comité*, 4, avenue Hoche, Paris.
HARCOURT (vicomte d'), 9, rue de Constantine, Paris.
HARD (William), Stoneleigh Court, Washington, D. C., Etats-Unis.
HARE (brigadier-général, R. H.), Bedwel Lodge, Essendon, Hatfield Herts, Angleterre.
HARVARD UNIVERSITY (*Law School of*), Library, Cambridge, Massachusetts, Etats-Unis.

HASSELT (J. van), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, Hoog Hartenlust, Bloemendaal, Pays-Bas.
HELDRING (Ernest), directeur de la Compagnie royale néerlandaise de navigation à vapeur, 478, Heerensgratht, Amsterdam, Pays-Bas.
HENDERSON (miss Sarah), aux bons soins du Crédit Lyonnais, à Cannes, France.
HENNESSY (Jean), ambassadeur de France à Berne, Suisse.
HOIJER (Olof), 25, boulevard de Grenelle, Paris.

INSTITUT DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), Palais Mazarin, Paris.
INSTITUT D'EGYPTE (*Bibliothèque de l'*), Le Caire, Egypte.
INSTITUT FUR AUSWARTIGE POLITIK, Poststrasse 17, Hambourg 36, Allemagne.

JOHNS HOPKINS UNIVERSITY, Baltimore, Maryland, Etats-Unis.
JOUVET (Henri), agent aux Galeries Lafayette, Casilla 1313, Lima, Pérou.

KIEFER-MARCHAND, Apartado 693, Lima, Pérou.
KNIGHT, (Jean) 17, rue de l'Annonciation, Paris.
KŒHLERS (K. F.), Antiquarium, Taubchenweg. 21, Leipzig, Allemagne.
KOMENSKY (*Bibliothèque de l'Université*), Bratislava, Tchécoslovaquie.

LACOMBE (comte B. de), 30, rue, Saint-Dominique, Paris.
LA GORCE (Pierre de), de l'Académie française, *membre du Comité*, 4, rue Joseph-Bara, Paris.
LA HAYE (*Bibliothèque royale de*), Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.
* LA HAYE (*Bibliothèque du Palais de la Paix à*), Pays-Bas.
LALONQUE (Mlle Camille),
LA MAZELIÈRE (marquis de), 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.
LAPORTE (G. Osmin), ministre de France à Oslo, Norvège.
LA RIBOISIÈRE (comte de), 4, rue Fabert, Paris.
LA ROCHEFOUCAULD (comte Aymery de), 93, rue de l'Université, Paris.
LASTEYRIE (comte Charles de), ancien ministre, 4, rue Bayard, Paris.
* LAUDET, (Fernand), de l'Institut, *membre du Comité*, 4, rue de Gribeauval, Paris.
LAUNAC (Harris Phelps, comte de), 7, rue de Presbourg, Paris.
LAVOLLÉE (Robert), 16, rue Christophe-Colomb, Paris.
LA VERNETTE SAINT-MAURICE (baron de), 6, rue Saint-Simon, Paris.
LAWLEY (Roberto), Piazza d'Ancona, Pise, Italie.
LEFÈVRE-PONTALIS (Pierre), ministre plénipotentiaire, 14, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris.
LESOURD (Paul), archiviste-paléographe, 346, rue des Pyrénées, Paris.
LESTAPIS (Henri de), 17, rue Casimir-Périer, Paris.
LESTRINGANT, 11, rue Jeanne-d'Arc, Rouen, Seine-Inférieure.
LEVÉ (général), 17, rue Cassette, Paris.
LEVIS MIREPOIX (duc de), 125, rue de la Faisanderie, Paris.
LHERITIER (Michel), 9, rue du Printemps, Paris.

LILLERS (marquis de), 10 boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
LITHUANIE (légation de), 14, boulevard Malesherbes, Paris.
LIVRE FRANÇAIS (*Maison du*), 3, rue Félibien, Paris.
LOUDON, (jonkherr J.), ministre des Pays-Bas, *membre du Comité*, 85, rue de Grenelle, Paris.
LOUVAIN (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), Belgique.
LWOW (*Bibliothèque de l'Université de*), Lwow, Pologne.
LYAUTEY (maréchal), de l'Académie française, 5, rue Bonaparte, Paris.
LYON (*Bibliothèque de l'Université de*), Rhône.

MAGLIONE et C. STRINI, libraires, 88, via dei due Macelli, Rome, Italie.
MALVEZZI DE MEDICI (marquis Nerio), sénateur du royaume, Bologne, Italie.
MANNEVILLE (comte de), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 63, rue de Varenne, Paris.
MARCELLO (comte Giovanni), Venise, Italie.
MARCHENA (marquis Albert de), 22, rue Alphonse-de-Neuville, Paris.
MAREES VAN SWINDEREN (jonkheer R. de), 32, Green Street, Londres W.
* MARGERIE (de), ambassadeur de France à Berlin, 14, rue Saint-Guillaume, Paris.
MARGERIE (R. de), secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, Allemagne.
MARIANSKÉ (*Bibliothèque de l'Université de*), à Prague, Tchécoslovaquie.
MARMOTTAN (Paul), 20, avenue Raphael, Paris.
MARSEILLE (*Chambre de commerce de*), Marseille, Bouches-du-Rhône.
MARZO COSTANZO (di), 2, piazza dei Principi, Naples, Italie.
MELZI D'ERIL, duc de LODI, 11 bis, rue Vezelay, Paris.
MICHIGAN (*University of*), General Library, Ann. Arbor, Michigan, Etats-Unis.
MISSAK (H.), ministre plénipotentiaire, *membre du Comité*, 26, avenue George-V, Paris.
MONTARDY (de), 15, rue Saint-Simon, Paris.
* MONTMORENCY (duc de), 34, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.
MONTESQUIEU (baron Roger de), 37, avenue Victor-Hugo, Paris.
MONTPELLIER (*Bibliothèque de l'Université de*), Hérault.
MONTUREUX (comte de), 4, rue Quentin-Beauchart, Paris.
MORAWSKI (comte), 14, rue Vital, Paris.
MORTUREUX (Albert), 4, avenue Marceau, Paris.
MOUSSET (Albert), Agence Avala, Nieguseva ulica, 19, Belgrade, Tchécoslovaquie.
* MOUSTIER (marquis de), 15, avenue George-V, Paris.
MOTONO (vicomte), attaché à l'ambassade impériale du Japon, 2, rue Michel-Ange, Paris.
MYRON HERRICK, ambassadeur des Etats-Unis, 2, avenue d'Iéna, Paris.

NADAILLAC (comte Jean de), 15, avenue Bosquet, Paris.
NALÈCHE (comte Etienne de), 2, rue de Chanaleilles, Paris.

NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), place Carnot, Nancy, Meurthe-et-Moselle.
NAVENNE (Ferdinand de), ministre plénipotentiaire, 28, avenue Bosquet, Paris.
NEBRASKA (*The Library of the University of*), Lincoln Nebraska, Etats-Unis.
* NERVO (baron Jean de), 41, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris.
* NEUCHATEL (*Bibliothèque de la ville de*), Suisse.
NICOLAS (André-Louis), 11, avenue d'Iéna, Paris.
NIJHOFF (Martinus), 9, Lange Voohout, La Haye, Pays-Bas.
NINTCHITCH, docteur en droit, 180, promenade de la Corniche, Marseille (Bouches-du-Rhône).
NOBEL (*Comité*) du Parlement norvégien, Drammensvei, à Oslo, Norvège.

ORLANDI (Robert), secrétaire-archiviste près la légation de France à Lima, Pérou.
* ORMESSON (comte d'), ministre plénipotentiaire, chargé de la Légation de France à Münich, 27, Quai d'Orsay, à Paris.
ORMESSON (comte Wladimir d'), 55, rue de Varenne, Paris.

PADOUE (*Université de*), Padoue, Italie.
PAGÈS (Gaston), propriétaire, Hacienda Tortora (Provincia de Tarata), Pérou.
PALANGUE (Camille), Parkfield, Potters Bar, Angleterre.
PANAFIEU (de), ambassadeur de France, 20, rue de Longchamp, Paris.
PANGE (comte Jean de), 55, rue de Varenne, Paris.
PARK (Julian), 33, Summit avenue, Buffalo, New-York, Etats-Unis.
PELL (Hon. Herbert), 20 East, 94 Street, New-York, Etats-Unis.
PENNSYLVANIA (*University of*), Periodical Depart[t], Philadelphie, Etats-Unis.
PERALTA (marquis de), ministre de Costa-Rica, *membre du Comité*, 21, rue Erlanger, Paris.
PERIGNY (comte Maurice de), explorateur, 4, avenue Malakoff, Paris.
* PÉTIN (Hector), 4 bis, rue de Franqueville, Paris.
PFEIFER (Ferdinand), Hossuth Lajos Utca 7, Budapest, Hongrie.
PICAVET, professeur à l'université de Toulouse, Toulouse (Haute-Garonne.
PICCIONI (Camille), ministre plénipotentiaire, *secrétaire*, 1, rue de Bassano, Paris.
PINGAUD (Albert), ministre plénipotentiaire, chef du Service des Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris.
PINON (René), 21, avenue de la Motte-Picquet, Paris.
PLANCY (comte de), ministre plénipotentiaire, 14, rue Lincoln, Paris.
POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), Poitiers (Vienne).
POLITIS (N.), ministre de Grèce, *vice-président*, 63, boulevard des Invalides, Paris.
PONINSKI (comte Alfred), conseiller à l'ambassade de Pologne, à Paris.
POZNAN (*Bibliothèque de l'Université de*), Poznan, Pologne.
PRINCETON UNIVERSITY *Library*, Princeton, New-Jersey, Etats-Unis.

Preto Pacheco (Dr Albertino), 165, rua Aurca 1° Dto Lisbonne, Portugal.
Prinet (Gaston), ministre plénipotentiaire, 1, place Saint-Sulpice, Paris.
Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne, *membre du Comité*, 13, avenue George-V, Paris.

Raben-Levetzau (comte de), Copenhague, Danemark.
* Rain (Pierre), 47, rue de l'Université, Paris.
Raindre (Gaston), ambassadeur de France, 118, faubourg Saint-Honoré. Paris.
* Ramos Montero, (Dionisio), ministre plénipotentiaire de l'Uruguay à Rio-de-Janerio, Brésil.
Reboul (Colonel), 16, rue Montaigne, Paris.
Remusat (de), 30, rue Washington, Paris.
* Renault d'Oultre-Seille (F. P.), 38, rue de Lourmel, Paris.
* Reventlow (comte F.), Vindeholme, Nakskov, Danemark.
Robert (Mme Fernand), 30, avenue Hoche, Paris.
Rochegude (marquis de), 34, rue Beaujon, Paris.
* Rodocanachi (Emmanuel), *trésorier, membre du Comité*, 54, rue de Lisbonne, Paris.
Rohan-Chabot (comte de). 6, rue du Colonel-Combes, Paris.
Rohrscherd (Ludwig), à Bonn, Allemagne.
Romieu (Joseph), 29, rue Octave-Feuillet, Paris.
Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Roulleaux-Dugage (baron), 15, rue Lesueur, Paris.
Roumaine (*Bibiothèque de l'Académie*), 135, Calea Victoriei, Bucarest, Roumanie.
Roux (René), secrétaire d'ambassade à Berne, Suisse.

Saint-Aulaire (comte de), ambassadeur de France, 33, avenue Rapp. Paris.
Saint-Gilles (comte Hervé de), 18, rue Bertaux-Dumas, Neuilly, (Seine).
Saint-Paul (G.), conseiller d'Etat, 8 place des Etats-Unis, Paris.
Saint-René Taillandier (G.), ministre plénipotentiaire, 11, rue Sédillot, Paris.
Saint-Sulpice (*Bibliothèque*), 340, Saint-Denis Street, Montréal, Canada.
Salomon (Dr Alberto), ancien ministre des relations extérieures, sénateur de la république péruvienne. Palacio 224, Altos, Lima, Pérou.
Saporta (marquis de), 45, rue de Lisbonne, Paris.
* Sciences politiques (*Bibliothèque de l'Ecole des*), 27, rue Saint-Guilaume, Paris.
* Seillière (baron Ernest), de l'Institut, *vice-président*, 16, rue Hamelin, Paris.
* Semallé (comte de), ancien secrétaire d'ambassade, *membre du Comité*, 16 bis, avenue Bosquet, Paris.

SÉNAT (*Bibliothèque du*), Palais du Luxembourg, Paris.
SENDAÏ (*Tôhoku Imperial University*), *Library of College of Litterature, Japon.*
SERCEY (comte de), 86, rue de Grenelle, Paris.
SIERRA-VALLE (Alfredo de), premier secrétaire de la Légation de Guatemala, 4, rue Thiers, Paris.
SINCAY (Mme Ludovic de), 46, avenue d'Iéna, Paris.
SIZERANNE (comte Robert de la), 9, avenue de Breteuil, Paris.
SOCIÉTÉ DES NATIONS (*Bibliothèque de la*), Quai Wilson, Genève Suisse.
SOFIA (*Bibliothèque de l'Université de*), Bulgarie.
SOULANGE-BODIN, ministre plénipotentiaire, 9, rue de Téhéran, Paris.
SOUZA DANTAS (Luiz de), ambassadeur du Brésil, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris.
STATIONERY OFFICE (H. M.), Princesstreet, Westminster, S. W. I., Londres.
STÉCHERT, 16, rue de Condé, Paris.
STOUTZ (Maurice de), envoyé extraordinaire et ministre de la Confédération Suisse à Madrid, Espagne.
STRASBOURG (*Bibliothèque de l'Université de*), Strasbourg (Bas-Rhin).

TAIGNY (Olivier), ministre plénipotentiaire, 17, avenue du Président-Wilson, Paris.
TALMONT, attaché à l'ambassade de Belgique, Washington, Etats-Unis.
TARDIEU (André), député, ministre des Travaux publics, 26, avenue de Messine, Paris.
TAWIL, 16 bis, rue de l'Abbé de l'Epée, Paris.
TCHÉCOSLOVAQUIE (Ministère des affaires étrangères de), à Prague.
TERLINDEN (Charles), professeur à l'Université de Louvain, 61, avenue Legrand, Bruxelles, Belgique.
TERNAUX-COMPANS, ministre plénipotentiaire, 25, rue Jean-Goujon, Paris.
* TETS VAN GOUDRIAAN (jonkheer A. W. van), 29, Lange Voorhout, La Haye, Pays-Bas.
THIERS (*Bibliothèque*), 27, place Saint-Georges, Paris.
THUASNE (Louis), 5, rue de Fleurus, Paris.
TILMONT (Raoul), 8, rue de la Loi, Ministère des affaires étrangères à Bruxelles, Belgique.
TOKIO COLLEGE OF LAW (*Imperial University*), Japon.
— GAISMUSHO-TOSHOBU (*Departement of foreign Affairs*).
— WASEDA UNIVERSITY (*Library of*).
— INSTITUTE OF HIRTRY COLLEGE OF LITTERATURE (*Imperial University*).
TORRIENTE (Dr Cosme de la), ambassadeur de Cuba, 2630, 16th Street, Washington, Etats-Unis.
TOUTAIN (Edmond), ministre plénipotentiaire, 73, rue de Courcelles, Paris.
TWIETMEYER, Gellerstrasse, 16, Leipzig, Allemagne.

ULSER, secrétaire commercial à l'ambassade de Belgique, à Lima, Pérou.

UNION (*Cercle de l'*) 11, boulevard de la Madeleine, Paris.
UNION INTERALLIÉE (*Cercle de l'*), 33, faubourg Saint-Honoré, Paris.
UNIVERSITÉ DE FRANCE (*Bibliothèque de l'*), à la Sorbonne, Paris.
UPSAL (*Bibliothèque de l'Université d'*), Pays-Bas.
UTRECHT (*Société d'Histoire d'*), Pays-Bas.

VALLERY-RADOT (René), 11 ter, rue Colbert, Versailles (Seine-et-Oise).
VARSOVIE (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
* VAUVINEUX (comte de), ministre plénipotentiaire, 2, aven. Montaigne, Paris.
* VENDÔME (S. A. R. Mgr le duc de), 24, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.
VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), Seine-et-Oise.
VIENNE (*Bibliothèque de l'Université de*), Autriche.
VIENNE (*Haus, Hof und Staats Archiv.*), 1, Minoritenplatz, Vienne, Autriche.
VILLENEUVE-BARGEMON (comtesse de), 102, avenue des Champs-Elysées. Paris.
VILNA (*Bibliothèque de l'Université de*), Pologne.
VILLERMONT (comte Carlos de), château de Boussu-en-Pagne, Belgique.
VISSIÈRE (Arnold), ministre plénipotentiaire, 36, rue Vital, Paris-XIII.
VITTORIO EMANUELE (*Biblioteca nazionale*), via del Collegio Romano, Rome.
« VOJENSKI ARCHIV *CSR* » Praha IV. — Pohorelec, Tchécoslovaquie.

WALISZEWSKI (K), *membre du Comité*, 30, avenue de La Bourbonnais, Paris.
* WECK (René de), conseiller de la légation de Suisse, 51, av. Hoche, Paris.
WEDEL JARSLSBERG (baron de), ministre de Norvège, 25, rue de Surène, Paris.
WENDEL (Mme Guy de), 26, avenue Victor-Hugo, Paris.
WENDEL (Maurice de), 28, avenue de Tokio, Paris.
WITTE (baron Jehan de), 14, rue Jean-Goujon, Paris.
* WRANGEL (comte), 3, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux, Gironde.

YALE UNIVERSITY, New-Haven, Connecticut, Etats-Unis.
YAMATH.

ZAMOYSKI (comte Maurice), ancien ministre des Affaires étrangères à Varsovie, Pologne.
ZOGLIZOHI, à Beyrouth, Syrie.
ZOURLAS (Georges), vice-consul de Grèce, à Alexandrie, Egypte.
ZURICH (*Zentrabibliotek*), Suisse.

RECUEILS PÉRIODIQUES

AVEC LESQUELS LA REVUE ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

Instituto di Cultura Faciata, via Giustiniani 5, Rome, Italie.

Revue historique, bimestrielle, Paris.

Revue des Etudes historiques, trimestrielle, Paris.

Revue des Questions historiques, trimestrielle, Paris.

Bulletin du Comité France-Orient, mensuel, 5, av. de l'Opéra, Paris.

Bulletin de l'Institut intermédiaire international, trimestriel, 6, Oranjestraat, La Haye, Pays-Bas.

Bulletin of the Institute of Historical Research, University of London, Malet Street, W. C., 1.

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique, bimensuelle, Association France-Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris-VIII.

Polybiblion : revue bibliographique universelle, mensuelle, partie littéraire et partie technique, 5, rue Saint-Simon, Paris-VII.

Revue de Droit international et de Législation comparée, 84, Coupure Gand, Belgique.

Revue de Droit international et de Science diplomatique (Sottile), 35, chemin de Miremont, Genève, Suisse.

LES DÉBUTS D'UNE ACTION DIPLOMATIQUE

On sait quel rôle actif et de l'importance la plus considérable a joué M. Edouard Benes dans la constitution de la République tchécoslovaque dont il est devenu le ministre des Affaires Etrangères. Il a été, aux côtés de M. Masaryk, aujourd'hui président de la République, l'âme du mouvement révolutionnaire qui, durant la guerre, a abouti à l'écroulement de l'Autriche-Hongrie et à l'émancipation de la nation tchécoslovaque. On peut donc imaginer l'intérêt que présentent, même pour l'étranger, les mémoires que M. Benes vient de publier en tchèque à Prague (1).

De cet ouvrage, l'éminent ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie a bien voulu nous autoriser à détacher quelques pages que nous avons fait traduire et dont nos lecteurs auront ainsi la primeur. Nous prions M. Benes de trouver ici nos bien sincères remerciements.

Arrivé à Paris au cours de 1915, *M. Benès s'y lia d'amitié avec un Slovaque naturalisé français, Milan Stefànik. Celui-ci, brillant collaborateur de l'Observatoire de Paris, rendit au front, dans l'organisation des centres météorologiques, de grands services à nos armées. Dans le mouvement révolutionnaire tchécoslovaque, il fut le représentant autorisé de sa Slovaquie natale. Rentrant comme ministre de la Guerre dans sa patrie libérée, il vint y périr en* 1919, *victime d'un dramatique accident d'aviation.*

Dans les pages qui suivent se trouvent exposées les raisons qui décidèrent MM. Masaryk, Benes et Stefanik à faire de Paris le centre du mouvement tchécoslovaque à l'étranger, c'est-à-dire le siège de ce Conseil national des Pays tchèques qui, en octobre

(1) Dr E. Benes : *Svëtovà Vàlka a nàse revoluce.* — 2 vol. Editions « Orbis » Prague 1927.

1918, *était reconnu par les Gouvernements alliés et associés comme gouvernement provisoire de l'Etat tchécoslovaque.*

... Nous procédâmes, lors du séjour du professeur Masaryk à Paris, à l'organisation définitive de notre action à l'étranger.

Dès le début, Stefanik insistait sur la nécessité d'instituer rapidement un centre politique. A vrai dire, la forme trop libre et primitive du Comité tchécoslovaque à l'étranger ne me satisfaisait point non plus. Stefanik, lui, redoutait surtout les rivalités de personnes, et voulait les prévenir. D'ailleurs et avant tout, des motifs de simple psychologie politique nous obligeaient à résoudre rapidement cette question. Tous les Alliés, y compris la France, nous ignoraient en tant que nation, ne connaissaient ni nos buts, ni nos plans, ni nos idées. Sur les membres des colonies tchécoslovaques à l'étranger et sur les émigrants, ils avaient une opinion assez médiocre; ils les tenaient certes dans l'ensemble pour gens dignes et de bonne volonté, mais ils ne nous cachaient guère leurs craintes qu'il ne s'y trouvât des agents de l'ennemi. Ensuite, il faut considérer qu'en général il y a dans une émigration peu de gens ayant assez de jugement et de capacités politiques : sans liaison avec leur patrie, ils en ignorent l'état intérieur. Nous nous rendions fort bien compte nous-mêmes qu'une action politique menée par les émigrés au nom de la nation n'était pas sans danger, car les Alliés doutaient quelque peu de leurs titres véritables à une pareille action. Or, comme l'émigration, de par sa situation matérielle et morale dans les Etats alliés, était entièrement dépendante du milieu où elle vivait, comme d'autre part elle avait et devait toujours avoir — de même qu'en définitive toute émigration politique — une tendance à l'extrémisme, elle ne pouvait donner une image réelle de l'état des esprits dans le pays qu'elle prétendait représenter : et c'étaient là des faits qui n'échappaient point aux milieux politiques alliés.

J'eus, dès avant l'arrivés du professeur Masaryk à Paris, de longs entretiens avec Stefanik à ce sujet. Nous voyions claire-

ment, d'après l'état des choses en France, que nous avions absolument besoin d'une organisation de représentants pour ainsi dire légitimes de la nation, venus du pays même, — d'une organisation ferme, responsable de tout devant les Alliés, non susceptible de changer, composée de personnalités politiques reconnues et donnant aux gouvernements alliés des garanties morales et politiques suffisantes ; nous sentions bien aussi que les gouvernements alliés sauraient apprécier que l'ordre et la bonne entente régnassent dans les colonies tchécoslovaques de l'étranger, que leurs membres fissent leur devoir militaire comme leurs compatriotes restés dans leur pays, qu'ils ne se livrassent pas à des actes irréfléchis et prétentieux, à de grands gestes, à des interventions et à des visées politiques trop ambitieuses. Plusieurs personnalités touchant au monde officiel nous avaient laissé entendre tout cela dans leurs conversations.

Comme je l'ai déjà dit, le professeur Masaryk avait au printemps de 1915, dans une circulaire spéciale, indiqué dans ce sens les tâches de nos colonies à l'étranger, et déterminé leurs rapports avec l'action politique tchécoslovaque. Il leur avait clairement signifié de laisser la direction de l'action proprement politique et militaire à des hommes venus du pays même, ceux-ci pouvant seuls avoir une véritable compétence politique aux yeux des gouvernements alliés; les colonies devaient se borner à leur activité locale de groupement, de soutien et d'organisation intérieure (consulaire).

Il faut reconnaître qu'à de rares exceptions près, ce point de vue fut, non sans quelques luttes il est vrai, reconnu juste, et que les membres des colonies tchécoslovaques à l'étranger firent preuve d'un sens très développé du devoir national et de la discipline, d'une véritable intelligence politique, et aussi, quand il s'agit de trouver des volontaires, d'un grand dévouement : par là, ils rendirent à notre cause des services qu'on ne saurait oublier. La nombreuse colonie d'Amérique reçut dans la suite une tâche tout à fait spéciale — fournir à notre action révolutionnaire des ressources financières — et la colonie de Russie, elle

aussi, eut un rôle particulier : j'aurai à revenir là-dessus par ailleurs.

Nous examinâmes toutes ces questions en la présence du professeur Masaryk à Paris. Nous fîmes venir aussi de Suisse à cette fin le député Dürich, M. Sychrava et l'ingénieur Plesinger-Bozinov. Il fut finalement arrêté qu'au lieu du « Comité tchécoslovaque à l'Etranger », trop peu mobile et trop dépendant de l'état moral et matériel de nos colonies, il serait constitué une nouvelle organisation centrale, dont le siège serait à Paris. Paris fut choisi pour des motifs faciles à saisir : c'est en France qu'était le champ de bataille principal; Paris était dans une large mesure le centre de l'action politique, diplomatique et militaire de tous les pays alliés, enfin on pouvait s'attendre à ce que la guerre eût. même pour nous, son dénouement non pas à l'Est, en Russie, mais bien à l'Ouest, en France.

Après de longs débats, on donna au nouvel organisme le nom de « Ceskoslovenskà Nàrodni Rada ». (Conseil National Tchécoslovaque), que nous traduisions officiellement *Conseil National des Pays Tchèques* (1). La fermeté et la stabilité de cet organisme — comme correctif à la mobilité et à l'éparpillement de ses principaux membres — devaient être assurées par la constitution d'un Secrétariat Général permanent, siégeant à Paris comme centre de toute l'action. Ce secrétariat permanent, organe exécutif perpétuel, devait être, dans l'idée de ses créateurs, l'expression de la solide unité de tout le mouvement aux yeux des gouvernements et de l'opinion publique des pays alliés, et le point central de toute l'action, tant aux yeux des Alliés qu'aux yeux de nos soldats et des membres de nos colonies de France, d'Angleterre, de Russie, d'Amérique, d'Italie, de Serbie et des Etats neutres.

Centre d'échange d'informations et d'instructions, véritable

(1) Stefànik, bien que Slovaque, fut partisan de l'expression « des Pays Tchèques » parcece que, étant donnée l'absolue ignorance où étaient les Alliés de la question slovaque, il ne voulait pas, en l'ajoutant aux autres questions qui nous concernaient, compliquer encore nos revendications. Il craignait que la chose fût mal comprise, ou même utilisée contre nous par nos adversaires.

nœud de toute notre action, le Conseil National, avec son Secrétariat comme institution permanente, devint dans la suite véritablement l'agent de liaison pratique entre nos diverses colonies à l'étranger, nos prisonniers, plus tard nos combattants, et aussi nos chefs politiques. Bien qu'au premier moment nous n'eussions pas vu toute l'étendue de ces fonctions et toutes leurs conséquences, notre conception devait s'avérer juste : le Conseil National et son Secrétariat devinrent plus tard des organes dont l'importance fut de tout premier plan.

Ainsi fut donc constitué, en février 1916, le Conseil National des Pays Tchèques. Le professeur Masaryk en fut, bien entendu, président; le député Dürich, vice-président; Stefanik y représenta les Slovaques, et j'en fus moi-même le secrétaire général.

La question des personnes à admettre comme membres du Conseil National et celle de la composition ultérieure de ce Conseil firent apparaître entre nous, à Paris, certaines divergences de vues. Il fallait en effet compter avec un certain nombre de personnalités qui jouaient un rôle politique important dans nos colonies à l'étranger. Stefanik conseillait de faire en sorte que les personnes occupant une place en vue dans chaque colonie pussent aussi se considérer théoriquement comme membres du Conseil National ; mais en pratique il posait comme indispensable que seules les quatre personnes nommées plus haut eussent un poste dirigeant et responsable. De mon côté, il me paraissait nécessaire en raison des difficultés que soulèverait constamment dans nos colonies l'élection de membres au Conseil National, de règler tout à fait clairement et strictement la question : ou bien limiter une fois pour toutes aux personnes susnommées l'effectif du Conseil, ou bien nommer sur-le-champ et à titre définitif des personnes, rattachées à notre mouvement ou membres de nos colonies, à joindre aux membres du Conseil. Je voyais dans cette façon d'agir le seul moyen d'aller au-devant de nouvelles querelles, d'autant plus que, malgré tout, j'attendais toujours l'arrivée d'autres militants politiques de chez nous, à qui pourrait dès lors être automatiquement conféré le titre de membre

régulier du Conseil National. Aussi bien, j'étais par principe d'avis que nos agents politiques responsables devaient venir non pas de nos colonies à l'étranger, mais du pays même.

Par ailleurs, j'avais déjà sous les yeux les difficultés où se débattaient les Yougoslaves et les Polonais : il y avait entre nombre de leurs personnalités politiques des différends d'ordre soit personnel, soit théorique, et je craignais qu'il n'en advînt de même chez nous, particulièrement avec les membres de nos colonies, surtout en Russie. C'est pourquoi je voulais aussi qu'on eût pour principe de concentrer en général la direction des choses entre les mains d'un petit nombre de personnes ; une tactique judicieuse exigeait à mon sens que chaque centre de notre action, dans chaque pays allié, fût autant que possible sous la direction d'une seule personne, celle-ci ayant, au moins pour la forme, l'entière responsabilité de toute l'action menée dans l'Etat en cause. Je voulais que cela fût dit clairement d'avance, et que l'idée que peu à peu se feraient du Conseil National les milieux politiques alliés fût celle d'un organisme constant, solide, reposant sur la confiance dont jouirait un chef permanent, inamovible.

En fait, c'est ce point de vue qui triompha ; mais officiellement cela ne fut jamais dit nettement. Il se peut bien que j'aie poussé parfois ma théorie jusqu'à l'exagération, en voulant l'appliquer avec trop de rigueur. Une sorte de compromis fut finalement réalisé : il fut organisé en Russie et en Amérique des agences du Conseil National, dans lesquelles les personnalités dirigeantes de nos colonies dans ces pays trouvèrent un cadre pour leur collaboration. Dans l'ensemble, surtout à Paris, le Conseil National fut un groupe de travail collectif, dans lequel chaque collaborateur fit, en somme, bien ce qu'il avait à faire, et eut sa part de mérite dans tous les succès obtenus.

***

La tâche qu'il nous fallait mener à bien était d'étendre notre organisation à tous les pays alliés et aux pays neutres im-

portants, et de parvenir à unifier en un ensemble centralisé toutes les colonies tchécoslovaques à l'étranger, de même que toute l'action concernant les prisonniers et les combattants tchécoslovaques. Selon la réussite ou l'échec de cette entreprise, les Alliés jugeraient de la puissance politique et de la maturité de notre mouvement. De là l'importance qu'avait l'organisation du Conseil National.

Stefanik et moi, nous nous rendions fort bien compte de la nécessité qu'il y avait de constituer le plus rapidement et le mieux possible à Paris un organisme central qui prît solidement en mains, non seulement en principe, mais effectivement, toute notre politique et notre diplomatie, ainsi que toute l'organisation de nos troupes, puis s'imposât aux Alliés. Aussi nous efforçâmes-nous de donner au plus vite à notre organisation même des apparences plus dignes. Nous installâmes un bureau d'assez bonne mine ; je me tins en permanence au Secrétariat Général ; nous annonçâmes officiellement la chose à toutes nos colonies, et nous entreprîmes notre travail de concentration et de centralisation. L'autorité morale de M. Masaryk n'étant contestée par personne, nous n'eûmes au début aucune difficulté non plus à faire admettre l'autorité du Secrétariat Général du Conseil National. La reconnaissance expresse de M. Masaryk et du Conseil National comme chefs ne pous parvint que peu à peu de nos divers agents, soit civils, soit militaires, à l'étranger, mais leur autorité fut moralement reconnue dès le commencement de notre action au grand jour.

Comme je l'ai dit, c'est la composition du Conseil National qui nous occasionna des difficultés avec les colonies tchécoslovaques de l'étranger. La question était double. Il s'agissait d'abord de constituer dans chaque Etat une organisation centrale unique groupant toutes les colonies établies dans ce pays, puis d'obtenir que cet organisme central, n'ayant de compétence que pour les questions concernant les colonies qu'il grouperait, se soumît à l'autorité politique suprême du Conseil National. Dans les questions concernant les volontaires, on laissait toute lati-

tude aux colonies ; les affaires ayant trait aux prisonniers et à l'organisation de notre armée furent, en temps que questions de haute politique, réservées dès l'abord au Conseil National. Cette distribution des tâches se fit d'elle-même, et d'une façon relativement rapide, en France et en Angleterre, en dépit de la longue persistance de quelques petites discordes et jalousies sur la compétence politique du Conseil National : les colonies, accomplissant leur besogne locale d'organisation et de soutien, en relation avec les prisonniers, les soldats, les services officiels et le public, passaient insensiblement à la politique. Le partage des tâches se fit également sans peine en Italie, où les nôtres n'étaient qu'en petit nombre, et dans les pays neutres, où nous acceptions volontiers la collaboration de nos compatriotes, mais sans admettre qu'ils se mêlassent directement à nos affaires politiques et militaires dans les pays alliés.

C'est d'abord en France que nous réussîmes à grouper tous nos compatriotes (environ deux mille) dans une organisation centrale parisienne unique. Cette organisation se chargeait de la protection civile des Tchécoslovaques et de leur soutien matériel. Elle avait recruté environ 700 volontaires servant dans la Légion étrangère, de qui elle s'occupa assidûment avec son secrétariat jusqu'au moment où les volontaires passèrent dans notre armée nationale. Elle fut soutenue dans son œuvre par plusieurs de nos amis, MM. Ernest Denis, Ernest Gay, Louis Martin, sénateur, Sansbœuf, Frédéric Régamey, plus tard M. André Lebon, d'autres encore. A partir du moment où les dirigeants de la colonie parvinrent à obtenir pour les Tchèques et les Slovaques un régime civil particulier, analogue à celui dont jouissaient les Alsaciens et les Polonais, la colonie eut une sorte d'attribution consulaire.

Comme partout ailleurs, il y eut aussi dans cette colonie des dissensions et des partis. Les chefs, là comme en Angleterre, en Amérique et en Russie, surestimèrent au début leurs forces et tentèrent de faire de la haute politique ; ils proclamèrent la déposition de François-Joseph et l'avènement de la République

Tchécoslovaque, firent des démarches dans les ministères, etc... Etant donnée la situation, cela n'avait rien que de naturel. Il s'agissait précisément, au fur et à mesure que se développerait notre action, de remplacer peu à peu, sans violences, les improvisations d'amateurs politiques, pleins d'ailleurs de bonne volonté et capables d'excellente besogne, par l'activité organisée de militants politiques venus de notre patrie, et réellement désignés pour une œuvre politique.

On conçoit dès lors qu'après l'institution du Conseil National il y ait eu à Paris une certaine tension : elle n'alla d'ailleurs jamais jusqu'à des discordes ouvertes, car dès le début la colonie parisienne avait reconnu l'autorité et la direction du professeur Masaryk. Une certaine résistance contre le Secrétariat du Conseil National et contre moi-même se manifesta dans les premiers temps, jusqu'au jour où le Secrétariat s'imposa à la colonie par les résultats de son travail. Il n'y avait là qu'une manifestation naturelle de rivalité et une inévitable querelle de compétence. J'évitai les conflits, je laissai à la colonie les tâches qu'elle avait jusqu'alors accomplies — engagements volontaires, assistance et aide consulaire, — attendant un moment favorable pour régler exactement nos rapports réciproques. Au commencement, la situation ne fut pas toujours facile pour moi. Mais plus le Conseil National acquérait d'influence par ses relations avec les cercles officiels et d'importance par ses négociations pour notre armée et nos prisonniers, plus la colonie cédait, et automatiquement cessait de se mêler de politique. Stefanik n'entretenait aucune relation avec la colonie.

A partir du moment où le Conseil National eut obtenu l'autorisation de former une armée en France, les rapports devinrent tout à fait clairs entre la colonie et nous. Elle prit peu à peu l'habitude de ne s'occuper que de ses propres intérêts et des besoins de ses volontaires. Finalement, une entente ferme fut réalisée sur notre collaboration, de sorte que la colonie apporta, surtout à partir du printemps de 1918, un soutien très dévoué au Conseil National. Pendant l'été de 1918, quand les

volontaires de France se préparèrent à passer de la Légion étrangère dans notre armée nationale, le Conseil National reçut dans ses attributions également le côté politique de la question de nos volontaires et toutes les affaires politiques et consulaires. Le secrétaire de la colonie, M. J. Skalicky, travailleur dévoué depuis longtemps à la colonie, passa avec à peu près tout son matériel au Conseil National, lequel, étant un véritable service officiel, devenait progressivement une sorte de ministère.

Lorsque fut ensuite constitué le gouvernement provisoire, l'évolution se trouva achevée : la colonie reprit son rôle de groupement central de compatriotes, et les services du Conseil National prirent en mains toutes les démarches à faire pour elle auprès des autorités françaises. A côté de la colonie centrale, il y avait encore à Paris un « Sokol » et un groupe socialiste « Rovnost »; une chambre de commerce franco-tchécoslovaque fut fondée, etc.

Plusieurs membres de la colonie ont rendu à notre cause nationale de très grands services. Je dois nommer en premier lieu un homme qui, depuis de longues années déjà travaillait au « Sokol » de Paris, M. Capek; le peintre Fr. Kupka, qui donna un précieux exemple en travaillant pour notre armée; je citerai encore MM. Boza Umirov, Skalicky, Strimpl. Svoboda, Javurek, Jackel, Vesely, Smutny, Krnka et bien d'autres.

***

En Angleterre s'était constituée dès le début de la guerre une organisation de nos compatriotes, qui s'occupait d'une part de nos volontaires dans l'armée anglaise et canadienne, d'autre part de la protection juridique des Tchécoslovaques, laissés en liberté comme appartenant à une nation amie des Alliés. Elle lia aussi tout de suite des relations avec les colonies tchécoslovaques des autres pays alliés, jouit de l'aide et des conseils de nos amis (H. W. Steed, Seton Watson, etc.) et s'essaya de temps en temps à l'action politique. Après l'arrivée du professeur Ma-

saryk, elle admit son autorité et se soumit à ses ordres. Le professeur Masaryk l'aida de ses conseils et de son travail, écarta les objets de discorde et de difficultés, prit part à son activité pour le recrutement et le soutien des volontaires, et organisa en particulier l'œuvre de propagande par la presse.

EDOUARD BENES,
Ministre des Affaires étrangères
de Tchécoslovaquie.

(Traduction G. AUCOUTURIER.)

GEORGE WASHINGTON VU PAR WOODROW WILSON

Ce n'est pas une histoire méthodique de la vie politique et militaire du premier président de la République américaine que nous présente Woodrow Wilson dans un livre récemment traduit avec une remarquable érudition par M. Georges Roth, agrégé de l'Université, et accompagné d'une excellente préface de M. Charles Cestre, professeur de littérature et de civilisation américaines à la Sorbonne (1).

Voodrow Wilson, alors lui-même professeur quand il écrivit son ouvrage, en 1893-94, semble avoir eu surtout pour objet de faire saillir devant nous la figure morale et intellectuelle de George Washington, telle qu'avec le recul du temps elle doit apparaître désormais aux yeux de la postérité. Quelle a été l'attitude de l'homme d'Etat, du général et même de l'homme privé, du planteur de Virginie, dans les phases successives de son existence ? Le défilé des tableaux, présentés successivement par Wilson au cours de son livre, nous aidera à le comprendre. Il est assez piquant, en cette occurence, d'étudier cette vie d'un président des Etats-Unis, écrite par un futur président lui-même, mais celui-ci était loin, à cette époque, de pouvoir supposer qu'une tâche, aussi lourde à certains moments que celle de Washington, devait lui incomber un jour.

(1) *George Washington, fondateur des Etats-Unis*, (1732-1799), par Woodrow Wilson, ancien président des Etats-Unis, 1 vol. in-8°, Payot, Paris, 1927.

*
* *

Tout d'abord, l'auteur s'étend sur les origines de la famille Washington, de vieille souche noble et loyaliste, arrivée d'Angleterre en Amérique en 1659 et promptement acclimatée dans les vastes domaines et la vie large, qui constituent le partage des propriétaires de la Virginie. De ces mœurs et habitudes aristocratiques, formant contraste avec celles des puritains de la Nouvelle-Angleterre, Washington porta la marque toute sa vie. Grand seigneur de caractère et d'allure, quand, plus tard, la fleur des gentilshommes français débarqua en Amérique avec Lafayette et Rochambeau, il se sentit vite à l'aise avec eux et ce fut réciproque.

Né en 1732, George Washington atteignait à peine sa vingtième année quand la situation des Français en face des colonies anglaises, sur la ligne de l'Ohio et à l'ouest de la Virginie, commença à se préciser. L'auteur s'étend assez longuement sur les événements qui se produisirent à cette époque et qui furent décisifs dans l'histoire de l'Amérique. Il n'y avait pas place pour deux peuples, les Français et les Anglais, nous explique Wilson, et c'est pourquoi il était imminent que la crise se dénouât. Les Français, en 1750, au nombre de 80.000, dont 60.0000 au Canada et 20.000 dans la vallée du Mississipi, occupaient une ligne immense jalonnée par ce fleuve, par son affluent l'Ohio et le fleuve Saint-Laurent, en face de 1.250.000 Anglais, habitant la Nouvelle-Angleterre et les pays riverains de l'Atlantique. L'issue ne pouvait être douteuse en raison de l'énorme disproportion du nombre, et ceci malgré la valeur et le remarquable entraînement des Français, Wilson se plaît à leur rendre justice, mais la métropole ne jugea pas à propos de leur envoyer les renforts nécessaires.

La France et l'Angleterre étaient en paix en Europe, mais, en Amérique, trois ans avant l'ouverture des hostilités de la guerre de Sept-Ans, officiellement commencées en 1756, l'état de guerre

était déjà latent et se manifestait par de fâcheux épisodes. Dans cette lutte Washington fit ses premières armes, obtenant des commandements successifs dans les milices de Virginie à la tête desquelles il finit, en 1754, par être placé comme colonel. Il était préparé dès sa jeunesse à l'existence des camps, vivant en plein air, sans cesse à cheval et remplissant parfois le rôle d'arpenteur dans le pays. Ses premiers différends avec les Français n'étaient pas faits pour bien disposer Washington à leur égard. Ainsi dut-il revenir de loin dans la sympathie qu'il leur témoigna dans la suite, lorsque nos officiers et soldats, devenus ses alliés, surent véritablement forcer son amitié.

Le marquis Duquesne, gouverneur du Canada, ayant voulu, en 1753, établir des postes militaires sur l'Ohio, pour relier le Canada à la Louisiane, le gouverneur anglais de Virginie prévint le gouvernement de Londres, qui l'autorisa à occuper la ligne marquée par ce fleuve et à en chasser les Français. Washington, jeune officier des milices, reçut la mission de porter, en une lointaine expédition, une lettre de remontrance au commandant du fort Le Bœuf, situé à proximité des sources de l'Alleghany, pour engager les Français « à se retirer à l'amiable », mais il fut poliment éconduit. Il revint, au printemps de 1754, avec un détachement plus considérable, tiré du camp des Grandes Prairies, où le gouverneur de la Virginie avait réuni une force de 3000 hommes. Puis, un jour, le 26 mai, se produisit un événement capital. Washington, à la tête d'une troupe de 40 hommes, rencontra un détachement français de 30 hommes qui, depuis, prétendirent toujours être venus en parlementaires et se trouvaient sous les ordres d'un officier, Villiers de Jumonville. Quoi qu'il en soit, Washington ordonna d'ouvrir le feu sur les Français et Jumonville fut tué. Wilson explique, pour justifier cette conduite : « Il ne faisait doute pour personne qu'on fût déjà en guerre ouverte, sans attendre la notification officielle des chancelleries européennes... Washington pouvait déplorer que leur chef, le jeune Villiers de Jumonville, eût péri dans l'échauffourée, mais il n'avait pas à se reprocher d'avoir fait ouvrir le

feu en voyant les Français se précipiter sur les armes. La guerre avait incontestablement commencé. Cette décharge inopinée, au cœur des montagnes désertes, avait allumé la conflagration générale. Désormais, il y aurait en Amérique soit des Français, soit des Anglais, mais non les deux à la fois. »

Deux ans, en effet, devaient encore s'écouler avant que la France et l'Angleterre fussent officiellement en guerre, mais, d'après les termes mêmes de son récit, Wilson laisse bien entendre que dans l'esprit des deux parties, des Anglais tout au moins, il ne s'agissait plus de s'embarrasser de légalité, mais qu'une lutte à mort avait commencé pour la possession du continent.

La fortune d'ailleurs, au début, ne fut pas favorable aux Anglais. Washington, après un combat, fut contraint de capituler avec ses troupes au fort Necessity, où il s'était retranché avec 350 soldats en état de combattre, et fut autorisé à retourner en Virginie sans être inquiété. Ne pouvant, d'ailleurs, s'entendre avec les réguliers anglais, qui méprisaient les milices, il se retira alors dans sa propriété de Mont-Vernon : « Mais ce répit ne dura guère, écrit Wilson, Washington avait déposé le harnais depuis cinq mois à peine qu'il se retrouvait au milieu d'un camp, projets et espoirs de nouveau orientés vers les régions lointaines où gîtaient les Français. Il avait déclenché une bien longue guerre le jour où il avait ouvert le feu sur Jumonville et son escorte. »

Le 9 juillet 1755 eut lieu le désastre du général Braddock, près du fort Duquesne, dans la région de l'Ohio. 62 officiers anglais sur 86 furent tués ou blessés et 800 hommes mis hors de combat. Washington fit ce qu'il put pour arrêter les fuyards dans une déroute au cours de laquelle Braddock fut mortellement blessé : « Il expira quatre jours plus tard, ajoute Wilson, abominant, dit-on, la vue des tuniques rouges et murmurant les louanges des uniformes bleus, ces Virginiens naguère tant méprisés ! »

Pendant trois années encore les Anglais accumulèrent bévue

sur bévue et les Français continuèrent à remporter des succès. Puis les renforts cessèrent d'arriver à ces derniers, tandis que ceux de leurs ennemis ne cessaient d'affluer. Accablés sous le nombre, ils perdirent successivement la ligne de l'Ohio, celle du Saint-Laurent et enfin Québec (13 septembre 1758), malgré l'héroïsme de Montcalm. Le sort du continent nord-américain était décidé. La domination en appartenait provisoirement à l'Angleterre, nous disons provisoirement, et nous allons expliquer les raisons pour lesquelles l'œuvre ne pouvait rester durable.

*
* *

Au lieu de ménager, en effet, ses colons qui pouvaient lui être particulièrement utiles au point de vue financier, l'Angleterre montra une totale incompréhension de leurs besoins et de leurs aspirations. Woodrow Wilson le fait maintes fois ressortir. Sans parler de la morgue des officiers et des soldats de l'armée régulière, occupant le pays, qui avait tant de fois mécontenté Washington lui-même, le gouvernement de Londres se mit à prendre des mesures fiscales et administratives qui, déjà au cours même de la guerre de Sept-Ans, contribua à soulever contre lui l'opinion américaine, avant même qu'ait commencé à y germer les moindres idées d'indépendance.

La France a souvent déploré la perte du Canada et elle a eu raison de regretter que la mère-patrie eût ainsi abandonné à la domination étrangère des milliers de ses enfants et des contrées particulièrement riches ; mais il en résulta cependant des conséquences bien inattendues pour les signataires, tant anglais que français, du traité de Paris de 1763. Wilson insiste à bon droit dans son ouvrage sur ce point que la seule raison de l'union jusqu'à ce jour des colonies anglaises d'Amérique et de leur soumission à la mère-patrie avait été la crainte des Français hardis, entreprenants, sachant gagner les sympathies et l'appui des sauvages, et menaçant de paralyser à l'ouest le développement des territoires anglais. Ainsi, comme il arrive souvent dans l'his-

toire, les faits réalisés portent des conséquences souvent inattendues et entièrement différentes des buts que l'on s'était efforcé de poursuivre. Les Américains, tranquilles du côté des Français, eurent le loisir de s'occuper de leur nouvel ennemi, qui était leur maître.

En attendant, Washington avait abandonné de nouveau le commandement actif des milices virginiennes, devenues sans emploi, d'ailleurs mal disciplinées et d'un recrutement fort irrégulier. Il était retourné dans ses terres de Mont-Vernon pour y reprendre la vie large, indépendante et quelque peu fastueuse qu'il affectionnait.

En 1759, il avait épousé une veuve, Mrs. Curtis, née Martha Dandridge, fille d'un opulent propriétaire de la Virginie, événement qui accroissait sa fortune et sa situation personnelle. Dès lors c'est pour George Washington ce que nous appelons en Europe la vie de château, la chasse au renard et au cerf avec une meute de chiens choisis et les randonnées à cheval où le futur président se montrait écuyer accompli. Bals et courses de chevaux alternaient dans ses plaisirs. D'une élégance sobre, Washington recherchait surtout, dans ses costumes de couleur unie, une coupe parfaite. Ses équipages, chevaux et carrosses, se montraient d'une tenue impeccable ; ses gens portaient la livrée écarlate et blanc.

Pendant ce temps, l'Angleterre continuait à exercer sa tyrannie aux frontières par ses taxes douanières et elle entravait à son profit personnel le commerce de ses colonies, qui eussent parfois trouvé avantage à négocier avec d'autres nations. Cependant, dès 1760, le sort du continent américain semblait bien être définitivement réglé. Le possesseur était désigné, mais, d'autre part, chez les colons disparaissait peu à peu le sentiment de leur dépendance vis-à-vis de la mère-patrie, si vivace du temps du voisinage des Français. Les régiments anglais, nécessaires autrefois, leur parurent inutiles et l'étaient effectivement. Les Américains, dit Wilson, avaient perdu tout à la fois la crainte des Français et le respect de l'Angleterre, mais c'est sur le ter-

rain fiscal que se localisa particulièrement la lutte et que celle-ci finit par éclater, au bout de quelques années, dans un conflit à main armée.

Une dette énorme avait été contractée par les colonies pour repousser les Français. Dès 1764, le Parlement anglais prétendit leur imposer des taxes pour y faire face, mais sans consulter les populations intéressées ; or celles-ci revendiquèrent pour elles-mêmes le droit imprescriptible que possède tout citoyen anglais de voter l'impôt. C'était la charte elle-même de la nation anglaise qui était en jeu aux colonies. L'Angleterre ne cessa, en pareille occurrence, de se montrer d'une maladresse insigne. Sur les mesures illégales qui furent prises Wilson s'étend complaisamment avec sa compétence de juriste et il se trouve là dans son élément.

Partout, à la douane, se glissèrent des fraudes pour combattre les monopoles anglais. Des mandats de perquisition, ordonnés par les autorités administratives, soulèvent des protestations. Il en est de même du logement des troupes imposé aux habitants. Des agitateurs, des hommes politiques commencent à surgir. Un premier congrès, formé des représentants d'un certain nombre d'états se réunit, en 1765, à New-York et publie une déclaration des droits coloniaux contre la loi du Timbre qui fut abrogée.

Pendant ce temps Washington, témoin de cette effervescence et des fautes de l'Angleterre, mais d'esprit pondéré et réfléchi, se ralliait lentement à l'opinion qui consistait à opposer aux mesures prises une résistance obstinée. S'occupant toutefois de ses affaires personnelles et de la gestion de ses biens, en même temps que de politique, il ne négligeait pas ses plaisirs favoris. « Ce goût de distractions paisibles dans l'intervalle de ses absorbants travaux, dit Wilson, était l'indice d'une conscience sereine et d'un bel équilibre de toutes ses facultés. »

En 1770 et 1774 eurent lieu les collisions de Boston. Cette même année 1774 se réunit le congrès de Philadelphie. Les Virginiens y apparurent pour la première fois. On y vit siéger un

curieux assemblage de députés de toute provenance, souvent frustes, s'ignorant les uns les autres et remarquables par l'absence d'hommes d'état parmi eux. Les partisans de la conciliation y restaient nombreux et ne demandaient qu'à s'entendre avec la mère-patrie. La majorité toutefois se déclara pour une lutte ferme en faveur de la liberté, mais ses propositions furent rejetées avec mépris en Angleterre et, de part et d'autre, on se prépara à la lutte.

Le 19 avril 1775, le combat de Lexington, au Massachusetts, où furent tués 300 Anglais, inaugura les hostilités. L'opinion américaine se prononça pour remplacer par des milices les troupes régulières anglaises, dangereuses pour la liberté selon la formule des Etats du Maryland. Le 15 juin, John Adams proposa de mettre à la tête des troupes des colonies Washington, dont le prestige n'avait fait que grandir dans les derniers événements, bien que ce fut plutôt un homme d'action qu'un politicien : « Ce fut une leçon de choses, dit notre auteur, et qui marqua le caractère de la Révolution, de voir Washington traverser à cheval les colonies pour rejoindre l'armée des insurgents. Pas un homme, pas une femme, pas un enfant même qui risquât de ne la point comprendre. Son attitude majestueuse attirait tous les regards ; ses façons étaient celles d'un prince ; cette aisance cordiale dans le salut disait l'homme qui se sent le frère de ses amis. »

***

Nous ne suivrons pas l'historien dans le récit des opérations, mêlées de succès et de revers, qui marquèrent les premières années et qui furent coupées par la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776. Washington, sans être tacticien de métier, ni un stratégiste au sens large du mot, possédait toutefois les qualités morales nécessaires pour maintenir son autorité sur des troupes mal équipées, insuffisamment armées, décimées par l'insubordination, la désertion et la trahison. Wilson nous donne un triste tableau de cette situation. Quant à l'Angleterre, elle

débarqua, en 1776, 30.000 hommes à New-York, plus du double de ce que possédaient habituellement les Américains sous les armes. Il fallut l'inertie des généraux anglais et le trop grand amour du confort de leurs troupes pour ne pas saisir immédiatement la maîtrise des opérations.

Le 17 octobre 1777, la capitulation de Burgoyne, à Saratoga, constitua un succès capital pour l'armée américaine et cependant celle-ci mourait de faim ; mais « des sommes assez coquettes d'argent français parvenaient depuis peu au Trésor fédéral, car la France, animée de sympathies pour l'Amérique, était heureuse de lui prêter une aide secrète contre une vieille ennemie ».

Le traité d'alliance avec la France fut signé le 6 février 1778, alors que Lafayette et de nombreux volontaires français n'avaient cessé, depuis deux ans, de débarquer aux Etats-Unis. En juillet 1778 la flotte du comte d'Estaing arrivait en vue des côtes américaines.

Dans la remarquable préface, placée en tête de l'ouvrage, M. Cestre, parlant de Washington, a écrit : « La victoire fut due à sa ténacité, à sa grandeur d'âme, à la hauteur de ses vues politiques et à l'aide de la France », que l'auteur (la considérant sans doute comme un fait acquis) mentionne à peine. Nous ne savons si Wilson considère, autant que semble le croire M. Cestre, l'aide de la France comme un fait acquis ; mais des témoignages, parvenus d'Amérique en ces dernières années, nous inclinent, en tous cas, à juger que bien des Américains ne se rendent pas encore un compte exact, au point de vue historique, de la valeur et de la nature de l'aide de la France. On a l'habitude, en effet, de ne considérer qu'une apparence. On dénombre la petite armée de Rochambeau, forte seulement de 6.000 hommes, amenés de France en Amérique, auxquels il faut ajouter 3.000 hommes, venus des Antilles au siège d'York-Town sous les ordres de M. de Saint-Simon, plus un certain nombre de volontaires et des renforts débarqués isolément, au total dix à douze mille hommes appartenant à l'armée de terre.

Or ce n'est pas à de tels chiffres qu'il convient uniquement

de se rapporter, bien que la capitulation d'York-Town, du 19 octobre 1781, due en grande partie aux contingents français de terre, ait marqué le point culminant de la campagne, car ce fut la défaite irrémédiable de l'armée anglaise, chassée cette fois définitivement du sol des Etats-Unis. Les débris, qui en subsistèrent et qui ne pouvaient plus être renforcés, étaient dénués de toute valeur offensive.

Ce ne fut là cependant que l'un des côtés de l'aide française et ce ne fut peut-être pas le plus important. Sans parler de l'aide financière qui permit à l'Amérique, privée de tout crédit, de pouvoir subsister, il est certain que la défaite de l'Angleterre doit être attribuée avant tout à la perte de la maîtrise des mers qu'elle avait détenu sans contestation pendant tout le cours du dix-huitième siècle. On ne le vit que trop à York-Town, dont nous venons de parler. L'opération eût-elle été possible si, préalablement, l'amiral de Grasse, ralliant toutes les forces navales françaises, de Terre-Neuve aux Antilles, n'avait bloqué la baie de la Chesapeake et interdit toute éventualité de ravitaillement des assiégés par la flote anglaise, tenue en échec au large de la mer.

Aux Antilles à maintes reprises, aux Indes également, où le bailli de Suffren déployait les qualités d'un des plus grands hommes de mer de son temps, on dut constater que les Anglais avaient perdu la maîtrise des mers. L'effet moral fut immense. Nos alliés se renhardirent ; les neutres devinrent peu à peu sourdement hositles à l'Angleterre. Ce qui détermina en dernier lieu la victoire, ce fut le retournement de l'opinion publique mondiale, une force avec laquelle il fallait désormais compter ; or ce retournement était dû en grande partie aussi à la lutte que nos marins soutenaient vaillamment sur toutes les mers. Washington lui-même d'ailleurs, dans une lettre adressée plus tard au comte d'Estaing, s'est chargé de remettre les choses au point : « Ce pays-ci, Monsieur, lui écrivait-il le 15 mai 1784 en parlant de l'Amérique, doit reconnaître éternellement toute l'étendue des services qui lui ont été rendus par la marine

de France ; son appui a facilité ses entreprises que l'on n'aurait jamais pu tenter, avec l'espérance du succès, si l'on en avait été privé (1) ».

Après York-Town, dit, Wilson « certes la révolution était accomplie, mais le nouvel état de choses posait des tâches encore plus difficiles que la guerre. Les hostilités se ralentirent et prirent fin au début du printemps (1782). Aucune troupe n'arrivait plus d'Europe et l'orgueilleuse métropole fut contrainte de capituler après avoir défié le monde ». Et pourtant il fallait « subvenir aux besoins de l'armée malgré l'incompétence totale du Congrès et la navrante indifférence du peuple ». Cette insuffisance des membres du Congrès et cette apathie des populations sont des motifs sur lesquels revient sans cesse notre auteur. Il en profite pour mieux faire ressortir les mérites de quelques hommes d'élite, peu nombreux, à la tête desquels il place Washington et sans lesquels la liberté américaine n'eût pas vu le jour.

En mars 1783, Washington eut à calmer par le prestige de sa haute autorité et de sa parole une mutinerie des troupes, mal payées et se plaignant que les engagements pris envers elles n'avaient pas été tenus. La paix fut enfin signée et, le 20 décembre de la même année 1783, Washington, dans une scène grandiose et par un discours d'une haute élévation morale, remettait entre les mains du Congrès, à Annapolis, les pouvoirs militaires qui lui avaient été conférés. Quelques jours après il était de retour à Mont-Vernon, heureux de reprendre sa vie de simple citoyen et décidé à ne pas se mêler des affaires publiques à moins qu'on ne l'en priât, ce qui ne manqua pas d'ailleurs maintes fois d'arriver.

(1) Lettre citée dans notre article : *La Société des Cincinnati en France*, paru dans le *Correspondant* du 25 juin 1927. Voyez également notre article : *Washington et l'amitié franco-americaine à la fin de la guerre de l'Indépendance*, dans la même revue du 25 août suivant. Washington, président de la *Société des Cincinnati*, répondait dans cette lettre au comte d'Estaing, qui, au nom des marins français venait de lui offrir une aigle, ornée de brillants. C'était l'insigne de cette célèbre *société d'amis*, qui réunissait les officiers français et américains de la guerre de l'Indépendance et dont la qualité de membre devait se transmettre héréditairement.

Le 17 septembre 1787 fut publiée la constitution des Etats-Unis à la rédaction de laquelle il avait pris part comme président de la commission d'études. En 1789, Washington fut appelé à l'unanimité à la présidence de la république des Etats-Unis, poste qui venait d'être créé par cette même constitution. Ce fut sans entrain qu'il accepta cet honneur. « Je vous le dis en confidence, écrivit-il alors, je monterai au fauteuil présidentiel avec des sentiments assez semblables à ceux d'un condamné marchant à son supplice ». Une deuxième fois, en 1793, il fut de nouveau élu président et ses pouvoirs durèrent jusqu'en 1796, trois années avant sa mort.

Le repos auquel il aspirait semblait ainsi toujours fuir devant lui. Les difficultés intérieures et extérieures qu'il rencontra aux débuts de la jeune république sont l'objet d'une analyse raisonnée de l'auteur qui sait se servir à propos du sujet pour mettre en relief la grande figure de son héros (1).

Assurément Washington fut, au début, bien disposé à l'égard de la Révolution française, mais les excès, dont celle-ci se rendit coupable, ne tardèrent pas à le placer sur la réserve. Les choses faillirent même se gâter pour de bon, quand le gouvernement français eut la fâcheuse idée d'envoyer comme ambassadeur aux Etats-Unis un propagandiste des idées révolutionnaires, Genêt, dont le gouvernement américain fut contraint de demander le rappel.

Il est assez piquant de voir Wilson, à propos de politique étrangère, citer dans son ouvrage les paroles suivantes de Washington, partisan convaincu de la neutralité américaine en face des affaires européennes : « Il faut, disait le premier président des Etats-Unis, que tous les vrais amis de ce pays comprennent et sentent que notre règle de conduite ne saurait être de nous compromettre avec aucun des autres pays, mais de nous tenir à l'écart de leurs querelles et de leur politique et, s'ils cherchent

---

(1) Sur la formation de la politique américaine on consultera avec fruit le livre suivant : *La politique des Etats-Unis et l'Europe* (1778-1919), par Perry BELMONT ancien président de la commission des Affaires étrangères, in-8°, Payot, 1925.

à se harceler l'un l'autre, de profiter de la neutralité que nous avons adoptée. Vingt années de paix avec l'accroissement de population et de ressources que nous sommes en droit d'espérer, jointes à notre éloignement des puissances en désaccord, nous permettront sans doute de défier, dans une juste cause, n'importe quelle puissance du monde..... Je veux une âme *américaine* pour bien montrer aux puissances européennes que c'est *pour nous-même* et non pour *autrui* que nous agissons. »

On lui avait confié une nation en formation, conclut Wilson, et il voulait lui façonner une mentalité de peuple indépendant. Washington fut donc bien le premier Américain. Ceux qui l'entouraient étaient tous plus ou moins influencés par les idées d'Europe. Ce n'étaient que des provinciaux, dit Wilson, dont la vie et la pensée restaient liées à celles du vieux Monde. Mieux que cela, plusieurs mirent un temps notable à se dégager de leurs idées loyalistes et favorables à l'Angleterre, d'autres suivaient de près la marche de la Révolution française, dont le développement n'attirait que trop leur attention. Washington sut donner à son peuple une conscience exclusivement américaine et telle est la pensée maîtresse qui se dégage du livre de Woodrow Wilson.

Plus tard, quand, devenu lui-même président des Etat-Unis, Wilson jugea à propos, en 1917, d'intervenir dans les affaires d'Europe et, surtout, quand il se mit à discuter les conditions de la paix, se conforma-t-il aux préceptes de son illustre prédécesseur, qui recommandait de « se tenir à l'écart des querelles et de la politique des autres pays ? » Le sénat des Etats-Unis, en ne ratifiant pas ses négociations, lui fit sentir durement ce qui semblait alors un manquement à la politique traditionnelle des Etats-Unis : détermination cependant en réalité provisoire et sans portée décisive, car les Etats-Unis, devenus aujourd'hui les grands banquiers du monde, (ce qui ne ressemble guère à leur situation du temps de Washington), ont investi, depuis peu d'années, quinze milliards de dollars en Europe, y compris les dettes de guerre. Bon gré mal gré, en dépit de toutes les théo-

ries de Monroë et de ses partisans, ils sont contraints de suivre le dollar chez tous les peuples auxquels ils l'ont prêté et de se mêler incontinent de leurs affaires.

Cette théorie de l'abstention, qui peut encore faire les frais de programmes électoraux de l'autre côté de l'Atlantique, est aujourd'hui, dans la pratique, démentie par les faits. Il est vrai que, dans les paroles citées plus haut, Washington semble n'assigner à cette abstention qu'un délai de vingt années, au bout desquelles il admettra pour son peuple l'éventualité « de défier n'importe quelle puissance du monde ». Il a donc apporté une sorte de correctif à ce que ses principes pouvaient contenir d'absolu et le président Wilson serait donc resté dans la ligne de son prédécesseur et maître.

***

En terminant, nous voulons tirer une conclusion de la politique et des guerres qui, souvent, dans des alternatives semblables ou contraires, réunirent la France et l'Amérique depuis le jour où Washington, jeune colonel des milices virginiennes, tenait campagne sur les bords de l'Ohio jusqu'à celui où le président Wilson venait s'asseoir, à Paris, à la conférence de la paix.

Washington, en disparaissant en 1799, pouvait ne pas se douter que, quatre années après, le 30 avril 1903, la France, de nouveau menacée dans ses colonies par l'Angleterre, céderait à la jeune république, pour la somme dérisoire de 80 millions de francs, la Louisiane, d'une étendue égale au tiers du territoire des Etats-Unis, leur donnant en outre des possibilités d'extension indéfinie jusqu'au Pacifique ; mais le Premier Consul avait à se sujet déclaré à ses conseillers : « Afin de délivrer le monde de la domination commerciale de l'Angleterre, il est nécessaire de trouver une puissance maritime susceptible de devenir sa rivale et de contrebalancer son influence. Les Etats-Unis d'Amérique sont cette puissance (1). »

(1) Cité par Perry Belmont, p. 127, dans son ouvrage mentionné plus haut.

Quelques années après, en 1812-1815, alors que Napoléon était encore aux prises avec l'Angleterre, il survint une nouvelle guerre entre cette dernière et les Etats-Unis, que l'on appela la deuxième guerre de l'Indépendance ; elle avait été suscitée par les prétentions exagérées des Anglais au sujet de la police des mers. Là encore, on peut le dire, la France, qui tenait l'Angleterre en échec en Europe, soit par le blocus continental, soit par ses armées d'Espagne et de Portugal, fut bienfaisante pour l'Amérique en empêchant sa rivale l'Angleterre, par le cours naturel des événements, de concentrer contre les Etats-Unis la masse de ses ressources.

D'ailleurs, à toutes les époques décisives de leur histoire, les Etats-Unis, soit officiellement, soit tacitement, soit directement, soit indirectement, simplement par la force même des événements, ont été en connexion avec la France.

C'est d'abord une première fois comme adversaires, lors de la guerre de Sept-Ans, que la France et les colonies anglaises, futurs Etats-Unis, se rencontrent sur les champs de bataille, mais on arrive à ce résultat paradoxal, nous l'avons montré, que les bénéficiaires du traité de Paris de 1763, furent non les Anglais vainqueurs, mais en réalité les futurs Etats-Unis, débarrassés du souci du voisinage français et libres désormais de revendiquer leur indépendance en face des exactions de mère-patrie.

On le vit bien, une seconde fois, vingt ans plus tard, quand la France, après l'aide donnée aux Etats-Unis pendant cinq années de guerre, consacra leur indépendance définitive par le traité de Versailles, œuvre de Louis XVI et de Vergennes.

Nous avons rapporté plus haut les paroles mémorables de Bonaparte, premier consul, quand, dans une troisième circonstance, en 1803, il céda aux Etats-Unis la Louisiane, acquisition d'une valeur inestimable et qui ouvrait à cette nation un avenir encore inespéré quelques années auparavant. Un nouveau champion était trouvé et doté de forces suffisantes pour tenir désormais en échec la rivale séculaire de la France.

Une quatrième fois, lors de la guerre de 1812-1815, qui met

de nouveau aux prises l'Angleterre et l'Amérique, c'est encore la France qui, sans être officiellement alliée avec les Etats-Unis, leur rend cependant, en fait, l'important service d'immobiliser les forces anglaises en Europe.

Que dire enfin de ce qui survint à une cinquième époque, singulièrement plus rapprochée de nous ? Des masses épaisses de légions américaines, refaisant en sens inverse la route des flottes de Sa Majesté Très Chrétienne, débarquaient sur notre sol sous la pression de l'idée que d'aucuns ont traduite par ces mots symboliques : « Lafayette, nous voilà ! »

Woodrow Wilson a eu raison de magnifier son héros, le premier Américain, dans un ouvrage où, en outre, il le présente comme un sincère ami de la France. Il suffirait d'ailleurs, pour mieux s'en convaincre, de relire la correspondance que bien des années après la lutte décisive, Washington continua à entretenir avec Lafayette et ses anciens compagnons de guerre français, les premiers artisans avec lui de l'amitié et de la solidarité franco-américaines.

Dernièrement, dans le *Figaro* du 24 novembre 1927, était publié un article de M. Bernard Fay intitulé : « Le grand empire anglo-saxon ». Nous ferons également nôtre sa conclusion qui ne saurait mieux trouver sa place que dans une revue d'histoire diplomatique : « Après un siècle et demi, dit M. Fay, le travail que Louis XVI et M. de Vergennes accomplirent avec angoisse et précaution, reste de l'ouvrage bien fait (1) ». Or nous ne devons pas oublier que, sans George Washington, le traité de Versailles de 1783, précurseur lointain du traité de Versailles de 1919, n'aurait peut-être pu être signé.

LUDOVIC DE CONTENSON.

---

(1) Du même auteur voy : *L'esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du* XVIIIe *siècle,* par Bernard Fay, in-8°, Champion 1925.

LE PREMIER ROYAUME D'ITALIE
LA GUERRE DE 1809

Si l'on en met à part la crise finale (1813-1814), la courte existence du Royaume napoléonien d'Italie se partage en deux périodes de durée à peu près égale. Pendant la première (1805-1809), il reçoit ses institutions, étend ses frontières, cherche sa forme définitive à travers les continuels bouleversements de l'ordre européen. Pendant la seconde (1809-1813), la paix générale lui permet de s'asseoir dans le repos et de se fixer dans la plénitude de son développement organique. La guerre de 1809 représente la limite naturelle entre ces deux périodes de formation et de stabilité. Elle a apporté pour la première fois au Royaume la double épreuve d'une invasion étrangère et d'une insurrection rurale ; elle lui a valu aussi son dernier accroissement territorial, en même temps qu'une garantie nouvelle pour la sécurité de ses frontières. Elle mérite donc d'être étudiée comme le point tournant et le principal événement de son histoire.

I.

Si l'échéance en parut une surprise, la fatalité en était pourtant prévue depuis le jour où les embarras de Napoléon en Espagne semblaient ménager une occasion de revanche à sa plus persévérante ennemie. Quelques alertes avaient déjà agité les esprits au cours de l'année 1808. Pendant le premier trimestre de 1809, les préoccupations que soulevaient les rigueurs d'un

hiver exceptionnel, les distractions mondaines auxquelles donnaient lieu les réjouissances du carnaval alternaient avec les inquiétudes que ravivaient périodiquement les nouvelles venues de la frontière, et à l'intérieur le spectacle de mouvements de troupes plus fréquents qu'à l'ordinaire.

Jusqu'au dernier moment toutefois, et comme il arrive toujours dans les pays où elle est tenue dans l'ignorance des grandes affaires de l'Etat, l'opinion publique parut flotter indécise entre l'optimisme et l'anxiété, entre l'imminence d'une rupture et l'espoir d'un accommodement. Pendant les premiers jours de mars, « le thermomètre politique est à la guerre » ; les Milanais se rassurent pourtant en apprenant que le Vice-Roi, parti à l'improviste pour Mantoue (2), ne s'y est rendu que pour une partie de chasse et en est promptement revenu. Mais à la fin du mois des indices trop clairs viennent renouveler toutes leurs alarmes : un afflux inusité de troupes françaises, un grand banquet de généraux présidé par le Ministre de la Guerre, le départ des Gardes d'Honneur et de la garnison de Milan, et aussitôt après (5), celui du Vice-Roi lui-même, dont la femme va habiter la Villa Bonaparte. Quelques jours plus tard (11), une proclamation par laquelle il appelle ses peuples aux armes, et que suit la mise en activité des Gardes Nationales, fait évanouir les dernières illusions sur la possibilité d'une solution pacifique.

Cette fois au moins, Eugène n'a guère été mieux renseigné que ses sujets. Ce n'est pas une fois seulement, mais dans cinq lettres successives (27 février, 1, 8, 16 et 27 mars) que Napoléon insiste auprès de lui sur les hésitations des Autrichiens à faire la guerre, sur leur impuissance à la commencer avant le milieu de mai, sur la nécessité d'éviter tous préparatifs militaires pour leur laisser le rôle d'agresseurs. Comment dans ces conditions ne serait-il pas excusable de s'être endormi dans une sécurité qu'allait suivre un pénible réveil ? A la fin de mars seulement, il reçoit l'ordre d'effectuer à tout hasard une tournée de reconnaissance sur le théâtre possible de la lutte. Parti le 5, il la commence en territoire bavarois, par le Tyrol, où on lui a dénoncé

une dangereuse fermentation, et où il risque un moment d'être, enlevé à Salurn par des partisans de la Maison d'Autriche, prêts à commencer un soulèvement au premier signal. La vigilance de ses officiers lui ayant permis d'échapper à ce danger, il revient sur Venise, dont il inspecte toutes les fortifications, et se dirige ensuite sur Udine, dernière ville italienne avant la frontière ; le lendemain de son arrivée (10 avril), on lui transmet un message remis aux avant-postes par un officier ennemi, et annonçant l'ouverture des hostilités.

Cette nouvelle ne pouvait que le prendre au dépourvu, après les assurances reçues à maintes reprises de son beau-père. Il cherche au moins, sans pouvoir y réussir entièrement, à réparer le temps perdu, en prenant toutes les mesures commandées par les circonstances ou les précédents. A l'exemple de son adversaire, il ne néglige pas non plus ces manifestations oratoires par lesquelles les belligérants cherchent assez vainement, au début de chaque guerre, à établir leur bon droit et à mobiliser l'opinion en leur faveur. L'archiduc Jean, commandant de l'armée ennemie, a le premier fait répandre à profusion par ses agents secrets une proclamation imprimée d'avance (11 mars) et adressée aux peuples d'Italie. Il s'y présente comme leur libérateur, et, pour les engager à le suivre, reprend le thème favori de la littérature anti-napoléonienne, c'est-à-dire le contraste que présente, sous la domination impériale, la lourdeur de ses exigences avec le mensonge de ses promesses. Il leur promet en terminant leur indépendance avec une constitution. A cette effusion oratoire, Eugène oppose successivement une proclamation à l'armée (10 avril) pour la convier simplement à se montrer digne de son passé, un appel à la population (15) pour déclarer compter sur son bon esprit, un discours au Sénat (13), où il dénonce avec une indignation officielle la perfidie de la maison d'Autriche, et enfin une publication de circonstance (25) où sont traduites et reproduites toutes les pièces du recueil diplomatique imprimé en France sur les responsabilités de la guerre.

Le régime impérial faisait rarement appel au dévouement des

peuples sans les mettre aussitôt à contribution. Cette fois encore, les Italiens en firent la pénible épreuve. Fidèle à son système de pourvoir aux frais de ses guerres avec ses ressources ordinaires, Napoléon leur demanda (19 et 27 avril) le paiement immédiat et anticipé de tous les impôts directs de l'année courante, en y ajoutant une taxe de circonstance plus importante qu'au début de la campagne de 1805. Leur effort militaire dépassait également de beaucoup celui qu'ils avaient alors fourni. Les cadres de leur armée comportaient, avec leurs récents accroissements, un effectif nominal de 58.500 hommes, réduit en réalité à 49.500 par les pertes et les désertions. Sur ce chiffre, 17.800 se trouvaient à l'étranger, pour la plupart en Espagne, et 31.000 seulement restaient dans l'intérieur du Royaume, en y comprenant les régiments rappelés de Naples au dernier moment. Napoléon comptait en tirer une force combattante de 20.000 soldats environ, comprenant comme unités organisées la Garde Royale (3.000 hommes) et deux divisions destinées à opérer, l'une à la frontière de l'Isonzo sous Severoli (9000 hommes), l'autre dans le Tyrol sous Fontanelli (6.300 hommes). Une division de réserve et une brigade détachées devaient plus tard être tirées des dépôts. Jamais encore le Royaume n'avait été appelé à mettre sur pied des forces aussi imposantes.

Ces troupes ne formaient d'ailleurs qu'une faible partie de cette armée d'Italie à la composition de laquelle l'Empereur apportait depuis un an les soins les plus vigilants. Elle comprenait encore six divisions françaises, commandées par les généraux Seras, Broussier, Grenier, Lamarque, Barbou et Miollis. Avec le contingent italien et la cavalerie, c'était donc une masse de 80.000 combattants et 100 canons, assez imposante pour parer à toutes les éventualités et prendre même l'offensive. Mais au début des hostilités elle était encore incomplète, la division Miollis se trouvant encore dans l'Italie centrale, et surtout elle allait être surprise par l'ennemi en flagrant délit de dispersion. L'ignorance des desseins autrichiens, la nécessité de surveiller tous les débouchés d'une invasion, la crainte d'une attaque à re-

vers par le Tyrol, l'espérance d'un délai suffisant pour une rapide concentration avaient déterminé Eugène à laisser ses divisions sur les emplacements désignés dès janvier par Napoléon. Elles étaient disposées en une interminable colonne, étirée depuis la frontière du Frioul jusqu'aux environs de Brescia. Seras et Broussier étaient seuls détachés au delà de Tagliamento, en ayant pour soutien Grenier resté en deçà. Plus en arrière Lamarque à Vérone et Barbou à Trévise faisaient face au Tyrol, avec Severoli en réserve à Padoue. Plus en arrière encore, Fontanelli avait été laissé au camp de Montechiaro et la Garde Royale n'avait pas bougé de Milan.

Les dernières instructions envoyées par Napoléon à Eugène (12 avril) lui prescrivaient de réunir ses troupes, mais sans se presser, en se tenant sur la défensive et en réglant ses dispositions sur celles des Autrichiens. Ceux-ci avaient à leur tête un prince de la Maison Impériale, l'archiduc Jean, qui n'avait pas dépassé 27 ans. La lutte engagée pour la possession de l'Italie allait donc mettre aux prises deux jeunes gens du même âge, élevés au rang suprême par leur naissance plus que par leurs talents militaires. A défaut de supériorité personnelle bien prouvée sur son adversaire, l'archiduc, prêt le premier, avait au moins l'avantage de tenir concentrée, entre Laybach et Klagenfurth, une armée de 46.000 hommes (8e et 9e corps autrichiens) auxquels 26.000 landwehriens servaient de réserve en seconde ligne.

II.

Deux voies d'invasion historiques s'offraient à lui pour forcer l'accès de l'Italie : au Nord dans les Alpes, la haute vallée de Tagliamento, barrée par le fort d'Osoppo, et au Sud près de la mer la plaine du bas Isonzo, dominée par la forteresse de Palmanova. Trouvant l'une occupée par la division Broussier, l'autre par la division Seras, il résolut de les masquer par de simples diversions, confiées aux colonels Volkman et Gavassini, et d'en utiliser lui-même une troisième, placée entre les deux autres et

moins fréquentée jusqu'alors en raison de ses difficultés d'accès. C'était cette trouée de Caporetto qui conduisait par la vallée du Natisone jusqu'à Cividale et aux portes d'Udine, et par où devait se précipiter un siècle plus tard le flot de l'invasion germanique. Dans le moment, l'entreprise paraissait aventureuse, et fut jugée comme telle, d'engager une armée dans des défilés trop étroits pour le transport de grandes masses, et dont une poignée d'hommes pouvait fermer les débouchés. Le succès parut récompenser cette fois l'audace de l'archiduc. Parti le 11 au matin de Caporetto avec le gros de ses forces, il arrivait le soir même à Cividale, malgré une tourmente de neige, utile d'ailleurs pour dissimuler son mouvement, et sans avoir rencontré sur sa route d'autre troupe ennemie qu'un seul bataillon. Il était aussitôt rejoint par le colonel Gavassini, qui avait traversé sans plus d'encombre le bas Isonzo. Au Nord enfin, vers Pontebba, Volkman laissait à Broussier la satisfaction de remporter un avantage partiel, mais le refoulait ensuite derrière le Tagliamento.

Ce fut à un recul que dut se résoudre également le prince Eugène, arrivé le 9, comme on l'a vu, à son quartier général d'Udine. Comment aurait-il pu espérer se maintenir contre toute une armée sur la rive gauche du Tagliamento, avec deux seules divisions renforcées par une brigade de cavalerie légère ? Reculer jusqu'au point où il pourrait réunir toutes ses forces sur une ligne de défense naturelle, tel était le seul parti raisonnable que leur dissémination actuelle lui laissait à prendre. Il se replia donc, d'abord derrière le Tagliamento où le rejoignirent successivement les divisions Grenier (11), Barbou et Severoli. Il lui restait encore à attendre Lamarque, rappelé en grande hâte de Vicence, Severoli, la Garde Royale italienne et les deux divisions de dragons de Grouchy et Pully. Il songea un instant à continuer sa retraite à cet effet, mais se décida ensuite à un revirement dont lui-même devait exposer plus tard les raisons à l'Empereur, dans un mémoire justificatif qu'il lui adressait (23 avril) :

« 1° J'avais fait, écrit-il, déjà trois marches rétrogrades et

réuni cinq divisions d'infanterie qui, sans les torrents, seraient arrivées dans la journée. 2° Les soldats se plaignaient de devoir se retirer sans savoir de quelle couleur était l'ennemi. 3° Enfin, l'entrée de Chasteler dans le Tyrol. Si j'avais eu déjà l'honneur de gagner des batailles, j'aurais laissé dire, et j'aurais fait encore deux marches pour gagner la Piave qui, sans contredit, était le meilleur champ de bataille. Mais, plus que tout, je craignais que Votre Majesté ne désapprouvât ma marche rétrograde, l'abandon de plusieurs théâtres de sa gloire et je ne pouvais supporter l'idée qu'un jour elle pût me dire : Il fallait combattre. Ces raisons m'ont décidé. » Disposant de près de 35.000 hommes, Eugène résolut donc de tenter la fortune des combats sur la première barrière fluviale rencontrée après le Tagliamento, celle de la Livenza. Le 14 avril au soir, il s'établit sur ce cours d'eau et disposa ses troupes sur la rive gauche, prêtes pour un retour offensif.

L'action qu'il prévoyait pour le 16 eut dans la nuit du 14 au 15 avril un fâcheux prélude. Une forte avant-garde de trois régiments de cavalerie et un d'infanterie, détachée dans la position un peu excentrique de Pordenone, se laissa surprendre et encercler par les Autrichiens, dont un orage violent avait dissimulé la marche, et dut se rendre après avoir perdu plus de 500 hommes. Le moral de l'armée en fut assez sérieusement ébranlé, mais Eugène n'en persista pas moins dans son premier projet, comptant toujours sur l'arrivée de Lamarque, qui lui manquait encore, et estimant le moment trop avancé pour effectuer un repli opportun. Le 16 à 9 heures du matin, il engagea donc la lutte contre les 43.000 soldats de l'archiduc Jean. Son plan consistait à refuser sa gauche et à prononcer une vigoureuse offensive sur sa droite, par où il espérait, malgré les difficultés du terrain, tourner l'ennemi et le rejeter peut-être presque sur le Tagliamento. Ce fut de ce côté que les divisions Seras et Severoli, soutenues bientôt par Grenier, livrèrent toute la matinée de furieux combats autour du village de Porcia, clef de la position, dont la possession fut disputée avec acharnement. L'archiduc

Jean le laissa s'engager à fond dans cette direction et, vers trois heures de l'après-midi, profita de l'arrivée de ses renforts pour déclancher à son tour une attaque dans l'autre secteur du champ de bataille, de Rovoredo à Fontanafredda ; de vastes espaces lui permettaient d'y utiliser contre Broussier sa supériorité en artillerie et en cavalerie, peut-être même de le devancer à Sacile en lui coupant sa ligne de retraite. Cette menace, jointe aux effets d'une terrible canonnade, suffit pour que, vers cinq heures du soir, Eugène crût devoir ordonner de rompre le combat et de commencer la retraite. La division italienne, qui avait vaillamment combattu, resta la dernière sur le champ de bataille et repassa la Livenza au pont de Brugnera. La violence de la lutte apparaissait au chiffre des pertes, et son issue à leur différence : pour les Autrichiens plus de 4.000 hommes et pour les Franco-Italiens 5.000 tués et blessés, 6.000 prisonniers, 15 canons et 3 drapeaux, soit le tiers de l'effectif engagé et la proportion ordinaire d'un grand désastre.

Il est rare qu'une armée subisse un tel affaiblissement sans en éprouver au moins un commencement de démoralisation. De l'aveu de son chef, celle d'Eugène, écrasée à la fin sous un déluge de projectiles, s'était retirée du champ de bataille « dans le plus grand désordre », et présenta la nuit suivante le spectacle de « la déroute la plus complète ». La retraite avait d'abord commencé en échelons réguliers. Mais bientôt la nécessité de rompre les rangs pour franchir les fossés pleins d'eau rencontrés sur la route confondit les soldats de tous les corps en une cohue de traînards affamés, crottés et découragés, qui se traînèrent toute la nuit sous une pluie battante et par des chemins impraticables. Ils se trouvaient à la merci d'une poursuite vivement menée et ne furent sauvés d'une catastrophe que par la traditionnelle lenteur des Autrichiens, affaiblis aussi par leurs pertes à Sacile. Ce fut au milieu d'une inexprimable confusion que le lendemain (17) ils atteignirent vers midi les bords de la Piave, où, Eugène, à cheval, à l'entrée du grand pont, regardait d'un œil morne défiler sous ses yeux les débris de son armée. Les

Italiens eurent au moins la satisfaction de voir se présenter le dernier et en bon ordre, son drapeau en tête, un de leurs régiments, le 1er de ligne, auquel l'énergie de son colonel Zucchi avait conservé sa discipline intacte. Passées sur la rive droite, où elles reçurent une distribution de pain, la première depuis la bataille, toutes ces troupes s'y reformèrent sous leurs chefs respectifs et firent sauter les ponts derrière elles.

Eugène avait eu un instant l'intention de tenir sur la Piave, signalée par Napoléon comme une ligne de résistance possible, et où le rejoignirent les corps qui lui manquaient encore à Sacile : la division Lamarque, la Garde Royale et les dragons Pully. Malheureusement, et comme d'ordinaire en pareil cas, ces troupes, survenant au milieu d'une débâcle, semblaient plus disposées à en subir la contagion qu'à répandre celle de leur discipline. Parmi elles, les Gardes d'Honneur, qui faisaient leurs premières armes, étaient déjà éprouvés et démoralisés au point de paraître inutilisables : le commandement ayant envisagé la possibilité de leur accorder des congés pour alléger leurs effectifs, tous se présentèrent pour en demander ; le projet dut être abandonné, pour conserver à leur corps une existence au moins nominale. A ses inquiétudes sur la solidité de son armée se joignaient enfin pour Eugène celles que lui inspiraient les nouvelles, d'ailleurs exagérées, venues du Tyrol : toute la province lui était représentée comme aux mains des insurgés. Craignant d'être débordé à sa gauche par la vallée de la Brenta, il se résigna à abandonner la Piave, envoya en hâte une garnison occuper Venise, qu'il n'était plus en situation de couvrir, et résolut de gagner l'Adige, considéré par Napoléon lui-même comme le boulevard de la défense de l'Italie.

Le mouvement de retraite continua donc à partir du 17 sans être inquiété, et sans rencontrer d'autres obstacles que l'encombrement des routes, la persistance des pluies, les ravages des inondations et la difficulté pour les corps de se réorganiser en cours de route. Les principales étapes en furent Trévise, où l'armée arriva le 19, Padoue, où se livra un petit combat d'arrière-

garde, Vicence, où le Prince Eugène passa trois jours (21-22-23). Le 26, il s'arrêtait enfin sur la forte position de Caldiero, en avant de Venise, pour faire face à l'ennemi. Le 27, il était rejoint par Macdonald, envoyé par l'Empereur pour lui servir de guide et de mentor, et dont l'arrivée inaugurait une nouvelle phase de la campagne. L'archiduc Jean ne le suivait qu'à distance, car la fatigue de ses troupes et la rupture des ponts, emportés par les brusques crues des torrents, avaient retardé sa marche.

Quinze jours avait donc suffi pour faire évacuer, après une bataille perdue, toute la Vénétie, si rapidement occupée quatre années auparavant. C'était la première fois depuis le couronnement de Napoléon qu'une de ses armées se voyait ramenée de 300 kilomètres en arrière, de même que l'année précédente Baylem avait présenté le premier exemple d'une capitulation en rase campagne. Le mot de désastre n'aurait donc pas été trop fort pour caractériser cette reculade si elle n'avait été en partie prévue par l'Empereur, qui comptait en réparer les effets en Allemagne. La responsabilité officielle en incombait à Eugène, commandant de l'armée; elle aurait dû, en toute justice, être partagée par ses généraux et même par Napoléon, dont les ordres avaient empêché une concentration opportune de ses forces; elle était enfin largement atténuée par la médiocrité de certaines de ses troupes. « Il y a, écrivait le Ministre de la Guerre italien (7 mai), des corps qui ont oublié la guerre, même des généraux. On est trop bien en Italie. »

Le début de la campagne n'avait pas été plus heureux au Tyrol, d'où pesait une redoutable menace sur le flanc d'une armée opérant en Vénétie. Dès le début des hostilités, il avait suffi au général Chasteler d'y apparaître avec trois brigades pour entrer sans coup férir à Innsbrück et donner le signal d'un soulèvement préparé depuis longtemps, propagé ensuite avec la rapidité d'un incendie; en quelques jours l'insurrection s'était étendue à toute la partie Nord de la province jusqu'à Botzen au Sud, et la capture des détachements français, surpris pendant leur marche, mettait entre ses mains plus de 8.000 prisonniers. Le

général Baraguey d'Hilliers couvrait à grand'peine Trente, et n'avait pu empêcher sur sa droite Chasteler d'entrer à Roveredo après un combat heureux (24 avril), pour tendre la main à l'archiduc Jean et tenter de déborder par le pied des montagnes l'armée d'Eugène.

III.

C'était d'ailleurs sur les bords du Danube que devait se décider le sort de l'Italie. L'invasion étrangère, si fâcheux qu'en fussent les effets, n'y apparaissait que comme un simple épisode de la lutte engagée sur un théâtre beaucoup plus vaste. Elle présentait pourtant, dans son cadre restreint, un intérêt politique de premier ordre; par les réactions morales qu'elle provoqua, elle permit d'éprouver les sentiments des populations, soit dans les départements qui en subissaient les ravages, comme ceux de la Vénétie, soit dans ceux qui n'en sentaient que la menace, comme en Lombardie et en Vénétie.

En Vénétie, les villes abandonnées par l'armée française avaient été occupées sans combat par les Autrichiens, peu pressés de la poursuivre. Elles avaient donc présenté pendant quelques jours la succession des mêmes scènes et des mêmes spectacles que nous ont rendus familiers en 1914 les progrès de l'invasion allemande dans les régions du Nord de la France : tout d'abord, après les illusions et les nouvelles contradictoires du début, un défilé interminable de fuyards isolés ou de corps de toutes armes, mêlés à un inextricable enchevêtrement d'équipages et de charrois de toutes sortes; puis un exode de fonctionnaires et même d'habitants des pays évacués; bientôt après, la retraite plus ou moins précipitée de certains employés et des autorités préfectorales, signe matériel d'un prochain changement de domination; après leur départ, un silence lourd d'inquiétudes, et la sensation pour les habitants d'être brusquement isolés du monde où ils avaient jusqu'alors vécu; puis, après un jour ou deux, l'arrivée des premiers coureurs ennemis, encore modestes dans leurs prétentions; l'entrée plus ou moins solennelle du chef de leur armée, attentif d'abord à se présenter en libérateur,

prodigue des promesses de bien-être et de liberté; puis enfin, comme réveil de ces moments d'illusion, l'envahissement d'énormes masses d'infanterie et de cavalerie, exigeantes et affamées, décidées à se ravitailler à tout prix; et comme conséquence obligée, d'écrasantes réquisitions, dont le renouvellement quotidien s'aggravait de pilleries individuelles et d'actes d'indiscipline, pour aboutir à la dévastation totale du pays.

L'excès de ces souffrances matérielles ne semblait pas de nature à rallier les populations à la cause des envahisseurs. Au cours de leur courte domination en Vénétie (1797-1805), les Autrichiens s'étaient montrés trop indifférents au bien du pays pour s'y créer un parti; après eux, les adversaires mêmes du régime napoléonien ne regrettaient en réalité que l'ancienne indépendance de la République. On fit grand bruit dans les conversations et dans certains ouvrages du temps de documents compromettants trouvés dans les fourgons du comte de Goetz, Intendant Général de l'armée autrichienne, saisis au cours d'une escarmouche de cavalerie et relatifs à certaines intelligences que ce personnage s'était ménagées dans les milieux aristocratiques et même officiels du Royaume. En réalité, il ne s'était assuré le concours que d'obscurs comparses ou de professionnels de l'espionnage. Pendant l'invasion, les Autrichiens ne trouvèrent de soutiens déclarés que parmi quelques prêtres ou religieux, punis plus tard de leur attitude, et d'adversaires que parmi les franc-maçons, dont les uns crurent prudent de s'éclipser à leur approche, et dont les autres leur furent dénoncés comme des suppôts du régime français.

Le reste de la population ne sortit pas d'une prudente réserve. Les discrètes ovations qui accueillirent l'archiduc à son entrée à Vicence étaient le fait de quelques badauds et n'eurent ni écho ni lendemain. Les commissions municipales formées dans les villes occupées, avec des nobles réputés favorables à sa cause, ne se servirent guère de leurs éphémères pouvoirs que pour lui adresser des doléances au sujet des réquisitions de son armée. Quand il voulut demander à leurs administrés des corps de vo-

lontaires, la tentative échoua piteusement devant l'inertie générale. Les fonctionnaires, partagés entre le double désir de ne pas se compromettre et de conserver leurs places, péchèrent parfois par faiblesse, mais non pas trahison. L'archevêque d'Udine, que Napoléon voulait d'abord fusiller dans les 24 heures, pour un *Te Deum* chanté en faveur de l'Autriche, put prouver n'avoir cédé qu'à la contrainte d'un ordre écrit et rappeler avec fierté qu'il s'était présenté à l'archiduc Jean avec la Couronne de Fer sur la poitrine. Si quelques magistrats encoururent plus tard la peine de la suspension pour avoir rendu la justice au nom de l'Empereur d'Autriche, leur nombre ne dépassa pas 33 pour l'ensemble des départements envahis; et l'on put citer comme un scandale isolé l'attitude du procureur général de Bacchiglione, qui avait cru devoir étaler ses sentiments en se promenant avec le portrait de l'archiduc Jean suspendu à son cou. Parmi les fonctionnaires d'autres ordres, quinze à Padoue, trois à Trévise, quatre à Udine, furent plus tard l'objet de mesures disciplinaires pour leur attitude pendant le temps de l'invasion. Dans l'ensemble, les Vénitiens, fidèles à des traditions séculaires, assistèrent en spectateurs impassibles, sinon désintéressés, à la lutte dont leur province était l'enjeu. A Padoue seulement, ils manifestèrent de vieilles rancunes anti-napoléoniennes en sifflant les troupes françaises au moment de leur retraite. En apprenant ce fait, l'Empereur, qui avait déjà évité de visiter leur ville lors de son voyage de 1807, ne parlait de rien moins, dans le premier éclat de son irritation, que de faire sur elle « un exemple éclatant » en « détruisant de fond en comble une de ses vieilles familles ».

Avec l'apathie des populations dans les régions occupées, l'invasion avait permis de constater l'impressionnabilité de l'opinion dans le reste du Royaume, et plus particulièrement dans la capitale. En ces moments de crise, elle apparaissait comme plus éloignée que jamais de ce degré d'équilibre auquel elle n'atteint qu'à la longue, dans les nations anciennes et fortement constituées. Superficiellement agitée au début par les rumeurs alar-

mistes que répandaient les partisans cachés de la Maison d'Autriche, elle éprouva, en apprenant la défaite de Sacile, une secousse d'autant plus violente que la nouvelle en était déformée par l'éloignement et exagérée par la malveillance. Dans le premier moment, on ne parlait de rien moins à Milan que d'un désastre irréparable, avec une perte de 15.000 hommes, 100 canons et 4 généraux. Les jours suivants, la retraite de l'armée franco-italienne suffit à faire croire l'avance des Autrichiens irrésistible et à provoquer dans la capitale, un vent de panique assez violent pour gagner jusqu'aux milieux officiels. La préfecture de police assiégée de demandes de passeports (elle en délivra 10.000 en quelques jours), provenant des Français du pays ou des personnages les plus compromis du régime ; de longues théories de fuyards couvrant les routes du Piémont et des Alpes ; les hauts fonctionnaires italiens faisant leurs préparatifs de départ pour la Romagne, désignée comme le lieu de refuge de la cour en cas d'invasion : telles furent les scènes dont Milan présenta l'affligeant spectacle pendant la troisième semaine d'avril. Si l'alarme ne dégénéra pas en affollement, ce fut grâce à l'admirable exemple d'égalité d'âme donné par la Vice-Reine; pour rassurer les esprits, elle ne changea rien à son train de vie habituel et tint à montrer dans tous les lieux publics un visage inaccessible à l'anxiété. Elle y avait d'autant plus de mérite que l'ébranlement moral produit par la défaite des armes napoléoniennes avait été assez profond pour se propager, en dehors même des frontières du Royaume, dans toute l'Italie impériale. « L'on n'attend qu'une bataille perdue pour nous rompre les os », écrivait de Livourne un fonctionnaire des douanes français. « L'existence des Français en Italie dépend d'un bulletin. »

La justesse de cette remarque n'allait pas tarder à se vérifier. Après quelques jours d'angoisse, ce fut en effet le « Premier bulletin de l'armée d'Allemagne » qui vint remonter les courages et retourner les dispositions des esprits. Le 25 avril, au moment même où son époux terminait sa retraite, la Vice-Reine

recevait, à cinq heures du soir, un courrier apportant le bulletin des éclatantes victoires remportées par Napoléon sur le Danube, et terminées par celle de Ratisbonne. Jamais nouvelle ne fut plus opportune. Aussitôt transmise au Vice-Roi, publiée le soir au théâtre, célébrée (30) par un *Te Deum* solennel, exaltée par des adresses de félicitations des corps constitués, elle donna aux partisans de Napoléon la conviction de voir leurs épreuves désormais terminées. Les jours suivants l'arrivée simultanée à Milan de colonnes de prisonniers autrichiens venus du front et de renforts envoyés de France laissa à tous l'impression que la fortune, devenue adverse après avoir été si longtemps favorable, allait une fois encore changer de camp.

IV.

L'Autriche, en effet, ne pouvait plus songer à poursuivre une offensive extérieure le jour où elle serait elle-même envahie dans ses Etats héréditaires ; et Napoléon ne s'était pas trompé en escomptant la décision obtenue sur le principal théâtre de la guerre pour reprendre l'avantage sur tous les autres. L'échec éprouvé par ses armes dans le pays où il avait remporté ses premières victoires ne l'en avait pas moins mis de fort méchante humeur, et les lettres échangées avec Eugène après Sacile présentent la monotone animation d'un dialogue où l'un des deux correspondants se confond en excuses éperdues, tandis que l'autre ne tarit pas en récriminations passionnées. La bataille de Sacile terminée en désastre pour avoir été engagée prématurément, la Vénétie tout entière livrée aux déprédations ennemies, la ligne de la Piave abandonnée sur une simple menace prononcée dans le Tyrol, toutes ces fautes stratégiques, relevées d'ailleurs avec une rudesse un peu méprisante, ne représentent point encore les principaux griefs de l'Empereur contre son beau-fils; ce qu'il ne peut lui pardonner, c'est l'insuffisance de ses informations sur les conditions et la cause de la défaite subie. « Procédé ridicule et affreux, extraordinaire et inouï, étrange con-

duite, oubli complet des convenances », il ne trouve pas d'épithètes assez expressives pour se plaindre d'un silence que suffisaient à expliquer peut-être, avec le désarroi de la retraite, la difficulté des communications. Sous la première inspiration de la colère, il ne parle de rien moins que de faire passer la direction des opérations entre les mains d'un homme de guerre éprouvé, Masséna, ancien commandant de l'armée d'Italie en 1805, ou même Murat, sous les ordres duquel ce serait pour Eugène une cruelle humiliation de servir. Au moment où il profère cette menace, il s'est déjà arrêté à une solution moins radicale en envoyant à ce dernier, à titre de conseiller officieux, un général auquel cette mission va permettre de sortir, après cinq ans, d'une disgrâce imméritée. C'est Macdonald, compromis par ses relations avec Moreau, et qui, au témoignage d'un de ses compagnons d'armes, réunissait aux qualités d'un parfait homme du monde « un coup d'œil sûr, une résolution prompte, beaucoup d'audace et de ténacité dans les circonstances difficiles ». Nul homme ne pouvait être mieux choisi pour relever le courage d'une armée abattue, et jouer auprès d'un prince du sang le rôle toujours délicat de mentor militaire.

Parti en hâte de Paris (12 avril) où il avait appris à l'Opéra sa nomination, Macdonald reçut à Milan la nouvelle de Sacile, rencontra à Brescia les premiers fuyards, à Vérone le hideux spectacle de la déroute, alla jusqu'à Vicence à la rencontre d'Eugène, auquel il prodigua aussitôt ses premières leçons pratiques d'art de la guerre, et se replia avec lui sur la ligne de l'Adige, où l'armée put se réorganiser sans être inquiétée. Il raconte dans ses *Mémoires* que le 1er mai, au cours d'une reconnaissance, il aurait aperçu, en fouillant avec sa lorgnette l'arrière des lignes autrichiennes, des mouvements de charrois dont son coup d'œil stratégique lui aurait aussitôt révélé la signification. « Nous sommes victorieux en Allemagne, se serait-il aussitôt écrié en serrant les mains du Vice-Roi, car l'ennemi se retire ! » Son imagination a dû à distance enjoliver le souvenir de cette scène, ou au moins en altérer la date, car la nouvelle des victoires de

Napoléon était parvenue dès le 28 avril au camp, où elle avait été célébrée par des salves d'artillerie.

Les défaites de la monarchie autrichienne sur les bords du Danube devaient rendre intenable pour l'archiduc Jean une situation que la rapidité de son avance avait déjà contribué à rendre précaire sur l'Adige. Il se voyait déjà menacé sur son flanc droit par Baraguey d'Hilliers, qui empêchait sa jonction avec Chasteler, et sur son flanc gauche par la place de Venise, dont la garnison avait résisté à tous les assauts : plus en arrière, en Dalmatie, Marmont prononçait contre Stoicevitch une offensive dont le succès aurait compromis sa ligne de retraite. Se voir enfermé dans sa conquête comme dans une souricière, telle était la perspective qui s'offrait à lui, du jour où l'armée de Napoléon aurait intercepté ses communications avec Vienne. Abandonné à ses propres inspirations, il songea un instant, pour sortir d'embarras sans perdre les avantages obtenus, à se jeter dans le Tyrol comme dans une forteresse inexpugnable où sa seule présence empêcherait Eugène de s'avancer en Vénétie. La crainte de n'y point trouver de ravitaillement suffisant le fit renoncer à une conception qui faisait honneur à ses talents militaires. Il prit donc le parti de rallier sur le Danube le gros des forces autrichiennes et de refaire en sens inverse la route qu'il venait de parcourir en vainqueur. Au cours de cette retraite, sa tactique devait être de ramener son armée aussi intacte que possible et à cet effet de se dérober à toute rencontre; son adversaire avait au contraire intérêt à l'accrocher pendant sa marche pour lui faire subir une défaite décisive.

Ce fut à quoi s'appliqua le prince Eugène avec une armée renforcée de la division italienne Fontanelli et de la division française Miollis, enfin arrivée de l'Etat Romain et passée sous les ordres de Durutte. Le 29 et le 30 avril il préluda à la reprise des opérations actives par une forte reconnaissance offensive entreprise sur sa gauche, au pied des montagnes; elle provoqua une forte réaction ennemie et un vif combat livré autour de Castel Cerino, qui coûta la vie à son aide-de-camp Sorbier. Le 1er

mai, ses éclaireurs trouvèrent évacués les avant-postes des Autrichiens, qui avaient commencé dans la nuit leur mouvement de repli. Il se mit aussitôt à leur poursuite, sans autres rencontres que des escarmouches et sans autres trophées que les traînards toujours abandonnés par une troupe en retraite. Après avoir passé la Brenta, occupé Trévise et Padoue, délivré Venise, il put enfin rejoindre sur la Piave son adversaire, contraint de lui faire face pour laisser à ses équipages le temps de s'écouler. Ayant trouvé les ponts brûlés, il engagea, pour forcer le passage du fleuve, une bataille qu'il aurait pu transformer en victoire définitive sans la timidité que lui inspirait ses précédents échecs; elle en eut au moins l'apparence par les pertes que sa supériorité numérique (40.000 hommes contre 26.000) lui permit d'infliger à l'ennemi. Il put annoncer à l'Empereur la prise par sa cavalerie de 14 canons, de 3 généraux et 3000 prisonniers, et se vanter d'avoir donné à l'armée une revanche de Sacile (8 mai).

De son côté, l'archiduc avait acheté à ce prix la possibilité de poursuivre son mouvement sans être rompu. Il repassa sans encombre le Tagliamento, laissa son lieutenant Frimont procéder le 11 mai à un simulacre de résistance près de San Daniele, fit évacuer Udine, et regagna le défilé de Pontebba, porte de l'Italie, d'où une partie de ses troupes avait débouché un mois auparavant. Le 13, il était à Tarvis et s'enfonçait dans les montagnes des Alpes Juliennes. Le Vice-Roi, qui devait l'y suivre avait sur sa droite détaché Macdonald pour passer l'Isonzo (12) et se diriger sur Laybach. Ce mouvement ayant amené la libération d'Osoppo et de Palmanova, tout le territoire du Royaume se trouva purgé de l'invasion ennemie.

V.

Il ne restait plus qu'à en faire disparaître les dernières traces et qu'à en poursuivre les complices. Un décret (18 mai) prescrivait le retour dans leurs foyers, sous peine de confiscation de leurs biens, aux individus compromis par les services ren-

dus à l'armée autrichienne, et qui l'avaient suivie dans sa retraite ; un autre (27) remit d'office en vigueur, dans les régions envahies, la législation et la monnaie du Royaume, en annulant tous les actes de l'autorité ennemie. Un troisième (18 mai) institua des commissions militaires spéciales contre les *perturbateurs de l'ordre.* C'était la révélation et l'aveu des troubles fomentés par les Autrichiens dans certaines régions que leurs troupes n'avaient pas atteintes, mais où elles tentaient des diversions : au Nord dans les vallées des Alpes, et au Sud-Est sur le littoral de l'Adriatique.

Au-dessus de Côme et de Brescia, les hautes vallées des Alpes (Valteline, Val Camonica, Val Trompia) communiquaient avec le Tyrol par des passages (Tonale et Stelvio) qui offraient aux insurgés de cette province une tentation premanente de porter en territoire italien une active propagande de rébellion. A la nouvelle de Sacile, une bande d'une centaine d'hommes s'étaient d'abord bornés à incendier le poste de douane de Ponte di Legno, au débouché du Tonale (25 avril). Ils y reparurent quelques jours après (7 mai) pour sonner le tocsin et prendre possession de la localité au nom de l'archiduc Jean, dont la proclamation fut lue dans la chaire des églises. Ils s'étaient avancés ensuite jusqu'à Edolo, au centre de la vallée, quand la nouvelle de la retraite autrichienne les força à se replier sans attendre l'arrivée d'un détachement français (10), qui châtia la complicité de quelques habitants par l'incendie de leurs maisons (12 mai).

La révolte fut plus sérieuse dans la vallée de la Valteline, forteresse naturelle isolée du Royaume par le lac de Côme, habitée par une population qu'animaient un farouche esprit de particularisme et un attachement un peu exclusif à ses intérêts matériels. Au moment de l'invasion, la levée anticipée de certains impôts directs (décret du 15 avril) et le renchérissement du prix du sel, très inférieur comme qualité à celui qu'on trouvait dans le Tyrol voisin, y avaient excité un mécontentement que des excitations extérieures suffirent pour transformer en révolte. Des

bandes de paysans armés se formèrent pour piller les caisses publiques et brûler les papiers officiels. La principale, forte de 300 hommes, s'empara même de Sondrio, chef-lieu de Département, et força le Préfet à fuir jusqu'à Côme, d'où la panique se répandit jusqu'à Milan. La région étant dégarnie de troupes, il fallut, pour y suppléer, procéder à une levée de gardes nationaux (27 avril), auxquels le général de gendarmerie Polfranceschi adjoignit quelques douaniers et gendarmes; à la tête de la colonne ainsi formée, il rentra dans la vallée sans rencontrer trop de résistance, réinstalla le préfet à Sondrio (10 mai), et poursuivit les insurgés jusqu'à Tirano (15) au pied du Tonale, par où ils s'échappèrent. La tranquillité ne devait plus être troublée de ce côté.

A la fin du même mois toutefois, l'occupation de Trente par les Autrichiens donna lieu à une nouvelle alerte dans une direction un peu différente; tout en s'avançant au Sud-Ouest, ils firent au Sud-Est une démonstration sur Bassano, Feltre et Bellune. Cette menace sur les lignes de communication de l'armée d'Italie, alors en Autriche, parut à Napoléon assez inquiétante pour qu'il crût devoir ordonner (20 juin) au Ministre de la Guerre Caffarelli, rentré depuis peu dans le Royaume, de rassembler un petit corps d'armée, muni d'artillerie, pour refouler les insurgés : déploiement de forces que rendit inutile le général d'Azémar en les prenant à revers par le Pusterthal et en les forçant d'évacuer leur conquête.

Une autre cause d'inquiétude pour le gouvernement et les populations provenait des côtes de l'Adriatique. Les Anglais, s'y étant ménagé des intelligences avec les partisans du Pape, y poursuivirent pendant le mois de mai une sorte de guerrilla maritime dont l'activité se porta d'abord au Nord sur la Romagne. Sous la protection de deux vaisseaux de ligne en observation devant Rimini, ils débarquèrent à Cesenatico (2 mai), après une courte canonnade, une bande de 200 hommes armés, repoussés ensuite par les gendarmes et les douaniers. Le 10, ils recommencèrent la même tentative à Magnavacca devant Comacchio. Ils

ne réussirent qu'à jeter l'alarme dans tout le département ; le préfet fit battre la générale et rassembla en hâte quelques volontaires, en attendant les troupes de ligne demandées à Milan. Après la Romagne, les Marches connurent les mêmes anxiétés. A la fin de mai, une bande formée en territoire napolitain se dirigea sur Ascoli, à l'extrême frontière, où le préfet du Trento dut à son tour faire l'office de général en chef pour la repousser. Le mois de juin fut marqué par une descente de 600 hommes près de Recanati, par le bombardement de Pesaro, dont le vice-préfet s'enfuit en hâte à Fano, et enfin par la découverte à Fermo d'un complot qui conduisit à l'arrestation de 13 personnes, pour la plupart ecclésiastiques.

Le fâcheux effet de ces alertes était encore aggravé par les fausses nouvelles dont la diffusion semblait, dans cette guerre comme les précédentes, la ressource et la consolation des adversaires du régime. La bataille d'Essling, dont l'éloignement exagérait la portée, leur fournit notamment l'occasion d'annoncer, tantôt la capitulation de toute l'armée française, tantôt la mort du Vice-Roi à la tête de ses troupes. — Au même moment, celui-ci se signalait heureusement par des succès assez continus pour faire oublier ses premiers revers. Laissant à sa droite Macdonald aller occuper Trieste et prendre Laybach, il poussait droit devant lui et conduisait le gros de ses forces de Pontebba sur Villach, à travers les défilés alpestres formés par la vallée de la Fella. Il enlevait successivement une série d'ouvrages placés sur sa route (forts de Predal et de Malborghetto, retranchements de Tarvis), au prix de combats acharnés (16-18 mai) auxquels la division Fontanelli et la Garde Royale prirent une part assez brillante pour qu'il se soit écrié, d'après un témoignage français : « Voyez mes Italiens ! Si je n'avais eu qu'eux à Sacile, je n'aurais pas essuyé l'humiliation d'une défaite ! » Poursuivant une marche que son adversaire ne cherchait plus qu'à retarder, il entrait le 21 mai à Klagenfurth, infligeait le 25 à Saint-Michel une sanglante défaite à la division autrichienne Jellachich, qui revenait au Tyrol, et faisait le 27

sur le Semmering sa jonction avec la Grande Armée. 25.000 prisonniers, 60 canons et 10 drapeaux, tel était le bilan final de sa contre-offensive. Bien qu'il dût à Napoléon une partie de ses avantages, son état-major, dont il était fort aimé, ne lui en attribua pas moins tout le mérite. On racontait, dans les cercles de la cour, comment l'Empereur en le voyant arriver lui aurait adressé, contrairement à son habitude, ce compliment : « La rapidité de votre marche est étonnante. Aucun de mes maréchaux n'en aurait fait autant ».

Avec les nouvelles de ses succès parvenaient à Milan les manifestations ordinaires de l'éloquence officielle. C'était d'abord une proclamation à l'armée d'Italie commençant par la phrase fatidique : « *Soldats, je suis content de vous* », contenant l'énumération des résultats obtenus et des trophées conquis, et se terminant par l'évocation de la fière devise de la Couronne de Fer : « *Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche* ». C'était le lendemain (28) le 13e *Bulletin de l'Armée d'Allemagne,* où les Italiens se voyaient félicités d'avoir montré, lors de la récente invasion ennemie, le même patriotisme qu'on aurait pu attendre des habitants de l'Alsace, de la Normandie et du Dauphiné : hyperbole qui les faisait eux-mêmes sourire, et qui suivait une phrase assez énigmatique pour les rendre songeurs : « Les peuples d'Italie marchent à grands pas vers le dernier terme d'un heureux changement ». Ces expressions prenaient un caractère d'actualité particulièrement brûlant au lendemain du jour ou un décret impérial (17 mai) consacrait la disparition définitive des derniers vestiges du pouvoir temporel du Pape. Un peu plus tard enfin (16 juin), Napoléon, répondant à une adrese de félicitations du Sénat de Milan, exprimait sa satisfaction de voir enfin la Péninsule « réunie sous les lois » et de reconnaître la valeur déployée par les soldats italiens « sur les bords de la Baltique, de l'Ebre et du Danube ».

La part prise par les troupes italiennes à la seconde partie de la campagne allait, presque aussitôt, justifier ces éloges. Après sa jonction avec l'armée d'Allemagne, le prince Eugène en avait été

à nouveau détaché (5 juin) pour aller observer, entre Comorn et Presbourg, celle de l'archiduc Jean et la tenir éloignée du théâtre principal des opérations. Il remporta sur elle, le 14 juin, devant la petite forteresse de Raab, une victoire à laquelle l'anniversaire de Marengo et de Friedland devait prêter comme un reflet de légende. Si la bataille, disputée avec acharnement, se termina par la prise de fortes positions et de 3.000 prisonniers, elle avait été engagée un peu imprudemment sur un terrain difficile, compromise un instant par des assauts prématurés, gagnée ensuite par l'arrivée et les conseils de Macdonald, arrêtée enfin avant l'exploitation complète du succès par les ordres d'Eugène, devenu aussi timide à la fin de la campagne qu'il avait été imprudent au début. Dans les furieux combats livrés au commencement de la journée, autour de positions qui changèrent cinq ou six fois de mains, les Italiens de la division Saveroli (successeur de Fontanelli) montrèrent une solidité digne de vieilles troupes et à laquelle leur chef suprême rendait hommage en ces termes : « J'ai vu un passage de ligne de la division italienne : la première ligne en déroute a traversé la seconde et pas un homme de la seconde n'a été ébranlé. » Severoli était d'ailleurs au nombre des blessés et son principal lieutenant Bonfanti avait eu deux chevaux tués sous lui.

C'était la première fois peut-être que les soldats italiens faisaient leurs débuts dans une grande bataille et sur la scène de la grande guerre. Elles retombèrent, presque aussitôt après, dans cette sorte de fatalité qui les avait jusqu'alors destinés aux besognes secondaires. Tandis que le Vice-Roi, ayant complété sa victoire par la prise de Raab (24 juin), était rappelé auprès de Napoléon pour la décision finale de la campagne, il recevait l'ordre de laisser la division Severoli, réduite à 4.000 hommes, devant Presbourg, où sa présence empêcherait l'archiduc Jean d'aller rejoindre son cousin l'archiduc Charles ; une autre division italienne, celle de Rusca, qui avait jusqu'alors guerroyé dans le Tyrol, restait en réserve autour de Klagenfurth pour y garder les lignes de communication. Ce furent donc surtout des

Français qui prirent part sous les ordres d'Eugène à la bataille de Wagram ; l'élément italien n'y fut représenté que par deux régiments de cavalerie isolés, qui fournirent des charges brillantes, et par la Garde Royale, dont un détachement concourut avec la Garde Impériale française à former le carré au centre duquel fut placée la tente impériale la veille et le soir de la bataille. « Les vélites et les grenadiers à pied se font remarquer par leur excellente tenue », pouvait-on lire queques jours après dans le 29e *Bulletin de l'Armée d'Allemagne.*

Peu après (12 juillet), l'armistice de Znaim permettait à l'armée d'Italie de compléter la récapitulation générale de ses trophées et d'y inscrire, depuis son départ de l'Adige, un total de 36.700 prisonniers, 12 drapeaux et 79 canons de campagne. Ces brillants résultats étaient sans doute l'œuvre de son chef suprême. Au moins pouvait-on reconnaître à Eugène, à défaut des éminentes qualités militaires dont le parait la flatterie, le mérite, moins éclatant pour un homme de guerre, plus appréciable peut-être chez un Chef d'Etat, d'avoir maintenu parmi ses troupes une discipline d'autant plus remarquée qu'elle représentait une exception dans l'armée. En parcourant ses cantonnements, le futur maréchal de Castellane, alors aide-de-camp de l'Empereur, ne pouvait dissimuler son émerveillement d'y trouver des villages intacts, des poules et des oies circulant librement dans les fermes, tellement ce spectacle contrastait avec la dévastation du reste du pays.

Les grands événements qui terminaient la guerre n'avaient pas tardé à être connus et salués par une explosion d'allégresse à l'intérieur du Royaume. Le 14 juillet, la nouvelle de Wagram était apportée à Milan par le chambellan Cicogna, qui arrivait des champs de bataille en passant par la Suisse, avec une lettre du Vice-Roi pour sa femme ; le 20, c'était un officier d'ordonnance de l'Empereur, venu de son quartier général, qui annonçait l'armistice, bientôt célébré par un Te Deum à San Lorenzo (25). Dans la plupart des villes de province où des courriers spéciaux portèrent aussitôt ces heureux messages, eurent

lieu de bruyantes manifestations publiques avec sonneries de cloches, lecture des dépêches officielles dans la rue, cortèges en plein air, cris répétés de « Vive Napoléon ». Si l'enthousiasme extérieur était le fait des partisans déclarés du régime, la masse indifférente ne pouvait s'empêcher de s'y associer pour fêter la fin probable d'un inquiétant cauchemar. Cette joie fut d'ailleurs de courte durée, car au même moment parvenait à la capitale, sous la forme de sourdes rumeurs, la nouvelle d'une insurrection rurale beaucoup plus sérieuse que les mouvements de mai, parce qu'elle tenait à des causes intérieures au lieu d'être provoquée par des excitations étrangères, qu'elle éclatait au cœur même du Royaume au lieu d'en troubler seulement la périphérie, et qu'elle présentait aussi un caractère de spontanéité et de généralité particulièrement dangereux pour l'ordre public. La guerre étrangère faisait place à un commencement de guerre civile.

VI.

L'inopportunité même de cette révolte, condamnée à un insuccès certain par les victoires napoléoniennes, en montre avec évidence la spontanéité. L'origine n'en eut rien de politique. Au début des hostilités, la levée anticipée de certains impôts, notamment de la taxe personnelle, la diminution des revenus agricoles par l'avilissement des produits du sol, enfin les difficultés des transactions par la raréfication du numéraire avaient produit dans les campagnes un malaise économique, et par suite un mécontentement croissant. Par une coïncidence fâcheuse, le 1er juillet marquait la date où devaient entrer en vigueur certaines innovations édictées par la loi des Finances votée dès le 27 mars précédent. Pour trouver à tout prix de nouvelles recettes, le Ministre des Finances Prina avait imaginé de donner à la machine fiscale de ces « tours de vis » qui représentaient le remède ordinaire aux embarras du Trésor et la désolation des classes pauvres. D'une part il étendait à toutes les communes de

plus de 3.000 habitants le régime de l'octroi, restreint d'abord aux villes dites « murées ». D'autre part, afin d'atteindre également la consommation dans les campagnes, il en frappait les principaux objets, à leur source même : les vins à la cave, les alcools à la fabrique, et enfin le pain, le plus indispensable à tous, à sa fabrication ; à cet effet, chaque quintal de blé porté au moulin pour être transformé en farine, était passible d'un droit de 80 centimes. Comme le contrôle n'en était possible qu'au prix de formalités compliquées, cette taxe devenait aussi vexatoire aux meuniers qu'incommode à leurs clients ; elle paraissait d'autant plus odieuse qu'elle portait sur la nourriture du pauvre. et qu'elle devait éprouver des populations entières.

Dans une atmosphère déjà chargée d'inquiétude, la brusque application en fit l'effet d'une étincelle tombant sur un baril de poudre. Le 1[er] juillet, certains propriétaires, prévoyant l'explosion de la colère populaire, croient prudent de la prévenir, en acquittant la nouvelle taxe à la place de leurs fermiers. Ailleurs les meuniers tentent d'y échapper par la grève et ferment leurs moulins ; mais des attroupements menaçants les contraignent aussitôt de les rouvrir. Ces premières échauffourées fournissent aux réfractaires, déserteurs et contrebandiers répandus dans les campagnes, l'occasion de grouper, de gré ou de force, les protestataires en bandes armées dont ils prennent le commandement. Au début, ils se bornent à surveiller les moulins, et obéissent à une sorte de mystérieuse consigne, dont on entend souvent retentir le mot d'ordre sur les bords de l'Adige : « Qui vive ? La faim. » Plus tard, et par la contagion du désordre inévitable en pareil cas, ils s'attaqueront aux édifices publics, bientôt après aux propriétés privées et, en étendant leur action sur plus de neuf départements à la fois, donneront les apparences d'une révolte politique et organisée à ce qui n'est en réalité qu'une jacquerie rurale et anarchique. Il est a remarquer en effet que le clergé tout entier, si puissant pourtant et si mal disposé dans certaines régions, s'abstint de participer au mouvement (sauf deux curés du Bolonais, qui furent fusillés) ;

qu'on n'y vit figurer ni propriétaires, ni membres des classes dirigeantes, mais seulement de pauvres diables, égarés par des meneurs ; qu'il fut enfin impossible de découvrir dans leur conduite ni leurs mobiles aucune trace d'un plan préconçu, d'opposition de principe au gouvernement établi, et même (sauf dans le Nord) d'excitations étrangères. Ce qui montre enfin avec évidence le caractère exclusivement économique de la révolte, ce fut la répartition de ses ravages, un peu arbitraire à première vue. Elle devait épargner en effet : et la Valteline, qu'animait pourtant un vigoureux esprit d'insubordination, mais où l'application de l'impôt avait subi un ajournement; et les Marches, nouvellement annexées et travaillées par une sourde fermentation religieuse, mais où les paysans étaient déjà habitués à une taxe qui existait sous l'ancien régime ; et, enfin la Lombardie elle-même, où les populations n'avaient pas à en souffrir, tirant leur principale nourriture du riz et du maïs. Le Bolonais et le Ferrarais, au Sud du Pô, et, au Nord, le Polésine, les départements de Bacchiglione (Vicence), de l'Adige (Vérone) et du Mincio (Mantoue), enfin les districts de la lisière des Alpes, telles furent les seules régions atteintes par la sédition.

Il faut mettre tout à fait à part la dernière, parce que les troubles dont les localités des Alpes vénitiennes donnèrent le signal en juillet étaient dus en grande partie à l'irruption de bandes armées venues du Tyrol. Ce fut le cas tout le long de la frontière autrichienne, notamment à Pontebba (17 juillet), où la présence d'un détachement français tint en respect les assaillants ; à Bellune, que le Préfet de la Piave dut abandonner pour la troisième fois de l'année (13 juillet), mais où il rentra le surlendemain à la tête de quelques troupes ramassées à Feltre ; à Bassano enfin, qu'un sous-préfet énergique sut également préserver d'une attaque. Ce fut dans le Bacchiglione et principalement autour de Vicence, chef-lieu du département, que le mouvement prit le plus d'extension et peut être étudié comme le type de toutes les autres agitations. Le 2 juillet, l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs provoque chez les meuniers et les débiteurs de vin une agita-

tion qui s'étend, le 5, aux autres habitants, le 7 aux villages de la banlieue, et qui aboutit au pillage de la maison d'un conseiller de préfecture. Le même jour, on apprend que la petite ville de Schio, située au pied des montagnes, vient d'être envahie par une troupe de Tyroliens, grossie bientôt de tous les vagabonds du pays, arborant un drapeau aux armes des Habsbourg, et que le comte de Leiningen, son chef, semble destiner à couper la ligne d'opérations de l'armée opérant en Allemagne. Le lendemain (8), d'autres bandes formées sur place et sous une inspiration différente, s'assemblent au cri de : *Mort aux Jacobins !* et sous les plis de l'ancien drapeau vénitien, avec l'effigie de Saint-Marc. Quel que soit le mobile de leur rébellion, tous les insurgés s'accordent pour saccager les édifices et brûler les papiers publics, notamment ceux de l'état civil et de l'enregistrement, briser les écussons royaux, molester les personnes et les familles réputées napoléoniennes, et remplacer les sous-préfets, aussitôt incarcérés, par un simulacre de gouvernement provisoire.

Enhardis par ce succès, ils poursuivent la même besogne à Thiene, et se présentent le 9 devant Vicence, où va se jouer la partie décisive de leur courte campagne. Le peuple des faubourgs semble les attendre et la ville est dégarnie de troupes : mais le préfet, secondé par un procureur général de même trempe, ne perd pas la tête, fait sonner le tocsin, organise la résistance, rassure les habitants par la fermeté de son attitude, trouve 8 jeunes gens de bonne famille pour grouper autour d'eux 70 volontaires, et repousse les insurgés (11), dans un bref combat qui leur coûte une trentaine de morts. Cet échec laisse le temps d'arriver à un corps de 600 Français qu'envoya immédiatement le Ministre de la Guerre Caffarelli (13). C'est un jeu pour une troupe régulière de dégager Vicence et de reprendre Schio. L'insurrection est domptée de ce côté; l'impôt sur la monture lui a fourni une occasion de rallier des partisans, mais elle a dû son développement éphémère à une intervention extérieure.

Il en fut tout autrement dans le reste du Royaume, et tout d'abord dans la Polésine, c'est-à-dire dans le long rectangle dont

les cours parallèles de l'Adige et du Pô dessinaient les deux grands côtés. Dans cette région, des bandes armées, formées aussitôt après le 1er juillet, dépourvues de tout appui extérieur, mais protégées contre les poursuites par la nature marécageuse du terrain, visitèrent à quatre reprises (5-7-9-17 juillet) le bourg de Badia, théâtre des mêmes excès qu'à Schio, et entrèrent également par surprise dans la petite ville de Rovigo (7 et 8), centre du pays ; elles tournèrent leur ardeur de pillage contre les magasins de la communauté juive, et en furent à la fin chassées par la réaction des habitants, que l'énergique impulsion d'un prêtre amena à se ressaisir, après le premier moment de surprise : exemple qui entraîna le lendemain la résistance d'Adria à une tentative du même genre.

L'insurrection, propagée avec la rapidité d'un incendie, avait éclaté en même temps au Sud de Pô, dans l'Emilie. Elle y suivit le même développement qu'au Nord, en commençant par la formation de bandes de 20 ou 30 hommes. Elle resta sporadique et transitoire dans le Modénais (département du Panaro), où le préfet, un moment investi dans Modène par 6.000 paysans armés, put les disperser en leur annonçant un ajournement provisoire du nouvel impôt; dans la Romagne (Rubicon), où la même nouvelle arrêta fort opportunément le soulèvement à sa naissance ; dans les montagnes de Reggio (Crostolo), où l'irritation populaire se tournait surtout, faute de villes à piller, contre les douaniers et les gendarmes. Ce fut au centre de la région, dans le Bolonais et le Ferrarais, que l'alerte fut la plus vive et la plus justifiée. Le 7 juillet fut une journée d'angoisse pour les habitants de Bologne, effrayés déjà par les bruits de jacquerie parvenus des campagnes, et qui virent tout à coup surgir une troupe armée devant les portes. Le préfet ordonne de battre la générale, fait rassembler 2.000 Gardes Nationaux, découvre par hasard un vieux canon, aussitôt porté sur la promenade de la Montagnola et pointé un peu au hasard, mais dont la décharge suffit à déconcerter l'attaque. Le péril écarté de la ville n'est que déplacé, car, après s'être heurtés à Occhio-Bello sur le Pô

à un détachement de gendarmerie, les insurgés, dont le nombre grossit sans cesse, se dirigent sur Ferrare (9 juillet) que gardent seulement 40 Français convalescents, 40 gendarmes, 18 douaniers et quelques Gardes Nationaux. Cette petite garnison subit pendant une huitaine (9-16), sinon un siège en règle, au moins un blocus étroit, que la fréquence de ses sorties ne parvient pas à rompre et qui détermine en ville un commencement de famine.

Telle est donc la situation au commencement de juillet. La rébellion est partout contenue, mais elle n'est nulle part domptée, car les foyers semblent s'en rallumer aussitôt après avoir été éteints ; ils forment, entre la frontière de la Toscane et celle du Tyrol, comme une chaîne ininterrompue qui menace d'isoler la Lombardie de la Vénétie, et par suite de l'armée. Par un singulier caprice de la destinée, cet impôt sur la moûture qui devait sauver, après 1870, l'existence financière du second Royaume d'Italie, commençait donc, un demi-siècle auparavant, par compromettre l'existence politique du premier.

Pour comprendre le caractère tragique de la situation au début de juillet, il ne faut pas perdre de vue qu'à cette date la nouvelle de Wagram n'est point encore parvenue en Italie, et que toutes les forces actives du Royaume sont en Autriche. Si elles s'y trouvent retenues, soit par une défaite, soit même par la prolongation des hostilités, quel obstacle s'opposera aux progrès de l'insurrection ? Est-il encore temps de la désarmer par des concessions ? Les projets fiscaux qui en ont été l'origine, n'en sont plus que le prétexte. Faut-il compter sur les Gardes Nationales pour en venir à bout ? Quel secours espérer de ces soldats improvisés, dont la levée ajoute une nouvelle cause de mécontentement à tant d'autres, et que paralyse dans leur action la crainte héréditaire de se compromettre en cas de retour de fortune. « On ne peut se dissimuler, écrit pour résumer l'état des choses un pénétrant observateur, le consul de France à Venise, le sort de l'Italie dépend du sort de la Grande Armée; l'insurrection sera générale si elle éprouve un revers; elle n'est que partielle maintenant... Si les armées de S. M. sont victorieuses, l'é-

pouvante sera générale et peu de troupes suffiront pour rétablir l'ordre ; mais le moment est pressant, il serait dangereux de laisser à ce peuple le temps de s'organiser. »

Un avenir très prochain allait démontrer la justesse de ces précisions : la nouvelle de Wagram, parvenue à Milan le 14 juillet, et connue dans la province le lendemain, suffit, d'après un témoignage contemporain, pour « électriser » les partisans du régime, leur inspirer une « joie convulsive », et pour rendre aux autorités militaires une confiance qui leur permit de rétablir l'ordre en quelques jours avec de faibles forces, dont le Ministre de la Guerre, Caffarelli, était venu en personne coordonner les mouvements. Schio fut repris au Nord par 500 hommes de la garnison de Vérone, le Panaro pacifié au Sud par un détachement tiré de celle de Mantoue, la Polésine nettoyée à l'Est des bandes qui l'infestaient par le général Peyri, à la tête de 300 soldats seulement. Ferrare fut enfin débloqué par un petit corps d'expédition du général Grabinski, venu de Bologne.

Il ne restait plus qu'à donner des sanctions à la victoire de l'ordre. Partout où elles passaient, les colonnes mobiles lancées à la poursuite des insurgés procédaient à des arrestations en masse ou à des exécutions sommaires, les maisons des chefs étaient livrées aux flammes et les prisonniers au jugement de commissions militaires établies à Mantoue, Legnago, Bologne. Beaucoup furent fusillés ou guillotinés. Si la répression fut impitoyable, parfois un peu aveugle, il faut rendre cette justice à Eugène qu'il s'efforça, au moins à distance, d'en tempérer la rigueur. Après s'être déclaré « bien peiné » d'apprendre ces petites révoltes, il recommandait à Milan de n'en point châtier au hasard les auteurs, d'épargner les « égarés » et de réserver les sévérités de la justice pour les meneurs, surtout pour ceux qui avaient dirigé l'incendie des monuments publics : recommandation que l'entraînement des représailles ne permit de suivre sans doute qu'à moitié. A la fin de juillet, 600 inculpés étaient déjà sous les verrous : un mois après, Eugène en déclarait le nombre « véritablement effrayant ». Quand il s'en fit présenter la ré-

capitulation définitive, il put constater que le chiffre total se montait à 2.675, et que si sur ce nombre 1324 avaient été relâchés faute de preuves et 513 régulièrement acquittés, il y avait eu 150 condamnés à la peine capitale et 125 aux travaux forcés. C'était presque le bilan d'une bataille.

Le remède n'eût pas été trop radical si le Royaume eût acheté à ce prix le retour complet de sa tranquillité. Mais l'emploi de la force n'était efficace que dans les régions et dans la mesure où il pouvait être permanent. « Dès que l'armée part, remarquait à ce propos le Ministre de la Guerre Caffarelli (1er août), les paysans pillent les caisses publiques; là où la morale n'est pas un frein pour le peuple, la force seule peut lui en imposer ; et la vue d'un soldat fait plus d'impression que toutes les exhortations. »

Le calme fut donc rétabli d'une façon durable partout où le gouvernement pouvait promener facilement des uniformes, notamment sur le littoral de l'Adriatique, où les rebelles étaient d'ailleurs découragés pour n'avoir pas trouvé l'assistance attendue des croisières anglaises, et dans la région de Vicence, où la révolte du Tyrol avait amené une forte concentration de troupes. Par contre, l'agitation se maintint pendant plusieurs mois encore dans deux régions moins facilement accessibles à la force armée : dans certains districts marécageux des embouchures du Pô, et surtout dans les montagnes du Modénais, où l'on signala pendant tout l'hiver des actes de brigandage, des agressions à main armée, des insultes aux écussons royaux, et même dans certaines localités (Samoggia, Scandiano, Casagrande) des batailles en règle livrées aux gendarmes. La prolongation de ces troubles finit par inquiéter l'Empereur. Après avoir envoyé inutilement de Naples à Bologne un corps de 4.000 hommes pour les réprimer (septembre), il finit par demander à Eugène (23 novembre) « des mesures efficaces pour les faire disparaître ». Celle qui lui fut proposée et qui était une amnistie aux déserteurs produisit sans doute peu d'effets immédiats, car en janvier 1810 le brigandage retrouva un regain d'activité dans le Reno, où il

fallut un blocus militaire pour en isoler le principal foyer; mais à partir de cette date, il perdit sa gravité de crise aiguë pour retrouver son caractère de maladie chronique, dont la persistance représentait pour le pouvoir un embarras plutôt qu'une inquiétude.

VII.

A la fin de la guerre, les préoccupations officielles se portaient encore sur un autre objet. Le Royaume d'Italie se trouvait intéressé aux affaires du Tyrol, non seulement par les périls du voisinage, mais encore par les sacrifices exigés de lui pour les terminer. Après Wagram, Napoléon avait jugé nécessaire un gros effort militaire pour soumettre définitivement cette province, dont la cour de Vienne venait de rappeler ses commissaires. Si le maréchal Lefebvre en fut chargé dans le Nord, ce fut à des chefs et à des contingents italiens que la tâche devait être confiée au Sud. Avec des corps détachés de la Grande Armée et partis de Villach, le Général Rusca remonta de l'Est à l'Ouest la vallée de la Drave, avec l'espoir de donner la main à Fiorella qui marchait sur Roveredo à la tête de détachements tirés des dépôts. L'échec du premier devant Lienz (6 août) entraîna la retraite du second sur Vérone et l'avortement de cette manœuvre convergente.

Ce premier revers détermina l'Empereur à s'engager, contrairement à ses habitudes, dans la voie des concessions. Dans une proclamation destinée à une large publicité, il offrit aux insurgés le respect de leurs vieilles traditions, et même leur réunion au Royaume d'Italie, s'ils voulaient abandonner toute idée de retour à la Maison d'Autriche. C'était justement le point sur lequel il les trouvait intraitables. Il se décida donc à revenir à l'emploi des armes, au moyen des troupes appelées précédemment de Naples à Bologne et passées sous le commandement du Général Peyri. Cette nouvelle tentative n'eut pas plus de succès que la précédente ; elle fut marquée à partir du 15 sep-

tembre par une série d'offensives que les deux adversaires prononcèrent tour à tour dans la vallée de l'Adige, sans que les Italiens pussent parvenir jusqu'à Botzen, ni les Tyroliens jusqu'à Trente. Ceux-ci reprirent même l'avantage en octobre dans la vallée de la Drave, où ils menacèrent Villach. Il devenait évident que le Tyrol ne pourrait être désormais soumis que par une campagne en règle, dont Napoléon s'occupait de régler les détails le jour même où il signait la paix de Vienne (14 octobre).

VIII.

Pendant que le bruit des armes retentissait encore dans le Tyrol, les négociations pour la paix se poursuivaient à Vienne, avec une lenteur qui ne laissait pas que d'inspirer quelques inquiétudes à Milan. La politique impériale y avait déjà causé tant de surprises que pour ne pas en éprouver de nouvelles, les imaginations étaient toujours en éveil pour en deviner ou même en devancer les projets. Dans la première quinzaine d'octobre, le bruit se répandit dans la capitale lombarde qu'à la paix le Royaume allait perdre son Vice-Roi et peut-être même son existence politique. Malgré l'imprécision de cette information, l'alerte fut assez durable pour persister après l'arrivée des courriers apportant la nouvelle de la paix (19 octobre), et au milieu même des réjouissances officielles destinées à en célébrer la conclusion (22-23); elle ne fut pas étrangère à l'envoi à Paris d'une délégation de sénateurs qui, tout en félicitant l'Empereur, devaient chercher à pénétrer le secret de ses intentions. Lorsqu'il les reçut à Fontainebleau (25) il les rassura en leur déclarant qu'il n'entendait pas toucher dans le moment à l'état territorial du Royaume et qu'il attendrait pour le faire un nouveau voyage dans la Péninsule.

En attendant la réalisation de cette dernière promesse, dont le sort devait être celui de beaucoup d'autres projets impériaux, le public applaudissait aux déplacements des grands personnages ou aux mouvements de troupes qui rendaient sensible à ses

yeux le retour à l'état de paix. Il avait vu d'abord rentrer dans les villes de province la plupart des garnisons, parties six mois auparavant pour la guerre. Le 14 novembre arrivait à l'improviste à Milan le prince Eugène, voyageant incognito pour faire une surprise à sa femme. Il ne devait guère avoir que le temps de jeter un coup d'œil rapide sur la marche de l'administration; il eut aussi, pendant son court séjour à s'occuper d'une assez singulière affaire, assez curieuse à rappeler pour montrer jusqu'à quel point allait la vigilance impériale. Pendant son séjour à Vienne, un homme de lettres français, réfugié à Milan pour raisons politiques, et d'ailleurs placé sous la surveillance de la police, avait cru faciliter sa rentrée en grâce en publiant (20 septembre), une *Histoire de la Campagne de S. A. I. le Prince Eugène en* 1809, où il exaltait au delà de toute mesure, par un rapprochement avec ceux de l'Empereur, les talents militaires du Vice-Roi. Napoléon en ayant eu connaissance, en prit quelque ombrage et demanda des explications à son beau-fils, qui dut prescrire une enquête, désavouer son maladroit apologiste et faire saisir tous les exemplaires de l'ouvrage écrit à sa louange. Presque aussitôt après, il recevait à Monza, où il était allé prendre quelque repos, l'ordre de se rendre incontinent à Paris, où les affaires du divorce réclamaient sa présence. Il se mit en route si brusquement (2 décembre) qu'il n'eut pas le temps d'aller à Milan souhaiter la bienvenue à la Garde Royale, revenue la veille. Partie le 18 octobre de Neustadt près de Vienne, cette troupe d'élite avait parcouru 24 étapes, coupées par un long séjour à Villach, pour venir faire sa rentrée dans la capitale; elle y trouva en arrivant les mêmes manifestations triomphales qui avaient salué deux ans auparavant le retour de la division Pino : réception et harangues par le préfet, défilé dans les rues et sous le balcon où se tenait la Vice-Reine, banquets militaires, spectacle de gala, profusion d'illuminations et déluge de poésies de circonstances. Au sortir de ces réjouissances officielles, les Gardes d'Honneur reçurent des permissions pour aller porter dans leurs familles le récit de leurs exploits.

IX.

Si la guerre n'était plus qu'un souvenir, elle devait entraîner certaines conséquences postérieures à la conclusion officielle de la paix. Le jour même où il signait le traité de Vienne, Napoléon prescrivait à Eugène de procéder à l'occupation des provinces illyriennes et à la soumission du Tyrol. Il allait résulter de cette double opération une perte et un gain de territoire pour le Royaume d'Italie.

Avec la Vénétie, le traité de Presbourg (1805) avait enlevé à l'Autriche deux provinces isolées sur l'autre rive de l'Adriatique, mais précieuses à posséder comme voies d'accès vers la péninsule balkanique. C'étaient l'Istrie, c'est-à-dire la presqu'île comprise entre les golfes de Venise et du Quarnero, et plus bas la Dalmatie, étroite lisière de côtes et d'îles s'étendant jusqu'aux bouches du Cattaro. Ces deux territoires, enclavés encore dans des provinces turques ou autrichiennes, avaient été en 1805 rattachées au Royaume d'Italie, le premier administrativement, le second militairement, bien qu'ils en fussent séparés par la mer.

Cette organisation toute provisoire ne devait pas survivre à la guerre de 1809. Frappé de plus en plus par la nécessité de se mettre en contact avec l'Empire Ottoman pour y combattre l'influence anglaise, Napoléon conçut le projet grandiose d'écarter complètement l'Autriche de toutes ses provinces voisines de l'Adriatique (Dalmatie-Istrie-Trieste-Fiume-Croatie-Carniole), et d'en former une sorte de marche militaire soumise à sa domination directe, et dont le gouvernement serait confié à un de ses meilleurs lieutenants, le maréchal Marmont. S'il évitait de les incorporer directement à l'Empire, c'était (d'après Gaudin), pour se ménager la possibilité d'en faire un objet d'échange pour le jour où il se déciderait à rétablir la Pologne et à enlever encore à l'Autriche la Galicie. Quelle que fût la réalité de ces projets lointains, il semblait difficile de maintenir la Dalmatie et l'Istrie politiquement séparées de la nouvelle communauté politi-

que dans laquelle elles allaient se trouver enclavées. Le Royaume d'Italie devait donc perdre ces deux annexes de valeur d'ailleurs très inégale. La première n'avait jamais été pour lui qu'une colonie lointaine, habitée par une population étrangère, et dont la possession nominale ne lui avait apporté que des sacrifices en hommes et en argent. Tout au contraire, l'Istrie, quoique séparée de son ancienne Métropole par une solution de continuité territoriale, était italienne de race, de religion et de civilisation, et formait un département semblable aux autres. (Elle se trouvait ainsi dans la même situation que de nos jours la province de Prusse par rapport à l'Allemagne.) Aussi le prince Eugène, sur les sollicitations de ses ministres, s'était-il hasardé (4 janvier 1810) à demander de la garder à défaut de Trieste, en considération de sa richesse en sel et en bois de construction. Cette demande, d'ailleurs trop tardive, était sans espoir et devait rester sans effet. Napoléon y avait répondu par avance (11 novembre-18 décembre) en faisant ressortir aux yeux des Italiens les avantages d'une combinaison qui, d'une part les libérait de la concurrence du port de Trieste, et d'autre part éloignait de leur territoire les frontières de son Empire, et par suite le théâtre d'une guerre future.

Ce raisonnement ne devait point leur paraître convaincant, car ce qu'ils regrettaient dans l'Istrie, c'était précisément la perte d'une espérance autant que d'un territoire. Leurs voies d'agrandissement vers l'Ouest se trouvaient désormais fermées, comme deux ans auparavant elles l'avaient été à l'Est par l'annexion de la Toscane et de Rome. Tant que les territoires limitrophes de Trieste et de la Croatie appartenaient à l'Autriche, ils pouvaient attendre d'une guerre heureuse la possibilité d'en acquérir au moins un morceau. Du jour où cette perspective leur échappait, ils se sentaient enserrés entre l'Isonzo et la Sesia, entre les frontières du Piémont et de l'Illyrie, comme entre deux murailles dont il leur serait désormais impossible de prévoir le recul avant un avenir lointain.

X.

Au moment même où ils éprouvaient cette déception, ils allaient recevoir, sans l'avoir demandé d'ailleurs, le Tyrol méridional de la générosité impériale. Etait-ce pour eux un dédommagement suffisant ? Ils n'auraient pas perdu au change si la valeur d'un territoire se mesurait à son étendue et à sa population; l'Istrie n'avait que 89.000 habitants et le Tyrol n'en comptait pas moins de 264.000; de plus, la possession devait en porter jusqu'à la limite naturelle des Alpes les frontières politiques du Royaume. Mais c'était une région pauvre, dont la population, habituée au joug séculaire de l'Autriche, avait toujours vécu à part de la vie italienne et ne s'y rattachait que par le seul lien de la langue. De plus, cette annexion, comme c'était d'ordinaire la règle dans la dernière période de l'Empire, survenait à l'improviste ; et si elle n'était point célébrée comme un succès, c'est qu'elle apparaissait comme une surprise.

Napoléon y avait préludé, ainsi qu'on l'a vu précédemment, en ordonnant à son beau-fils, le jour même du traité de Vienne, d'aller occuper et soumettre définitivement la province dont la révolte tenait depuis quatre mois ses armes en échec. Les mesures militaires ordonnées et exécutées pour en venir à bout eurent cette fois un effet aussi rapide que complet, car la paix avec l'Autriche permettait de diriger contre les Tyroliens une offensive concentrique de grand style, plus efficace que les précédentes par la puissance de ses moyens d'action. Ils se virent assaillis à la fois : au Nord par 20.000 Bavarois, dirigés sur Innsbrück ; à l'Est, par 20.000 Franco-Italiens, acheminés de Villach sur Brixen, par la vallée de la Drave ; au Sud, par les 6.000 soldats du général Vial, remontant celle de l'Adige vers Botzen. Incapables de faire face à tant d'ennemis, ils durent bientôt reconnaître l'inutilité de leur résistance ; au bout d'un mois (22 novembre), Napoléon croyait pouvoir annoncer, un peu prématurément peut-être, leur soumission comme un fait accompli. On sait quel triste épilogue eut leur révolte sur le sol italien.

Surpris au sommet du Brenner (27 janvier) leur chef, André Hofer fut conduit à Mantoue (5 février), traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort sur l'ordre impératif de Napoléon, et enfin exécuté à l'aube du 20 février. Il est assez curieux de constater que, traité en « brigand » par le monde officiel pendant ce court séjour dans le Royaume, il avait dû à son héroïsme et à sa légende la curiosité et même les sympathies du monde féminin.

Deux mois avant qu'il ne tombât sous les balles du peloton d'exécution, Napoléon avait jugé opportun de « terminer les affaires d'Allemagne » et de régler le sort des Tyroliens. La solution la plus simple eût été de les rendre à la Bavière après les avoir désarmés. Bien que le gouvernement de Munich se fût, pendant les quatre années de sa domination, révélé incapable de les comprendre et de les bien gouverner, bien qu'il eût été cause de leur révolte par son aveuglement à leur imposer l'uniformité de son sytème d'administration, Napoléon se résigna à lui rendre la partie septentrionale du pays, par embarras de pouvoir la donner à d'autres; il recommanda seulement par un scrupule assez rare dans sa bouche à cette époque de sa carrière, de leur accorder une organisation à part, une autonomie provisoire qui les empêcherait de trop regretter au début le temps des Habsbourg. Il n'en était pas de même du Tyrol italien, sur le versant méridional des Alpes. L'Empereur ne voulait à aucun prix laisser entre des mains trop débiles pour le garder un territoire compris dans les limites naturelles de l'Italie, dont l'extrémité s'avançait jusqu'à quelques lieues de Vérone, dont la rébellion avait pendant la dernière guerre compromis les opérations de son armée et la tranquillité politique de ses sujets. Il résolut donc, pour des raisons stratégiques autant que politiques, d'annexer tout ce territoire à son Royaume jusqu'à la ligne de partage des eaux, qu'il semblait au premier abord confondre avec la limite des langues, de manière à s'assurer les débouchés du Pusterthal sur Brixen. Quand il eût englobé cette voie naturelle d'invasion dans les provinces illyriennes, il crut pouvoir se montrer moins exigeant

envers le Roi de Bavière, toujours possesseur en droit du Tyrol, et qu'il fallait ménager comme allié et comme père de la princesse Augusta. Par un traité négocié et conclu à Paris (28 février 1810), ce souverain cédait au Royaume d'Italie, non seulement tout le Trentin proprement dit, mais encore le territoire situé au Sud d'une ligne qui tournait en demi-cercle autour et à quelques kilomètres de Botzen, laissant à ses états, d'une part à l'Ouest la haute vallée de l'Adige avec Meran, d'autre part à l'Est celle de l'Eisach avec Brixen. Cette frontière semblait assez artificielle, puisqu'elle ne concordait ni avec celle des races, restée plus au Sud, ni avec celle des versants fluviaux, située plus au Nord. Aussi Napoléon, qui l'avait peut-être déterminée un peu vite, ne tarda-t-il pas à en apercevoir les imperfections : et six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il proposait (3 novembre 1810), sans d'ailleurs donner suite à ce projet, de la reculer jusqu'au Brenner par une nouvelle amputation du territoire bavarois. Telle qu'elle avait été fixée par le traité et telle qu'elle fut ensuite précisée par une commission mixte italo-bavaroise, elle était assez sérieusement étudiée pour pouvoir servir, un siècle plus tard, de base à l'une des demandes de cession présentée par l'Italie à l'Autriche au début de la Grande Guerre, comme condition de sa neutralité.

Après avoir décidé cette annexion, et exprimé par acquit de conscience le vœu de la voir satisfaire les Italiens, l'Empereur la regarda comme une affaire dont il n'aurait plus à s'occuper et laissa à son beau-fils le soin d'en régler les détails. Elle présentait cette particularité d'avoir eu lieu par la voie diplomatique, à la suite de négociations à l'amiable avec un pays voisin; elle ne donna lieu ni à une grande manifestation politique, ni à une proclamation souveraine. Le traité du 28 février fut simplement annoncé au Sénat (13 avril), puis rendu public et exécutoire (pour le 10 juin) par un décret impérial (28 mai), qui destinait le Tyrol à former un nouveau département, portant le nom de Haut-Adige, avec Trente pour chef-lieu, et quatre sous-préfectures (Botzen, Cles, Roveredo, Riva).

Il ne restait plus qu'à faire rentrer cette nouvelle acquisition dans l'uniformité administrative du Royaume. Ce fut l'objet d'une série de mesures qui présentèrent les mêmes caractères et la même succession qu'en d'autres circonstances analogues : tout d'abord désignation (18 mai) d'un Commissaire spécial, le conseiller d'Etat Smancini, pour faciliter, dans les premiers temps, la transition d'un régime à un autre, à l'aide des anciens fonctionnaires ; puis, en même temps que la nomination d'un préfet (23 juin), promulgation en bloc, à quelques jours d'intervalle, des lois constitutionnelles, sociales, judiciaires, militaires, des codes et des règlements administratifs qui régissaient le Royaume (15-30 juin). En août, le Gouvernement étendait cette œuvre d'assimilation au régime économique, ecclésiastique et communal, et procédait aux nominations des principaux magistrats et fonctionnaires des finances, ainsi qu'à la première composition de conseils départementaux et municipaux. Le 1er octobre enfin tombait, avec l'ancienne ligne de douanes, la dernière séparation qui isolât encore le Tyrol du Royaume.

La fusion morale de ses habitants avec ceux des anciens Départements présentait plus d'importance encore, mais aussi plus de difficultés. Bien que leur loyalisme traditionnel envers la Maison d'Autriche fût plus développé parmi les Allemands que parmi les Italiens, ceux-ci n'avaient pas vécu sous son sceptre et partagé ses destinées pendant plusieurs siècles sans se sentir rattachés à elle, au moins par les liens de la tradition. Telles étaient pourtant leurs habitudes de passivité, en cette période de résignation au fait accompli, qu'ils ne parurent pas éprouver, comme c'eût été le cas de nos jours, l'impression d'un déracinement en changeant de souveraineté. Leurs préoccupations et leurs regrets parurent avoir pour seule mesure le taux de leurs nouvelles charges fiscales. D'autre part, la présence parmi eux de quelques éléments purement allemands de race et de langue (dans les districts de Botzen et de Cles) soulevait un problème qui se posait pour la première fois dans la courte histoire du Royaume d'Italie. N'allait-il pas rencontrer au Tyrol l'hostilité de ce principe

des nationalités qui cherchait alors sa forme définitive, et qui devait prendre au cours du siècle un si redoutable développement ? Il ne parut même pas avoir à éprouver cette inquiétude; et si son administration rencontra des critiques, l'origine ne lui en fut pas opposée comme un grief, et les rares protestations qu'inspira l'attachement à la race et à la patrie allemande n'eurent que la valeur de manifestations isolées, même de curiosités ; elles seraient restées ignorées si elles n'avaient été complaisamment exhumées, un siècle plus tard, par les tenants du pangermanisme irrédentiste du Tyrol. La seule difficulté à laquelle donna lieu l'annexion des populations allemandes parut être celle que la différence de langues introduisait dans leurs rapports courants avec l'administration. Après avoir paru ignorer ce problème pendant deux ans, le Gouvernement finit par en reconnaître l'importance et le résolut par un décret royal signé à Monza, le 24 septembre 1812. L'Italien restait en principe la langue officielle, mais dans les districts de Botzen et de Cles l'emploi de l'allemand était toléré pour les actes notariés et devant la magistrature locale, tandis que les publications officielles devaient être faites dans les deux langues.

L'annexion du Tyrol, par laquelle l'Empereur déclarait achever « le système de son Royaume d'Italie » marque en effet le terme de son développement territorial. Au moment de sa fondation en 1805, cet état comptait 3.783.100 habitants répartis sur 4.586.000 kilomètres carrés : cinq ans plus tard, en 1810, sa population montait à 6.703.000 âmes et sa superficie à 8.404.000 kilomètres carrés. L'une avait augmenté de 43 p. 100, l'autre de 45 p. 100, soit de près de moitié ; et ces résultats, antérieurs aux grandes hécatacombes des guerres d'Espagne, de Russie et d'Allemagne, avaient été obtenus au prix d'un effort fiscal et militaire que la protection de Napoléon avait rendu minime. En les mettant en balance avec leurs pertes en hommes et en argent, les Italiens pouvaient se dire que peu de peuples avaient obtenu à meilleur compte la résurrection, même partielle, de leur nationalité ; les gains réalisés en si peu de temps pouvaient leur

faire oublier les déceptions éprouvées en Toscane, à Parme et à Rome. Ces considérations, qui à distance se présentent naturellement à notre esprit, n'eussent été convaincantes que si les sentiments des peuples se déterminaient par des chiffres, et si le patriotisme n'avait pas, comme le cœur des hommes, des raisons que la raison ne connaît pas.

Au sortir de la guerre de 1809, la grande crise par laquelle venait de passer le Royaume comportait certaines indications précieuses à enregistrer pour son développement ultérieur. Elle avait au premier abord fait ressortir cette évidence que la domination napoléonienne était encore bien précaire, puisque l'existence en avait tenu un instant à l'issue d'une bataille, et que si Napoléon avait été refoulé sur le Rhin avant Ratisbonne ou chassé de Vienne après Essling, les Autrichiens seraient rentrés à Milan aussi facilement qu'en 1799, et l'écroulement du Royaume d'Italie aurait suivi, à dix ans de distance, celui de la première Cisalpine ; c'eût été d'ailleurs le sort de tous les établissements napoléoniens hors de France. — Ce n'était là qu'un aspect des événements, et cette première impression, obscurément ressentie par tous, laissait place à des constatations plus rassurantes. A y regarder de près, à comparer surtout les deux guerres de 1805 et de 1809, on pouvait apercevoir quels progrès en force et en solidité avait accomplis, d'une année à l'autre, un Etat créé de la veille, et auquel on ne pouvait demander la consistance des anciennes monarchies européennes. En 1805, quelques centaines de soldats italiens avaient assisté en comparses aux opérations poursuivies sur leur sol par une armée française ; cette fois, 20.000 d'entre eux avaient pu concourir à la défense de leur patrie et déployer sur les champs de bataille de la Vénétie et du Danube des vertus militaires qui étaient pour beaucoup une révélation. Sans doute une redoutable insurrection rurale venait au dernier moment de compromettre à la fois la confiance et la sécurité publiques ; mais le Royaume avait au moins résisté assez longtemps à cette épreuve, avec ses seules forces, pour attendre le secours des victoires napoléoniennes. Si l'invasion

étrangère enfin n'avait pas suscité de dénouements actifs en sa faveur, elle n'avait été secondée, ni par des révoltes armées, ni même marquée par des abandons bruyants ou des trahisons notoires. C'étaient là autant d'indices que le Royaume s'affermissait peu à peu par sa durée, et que, là comme ailleurs, le temps y exerçait une action dont l'impulsion napoléonienne avait pour principal effet de décupler la rapidité.

Albert PINGAUD.

LE RATTACHEMENT DE L'AUTRICHE

Les récents troubles de Vienne donnent un renouveau d'actualité à la question de l'*Anschluss* ou du « rattachement de l'Autriche à l'Allemagne ». Sous ce dernier titre le savant historien qu'est M. Auerbach vient de publier un ouvrage (1) qui présente un historique complet de la question depuis la révolution d'Autriche en novembre 1918 jusqu'à nos jours. Nous y renvoyons le lecteur pour tout ce qui concerne l'avant-dernière phase du problème ; dans la présente étude on a simplement voulu insister sur les nombreuses objections que l'on peut faire au rattachement sans oublier les arguments qui peuvent être présentés en faveur de cette inquiétante solution.

Mais, avant d'aller plus loin, il est très intéressant de rappeler qu'au lendemain des événements de 1848 la situation de l'Autriche dans la Confédération Germanique avait soulevé une question qui n'est pas sans quelque analogie avec celle qui se pose aujourd'hui.

En effet le Prince de Schwarzenberg, qui avait entrepris de galvaniser l'Autriche et dont la politique devait, comme l'on sait, triompher en 1850 à Olmütz, proposa en cette même année 1850 à la Diète de Francfort de faire entrer les possessions non-allemandes de l'Autriche dans la Confédération Germanique (2).

(1) Chez Berger-Levrault, 1927.

(2) V. à ce sujet le très intéressant article que publia en 1867 dans la Revue d'Histoire diplomatique le Baron Adolphe d'Avril.

Le moment paraissait d'autant plus encourageant que la Prusse avait profité des mouvements de 1848 pour faire admettre par la Diète dans la Confédération Germanique ses provinces de Posnanie, de Prusse Orientale et de Prusse Occidentale.

Mais le 5 mars 1851 le Gouvernement français, par une note signée du baron Brenier, ministre des Affaires étrangères du Prince-Président, protesta à Vienne contre l'initiative de Schwarzenberg, où il voyait avec raison une violation de l'Acte général de Vienne de 1815 qui avait constitué la Confédération sans y admettre ces provinces non-allemandes. La proposition autrichienne, disait cette note, amènerait, si elle était adopté, *un accroissement dangereux de puissance* et *pour l'Autriche* et *pour la Confédération Germanique,* et romprait l'équilibre européen tel qu'il avait été envisagé en 1815. Ne croirait-on pas, en lisant la note Brenier, assister aux polémiques actuelles sur l'*Anschluss ?*

Le Prince-Président avait dû approuver d'autant plus volontiers Brenier qu'il rêvait déjà de l'unité italienne ; et il devait se dire que celle-ci serait plus difficile à réaliser si le royaume Lombardo-Vénitien entrait dans la Confédération Germanique.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre de Palmerston joignit sa protestation à celle du futur Napoléon III, et l'Autriche dut retirer sa proposition, ce qui amena la Prusse à battre elle aussi en retraite et à retirer de la Confédération en 1851 les trois provinces qu'elle y avait introduites en 1848.

Il n'empêche qu'en 1859 François-Joseph, se prévalant cette fois de l'Acte *final* signé à Vienne en 1820 entre les Confédérés allemands et les autorisant à invoquer l'appui les uns des autres pour la défense de leurs territoires non-allemands, lança une proclamation invoquant l'appui de la Confédération contre la France et le Piémont, ce qui détermina la Prusse à mobiliser et ce qui amena Napoléon III à s'arrêter à Villafranca.

I.

Passons aux événements contemporains et reconnaissons d'abord que, si l'Autriche-Hongrie, telle qu'elle était constituée avant la guerre, ne tenait aucun compte de la doctrine des nationalités, elle formait en revanche un Etat fortement organisé, tant au point de vue économique qu'au point de vue militaire. Par suite, en effet, de la variété des produits et des ressources des divers pays qui relevaient de la couronne des Habsbourg leur agglomération réalisait une entité économique se suffisant parfaitement à elle-même. D'autre part, sa capitale, située loin des frontières, était difficile à atteindre par l'ennemi, et la chaîne des Alpes, dont elle tenait au Brenner les deux versants, couvrait l'Autriche-Hongrie vis-à-vis de l'Italie, tandis que les Carpathes et le glacis de la Bukovine formaient sa ligne de défense vers l'Est. Il ne lui manquait, comme l'a dit le comte de Saint-Aulaire, dans une conférence à la Société d'Histoire diplomatique, que la volonté de vivre une vie politique indépendante; aussi la direction de l'Allemagne, qu'elle a si longtemps subie, devait-elle finir par lui être funeste.

Une fois l'Empire dualiste écroulé, la question d'Autriche se posa de nouveau et immédiatement. Les aspirations nationales des pays non-allemands de la couronne habsbourgeoise se trouvant réalisées par le traité de Saint-Germain, la doctrine des nationalités ne manqua pas d'être aussitôt invoquée par les provinces allemandes des Habsbourg. Et si la nouvelle Constitution de Weimar, qui organisait le Reich allemand en une sorte de république fédérative, n'osa pas admettre les représentants de l'Autriche allemande au Reichstag, elle leur ouvrit du moins le Conseil d'Empire du Reichsrath par son article 61, 2°, qui était ainsi conçu :

« L'Autriche allemande recevra, après son rattachement au Reich allemand, le droit de participation au Conseil d'Empire avec un nombre de suffrages correspondant à sa population.

Jusque-là (c'est-à-dire jusqu'à son rattachement) les représentants de l'Autriche auront voix consultative. »

Il est superflu de remarquer que par cet article l'Allemagne violait, au lendemain même du Traité de Versailles, l'article 80 de ce traité par lequel elle s'engageait à « respecter strictement l'indépendance de l'Autriche ».

Aussi les alliés se hâtèrent-ils de protester, et l'Allemagne dut signer un protocole par lequel elle déclarait nul le paragraphe 2 de l'article 61, ajoutant qu'il ne serait remis en vigueur que si le Conseil de la Société des Nations, « en accord avec l'article 80 du Traité de Versailles », consentait au rattachement de l'Autriche ; et, en effet, comme nous le verrons plus loin, cette dernière hypothèse est malheureusement prévue par l'article 80 du Traité de Versailles.

Au fond, et comme l'a remarqué M. Marcel Dunan, dans la *Revue de Paris* du 15 septembre 1927, la pensée des Allemands apparaissait assez clairement dans cette affaire : ils voulaient s'annexer les 6.000.000 d'habitants et les 80.000 kilomètres carrés de l'Autriche pour remplacer les six millions de Polonais, d'Alsaciens-Lorrains et de Danois, occupant ensemble exactement 80.000 kilomètres carrés, que leur enlevait le Traité de Versailles.

II.

L'Allemagne a donc renoncé, officiellement mais provisoirement, dès 1919, au rattachement de l'Autriche ; mais la question est restée posée et n'a pas cessé d'être discutée dans la presse des deux pays. En faveur du rattachement, on fait valoir les avantages que l'Autriche, dépourvue de charbon et de mille produits de première nécessité, ne manquerait pas de tirer de son incorporation au vaste Empire d'Allemagne ; en effet, avec son sol montueux et peu fertile, l'Autriche, telle qu'elle est, semble pouvoir redouter une vie économique difficile, et l'on a pu la

comparer avec assez de raison à une Suisse dans laquelle Zurich aurait deux millions d'âmes.

Le grand argument des *rattachistes* est tiré d'ailleurs de l'esprit du traité de Versailles et du principe des nationalités qui a inspiré ce traité. Mais les négociateurs de 1919, après avoir proclamé ce principe et l'avoir appliqué en Pologne, en Bohême, en Roumanie, se sont vite aperçus qu'il n'était pas applicable partout, et ils ont dû se rabattre sur le respect des minorités qu'ils ont, faute de mieux, solennellement inscrit dans le *covenant*. En effet, comment donner une satisfaction complète à la doctrine des nationalités, alors que dans les Balkans les races sont tellement mêlées que l'on voit par exemple, sur les bords du lac d'Ochrida, trois villages Koutzo-Valaques enclavés au milieu d'une nombreuse population de Grecs et de Bulgares, qui se répartissent les autres villages des bords de ce lac ? Et même en Europe occidentale ne voit-on pas des populations hétérogènes se disputer tel district de la Hongrie ou de l'Autriche ? On a donc dû, en 1919, se borner à assurer à ces groupements ethniques, dont on ne pouvait faire des Etats, le respect de leur religion, de leur race et de leur langue.

Mais, objectent les partisans du rattachement, on n'avait pas affaire en Autriche à un îlot ethnique, mais bien à six millions d'Allemands, limitrophes des soixante millions d'autres qui sont en Allemagne. Il est facile de répondre qu'un empire de près de soixante millions de Germains, enclavant la Tchéco-Slovaquie et bordant sur plus de cent lieues la frontière italienne, aurait constitué une menace formidable pour la paix de l'Europe centrale. D'ailleurs un Etat n'a pas forcément pour sujets tous ceux qui parlent sa langue principale et officielle ; et c'est ainsi que l'on voit certaines populations de langue française faire partie, non pas de la France, mais de la Belgique, de la Suisse ou de l'Italie.

Malheureusement les *rattachistes* ne peuvent pas seulement invoquer l'*esprit* du Traité de Versailles ; le *texte* de ce Traité a voulu aussi, on se demande pourquoi, leur laisser quelque

espoir. C'est ainsi que l'article 19 déclare que « l'Assemblée de la Société des Nations peut, de *temps à autre*, inviter les membres de la Société à procéder à une nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde ». De là l'intérêt de l'Allemagne à faire partie de la Société des Nations.

Et l'article 80 du même Traité va plus loin : après avoir obligé l'Allemagne « à respecter stristement l'indépendance de l'Autriche », il déclare *in fine* que « cette indépendance sera inaliénable *si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des Nations* ». Cette disposition est répétée textuellement par l'article 88 du Traité de Saint-Germain, signé par les alliés avec l'Autriche, lequel dispose lui aussi que « l'indépendance de l'Autriche est inaliénable si ce n'est du consentement du Conseil de la Société des Nations. » Ici l'on renonce à l'approbation de l'Assemblée, mentionnée par l'article 19. S'il s'agit de mettre fin à l'indépendance de l'Autriche, le consentement du Conseil suffira. C'est là une raison pour l'Allemagne de désirer un siège dans le Conseil.

Heureusement le Traité de Versailles contient un article de nature à contrarier l'effet possible de l'article 80 *in fine*. C'est l'article 5 du *Covenant* qui dispose que « les décisions de l'Assemblée ou du Conseil sont prises *à l'unanimité* des membres présents ». Or, il est superflu de démontrer que, même si le représentant de l'Allemagne assiste à la séance, jamais la proposition de rattachement de l'Autriche ne réunira l'unanimité des membres du Conseil.

III.

Une proposition de ce genre ne manquerait pas, en effet, de soulever quantité d'objections dont nous allons essayer d'énumérer au moins les principales.

Et d'abord l'on peut objecter aux partisans du rattachement

que celui-ci, sauf la réserve formulée *in fine* par ces textes, est interdit par l'article 80 du Traité de Versailles et par l'article 88, 1°, du Traité de Saint-Germain.

Une autre difficulté, non insurmontable, il est vrai, que les *rattachistes* auraient à vaincre, proviendrait, d'après un article publié cette année par le *Neues Wiener Tagblatt*, du fait qu'il est malaisé de fusionner deux Etats fédératifs, comme le sont l'Allemagne et l'Autriche.

Mais d'abord il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas en présence de deux Etats fédéraux de même nature. En effet, si en Allemagne les Etats fédérés ont conservé la gestion de la plupart de leurs affaires locales, l'Autriche est plutôt une réunion de provinces autonomes et non d'Etats, la plupart des affaires intérieures ressortissant au Gouvernement de Vienne. C'est ainsi qu'en Autriche l'agriculture, les forêts, l'hygiène, etc., relèvent de Vienne, tandis que les Etats allemands ont conservé dans leurs attributions les affaires de ce genre. En réalité, les provinces autrichiennes, qui n'ont que de très rares attributions législatives, mais qui ont, il est vrai, leurs délégués au Conseil fédéral autrichien comme si elles étaient des Etats, tiennent le milieu entre l'Etat confédéré allemand et la province prussienne, qui envoie elle aussi ses représentants du Conseil d'Etat de Prusse, mais n'a aucune attribution législative.

Donc ce n'est pas son statut quelque peu fédératif qui empêcherait absolument l'Autriche d'entrer dans le Reich allemand où elle occuperait de par sa population le troisième rang, après la Prusse et la Bavière, et où elle offrirait simplement à l'observateur des provinces plus autonomes que les provinces prussiennes. Il n'a jamais été question, d'ailleurs, pas même au temps de l'article 61, 2°, de la Constitution de Weimar, de faire entrer chaque province autrichienne comme un Etat distinct dans le Reich, dont le nombre des Etats se trouverait ainsi augmenté de moitié. D'autre part, les « pays » autrichiens qui ont abandonné leurs privilèges de jadis au Gouvernement de Vienne ne seraient pas fondés à les reprendre en cas de fusion.

Cependant les partisans du rattachement en Allemagne se rendent compte de la nécessité de dorer la pilule à une ex-capitale de l'importance de Vienne, et il a toujours été entendu qu'en cas de fusion elle serait la « deuxième capitale » du Reich.

En dehors de la fusion on peut d'ailleurs concevoir, et l'on a envisagé, une autre hypothèse, celle d'une union réelle plus ou moins étroite entre le Reich allemand et l'Autriche.

Cette deuxième hypothèse peut, à son tour, se subdiviser. Ou bien l'on met en commun les affaires extérieures, militaires, postales, douanières et monétaires, et alors il faudra établir, au-dessus des deux gouvernements fédéraux, un gouvernement de l'Union ; mais, dans ce cas, il ne resterait guère d'attributions au Gouvernement du Reich allemand qui est moins centralisé que l'Autriche ; et puis, l'on conçoit malaisément que les représentants de 60 millions d'Allemands puissent traiter sur un pied d'égalité ou de quasi-égalité dans l'union avec les représentants de six millions d'Autrichiens.

Ou bien l'on se borne à une union douanière ; mais celle-ci, comme naguère le Zollverein, ne pourra pas en rester là. Elle entraînera une politique extérieure commune, un budget douanier commun, et l'on retombera bientôt dans la première hypothèse, dont nous venons de signaler les inconvénients. La seule solution possible, à plus ou moins brève échéance, en cas de rattachement, c'est donc que l'Autriche tout entière devienne le troisième Etat du Reich.

Mais la principale objection au rattachement, et celle-ci paraît insurmontable, c'est la menace qu'un Reich austro-allemand ferait peser sur les Etats voisins. En effet le Reich ainsi porté à 70 millions d'âmes serait limitrophe de l'Italie sur plus de 500 kilomètres et il arriverait jusqu'à 25 lieues à peine de l'Adriatique ; il encerclerait presque entièrement la Tchéco-Slovaquie qui deviendrait sa vassale économique ; enfin il serait limitrophe de la Hongrie et de la Yougo-Slavie et tenté par suite de

reprendre cette « poussée vers l'Orient » qui amena l'Autriche à provoquer la dernière guerre.

Nous disons qu'il y a là une objection insurmontable; et, en effet, on ne voit pas quelles compensations on pourrait offrir à la Tchéco-Slovaquie pour son encerclement ou à l'Italie pour la substitution du Reich austro-allemand à l'Autriche sur sa frontière nord-est. On a répandu, il est vrai, dans quelques journaux, le bruit d'une offre faite éventuellement par l'Allemagne à l'Italie d'une extension au delà du Brenner. Mais quel intérêt l'Italie, qui a déjà dû absorber 300.000 Allemands pour arriver au Brenner, aura-t-elle à annexer de nouveaux et nombreux Allemands pour avoir les deux versants des montagnes vers le nouveau Reich ? Elle acquerrait ainsi des difficuttés intérieures en créant chez elle un irrédentisme allemand, et ne réduirait pas de beaucoup le danger qui la menacerait au Nord-Est.

IV.

Aussi le *duce* italien s'est-il prononcé publiquement et formellement, à plusieurs reprises, contre l'idée d'une Allemagne limitrophe de l'Italie. Cela n'a pas empêché les *rattachistes* autrichiens de travailler sans bruit à une assimilation de l'Autriche à l'Allemagne, assimilation qui, comme l'a fait remarquer M. Sauerwein dans le *Matin*, constitue peu à peu un rattachement de fait. C'est ainsi que des chapitres entiers de la législation civile autrichienne, en attendant la prochaine unification totale des lois pénales des deux pays, ont été copiés sur les lois allemandes ; l'armée autrichienne a reçu les mêmes uniformes que la reichswehr ; l'entente douanière est devenue étroite, sans parler des nombreux cartels établis entre les industries allemandes et autrichiennes ; et, fait plus significatif, le tarif intérieur vient d'être appliqué aux relations postales, télégraphiques et téléphoniques entre les deux pays, pendant que les échanges de professeurs se produisent continuellement entre les

Universités de Berlin et de Vienne, qui ont d'ailleurs admis l'équivalence de leurs diplômes.

Ce travail pour ainsi dire interne ne fait qu'augmenter les craintes des Etats limitrophes. D'ailleurs, à l'opposition de ces Etats, vient s'ajouter en Allemagne même, l'opposition de certains partis. C'est ainsi que la *Gazette de la Croix*, organe de la vieille aristocratie des anciennes provinces prussiennes, fait campagne, et cela se comprend, contre le rattachement qui, amenant dans le Reich une deuxième Bavière, joindrait aux dix voix catholiques qu'a le gouvernement de Munich dans le Reichsrath, les dix voix catholiques (une pour 700.000 habitants) amenées par l'Autriche. Cela ferait au total 20 voix catholiques et sud-allemandes en présence de 26 voix prussiennes, parmi lesquelles Berlin est obligé de laisser quelques voix au Hanovre et au Centre. Certains journaux nationalistes craignent d'autre part que Vienne n'apporte dans le Reich un élément pacifiste et vont jusqu'à prétendre que le rattachement serait favorable à la politique poincariste (?). Joignez à cela qu'il ne serait pas toujours facile de concilier avec les intérêts, actuellement dominants à Berlin, de la grande industrie allemande ceux de certains produits agricoles de l'Autriche, auxquels l'Allemagne persiste, malgré l'union douanière de fait signalée plus haut, à appliquer un tarif élevé.

En Autriche, il est vrai, les principaux partis paraissent s'accorder à désirer secrètement l'*Anschluss :* les industriels y voient l'ouverture d'un marché de 70 millions d'acheteurs ; les socialistes, qui actuellement ne sont maîtres que de la ville de Vienne, l'appui du puissant parti socialiste allemand ; enfin les catholiques autrichiens rêvent la création au centre de l'Europe d'un immense Etat où ils formeraient, grâce à l'appui de 24 millions de catholiques allemands, le principal parti politique (1). Tous répètent volontiers que « leur pays est trop petit pour prospérer », et cependant leur territoire est le triple de la

(1) Chose digne de remarque : L'armée autrichienne, où bien des gens font des vœux pour le rattachement à l'Allemagne, contient des « conseils de soldats » dans tous ses régiments.

Belgique et le double de la Suisse ou du Danemark avec une population qui est de moitié plus forte que la population helvétique. Or, si on laisse de côté la Belgique qui doit sa richesse à ses mines, l'on ne peut nier que la Suisse et le Danemark sont devenus très prospères malgré le peu de ressources que leur sol leur procure, sauf au point de vue agricole.

Pour assurer cette future prospérité de l'Autriche malgré son peu de ressources économiques, on a proposé la formation d'une Confédération économique danubienne. Mais M. Mussolini a eu raison de dire dernièrement que cette solution était « définitivement enterrée », car elle se heurte à trois objections principales :

1° Et d'abord une union économique, même atténuée, de l'Autriche avec les Etats « successeurs », tendrait fatalement vers un Zollverein, d'où la méfiance de l'Italie et la répugnance toute naturelle desdits Etats successeurs, qui craindraient de voir se défaire peu à peu l'œuvre des Traités de Versailles et de Saint-Germain ;

2° Il ne faut pas oublier d'ailleurs que certains membres éventuels de cette hypothétique union danubienne ont avec des Etats non danubiens, et notamment avec l'Allemagne, la clause de la nation la plus favorisée, de sorte que l'on arriverait ainsi à reconstituer le Saint-Empire au point de vue économique et à rouvrir les Balkans au commerce allemand ;

3° Enfin, objection suprême et suffisante, l'article 88, 2°, du Traité de Saint-Germain interdit à l'Autriche tout accord, quel qu'il soit, qui pourrait porter atteinte à son indépendance déjà déclarée inaliénable par le 1°. Ce deuxième paragraphe est, en effet, ainsi conçu : « En conséquence l'Autriche s'engage à s'abstenir, sauf le consentement du Conseil [de la Société des Nations] de tout acte de nature à compromettre son indépendance, directement ou indirectement et par quelque voie que ce soit, notamment et jusqu'à son admission comme membre de la Société des Nations, par voie de participation aux affaires d'une autre puissance ».

Nous avons ainsi passé en revue toutes les objections qui se dressent et contre le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne et contre l'entrée de l'Autriche dans une union danubienne.

Que reste-t-il dès lors à faire pour mettre fin, sans risquer de troubler la paix de l'Europe, à l'agitation autrichienne contre l'état de choses actuel ?

C'est surtout la situation économique de l'Autriche qui provoque ce mécontentement que tous les partis allemands sont, comme nous l'avons dit, loin de favoriser. Il semble donc que la solution doive être cherchée dans des remèdes surtout économiques. Déjà l'article 224 du Traité de Saint-Germain interdit à la Pologne et à la Tchéco-Slovaquie, pays de mines, de faire le blocus du charbon contre l'Autriche. Cet article indique la voie à suivre ; la Société des Nations l'a indiquée aussi en favorisant avec succès le relèvement financier de l'Autriche. En soutenant les finances autrichiennes, en favorisant le tourisme en Autriche, en concluant avec le Gouvernement de Vienne des traités de commerce qui sauraient être avantageux aux deux signataires sans soulever des questions d'union douanière ou danubienne, les Puissances montreraient à l'Autriche qu'elle n'est pas trop petite pour prospérer et que Vienne peut redevenir ce qu'elle a été longtemps, c'est-à-dire l'un des premiers marchés, l'un des grands centres universitaires, et surtout l'une des principales capitales financières de l'Europe (1).

CAMILLE PICCIONI.

Paris, octobre 1927.

---

(1) Les *Débats* du 17 *et le Temps* du 20 oct. 1927 signalent déjà une sensible reprise des affaires en Autriche.

COMPTES RENDUS

An American Soldier and Diplomat. Horace Porter, (Horace Porter, soldat et diplomate américain), par Elsie PORTER MENDE, en collaboration avec Henri GREENLEAF PEARSON. New-York, Frederick A. Stokes Company, 1927.

Dans cet ouvrage, très élégamment édité avec de nombreuses photographies et un index alphabétique, Mme Mende, née Porter, nous raconte la vie de son père, le général Porter, qui fut ambassadeur des Etats-Unis à Paris de 1897 à 1905, c'est-à-dire en une période des plus intéressantes pour l'histoire de la France et des Etats-Unis. Avec une trop grande modestie, l'auteur s'excuse de ne nous présenter qu'une sorte de journal tenu, au fur et à mesure des événements, par une personne peu compétente; la vérité est que son récit, très vivant et très coloré, et en même temps fort impartial, ne peut qu'intéresser grandement le lecteur.

Le général Porter, comme beaucoup d'Américains, a été à la fois soldat, directeur de grandes affaires industrielles, homme d'Etat et diplomate ; or cette existence si variée nous est décrite entièrement par sa fille qui nous donne aussi un exposé sommaire de la généalogie de l'Ambassadeur.

L'arrière-grand-père de celui-ci, Robert Porter, s'établit en Amérique, près de Philadelphie, en 1720. Le grand-père, André, prit part à la guerre de l'Indépendance et y arriva, le premier de sa famille, au grade de général. Quant au père de l'Ambassadeur, David, il se tourna vers la politique, et fut successivement gouverneur de la Pensylvanie, député à la Chambre des Représentants et membre du Sénat fédéral.

Horace Porter, sixième fils et septième enfant du Gouverneur de la Pensylvanie, naquit en 1837, et hérita à la fois des goûts de tous ses ancêtres. Commençant par la carrière militaire, il entra en 1855 à l'école de West Point. La Guerre de Sécession le trouva capitaine ; et Grant, l'ayant remarqué, l'attacha à son Etat-Major, ce qui fut le début d'une collaboration qui devait être fort longue. A la fin de cette guerre, où il n'avait point cessé de se distinguer et où l'accroissement incessant des effectifs rendait l'avancement rapide, Porter était général. Grant, nommé en 1866 Secrétaire d'Etat à la Guerre, le garda avec lui comme *assistant-secretary;* et en 1869, lorsque Grant fut élu Président de la Confédération, il fit de son ami Porter le Secrétaire en Chef de la Présidence.

C'est dans cette situation que celui-ci démissionna, très regretté de son chef, pour s'adonner aux affaires industrielles. Agent général à

New-York de la jeune compagnie des Cars Pullmann, il donna à celle-ci une grande extension, dirigea en même temps diverses compagnies de chemins de fer, et surtout contribua grandement à répandre les lignes de métropolitain aérien (*elevated*) à New-York. Partout il se fit apprécier par sa loyauté, son expérience, et son énergie.

Il mit la popularité qu'il avait ainsi acquise au service de son ami Mac Kinley lors de la campagne présidentielle de 1896; et, lorsque Mac Kinley fut élu, il récompensa le zèle de Porter en le nommant Ambassadeur en France en 1897.

C'est là le moment intéressant de sa carrière, car il devait se trouver aux prises à Paris dès le début avec des difficultés qu'il surmonta heureusement. Les Etats-Unis venaient, en effet, de déclarer la guerre à l'Espagne; et l'opinion française se prononçait d'une manière évidente en faveur de celle-ci. Porter, nous dit sa fille, comprit qu'il devait se donner pour mission de rétablir l'entente entre les Etats-Unis et la France. Il trouva un précieux auxiliaire en M. Hanotaux, futur fondateur du Comité France-Amérique, qui prévoyait de loin les services que les Etats-Unis pourraient nous rendre un jour. Persuadé aussi de la nécessité de conserver l'amitié de l'Espagne, M. Hanotaux, avant de quitter le Ministère, suggéra au général Porter l'idée d'une médiation française, qui devait aboutir dans la suite à la signature d'un traité de paix entre les deux belligérants.

M. Delcassé, continuant la politique de son prédécesseur, maintint avec l'Ambassadeur américain les relations les plus cordiales. Mme Elsie Mende nous raconte, à ce propos, que l'Allemagne ayant pressenti M. Delcassé au sujet de la formation d'une coalition économique contre les Etats-Unis, notre ministre fit savoir au général Porter qu'il venait d'opposer à cette suggestion le refus le plus formel. Ainsi l'entente franco-américaine, si féconde dans la suite, s'affirmait, et le rêve de Porter était accompli. Sa santé commençant à décliner, l'Ambassadeur se retira en 1905.

Il devait vivre néanmoins encore quinze années, suivant avec attention les tragiques événements qui devaient bientôt se dérouler dans le monde. Peu de temps avant sa mort, il donnait à sa fille sur la Société des Nations une appréciation où se révèle l'esprit pratique de l'ancien homme d'affaires : « L'idée d'une Société des Nations est excellente », — lui disait-il, — « comme le fut celle de la Conférence de la Haye. Nous traitâmes dans cette dernière ville les mêmes questions qui vont revenir à Genève. Mais les grandes nations continueront à prédominer et à vouloir imposer leurs idées. On continuera à parler de désarmement sans cesser d'armer, à faire des discours et à s'offrir des dîners comme on le fit à La Haye. Les ententes secrètes continueront, et celui qui aura les plus gros canons imposera ses volontés. Les Etats-Unis auraient mieux fait de se tenir en dehors de cela au début... Tant que les délégués de toutes les nations ne pourront pas se réunir dans un véritable esprit de conciliation, les mots de libre détermination, de justice et de paix permanente ne seront que des mots. »

Porter mourut en 1921, et la France perdit ce jour-là un des hommes d'Etat qui lui avaient montré le plus de sympathie.

Camille PICCIONI.

Société de l'histoire des colonies françaises. — Instructions générales données de 1763 à 1870 aux gouverneurs et ordonnateurs des établissements français en Afrique occidentale, recueillies et publiées par Christian SCHEFER. Paris, au Siège de la Société, 28, rue Bonaparte

Ce volume n'est pas seulement un recueil de textes bien présentés et éclairés par des annotations qui en facilitent l'intelligence et en précisent la portée; il ne fournit pas seulement des matériaux aux historiens futurs; il ouvre dans une conclusion de plus de 80 pages des vues brèves, concises, nettes et singulièrement intéressantes sur les étapes et la portée de l'œuvre accomplie de 1763 à 1870 dans l'Afrique occidentale française. Si l'auteur se défend de vouloir empiéter sur le domaine propre des historiens et ne prétend pas dépasser « le rôle modeste d'un collecteur de textes », les réflexions qu'il communique aux lecteurs de sa conclusion parmi celles « qui lui sont venues tandis qu'il compulsait et collationnait pour tâcher, avec ou sans succès, d'éviter au moins les erreurs trop grossières » ne s'imposent pas seulement à l'attention comme des guides précieux pour les historiens futurs, mais comme de véritables vues d'historien proprement dit.

Après avoir marqué, caractérisé, en en soulignant les raisons, les quatre périodes de la traite (1763-1814), des cultures (1816-1831), du commerce (1831-1854), de l'expansion (1854-1870), M. Schefer relève que l'œuvre de la colonisation française en Afrique occidentale fut « par essence une œuvre d'Etat » et que l'Etat étant une abstraction, il convient d'ajouter que cette œuvre fut l'effet de la collaboration des « services locaux à qui les instructions étaient destinées » et des « services métropolitains qui les adressaient ». Le succès requiérait cette collaboration. Les coloniaux ne pouvaient rien sans l'appui de la métropole dispensatrice des ressources indispensables à leur action. » Quels que pussent être leur ardeur, leur dévouement ou leur génie, les agents locaux demeuraient paralysés tant qu'ils n'étaient pas soutenus. Sans eux, rien n'était possible, mais eux-mêmes ne pouvaient rien sans les ordres ou les encouragement du ministre... Les succès dépendirent constamment de la présence simultanée de ministres sachant comprendre, puis décider, et de gouverneurs capables de bien renseigner, de suggérer des solutions raisonnables, puis d'exécuter avec intelligence les ordres reçus. Or cette rencontre ne se fit pas toujours, tant s'en faut, et d'autant moins que si les ministres demeuraient libres de choisir leurs agents, les gouverneurs n'étaient naturellement pour rien dans le choix des ministres à qui ils ne pouvaient jamais non plus rien imposer.» Les ministres, de leur côté, n'étaient pas toujours libres. Ils avaient à compter avec le Parlement et avec les exigences de la politique générale. Des événements graves, même la simple menace de complications extérieures suffisaient à entraver l'accomplissement de leurs desseins. Et c'est par là que l'histoire de l'Afrique occidentale se relie non seulement à l'histoire coloniale, mais à l'histoire diplomatique et à l'histoire générale.

M. Schefer relève encore — et l'observation ne manque point d'intérêt — que c'est avec des ressources très modestes que furent obte-

nus en Afrique occidentale des résultats considérables. L'excellence des méthodes suppléa à la pauvreté des moyens. Et ces méthodes furent importées d Algérie. Elles ne furent pas empruntées aux Puissances étrangères. « La lecture des instructions successives porte à conclure que dans l'Afrique occidentale, tout comme dans l'Afrique du Nord, la France n'a constamment suivi que les inspirations de son propre génie. »

Et peut-être les méthodes françaises qu'un « écrivain anglais, très au fait des choses africaines, proposait en exemple aux autorités britanniques, ont-elles ouvert les voies où les autres Puissances devaient plus tard se précipiter ». Pour que les Européens mettent en valeur les pays africains « en s'assurant le concours des indigènes, il faut les organiser par l'instauration de l ordre dans la paix. C'est ce que les autorités françaises avaient fini par comprendre, et c'est là ce que, à la fin du second Empire, elles avaient commencé de réaliser. Seulement pour qu'il y ait ensuite colonisation véritable, il aurait fallu que des capitalistes, des chefs de cultures ou d'industrie fussent disposés à utiliser les champs ainsi ouverts à leur activité. Or les uns et les autres s'en soucièrent assez peu. Ainsi la lecture des instructions semblerait conduire à une dernière conclusion, probablement assez paradoxale. Jusqu'à la fin du Second Empire et tout au moins dans l'Afrique occidentale, le Français se serait montré peu colonisateur, tandis que l'Etat français l'aurait été au premier chef. »

Charles DUPUIS.

La Restauration de la Pologne et la diplomatie européenne, par J. BLOCISZEWSKI. professeur à l'école des Sciences politiques. Un vol. in-8°, chez Pedone, Paris, 1927.

« L'indépendance de chaque particulier est l'objet des lois de la Pologne ; et ce qui en résulte, l'oppression de tous ». Bref jugement de Montesquieu qui ne prévoyait pourtant pas la série des partages. Les déroulements de l'histoire n'ont cessé de donner raison à sa sévérité. Même en 1914, quand le bouleversement de l'Europe offrait à cette nation divisée et asservie toute chance de se ressouder, le farouche individualisme des Polonais persista. Il fallut que simultanément, des trois empires oppresseurs, deux s'effondrassent, et que le troisième non moins hostile à l'affranchissement, se suicidât, pour que de ces événements prodigieux sortit une complète restauration de la Pologne.

Pendant que se compliquait l'imbroglio de cette extraordinaire histoire, notre attention absorbée par nos propres angoisses, en ignorait la plupart des épisodes. Il était nécessaire d'en préciser les péripéties. Personne n'y pouvait réussir avec plus de profond savoir et de parfaite objectivité que l'éminent professeur de droit international. M. Blociszewski, Français de naissance, Polonais d'origine, et familiarisé mieux qu'aucun autre avec la politique de l'Europe centrale par vingt années d'enseignement à l'Académie consulaire de Vienne.

« Tous étaient disposés à profiter des circonstances, — écrit-il de ceux de sa race, — pour rendre si possible la liberté à la patrie com-

mune ; mais sur les moyens à employer et la voie à suivre, ils n'étaient pas d'accord. C'est l'inévitable résultat d'une séparation séculaire. Le temps avait malgré tout fait son œuvre... Les Polonais s'étaient habitués, dans deux fractions du moins de leurs pays mutilé, à graviter autour des centres politiques dont leur sort dépendait ». C'est qualifier en termes indulgents les terribles divergences entre *activistes*, ou partisans des empires centraux avec lesquels ils étaient prêts à une action commune, et les *passivistes* ou *neutralistes* qui attendaient de la Russie la reconstitution de leur ancienne patrie ; tous d'ailleurs également abusés par les promesses que de Vienne comme de Pétrograd on leur prodiguait d'une prochaine autonomie. Les Galiciens prenaient donc les armes avec l'Autriche, ceux de Varsovie combattaient sous le drapeau de la Russie, par conséquent contre Allemands et Autrichiens. Quant aux Polonais de Posnanie, habitués et résignés à la dure domination prussienne, ils fondaient plutôt leur timide espoir, à l'encontre des Galiciens, sur le triomphe de la Russie. De Berlin on leur parlait du « joug moscovite », tandis que M. Sazonof traitait les Allemands de « tyrans de la Posnanie ». Injures aux adversaires ou engagements de concéder un régime libéral, qu'en coûtait-il à des gouvernements uniquement soucieux d'accaparer par n'importe quel artifice les forces militaires de la Pologne ? Qu'était, par exemple, la feinte générosité de l'Autriche, formant un *corps auxiliaire polonais* qu'elle versait aussitôt dans les groupes d'armées des généraux allemands ? Ceux-ci, suivant la tradition du grand état-major berlinois, maintinrent sans cesse ces troupes étrangères sur le front et les laissèrent décimer. Le général Pilsudski en avait le commandement ; il s'indigna de l'abus qu'on en faisait et bientôt, par souci de sa popularité, se retira. Sa défection entraîna celle de ses soldats. Devant l'insuccès de leur combinaison, les empires allemand et autrichien crurent en trouver une plus ingénieuse qui leur permit « d'exploiter le matériel humain de la Pologne comme ils en exploitaient déjà les ressources industrielles et les richesses naturelles ». D'où la proclamation de l'indépendance polonaise par deux empires alliés (5 novembre 1916). Singulier engagement qui ne portait que sur les provinces enlevées aux Russes et se gardait bien d'y joindre celles que détenaient l'Autriche et l'Allemagne. Non moins étrange la promesse du Tzar : quoique dépossédé totalement, il répondait par la proclamation vraiment tardive d' « une Pologne libre dans ses limites ethnographiques et dans une union indissoluble avec la Russie ». Le désordre s'accrut encore à la suite du message du président Wilson (22 janvier 1917) qui réclamait d'inviolables garanties d'indépendance « pour tous les peuples qui ont vécu jusqu'à présent sous l'autorité de gouvernements dont la foi et les desseins sont hostiles aux leurs ». Malgré les impostures des uns et l'imprudence de l'autre, l'enthousiasme pour l'unification nationale fut unanime. Cependant le général prussien von Beseler gouvernait à Varsovie despotiquement, et, le 8 mars 1917, la révolution à Pétrograd renversait Nicolas II ; ce qui n'empêchait pas les Polonais de s'exalter, chacun suivant ses préférences, sur le prétendu affranchissement de leur pays saccagé et dévasté.

Un conseil de régence du « royaume », formé d'un triumvirat illu-

soire, eut l'air pendant un an, jusqu'en novembre 1918, de détenir le pouvoir. Toutefois, ces diverses transformations, moins factices qu'elles ne paraissaient, avaient amené les chancelleries des Alliés et en premier lieu la France à considérer que la question polonaise cessait d'être un problème intérieur russe et qu'elle devenait un problème international. Aussi un comité constitué à Paris sous le nom d'*Office polonais pour les affaires civiles en France,* se voyait-il reconnaître, en septembre 1918, une autorité politique complète sur l'armée autonome polonaise créée dans notre pays ; et même ce comité national de Paris aurait fait quelque difficulté de se dessaisir de ses pouvoirs, si n'avait commencé à fonctionner à Varsovie un gouvernement que d'une main vigoureuse dirigeait souverainement le général Pildsuski. En fait, depuis le 14 novembre 1918, l'Etat polonais était né. « Il disposait d'un territoire mal délimité, il est vrai, mais lui appartenant en propre, d'une population nombreuse consciente de sa nationalité et d'une organisation politique à la tête de laquelle se trouvait un gouvernement indépendant généralement reconnu par la naion. »

Sans l'énergie et l'audace de Pildsuski, que serait-il advenu de cet Etat ressuscité ? Quoi qu'on pense de ses opinions dont il sait d'ailleurs s'affranchir dès qu'elles risquent de nuire à la reconstitution de son pays, nul ne refusera son admiration à ce révolutionnaire patriote. Il eut à lutter contre toutes les résistances, dont celles de l'étranger n'étaient pas les plus redoutables; l'explosion de mouvements socialistes et bolchevistes, les compétitions des partis divisés contre eux-mêmes, les revendications territoriales à faire accepter à la Conférence de la paix, eussent usé ou lassé la vigueur de tout autre chef polonais. Son rôle est loin d'être terminé. L'Europe n'aura qu'à se féliciter de trouver en lui un véritable homme d'Etat ; c'est une volonté lucide qui dominera utilement, semble-t-il, l'indiscipline de ceux qui ont charge d'achever la restauration de leur patrie.

Le mérite est grand d'avoir rassemblé, analysé et classé tant de témoignages de la duplicité des empires centraux et aussi des soubresauts toujours inquiétants de l'âme polonaise. M. Blociszewski s'y est appliqué avec une méthode et une haute impartialité dont on ne saurait assez le louer.

Alfred DUMAINE.

Cette notice était imprimée déjà quand parvint la nouvelle du décès soudain de M. Blociszewski. L'Ecole des Sciences politiques où son enseignement lui valait tant de sympathies, le journal le Temps, *dont il était un des collaborateurs les plus appréciés, l'ambassade de Pologne qui l'avait accueilli comme un des meilleurs de ses nationaux ont témoigné du profond regret que leur a causé cette mort prématurée. Combien d'amis de longue date s'unissent à ces manifestations désolées!*

A. D.

Maximilien et Charlotte du Mexique d'après les Archives secrètes de l'empereur Maximilien et autres sources inédites, par le comte Egon Cesar CORTI. 2 vol. in-8°, Librairie Plon, Paris, 1927.

Dans le domaine historique, découvrir de l'inédit est une joie qui ne va pas sans risques. La satisfaction est si flatteuse que souvent le sens critique en est troublé et ne sait plus juger de l'exacte importance des trouvailles. C'est pourquoi le chercheur émerveillé de sa chance en vient à croire concluantes les nouveautés qu'il révèle : comme si les enquêtes pouvaient être jamais définitives ! Il décide donc que les travaux antérieurs sont à recommencer et qu'un récit complet s'impose, à substituer à tous les autres.

Tel paraît avoir été le cas de M. le comte Egon César Corti. Comment s'en étonner? Devant lui se sont ouvertes les archives familiales les plus intimes de la maison des Habsbourg; il en fut ébloui, comme le serait un égyptologue à l'entrée d'un hypogée jusqu'alors inviolé. Ce qu'il tirait de ces liasses de papiers secrets, c'est l'histoire de l'accession de l'archiduc Maximilien au trône du Mexique, et du règne éphémère et si tragique de l'infortuné souverain. A coup sûr, aucun fait marquant n'est plus à ajouter au pathétique de ces événements. Mais reste la psychologie des principaux personnages, dont il est toujours douteux que le mystère soit tout à fait pénétré. Duquel d'entre eux prétendrait-on reconstituer la série complète des mobiles qui ont déterminé ses actes ? A tout moment surgissent des sources d'information imprévues qui permettent de vérifier ce qui passait pour acquis, de corriger certains traits, de mieux en creuser d'autres. Mais on s'aperçoit, en même temps, combien ces prétendus secrets ont été mal gardés : presque tous les documents ont leur contre-partie ailleurs, sous forme de copies communiquées ou de correspondances interceptées. Emile Ollivier, par exemple, semble bien avoir connu, utilisé et commenté la plupart des papiers que M. le comte Corti croit avoir feuilleté le premier.

En outre, que d'appréciations sur les mêmes gens se contredisent et s'entrechoquent ! A peine le second volume de ce gros ouvrage était-il publié, voilà que paraissent d'autres documents non moins secrets, enfouis depuis plus de soixante ans dans des tiroirs de famille. Ce sont les lettres et notes d'un aide-de-camp de Napoléon III, le général Castelnau (1), chargé d'une mission de confiance au Mexique. Mais que valent lettres, rapports et notes, si le rédacteur manque de clairvoyance et de perspicacité et s'il a quelque intérêt à n'être pas entièrement sincère ? Maximilien, jusqu'à la fin, ne faisait-il pas croire en Autriche et surtout à sa mère, que la majorité du peuple mexicain le soutenait? Napoléon III exaltait la confiance de ce nouvel empereur en le leurrant de fausses promesses: la correspondance des deux impératrices, Eugénie et Charlotte, l'une et l'autre de la plus naïve inexpérience politique, les abusait réciproquement. De même, le général Castelnau, investi d'un double mandat qu'il n'était manifestement pas en état de mener à bien, avait à cœur, avant tout, de rassurer et satis-

(1) Voir les articles de M. Louis Sonolet dans la *Revue de Paris* des 1er et 15 août 1927.

faire son souverain. Vers la fin de 1866, Napoléon l'envoyait pour obtenir l'abdication de Maximilien et surveiller le maréchal Bazaine à qui le général, simple divisionnaire, pouvait au besoin retirer son commandement. Aussitôt arrivé, il ne voit les choses qu'à travers sa consigne. Il se convainc de l'incapacité de l'empereur et en trace, sans l'avoir approché, un portrait voisin du ridicule : « ni pratique ni énergique... d'un esprit si versatile qu'il ne peut se livrer à aucun travail sérieux... empruntant aux Mexicains une sorte de finasserie qui fait qu'il ne dit jamais sa pensée... Rarement un règne fut inauguré sous de meilleurs auspices et jamais peut-être déception ne fut plus prompte, plus complète et plus cruelle ». Il répète un jeu de mots dont on s'amusait là-bas : ce n'est pas un empereur que nous a envoyé la France, c'est un « empireur » (en espagnol, *emperador, empirador*). Par contre, les frivoles Viennois qui s'apercevaient à quel point l'archiduc était trompé par Napoléon, s'en consolaient en lui décernant le titre *d'archidupe*. Sur ce monarque si débile, Castelnau ne sait prendre ni influence, ni autorité, et se voit tenu à l'écart. Pour ce qui est de Bazaine, il s'indigne de ses intrigues, de ses mensonges ; mais il n'ose l'attaquer de front. Tout en déclarant que ce maître fourbe mène à leur fin l'empire mexicain et le prestige français, il le laisse en fonctions par égard pour le choix détestable de Napoléon. Si tel fut là-bas le rôle d'un parfait honnête homme, qu'en a-t-il été de tant d'autres sans conscience, ni droiture ?

Rien n'a manqué, on doit le reconnaître, de ce qui vouait à la catastrophe l'essai d'une restauration monarchique au Mexique. Dès le début de l'entreprise et jusque dans les moindres détails, le désastre fut comme préparé avec le souci de le rendre aussi complet que possible. De quelque côté que l'on regarde, on ne découvre que projets informes et plans incohérents, méfiance et déloyauté entre alliés, intrigues et délations entre compatriotes, présomption des uns, aveuglement des autres, ignorance et mensonges partout. Des nombreux acteurs du drame le moins coupable a payé d'une mort affreuse et héroïquement affrontée sa participation à l'aventure. Aucun des autres, parmi les principaux, ne s'en est tiré l'honneur entièrement sauf. Dans l'histoire du XIX[e] siècle, c'est une page affreuse, sans une excuse à invoquer.

Que d'écrivains néanmoins se sont appliqués à raconter en toutes langues la calamiteuse expédition! Chacun avait à défendre son rôle, son commandement, sa connivence dans les négociations, et Français, Espagnol, Autrichien ou Anglais, à innocenter son pays d'être entré dans l'affaire. Les accusations et les plaidoyers se sont entrecroisés. Quoique plus de deux cents ouvrages y aient été consacrés, comment, si longtemps après le dénouement, la curiosité attend-elle encore des révélations ? Peut-être est-ce parce que récemment survivait, inconsciente d'ailleurs et préservée du trépas par la démence, la femme qui, toute jeune et d'une si ambitieuse ardeur, avait poussé son mari, l'archiduc Maximilien d'Autriche, à chercher là-bas une couronne d'empereur. Et peu avant elle, avait succombé, nonagénaire, l'autre impératrice, celle des Français, sur qui pèse aussi une accablante responsabilité. Longévités extraordinaires par lesquelles l'actuelle génération pouvait se croire contemporaine d'un passé déjà lointain.

Sur la lente et confuse période des manœuvres préparatoires, les archives des Habsbourg sont particulièrement intéressantes à consulter. Bien avant que se posât la candidature de Maximilien, des Mexicains, trois ou quatre au plus, exilés en Europe par les libéraux, rêvaient de restaurer la monarchie au profit de leurs intérêts personnels. Le plus obstiné, Gutierrez de Estrada, vieux diplomate désabusé, était, depuis 1840, dégoûté du séjour dans sa patrie; il vivait confortablement à Rome, de plus en plus attaché aux principes de l'absolutisme et de la suprématie ecclésiastique. Ses desseins se rencontrèrent avec ceux d'un jeune compatriote, dom José Hidalgo qui, sans rang officiel s'était insinué dans la familiarité des souverains français. Il n'aurait peut-être pas gagné Napoléon à ses plans chimériques, si l'impératrice Eugénie ne s'était passionnée pour l'intervention. Funeste et tenace entremise féminine qui, après quatre ans de menées confuses, décida de l'envoi des troupes. Elle avait développé chez son auguste époux l'illusion qu'il entraînerait l'Espagne et l'Angleterre dans l'affaire et en garderait la direction. C'est ainsi que par des manœuvres pareilles à un complot, fut offerte cette couronne dont on croyait disposer, à la très peu clairvoyante ambition de l'archiduc autrichien.

Le hasard d'une visite faite par lui aux Tuileries où l'on en avait pris une impression agréable, fut une des causes déterminantes de ce choix. En 1856, après les victoires de Napoléon en Crimée et la naissance d'un héritier de son trône, ces éclatantes faveurs du destin avaient paru à François-Joseph mériter d'être saluées par une démarche de haute courtoisie. Il envoya donc son frère cadet porter ses félicitations à Paris. Sur ce séjour à la cour, les appréciations du jeune archiduc (il avait 24 ans) sont contenues dans des lettres intimes qu'il est très piquant de trouver reproduites ou analysées. Dans son orgueil de rejeton de la plus vieille race souveraine d'Europe et son dédain pour le monarque improvisé qu'il vient saluer, il n'a tout d'abord que sarcasmes d'une lourdeur toute tudesque, sur la famille impériale. Napoléon lui paraît « mal à l'aise en présence d'un prince d'ancienne maison », le palais de Versailles très inférieur « pour la dignité du style » au château de Schœnbrunn; les invités aux bals des Tuileries sont « d'un comique achevé » et affreuses les toilettes des femmes. Mais, le séjour se prolongeant, sa sévérité s'adoucit ; il range bientôt l'empereur « dans cette catégorie d'hommes qui, vus de près, gagnent beaucoup par leur calme, leur bonhomie et leur franchise ». C'est qu'il en a obtenu certaines déclarations qu'il se vante d'avoir par son habileté diplomatique amené son interlocuteur à formuler. Si nuageux et versatile que fut l'esprit de Napoléon III, aurait-il pourtant exprimé les opinions hasardeuses que Maximilien lui prête sur l'Angleterre, entre autres ? a-t-il donné l'assurance « qu'il avait la meilleure volonté d'aller partout avec l'Autriche la main dans la main » ? Ce langage, d'après l'archiduc, avait, « autant qu'on puisse se fier à une parole humaine, le timbre de la plus grande vérité ». Trois ans plus tard, François-Joseph vérifiait à Magenta et Solferino la justesse du jugement de son cadet.

Dans le cerveau de ce Habsbourg, plus brillamment meublé à tout prendre que la plupart de ceux de sa race, de nobles et généreuses as-

pirations soutenaient des luttes inégales contre des faiblesses de raisonnement et des défaillances de volonté. Pour aggraver ce déséquilibre, quoi de plus pernicieux que sa rancune secrete contre « l'accident de la primogéniture » qui le privait du sceptre, et, que la conviction qu'il était bien plus apte que son frère à gouverner un empire ? Mais, plus encore, ce qui l'a perdu, c'est la passion morbide pour la souveraineté qui dévastait l'archiduchesse Charlotte, sa femme ; elle surtout poussa le malheureux prince à se lancer dans l'aventure mexicaine et l'empêcha d'en sortir, quand il pouvait sans lâcheté sauver sa vie par l'abdication.

Rien de tout cela n'était ignoré : mais que d'émouvants détails, tirés du secret de ces correspondances intimes, qui réveillent l'intérêt ! Un éloge sans restriction à accorder à M. le comte Corti est de s'être astreint à rester d'une parfaite pondération dans ses jugements. De très antique race lombarde, autrichien de nationalité et d'éducation, il a des sympathies dans chacun des camps adverses. On soupçonne qu'au contraire notre pays ne lui en inspire pas. Mais il s'est maintenu dans la plus stricte impartialité.

Son entreprise, pour être menée à la perfection, aurait exigé la plénitude de talent d'un complet historien. Il a écrit son livre en allemand et selon les habitudes germaniques, sans le souci de logique et d'ordre que nous aimons. Cela rend la lecture de l'ouvrage souvent déconcertante, d'autant plus que le traducteur, hésitant entre les langues allemande, italienne et française, n'a su se décider pour aucune des trois.

Alfred DUMAINE.

Cavour et l'unité italienne, par Paul MATTER. T. III. Un vol. in-8°. Paris, Alcan, 1927.

Comme son émule allemand Bismarck, Cavour présente parmi les fondateurs d'empires cette particularité qu'il a été diplomate plus encore qu'homme d'Etat. Ce caractère de son œuvre apparait avec évidence à la marche qu'il a suivie pour la mener à bien. Lorsqu'après son arrivée au pouvoir (1852), il a réorganisé le Piémont de manière à en faire un état modèle, son premier soin n'est pas d'en étendre l'action sur les territoires voisins qu'il compte y adjoindre un jour. C'est par le détour de Sébastopol et du Congrès de Paris qu'il s'engage sur la route de Milan. Entre la période piémontaise (1852-1855) et la période italienne (1857-1859) de son activité ministérielle s'intercale une période de politique européenne, caractérisée par l'intervention en Crimée, et dans laquelle il s'efforce de jouer un rôle international pour faciliter l'accomplissement de sa tâche nationale. Et par là sa biographie semble relever de l'histoire diplomatique plus encore que de l'histoire politique. L'observation n'était peut-être pas inutile à formuler dans cette revue, et au moment où M. P. Matter vient d'achever le monument qu'il s'était proposé d'élever au fondateur de l'unité italienne.

Les trois volumes de son ouvrage se sont succédés avec une méritoire régularité. Le premier (*Avant 1848*) était consacré à la jeunesse

de Cavour, avec les années de service militaire qui l'occupent un instant, les voyages où elle se forme, les amours ou les spéculations où elle s'égare, l'existence de *gentleman farmer* où elle se fixe, et enfin les impuissantes aspirations politiques qui ne cessent de la tourmenter. Dans un second volume (1848-1856) l'auteur expose les débuts de Cavour dans la vie publique, son activité comme journaliste et comme député, son entrée au Ministère, sa nomination comme Président du Conseil, ses premiers succès comme chef de la politique sarde. Avec le troisième volume (1856-1861), nous entrons dans le vif du sujet et dans le récit de la grande œuvre dont le souvenir restera toujours attaché au nom de Cavour. L'histoire, encore insuffisamment connue en France, en est passionnante entre toutes; et l'on ne peut mieux en faire ressortir le caractère dramatique qu'en montrant comment elle se développe selon le rythme d'une tragédie classique en cinq actes. C'est d'abord (chapitres I à III du volume) un acte de préparation, au cours duquel l'action se noue par la détermination subite que prend Napoléon III de traduire en actes ses sympathies platoniques pour l'Italie, d'appeler à cet effet le premier ministre sarde à Plombières, et d'arrêter avec lui le programme d'une guerre d'indépendance contre l'Autriche. C'est ensuite la guerre d'Italie (chap. IV), dont les rapides succès sembleraient devoir conduire d'emblée la pièce au dénouement prévu s'il ne survenait une péripétie inattendue pour l'ajourner à une échéance inconnue : à Villafranca, l'Empereur se dérobe à l'accomplissement intégral du programme de Plombières, et laisse à l'Autriche, avec la possession de la Vénétie, le maintien de sa prépondérance en Italie. De là le découragement de Cavour, sa retraite de six mois (chap. V), et comme un acte d'intermittence dans le drame dont il est le protagoniste. Mais en son absence, l'impulsion qu'il a donnée au mouvement national et l'impuissance de ses timides successeurs à en tirer parti entraînent comme une inéluctable nécessité son retour aux affaires. Trois mois lui suffisent alors pour réaliser et faire accepter à l'Europe l'annexion au Piémont de l'Italie centrale (chapitre VI). A ce moment l'œuvre envisagée à Plombières semble achevée, quoique avec une légère déviation, par la constitution d'un royaume de la Haute Italie. L'action rebondit alors dans un cinquième et dernier acte (chap. VII), par l'initiative de Garibaldi, qui s'élance avec une poignée de volontaires à l'assaut d'un Royaume, et se rend maître sans coup férir de toute l'Italie méridionale. Pour faire profiter la monarchie de Savoie de ses conquêtes, Cavour a alors à prendre la résolution la plus hardie de sa carrière, et à intervenir directement à Naples, en occupant par les armes une partie du territoire pontifical. Il ne manque plus désormais à l'Italie reconstituée que Venise et que Rome. L'infatigable ministre s'occupe déjà de trouver une solution à la question romaine, quand la mort vient le surprendre (6 juin 1861) au même âge que Napoléon Ier, mais en pleine activité et en plein triomphe.

Telle est l'histoire que M. Matter a retracée d'un trait rapide et léger, en un récit dont le mouvement entraîne le lecteur et ne laisse pas un instant faiblir l'intérêt. Pour le composer, il n'a pas seulement consulté les sources imprimées italiennes, dont il possède une connaissance et donne une bibliographie très complète. Il a eu recours

aux correspondances diplomatiques conservées au Quai d'Orsay, et il a été ainsi en mesure d'apporter des précisions nouvelles sur certains points restés encore obscurs des relations de Napoléon III avec l'Italie (notamment sur les traités d'alliance franco-sardes du 26-28 janvier 1855). Dans l'ensemble son ouvrage, maintenant achevé, forme le digne pendant de celui qu'il avait consacré à la vie de Bismarck et fait honneur à l'école historique française contemporaine.

Albert PINGAUD.

La France des cinq parties du monde, par Octave HOMBERG. Un volume in-12; librairie Plon, 1927.

Voici un livre qui a l'importance et l'autorité d'un acte. L'ardeur d'un apostolat s'y unit à la rigueur d'une démonstration scientifique. M. Octave Homberg poursuit et complète ainsi son œuvre de patriote. Personne, désormais, ne pourra plus ignorer les ressources infinies que la France doit tirer des portions d'elle-même situées hors de l'Europe ; c'est-à-dire de ce que l'on nomme à tort son domaine colonial. Ces possessions plus ou moins lointaines font partie de la France et forment avec elle « un seul bloc comme un métal forgé par le fer et par le feu ». Or, dans cette France totale, ce n'est pas au sol métropolitain qu'est réservé le plus bel avenir. L'auteur l'affirme et le prouve. Sans doute, sur notre vieux territoire français, grâce à des améliorations dans la culture, des progrès dans l'aménagement des usines et la répartition du travail, on obtiendra des rendements meilleurs, mais qui ne seront pas décisifs pour notre relèvement national. Il en va tout autrement de la France coloniale avec son jaillissement de multiples et intarissables forces vives. « Seules, des terres aussi variées dans leur fécondité, seuls, des climats aussi différents peuvent nous donner les matières premières si diverses qu'exige la civilasation contemporaine ». C'est là qu'est vraiment la partie la plus sacrée de notre formation territoriale.

D'où le devoir de s'astreindre à un triple programme moral. économique et financier ; M. Homberg en trace les lignes principales dans une introduction d'une admirable hauteur d'idées et d'une netteté à entraîner toutes les adhésions. Même les plus inexpérimentés de nos gouvernants y trouveront des solutions aux graves problèmes qu'ils ont charge d'étudier. Et surtout. ils y apprendront combien il est nécessaire et urgent de remplacer les tâtonnements hasardeux et l'indolente inertie par une politique souple et cohérente. L'auteur s'abstient d'ailleurs de récriminer contre les fautes et les négligences. Il ne veut retenir que les initiatives bienfaisantes ; il ne cite les noms que de ceux qui s'acharnent à la mise en valeur de nos immenses territoires africains et asiatiques et se passionnent, comme lui, pour l'élargissement de notre prestige parmi soixante millions d'indigènes noirs et jaunes qui attendent de nous prospérité et sécurité.

De l'Afrique du Nord jusqu'au Pacifique, il passe en revue les treize annexes de notre pays ; magnifique inventaire des richesses agricoles et minières de chacune. D'abord, un historique de la conquête ou de la prise de possession, puis des premiers essais, enfin un tableau très

exact de l'état économique actuel, d'après les plus récentes statistiques. Comme il le dit, « l'histoire ne serait-elle qu'un *musée des erreurs* il est utile de ne pas l'ignorer ».

De toutes ces annexes dont même les plus infimes ne sont nullement négligeables, notre Indochine est incontestablement la plus florissante. M. Homberg se plaît à comparer les deltas du Mékong et du fleuve Rouge à deux sacs qu'un Annamite porterait aux extrémités d'une perche de bambou. Entre la Cochinchine et le Tonkin, il y a, en effet, émulation dans l'abondance de la production. Mais le riz qui pourra placer ces contrées favorisées au premier rang des pays exportateurs, n'en est pas, loin de là. l'unique culture. M. Homberg aurait droit d'être salué comme un initiateur. Dans un voyage qu'il faisait, il y a vingt ans, en Extrême-Orient, il fut frappé de la qualité des *terres rouges* qui traversent la Cochinchine et permettent d'y exploiter le caoutchouc dans des conditions exceptionnelles. Il fut des premiers à tenter la plantation des hévéas, et se convainquit du magnifique avenir d'exploitations sur le modèle de celles de Ceylan, de Java et de la Malaisie. Combien d'autres ont imité son exemple! Ils ne seront jamais trop; car nous ne produisons encore qu'une quantité de caoutchouc correspondant à peine au cinquième de nos propres besoins. Si nous parvenions à y suffire, l'Amérique, insatiable consommatrice, absorberait aussitôt le surplus dont nous disposerions.

Les mûriers poussent partout et encouragent à la sériciculture : le coton trouve sur les rives et dans les deltas des deux fleuves les terrains les plus propices; un bassin houiller au Tonkin, près la baie d'Along, offre à l'extraction du charbon des facilités peut-être uniques au monde. Richesses incalculables desquelles dépend la renaissance de la patrie. Plus souhaitables encore que ces bénéfices matériels sont les avantages moraux pour la France d'une reprise vigoureuse de l'action coloniale. « Allons-nous verser, se demande M. Homberg, dans je ne sais quel dégoût de la vie et de l'effort ? Ce n'est pas au lendemain d'une victoire achetée par tant de deuils qu'il convient de laisser éteindre le flambeau. La France doit être et doit paraître une nation qui marche, qui va de l'avant sur les routes du monde... »

Alfred DUMAINE.

Les Années fatales, Souvenirs de M. SAZONOFF. 1 vol. in-8, Payot, 1927.

Si l'importance d'un témoignage historique se mesurait surtout à la situation officielle de son auteur, peu d'ouvrages, dans la volumineuse littérature diplomatique de la guerre mondiale, devraient égaler en intérêt le volume dans lequel M. Sazonoff vient de présenter au public ses souvenirs des « années fatales ». Ministre des Affaires Etrangères de Russie au cours de la période la plus décisive de son histoire, il est resté six années (1910-1916) au poste le plus favorable pour connaître à fond les événements diplomatiques qui ont amené l'explosion ou signalé le cours de la guerre européenne. Il semble toutefois plus préoccupé d'en découvrir les horizons que d'en pénétrer les dessous et les détails. Il déclare dans son introduction avoir écrit son volume de souvenirs à Prague, sans aucun document, en vue de défendre sa politique et de dégager la responsabilité de son pays dans

la guerre mondiale. Il se défend donc de vouloir donner un récit suivi des événements dont il a été le témoin et sur lesquels il se borne à exprimer ses appréciations personnelles. Limité à ce dessein, son ouvrage n'en emprunte pas moins à son passé et à sa personnalité une précieuse valeur documentaire ; on peut regretter seulement que l'utilisation pratique en soit entravée par l'absence d'une table des matières à la fin de l'ouvrage, et même de sommaires en tête des chapitres.

Ces chapitres sont au nombre de treize, dont sept (I-VII) relatifs à la période d'avant-guerre, un (VIII) aux journées fatales de juillet 1914, et les cinq derniers (IX-XII) aux deux premières années de la lutte.

La première partie est remplie en grande partie par l'exposé des complications balkaniques qui ont eu leur point culminant dans la guerre de 1912. Elle présente une telle variété qu'elle ne se prête guère à une analyse détaillée et qu'on doit se borner à en signaler les passages les plus dignes de retenir l'attention. Ce sont d'abord, esquissés le plus souvent en quelques touches, les portraits des principaux protagonistes du drame de la guerre : souverains, comme l'Empereur Nicolas (pp. 61, 101, 114), l'Empereur Guillaume (pp. 47-53), le roi de Roumanie (p. 119); hommes d'Etat comme Izwolski en Russie (pp. 13, 19, 21), Bethmann-Hollweg et Kiderlen-Waechter en Allemagne, MM. Poincaré, de Selves, Caillaux et Delcassé en France. C'est ensuite le récit de voyages diplomatiques en France, en Allemagne et en Angleterre, avec les impressions de l'auteur sur l'orientation de l'esprit public dans ces divers pays. C'est enfin un exposé complet et instructif de la politique russe dans les Balkans au cours des deux années qui ont précédé la guerre, et des principes directeurs auxquels elle a obéi.

Avec le chapitre VIII, qui forme la partie centrale de son ouvrage, M. Sazonoff entre dans le vif du sujet en racontant les péripéties de la semaine tragique qui devait précéder de la guerre. Il les retrace, afin d'éviter le reproche de partialité, surtout avec des textes empruntés aux recueils diplomatiques anglais et allemands; il y ajoute le tableau de certaines scènes auxquelles il a assisté (par exemple pp. 218-220 son entrevue avec l'Empereur Nicolas pour lui arracher l'ordre de mobilisation), et il apporte ainsi, à défaut de révélations sensationnelles, un témoignage de plus dans le débat d'un procès déjà jugé. Si ses conclusions, venant après tant d'autres, ne peuvent se distinguer par leur nouveauté, elles ne laissent pas que d'être impressionnantes par l'autorité de son nom, comme par leur concordance avec celles d'autres hommes d'Etat également qualifiés pour les formuler avec sûreté. Elles peuvent se résumer en quelques mots. C'est bien moins à l'Allemagne qu'à l'Autriche qu'il faut faire remonter la responsabilité des initiatives d'où est sortie la guerre mondiale. Le tort des hommes d'Etat allemands a été surtout de voir venir la catastrophe sans rien faire pour s'y opposer, soit par la persuasion de sa fatalité, soit sous l'empire de cette crainte d'encerclement qui était devenue le cauchemar de leur imagination. Quant à l'Angleterre, un simple geste de solidarité avec la France et la Russie, aurait au début suffi à faire tomber toute velléité belliqueuse à Vienne et à Berlin.

Lorsque M. Sazonoff arrive à la période des hostilités, on aurait aimé à le voir retracer les manifestations de l'intense activité diplomatique qu'il a déployée dans les deux premiers mois de la guerre : ses efforts pour obtenir dès les premiers jours d'août l'intervention de l'Italie aux côtés de l'Entente ; son projet de provoquer également celle de la Roumanie par une offre de traité avantageuse ; ses efforts pour ramener à tout prix la Bulgarie par des avantages territoriaux demandés à la Serbie et à la Grèce, ses tentatives mêmes pour rendre plus active la coopération du Japon. Soit modestie, soit discrétion, soit absence de documents, l'auteur préfère passer sous silence ces diverses négociations et consacrer la dernière partie de son livre à traiter de haut, sans s'astreindre à l'ordre chronologique, certaines grandes questions soulevées par la guerre. Il montre successivement : dans le chapitre IX comment l'isolement où le peuple russe se trouva placé par la défection turque et bulgare contribua pour une large part à la démoralisation d'où devait sortir un jour la révolution ; et dans le chapitre X comment le cabinet de Pétersbourg fut amené à revendiquer la possession de Constantinople, rêve séculaire de la Russie, et à en faire accepter le principe par ses alliés. Les chapitres XI et XIII sont consacrés à l'étude de la politique roumaine, des relations avec les Tchéco-Slovaques et du problème polonais. Dans le chapitre XII enfin, l'auteur raconte, en des pages animées, comment en juillet 1916 l'arrivée de Goremykine à la présidence du Conseil l'entraîna lui-même à présenter sa démission pour ne pas s'associer à une politique qu'il réprouvait. C'est cette date qui marque le terme de ses Mémoires.

Albert PINGAUD.

La parte del l'Italia. Rivendicazioni, par Angelo GATTI. 1 vol. in-8, Mondadori, Milan 1925.

Quand bien même le dessein de l'auteur ne ressortirait pas de sa préface, le titre même et le sous-titre de son ouvrage (*La part de l'Italie — Revendications*) suffiraient à en montrer le caractère. Il l'a composé de la réunion d'un certain nombre d'articles de polémique, le premier datant de 1917 et le dernier de 1925, consacrés à commenter et le plus souvent à contredire la sévérité de certaines appréciations étrangères sur le concours apporté par l'Italie à la cause commune pendant la grande guerre. Cet effort de réfutation et de justification fait l'intérêt général du livre en même temps que son unité, car il traduit un état d'esprit assez répandu chez nos voisins pour y avoir inspiré certains mouvements de l'opinion publique et peut-être même certaines directions de la politique extérieure.

D'après l'auteur, qui a été à la fois colonel et critique militaire au *Corriere della Sera*, le rôle de l'Italie pendant la guerre a été méconnu ou défiguré à la fois par des Autrichiens, des Anglais et des Français. Les premiers ne peuvent lui pardonner sa défection du début, flétrie par eux du nom de « trahison ». Le colonel Gatti repousse cette accusation, parce qu'ils avaient eux-mêmes trahi l'esprit de l'alliance par la défiance et le manque d'égards apportés à la pratiquer, et qu'au moment décisif ils ont rendu la rupture inévitable par leur sans-

gêne à agir contre la Serbie sans consulter l'Italie, de manière à la mettre en présence d'un fait accompli. S'il se borne sur ce point à reproduire les explications officielles, il y ajoute une révélation assez curieuse, extraite de documents militaires inédits jusqu'alors : c'est que jusqu'au dernier moment les autorités militaires se préparaient à faire honneur aux engagements pris, et que le 31 juillet encore le nouveau chef d'Etat-Major Cadorna, partisan comme soldat d'une intervention aux côtés de la Triple Alliance, proposait dans un mémoire au Roi, d'envoyer en Alsace, sur le théâtre principal de la guerre, non plus trois corps d'armée comme il était convenu auparavant, mais six au moins et toutes les forces dont on n'aurait pas besoin sur les Alpes.

C'est également une critique autrichienne, mais d'ordre purement militaire, que l'auteur a à cœur de relever dans un autre chapitre. Elle provient de M. Nowak, porte-parole du maréchal Conrad de Hoetzendorf. Aussitôt après la déclaration de guerre, le général Cadorna disposait de 40 divisions, soit d'une énorme supériorité de forces sur un adversaire encore dispersé. N'a-t-il pas laissé échapper une occasion unique d'en profiter pour prendre l'offensive, entrer sans obstacle en territoire ennemi et conquérir sans coup férir ce Carso devant lequel devaient se briser si longtemps les efforts de son armée ? A cette conjecture séduisante, mais aventureuse, le colonel Gatti répond qu'une avance de ce genre était interdite au général italien par l'insuffisance de son armée et surtout par son manque d'artillerie lourde. Si sérieuses qu'elles soient, ces considérations ne paraissent peut-être pas tout à fait convaincantes comme ne tenant pas un compte suffisant de l'effet moral de la surprise.

Si les Italiens ont encouru par leur abandon l'inimitié de leurs anciens alliés, ont-ils au moins trouvé auprès des nouveaux la bienveillance et même l'impartialité auxquelles leur donnait droit leur participation à la guerre ? Chez les Anglais, un critique maritime réputé, sir Herbert Russell, leur reproche de n'avoir fait dans l'Adriatique que la petite guerre au lieu de la grande, d'avoir évité les actions d'éclat et même les initiatives hardies, en laissant à l'Amirauté anglaise le soin de mener à bien la seule œuvre importante qui y eût été accomplie, c'est-à-dire la construction d'un barrage contre les sous-marins à travers le canal d'Otrante. A ce jugement sommaire, dont la dureté semble de nature à « fouetter jusqu'au sang » l'amour-propre national, le colonel Gatti oppose une réfutation en règle. Si les Italiens se sont abstenus de grandes opérations, c'est que la nature des lieux ne s'y prêtait pas, et sur les conseils même des Anglais; ils se sont signalés néanmoins par une constante activité navale, modeste, mais utile; et enfin l'Amirauté anglaise n'a contribué guère que par des objections ou des entraves à l'établissement de l' « Adriatic Barrage », conçu et exécuté par l'action commune des marines italienne et française.

Après les Autrichiens et les Anglais, c'est avec des Français que l'auteur se voit amené à rompre des lances pour faire rendre justice à son pays. Son désaccord avec leurs publicistes et leur opinion populaire porte sur quatre points principaux : 1° *Bataille de la Marne*, à laquelle il est difficile de prétendre que les Italiens aient

pris part, mais qu'ils auraient permis de gagner « en donnant à la France une armée de plus ». Sans leur déclaration de neutralité en effet, celle-ci n'aurait-elle pas dû laisser sur les Alpes un corps d'observation d'au moins 150.000 hommes, et dont le chef déjà désigné devait être Galliéni ? Or il se trouva précisément que c'était l'effectif de l'armée de Paris, commandée par ce même Galliéni, auquel l'auteur attribue, peut-être pour les besoins de sa cause, tout le mérite de la victoire. L'apparente rigueur de ce raisonnement simpliste inspire involontairement quelque défiance, et rappelle ce proverbe que « qui veut trop prouver ne prouve rien ». Comment, en effet, pouvoir affirmer que l'armée des Alpes, destinée à un rôle passif et défensif, aurait été composée des troupes de choc envoyées sur la Marne ? 2° *Le sauvetage de l'armée serbe*. Un volume du colonel Ripert d'Alauzier en fait une œuvre presque exclusivement française, alors que la marine italienne y a une part presque égale et communément oubliée. 3° *La défense de la Piave*, dont le mérite et les responsabilités ont donné lieu à des assertions assez hasardées, suivies de mémorables controverses entre Français et Italiens. L'auteur tente de rajeunir et de vider la question par une analyse serrée des faits; et il aboutit à ces conclusions que l'arrêt sur la Piave a été, contrairement à certaines légendes, voulu à la fois par le général Cadorna et le général Foch; et que si l'armée française d'Italie n'a été engagée dans la lutte qu'au bout d'un mois, c'est que son chef en jugeait la dispersion dangereuse au milieu de troupes en retraite, et qu'il l'avait concentrée tout entière un peu en arrière, dans la direction de Brescia, où il était sollicité d'envoyer une division contre une offensive possible des Autrichiens du Tyrol. 4° *La bataille de Vittoria Veneto*, au gain de laquelle contribuèrent deux divisions françaises du douzième corps. L'auteur estime que l'importance de leur rôle y a été, dans certaines relations, l'objet d'exagérations de nature à diminuer le mérite de l'armée italienne.

Comme on le voit, c'est du côté de la France que le colonel Gatti est amené par l'accomplissement de son dessein à faire porter le principal effort de sa polémique. Malgré d'inutiles vivacités de plume, il s'acquitte de sa tâche délicate sur un ton qu'il s'efforce de conserver courtois. Il proteste de son estime pour notre pays, rappelle avoir été l'un des premiers à en prévoir le relèvement après la bataille de la Marne. Il rend hommage à la politique française qu'il déclare « admirable par la clarté des vues, la constance de la méthode, la persévérance de la volonté » (p. 128). Il résume ainsi, à la fin d'un chapitre la moralité de ses polémiques rétrospectives. « La force française, la force italienne. Il y a un lien de plus entre nous. Qui ne s'en réjouirait ? Nous avons été vainqueurs ensemble. Nous serons frères dans la paix comme dans la guerre. Comme avant, plus qu'avant... mais à égalité. » (P. 191.)

S'il convient de rendre hommage à la bonne foi de l'auteur comme à son effort d'objectivité, est-ce à dire que toutes ses conclusions doivent être acceptées ? Et est-il assuré d'avoir échappé complètement lui-même à ces préjugés nationaux dont il dénonce l'empire sur ses adversaires ? Il lui arrive parfois de relever comme un trait caractéristique de la polémique française, l'entraînement de logique, de

rhétorique ou de patriotisme par lequel elle élargit la portée d'un petit fait certain et incontestable jusqu'à en changer le caractère et à en retourner même la signification. N'est-ce point par l'effet d'une même infirmité intellectuelle qu'il se laisse souvent amener à confondre, parmi les reproches adressés aux détracteurs de son pays, le déni de justice, qui est une offense à la vérité, avec l'insuffisance d'enthousiasme qui n'est qu'une atteinte à l'amour-propre national ? Ce sont là deux griefs entre lesquels l'opinion italienne ne semble pas avoir surtout dans les derniers temps, aperçu et observé toujours la distinction nécessaire.

Albert PINGAUD.

In Francia durante la Guerra, par le colonel Nicolà BRANCACCIO. — Milan, Mondadori édit. 1926. — (Cet ouvrage fait partie de la Collection italienne de documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, publiée sous la direction de M. Angelo Gatti.)

L'auteur de ce livre, le colonel Brancaccio, fit partie de la mission militaire italienne à Paris pendant la guerre, et en fut même le chef en 1918. Il était spécialement chargé d'établir la liaison entre le service italien d'informations militaires et les services analogues des armées alliées. Ceux qui furent en relation avec lui pendant cette période en ont gardé un souvenir sympathique ; toutefois les lecteurs de son livre y remarqueront par endroits une certaine méfiance vis-à-vis de notre opinion publique ou de quelques-unes des autorités avec lesquelles le colonel fut en rapport. Il a surtout de « l'impérialisme français » une opinion qui est assez répandue à l'étranger, mais qui ne répond guère aux sentiments de la masse en France.

L'ouvrage n'en est pas moins à lire, car l'auteur a beaucoup vu et a beaucoup retenu ; et ses jugements sont souvent à méditer. Témoin celui qu'il porte sur notre esprit public, quand il dit que les Français n'ont pas plus que les Allemands la compréhension de la mentalité des autres peuples, sauf, ajoute-t-il spirituellement, que les Allemands apportent plus de discipline dans cette non-compréhension.

Il est, d'ailleurs, à l'occasion, également sévère pour ses compatriotes. Si les Italiens, dit-il, passaient souvent à Paris pendant la guerre pour une nation peu sûre, cela tenait à deux raisons : d'abord à l'inexistence de notre propagande en France, ensuite à ce que nous avons toujours donné l'impression de faire trop tard et avec regret les choses que l'on nous demandait.

Il faudrait citer, et parfois réfuter, d'autres appréciations de ce genre ; mais l'espace nous manque, et nos lecteurs auront profit à lire l'ouvrage même.

Camille PICCIONI.

Le Statut juridique des troupes alliées pendant la guerre de 1914-1918, par Aline CHALUFOUR, édité par les Presses Modernes à Paris en 1927.

Le sujet paraissait, à première vue, bien complexe et bien aride pour être traité par une femme ; cela n'a pas empêché Mlle Cha-

lufour d'en faire une étude intéressante qui lui a valu le diplôme de docteur de la Faculté de droit de Paris. Il n'appartient pas à cette revue de résumer ni d'analyser les opinions juridiques de l'auteur ; mais il nous sera permis de dire qu'on trouvera dans sa thèse les principaux faits et les principales décisions amenés par la coexistence de diverses armées alliées sur le territoire français de 1914 à 1918 et relatifs aux réquisitions, aux occupations et locations d'immeubles, aux crimes et délits commis par des militaires en dehors de la zone de leur propre armée, etc. En cela l'ouvrage précité constitue une précieuse contribution à l'histoire de la Guerre mondiale.

Sans entrer dans une discussion juridique de cette thèse, bornons-nous à signaler que Mlle Chalufour estime que la solution des questions qui se sont posées pour la première fois dans ces domaines ne doit être cherchée ni dans la théorie de l'exterritorialité ni dans celle de l'occupation, mais bien dans le fait qu'il y a eu collaboration de diverses armées de nations différentes à un même service public.

Camille Piccioni.

La guerre des occasions manquées, par le Général Max Hoffmann. Trad. franç. avec préfacce du général Weygand. 1 vol. in-8, Payot 1927.

L'auteur de ce livre, actuellement général allemand en retraite, était chef de bataillon en 1914. Il a fait toute la guerre sur le front oriental, à l'Etat-Major de l'armée opposée aux Russes, et que commandèrent successivement Prittwitz tout au début, Hindenburg ensuite, et enfin, à partir d'août, le prince Léopold de Bavière. Nul n'était donc plus qualifié pour nous renseigner sur les péripéties d'une campagne que l'effet de l'éloignement ou la rareté des témoignages ont empêché de bien connaître en France. Il en donne — et c'est le premier mérite de son ouvrage, — une relation suivie, complète, quoique esquissée à grands traits, où ses souvenirs personnels servent à animer le courant du récit, en relèvent l'intérêt, en éclaircissent les obscurités.

Deux points surtout dans cet exposé retiennent l'attention par leur importance ou leur nouveauté. On se rappelle comment, sur ce théâtre de la guerre, la victoire allemande de Tannenberg, livrée tout au début, (26-27 août) brisa net, et pour longtemps, l'offensive russe en Prusse Orientale. Le gros public en attribue tout le mérite à Hindenburg et à Ludendorff, sur la foi d'une légende qui les représente comme accourant, l'un de sa retraite de Cassel, l'autre du front Ouest pour rétablir une situation compromise, et arrivant juste à point de la retourner par l'habileté d'une manœuvre de style napoléonien. D'après l'auteur, leur rôle beaucoup plus modeste, quoique encore méritoire, se serait borné à mener à bien, avec toute l'énergie nécessaire, l'exécution d'un plant établi avant leur arrivée par l'Etat major de Prittwitz. Le général Hoffmann, peut-être intéressé personnellement à cette démonstration, y attache tant de prix, qu'après y avoir consacré un chapitre de son livre (III), il la reprend et la développe dans une annexe qui en occupe près du tiers (pp. 245-332).

Sur un autre point il apporte, ou plutôt confirme une révélation qui ne laisse pas que de produire sur un lecteur français une impression à la fois comique et douloureuse. Il ne fait nulle difficulté d'avouer et de répéter que les constants succès remportés par ses compatriotes tenaient en grande partie à leur connaissance anticipée de tous les mouvements de leurs adversaires ; soit paresse, soit naïveté, ceux-ci jugeaient inutile de chiffrer les ordres de marche transmis par radio, ou s'ils prenaient cette peine, employaient une clef assez rudimentaire pour que ce fût un jeu pour les spécialistes d'en percer aussitôt le mystère. Il est seulement surprenant qu'une lutte engagée dans de telles conditions ait pu rester si longtemps balancée ; et même à la distance de plus de dix ans, on frémit involontairement à la pensée des catastrophes auxquelles aurait pu conduire une aussi redoutable inégalité de moyens.

Ce sont également des émotions rétrospectives que soulève la seconde partie, ou, pour mieux dire, le second aspect de ce livre. L'auteur n'en justifierait pas le titre s'il se bornait à y raconter la suite des opérations conduites contre les Russes. Il fait servir aussi son récit à l'exposé d'une thèse d'après laquelle le G. Q. G. allemand a laissé passer à diverses reprises, l'occasion d'écraser son adversaire sous le poids d'une victoire assez décisive pour terminer la guerre. Il a commis la première de ces erreurs tout au début de la lutte, lorsqu'il a trahi en même temps que commencé l'exécution du plan établi par Schlieffen. Il aurait en peu de jours mis la France hors de combat s'il avait, comme le prévoyait ce dernier, concentré toutes ses forces disponibles à son aile droite chargée de la décision, au lieu de laisser une dizaine de corps sur les théâtres secondaires d'Alsace et de Lorraine. La chance manquée à l'Ouest pouvait se retrouver au mois de novembre, si la direction supérieure de l'armée, au lieu de s'obstiner dans de stériles attaques contre la position d'Ypres, avait envoyé des troupes dans l'Est pour une opération de grande envergure contre les Russes, dont les forces principales étaient bloquées dans le coude de la Vistule. En juin 1915 enfin, après leur refoulement en dehors de la Pologne, Falkenhayn laissa passer la dernière possibilité de leur porter un coup mortel en repoussant le projet de tourner leur aile droite par un grand mouvement enveloppant. A partir de cette date, il devint évident que l'Allemagne devait renoncer à gagner la guerre, faute de pouvoir réduire la Russie. Elle aurait dû conclure la paix dès 1917 par le sacrifice de la Belgique, ou profiter de la révolution russe, inespérée pour elle, pour aller restaurer à Pétrograd l'ancien régime et obtenir ainsi de lui une alliance ou au moins une neutralité qui lui aurait permis de défier indéfiniment les assauts de ses adversaires de l'Ouest.

Telles sont les vues que l'auteur indique ou développe au cours de son récit, avant de les résumer dans un chapitre de conclusion. Elles présentent l'attrait un peu mystérieux qui s'attache à l'histoire conjecturale ; c'est toujours une tentation pour notre curiosité que de reconstituer après coup les événements et d'en imaginer le développement possible si le point de départ en avait été différent. A ce point de vue, le livre du général Hoffmann éveillera chez plus d'un lecteur le regret de ne pas lui trouver un pendant du côté français.

Quel intérêt ne présenterait pas un ouvrage où seraient examinées les occasions d'un succès définitif que les alliés ont ou négligées, ou insuffisamment exploitées ? Que serait-il arrivé, par exemple, en septembre 1914, lors de la course à la mer après la bataille de la Marne, si les troupes amenées de l'Est sur l'aile droite allemande avaient pu obtenir 24 heures seulement d'avance sur celles qui leur faisaient face ? Que serait-il arrivé en 1916 si la bataille de la Somme sur le front occidental et l'offensive Broussiloff sur le front d'Orient avaient pu être prolongées quinze jours ou un mois, alors que les Allemands se trouvaient, de l'aveu de leurs chefs, à bout de forces et de résistance ? Il suffit d'énoncer seulement ces questions, choisies un peu au hasard entre beaucoup d'autres, pour montrer quel vaste champ elles ouvrent au jeu des hypothèses et aux exercices de l'imagination.

Avant de quitter le livre du général Hoffmann, il ne sera peut-être pas inutile d'en signaler, à titre de curiosité, un passage auquel certaines dépêches de presse ont donné, ces temps derniers, comme un regain d'actualité. Dans l'un de ses premiers chapitres (pp. 27) l'auteur cite le nom de son meilleur ami, le lieutenant-colonel Kundt, comme celui d'une des lumières de l'Etat-major allemand. Cet officier est devenu depuis ministre de la guerre de la République de Bolivie, où il avait déjà séjourné auparavant, et c'est à son influence qu'il faut vraisemblablement rapporter le récent engagement par ce pays d'une mission militaire allemande.

Albert PINGAUD.

Le Secret du Coup d'Etat, Correspondances inédites. avec une Etude de Philip Guedalla et une introduction de lord Kerry. 1 vol. in-12, 1928.

Publié d'abord en anglais, l'ouvrage dont M. J. de Maricourt nous donne aujourd'hui une élégante traduction est constitué essentiellement par la reproduction et le commentaire de curieuses correspondances historiques relatives à la période de la seconde République : elles ont été extraites de ses archives de famille par lord Kerry, arrière-petit-fils par les femmes de ce singulier personnage qu'était le comte de Flahault. On sait qu'après avoir mené une existence d'aventures guerrières et amoureuses sous le Premier Empire, d'épreuves et d'exil sous la Restauration, d'honneurs officiels sous la monarchie de juillet, ce dernier s'était, après les journées de février, retiré à Londres où il s'était marié en 1817 avec une jeune fille de l'aristocratie britannique. Il s'y tenait au courant des événements de France par des lettres portant les signatures de correspondants bien informés, et dont le plus actif était son fils naturel le comte de Morny. Ces lettres reçues sont complétées par celles que lui-même écrivait à sa femme pendant ses voyages à Paris, où il se trouvait notamment au moment du 2 décembre. Ces correspondances sont groupées chronologiquement en trois chapitres : I (*Avant le coup d'Etat* (1848-1851). II. *Le Coup d'Etat* (nov.-déc. 1851) III. *Après le coup d'Etat* (1852) ; par la quantité de détails intéressants qu'elles contiennent elles apportent une utile contribution à l'histoire du 2 décembre.

Est-ce à dire qu'elles soient destinées à nous en découvrir le « se-

cret » comme le titre donnerait à penser, en y projetant, suivant l'expression du traducteur, « une lumière soudaine et presque éblouissante ». C'est l'inconvénient de ces titres à effet de contenir des promesses de révélations que les ouvrages eux-mêmes sont rarement en mesure de tenir. L'historien anglais Guedalla, auquel on doit une introduction présentée sous une forme vivante et imagée, semble avoir voulu aller de lui-même au devant de l'objection en dressant la liste limitative des questions que les lettres publiées peuvent aider à résoudre ou au moins à poser.

1° Filiation de Napoléon III, dont la légitimité serait confirmée par le témoignage de Flahault, bien placé pour la connaître.

2° Les princes d'Orléans avaient préparé un projet de descente en France, quand ils furent prévenus dans leurs projets par le coup d'Etat de Napoléon.

3° Il faut ajouter Flahault à la liste des familiers de l'Elysée considérés jusqu'ici comme seuls initiés au coup d'Etat (Morny, Maupas, Saint-Arnaud, Persigny).

4° Emploi du temps de Louis Napoléon pendant la nuit du coup d'Etat. Il la passa tout entière à son bureau.

5° Pertes civiles causées par le 2 décembre : 215 tués et 119 blessés, d'après un rapport officiel de Maupas retrouvé dans les papiers Flahault et publié pour la première fois.

6° Raisons de la démission de Palmerston.

7° Attitude de la Reine Victoria après sa chute. — L'intérêt du volume est relevé par sa belle présentation matérielle, comme par les huit curieux portraits du temps dont il est orné.

Albert PINGAUD.

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

GÉNÉRALITÉS ET DIVERS

Basdevant, Jeze et Politis. — Conséquences au point de vue de la nationalité de la création d'un nouvel Etat (*Paris, Giard*, 1927, in-8°, 26 p.).

Basdevant, Jeze et Politis. — Les Traités de paix ont ils limité la compétence législative de certains Etats? (*Paris, Giard*, 1927, in 8°, 36 p.).

Caleb (M.). — Essai sur le principe de l'Autonomie de la volonté en droit international privé (*Paris, Soc. an. du Recueil Sirey*, 1927, in-8°, 502 p.).

Demogue (R.). — L'Unification internationale du droit international privé (*Paris, Rousseau*, 1927, in-8°, 205 p.).

Reeds (D. P. W. Van). — Les mandats internationaux, (*Paris, Rousseau*, 1927, in-8°, 145 p.).

Recouly (Raymond). — L'homme politique et le philosophe. (*Revue de France* 15-10-27, 591-603).

E. P. — Les Discussions de la Société d'Economie politique de Paris (*Journal des Economistes*, 22-10 27, 516-520).

Johnston (G. A.). — Le service social et la législation du Travail (*Revue Internationale du Travail*, 10-27, n° 4, 469-492).

Saint-André. — Le Congrès de la presse latine à Bucarest (*Monde illustré*, 22-10-27, 272.)

FRANCE

Homberg (Octave). — La France des cinq parties du Monde : La France du Pacifique (*Revue des Deux Mondes*, 15-8-27, 867-880).

Malberg (Carré de). — La Constitutionnalité des lois et la Constitution de 1875, (*Revue Politique et Parlementaire*, 10-9-27, n° 394, 339-355).

David (Robert). — Une grande carrière politique : M. Jonnart (*Revue Hebdomadaire*), 22-10-27, n° 43, 463-477).

Almeras (Henri d'). — Nouveaux riches et nouveaux pauvres sous le Directoire, (*Rev. Bleue*, 15-10-27, 621-625).

Louis XIV. — Mémoires (*Paris, Tallandier*, 1927, in-8°, 312 p.).

Le Secret du coup d'Etat. — (*Paris, Emile-Paul*, 1927, in-8,).

Reichstadt (duc de) Papiers intimes et journal du duc de Reichstadt (*Paris, Payot*, 1927, in-8°, 208 p.).

Saulmier et Martin. — Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de France de 1500 à 1789 (*Paris, Rieder*, 1927, in-8°, 144 p.).

Lambert (Charles). — La France et les Etrangers. Dépopulation, immigration, naturalisation (*Paris, Delagrave*, 1927).

Poincaré (Raymond). — Paroles françaises, (*Paris, Figuière*, 1927, in-8°, 240 p.).

FRANCE-ALLEMAGNE

Sazonov (S.). — Les journées tragiques de juillet 1914. II. L'Ultimatum allemand, (*Revue des Deux Mondes*, 15-8-27, 815-831).

FRANCE-AMÉRIQUE

Contenson (Ludovic de). — Washington et l'amitié franco-américaine à la fin de la guerre de l'Indépendance (*Correspondant*, 25-8-27-566-578).

ALLEMAGNE

Bainville (J.). — L'Allemagne romantique et réaliste (*Paris, Fayard*, 1927, in-8°, 540 p.).

Recouly (Raymond). — Le Kaiser vu par un allemand, (*Revue de France*, 15-8 27, 735-746).

AUTRICHE-HONGRIE

Gargas (S.). — Le problème du fédéralisme en Autriche-Hongrie (*Paris, Giard*, 1927, in-8°, 44 p).

BELGIQUE

Fournier (Henri) La Réforme financière et monétaire en Belgique (*Paris, Giard*, 1927, in-8°, 261 p.).

Hoffmann (Emile) Une expérience à méditer. La stabilisation du franc belge, (*Paris, Soc. an. du Recueil Sirey*, 1927, in-8°, 192 p.).

Van Langenhove (F.). — L'Action du gouvernement belge en matière économique pendant la guerre (*Paris, Presses universitaires*, 1927, in 8, 270 p.).

BULGARIE

Petroff (Sultane). — Trente ans à la cour de Bulgarie (1887-1918) (*Paris, Berger Levrault*, 1927, in-8°.).

BULGARIE-GRÈCE

Saraïlieff (G. V.). Le complot greco-bulgare d'octobre 1925 et son règlement par la Société des Nations (*Paris, Berger-Levrault*, 1927, in-8°).

GRÈCE

Bordeaux (Général C.). — Navarin et le centenaire de l'Indépendance grecque (*Correspondant*, 10. 10. 27, 9-29).

Vergniole (Camille). — Le centenaire de Navarin (*Monde illustré* 22. 10. 27, p. 273).

ITALIE

Sarfatti (Marg.) Mussolini, l'homme et le chef. Traduit de l'italien par Marie Croci et Eugène Marsan. (*Paris, Albin Michel*, 1927, in-12, 380 p).

Bonnet (G. Edgard). La Politique monétaire italienne (*Revue de France*, 15-9-27, p. 306-326).

Lescure (Jean). La politique monétaire de L'Italie (*Revue de Paris*, 1. 8. 27, 547-571).

POLOGNE

Czechowicz (Gabriel). La situation financière de la Pologne (*Europe Nouvelle*, 15 - 10 - 27, 1369).

Starzynski (Et.). La Pologne dans la vie économique de l'Europe, (*Europe Nouvelle*, 15-10-27-1379-1381).

PORTUGAL

Guyomard (Georges). — La Dictature militaire au Portugal (*Paris, Presses Universitaires*, 1927, in-8, 112 p.).

RUSSIE

Ariféano (V.). — Aux frontières du Bolchevisme, (*Paris, Gamber* 1927, in-8°, 128 p.).

Lescure (J.). — Les origines de la Révolution russe L'ancien régime et le problème social (*Paris, Soc. An. du Recueil Sirey*, 1927, in-8°, 239 p.).

Lanzac de Laborie (de). — Alexandre 1er de Russie (*Correspondant* 25-8-27, 518-535).

Gondal (G.). — La Situation religieuse en Russie (*Echos d'Orient* 7-9-27, 326. 339).

Oudara (G.) **et Nowik** (Dmitri). — Un ami de Trostky, le camarade Kasief. *Revue Hebdomadaire*, 22-10-27, n° 43,387-408).

Youssoupoff (Prince). — La fin de Raspoutine, *Revue de Paris*, 1-10-27, 481 509).

Sazonov (Serge). — Les Années fatales . Souvenirs de Serge Sazonov, ancien ministre des affaires étrangères de Russie (1910-1916, (*Paris, Payot*, 1927, in-8° 352 p.).

Duhamel (Georges). — Le voyage de Moscou (*Paris, Mercure de France*, 1927, in-8°, 264 p.).

TCHECOSLOVAQUIE

Fournier-Fabre. — La vie et l'œuvre politique et sociale de M. Thomas Garrigue Masaryk président de la République Tchécoslovaque (*Paris, Ficker*, 1927, in 8, 350 p.).

ETATS-UNIS

Intérim. — Les Etats-Unis et l'Amérique Latine (*Opinion*, 22-10-27, 5-7).

Wilson (Woodrow) : — George Washington, fondateur des Etats-Unis (1732-1799) (*Paris, Payot*, 1927, in 8, 336 p.)

Philipp (André). — Le problème ouvrier aux Etats-Unis (*Paris, Alcan*, 1927, in-8, 561 p).

MEXIQUE

Sonolet (Louis). — L'agonie de l'Empire du Mexique (*Revue de Paris*, 1-8-27, 590-625).

BRÉSIL

L'annuaire du Brésil (*Paris, Roger*, 1927, in-8°, 410 p.).

PARAGUAY

Baez (C.). — Le Paraguay (*Paris, Alcan*, 1927, in-8°, 124 p.).

CHINE

Favre (Lieutenant-Colonel). — En Chine : seigneurs de guerre et chefs religieux (*Correspondant*, 25 8 27, 578-586).

INDO-CHINE

Bouchot (Jean). — Recueil de documents pour servir à l'histoire de Saïgon. 1858-1865 (*Paris, Portail*, 1927, in-8°, 400 p.).

JAPON

Ayusawa-Iwao (F.). — Le Problème de la population et de l'industrialisation au Japon (*Revue Internationale du Travail*, 10. 27, 534-549).

AFRIQUE

L'Islam et la Politique contemtemporaine (*Paris, Alcan*, 1927, in-16, 176 p.).

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Ottlik (G.). — Annuaire de la Société des Nations 1920-1927 (*Lausanne, Payot*, 1927, in-8).

Paul LESOURD, *Archiviste Paléographe.*

ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES

Octobre 1927.

1. A Moscou, M. Jean Herbette, ambassadeur de France, fait à M. Litvinof, commissaire adjoint des Affaires Etrangères une communication verbale pour demander le rappel de M. Rakowski, ambassadeur à Paris. — Signature d'un pacte de garantie et de neutralité entre la Perse et l'U. R. S. S.

2. A Mexico, le Sénat approuve le projet de conclusions de traités d'arbitrage entre toutes les nations américaines, y compris les Etats-Unis pour empêcher les conflits armés.

4. A Moscou, réponse de M. Tchitchérine à la déclaration verbale faite par M. Herbette le 1er octobre.
A Genève, le Secrétariat de la Société des Nations reçoit aux fins d'enregistrement et de publication un traité de conciliation et d'arbitrage entre la Suède et la Belgique et un traité d'arbitrage entre le Danemark et la Tchécoslovaquie.
A Angora, le gouvernement remet au chargé d'affaires de Perse une note réclamant la mise en liberté d'officiers turcs faits prisonniers par des bandes.

5. A Paris, signature de deux déclarations concernant les relations judiciaires entre la France et l'Allemagne.
Incidents de frontières entre la Yougoslavie et la Bulgarie.

6. A Rome, le Dr J. V. Concha, ambassadeur de Colombie près le St-Siège, présente ses lettres de créance à S. S. Pie XI.
A Berlin, signature d'un traité de commerce entre la Yougoslavie et l'Allemagne.

7. A Paris, entrevue de Sir Austen Chamberlain et de M. Briand.
A Moscou, M. Herbette, ambassadeur de France, remet à M. Tchitchérine une note demandant le rappel de M. Rakowski, ambassadeur à Paris.

11. A Washington, le gouvernement américain répond à la note française du 30 septembre concernant le nouveau tarif douanier.
A Varsovie, M. Bogomolow, nouveau ministre plénipotentiaire de l'U. R. S. S. remet ses lettres de créance au Président de la République polonaise.

12. A Prague, interruption des pourparlers économiques germano-tchécoslovaques.

A Kovno, le gouvernement lithuanien adresse une note au secrétariat de la Société des Nations pour protester contre l'arrestation par les autorités polonaises d'environ 150 sujets lithuaniens résidant à Vilna.

A Stockholm, signature d'un accord supplémentaire relatif à la délégation commerciale de l'U. R. S. S.

13. A Moscou, M. Tchitchérine remet à M. Herbette une note annonçant le rappel de M. Rakowski et sollicitant l'agrément du gouvernement français pour M. Dovgalewski, ambassadeur de l'U. R. S. S. au Japon.

A Vienne, M. Jurenew, nouveau ministre plénipotentiaire de l'U. R. S. S. présente ses lettres de créance au Président de la République autrichienne.

14. A Paris, séance d'ouverture de la Commission de la délimitation polono-tchécoslovaque.

A Prague, un étudiant albanais assassine M. Tsena Beg, ministre d'Albanie.

15. A Paris, M. de Beaumarchais, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, remet à M. Sheldon Whitehouse chargé d'affaires des Etats-Unis une note en réponse à la note américaine sur la question des tarifs.

16. M. Rakowski, ambassadeur de l'U. R. S. S., quitte Paris sans présenter ses lettres de rappel.

17. A Genève, première séance de la conférence diplomatique des prohibitions douanières sous la présidence de M. Colijn, ancien premier ministre des Pays-Bas.

A Bruxelles, signature d'un traité général de conciliation et d'arbitrage entre la Belgique et le Luxembourg.

18. A Paris, M. Hossein Ala Khan, ministre plénipotentiaire de Perse remet ses lettres de créance au Président de la République Française.

20. A Paris, signature d'un traité de bon voisinage et d'arbitrage entre la France et le Luxembourg. — Visite officielle du roi d'Egypte Ahmed Fouad Ier.

A Berlin, note de M. Seymour Parker Gilbert, agent général des paiements de réparation (plan Dawes), protestant contre les dépenses excessives du Reich.

21. A Téhéran, le parlement perse ratifie à l'unanimité le pacte de sécurité et de neutralité conclu entre la Perse et l'U. R. S. S.

22. A Washington, réponse du gouvernement américain à la note française sur les tarifs douaniers.

23. En Rhénanie, réduction des effectifs alliés.

A Panama, le gouvernement décide de supprimer par économie, à partir du 1er janvier 1928, toutes les légations de Panama en Europe à l'exception de celle de Paris.

24. A Genève, ouverture de la 12e session de la commission permanente des mandats sous la présidence du marquis Théodoli. Elle dure jusqu'au 11 novembre.

26. A Bruxelles, visite officielle du roi d'Egypte Fouad Ier.
Au Caire, signature d'une convention prorogeant le traité de commerce franco-égyptien.
A Riga, ratification du traité de commerce russo-letton.
A Bucarest, signature d'un traité de commerce entre la Roumanie et la Lettonie.
A Moscou, Mme Kollontaï est nommée ministre plénipotentiaire de l'U. R. S. S. en Norvège à la place de M. A. Makar, nommé ministre au Mexique.

27. A Paris, les représentants de la Conférence des Ambassadeurs et M. Grünberger, ministre d'Autriche, paraphent un protocole relatif au régime de l'aéronautique en Autriche.

28. M. Nicolas Politis, ministre plénipotentiaire de Grèce, remet ses lettres de créance au Président de la République française.
A Washington, le prince Albert de Ligne, ambassadeur de Belgique, présente ses lettres de créance au Président des Etats-Unis.

29. A Pékin, le Dr Vi Kuyuin Wellington Koo est nommé représentant de la Chine à la cour internationale d'arbitrage de La Haye.

31. A Genève, le gouvernement italien transmet au secrétariat de la Société des Nations aux fins d'enregistrement et de publication le traité d'amitié conclu avec l'Espagne le 7 janvier 1926 ; celui conclu avec l'Yemen le 2 septembre 1926 ; celui conclu avec la Roumanie le 16 septembre 1926 et celui conclu avec la Hongrie le 5 avril 1927.

Novembre 1927.

1. A Varsovie, conférence internationale pour la codification du droit pénal qui dure jusqu'au 6 novembre.
A Angora, Mustapha Kemal est réélu président de la République turque.

2. A Paris, nouvelle note française au gouvernement des Etats-Unis relative aux négociations douanières.
A Athènes, signature d'un traité de commerce et de navigation entre la Grèce et la Yougoslavie.

3. A La Paz, mort de M. Gutierry, ministre des Affaires étrangères de Bolivie.

5. A Berlin, M. W. Kohln, ministre des finances du Reich, répond au memorandum de M. Gilbert Parker, agent général des réparations du 20 octobre.

7. A Paris, signature d'un traité d'établissement franco-belge.
A Washington, réponse du gouvernement américain à la note française du 2 novembre sur les tarifs douaniers.

8. A Reval, M. Al. Hellat est nommé ministre des Affaires étrangères d'Esthonie.
A La Haye, réunion du conseil de l'entente internationale contre la IIIe internationale qui dure jusqu'au 10 novembre.

9. A Pékin, M. Tcheng-Ioch, ministre de Chine à Paris, est nommé délégué de la Chine à la S. D. N.

11. A Paris, signature d'un traité d'amitié et d'arbitrage entre la France et la Yougoslavie.

12. A Bruxelles, échange des instructions de ratification du traité de conciliation et d'arbitrage entre la Belgique et la Suisse signé le 8 février 1927.

A Pékin, abrogation du traité commercial sino-espagnol du 10 octobre 1864.

17. A Moscou, M. Alexandre Troianovski, président de la direction du Bureau d'exportation et d'importation d'Etat, au commissariat de commerce de l'U. R. S. S. est nommé ambassadeur de l'U. R. S. S. au Japon.

19. A Paris, ouverture des négociations relatives aux relations douanières entre le territoire de la Sarre et l'Allemagne.

26. A Genève, le président du gouvernement lithuanien, M. Woldemaras, adresse au secrétaire général de la S. D. N. une communication dans laquelle il attire son attention sur l'attitude de la presse polonaise envers la Lithuanie.

30. A Genève, inauguration de la 4e session de la Commission préparatoire du désarmement.

Décembre 1927.

5. A Genève, première séance de la 40e session du Conseil de la S.D.N. sous la présidence de M. Tcheng-Ioch représentant de la Chine. Cette session se termine le 12 décembre.

19. A Bruxelles, le roi des Belges donne son agrément à la désignation en qualité d'ambassadeur d'Italie à Bruxelles du marquis Carlo Durazzo, ancien ministre d'Italie à Bucarest.

Au Caire, publication du texte du traité en 16 articles récemment conclu entre la Grande-Bretagne et l'Irak.

20. A Belgrade, signature de six conventions conclues entre le Royaume des Serbes, Croates et Slovones et la Hongrie.

23. A Rome, ratification du traité d'alliance défensive italo-albanais.

24. Le gouvernement français sur la demande du gouvernement persan met fin aux capitulations dont ces ressortissants étaient justiciables jusqu'ici.

26. A Belgrade, conversations amicales entre le ministre d'Italie et M. Marinkovitch, ministre des Affaires Etrangères.

PAUL LESOURD,
Archiviste Paléographe.

Le Gérant : A. PICARD.

Rodez, imp. P. CARRÈRE (Maison fondée en 1624). 500.

LE GÉNÉRAL LANNES A LISBONNE

LETTRE INÉDITE DE BONAPARTE.

Une lettre inédite de Bonaparte à Lannes, quand celui-ci représentait, en 1803, la France en Portugal, c'est une intéressante trouvaille dont le sous-chef du service des archives aux Affaires étrangères, M. Abel Rigault, a eu l'aimable pensée de faire profiter les lecteurs de la Revue. Il l'a découverte dans des liasses de papiers provenant du cabinet de M. Faugère, l'ancien et très éminent chef de cette section du ministère. Par la date qu'elle porte, les circonstances qui l'ont motivée et le caractère de celui à qui s'adressait le premier Consul, elle mérite une particulière attention. Aussi M. Rigault n'aurait-il voulu la publier qu'en l'entourant des explications nécessaires à la complète intelligence du texte. Le devoir professionnel avec les pressantes exigences de chaque jour ne lui a pas laissé le loisir de terminer ses recherches ; il a bien voulu nous remettre ses notes qui, complétées, lui eussent permis, mieux qu'à tout autre, de présenter ce document. Signaler son nom en tête de cette notice est la seule manière qui nous reste de lui exprimer notre amicale gratitude pour son désintéressement et son obligeance.

Tous les extraits de correspondance insérés plus loin sont tirés des registres « Portugal », tomes 122 à 125, aux Archives des Affaires étrangères.

*
* *

Pendant le Consulat, Bonaparte, déjà maître absolu, employait volontiers, au service de son impétueuse politique, des généraux qu'il transformait en diplomates. Duroc, Brune, Sebastiani en Orient, Beurnonville à Madrid, Andreossy à Londres lui donnèrent satisfaction. Il se plaisait à conférer à l'élément militaire le principal rôle dans l'Etat. Mais pourquoi l'idée lui vint-elle de faire de Lannes un plénipotentiaire en Portugal ? Lannes était un entraîneur d'armée, l'homme du pont de Lodi, l'héroïque vainqueur de Montebello. « Ce jour-là, disait-il, les balles claquaient sur les os de mes soldats comme la grêle sur des vitrages ». Ce n'est pas ce qui le désignait pour de lentes et insidieuses négociations. A n'en croire que Bourrienne, des motifs assez mesquins et même inavouables auraient décidé le premier Consul. Mais, sous la plume de ce secrétaire intime, il n'est presque pas d'actes de son maître que n'expliquent des calculs de fourberie et de duplicité. D'après lui, Lannes, en souvenir des campagnes d'Italie, persistait à tutoyer son camarade de gloire devenu chef du pouvoir, quoique celui-ci tâchât en vain de le déshabituer de cette importune familiarité. Il ne fallut pas moins qu'une longue séparation et la pratique du cérémonial des cours pour opérer le changement. Afin de le contraindre au départ, Bonaparte, avec une astuce tout à fait odieuse, l'aurait poussé à mener un train conforme à son rang de commandant de la garde consulaire ; d'où de lourdes dettes dont Lannes, généreux, dépensier et besogneux, comptait que son ami, comme bien d'autres fois déjà, le libèrerait. Le premier Consul, objectant qu'il était démuni de fonds, insinua d'en prendre dans la caisse de la garde. Dès le lendemain, surgissait l'ordonnateur en chef qui contestait la validité d'un reçu de 400.000 francs signé par Lannes. Fureur et invectives du général, à qui son chef aurait répondu froidement : « Eh bien ! allez à Lisbonne, vous y

gagnerez de l'argent, et quand vous reviendrez, vous n'aurez plus besoin de personne pour payer vos dettes » (1).

Sur la véracité de cette vilaine histoire, à quel contrôle recourir ? Le baron Meneval la raconte dans ses *Souvenirs historiques* (1) avec un souci de n'incriminer personne qui n'est guère plus rassurant que la malveillance de Bourrienne. Si l'on s'en tient aux seuls documents des Affaires étrangères, on voit que Lannes, lorsqu'il est nommé en novembre 1801, ministre en Portugal, commence par résister. Pour l'amadouer, Talleyrand, dans une lettre du 27 novembre (5 frimaire an X), lui annonce le rappel des troupes françaises qui se trouvaient en Espagne et fait valoir les avantages à en tirer. « Le gouvernement portugais sera sensible à cette nouvelle preuve de l'empressement avec lequel nous rétablissons avec lui toutes les relations de la paix. L'éloignement des troupes françaises, en ôtant au Portugal tout prétexte d'inquiétude, ne pourra que compléter la réconciliation des deux Etats et faciliter les premiers succès de votre mission ». Ces perspectives ne suffisent pas à convaincre Lannes. Par un billet du jour suivant, il déclare que sa santé ne lui permet pas d'accepter et renvoie les instructions qui lui ont été adressées. Mais la bouderie fut courte. Sont-ce les réclamations des créanciers qui l'empêchèrent de s'y obstiner ? Et à quel titre Cambacérès intervint-il pour la faire cesser ? C'est lui en effet qui, quinze jours plus tard (le 21 frimaire), annonce à Talleyrand que, dans une visite du matin même, « Lannes a exprimé le désir de se rendre promptement à la destination diplomatique qui lui a été donnée et demande quand il pourra recevoir du ministre ses dernières instructions ». Il ne s'en munissait d'ailleurs qu'à contre cœur. « Je me souviens, ajoute Meneval, d'avoir dîné à cette époque avec le général chez Joseph Bonaparte après sa nomination, et de l'avoir entendu exprimer son mécontentement par des sarcasmes où perçait un violent dépit. »

---

(1) *Mémoires*, t. V, p. 65.
(2) Tome III, p. 37 à 43.

De Lectoure, sa ville natale, il notifie son départ pour le 9 février 1802 (19 pluviôse an X), avec l'intention « de ne s'arrêter à Madrid que le temps nécessaire pour visiter la cour d'Espagne ». Les égards dont, sur le territoire portugais, il est entouré par les soins des autorités et auxquels s'associe la population, l'impressionnent favorablement. « Des *escalères* du prince-régent à l'une des rives du Tage et les voitures de la cour à l'autre l'ont amené chez lui ». Il se croit donc fondé à attendre des preuves de bonne volonté dans les négociations qu'il vient ouvrir comme complément au traité de paix signé depuis six mois (4 germinal-26 mars).

Espoir qui ne dura guère. Des tracasseries incessantes, des hostilités à peine dissimulées s'acharnèrent après lui. Tout autre, même avec une humeur plus patiente, s'en serait exaspéré. Il appréciait néanmoins l'agrément de s'être libéré de ses dettes. D'après un très ancien règlement, un envoyé français arrivant pour la première fois à Lisbonne avait le droit de faire entrer en franchise toutes les marchandises placées sur le bateau qui l'amenait. Lannes, suivant l'usage établi, céda ce privilège à des négociants pour la somme de 400.000 fr., celle qu'il avait à rembourser. Son propre petit-fils en convient (1). Ne prit-il pas un goût excessif, pendant la durée de sa mission, à cette contrebande presque protocolaire ? Entre lui et la douane portugaise, les conflits furent incessants et orageux, à cause du trop grand nombre de meubles et d'autres objets dont il exigeait le débarquement sans frais.

Pas de situation plus trouble que celle de la péninsule ibérique. Sous les apparences d'une alliance conclue par le traité de Saint-Ildefonse (1er octobre 1800), l'Espagne était tenue de nous prêter son concours dans le cas d'une lutte avec l'Angleterre. Mais « amie ou ennemie également impuissante, — a dit Thiers, — on ne savait que faire d'elle ni dans la paix, ni dans la guerre... Un indigne gouvernement trahissait par une incapa-

(1) *Le maréchal Lannes, résumé de sa vie*, par Charles LANNES duc de Montebello. Un vol. in-12. Mame, éditeur, Tours, 1900.

cité profonde la cause de l'Espagne et celle de toutes les nations maritimes. » Bonaparte, en prévision de la guerre avec l'Angleterre, renonçait à en tirer d'autre parti que celui d'obtenir des subsides. Le Portugal haïssait sa voisine, et mal réconcilié avec elle par le traité de Badajos, devait contribuer aux versements pour une somme de 20 millions. Mais, entre Madrid et Lisbonne, une complicité s'établissait pour se dérober à ces engagements et soutenir sournoisement les intérêts britanniques.

Toutefois, chez le premier Consul et peut-être aussi chez Talleyrand, l'illusion persistait que, moyennant des ménagements, le Portugal devait être ramené à nos vues ou tout au moins contraint à la neutralité ; tandis que Lannes, dont la droiture s'indignait de ce qui se passait sous ses yeux, ne croyait qu'à l'efficacité des menaces. Nul résultat à obtenir, croyait-il, si une salutaire frayeur n'est entretenue à la cour de Lisbonne. L'écart ne cessait de grandir entre ses récriminations, ses emportements soldatesques, sa confiance fanfaronne dans son audace, et les procédés cauteleux de Talleyrand qui parvenait à tourner Bonaparte contre le meilleur de ses amis. La continuité de cette mésentente fait le fond de la correspondance.

Comment Lannes aurait-il supporté, soit dit à sa décharge, l'étrange complaisance des Portugais pour nos adversaires et la place qu'ils laissaient prendre aux Anglo-émigrés, comme il les appelle, dans les pouvoirs publics ? Pouvait-il n'y pas voir une provocation au gouvernement dont il était l'agent ? Un Français, le marquis de Coigny, représentait presque officiellement Louis XVIII, prenait rang dans le corps diplomatique, communiquait avec le gouvernement sous les auspices du ministre anglais, servait d'intermédiaire entre son roi et les émigrés vivant sous sa protection. « Il y a ici deux sortes de Français et deux légations de France. Il est impossible de tolérer ce scandale plus longtemps », écrivait Lannes au premier Consul, le 1er prairial an XI (21 mai 1803). Sous les ordres de M. de Vioménil, quatre régiments d'émigrés, *Mortemart*, *Castries*, *Loyal-Emigrant* et *Artillerie*, forts d'environ 3000 hommes, à la solde du gouvernement bri-

tannique, portant l'uniforme anglais et les décorations de l'ancien régime, n'avaient abandonné la cocarde blanche que deux jours avant l'arrivée de Lannes. Quand Vioménil passe à Londres, « il conserve le grade de commandant en chef des troupes portugaises ; il en a le titre et en touche les appointements... Son état-major anglo-émigré est ici soldé et entretenu par la cour de Lisbonne, et c'est ce que je ne dois pas souffrir davantage. » Le commandement de la police de la ville est confié à un autre émigré, le marquis de Novion « de qui se trouve ainsi dépendre la sûreté de la factorerie française » (*ibidem.*)

Non moins admissible cette prétention des autorités de faire payer, malgré le traité de paix, 25 p. 100 de plus aux draps français qu'aux draps anglais. A ses protestations, présumait Lannes, on devrait répondre par des preuves de bonne volonté, de même que pour les 20 millions à encaisser et pour la reconnaissance de la république italique, laquelle venait d'être substituée (25 janvier 1802) à la république cisalpine et remise aux mains de Bonaparte, son président.

Mais presque tout de suite, le factice des démonstrations de courtoisie et spécialement la mauvaise foi du ministre d'Almeida lui apparurent. Aucun cas à faire, d'autre part, des effusions de sympathie du prince-régent qui détenait théoriquement le pouvoir depuis que la reine Marie, sa mère, était frappée d'aliénation mentale. De ce prince qui devait porter plus tard, sous le nom de Jean VI, la double couronne du Portugal et du Brésil, quel concours espérer ? « Il est complètement nul, notait Lannes ; sa seule occupation est la chasse et son unique plaisir est de chanter au lutrin et de s'y faire applaudir par les moines. Il ne faut donc s'attendre à obtenir d'un pareil cabinet que ce que la force des choses l'obligera de faire, et le licenciement des émigrés français me paraît être de cette nature. »

Le minime épisode qu'est la mission de Lannes à Lisbonne ne ferait qu'encombrer d'un chapitre négligeable la grande histoire diplomatique. Mieux vaut renoncer à le reconstituer, malgré le pittoresque des incidents. Mais on aurait la surprise d'y voir

combien le fougueux général fut soigneux des moindres de ses nouvelles fonctions. Chef improvisé d'une chancellerie, il s'y montra attentif aux intérêts de ses compatriotes, à la protection de notre commerce, à toutes les plaintes de nos négociants ; commandant une armée en campagne, il n'aurait pas veillé avec plus d'attention au bien-être de ses soldats. Environ 1500 pages de correspondances attestent son activité, sa sollicitude, la justesse et la diversité de ses arguments ; même pour dénoncer les menées hypocrites et déloyales de l'adversaire, il s'astreint à contenir son irritation. Sous le guerrier, on découvre un diplomate souvent très avisé.

A l'origine de tous les conflits sont les démêlés avec les douanes. « Des usages bizarres, — à ce que rapporte Fitte, secrétaire de la légation, — permettaient de tenir les représentants accrédités à Lisbonne comme dans une étroite prison. On ne peut se procurer les choses les plus nécessaires à la vie sans un ordre spécial des ministres d'Etat. Telle qualité de pain est prohibée ; le veau est contrebande, les vins étrangers interdits ; tout est fraude à Lisbonne. Si l'on passe outre, il y a saisie, ce qui s'est produit vingt fois à la porte même de la maison du général. A celui-ci, le prince-régent promettait verbalement et par écrit que tout ce qui lui serait destiné circulerait sans obstacle, et l'intendant de police saisissait toujours. »

Contre ce personnage, « homme méprisable » du nom de Pina Manique, Lannes est tout de suite en guerre ouverte. Sans doute ses intérêts personnels sont lésés ; mais les commerçants français endurent des persécutions pires que les siennes. Vaines protestations : d'Almeida couvre son subordonné, sans tenir aucun compte des ordres du régent, « que l'on trompe ou effraie comme un enfant ». Un incident survient qui surrexcite encore les ressentiments du général. Son aide-de-camp Subervie est attaqué, vers minuit, dans les rues de la ville : on l'a « assassiné », déclare Lannes avec l'exagération de sa Gascogne natale ; « il n'a dû la vie qu'au hasard le plus heureux. » On objecte que la victime, d'ailleurs intacte de cet attentat, interpellée par une

patrouille, a tenté de fuir sans vouloir se nommer. Arrêté et conduit devant M. de Novion, Subervie, qui était en habits civils, a été reconnu et aussitôt relâché avec les égards auxquels il avait droit. Mais Lannes s'obstine et refuse de reprendre les rapports avec le ministre, jusqu'à ce que satisfaction lui soit accordée, c'est-à-dire Pina Manique révoqué. Il somme directement le prince dont il se croit sûr, d'ordonner ce renvoi, sinon lui-même quittera le royaume. Deux fois le débile régent promet la disgrâce de l'intendant de police ; le cabinet portugais s'y oppose et met ainsi Lannes dans la nécessité de réclamer ses passeports. Le voilà donc, après six mois de séjour en Portugal, obligé d'en partir, et son gouvernement dans l'impossibilité de continuer les communications politiques avec celui de Lisbonne (1er vendémiaire an XI, 23 septembre 1802).

Dans un exposé justificatif, le secrétaire Fitte affirme que « l'ascendant pris par Lannes sur le prince et la nation portugaise avait donné aux Français un crédit et une assiette qu'ils n'avaient jamais eus et que l'influence anglaise allait chaque jour en décroissant. C'est pourquoi l'on a cherché à donner des torts au général. » Lui aussi, qui s'attendait à ce que sa fermeté terminât la lutte de la manière la plus honorable et la plus utile pour son gouvernement, mandait qu' « il n'y a pas un étranger qui n'ambitionne aujourd'hui d'être agrégé au corps des Français... Si j'avais fait un seul pas en arrière, nous perdions toute notre influence » (19 thermidor an X, 9 août 1802). Ou encore, suivant une formule qu'il se plaît à répéter : « Toute démarche rétrograde avilirait le caractère du représentant de la république. » Ne pouvait-il le croire, alors que ses protestations déterminaient le départ des émigrés ? Ils s'embarquaient avec M. de Viomémil pour l'Angleterre le 26 prairial an X (15 juin 1802). Ce succès, il n'en peut tirer avantage ; car, à cette date même, le ministre de Portugal à Paris, M. de Souza, par ordre ou sincèrement, dénonce à Talleyrand la conduite de Lannes, « qui poursuit *bien chaudement* son plan de trouver des prétextes à quitter Lisbonne ». Comme preuve, le prétendu assas-

sinat de l'aide-de-camp ; Souza en donne une version qui supprime entièrement la culpabilité des policiers. L'intérêt était de le calmer. Talleyrand s'y prit vis-à-vis de Lannes avec sa coutumière habileté, laissant à Bonaparte la sévérité et les rigueurs, et se réservant à lui-même les explications atténuantes. Il parle d'abord au nom du premier Consul. « Votre départ de Lisbonne sans son autorisation est une infraction publique des usages universellement observés entre les Puissances. Il me charge de vous faire connaître qu'il désapprouve votre conduite en cette circonstance. Les ministres du prince, en mêlant adroitement des marques trompeuses de déférence et des refus désobligeants, ont tendu à votre franchise un piège dont il est fâcheux que vous n'ayez pas su vous défier » (4° jour complémentaire de l'an X — 21 septembre 1802).

Blâme cruel qui vint atteindre Lannes dans la maison de campagne où dès son retour en France il s'était réfugié. « Le premier Consul désire que vous restiez à Vitry, — ajoute bientôt Talleyrand, — ne pouvant vous donner audience jusqu'à ce que votre affaire soit définitivement terminée, ce qui ne peut avoir lieu que quand il connaîtra le parti que prendra la cour de Lisbonne. »

Mais, exprimant son opinion personnelle, il convenait que Pina Manique s'était rendu odieux dans son double ministère des douanes et de la police, et qu'il faudrait que le gouvernement portugais le sacrifiât. Le premier Consul, à son avis, devrait faire connaître verbalement ses intentions à M. de Souza. « Dans de telles circonstances, il vaut mieux, pour le présent et pour l'avenir, avoir à donner des explications sur des conversations que sur des communications écrites. J'ai tout lieu de penser... qu'avec de l'insistance on parviendra à amener cette cour au point où le premier Consul voudra la conduire. Quant à la démarche spontanée du général Lannes, elle doit être désapprouvée, mais privément ; car une désapprobation connue aurait l'inconvénient de légitimer les torts dont il est utile aux intérêts du commerce français de poursuire la réparation... »

Le 20 ventôse an XI (10 mars 1803), le général rentrait à Lisbonne. Son absence avait duré cinq mois et demi, délai suffisant, semble-t-il, pour qu'il ait mesuré les inconvénients de ses initiatives, qui lui avaient attiré une si nette réprimande. Il n'en fut rien. Son humeur combative reparut plus violente encore qu'avant son départ ; et, cette fois, se méfiant peut-être du double jeu de Talleyrand, c'est à Bonaparte qu'il adressa la véhémente expression de ses griefs et de ses appréhensions. On verra qu'il n'eut pas non plus à se féliciter de ce recours.

Deux semaines après sa rentrée à la légation (5 germinal an XI-27 mars 1803), au lieu de pouvoir annoncer au premier Consul que la cour de Portugal a réparé ses torts envers l'un et l'autre, il doit se convaincre que les griefs n'ont fait que s'accumuler durant son absence. « Pina Manique est encore en place, et comme pour nous braver dans sa personne, on a choisi le moment de mon arrivée pour le créer Grand Chancelier du royaume. Les Français sont soumis à des vexations toujours proportionnées à l'affection qu'ils avaient manifestée pour moi. Enfin, on a répandu le bruit que je n'étais renvoyé par vous que pour faire des excuses au prince et que je devais repartir aussitôt après. »

Lannes a simplement notifié son retour à M. d'Almeida et adressé au régent une lettre « dont la réserve, la décence et le respect font la base ». Cette lettre lui ayant été retournée sans avoir été ouverte, il s'est fait mener à Quélus, résidence du régent, où il n'a pas été admis ; mais il a remis lui-même la lettre qu'on n'a pas osé refuser.

Quand enfin il fut reçu, il a exprimé sa surprise de ce que l'on ait ajouté de nouveaux griefs aux anciens. Il s'est plaint d'avoir été insulté à son départ et le prince en même temps que lui, car malgré l'ordre donné de laisser libre passage à son bagage, on a arrêté ses effets, pillé son argenterie et son linge...

A une seconde audience, il réitère ses récriminations, insiste pour que le ministère soit changé, fait valoir les avantages d'une union avec la France. « Je n'ai rien négligé de ce qui pouvait

intimider et rassurer à la fois cette âme incertaine et faible. Ses réponses m'ont fait voir qu'on lui avait appris une leçon qu'il répétait presque sans la comprendre. Cependant il lui est échappé un trait frappant et bien caractéristique. *Le premier Consul,* m'a-t-il dit, *est-il bien solide à sa place ? — Aussi solide,* lui ai-je répondu, *que peut l'être le chef d'une nation qui a* 600.000 *hommes à ses ordres.* »

Si donc lui, Lannes, ne parvient pas à convaincre S. A. R. de la nécessité de redresser la conduite de ses agents, de renvoyer un ministère *inepte et vermoulu,* il renoncera à toute communication avec M. d'Almeida. Il faut que ce ministère sente que son sort est aux mains de Lannes ; donc il prie Bonaparte de parler dans ce sens à M. de Souza à Paris.

Neuf jours plus tard, et de sa main (24 germinal-6 avril), il consigne sans aucun délai l'impression produite par les bruits d'une guerre avec les Anglais. « Le Portugal, bien peu important par lui-même en raison de sa propre force, le devient infiniment par sa situation et par les circonstances où il se trouve. » Stipendiés par le roi George, les Portugais ne pensent et n'agissent qu'en faveur des Anglais et contre la France. Mais les Anglais de Lisbonne redoutent une guerre qui les frapperait dans la prospérité de leur commerce.

Il pourrait donc entrer dans les calculs du cabinet de Londres de laisser au Portugal une apparence de neutralité. Lannes s'élève contre cette solution. « Je n'ai pas besoin, citoyen premier Consul, de vous entretenir des avantages qui résulteraient pour nous de la possession du Portugal. Une guerre avec les Anglais seuls ne saurait être de longue durée, et le Portugal peut en payer presque tous les frais. Joignez à ce motif celui de priver l'Angleterre d'une colonie riche et qui lui est presque nécessaire, et vous aurez bientôt prononcé sur le sort de ce pays. Ce calcul n'est pas le mien, c'est ici celui de tous les hommes qui raisonnent et qui pensent... Les Anglais ne s'endorment pas ; ils ont une escadre stationnée dans la rade ; le général émigré Viomênil a déjà ici son état-major, il a retenu

ses logements... Le prince anglais (duc de Sussex, fils du roi), va souvent à Quélus, il voit le régent, il voit les ministres. » Et dans une lettre suivante, quand les préparatifs de guerre sont commencés (22 prairial-11 juin 1803) : « Le prince anglais continue à rassembler et à encourager ses partisans ; il affecte de se montrer souvent en public, et toujours avec un appareil qui le distingue. Il a paru dernièrement au milieu de la grande procession de la Fête-Dieu, à cheval, escorté de son aide-de-camp et de ses hussards, ayant le porte-manteau derrière la selle. C'était un spectacle assez plaisant de voir cet étalage guerrier à la suite du Saint-Sacrement, gardé par une armée de moines de toutes les couleurs. Quelques mécontents ont prétendu qu'on pouvait se dispenser de continuer le recrutement, que l'armée et le général étaient tout trouvés, et qu'il suffisait d'envoyer sans débrider la procession à la frontière. »

Pendant un très court laps de temps après la paix d'Amiens, six mois au plus, les Français avaient pu se croire assurés de la paix. Bonaparte ne laissait pas soupçonner les rêves qu'il poursuivait sur l'Orient. Or, les Anglais à Malte, c'était l'accès fermé à l'Egypte et à l'Empire Ottoman. Mais il sut donner le change à l'opinion et lui faire croire que la France était provoquée. De février à la fin d'avril 1803, les scènes et les algarades à l'envoyé d'Angleterre à Paris, et les protestations en riposte du cabinet de Londres surexcitaient de nouveau l'animosité des deux nations.

De son poste, Lannes percevait que la lutte allait se rouvrir contre l'ennemi héréditaire. Son effort pour soustraire le Portugal à la mainmise britannique se rencontrait donc avec les desseins du premier Consul, à cette différence près que Bonaparte et Talleyrand s'obstinaient à atteindre au but par des ménagements envers la cour de Lisbonne, au lieu que le général, duement renseigné par ce qui l'environnait, se persuadait chaque jour davantage que seule la crainte retiendrait les Portugais de notre côté. « Il est inutile de déployer les armes de la raison, — écrivait-il dans une troisième lettre directement adres-

sée au chef du pouvoir, — pour convaincre des hommes qui ne sont guidés que par la haine et la peur... La France ne doit compter sur rien tant qu'elle ne prendra pas à l'égard du Portugal une contenance offensive. » Aussi s'applaudissait-il de s'être trouvé d'avance dans un état d'observation très conforme aux circonstances, et il terminait par une de ces phrases que lui inspirait sa jactance de guerrier. « Je n'ai pas besoin, citoyen premier Consul, de vous répéter que vous devez compter sur moi toutes les fois qu'il y aura des ennemis à vaincre ou des dangers à courir » (22 germinal-12 avril).

C'est alors que pour réprimer une ardeur gênante sur laquelle les avis réitérés de Talleyrand restaient sans effet calmant, Bonaparte se décida à répondre lui-même à Lannes par la lettre qu'a si heureusement découverte M. Rigault. Elle est intéressante à tous points de vue ; chaque mot porte, les conseils, qui sont des ordres, auraient arrêté tout autre que le destinataire. Ecrite le 22 floréal an XI (12 mai 1803), le jour même de la rupture avec l'Angleterre, elle a été gardée pendant quarante-huit heures et intentionnellement postdatée. C'est que, malgré l'imminence des hostilités, Lannes était de ceux qu'il fallait contenir jusqu'au dernier moment ; de plus, l'espoir persistait encore que la cour de Lisbonne serait sensible à des procédés conciliants et à des prévenances. Illusion qu'entretenait M. de Souza à Paris, en priant instamment le premier Consul d'ordonner à son envoyé « d'adopter des dispositions plus amicales ». Le régent, d'ailleurs, ne l'accueillait-il pas avec une faveur et une familiarité toujours croissantes, jusqu'à lui faire remettre « son portrait enrichi de diamants et les plus belles armes qui aient peut-être été fabriquées dans les arsenaux portugais ? » Il est à l'honneur de Lannes de n'avoir pas été dupe de ces apparences. Une expérience quotidienne lui apprenait que plus le prince, dénué d'autorité, se montrait facile, plus ses ministres devenaient récalcitrants. Aussi l'intervention de Bonaparte n'arrêta même pas les récriminations très fondées de son représentant à qui, peu après, la poussée violente des événements devait finir par donner pleinement raison.

Les deux lignes qui suivent la signature sont de la main du premier Consul. La note confidentielle annoncée n'a pas été conservée.

Saint-Cloud, le 24 floréal an XI — 14 mai 1803 (1).

Citoyen général Lannes, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Lisbonne, j'ai reçu vos trois dépêches. Je vous loue du zèle que vous portez dans vos opérations. Il est nécessaire, surtout dans les circonstances actuelles, d'y mettre la plus grande modération. Conformez-vous aux usages du pays. Voyez les ministres, traitez avec eux, et employez tous les moyens de prudence et toutes les formes reçues dans le pays où vous êtes.

Le ministre des relations extérieures vous fera connaître plus en détail et selon les circonstances, la conduite que vous aurez à tenir et les demandes que vous aurez à faire. Il est convenable que vous lui écriviez directement et que vous lui envoyiez les pièces officielles de votre correspondance. J'ai voulu vous écrire directement pour vous recommander de la prudence, de la modération et des sentiments pacifiques. Les Etats faibles doivent être traités avec plus de forme et de ménagements que les Etats forts.

Parlez le moins possible d'affaires au Prince, puisque cela ne conduit à rien. Il m'a écrit en date du 30 mars pour se plaindre beaucoup de la scène que vous avez faite chez lui. Je vous recommande de vous modérer. Votre position est toute pacifique, vos devoirs tout de formes : enfin vous représentez la force vis-à-vis la faiblesse, il faut donc une extrême modération.

Bonaparte.

Mille choses à Madame Lanes (*sic*). Je vous envoye une notte (*sic*) qui ne doit être que pour vous seul et pour votre gouverne.

Pendant une année encore, se continua cette mission souvent pénible en Portugal. On a regret de le constater, les pires désagréments vinrent à Lannes de la malveillance acharnée de Talleyrand. Aussi peut-on bien supposer que la lettre qu'a signée Bonaparte fut ou préparée par son ministre des relations extérieures ou du moins inspirée par l'astuce de ses rapports.

(1) *Portugal*, tome 124, f° 100 bis.

Huit mois plus tard, une autre forme de blâme plus sévère encore fut infligée à Lannes par Talleyrand. « Le premier Consul ayant examiné la suite des dépêches venues de Lisbonne, a remarqué que quelques-unes d'entre elles... étaient sans mesure dans les formes et sans motif fondé, quant aux objets que vous avez eu en vue en les écrivant. Il a voulu que ces lettres ne restassent pas dans les cartons de mon ministère, et il m'a chargé de vous dire qu'il désirait que la trace n'en existât pas dans ceux de votre légation » (6 décembre 1803, 14 frimaire an XII).

Et pourtant, le 21 octobre précédent (28 ventôse an XII), avait été conclue une convention négociée avec le plus grand soin et qui donnait complète satisfaction aux intérêts français. S'ingéniant à empêcher Bonaparte de la ratifier, Talleyrand tenta d'imposer deux autres rédactions que Lannes, bon juge dans la question, déclarait inacceptables. Il le démontrait en termes excellents. Mais, cette fois, son indignation éclata : excédé de tant de sournoise hostilité et de nouveau s'adressant directement au premier consul, le général riposta avec toute sa verve aux perfidies du ministre (31 janvier 1804-9 pluviôse an XII).

En homme de guerre, il ne se borne pas à se défendre, à s'abriter derrière les arguments les plus judicieux : il passe à l'attaque et assène des coups dont son adversaire dut ressentir la vigueur. « Il est bien cruel pour moi, citoyen premier Consul, de voir et d'une manière aussi évidente que tous mes efforts sont traversés par l'inimitié personnelle du ministre sous la direction duquel je me trouve. Déjà j'avais appris, à mon retour à Lisbonne, de la bouche du prince lui-même, que M. de Souza avait été autorisé par le ministre des relations extérieures à écrire à S. A. R., qu'Elle pouvait me regarder *comme nul* ; je ne dois donc pas m'étonner de ce qu'il fait encore aujourd'hui ». Suivent des protestations emphatiques de dévouement à Bonaparte, à la sagesse, à la justice, à l'amitié de qui il fait appel, pour conclure tout net par ces mots. « Si je dois faire prévaloir sans réserve l'un des deux projets qu'il m'a adressés, je me vois dans l'impossibilité d'y réussir, et dans tous les cas, je vous prie de

m'accorder mon rappel par le retour de mon courrier ». La brusque franchise, heureusement, l'emporta sur les délations et les manœuvres sournoises. La convention telle à peu de choses près que l'avait rédigée le général, devint définitive. Ainsi se trouva reconnue la neutralité du Portugal pendant la présente guerre avec obligation pour le royaume de verser un subside de 16 millions, et l'entrée des produits français fut admise sans frais de douane.

Suivant son habitude, l'impassible ministre, mis en échec, ne se départit pas de son calme ; il alla jusqu'à recommander l'œuvre de Lannes « comme paraissant remplir parfaitement les vues du premier Consul » (5 avril 1804-15 germinal an XII).

En d'autres temps, la querelle aurait eu des suites ; mais à cette époque où se bousculaient les événements, ceux qui survinrent étouffèrent tout sous leur ampleur. Le mois suivant (4 mai), l'Empire est institué. Au citoyen ministre paré désormais du qualificatif de Monseigneur, Lannes accuse réception de la dépêche qui lui annonce « la proclamation de Bonaparte en qualité d'Empereur des Français » ; bientôt (le 7 juin), il doit, par surcroît, le remercier de lui avoir transmis le décret impérial par lequel il est nommé maréchal de l'Empire. Ce lui est l'occasion de solliciter très courtoisement l'autorisation, que l'on ne peut refuser à un homme promu « cousin de l'Empereur », de rentrer en France. Ce rapide passage dans la diplomatie lui valut, en somme, un succès de plus.

Comment s'expliquer la persistance de Talleyrand à le faire échouer dans sa mission ? Et pourquoi, indolent et imbu de sa supériorité, s'y est-il obstiné ? De toute évidence, ces deux tempéraments ne pouvaient s'accorder ; la fougue, l'exubérance, l'excessive confiance en soi de l'un se heurtaient au flegme calculateur de l'autre. Que le ministre ait mal supporté la désignation du général, puis son manque de souplesse, et qu'après l'escapade de Lannes quittant Lisbonne sans y être autorisé, il ait tenté de le faire révoquer, il n'y a là rien de surprenant. Mais quand Bonaparte eût pardonné cette frasque à son ami, c'était

donner prise à tous les soupçons que s'obstiner, sans but avouable, à contrecarrer une négociation en voie d'aboutir. Il n'était pourtant pas homme à plaider gratuitement une mauvaise cause.

« Don Juan d'Almeida (c'est encore Meneval qu'il faut citer) semait l'or à Paris pour empêcher le retour du général en Portugal.... On estime à quatre millions les sommes qui y furent dépensées. On devinera facilement où la majeure partie en a passé. Quand il le sut, Lannes dit plaisamment : Les maladroits! s'ils m'en avaient offert la moitié, je ne serais pas retourné à Lisbonne. »

Précisément en cette année 1803, Talleyrand, jusqu'alors très dépourvu de fortune, achetait le château et la terre de Valençay pour deux millions et une « épingle » de 50.000 fr. (1).

Pendant ce temps, le régent de Portugal, apprenant que Lannes était de nouveau en faveur, se prêtait avec un tel empressement à ce qu'il reprît ses fonctions que, pour lui faciliter la rentrée à Lisbonne, il consentait enfin à congédier d'Almeida, « dont la partialité pour les Anglais et la mauvaise foi avaient donné lieu à ce qui s'était passé ».

Sauf pour le ministre portugais disgracié et pour les fonds secrets du royaume, la mission diplomatique de Lannes tourna donc au profit de tous.

A. D.

(1) *Talleyrand et Roger-Collard*, brochure de M. Lacour-Gayet. Editions de la Revue Mondiale. Paris, 1928.

LE PREMIER ROYAUME D'ITALIE

L'ŒUVRE MATÉRIELLE

Si la politique de Napoléon en Italie a été l'objet des appréciations les plus contradictoires, le spectacle de son œuvre matérielle, c'est-à-dire des monuments et des grands travaux qu'il y a laissés, semble avoir réuni dans un même sentiment d'admiration ses adversaires comme ses partisans, et ses successeurs comme ses contemporains. Lui-même, d'ailleurs, y a toujours vu son principal titre à la gratitude publique : « J'ai fait consister la gloire de mon règne, écrivait-il à l'apogée de sa puissance et au lendemain de sa plus éclatante victoire (14 novembre 1807), à changer la face du territoire de mon empire... Il ne faut point passer sur cette terre sans y laisser des traces qui recommandent notre mémoire à la postérité. » Après sa chute, il revenait sur la même idée, dans une conversation avec lord Ebrington, lorsque son arrivée à l'île d'Elbe lui permit, pour la première fois, de faire un retour désintéressé sur son existence souveraine. Plus tard, à Sainte-Hélène (29 septembre 1816), il dictait à Las Cases, en réponse à des imputations calomnieuses de journaux anglais sur ses prétendues richesses, une déclaration où il s'élevait jusqu'au lyrisme pour rappeler quelle espèce de trésors il laissait derrière lui : tout un ensemble de grandes voies internationales terrestres ou maritimes, de ports et de chantiers, de routes ou de ponts, de promenades et d'embellissements urbains, exécutés en pleine guerre, sur des ressources ordinaires, sans contracter d'emprunts : « Voilà, concluait-il,

des monuments qui confondent la calomnie. » Après la mort de Napoléon, deux de ses premiers historiens, bien différents de tendance comme de nationalité, se rencontrèrent dans un même hommage à ce côté de son œuvre. L'Italien Botta, détracteur passionné de sa politique, donnait comme contre-partie à une longue énumération des griefs à retenir contre sa domination, le mérite d'avoir « assuré la sécurité des communications, ouvert des routes au milieu de roches inaccessibles, érigé des édifices magnifiques, conduit à leur achèvement des temples somptueux ». Presque en même temps, le Français Mignet le louait, avec sa concision de formules et son objectivité de jugement d'avoir « rapproché les territoires et fait pour le matériel des Etats ce que la Révolution avait fait pour l'âme des peuples ». Ce jugement semble s'appliquer particulièrement à l'Italie, comme le montrent tous les travaux publics proprement dits et toutes les améliorations matérielles qui furent menées à bien sous le régime français et qui, sans enrichir peut-être beaucoup le patrimoine artistique du pays, en modifièrent en dix ans l'aspect extérieur plus profondément qu'il ne l'avait été au cours des deux siècles précédents.

I.

Pour saisir l'étendue de cette œuvre, il n'est pas inutile d'en indiquer d'abord l'origine, les instruments et les moyens d'action.

Ce fut à Napoléon en personne qu'en remonte l'initiative, au cours de son voyage dans le royaume, après le couronnement de Milan (juin 1805). La sûreté de coup d'œil topographique qu'il devait à sa pratique des champs de bataille, lui servit en cette occasion à ébaucher un programme dont les grandes lignes ne devaient plus guère être modifiées jusqu'à la fin du régime. En même temps qu'il s'appliquait à l'établir, il s'assurait des ressources pour le mener à bien. Jusqu'alors, un souci mal entendu d'économie avait fait mettre la construction et l'entretien des

routes à la charge des départements, volontiers portés à négliger tous les travaux qui ne présentaient pas une nécessité urgente ou un intérêt local immédiat. L'incorporation de ces dépenses au budget général permit d'en augmenter le montant, d'en coordonner l'emploi et de les consacrer à des entreprises de longue haleine. 1.375.000 francs en 1805, 5.605.000 en 1806, 8 millions en 1808 et 1809, 10 en 1810, et 1811, 8 et 9 même en 1812 et 1813, la rapide progression et l'élévation constante de ces annuités témoignaient éloquemment de la sollicitude gouvernementale. L'ensemble en atteignait un total de 69.669.000 francs, dont 24 millions furent absorbés par des constructions de routes, 7 et demi par des réparations, 23 et demi par des travaux d'hydraulique.

Pour employer au mieux ces moyens financiers, il fallait un chef unique, un personnel capable, une organisation appropriée. L'un des premiers actes de Napoléon comme roi d'Italie fut de détacher du Ministère de l'Intérieur le Service des Eaux et Routes (*Acque e strade*), correspondant à nos Ponts et Chaussées, pour en former une direction autonome (7 juin). Elle fut confiéée à Paradisi de Reggio, connu à la fois comme homme politique, comme mathématicien et comme poète, choisi pour sa souplesse d'aptitudes et son dévouement au régime plus que par ses connaissances techniques et son ardeur au travail ; au début d'ailleurs, les conseils de l'ingénieur français Prony, alors détaché en mission en Italie, secondèrent utilement son inexpérience. Il devait être remplacé en 1809 par le préfet de Mincio, Cossoni (1746-1849), qui avait été magistrat sous l'ancien régime, et qui apportait au moins dans ses fonctions des qualités d'administrateur. Lui-même reçut, dès son entrée en charge (12 juin), l'ordre de préparer et de présenter au Conseil des ministres un plan d'organisation du personnel placé sous ses ordres; son projet passa dans le texte d'un décret promulgué quelques mois plus tard (6 mai 1806), et qui instituait dans le royaume un corps de Ponts et Chaussées constitué sur le modèle de la France, c'est-à-dire comprenant toute une hiérarchie d'inspecteurs généraux,

d'ingénieurs en chef, d'ingénieurs ordinaires et d'aspirants : soit un total de 114 fonctionnaires, au lieu des 166 que les gouvernements précédents avait légués au nouveau régime. Moins nombreux que leurs devanciers, ils étaient mieux rétribués, soumis à des règles et pourvu de garanties uniformes, et devaient, en attendant que la création d'une école spéciale (9 janvier 1807) assurât leur unité d'origine, se recruter parmi les meilleurs élèves des Universités et de l'Ecole militaire du Génie.

L'activité d'un service ne se mesure pas seulement à la perfection de l'organisme qui l'encadre, mais surtout à la vigueur de l'esprit qui le vivifie. Celui qui venait d'être créé allait subir l'action personnelle et permanente de Napoléon. En Italie comme en France, n'est-ce pas surtout dans l'exécution des travaux publics que se manifeste chez lui cette sollicitude impatiente et un peu inquiète où l'on retrouve, avec un trait distinctif de sa nature et de ses procédés de gouvernement, comme le pressentiment du caractère éphémère de son œuvre et l'appréhension continuelle de la laisser inachevée ? Paradisi, dont il connaît sans doute le penchant au dilettantisme, est à peine nommé qu'il lui fait recommander (12 juin) de se mettre sérieusement à la besogne, de ne négliger aucune partie de ses attributions et même d'y intéresser l'opinion publique par des articles dans les journaux sur les projets en cours. « C'est en parlant souvent d'améliorations qu'on dirige les esprits vers de bonnes choses et des travaux utiles. » Plus tard, au printemps de 1808, quand son retour de Tilsitt lui permit de se consacrer tout entier à l'administration intérieure de ses Etats, il multiplie, en termes souvent aussi instructifs que pittoresques, les avertissements à Eugène au sujet de la lenteur des travaux publics : « Il me semble que rien ne marche... Cela ne fait pas honneur à l'Administration italienne... Tous les soirs je fais la revue des ordres que j'ai donnés et je me fais rendre compte de leur exécution. Ce n'est que comme cela que les affaires marchent... Quoique tout soit organisé en France, rien ne va seul. Que voulez-vous que ce soit en Italie ? » En réponse à ces objurgations, Eugène

promet de pousser les travaux « sans miséricorde » et de s'en faire adresser un rapport chaque semaine (8 juillet 1808) ; mais, ajoute-t-il comme excuse, « je crois réellement qu'on dort ici six heures par jour de plus qu'en France ». Malgré l'inertie dont il se plaignait, l'impulsion qu'il transmettait à ses subordonnés était trop vigoureuse pour ne pas aboutir à des résultats dont la rapidité semble surprenante, même à un siècle de distance.

II.

Parmi les grands travaux qui devaient rester l'orgueil de son règne, Napoléon Ier plaçait au premier rang, par leur importance, les passages ouverts à travers les Alpes : « De tous les chemins ou routes, déclarait-il dès 1805, ceux qui tendent à unir la France et l'Italie sont les plus politiques. » Il ne voyait pas seulement dans leur construction une affirmation de sa puissance et un sujet d'émerveillement pour les imaginations, mais une condition du maintien de ses armes dans un pays transformé en une annexe de l'Empire : il était nécessaire qu'une armée chargée de le défendre pût recevoir sans interruption des renforts de France et qu'une retraite forcée au delà des Alpes n'entraînât point l'abandon de son artillerie en Italie comme le cas s'était déjà produit. Quatre passages principaux pouvaient assurer la permanence de cette communication, ceux de la Corniche, du Mont Genèvre, du Mont Cenis et du Simplon. Les trois premiers avaient leurs débouchés sur le territoire impérial ; le dernier intéressait plus spécialement l'Etat italien, appelé d'ailleurs à concourir financièrement à sa construction, puisqu'après avoir traversé un coin de la Suisse et du Valais, il aboutissait directement au cœur de la Lombardie et à portée de sa capitale. La construction en présentait autant d'importance que de difficultés et mérita la sollicitude la plus constante et la plus active de Napoléon.

C'est à la période de la République italienne (1802-1805)

qu'appartient l'histoire de cette entreprise, conçue par le vainqueur d'Arcole dès 1797, décidée en 1800 (8 septembre), commencée aussitôt après, et à trois mois d'intervalle (26 décembre 1800 et 26 mars 1801) sur les versants Nord et Sud, soldée par moitié par les trésors de France et d'Italie, poussée avec assez d'activité pour avoir absorbé, au printemps de 1805, une dépense de 7 millions et pour employer encore 4000 ouvriers. Le voyage de Napoléon en Italie (juin 1805) avait réveillé l'intérêt qu'il y portait et son impatience de voir les travaux assez avancés pour permettre le passage de l'artillerie. Pour répondre à ses questions, le Vice-Roi et Paradisi dirigèrent de ce côté leur première tournée officielle et purent monter, sans quitter leur voiture, jusqu'au sommet du col : c'était la démonstration qu'à quelques jours de distance la chaussée serait également accessible aux canons.

Mais, s'ils trouvaient accompli le plus gros de la besogne, avec une rapidité surprenante pour l'époque, il s'en fallait qu'elle pût être considérée comme terminée, et même qu'elle dût l'être avant plusieurs mois. Le temps avait manqué pour achever beaucoup de ponts, remplacés par des passerelles en bois ou des bacs provisoires, pour construire contre les avalanches des ouvrages de protection permanents, et pour commencer enfin l'hospice dont Napoléon comptait faire le pendant de celui du Saint-Bernard. De plus, la route du Simplon proprement dite n'était, dans les plans primitifs, prévue que jusqu'à Domo d'Ossola. Pour comporter tous ses avantages possibles, elle devait être prolongée jusqu'à Milan par une voie d'accès qu'une inspiration toute romaine ferait appeler la « route Napoléon » et terminer, sous les murs même de cette ville, par un arc de triomphe monumental. Deux tracés étaient en concurrence pour l'établir; l'un, préconisé par Chasseloup comme plus sûr au point de vue militaire, empruntait le sillon formé par le lac d'Orta ; l'autre, préféré comme plus direct par l'ingénieur français Céard, longeait la rive du lac Majeura et finit par être définitivement adopté.

Les travaux nécessaires à cette besogne d'achèvement continuèrent avec la même activité un peu fébrile que pendant la période consulaire. Ils furent facilités en 1806 par l'emploi de nombreux forçats napolitains dont le roi Joseph avait voulu se débarrasser à son arrivée dans sa capitale, et qui fournirent une main-d'œuvre plus économique peut-être qu'expérimentée. En 1807, en prévision de l'arrivée prochaine de l'empereur à Milan, la « route Napoléon » fut amorcée par la pose de la première pierre de l'arc triomphal où elle devait aboutir (14 octobre). Six mois plus tard (30 avril 1808), elle était terminée et un décret inséré au *Bulletin des Lois* le constatait officiellement, en accordant à un concessionnaire le monopole d'un service de diligences de Milan à Domo d'Ossola et d'un service de chevaux de poste sur le Simplon proprement dit.

Entreprise pour des raisons stratégiques, cette nouvelle ligne de communications entre la France et l'Italie présentait également une importance commerciale dont elle sembla toutefois avoir été assez longue à recueillir le bénéfice. Au début, il y passait huit ou dix fois moins de marchandises que par le Mont Cenis, car elle était un peu plus longue, n'avait encore ni voies d'accès suffisantes, ni hospice pour gîte d'étapes, et empruntait enfin un territoire étranger dont la traversée nécessitait des tracasseries douanières incommodes au commerce. Tout changea à partir de 1810, quand, d'une part, Napoléon eût annexé le Valais (novembre) pour faire disparaître précisément cette solution de continuité entre les territoires français et italien ; quand, d'autre part, il chercha à utiliser la possession des provinces illyriennes pour y attirer le transit des produits du Levant, jusqu'alors acheminés par l'Autriche sur Strasbourg. Le royaume d'Italie profita de leur passage, que favorisa la création d'entrepôts à Milan. Sur les instances de Prina, les douanes françaises établies au Simplon partagèrent avec celles du Mont Cenis le privilège d'appliquer aux cotons du Levant le demi-tarif à l'importation. La nouvelle route dut à cette circonstance une intensité de trafic qui, en 1814, pouvait

faire considérer son ouverture comme une bonne affaire autant que comme un avantage militaire.

La construction en avait passé dès le début pour un chef-d'œuvre, et presque pour un tour de force de l'art de l'ingénieur. Elle produisit l'effet d'une éclatante victoire sur la nature, comme cinquante ans plus tard le percement du premier tunnel des Alpes. C'est ce que semblaient attester d'abord les données statistiques dont les guides du temps donnaient la complaisante énumération : 16 millions de dépenses, 63 kilomètres de longueur, 8 mètres 30 de large, 1300 mètres de différence de niveau sur un versant et 1700 sur l'autre ; et comme ouvrages d'art, 24 ponts, 6 galeries, dont une de 183 mètres, creusées dans la roche dure, 4 maisons cantonnières de refuge, en attendant l'hospice annoncé. Plus encore que les proportions exprimées par ces chiffres, c'était la hardiesse du travail qui frappait les esprits. Jusqu'alors, les hauteurs de 2000 mètres auxquelles atteignait la route, n'avaient été accessibles qu'à des sentiers de chèvres ou de mulets, obstrués à chaque instant par les neiges, praticables aux piétons seulement, et pendant une partie de l'année. Ce qui semblait sans précédent, c'était de pouvoir aborder ces sommets en tout temps et en toute saison, dans des équipages auxquels des pentes, des courbes et des galeries savamment ménagées permettaient de s'élever jusqu'aux nues ou de plonger dans les abîmes, de franchir des torrents ou de traverser des massifs de roches avec autant d'aisance que sur les chaussées des plaines ou les pavés des villes. Il y avait là un sujet d'émerveillement sur lequel les contemporains parurent très longs à se blaser.

Cette impression devait d'ailleurs persister pendant un demi-siècle et trouver des interprètes dans tous les pays et toutes les conditions. Le premier et le plus illustre fut Napoléon lui-même. Un jour, à Sainte-Hélène, dans un élan d'indignation inspirée par la platitude des nobles français devant les alliés, il les invitait à le suivre au sommet du Simplon, considéré comme le piédestal de sa gloire, « pour y commander le respect et l'admiration au

reste de l'Europe ». Par la plus singulière des rencontres, l'impératrice Marie-Louise, revenant de prendre les eaux en Suisse, à la fin de 1814, faisait une excursion au sommet du col et ne pouvait, au retour, se défendre d'une émotion que l'on veut croire sincère, en saluant « l'un des plus beaux chefs-d'œuvre du génie créateur » de son ex-époux. Chose curieuse, pendant la période suivante, c'est de l'autre côté de l'Océan que le Simplon trouve ses plus enthousiastes admirateurs, parmi les touristes américains que le retour de la paix amène en Europe et qui paraissent dès ce moment particulièrement sensibles aux prodiges de l'art de l'ingénieur. En 1825, c'est Ticknor, en voyage pour l'Italie, qui compare la route à une allée seigneuriale (*gentleman's avenue*) et y voit « une démonstration impressionnante du pouvoir de l'homme ». En 1835, c'est le plus grand penseur de la jeune République américaine, Emerson, qui insère dans son journal un couplet lyrique sur « la plus grande œuvre de notre époque » et sur le contraste de sensations qu'elle ménage entre les plaines ensoleillées de la Lombardie et les vastes glaciers des Alpes. Plus tard enfin, un Français, Edgar Quinet, habitué par son tour d'imagination à dégager le côté symbolique des choses, fera ressortir en une page éloquente toutes les considérations et les impressions qui font à ses yeux de « ce monument de patience et de témérité comme une sorte d'architecture héroïque ». Encore maintenant, alors que les merveilles techniques de la route paraissent bien dépassées par celles du tunnel qui l'a remplacée, elle apparaît au voyageur, avec la majesté de ses horizons rivalisant avec la grandeur de ses travaux, comme un témoignage indestructible de la puissance de création à laquelle elle doit sa conception et son achèvement.

Elle avait paru indispensable, mais pouvait suffire à l'Etat italien, tant que celui-ci était l'unique avant-poste de la France au delà des Alpes ; elle jouait à son endroit le même rôle qu'une ligne d'opérations par laquelle une armée en campagne maintient sa liaison avec l'arrière. Mais quand le royaume eut été de tous côtés débordé par des territoires soumis également à la

souveraineté ou à l'influence de la France, l'empereur jugea nécessaire l'ouverture de nouvelles voies internationales pour faire communiquer entre elles ses nouvelles acquisitions.

Les plus urgentes à exécuter lui parurent avoir pour objet d'unir le bassin du Pô avec l'Italie centrale, à travers les Apennins. A l'est de Gênes, et jusqu'à Rimini, il n'existait, pour remplir cet office, que le passage historique de la Porretta, entre l'Italie et la Toscane ; il présentait l'inconvénient d'être unique, un peu trop oriental, assez élevé (600 mètres), et surtout de dessiner, à Bologne et à Pistoia, deux angles droits qui allongeaient sensiblement le trajet. Napoléon songea d'abord à le doubler par la construction d'une nouvelle route aboutissant à la rade de la Spezia, dont son génie avait aperçu les admirables propriétés et prévu les grandes destinées navales. Cette idée, formulée dans sa correspondance et popularisée par ses curieuses confidences à Canova, au cours de longues séances de pose, devait le poursuivre pendant tout son règne, mais en se modifiant quelque peu. Au début, elle semble assez précise dans son esprit pour trouver son expression dans un décret (13 juillet 1805), prescrivant la construction et l'achèvement, pour le 1er janvier 1809, d'une grande route entre la Spezia et Reggio. Mais en même temps, et comme s'il n'attribuait à ce décret, pour l'instant, que la valeur d'une intention platonique, il charge son aide-de-camp Bertrand d'étudier d'autres tracés, avant même que les travaux ne soient commencés et finit par en choisir un autre, situé plus à l'Est, aboutissant à Parme, et compris ainsi tout entier dans le territoire de l'Empire (5 juillet 1809). C'est ce second projet à l'exécution duquel il s'attache, et qu'il exécute, mais sans renoncer au premier, car il n'estime jamais assez nombreuses les voies d'accès au port dont il veut faire un « nouveau Toulon ».

L'ouverture de ce passage devait avoir pour pendant, de l'autre côté de la Porretta, une autre route dont la conception était plus grandiose encore, puisqu'elle tendait à établir une communication directe entre la Méditerranée et l'Adriatique par une voie qui aurait Rimini et Florence pour points de départ et

d'arrivée. Là encore, le souci de ne se décider qu'à bon escient et l'embarras de choisir entre plusieurs vallées parallèles empêchèrent la réalisation de suivre immédiatement la pensée : après de longues hésitations, Napoléon finit par se décider par un décret daté de Benavente (4 janvier 1809), qui prescrivait le commencement immédiat de travaux sur les deux versants français et italien des Apennins.

En 1860, le premier soin du Gouvernement italien, après avoir ouvert une communication ferrée vers le sud de l'Italie par la Porretta, fut de la flanquer de deux autres, établies précisément entre Parme et la Spezia d'une part, entre Faenza et Florence de l'autre. Ici Napoléon semble donc avoir devancé son œuvre d'un demi-siècle. La même prescience de l'avenir se retrouve dans un autre projet, agité dans les derniers temps du régime (août 1812), et qui consistait à unir par une route de montagne la Valteline au Tyrol, afin de pouvoir envoyer directement de Milan des troupes en Bavière, en évitant le coude de Vérone. C'est la pensée que devait réaliser plus tard (1820-1825), le gouvernement autrichien au col de Stelvio. De l'autre côté de l'Adige, une route avait également été décrétée (24 mai 1806), aussitôt après l'annexion de la Vénétie, et fut construite pour relier Schio, au Nord de Vicence, avec la capitale du Tyrol italien.

A côté des constructions nouvelles, il faut signaler enfin, parce qu'il eut une utilité égale et entraîna presque les mêmes frais, le travail de réparation entrepris pour rendre praticable en tout temps une voie ancienne. C'était la plus importante de toutes, avec celle du Simplon, car elle assurait par Novare et Turin les communications avec le Mont Cenis et la France. A sa sortie du territoire lombard, à Buffalora, elle traversait le Tessin, assez large à cet endroit pour qu'on eût toujours reculé devant la dépense d'un ouvrage d'art permanent. Le passage, assuré par un pont de bateaux que la moindre crue suffisait à mettre hors d'usage, s'y trouvait chaque année interrompu pour les voitures pendant une partie de la mauvaise saison. A défaut d'autres considérations, des raisons stratégiques et militaires comman-

dèrent à Napoléon d'en assurer la permanence. Il s'en occupa dès son premier voyage et, après quelques retards causés par la nécessité de mettre d'accord les deux administrations intéressées, ordonna de Bayonne (17 mai 1808), en réponse à une demande d'Eugène, de construire en pierre le pont projeté, si la dépense ne devait pas dépasser 2 millions. Les travaux furent aussitôt entrepris et poursuivis sans arrêt, en employant 700 ouvriers. En 1814, le pont était à peu près terminé, sans que le maximum fixé eût été atteint (on avait dépassé 1.920.000 fr.). Il présentait une longueur de 328 mètres, un développement de 24 arches de 11 mètres de portée, et devait à son profil imposant, comme à sa construction en pierre de taille, cet aspect d'indestructible solidité qui, sur la route du Simplon, déjà semblait évoquer les souvenirs du génie romain. A l'heure actuelle, il apparaît encore au voyageur comme un des témoignages les plus durables de la domination napoléonienne.

III.

Les communications entre le Royaume, la France et les pays voisins devaient attirer les premières l'attention de Napoléon comme nécessaires à la cohésion de ses états, à l'exécution de ses ordres et aux mouvements de ses troupes. Les routes intérieures ne furent pas l'objet d'une moindre sollicitude, orientée toutefois dans un sens un peu différent. Sous l'ancien régime, le développement des centres urbains et l'accroissement de la population avaient amené la formation d'un réseau de routes assez abondantes comme quantité, mais insuffisantes et très inégales comme qualité et comme entretien. En présence de cette situation les administrateurs napoléoniens n'ouvrirent guère de nouvelles voies, sauf dans la Vénétie et les Marches, particulièrement négligées sous ce rapport dans le passé, mais ils s'attachèrent surtout à améliorer les anciennes. Le service des routes, dont le personnel avait été constitué par le décret du 6

mai, reçut par celui du 20 un statut complet qui les répartissait, selon leur importance, en trois classes : privées, départementales ou nationales. Les dernières, seules à la charge de l'Etat, comprenaient les anciennes voies qualifiées de postales, et toutes celles qui unissaient les chefs-lieux de départements. Elles devaient toutes désormais avoir une largeur de 6 à 8 mètres, des trottoirs sur les côtés, une chaussée bombée et des rigoles pour faciliter l'écoulement des eaux. D'autres dispositions étaient prévues pour la police et l'entretien des rues de villes, qui en formaient le prolongement.

Les travaux de réfection nécessités par l'application de ce décret commencèrent aussitôt sur toute l'étendue du territoire et furent poussés avec une activité particulière dans les pays nouvellement annexés ; on y employa au début les conscrits réfractaires ramassés par la gendarmerie. Après l'interruption de la guerre de 1809, on les reprit avec une ardeur nouvelle pendant les années 1810 et 1811, qui représentent la belle époque dans l'histoire des travaux publics italiens. Comme pour compléter le décret de 1806, un autre (23 août 1810) fixa, sous peine d'amendes rigoureuses proportionnées à la gravité des contraventions, les limites de poids, variables d'ailleurs selon les saisons, et la largeur d'essieux que ne devaient pas dépasser les voitures admises à circuler sur la voie publique. La minutie de ces prescriptions rendait d'ailleurs leur application chimérique, et leur seul intérêt fut de montrer par un curieux exemple à quel abus de réglementation allait la sollicitude officielle. L'année suivante, une autre réforme plus pratique et beaucoup plus appréciée prit la forme d'une addition au Code forestier (25 mai 1811). Elle imposait aux propriétaires l'obligation de planter une double rangée d'arbres au bord des routes traversant leurs domaines. Cette simple mesure, sur l'effet de laquelle l'habitude nous a maintenant blasés, paraissait alors une hardie innovation ; elle devait donner à des chaussées poudreuses et ensoleillées l'aspect d'ombreuses allées de parc et le caractère reposant d'une promenade publique.

L'ensemble de cette œuvre désarmait les défiances et forçait l'admiration des plus tenaces adversaires du régime. Pouvaient-ils, malgré leurs préjugés, rester insensibles ou aux avantages qu'en tirait leur commodité personnelle, ou à l'éloquence de certaines comparaisons ? Ils remarquaient qu'une quarantaine d'années auparavant il fallait, pendant la mauvaise saison, patauger un jour entier dans des fondrières pour se rendre en voiture de Milan à Côme et de Vicence à Padoue, bien que la distance ne dépassât point 48 kilomètres dans le premier cas et 34 dans le second : et 3 ou 4 heures suffisaient maintenant pour les mêmes trajets ! Non seulement les voyages s'en trouvèrent abrégés, mais ils furent encore facilités par l'amélioration des transports en commun. Un des derniers actes du gouvernement napoléonien (16 juillet 1813) fut de soumettre les entrepreneurs de services de diligence à une réglementation aussi minutieuse qu'auparavant la police des routes. Elle tendait sans doute à faciliter la surveillance officielle sur les voyageurs, mais elle accordait à ceux-ci, surtout en fait de tarifs, des garanties efficaces contre les tentatives d'exploitation dont ils auraient pu être victimes.

Milan occupait le centre du réseau routier ainsi modernisé. Il en rayonnait six grandes voies dirigées respectivement : à l'Ouest, par la Porta Vercellina, vers Novare, Turin et le Mont-Cenis ; au Sud, par la Porta Marengo, vers Pavie, Alexandrie et Gênes ; au Sud-Est, par la Porta Romana, vers l'Emilie et Bologne, avec une ramification sur Mantoue ; à l'Est, par la Porta Orientale, vers Venise, avec des embranchements sur Trente et le Brenner, sur Venise, Pontebba et Trieste ; au Nord, par la Porta Comasina, sur Côme, le Gothard et la Suisse ; au Nord-Ouest enfin, par l'arc de triomphe en construction, sur le Simplon et la France. La capitale du Royaume se trouvait ainsi en communications faciles et directes avec ses extrémités, comme avec tous les centres urbains de quelque importance : disposition qui, favorisant les progrès de la centralisation, semblait conforme à l'esprit et favorable à la solidité du régime.

IV.

Ce n'était point sans raison qu'en instituant un corps d'ingénieurs de l'Etat, le gouvernement d'Eugène avait placé dans ses attributions les « eaux », en même temps que les routes. « De tous les bassins d'Europe, a fait remarquer un géographe, la plaine de l'Italie septentrionale est celle qui verse la plus forte masse liquide à la mer, comparativement à son étendue ». Les questions d'hydraulique y prennent donc une importance qu'elles n'ont nulle part au même degré, sauf en Hollande, et la plupart ne peuvent être utilement traitées que par l'intervention des pouvoirs publics. Les innombrables cours d'eau qui sillonnent le sol y jouent le triple rôle d'éléments de fécondation, d'agents de destruction et de moyens de transport. — Par leurs infiltrations naturelles ou artificielles, ils ont peu à peu transformé en un humus d'une admirable fertilité les amas de cailloux roulés qui constituaient d'abord la plaine lombarde. — Comme rançon de cet avantage, le plus grand nombre d'entre eux, affluents du Pô ou tributaires directs de l'Adriatique, étaient sujets à de telles crues au moment de la fonte des neiges qu'ils débordaient sur les campagnes environnantes ou roulaient sur un sol si peu accidenté qu'ils le ravageaient par la constante instabilité de leur lit. Il avait fallu, pour parer à ce double inconvénient, les border dans leur partie inférieure d'une double rangée de digues dont le développement atteignait un millier de kilomètres. — Sur la rive droite du Pô enfin, les rivières auxquelles la traversée d'un lac assurait une constante régularité de débit offraient à la navigation des facilités naturelles que des travaux de régularisation suffisaient à perfectionner, ou se prêtaient par leur parallélisme à la construction de canaux propres à constituer un réseau complet de routes aquatiques.

L'irrigation agricole des campagnes lombardes était l'œuvre de l'initiative privée et devait lui être laissée. Mais le gouverne-

ment ne pouvait se désintéresser de la lutte contre les inondations. L'entretien de digues fort étendues exigeait des efforts que lui seul était en mesure de coordonner, et mettait parfois en conflit des intérêts locaux entre lesquels le pouvoir central était le seul arbitre impartial. Son intervention était encore plus indiquée quand il s'agissait d'ouvrir des voies de communication fluviales, assez utiles au développement de la richesse publique pour être considérées elles-mêmes comme un service public.

Il n'était pas dans les principes du gouvernement napoléonien d'abdiquer aucun des rôles qui pouvaient lui revenir. Porté plutôt à les exagérer, il eût une politique des eaux comme il avait poursuivi une politique des routes. Il en trouva les principes posés par une loi organique de la République italienne (20 avril 1804), qui se bornait d'ailleurs à rajeunir et à uniformiser des institutions consacrées par l'expérience. Elle conservait en effet, en les adaptant seulement au cadre départemental et en les faisant nommer par le Conseil Général, les syndicats de riverains (*Magistrature d'acque*) qui, sous l'ancien régime, assuraient la défense contre les inondations, au moyen de centimes additionnels à l'impôt foncier. Plus tard, la loi du 6 mai 1806 soumettait ces assemblées en contrôle permanent des ingénieurs et à la haute tutelle des préfets. Peu après, on reconnut le besoin d'organiser des « magistratures centrales » à Bologne (12 juin 1806), Venise (25 juillet), et Padoue (24 octobre), pour les travaux qui intéressaient plusieurs départements à la fois. Les inspecteurs généraux placés au sommet de la hiérarchie des ingénieurs de l'Etat furent réunis (3 septembre 1806), en un *Conseil suprême des Eaux* qui se réunissait toutes les semaines à Milan, sous la présidence du directeur des Travaux Publics, pour examiner les questions d'hydraulique les plus urgentes. Si ce n'étaient point les fonctionnaires ni les corps consultatifs qui manquaient à ce service, ce ne devaient pas être non plus les règlements. Avec ces habitudes expéditives qu'il poussait parfois jusqu'à la précipitation, le Gouvernement en avait le même jour (20 mai 1806) édicté trois, qui s'appliquaient à la surveillance et

à la réfection des dégâts, à la police de la navigation fluviale et maritime, enfin à cellé de l'irrigation.

Si Napoléon avait borné son rôle à cette besogne et continué simplement l'œuvre des régimes passés, il aurait cru manquer à l'idée qu'il se faisait et surtout qu'il voulait donner de sa mission souveraine. Dans ce domaine comme dans les autres, il tenait à éblouir les imaginations par quelque grande œuvre dont la rapidité de conception et d'exécution fît un heureux contraste avec la lenteur ou l'inertie des Gouvernements passés. Cette pensée lui inspira les grands travaux qu'il ordonna, comme pour marquer plus fortement l'influence de son initiative, au cours de ses deux voyages en Italie.

De tous les fleuves torrentiels qui faisaient le désespoir des riverains par leurs ravages et des ingénieurs par leur caprices, l'un des plus malfaisants était le Reno; descendu des Apennins perpendiculairement au Pô, il tournait à droite un peu après Bologne pour suivre une direction parallèle à ce cours d'eau et se jeter directement dans la mer. Tous les systèmes de digues ordinaires s'étant révélés impuissants contre l'impétuosité de ses débordements, surtout dans sa partie inférieure, les plans d'ensemble les plus contradictoires avaient été proposés pour y mettre fin, mais sans qu'aucun d'eux pût rallier toutes les préférences des spécialistes et surtout mettre d'accord les intérêts locaux opposés. A cette situation, Napoléon choisit d'emblée le remède le plus radical, mais le plus coûteux. Dériver entièrement le Reno dans le Pô, lui créer à cet effet un lit artificiel dans le prolongement de sa direction primitive, libérer ainsi pour toujours les campagnes ferraraises de la menace de ses dévastations, la grandeur de cette entreprise semblait propre à illustrer le début d'un règne et à devenir pour le souverain une cause durable de popularité. Cette intention apparut dans les commentaires dont Napoléon entoura le décret signé à cet effet, dès le 25 juin 1805. « Plus ce parti est grand et présente de responsabilité, plus je me suis convaincu que je le puisse moi-même. Je n'admettrai aucune représentation, ajoutait-il sur un ton péremptoire, et mon intention

est qu'on commence les travaux sur-le-champ ». L'immensité même de ce projet en faisait la faiblesse. Il fallut encore un an pour trouver un premier crédit d'un million à y affecter (décret du 25 avril 1806), une autre année pour arrêter définitivement les plans du canal de dérivation (décret du 11 juin 1807). Les travaux, commencés aussitôt après, se trouvèrent interrompus en 1814, puis abandonnés par le gouvernement suivant, sans que les 4 millions et demi dépensés à cet effet aient pu faire aboutir une question qui, à l'heure actuelle, n'a pas encore reçu de solution définitive.

Si cette entreprise ne devait pas dépasser l'éclat d'une grande manifestation, une autre, un peu moins importante, était destinée à laisser des traces plus durables. Lors de son second voyage en Italie en 1807, Napoléon avait voulu marquer son passage à Venise par l'approbation d'un programme d'améliorations matérielles (7 décembre 1807) dans lequel figurait la régularisation des cours de la Brenta et du Bacchiglione, presque aussi capricieux au Nord du Pô que celui du Reno au Sud. Cette fois il fallut quatre années pour que les études préliminaires, confiées à un spécialiste réputé (Artico) aboutissent à un projet précis. Au moins les travaux, aussitôt entrepris et poussés avec activité, devaient-ils être poursuivis par l'administration autrichienne.

La protection des campagnes contre les ravages des eaux ne représentait encore qu'une besogne d'entretien et de conservation. Le gouvernement italien tenait à faire œuvre créatrice en ouvrant de nouvelles voies à la navigation. Là encore, il publia plus de projets qu'il n'en exécuta et sembla céder à la tentation de montrer l'étendue de sa sollicitude. Parmi ceux qu'il agita, il en est qui ne figurent que dans une allusion de la correspondance impériale, tel que le canal de Palmanova à la mer, ou dans une ouverture de crédit au Bulletin des Lois, tel que celui de Reggio au Pô (décret du 9 juillet 1809). C'était sur la Lombardie que devaient se porter surtout l'attention et les efforts du gouvernement.

Le premier affluent du Pô en venant de la mer était le Min-

cio, qui servait d'exutoire au lac de Garde et de ligne de communication entre Peschiera et Mantoue, les deux places fortes de la seconde ligne du quadrilatère. Pour lui permettre de remplir au mieux ce double rôle, le décret du 20 juin 1805 prescrivit des travaux de régularisation consistant en l'établissement de 14 biefs. Un autre (18 juin) avait pour objet de relier Brescia au Pô par l'Oglio. Il semble être resté lettre morte, bien qu'il eût une certaine publicité officielle.

Plus en arrière encore, la capitale de la Lombardie, devenue celle du Royaume, se trouvait dans une position géographique particulièrement favorable pour le trafic, puisqu'elle était à la fois placée à portée du Pô et entre deux artères fluviales importantes, le Tessin et l'Adda, sorties elles-mêmes de deux lacs qui formaient des voies de pénétration naturelles vers les montagnes des Alpes. Il n'avait pas été toutefois tiré tout le parti désirable de ces avantages naturels : si Milan était unie au Tessin par le Naviglio Grande, par où elle avait reçu les blocs de marbre nécessaires à la construction de la cathédrale, et d'autre part au lac de Côme par le canal de la Martesana, ces deux voies d'eau se terminaient dans ses murs en s'y réunissant, au lieu de se continuer jusqu'au Pô, dont elle restait séparée par une distance de 32 kilomètres et par où elle aurait communiqué avec l'Adriatique. L'utilité de ce prolongement avait paru assez impérieuse pour donner naissance, aux XVI[e], XVII[e], et XVIII[e] siècles, à des projets aussitôt abandonnés que commencés, faute de continuité dans les vues et de moyens financiers suffisants. C'était par là précisément que le gouvernement impérial prétendait à la supériorité sur les régimes antérieurs. Après avoir décrété l'établissement d'un canal de Milan à Pavie (20 juin 1805), Napoléon ne cessa de talonner Eugène pour faire aboutir les études préliminaires. Sous son impulsion, le premier coup de pioche fut donné en septembre 1807, dans l'attente de sa venue et la crainte de ses réprimandes. Deux ans après, et sans doute par ce souci de réalisation immédiate qu'un familier de Napoléon (Fain) a noté comme un trait caractéristique de son gouvernement, les deux

premières sections étaient solennellement ouvertes à la navigation, bien que la longueur totale n'en dépassât point 3 kilomètres. L'eau y fut introduite et Paradisi les parcourut aussitôt dans une barque richement décorée (28 août 1809). Les travaux continuèrent ensuite sans interruption, avec assez d'activité pour être poussés jusqu'au vingt-cinquième kilomètre en 1814. Le gouvernement autrichien devait avoir l'honneur d'inaugurer le canal tout entier, mais ne l'aurait pas probablement entrepris, si l'initiative napoléonienne n'avait amené, avec une rapidité inconnue jusqu'àlors, un résultat positif, utile, et immédiat.

Au-dessus de tous ces projets enfin, exécutés ou seulement conçus, il en était un autre qui devait en être le couronnement, les dépasser tous en grandeur, et dont les dimensions étaient telles qu'on peut se demander si le temps seul a manqué à Napoléon pour le réaliser. Il consistait à établir entre l'Adriatique et la Méditerranée, par le cours du Pô et l'une des rivières du golfe de Gênes, une communication aquatique permanente ; assez largement ouverte pour être accessible aux vaisseaux de guerre, elle eût assuré aux flottes de Venise et de Toulon, séparées par les croisières anglaises, la liberté de se rendre en tous temps d'une mer à l'autre, et elle eût raccourci des trois quarts pour les marchandises l'une des principales routes maritimes de l'Europe méridionale. L'avantage pour le Royaume eût été comparable à celui que la France aurait retiré du canal des deux Mers, s'il avait été rendu assez profond et assez large pour épargner aux bateaux de guerre et de commerce le tour de l'Espagne, entre Bordeaux et Marseille. La pensée de cette jonction Méditerranée-Adriatique était assez séduisante pour hanter l'esprit de Napoléon pendant toute sa carrière. Elle lui en vint aussitôt après la rupture du traité d'Amiens (mai 1803), et avant même qu'il ne possédât Venise. A Sainte-Hélène, il y revenait avec complaisance, comme à l'un de ses projets de prédilection. Le premier tracé qu'il avait envisagé empruntait le cours du Pô, s'en détachait près de Valenza, traversait le champ de bataille

de Marengo et suivait la vallée de la Scrivia pour aboutir à Gênes. A la fin du règne, le préfet de Montenotte, Chabrol, qui se souvenait d'avoir été polytechnicien, lui en proposa un autre qui devait unir les cours supérieurs de la Fiumara et de la Bormida pour aboutir à Savone. La question est restée en suspens depuis, mais elle sera sûrement reprise, et Napoléon aura eu le mérite d'entrevoir et de devancer la solution que rendront un jour possible des progrès de la science de l'ingénieur.

V.

Après le perfectionnement des voies de communication terrestres ou fluviales, l'édilité a été la grande préoccupation et l'on pourrait dire l'une des spécialités de l'administration napoléonienne. Embellir, assainir et régulariser les grandes villes, telle a été l'œuvre à l'accomplissement de laquelle elle a apporté cet esprit de classification uniforme et cette logique un peu aveugle qui l'animaient en toutes choses. Elle a été ainsi la première à appliquer, peut-être empiriquement, cet ensemble de principes et de pratiques auxquels on a donné récemment le titre de science et le nom un peu ambitieux *d'urbanisme*, mais qui répond en réalité à une expérience de tous les temps.

Sous l'ancien régime, la bonne tenue des cités italiennes était loin d'en égaler la splendeur artistique ; et le libre développement des initiatives privées était aussi préjudiciable à l'une qu'elle favorisait l'autre. Il y avait beaucoup de vrai dans cette boutade d'un voyageur allemand, Kotzebue, que sa nationalité rendait particulièrement sensible aux lacunes de la discipline extérieure des choses « Quiconque sera curieux d'apprendre comment la police d'une ville ne doit pas être faite n'a qu'à se rendre en Italie ». Et par ce terme de police, il entendait celle des bâtiments et des constructions autant que celle des habitants.

Le gouvernement napoléonien pouvait d'autant moins se désin-

téresser de cette question qu'il y trouvait un moyen de rendre sensible aux yeux les résultats de son activité. Fidèle à son habitude de créer un organe spécial pour chacune des fonctions qu'il revendiquait, il commença par instituer (9 janvier 1807), dans toutes les communes *murées* des Commissions d'embellissement (*Commissione per l'ornato*) composées d'architectes ou même d'amateurs, en nombre variable suivant les lieux, prêtant gratuitement leurs service à l'autorité. Etablir un « type uniforme » pour les rues, une « amélioration symétrique » pour les façades, veiller au respect des alignements, soumettre à un examen préalable tous les projets de nouvelles constructions, fixer enfin les indemnités d'expropriation, telle était la mission assignée à ces fonctionnaires bénévoles. Elle ne pouvait avoir d'effets qu'à la longue, a mesure que les immeubles se renouvelleraient et ne devait consister au début qu'à préciser un idéal architectural. Même réduite à ces proportions, elle ne fut remplie à Milan qu'au moyen de tâtonnements et de règlements successifs. On en vit d'abord publier un (11 août 1808) pour les « rues les plus fréquentées », destinées à être refaites sur le type de l'une des plus récentes, prise comme modèle ; puis un autre (3 février 1809) pour les « rues moins fréquentées », et sujettes à des prescriptions moins rigoureuses ; et enfin un troisième (3 janvier 1811), qui revenait sur les deux précédents et distribuait cette fois les rues en trois catégories, correspondant chacune à une largeur et à une hauteur particulières, conformément à un plan d'ensemble à établir plus tard.

Pour mener à bien toute cette besogne de rectification il eût fallu des siècles. Pendant les brèves années de la domination napoléonienne, l'aspect extérieur et historique des villes ne fut modifié que par l'apparition de quelques monuments, dont on verra le détail plus loin, par des démolitions, par des rigueurs d'une police urbaine plus exacte, et enfin par trois innovations dont le souvenir devait rester attaché au régime français ; la création de promenades publiques, l'éclairage nocturne des rues et l'établissement de cimetières extérieurs.

En Italie comme dans l'ancienne France, la jouissance de jardins de plaisance semblait alors être communément considérée comme un luxe privé, un privilège réservé à la richesse et inutile aux classes pauvres, qui ne semblaient pas d'ailleurs en éprouver le besoin. Une des premières applications pratiques des principes démocratiques avait consisté à mettre à leur disposition l'étendue de places plantées d'arbres pour y trouver plus d'air, de lumière, et d'ombrage que dans l'agitation des rues. Napoléon paraissait tellement pénétré de cette nécessité que dans ses deux tournées dans le Royaume (1805-1807), elle restait constamment présente à son esprit ; après la visite d'une ville, il ne croyait pouvoir donner de meilleur témoignage de satisfaction à ses habitants qu'en ordonnant à son départ d'y aménager une promenade publique, avec des crédits spéciaux pour l'établir. On le vit même pousser la sollicitude à cet égard jusqu'au point de discuter dans une lettre (20 juin 1805) la valeur relative des plants qui convenaient au sol de telle ou telle localité. Milan, Mantoue, Bologne, Venise éprouvèrent ainsi les effets de sa générosité, s'ornèrent de magnifiques jardins publics, et donnèrent un exemple que suivirent d'autres cités moins importantes. Sous son règne, la théorie des espaces libres, si fort en honneur de nos jours, trouva donc son application avant de trouver sa formule.

L'éclairage des rues par des réverbères représenta une autre innovation fort appréciée, et d'autant plus facilement réalisable qu'elle était peu coûteuse. Vérone était auparavant le seul centre à en être pourvu. Dans les autres, les familles riches qui se rendaient au spectacle s'y faisaient accompagner par des laquais portant des torches ou des lanternes dont les lueurs intermittentes perçaient seules la profondeur des ténèbres. Ce fut des généraux français que vinrent les premières protestations contre un état de choses, qui dans les villes de garnison favorisait la fuite des malandrins poursuivis par leurs patrouilles. Leurs demandes ayant reçu satisfaction à Mantoue, Napoléon fut consulté, comme sur tous les autres sujets, pour savoir s'il

fallait généraliser une mesure si favorable à la police nocturne. Il répondit affirmativement, mais avec la recommandation habituelle de ne pas engager trop de frais (29 septembre 1807). A la fin de 1811, des réverbères étaient installés dans toutes les villes de certaine importance. Cette réforme semblait assez salutaire pour rallier tous les suffrages. Si grand était toutefois l'empire de la routine que, dans la province vénitienne, il se trouva dans l'ancienne noblesse quelques fossiles pour la dénoncer comme une nouveauté diabolique et une atteinte à des traditions séculaires.

Un dernier progrès réalisé dans l'Italie napoléonienne intéressait enfin l'hygiène après la sécurité publique. En Italie, comme en France, l'habitude s'était conservée d'enterrer les morts autour des églises ; elle entraînait les mêmes risques d'épidémie et ne pouvait plus être conservée par un pouvoir soucieux de veiller à la santé de ses administrés. Sous l'impulsion du pouvoir, plusieurs villes se décidèrent, en 1807 et en 1808, à établir des cimetières en dehors de leur enceinte. Cette innovation fut rendue obligatoire pour toutes par deux décrets (1er mars 1810 — 3 janvier 1811) qui fixèrent la distance minimum de laquelle les nouvelles nécropoles devaient être éloignés des murs, et assujettissaient à des règles sévères leur police et leur entretien. Là encore le misonéisme ne perdit pas ses droits et s'exhala par quelques plaintes stériles ; la communauté des nouveaux cimetières supprimant toute différence de confession, certaines âmes pieuses se scandalisaient de voir un juif dormir son dernier sommeil côte à côte avec un bon catholique.

Après avoir ainsi passé en revue les perfectionnements apportés par le régime napoléonien à l'édilité italienne en général, il reste à montrer quelles transformations avait subies chaque ville en particulier. Enumérer ou même décrire brièvement les monuments nouveaux qui s'y étaient élevés ne suffirait point à cet effet. Ce qu'il importe aussi de saisir, ce sont les changements survenus dans la physionomie extérieure des principales cités du royaume. Pour en avoir une idée, essayons de reconstituer,

d'après les témoignages du temps, les impressions d'un voyageur qui, revenant en Italie après vingt ans d'absence, se serait appliqué à en comparer les aspects nouveaux avec les souvenirs de sa première visite.

S'il arrivait de France à Milan par la route habituelle de Novare, il ne pouvait manquer d'être frappé, avant même de pénétrer dans la ville par la Porta Vercellina, des changements qu'elle avait subis depuis 1796, et dont une simple promenade circulaire autour de l'enceinte lui donnait déjà l'avant-goût. Il trouvait, en effet, la plate-forme supérieure des remparts garnie désormais sur toute son étendue de cette double rangée d'arbres dont la plantation avait suffi, dans les derniers temps de la domination autrichienne, à transformer la partie septentrionale en une promenade ombragée, devenue rapidement, sous le nom de « bastion », le rendez-vous du monde élégant. On se rappelle quelle description enthousiaste en inspirait l'enchantement à Stendhal, lorsqu'au déclin du jour, les équipages s'y arrêtaient en longue file, aux rayons d'un soleil couchant qui baignait l'immensité de la plaine lombarde et dorait à l'horizon les cimes neigeuses des Alpes.

Cette couronne continue de verdure n'adoucissait pas seulement l'austérité des murailles, la monotonie en était relevée par l'aspect monumental de deux portes nouvelles. La première au Sud avait été élevée en 1801, en souvenir de la victoire de Marengo dont elle portait le nom, sur l'emplacement de l'ancienne porta Ticinese, d'où partait la route de Pavie. Construite par l'architecte Cagnola, dans ce style d'une simplicité majestueuse, mais un peu lourde, qu'avait mis à la mode un retour à l'imitation de l'antique, elle ressemblait au péristyle d'un temple grec: huit colonnes ioniques de granit, alignées en deux files, supportaient un entablement dont le fronton triangulaire dominait la ligne de faîte des remparts, et dont la face extérieure portait une pompeuse inscription en l'honneur de Bonaparte « vainqueur, triomphateur et pacificateur ». Au Nord de Milan, une nouvelle porte, baptisée d'abord Amélie en l'honneur de la Vice-Reine,

avait été pratiquée dans l'enceinte entre celles de Venise et de Côme ; elle présentait la forme plus légère d'un arc de triomphe flanquée de deux élégants pavillons.

C'était dans la direction du Nord-Ouest que les abords de Milan avaient changé le plus complètement d'aspect. Le vieux château des Sforza, construit de ce côté de la ville, avait été d'abord encastré dans une caserne quadrangulaire faisant corps avec lui, puis entouré d'une citadelle, avec bastions, fossés et glacis, dont les ouvrages se raccordaient avec l'enceinte elle-même pour former un front continu. Après Marengo, le Gouvernement cisalpin avait voté une loi pour raser cette citadelle et établir sur l'espace vide ainsi obtenu un lieu public consacré à Bonaparte, et qu'une réminiscence de l'antique ferait appeler *Forum*. Les travaux de déblaiement, inaugurés le 30 avril 1801 par une grande fête, puis poursuivis pendant trois ans, eurent pour premier résultat d'isoler le château entre deux trouées d'air et de lumière pratiquées dans l'enceinte. En arrière, du côté de la ville, une vaste esplanade semi-circulaire était devenue disponible, dont l'emploi, encore indéterminé, ouvrait une large carrière à la mégalomanie des architectes. L'un d'eux, Canonica, ne proposait-il pas d'y élever une immense basilique à colonnes sur le modèle du Forum de Trajan à Rome ? un autre, Antolini, d'y grouper toute une série de palais abritant les services officiels, les théâtres, les bains publics, la douane centrale ? Une nouvelle voie triomphale mettrait en communication directe cet ensemble architectural avec la place du Dôme. L'exécution de ce plan gigantesque exigeant une dépense de 7 millions, le Premier Consul, auquel il fut soumis par l'auteur, eut la sagesse de le repousser, et en retint seulement l'aménagement, entre le château et les dernières maisons, d'une place régulière plantée d'arbres. Ses instructions furent suivies, et bientôt les Milanais, qui commençaient d'ailleurs à délaisser leur unique jardin public, situé à la porte de Venise, en eurent à leur disposition un autre, beaucoup plus voisin du centre, et dont la régularité presque géométrique, répondait peut-être davantage au goût du temps.

Sur la face extérieure du château, vers la campagne, l'emploi des terrains devenus libres, n'avait pas été moins heureux. Quatre rangées d'arbres y dessinaient les côtés d'un vaste quadrilatère de 650 mètres de profondeur, destiné à servir de Place d'Armes ou de champ de manœuvre. La simplicité devait en être relevée, sur la face opposée à la ville, par un arc de tromphe dont la première pierre fut placée en grande pompe le 14 octobre 1807, anniversaire d'Iéna. Ce monument avait pour objet de marquer le terme et de consacrer l'achèvement de la route du Simplon ; il représenterait, à Milan, le pendant de l'Arc de l'Etoile à Paris. La construction, arrêtée en 1814, en fut reprise par les Autrichiens en 1826, pour être achevée en 1838, et ferma l'horizon par une façade dont on admire encore aujourd'hui l'ordonnance élégante et sobre imitée de l'Arc de Septime Sévère à Rome. — La lenteur relative de ces travaux contrastait avec la rapidité héroïque que l'architecte Canonica mit à achever un édifice voisin, dont la silhouette se dressa bientôt sur l'un des côtés latéraux de la Place d'Armes. C'était l'*Arena,* commencée en 1803, inaugurée par Napoléon le 17 décembre 1807, et où l'imitation de l'antiquité était encore plus visible. Une double série de gradins formant une ellipse, y encadraient un vaste stade que des inondations artificielles pouvaient à volonté transformer en piscine, et qui se prêtait, à la fois, aux parades militaires, aux courses de chars ou aux fêtes navales.

C'était donc une véritable métamorphose qu'avait subie ce côté de Milan ; elle parut s'arrêter en 1814, mais devait être poursuivie près d'un siècle plus tard, lors de la période d'activité édilitaire que rendit nécessaire l'extension de la ville après 1860. Depuis cette date, la grande artère rectiligne qu'Antolini rêvait d'établir entre le château et le Dôme est devenue une réalité, sous le nom de Via Dante ; le château des Visconti, enfin débarrassé de sa dernière gangue de pierres, détache la pureté de ses lignes sur les massifs de verdure qui l'avoisinent. La Place d'Armes, longtemps isolée au milieu de terrains vagues, a été aménagée en jardin anglais et entourée de tous côtés de villas et de quartiers

modernes vers lesquels se déplace peu à peu le centre de Milan. En confrontant le présent au passé, on ne peut s'empêcher de songer que Napoléon, à un siècle de distance, a été pour Milan un initiateur, puisqu'il a indiqué et ouvert, avec une infaillible sûreté de coup d'œil, les voies futures de son développement.

Si le touriste que nous avons accompagné autour des murs pénétrait en ville après en avoir parcouru la périphérie, il dirigeait d'ordinaire ses premiers pas vers le Dôme, devenu, par son profil, sa masse, et le rayonnement de sa blancheur comme le centre d'attraction naturel pour les nouveaux arrivants. Une heureuse surprise l'attendait sur la place, s'il revenait après une longue absence. Une façade toute neuve, d'un éclat éblouissant, complétait l'ensemble de l'édifice, et y remplaçait un mur de vieilles briques, percé d'une porte et superposé à des fondations à peine sorties de terre. C'était une particularité commune à beaucoup d'églises italiennes (on la retrouverait encore de nos jours à San Lorenzo de Florence), que cette habitude de réserver pour la fin et parfois d'ajourner indéfiniment la construction du portail. Au Dôme, ce spectacle scandalisait Stendhal, peu sensible au pittoresque de l'inachevé et provoqua dans l'âme de Bonaparte, lorsqu'il le contempla pour la première fois (1796), une résolution qu'il dit lui-même avoir prise en ces termes : « Un Visconti a commencé la cathédrale : c'est moi qui la ferai terminer ». L'Empereur n'eut garde de manquer à ce serment intérieur du général en chef. Dès 1805, il fit étudier par les architectes Zanoi et Amati, des plans à l'exécution desquels le décret du 20 février 1810 consacra un crédit de deux millions en biens domaniaux. Les travaux commencèrent aussitôt sur la façade même, tandis qu'une légion de sculpteurs s'employait aux statues destinées à l'orner. Tout l'essentiel était achevé en 1813. Sans doute, la besogne accomplie en si peu de temps présentait des imperfections, devenues particulièrement choquantes avec le temps et d'ailleurs relevées déjà par les contemporains : une simplicité un peu nue pour un édifice d'un style si chargé d'ornements, la juxtaposition de fenêtres Renaissance a des motifs gothiques, la

mesquinerie de certains bas-reliefs, l'absence de perspective due à l'irrégularite de la place, dont l'agrandissement fut envisagé, mais ajourné comme trop coûteux. Il n'en restait pas moins que deux ans avaient suffi pour mener à bien un projet resté en suspens depuis deux siècles, et dont le remaniement a été étudié depuis sans pouvoir aboutir. Il y avait dans ce contraste un témoignage éclatant de la soudaineté qui semblait caractériser aux yeux des foules les créations napoléoniennes.

Après le pèlerinage de rigueur à la place du Dôme, une tournée en ville permettait d'y apercevoir beaucoup de changements partiels : sur un grand nombre de points, d'anciens couvents démolis pour faire place à des immeubles nouveaux ; près de Saint-Ambroise, l'apparition d'une caserne monumentale, celle des vélites, écrasant de sa masse carrée toutes les maisons voisines ; à l'autre extrémité de la ville, près de la Porta Orientale, un édifice du même genre, destiné à devenir un Hôtel des Monnaies ; à côté, une ancienne église en forme de rotonde le Foppone, restaurée et transformée en Panthéon (décret du 22 juin 1809) ; et, dans l'ensemble, beaucoup de rues élargies ou rectifiées, toutes tenues avec plus de propreté que par le passé.

C'était d'ailleurs par leur animation, bien plus que dans les pierres de leurs maisons, que se marquait à Milan le contraste du présent avec le passé. Entre la ville de 1795 et celle de 1813, il y avait, avec l'intervalle d'une profonde transformation politique, la distance d'une grande cité de province à la capitale d'un grand Etat. Cette différence, que traduisait dans les statistiques l'augmentation inusitée de la population (128.000 et 152.000 habitants), apparaissait aussi à mille aspects de la vie courante : notamment au luxe des magasins et des équipages, et à la profusion des uniformes militaires dans les rues. Le temps était passé où, selon la remarque de Stendhal, les seuls qu'on pût y apercevoir étaient ceux des « 24 faquins habillés de rouge qui montaient la garde à la porte de l'Archiduc-Gouverneur ». Depuis la création d'une armée nationale, on y voyait maintenant ceux de la garnison, et de nombreuses troupes de

passage. On y admirait aussi ceux de la Garde Royale, stationnée en permanence dans la capitale, et qu'un général français représentait comme « pour le moins aussi belle que celle de l'empereur Napoléon ». On pouvait enfin y distinguer les livrées vertes de la cour et les habits brodés que les fonctionnaires civils endossaient les jours de cérémonie. A ce fond de tenues vertes ou blanches, les officiers français, venus en permission des garnisons voisines, mêlaient le bleu de leurs uniformes. Avantageux et ardents au plaisir, ils faisaient sonner leurs éperons sur le pavé, avant d'aller en partie fine chez le restaurateur à la mode, leur compatriote Vieillard, ancien chef de bouche de Murat. Ils n'étaient pas les seuls, d'ailleurs, à faire entendre leur langue dans les lieux publics. Milan comptait une colonie de près de 3000 Français, pour la plupart employés de commerce ou fournisseurs de l'armée.

Malgré la présence de ces éléments nouveaux dans sa composition, la société avait conservé ses goûts d'autrefois : comme inclination dominante, le culte du plaisir tranquille, et comme principales distractions mondaines, la bonne chère, le corso l'après-midi, le théâtre dans la soirée, et les fêtes de Carnaval pendant deux mois de l'année. Cette vie facile et un peu vide eût semblé pareille à ce qu'elle était sous l'ancien régime, sans l'élément nouveau qu'y introduisait la présence d'une cour brillante, l'entrain des souverains, la fréquence des fêtes, et enfin, comme pour rappeler aux esprits la grandeur de l'époque, la parade dominicale où se réunissait tous les dimanches, devant le Palais Royal, l'élite de l'armée italienne naissante. Le jeune duc de Broglie, qui traversa alors la ville et qui devait la revoir souvent depuis, déclarait ne l'avoir jamais trouvée « dans un pareil état de splendeur ».

Si ce n'était là qu'une impression du moment, combien le recul du temps devait rendre plus profonde celle que laissait la grandeur des monuments laissés par la domination napoléonienne ! L'on pourrait en citer des témoignages dont la concordance impressionne par leur diversité d'origine. En 1819, le duc de

Richelieu, le ministre de Louis XVIIII, se reposait par un voyage en Italie de son premier passage aux affaires. Bien que fortement prévenu contre tout ce qui touchait à Napoléon par son passé politique et son long séjour en Russie, il ne pouvait réprimer, en arrivant à Milan, un véritable cri d'admiration. « Quelle magnifique ville, écrivait-il au cardinal de Bausset (6 juin 1819), que d'embellissements, que de richesse ! Si Bonaparte eût prolongé sa puissance de quelques années, c'eût été sans doute la plus superbe ville du monde. Son arc de triomphe, s'il s'achève, surpassera de beaucoup tout ce que les Romains nous ont laissé dans ce genre... Je ne finirais pas si je voulais vous décrire tout ce qui se faisait ou se préparait ici. » Un peu plus tard (1826), la visite de Milan inspirait à l'aimable comtesse Potocka cette réflexion que « nulle part, l'ombre de Napoléos n'apparaît plus majestueuse » et que sa dynastie « a laissé partout des traces immortelles de son passage ». Le charme opérait encore trente-cinq ans après, et sur l'observateur que sa tournure d'esprit rendait peut-être le plus rebelle au fétichisme napoléonien « Vous ne sauriez croire, a-t-on la surprise de découvrir dans une lettre de E. Renan à Berthelot (14 juin 1850), combien tout ici est empreint de Napoléon et du royaume d'Italie. C'est lui qui a tout rebâti... Encore un peu plus et Milan serait devenue une rue de Rivoli, avec des ouvertures en face des monuments (idée toute française et dont les Italiens poussaient l'oubli à un point extrême). »

Autour de Milan, les autres villes lombardes étaient loin d'avoir subi aussi profondément l'empreinte du nouveau régime, mais lui devaient presque toutes quelque amélioration ou quelque progrès. Au Sud, Pavie, si durement châtiée en 1796, trouvait un dédommagement à cette épreuve dans une prospérité à laquelle n'était pas étrangère la présence de deux écoles militaires (dont celle des officiers d'infanterie), et qui avait, en huit années (1803-1811) porté sa population de 19.751 à 21.233 habitants. A l'Est, Brescia inaugurait, en 1810, un magnifique théâtre, et sa banlieue s'ornait, à Montechiaro et à Rezzato, de

deux bâtiments superbes destinés à servir, l'un de caserne, l'autre de fonderie de canons. Plus loin encore, Vérone avait été particulièrement favorisée par les événements politiques accomplis depuis la Révolution. Elle formait, en effet, l'une des principales places fortes du quadrilatère, et elle était au point de croisement suivi par les troupes qui se rendaient, d'une part de Milan vers Venise et la Dalmatie, d'autre part, de l'Italie centrale vers l'Allemagne du Sud par le Brenner. La ville frappait d'abord les regards par l'importance et la majesté de ses ruines romaines. Lors de son passage en 1805, Napoléon avait affecté un crédit de 30.000 lires à l'entretien et à la restauration du cirque antique qui en formait le plus bel ornement. La maladresse d'une municipalité ayant entraîné, à la même date, la démolition, sous prétexte de nécessités militaires, de l'Arc de Triomphe dei Gavi, l'un des spécimens les mieux conservés de l'architecture du siècle d'Auguste, l'un des premiers soins du Vice-Roi fut d'ordonner, sans pouvoir d'ailleurs la mener à bien, la réparation de cet acte de vandalisme. En dehors de ces mesures, la promulgation de salutaires règlements de police, la suppression des auvents de boutique qui interceptaient l'air et la lumière dans les rues (1808), le pavage en dalles de la place du Brà, l'une des plus décoratives de l'Europe, attestèrent l'activité édilitaire du régime.

A une quarantaine de kilomètres au Sud de Vérone, c'était la forteresse de Mantoue dont l'abord réservait le plus de surprises à un voyageur absent depuis la Révolution. Sans doute, la ville dont Napoléon voulait faire « le boulevard du royaume » conservait l'aspect de délaissement que lui donnait la disproportion du nombre de ses habitants avec la grandeur de ses édifices, et en même temps le caractère presque aquatique qu'elle devait à sa situation entre trois lacs ou lagunes formés par les dérivations du Mincio. Les touristes s'en apercevaient d'ailleurs à l'odeur de marécages qui les y poursuivait, comme à l'abondance des grenouilles dont les croassements troublaient le repos de leurs nuits ou qui figuraient trop souvent à leur gré sur les

menus des tables d'hôte. Ces premières impressions, un peu mélancoliques, s'effaçaient bientôt devant les images d'activité militaire qui se succédaient et s'imposaient même à leurs regards. S'ils allaient dans la banlieue faire le pèlerinage classique au tombeau de Virgile, c'était pour y rencontrer sur toutes les routes des détachements de travailleurs occupés aux ouvrages de Pietoli. S'ils se rendaient le soir au théâtre, ils le trouvaient « bien peuplé de demoiselles à l'usage de la guerre », car, remarquait un grave économiste, « dans un département encombré de troupes et une cité assujettie au logement militaire, on ne peut exiger du beau sexe une austérité monacale. » Dans les rues enfin et sur les places, c'était un fourmillement d'uniformes de tous les types et de toutes les nationalités, et comme un musée d'échantillons du costume militaire. Mantoue étant, avec Alexandrie, la grande place d'armes de l'Italie, servait de lieu de passage ou de repos à des troupes de l'origine la plus diverse. On y avait vu tour à tour en garnison des forçats napolitains enrégimentés (1807), des Espagnols déguenillés, et jusqu'à un bataillon de pionniers nègres. Là encore, le nouveau régime devait laisser de son passage des traces plus durables que cette animation momentanée. C'était d'abord la vaste place aménagée au nord sur le lac de Milieu (1797), plantée d'arbres sur les ordres de Napoléon (1805), et dans laquelle un général lettré, Miollis, avait fait célébrer une fête commémorative de Virgile; un autre gouverneur français, Grenier, avait eu l'idée de réunir dans une église spéciale, Saint-Maurice, les inscriptions funéraires à l'honneur d'hommes de guerre des temps passés, qu'il avait trouvées dispersées dans les autres églises. En dehors de la ville enfin, les travaux de fortification avaient pris un tel développement qu'ils présentaient l'importance d'une cité nouvelle et la complication d'un « véritable labyrinthe ».

De Vérone, le voyageur n'avait qu'un pont à traverser pour pénétrer en territoire vénitien, ou au moins dans la portion qui en avait été le plus tardivement rattachée à l'Etat italien (1806). Bien que la domination napoléonienne y fût plus récente, il était peu de ville de province dans laquelle elle n'eût pas eu le

temps de mettre sa marque : d'abord, par des réformes communes à toutes (établissement de cimetières, éclairage des rues, numérotage des maisons, démolition de nombreux couvents), puis par certains travaux d'édilité. A Vicence, par exemple, on avait embelli et régularisé la place de la Cathédrale en rasant les masures qui en encombraient une partie, agrandi la Grande Place en la réunissant à sa voisine par l'égalisation de leurs niveaux. A Trévise, on n'eut que le temps de poser la première pierre d'un arc de triomphe commémoratif du passage de Napoléon en 1807. A Padoue, une véritable besogne d'assainissement avait été accomplie dans une ville dont les visiteurs déploraient auparavant la saleté.

Quant à Venise, elle entrait dans une ère de décadence aussi rapide que l'était le développement de Milan. Elle avait perdu, au lieu de les acquérir, les avantages d'une capitale. Le nouveau régime avait bouleversé sa constitution sociale et l'interruption du commerce maritime porté un coup fatal à sa prospérité. En trois années (1810-1813), sa population tombait de 130.000 à 116.000 âmes ; et sur ce nombre on comptait plus de 40.000 indigents, avoués ou honteux, parmi lesquels beaucoup de membres de la petite noblesse, qu'entretenait l'ancien gouvernement et que sa chute avait plongés dans la misère. Les grandes familles elles-mêmes allaient à la ruine ; et pour la retarder, la plupart émigraient à la campagne où l'existence était plus économique. A leur arrivée à Venise, les visiteurs qui se l'imaginaient d'après la légende ou d'après les souvenirs d'antan, éprouvaient une profonde désillusion. Partout un silence de mort, et comme une atmosphère de pesante mélancolie ; les palais historiques du Grand Canal offrant aux regards un aspect de décrépitude et d'abandon, avec des fenêtres fermées ou parfois même remplacées par des planches ; dans les églises, la moisissure recouvrant les tableaux de maître ; la place Saint-Marc, si vivante autrefois, sombre et triste la plus grande partie du jour : voilà quel spectacle de désolation présentait cette ville qui avait longtemps passé pour la capitale de la gaieté italienne. Sa vieille réputation ne se reconnaissait plus

qu'à l'hospitalité des habitants, à leur passion du jeu, à leur habitude persistance de la vie nocturne.

Si vigoureuse était toutefois la force d'impulsion émanée du régime français que la ville recevait encore des embellissements au moment même où tant d'indices extérieurs en accusaient la décadence. Il en est deux notamment, sans parler des travaux du port et de l'arsenal, qui ont perpétué à nos yeux le souvenir de l'époque napoléonienne. D'une part, c'est à elle que remonte la forme définitive de la Place Saint-Marc ; jusqu'alors, celle-ci n'était formée que de deux bâtiments à arcades parallèles (Procuraties anciennes et nouvelles). Le côté opposé à l'église restant ouvert, il dut être occupé désormais par un troisième édifice, bâti sur l'emplacement d'une chapelle démolie et dépendant à l'intérieur du Palais Royal, installé dans l'ancienne bibliothèque de Saint-Marc. Le style un peu disparate de ce raccord fut très discuté dans le moment, mais l'utilité seule en apparut avec le temps. D'autre part, et pour satisfaire à l'une de ses idées favorites, Napoléon avait inséré dans le programme d'améliorations dressé pour Venise sous forme de décret (7 décembre 1807), l'aménagement d'un jardin public à côté de l'Arsenal, à la pointe orientale de l'île sur laquelle était construite la ville. L'espace nécessaire fut trouvé par la démolition de quelques couvents, et bientôt (1811) les Vénitiens eurent à leur disposition de grandes allées et de frais ombrages pour respirer la brise de la mer et admirer le panorama des lagunes. C'était une révolution dans une ville dont la situation géographique était tellement spéciale que certains habitants n'y avaient jamais vu un arbre. On se rappelle, d'autre part, quel développement Venise avait reçu comme port et comme place de guerre.

Les travaux nécessaires à cet effet furent peu remarqués des contemporains, parce qu'ils changeaient peu la physionomie de la ville ; mais l'importance n'en devait point échapper plus tard aux voyageurs étrangers, soustraits aux misères passagères du régime français et mieux placés pour en apercevoir les résultats durables. L'un d'eux, Raumer, le futur grand his-

torien allemand, s'exprimait à cet égard, au cours d'une course à Venise, avec presque autant d'enthousiasme que le duc de Richelieu à Milan. « Même les plus grands adversaires des Français, écrivait-il dans une lettre (29 septembre 1816), doivent, pour bien des choses, rendre justice à leurs adversaires. Ils firent de Venise, la plus sale des villes, la plus propre. Ils érigèrent des forteresses, construisirent des magasins, bâtirent les phares, nettoyèrent les canaux négligés ou embourbés et travaillèrent avec un effort sans trêve à fonder une puissance maritime ; même les fonctionnaires autrichiens ne savent trop se féliciter de leur étonnante activité. »

Lorsque l'on quittait la Vénétie pour l'Emilie, Ferrare était la première cité rencontrée après la traversée du Pô, ancienne capitale déchue, comme Mantoue, mais où le contraste était plus frappant encore entre la grandeur des souvenirs passés et le marasme de l'heure présente : d'après Stendhal l'herbe poussée entre les pavés des rues désertes aurait suffi à nourrir un demi-régiment de cavalerie. La ville ne présentait pas, comme Mantoue, d'utilité militaire qui fournît au gouvernement l'occasion de la relever de sa décadence ; au moins laissa-t-il, comme traces de son passage, outre une statue du souverain, une promenade établie, comme à Milan, sur le pourtour des remparts (1808).

Ce fut le même avantage que Bologne, le principal centre de l'Emilie, retira de la visite impériale en 1805. Pour la remercier d'avoir été l'une des premières à prendre son parti et lui rendre moins pénible sa subordination à Milan, il crut ne pouvoir lui faire de libéralité mieux placée que de lui accorder, par décret (juin), un bien national destiné à planter ses remparts d'une quadruple rangée d'arbres et à niveler la place de la Montagnola, au Nord de la ville, de manière à la réunir à la Place d'Armes voisine, et à former de l'ensemble une seule esplanade ombragée. La promenade ainsi obtenue devait rester, pendant un demi-siècle, l'unique lieu de délassement du Bolonais et devenir même, en un jour de crise, le théâtre du principal fait d'armes de leur histoire militaire (8 août 1848).

Si, après Bologne, le voyageur avait la curiosité de visiter les petites villes de la Romagne à l'Ouest ou de l'Emilie à l'Est, il n'en trouvait pas qui n'eussent reçu des témoignages matériels de la sollicitude gouvernementale. Dans celles même où n'avaient point été érigés de nouveaux monuments, on avait restauré les anciens, tels que le tombeau de Théodorie à Ravenne, et le Palais Ducal à Modène.

Passer en revue toutes ces améliorations d'ordres divers serait s'exposer aux redites et à la sécheresse monotone d'une interminable énumération. Au surplus, les changements apportés à l'aspect extérieur des principaux centres suffisaient-ils à caractériser la politique édilitaire du gouvernement. Avec le rapide développement des voies de communication, elle apparaît à distance comme une manifestation de cette activité matérielle à laquelle on ne peut contester le mérite de s'être montrée infatigable dans son exercice et efficace dans ses résultats. Sans doute a-t-on pu lui reprocher de manquer de scrupules dans ses procédés, comme de mesure dans ses ambitions, d'entreprendre plus qu'elle n'a réalisé et de promettre même plus qu'elle n'a entrepris. Pour lui rendre pleine justice, il ne faut jamais perdre de vue le temps qui lui a été accordé pour se déployer, ni oublier qu'en dix ans elle a laissé plus de traces de son passage que tous les précédents gouvernements, depuis la Renaissance. L'on s'explique alors l'impression qu'elle a produite et l'admiration qu'elle a parfois suscitée. Quarante années plus tard, l'héritier de l'auteur de tant de merveilles, dans un livre où il préparait le rétablissement du Second Empire en rappelant les gloires du Premier, devait définir « l'idée napoléonienne » en la remenant à la faculté de faire aboutir, avec la soudaineté de la pensée, des projets dont l'étude exigeait des siècles auparavant. L'histoire du premier Royaume d'Italie peut servir à confirmer et à illustrer cette pensée.

Albert PINGAUD.

LA MISSION DE DESCORCHES EN POLOGNE

(Fin) (1)

« Tout en est dit, il n'y a plus de Pologne », écrivait Descorches, le 25 juillet 1792. Paroles, hélas ! trop vraies. Sa Majesté Polonaise venait, en effet, de capituler; et cette coupable faiblesse ne surprenait pas certains patriotes qui, bien renseignés sur le caractère et les véritables sentiments du roi, lui avaient toujours refusé leur confiance.

La réponse de Pétersbourg avait désespéré Stanislas-Auguste. Concessions humiliantes, prières, rappel discret des intimités de jadis, rien n'avait ému Catherine II. La femme n'ayant pas voulu se souvenir, c'était l'impératrice qui avait tenu la plume : « Il » s'agit, écrivait-elle, de rendre à la République son ancienne » liberté et la forme de gouvernement garantie par mes trai- » tés avec elle et renversée violemment par la Révolution du 3 » mai ». Parlant de la Diète confédérée de Targowitza elle ajoutait : « Je lui ai promis mon appui, je le lui accorderai avec » toute l'efficacité que mes moyens peuvent me permettre. Je » me flatte que Votre Majesté ne voudra pas attendre la der- » nière extrémité pour se rendre à des vœux aussi prononcés ». Le roi de Pologne s'était incliné devant cette mise en demeure : il avait accédé purement et simplement à la Diète rebelle.

On disait que Stanislas-Auguste « toujours flottant dans ses résolutions jusqu'au dernier moment » avait, tout d'abord, fait mine de résister, que, le samedi soir (21 juillet), il avait pris des « dispositions sérieuses » pour se rendre au milieu des trou-

(1) Les précédents articles ont paru dans les livraisons avril-juin et juillet-septembre 1925 ainsi que dans la livraison avril-juin 1927.

pes, mais que la camarilla avait eu facilement raison de ces velléités. Toutefois, avant de se soumettre, Sa Majesté avait réuni, en une sorte de conseil de la Couronne, les grands dignitaires, les ministres, dix-sept personnes précisait Descorches. Stanislas-Auguste leur avait communiqué la lettre de la tsarine ainsi que les nouvelles peu rassurantes venues de Vienne et de Berlin, avait examiné la situation militaire et tenté de prouver qu'un succès de l'armée nationale, très improbable du reste, n'aurait pour résultat que d'aggraver le cas de la Pologne. Enfin, il leur avait fait part de son intention d'obéir à l'impératrice. Sa Majesté ne reviendrait pas sur cette décision, les assistants l'avaient compris, et le silence du plus grand nombre avait semblé un acquiescement. Le primat, le ministre Chreptowitz avaient parlé dans le sens du roi, mais Malachowsky, Sapieha, Ignace Potocki s'étaient exprimés « avec la chaleur et la force d'un patriotisme indigné de cette défection ».

La consternation est générale à Varsovie. Dans les rues se forment des attroupements où le roi est sévèrement blâmé. Beaucoup d'officiers, de fonctionnaires, offrent leur démission. Stanislas-Auguste voit s'éloigner de lui quelques-uns de ses plus anciens, de ses plus dévoués serviteurs. « Hélas, Sire, je n'ai plus ni roi ni patrie », s'écrie le nonce Linowski, secrétaire de Sa Majesté, et les prières les plus instantes ne peuvent retenir ce bon patriote. Les hommes du 3 mai renoncent à leurs charges, quittent le pays. Malachowsky se rend en Italie, Ignace Potocki à Leipsick, « pour rester à portée de ses liaisons, de les cultiver ». Descorches ne perd pas de vue ces anciens dirigeants de la Pologne, car il compte se servir d'eux, le cas échéant. « Nous les » trouverons là ou ailleurs quand nous le voudrons », écrit-il à son ministre.



Les Polonais n'avaient pu tenir sur le Bug. Cette rivière franchie par les Russes, le prince Joseph s'était replié, laissant son

lieutenant aux prises avec le gros des forces ennemies. Violemment canonné, menacé d'encerclement, Kosciusko avait dû, après une belle défense, abandonner le village de Dubienka et battre en retraite lui aussi.

C'est à son quartier général près Lublin que Joseph Poniatowski connut la réponse de son oncle à la tsarine. Sous le coup de l'indignation, conseillé au surplus par quelques exaltés et notamment par Isabelle Czartoryska laquelle haïssait le roi aussi violemment qu'elle l'avait aimé, il forma le projet d'enlever Stanislas-Auguste et de le conduire au camp pour le forcer à prolonger la résistance, mais il renonça bientôt à cette entreprise chimérique. L'ordre étant venu de ramener les troupes derrière la Vistude, le prince Joseph obéit.

L'armée polonaise n'est plus, dès lors, une force organisée et qui compte. La dislocation s'effectue sans graves incidents ; les principaux chefs remettent leur commandement. Kosciusko parle d'offrir ses services à la France, et M. Descorches présente à Lebrun le héros de Dubienka : « Il est formé à l'école de » Washington, écrit-il. C'est un ami sincère et fervent de la » liberté. Il en a toutes les vertus. Il a d'ailleurs fait preuve » dans cette guerre de talents militaires distingués. Les trou- » pes l'adorent, les Russes l'estiment et le respectent..... » Joseph Poniatowski s'apprête à partir pour Vienne avec plusieurs officiers. Descorches reconnaît que le neveu de Sa Majesté est aimé du soldat pour « sa sensibilité d'âme » et qu'il « a montré dans toutes les circonstances une valeur distinguée ». Il ajoute toutefois : « On ne célèbre pas autant ses talents militaires ». Stanislas, lui, est à faire pitié. La douleur, le remords l'accablent ; sa santé naturellement faible en est très ébranlée. Il n'est plus roi que de nom, le sait trop bien. « Allez trouver M. de Bulhakow » répond-il à qui vient prendre ses ordres. Car le représentant de la tsarine est, à cette heure, l'arbitre de la Pologne : maître tout-puissant, puisque dix mille grenadiers russes campent déjà sous Praga, faubourg de Varsovie, maître arrogant qui se rit des inquiétudes manifestées par Stanislas

au sujet de l'armée polonaise en retraite et déclare avec superbe: « Les troupes russes ne savent ce que c'est que de se détourner ; » elles passent sur le corps des imprudents qui osent se trouver » sur leur route ».

Pendant ce temps, l'envoyé de Prusse a les plus grandes attentions pour son collègue de Russie ; il est avec lui « accort », « caressant »; amical empressement auquel M. de Lucchesini n'a pas habitué M. de Bulhakow et qui fait supposer que les cours de Berlin et de Pétersbourg sont d'accord. Aussi bien M. de Lucchesini n'a que faire à Varsovie. Le rôle qu'il vient d'y jouer en italien retors, serviteur de la Puissance la plus fourbe et la plus cupide, ce rôle haïssable vient de prendre fin. Le marquis se dit malade, parle de s'absenter, pour quelques mois seulement. Nouveau mensonge. L'agent d'exécution est déjà nommé qui doit remplacer l'agent de tromperie, et le prussien Buckholtz s'apprête à partir pour la Pologne.

« Plus de roy, plus de gouvernement ; c'est la plus hideuse » anarchie. Une petite poignée de rebelles est devenue par la » toute puissance des canons et des bayonnettes russes toute » la république ». C'est en ces termes que notre agent avisait le cabinet des Tuileries de l'anéantissement de cette réforme politique où les patriotes polonais avaient mis toutes leurs espérances. Décontenancé, l'envoyé de France se demandait ce qu'il pourrait bien tenter pour venir en aide à la Pologne. Essayer de ramener le roi de Prusse ? Mais la collusion entre Pétersbourg et Berlin est aujourd'hui patente. Aiguillonner le Grand Seigneur, le presser de s'allier à l'Angleterre, à la Suède et à la Pologne pour opposer une barrière aux ambitions de la tsarine ? Mais les Turcs, effrayés par les menaces de la Russie ou gagnés par ses roubles, parlent de retirer à l'envoyé polonais les janissaires qui gardent sa maison de Constantinople : preuve évidente de leur mauvais vouloir.

Quelques jours plus tard, M. Descorches recevait de M. de Chambonas une longue dépêche datée du 30 juillet. Cette lettre arrivait trop tard. Les événements avaient marché plus vite que

les chevaux du courrier, et les conseils ministériels ne s'accordaient plus aux circonstances. M. de Chambonas adoptait les vues politiques de M. Descorches, estimant comme lui que les puissances maritimes et commerciales de l'Europe auraient intérêt à prendre le parti de la Pologne, « afin de mettre obstacle » aux accroissements dangereux qui détruiraient la balance de » l'Europe » et insinuait que M. de Bukaty, ambassadeur de Sa Majesté polonaise à Londres, personnage jouissant de l'estime générale, pourrait agir utilement sur Sa Majesté Britannique et sur les ministres anglais. Cela dit, le ministre confessait à M. Descorches que la France, bien que tout la désignât pour voler au secours de la Pologne, se trouvait présentement dans l'impossibilité de fournir à cette nation une aide efficace. Avec franchise, avec tristesse aussi, en quelques lignes excellemment écrites, Chambonas exposait les raisons, par nous bien connues, de cette passagère défaillance.

« Malheureusement, écrivait le Ministre, dans les circonstan- » ces où nous nous trouvons, nous ne pouvons que faire des » vœux pour les Polonais, soit à cause de leur distance, soit à » raison de nos embarras. Les troubles, les divisions domes- » tiques dont nous sommes travaillés, la guerre étrangère que » nous avons à soutenir, tout nous oblige à ne pas diviser nos » forces. Ajoutez à ces considérations l'instabilité du minis- » tère, qui ne nous permet pas de suivre une marche constante » ni un plan combiné. Tantôt sans ministres, tantôt avec une » succession d'hommes que les tracasseries ou la méfiance de » la nation dégoûtent tour à tour, il est impossible de mettre » aux affaires cette suite et ce concert indispensables pour les » mener à une heureuse conclusion..... » Néanmoins M. de Chambonas prescrivait à Descorches d'exhorter les Polonais « à » faire tête à l'orage » et d'assurer à Sa Majesté « que nulle » puissance ne prend plus de part à sa situation que la nation » française et le Roi des Français ». Aveux d'impuissance, instructions tardives et vagues qui laissaient notre agent dans la même perplexité. M. Descorches ne pouvait donc que redire sa

lassitude, renouveler ses doléances et déclarer : « Il n'y a pour le moment absolument rien à faire ici ». A qui porterait-il les bonnes paroles de la France ? Aux chefs du parti patriote ? Ces bons citoyens, « les seuls hommes capables », ont déjà émigré. A Sa Majesté Polonaise ? Stanislas-Auguste, circonvenu, « entièrement noyé », n'a plus aucun crédit. Par sa duplicité, sa lâcheté devant le péril, Poniatowski s'est aliéné la Pologne entière. Les patriotes le méprisent, les hommes de Targowitza le malmènent. Félix Potocki vient de lui adresser une lettre outrageante, et les députés qui exercent le pouvoir à Varsovie au nom de la Confédération affectent de le traiter en simple particulier, déclarant que la visite qu'ils lui ont faite n'était qu'une démarche de politesse. On n'entend parler que de proscriptions, d'actes de violence exercés contre les citoyens. Aussi M. Descorches qui ne communique plus avec personne, qui se trouve réduit à un isolement complet, « à une sorte de sequestre », estime-t-il que la dignité de la France s'oppose à ce que le ministre du Roi prolonge son séjour à Varsovie. Le 21 août, notre agent supplie M. Dubouchage, successeur de M. de Chambonas, de lui faire passer sans retard le congé qu'il a sollicité et qu'on lui a promis.



Sur ces entrefaites, on apprit à Varsovie l'insurrection du 10 août et la chute de la royauté française. La nouvelle frappa de stupeur Stanislas-Auguste et les nouveaux dirigeants de la Pologne ; par contre, elle troubla fort peu M. Descorches. Ce diplomate était trop avisé pour n'avoir pas escompté l'inévitable catastrophe, peut-être même l'avait-il appelée de ses vœux, car — nous le savons déjà — son goût pour les idées nouvelles et son désir de parvenir l'inclinaient à souhaiter un changement de régime.

Aussi, sans même attendre l'arrivée du courrier de Paris, l'ancien protégé du comte d'Artois adhère-t-il, d'enthousiasme, au nouvel ordre de choses, se dégageant des préjugés de caste qui

peuvent le lier encore à l'ancienne monarchie, reniant les assurances de dévouement qu'il avait bien su prodiguer, lorsque Louis XVI était le maître, type trop commun de l'homme en place, besogneux, ambitieux ou simplement d'esprit servile, adorateur du soleil levant. Le mois dernier, M. Descorches tenait pour regrettable la journée du 20 juin, parce qu'il pouvait supposer que ce mouvement populaire serait sans lendemain ; aujourd'hui, l'émeute du 10 août lui semble légitime et louable parce qu'elle vient de triompher et qu'elle apparaît comme le prélude d'une ère nouvelle. « Ce n'est plus, comme on avait cru » le voir dans les événements du 20 juin, un mouvement factio- » niste et séditieux, écrit-il à Dubouchage, le 1er septembre 1792, » c'est le peuple lui-même qui, lassé du mépris de sa volonté et » des perfidies de tant de traîtres, fait justice de ces intrigants » incorrigibles s'obstinant à vouloir sacrifier le repos et le bien » public au calcul insensé de leur petite ambition et de leur sotte » morgue ».

L'ordinaire apporta un pli ministériel qui mit M. Descorches au courant des événements et lui dicta, en termes énergiques, la conduite à tenir. Cet écrit, d'un ton assez monté, contrastait étrangement avec les dépêches précédentes où le rédacteur d'ancien régime, pesant ses mots, hasardait quelques conseils obscurs et timides. Aujourd'hui, le ministre parlait net et ferme. En un style qui rappelait parfois celui des gazettes et qui, quelques semaines plus tôt, eût fort scandalisé les bureaux, il rompait en visière avec l'Europe monarchique, revendiquait pour notre pays le droit de se donner les institutions de son choix. Que M. Descorches, disait-il, renonce aux ménagements ; qu'il donne, par sa fermeté, une idée de la détermination où est la France de maintenir la liberté et l'égalité et de ne poser les armes que lorsque les puissances auront renoncé à vouloir lui imposer d'autres principes. « Il faut une conduite franche et décidée » qui ne permette aucun retour vers l'ancien régime, aucun » espoir de le voir revenir. » A cette lettre, sorte de circulaire destinée à tous les agents français à l'étranger était jointe une

pièce que Descorches avait ordre de faire imprimer et de répandre en Pologne le plus largement possible : c'était l'exposé des motifs qui avaient conduit l'Assemblée à décréter la déchéance de Louis XVI et la réunion d'une Convention nationale.

La pièce était signée Lebrun. Car M. Dubouchage n'était plus aux affaires. Ce serviteur courageux et fidèle de la monarchie expirante avait disparu, balayé par le vent d'orage. L'Assemblée lui avait donné pour successeur Lebrun, Lebrun-Tondu, gazetier que traquait la police liégeoise, à l'époque où M. Descorches représentait le roi de France auprès du prince évêque, Lebrun, que le marquis de Sainte-Croix, ministre de Sa Majesté à Liège, n'eût pas hésité à faire enlever, sur un ordre de Versailles. Par un retour de fortune qui tient du miracle, cet homme au passé douteux et de valeur discutable est aujourd'hui le successeur des Vergennes et des Montmorin ; il est devenu le dispensateur des grâces. Aussi M. Descorches, non content de protester, par dépêche officielle, de son dévouement « au gouvernement national » et « d'unir sa voix à celle de tous les sincères amis de notre constitution », éprouve-t-il le besoin d'adresser une lettre particulière au plumitif obscur dont la victoire du peuple vient de faire un ministre. « J'ai l'avantage, de plus, de vous con-
» naître, Monsieur, depuis longtemps, écrit-il, le 5 septembre
» 1792, et d'avoir appris, de bonne heure, à estimer vos princi-
» pes et vos talents. Il me semble que vous ne pouvez pas douter
» que je leur aye toujours rendu justice... Je me bornerai donc
» à vous demander, Monsieur, de me compter fermement au
» nombre des serviteurs les plus zélés de la chose publique, les
» plus dévoués à tous les devoirs de mes fonctions et les plus
» convaincus de la satisfaction qu'un honnête homme et un
» bon citoyen trouvera à les remplir sous les ordres d'un minis-
» tre de votre caractère. »

Sa soumission étant ainsi faite, M. Descorches, pour obéir à Lebrun, fit porter à l'imprimeur Dufour le décret rendu par l'Assemblée, le 11 août, ainsi que « l'Exposé des motifs ». Dufour s'était déjà mis à l'œuvre quand il fut mandé par le comte

Mniszeck, grand maréchal de la Couronne, lequel lui signifia d'avoir à surseoir à l'impression des pièces remises par l'envoyé de France. Prévenu aussitôt, notre agent voulut s'expliquer de suite avec le grand maréchal. Il lui faisait observer que, la presse étant libre à Varsovie, rien ne s'opposait à ce que lui, Descorches, chargeât le sieur Dufour d'exécuter un travail d'imprimerie. Au surplus, il attirait l'attention du comte Mniszeck sur le fait que les pièces incriminées avaient été imprimées déjà par le même Dufour pour la « Gazette de Hambourg » ; et l'envoyé de France feignait de croire à un malentendu que sa réclamation dissiperait sur l'heure. Le grand maréchal répondit le lendemain. Il maintenait sa défense, nécessitée, disait-il, par le « régime nouveau » ; il en référerait néanmoins à la Diète confédérale de Brzesc et règlerait sa conduite sur « les principes » que manifesterait cette assemblée. Descorches répliqua, sans désemparer, par une protestation énergique contre ce qu'il appelait une infraction au droit des gens. Il exposait que le travail en question avait été commandé par lui et pour lui, sans qu'il eût eu à se préoccuper des règlements de police en vigueur à Varsovie puisque, ministre d'une cour étrangère, il n'était justiciable d'aucun des tribunaux établis dans le pays, sauf dans le cas de conspiration contre la sûreté de l'Etat. Aussi bien, ajoutait-il, le maréchal de la Couronne exercerait ses rigueurs avec plus de raison sur la « presse avec privilège » qui injurie grossièrement la nation française. Si l'on persistait à méconnaître le caractère public dont il était revêtu, il en réfèrerait à son gouvernement. Le même jour, notre agent priait M. de Littlepage, un des chambellans du roi « exerçant près de Sa Majesté une sorte de ministère de confiance », de remettre à Stanislas-Auguste un mémoire sur l'incident.

M. Descorches protestait hautement — c'était son devoir de représentant de la France en pays étranger — mais, au fond, se félicitait presque des mauvais procédés qu'on avait avec lui. N'allait-il pas y trouver un prétexte à s'éloigner, volontairement et la tête haute, d'une ville où, comme jadis M. de Paulmy, il ne

pouvait plus « décemment » rester. Notre agent s'en expliquait avec M. Lebrun, le 12 septembre 1792. « L'affaire de l'impression » des motifs... est devenue une affaire d'Etat, écrivait-il... Je » me félicite déjà du service qu'on me rend en me fournissant » une si belle occasion de terminer honorablement le plus inu- » tile rôle que je joue ici depuis quelque temps. »

La mainmise de la Russie sur l'infortunée république se fait chaque jour plus pesante. La Confédération de Targowitza et celle de la Couronne se sont réunies à Brzesc, formant une assemblée unique où se prennent toutes les décisions. Félix Potocki la préside et fort mal. Le Maréchal de la nouvelle Diète est impérieux, plein de morgue, mais « sans moyen d'aucune sorte », si bien que les séances ne présentent que disputes bruyantes et confuses. L'accord ne s'y établit que pour flagorner l'impératrice. Onze députés, parmi lesquels Branicki, Rzewuski, Kossakowski, « les lâches, les traîtres», sont partis pour Pétersbourg, « chargés d'hommages, de protestations de reconnaissance et de soumission à mettre humblement aux pieds de l'impératrice ». Le roi « toujours nul » vit dans la retraite, au milieu de ses proches, mais cet effacement voulu ne désarme pas les nouveaux maîtres de la Pologne. Ne viennent-ils pas d'exiger de Sa Majesté qu'elle adhère à la Confédération en termes plus explicites et catégoriques. Cependant, depuis quelques jours, Stanislas-Auguste paraît moins soucieux et mieux portant, à telle enseigne qu'il a recommencé « à prier quelques personnes familièrement chez lui ». Eclaircie d'humeur causée par une lettre de Pétersbourg où Catherine aurait fait espérer à Sa Majesté Polonaise le retour de son affection, lui aurait promis son alliance, « lui recommandant toutefois d'avoir égard aux conseils du primat ».

La majeure partie des habitants de Varsovie s'indigne à haute voix ou garde un silence improbateur. Les maisons polonaises restent fermées à tous les Russes, ce qui rend furieux M. de Bulhakow et ses amis. « L'indignation est partout, malheureu- » sement la vigueur nulle part », écrivait Descorches ; puis, faisant un retour sur les événements de France et reconnaissant que

le parti patriote nous était demeuré fidèle, notre agent ajoutait : « Le cours de nos affaires est le thermomètre que chacun consulte. »

***

Le départ plein de dignité que Descorches préparait depuis quelque temps, mais sans hâte, allait être précipité par les décisions franchement hostiles de la Diète confédérée.

En effet, le 12 septembre 1792, M. de Littlepage, d'ordre de Sa Majesté polonaise, avertissait M. Descorches que l'Assemblée de Brzesc avait donné son approbation à la conduite du comte Mniszeck. Sur ce, l'envoyé de France, résolu à porter le débat devant la ville entière, adresse aux diplomates avec lesquels il entretient encore des relations officielles, une lettre circulaire avec pièces à l'appui. Feignant ensuite d'avoir reçu de son gouvernement une autorisation de s'absenter depuis longtemps réclamée, il prie M. de Littlepage de prendre les ordres du roi, pour que soit fixé le jour de son audience de congé : « Je reçois » le congé que j'avais demandé », écrit-il le 17 septembre 1792. « Il y a bien longtemps, comme vous pouvez le penser, Mon» sieur, qu'il m'a été aisé d'apercevoir la plus qu'inutilité de la » prolongation de mon séjour ici. J'y suis venu chargé d'ex» pressions d'amitié de la nation française, de vœux sincères et » ardents pour le bonheur des Polonais... Rien de changé cer» tainement dans les sentiments de notre côté, mais il y a tant » de changement de celui-cy que le silence est devenu mon rôle » obligé et ma mission sans aliment comme sans objet. »

Le lendemain, 18 septembre, M. de Mniszeck communiquait officiellement à l'envoyé français la réponse des Confédérés. Le conseil de Brzesc approuvait tout d'abord et sans réserve « la circonspection de M. de Mniszeck ». Il déclarait en outre que la révolution opérée en France et l'absence de tout pouvoir royal dans ce pays empêchaient la République confédérée de reconnaître aucun caractère public à M. Descorches, ce ministre ayant été accrédité par un souverain actuellement suspendu de ses

fonctions royales. Voici en quels termes s'exprimait le conseil de Brzesc : « Comme la Confédération ne voit pas dans la Révolu-
» tion récemment opérée en France le roi régnant à la tête du
» gouvernement à l'instar des autres monarchies héréditaires
» européennes, elle juge qu'elle ne peut permettre ni la réim-
» pression ni la publication de pareils écrits dans les Etats de
» la République, et comme M. Descorches, accrédité par Sa Ma-
» jesté Très Chrétienne, n'a, ni ne saurait avoir à cette heure,
» vu cette même révolution, aucune autorisation au nom du
» suprême pouvoir royal, il est censé par là même ne pouvoir
» jouir désormais des prérogatives attachées au caractère public
» des ministres étrangers. Conséquemment, M. le grand Maré-
» chal de la Couronne aura soin de l'en informer, ainsi que du
» départ de M. d'Oraczewski, ministre de la République. »

A peine l'envoyé de M. de Mniszeck était-il sorti qu'un soldat se présentait à la légation et, passant outre aux observations du Suisse, y marquait « le logement de guerre » d'un officier d'artillerie.

Ce geste injurieux ne pouvait qu'affermir le ministre de France dans la résolution qu'il avait prise — et dont il faisait part à M. Lebrun, le 19 septembre 1792 — « de maintenir son
» caractère jusqu'à la dernière extrémité et d'acquitter par tous
» les moyens en son pouvoir » ce que lui imposait la dignité nationale. M. de Littlepage reçut donc une nouvelle lettre des plus énergiques. Notre agent y soutenait que les événements survenus en France n'étaient pas de nature à le priver de la protection du droit des gens. Sa position était celle d'un ministre dont le prince serait mort et qui n'aurait pas reçu de nouvelles lettres de créance. A supposer même que l'état de guerre existât entre les deux nations, le ministre de France en Pologne aurait encore le droit d'exiger les passeports et sauf-conduits nécessaires à sa sûreté personnelle jusqu'aux frontières. De toute façon, et quelles que fussent les intentions du nouveau gouvernement de la Pologne, Descorches se disait déterminé « à oppo-
» ser jusqu'au dernier moment toute la résistance et les pro-

» testations en son pouvoir contre les procédés et les actes que » la force avait déjà et pourrait exercer à son égard. »

Ayant su, d'autre part, que sa demande d'audience a été écartée par le roi, l'envoyé français rédige pour Sa Majesté polonaise une note où il se plaint que le droit des gens soit violé, en ce qui le concerne, d'une façon aussi manifeste, où il critique les décisions prises par l'Assemblée de Brzesc, ainsi que la prétention qu'élèvent les Confédérés de se substituer au gouvernement régulier de la Pologne. Il méconnaît « absolument dans » une Confédération environnée d'une force armée étrangère, la » sérénissime République près de laquelle il est accrédité. » Il n'a « conséquemment rien de commun avec MM. les Confédérés » de Brzesc et, dès lors, leur déclaration sur l'activité ou la non-» activité de son caractère et sur les différentes circonstances » qui en dépendent se borne pour lui à l'expression d'une opi-» nion particulière. » En terminant, M. Descorches porte à la connaissance de Sa Majesté qu'il a reçu de son gouvernement un congé, et qu'il se dispose à en profiter. Il prie donc le roi de Pologne de bien vouloir lui faire délivrer des passeports.

La correspondance très active qu'il entretenait, les visites parfois désagréables qu'il recevait n'empêchaient pas notre agent de pousser les préparatifs de son départ. Le 19 septembre 1792, après s'être excusé d'avoir fait usage vis-à-vis du gouvernement polonais d'un congé qu'en réalité il n'avait pas encore obtenu, il annonçait au ministre qu'il se mettrait en route dès que le chargé d'affaires de l'empereur lui aurait procuré un sauf-conduit. Son intention était de rentrer en France par Vienne, Munich et Bâle.

Le passeport n'arrivait pas ; en revanche, un secrétaire du maréchal de la Couronne se présentait à l'hôtel de France pour menacer notre agent de représailles au cas où le secrétaire de la légation polonaise à Paris, M. Sobolewski, serait inquiété. L'envoyé de M. de Mniszeck fut accueilli fort mal et dut essuyer cette tirade solennelle et courroucée : « Retournez promptement, » Monsieur, offrir à son étonnante sollicitude tous les motifs de

» tranquillité que mes assurances les plus formelles et ma res-
» ponsabilité la plus étendue peuvent lui donner de la sûreté
» et de l'inviolabilité de MM. les ministres polonais auprès de
» nous. Ce n'est pas en France que le droit des gens sera jamais
» méconnu ou enfreint. »

Cependant, Sa Majesté polonaise, qui avait pris connaissance de la note de M. Descorches et qui savait que ce ministre insistait pour être reçu, fût-ce en audience privée, était fort perplexe. Désobéir à la tsarine en témoignant quelque bienveillance au ministre français, il n'y fallait pas songer. Par contre, s'aliéner pour longtemps le gouvernement de Paris par trop de brutalité à l'égard de son représentant, c'était engager l'avenir et jouer peut-être un jeu dangereux. En fin de compte, Stanislas-Auguste prit le parti de laisser expulser M. Descorches ; mais, désireux malgré tout de ménager la France, il voulut s'en excuser par la bouche d'un homme de confiance. M. de Littlepage pria donc l'envoyé français de se rendre à son domicile où le retenait une indisposition survenue à propos, et là, sur un ton de confidence, lui glissa à l'oreille que Sa Majesté avait dû renoncer à lui donner audience parce qu'Elle se trouvait à cette heure « sous le joug et sous le fouet ». Littlepage rejetait sur Catherine II toute la responsabilité des avanies dont avait souffert notre ministre, ne dissimulant pas à M. Descorches que les agents de la tsarine à Varsovie avaient ordre de le faire partir ou plutôt de le chasser. On en userait avec lui comme avec son collègue M. Genêt, jeté tout récemment hors de Russie.

Averti de la sorte qu'il allait être mis à la porte, M. Descorches ne s'étonna pas de recevoir la visite du premier secrétaire du département des Affaires étrangères envoyé par M. de Chreptowicz pour communiquer au ministre de France un ordre venu de Brzec qui le mettait en demeure de quitter les Etats de la République dans les dix jours, avec toutes les personnes attachées à la légation. Il serait pourvu, d'une manière convenable, à la sûreté du voyage de M. Descorches « jusques aux frontières de la République ». Ce fut l'occasion d'une nouvelle apostrophe.

Le ministre de France déclara avec dignité « que son désir de s'éloigner avait précédé de beaucoup les injonctions de MM[rs] de Brzesc », qu'au surplus, il venait d'obtenir de son gouvernement le congé qu'il sollicitait depuis plus de deux mois, et que Sa Majesté en avait été avisée. Il ajoutait qu'il avait tout disposé pour son départ et réclamé déjà ses passeports. On apprit, le lendemain (6 septembre 1792), que M. de Chreptowicz avait notifié la décision de la Diète confédérée à tous les diplomates étrangers en résidence à Varsovie, les avertissant que M. Descorches ne devait plus être considéré comme ministre de France en Pologne.

Il fallait partir, il en était même grand temps, car le gouvernement de Varsovie redoublait de sévérité à l'égard du parti vaincu et des Français restés en Pologne. Tout ce qui s'imprimait était rigoureusement censuré, tout ce qui se disait était épié. La police prétendait même interdire à l'un de nos compatriotes de faire la lecture du *Moniteur* à ses amis, dans sa propre maison. Pendant ce temps, Sa Majesté polonaise, rassérénée par « quelques propositions de clémence de la grande souveraine du Nord », n'avait pas honte de fêter à Lazienki le général russe commandant les troupes d'occupation.

M. Descorches ne voulait pas être pris au dépourvu. Il s'était donc mis en mesure de quitter la place avant l'expiration du délai de dix jours dédaigneusement concédé par les hommes de Targowitza. A défaut du passeport autrichien qui lui avait été promis, mais que le chargé d'affaires de l'empereur avait négligé de faire établir, notre ministre avait obtenu par l'entremise de la légation saxonne tous les papiers utiles, voire même un passeport prussien. Il avait reçu, d'autre part, un laissez-passer du général en chef des troupes russes et l'avis qu'une escorte serait mise à sa disposition. Ce n'était pas tout, il fallait trouver l'argent du voyage, et la chose était malaisée, vu l'état peu brillant des finances de notre ministre et le change ruineux. Descorches finit pourtant par découvrir un prêteur en la personne de M. Berneaux, banquier à Varsovie, lequel lui avança

mille ducats de Hollande. Ainsi pourvu de toutes les sûretés désirables et les poches garnies, le couple Descorches se mit en route pour Leipsick dans la nuit du 10 octobre 1792. Lebrun en fut avisé par ces mots : « C'est pour la dernière fois, comme » j'ai déjà eu l'honneur de vous l'annoncer, que vous recevrez » de mes nouvelles d'ici. Je pars cette nuit. » Notre agent prit dans sa voiture un ancien député de Nantes à l'Assemblée Constituante, le sieur Guinebeaux, qui rentrait à Paris sans avoir pu pénétrer en Russie où il avait projeté un voyage d'affaires.

S'éloignant de la Pologne, sans grand espoir d'y rentrer, M. Descorches laissait à Varsovie deux agents : Bonneau, secrétaire de légation, et Kasimir Laroche, secrétaire interprète. Bonneau devait observer les événements et suivre la correspondance avec Paris. Il n'y avait pas là de quoi effrayer cet homme d'expérience qui avait épousé une Polonaise, connaissait très bien le pays de sa femme et renseignait le cabinet français depuis de longues années déjà. Toutefois, en la carence de direction ministérielle, et les circonstances étant particulièrement délicates, M. Descorches, chef de mission, s'était cru obligé de préciser à son second, devenu, par la force des choses, son remplaçant, l'attitude à garder en pays polonais. Il avait donc donné à M. Bonneau des instructions écrites. Invoquant le droit public, M. Descorches y posait en principe que la légation française devait subsister en Pologne tant que le cabinet de Paris n'en aurait pas décidé autrement. M. Bonneau était donc invité à laisser « subsister soigneusement » sur la maison de M. Descorches tous les « signes extérieurs » qui l'annonçaient comme hôtel de la légation de France, et « à continuer à faire tous les actes publics de son ressort ». Si le gouvernement de Varsovie cherchait querelle à Bonneau sous prétexte qu'il ne peut plus y avoir de légation de France en Pologne après la déclaration du 14 septembre, le secrétaire de M. Descorches se contenterait de répondre que seuls ses chefs ont qualité pour le décharger de ses fonctions ou les lui conserver. Et si, poussant plus loin l'audace, les confédérés de Brzesc portaient atteinte à l'inviolabilité

des personnes et des choses appartenant à la légation, M. Bonneau devrait faire en sorte qu'il demeurât « bien constant que sa volonté n'a été pour rien et la violence pour tout ».

Après lecture de cette pièce, Bonneau avait cru devoir soumettre à son chef quelques observations. Puisque, faisait-il remarquer, le but que se propose M. Descorches est de « sauver une sorte de liaison entre ce pays et la France et de ne pas pousser les choses à une interruption de correspondance absolue », ne serait-il pas préférable de chercher à éviter tout éclat susceptible d'entraîner un arrêt d'expulsion semblable à celui qui vient de frapper le ministre de France en Pologne ? D'ailleurs, en quelle qualité lui, Bonneau, pourrait-il protester, puisqu'il n'a jamais eu l'occasion de déployer son caractère de secrétaire de légation ? « C'est un incognito précieux » qui lui permet d'échapper à l'ordre de départ adressé à toutes les personnes faisant officiellement partie de la légation. Si les armes de France étaient enlevées par les agents du grand Maréchal de la Couronne, le Suisse ne suffirait-il pas pour déclarer que M. Descorches a prescrit de maintenir cet écusson à sa place, et pour constater la violence faite ?

Notre ministre s'était rendu à ces bonnes raisons. Par une note mise au bas des observations de M. Bonneau, il avait laissé à son subordonné la faculté de garder l'incognito derrière lequel il comptait « se mettre à l'abri d'une autorité factieuse et oppressive ». M. Descorches avait, en outre, rédigé des instructions pour le Suisse. Ce serviteur protesterait avec énergie contre l'enlèvement de l'écu de France ; il s'inclinerait toutefois devant la force et dirait que son chef lui a ordonné d'éviter tout ce qui pourrait troubler la tranquillité publique.

A l'heure où Descorches, sur le point de quitter Varsovie, donnait ainsi les derniers conseils, le ministre Lebrun, qui ne pouvait prévoir un départ aussi précipité, écrivait à notre agent de rester à son poste. Assurément, disait Lebrun de M. Descorches, cet agent se trouve, à Varsovie, dans une situation peu enviable ; il doit néanmoins rester à son poste, à cette heure où d'impor-

tantes négociations vont être entamées qui intéressent la tranquillité du nord. Les tracasseries du grand Maréchal sont de peu d'importance ; notre ministre n'en aura cure tant qu'elles ne porteront pas atteinte à la dignité de la République française. Au reste, ajoutait-il en manière de réconfort, le temps est proche où la France devenue libre reprendra dans la balance de l'Europe la prépondérance que lui assurent ses moyens, sa population, son énergie. La fortune recommence à nous sourire. « Trois cent mille hommes sont sur nos frontières, la Savoye est envahie par nos troupes, la Belgique nous attend et les émigrés perdent sensiblement de leur crédit auprès des Puissances ».

Une seconde lettre datée du 8 octobre insistait sur l'opportunité de la présence de Descorches à Varsovie. Le Ministre montrait la République française victorieuse en Savoie, sur le Rhin, assez forte aujourd'hui pour occuper « un rang distingué dans le nouveau système politique ». Elle disait les Prussiens en pleine retraite, indignés contre « nos lâches émigrés » et contre le ministère autrichien, tout disposés à se rapprocher de la Pologne pour faire pièce à la Russie et à l'Autriche, les deux puissances dont ils avaient à se plaindre. M. Descorches ferait donc œuvre utile en sondant indirectement l'envoyé de Prusse à Varsovie « sur la possibilité de rappeler son maître aux intérêts de la Pologne » et en déjouant les manœuvres du ministre de l'Empereur. Notre agent était avisé qu'il recevrait incessamment de nouvelles lettres de créance qui lui confirmeraient ce caractère diplomatique que certaines gens lui déniaient.

Ces deux dépêches où l'on trouvait des nouvelles rassurantes et des instructions précises arrivèrent à la Légation après le départ de leur destinataire. Peu importait, au surplus, puisque ni les encouragements de M. Lebrun, ni même ses ordres n'auraient pu retenir à Varsovie M. Descorches. L'Impératrice de Russie avait exigé le départ du ministre de France ; quelle résistance le Gouvernement polonais et Descorches lui-même auraient-ils pu opposer à cette injonction ?

***

M. et Madame Descorches arrivèrent à Leipsick, le 19 octobre au matin, ayant voyagé « sans aucun obstacle ». Leipsick était, depuis deux mois, le centre de l'émigration. L'Electeur y avait donné asile à tous les Polonais qui avaient voulu « fuir l'oppression de leur patrie ». Car Frédéric-Auguste, prince éclairé, bienveillant, adoré de ses sujets, savait gré aux hommes du 3 mai d'avoir voulu faire de lui le successeur de Poniatowski et regrettait certainement que le veto des co-partageants l'eût empêché de ceindre une couronne, somme toute très désirable. M. Descorches rencontra donc à Leipsick Ignace Potocki et Kollontay qu'entouraient d'autres émigrés de marque. Scipion Malachowsky manquait à l'appel ; il était alors à Venise et ne devait rejoindre ses amis que plus tard.

On s'entretint des affaires de France qui, fort heureusement, prenaient une tournure meilleure ; on parla beaucoup de la Pologne et de ses infortunes ; la conduite de M. Descorches, en des heures critiques, eut l'approbation générale. Il fallait aussi dresser un programme d'action où le grand rôle serait réservé à notre pays. La France, apôtre désintéressée de la liberté des peuples, n'était-elle pas, en effet, la seule puissance sur qui l'émigration polonaise pût compter ? Cet important sujet fut assurément abordé, mais, pour l'approfondir, il fallait du temps; et Descorches, pressé de regagner Paris, ne voulait s'arrêter que peu de jours en Saxe. On convint cependant de solliciter de la Convention nationale une déclaration publique où les Confédérés de Brzesc seraient flétris et l'ancienne Diète reconnue comme seule dépositaire de l'autorité légale en Pologne. Des représailles furent également envisagées. Malachowsky, frère du maréchal de la Diète, celui qu'on appelait le mauvais, le prince Sapieha, Michel Vandalin Mniseck, seraient tenus pour personnellement responsables de l'injure faite au ministre de France. Enfin, mesure plus générale et susceptible de faire réfléchir les hommes

de Targowitza, il serait décrété que tous les actes ou certificats que les Polonais auraient à produire en territoire français ne seraient considérés comme valables qu'autant qu'ils auraient été légalisés par la légation française en Pologne.

M. Descorches communiqua ces résolutions à son ministre. Il devait y revenir dans un mémoire qu'il écrivit plus tard, en vue de fournir à Lebrun les éléments d'un rapport à la Convention. Ces « Notes sur la Pologne » sont l'historique des événements qui précédèrent le départ de Descorches et l'exposé détaillé de la conduite de cet agent.

Des lettres particulières arrivèrent de Pologne. L'une d'elles apprit au ministre de France que, le lendemain même de son départ, un surintendant de police envoyé par le grand Maréchal de la Couronne s'était présenté à la Légation et, sans tenir compte des observations du Suisse, avait fait déposer l'écusson placé au-dessus de la porte. Se conformant aux instructions données, M. Bonneau n'avait pas protesté. Au reste, le roi lui avait fait passer le conseil de garder le silence, l'assurant que cette attitude prudente lui vaudrait de pouvoir rester à Varsovie sans être inquiété.

L'acte de violence de l'agent de M. de Mniszeck consommait la rupture. Impatient de rendre compte à son ministre d'une mission difficile qui venait de prendre fin, Descorches remonta en voiture, le lundi 22 octobre au matin. Le 27, il était à Francfort d'où il écrivit une fois encore. Il arriva à Paris dans les premiers jours de novembre et put être reçu à cette époque par M. Lebrun. Quelle satisfaction ! A moins cependant que notre diplomate n'eût pas été sincère lorsque, parlant à son ministre du plaisir qu'il aurait à s'entretenir avec lui de vive voix, il s'était exprimé en ces termes, le 20 septembre 1792 : « C'est, je vous » assure, Monsieur, à quoi j'aspire de toute la puissance des » affections les plus chères d'une âme sensible et citoyenne qui » s'est toujours plue dans les rapports des principes que vous » professiez et les miens. »

***

Voilà donc M. et Mme Descorches réinstallés dans leur appartement de Versailles, aux Petites Ecuries. Préoccupé de faire sa cour aux hommes nouveaux pour avancer dans une carrière où il a réussi et qui le fait vivre, Descorches va-t-il oublier la Pologne ? Il s'en gardera bien. Le sentiment fait d'estime et de compassion qu'il nourrit pour un peuple généreux et opprimé, le souci de servir les intérêts de la France, son devoir professionnel, tout lui conseille de ne pas abandonner les Polonais. Aussi bien — M. Descorches en a la ferme conviction — la Pologne aujourd'hui asservie trouvera dans son patriotisme la force de briser sa chaîne ; et l'heure n'est peut-être pas lointaine où elle se rangera aux côtés de nos traditionnels alliés pour contenir, inquiéter, les puissances de proie qui l'ont dépouillée et qui haïssent la France par crainte de sa révolution. M. Descorches souhaite donc que le contact soit maintenu. Mais où se trouve actuellement la Pologne ? Est-elle encore personnifiée par son roi comme le veut l'antique fiction ? Non assurément. Dans Varsovie occupée par les troupes de la tsarine, Stanislas-Auguste n'est qu'un vieillard sans autorité, sans prestige. Sa faiblesse, son égoïsme, sa duplicité lui ont aliéné ses sujets. La nation a fait divorce avec son souverain. La Pologne n'est plus à Varsovie, elle est à Leipsick, la ville saxonne qui donne asile aux chefs légaux de la République, aux plus illustres enfants de la nation, aux meilleures têtes capables d'élaborer les meilleurs plans. C'est de Leipsick que partira sans doute le signal d'une insurrection dont les premiers succès galvaniseraient la Pologne, rendant du même coup à la France une non négligeable alliée. En conséquence, M. Descorches conseille d'écarter les émissaires que le roi de Pologne ne manquera pas de dépêcher à Paris pour établir entre la France et lui une liaison inutile aujourd'hui, dangereuse demain, de se défier notamment de Littlepage, l'homme des missions délicates et perfides. On parle en effet de la venue

de ce chambellan vraisemblablement chargé de prendre le vent, de savoir ce que la Convention peut et veut faire pour l'émigration polonaise, chargé aussi de peindre la situation digne de pitié où se trouve Stanislas-Auguste et d'excuser les mesures inamicales que son gouvernement a été contraint de prendre à l'égard de l'envoyé français. Que M. Lebrun laisse discourir cet émissaire mais n'accorde à ses dires aucune créance et se tienne vis-à-vis de lui sur la plus grande réserve. Descorches souhaite, par contre, que le ministre français prenne langue avec les émigrés polonais sur lesquels il s'exprime en termes élogieux : « Il faut partir de cette idée fondamentale, écrira- » t-il, à Lebrun, le 4 décembre 1792, qu'il n'y a rien à faire » de la Pologne et en Pologne sans un concert intime avec les » anciens dirigeants en chef, Potocki le bon, le maréchal de la » Diète Malachowsky et le chancelier Kollontay, qui veulent » franchement le bien et qui réunissent le plus de moyens de » le faire. »

Pour approcher journellement ces trois hommes, pénétrer leurs projets, échauffer ou tempérer leur ardeur suivant les exigences de la politique française, il fallait un agent qui fût déjà de leur intimité, conseiller écouté de l'émigration polonaise, qui deviendrait pour la France un observateur bien placé et un porte-parole. Descorches pensa que Parandier (1) était l'homme que réclamaient les circonstances. Notre ancien ministre en Pologne croyait bien connaître ce Français, jeune, remuant, suffisamment instruit, qu'Ignace Potocki avait pris comme secrétaire, à son passage à Lyon, et emmené à Varsovie. Elevé à l'école des philosophes, chaud partisan des réformes, Parandier jouait le démocrate. Il fréquentait les clubs républicains de Varsovie, ce qui ne l'empêchait pas d'être reçu chez la duchesse de Courlande. Descorches lui avait fait bon visage, comptant tirer de ce commensal de Potocki d'utiles renseignements, si bien que Parandier — le ton de sa correspondance avec l'ex-marquis, le

(1) Voir, à la suite du présent article, la notice sur Parandier.

prouve — était devenu l'un des familiers de la légation. Que valait Parandier ? Peu de choses, si nous en croyons l'historien des dernières années du règne de Stanislas-Auguste, le père Kalinka, lequel affirme et semble prouver que ce Français acheté par M. de Bulhakow trahissait vilainement le grand seigneur polonais dont il était l'ami et l'obligé.

Paul Parandier avait suivi Potocki à Leipsick. Descorches l'y retrouva et convint avec lui d'un échange de lettres. De fait, à compter du mois de novembre 1792, Parandier envoie des nouvelles que son correspondant ne manque pas de transmettre à Lebrun : « Toujours du Leipsick, ce N° 5 a un peu plus de substance » écrit Descorches, le 4 décembre 1792, en faisant passer au ministre la lettre où Parandier annonce comme prochaine l'arrivée à Paris de M. de Littlepage.

Cette correspondance saxonne présentait de l'intérêt ; aussi M. Lebrun, toujours conseillé par Descorches, jugea-t-il opportun d'attacher Parandier à son département. « Le citoyen Des- » corches me mande que vous m'invitez à une correspondance » politique, en vous faisant parvenir les observations que je » pourrai recueillir, écrit au ministre le nouvel agent (31 décem- » bre 1792). Comme homme, comme citoyen français je me ferai » un plaisir de vous communiquer toutes les notions que je » croirai utiles à la grande cause de la liberté que nous ser- » vons. »

Parandier se mit à l'œuvre. Il rédigeait des mémoires, renseignait sur les chefs de l'émigration, sur les hommes qu'ils députaient à Paris, comme Kosciusko, sur ceux aussi que Stanislas-Auguste voulait faire partir pour la France : Maliszewski, Mostowski, Piattolli, rapportait les anecdotes qu'on lui avait contées ou qu'il avait lues dans les gazettes allemandes et ne manquait pas une occasion de dauber le roi de Pologne. Voici ce qu'il disait de ce prince, le 14 février 1793 : « Il barbote plus for- » tement que jamais dans le cloaque de l'ignominie et se trouve » heureux de ne pas en sortir. Ses mains royales habillent les » comédiennes ; et les intrigues de théâtre qu'il partage avec

» son honnête valet de chambre Rix deviennent l'objet de ses » méditations et de ses occupations les plus sérieuses. » Lorsque la Diète se fut transportée de Brzesc à Grodno, Parandier put être informé en quelque sorte jour par jour de ce qui se passait dans cette assemblée. Il recevait de son correspondant des comptes rendus détaillés qu'il transcrivait à l'intention du ministre.

Parandier demeura à Leipsick jusqu'au milieu du mois d'octobre 1793. A cette époque, il s'établit à Dresde mais n'y resta que trois mois. Il prit le chemin de Paris dans la dernière quinzaine du mois de janvier 1794.

***

Pendant ce temps, M. Bonneau resté à Varsovie poursuivait la correspondance officielle, avec le soin et la régularité dont il était coutumier. De peur que ses lettres ne fussent interceptées, il les confiait à un banquier de la ville qui les adressait à ses correspondants parisiens, MM. Tourton et Ravel. Les réponses ministérielles arrivaient au secrétaire de Descorches par le même canal.

Au début du mois de décembre 1792, M. Bonneau se voit privé de son unique collaborateur : Kasimir Laroche. Ce jeune homme a refusé de fournir la caution qu'exigeaient de lui les autorités polonaises ; il craint d'être inquiété et, d'autre part, brûle du désir de s'engager dans l'armée française. Il quitte donc Varsovie, accompagné d'Adalbert Trusky, un noble polonais grand admirateur de notre révolution, qui vitupérait les rois après avoir rempli les fonctions de chambellan auprès de Sa Majesté Polonaise. Stanislas-Auguste continuait, au reste, à le pensionner. Ce Trusky avait cru devoir « prendre le nom modeste qui convient seul au grand caractère républicain » : il se faisait appeler Albert le Sarmate. Recommandé à Lebrun par Laroche le Sarmate paraîtra à la barre de la Convention, le dimanche 30 décembre 1792, y prononcera un discours auquel répondra

Treilhard, président de l'assemblée, et sera invité aux honneurs de la séance. Parandier se méfiait de ce personnage, voyant en lui un émissaire du roi de Pologne. Dans une lettre du 13 janvier 1793 il signalera à Lebrun que Trusky, quelques jours avant son départ de Varsovie, a eu « de longues conférences » avec Sa Majesté Polonaise, qu'il a reçu d'Elle de l'argent, qu'il a dû en toucher encore à Strasbourg.

Bien qu'il évitât de faire parler de lui et remplît ses délicates fonctions aussi discrètement que possible, M. Bonneau ne pouvait espérer se maintenir longtemps à Varsovie. Le nouveau partage de la Pologne, quelque temps différé en raison du manque d'entente des Puissances, allait être bientôt un fait accompli. L'Impératrice avait hésité à consommer l'œuvre de mort au profit d'une autre couronne que la sienne. Elle avait négocié avec Leipsick et laissé entendre qu'elle permettrait au grand duc Constantin, son petit-fils, d'accepter la couronne polonaise. La Pologne avait repris espoir. Mais les Prussiens ayant réclamé avec insistance ce qui leur avait été promis, Catherine II avait dû s'exécuter. Un traité fut signé le 31 décembre 1793. M. Bonneau en ignorait le contenu, il put néanmoins en constater les effets. D'une part, les troupes prussiennes commandées par Moellendorf pénétrent en Grande Pologne ; d'autre part, la tsarine rappelle son ambassadeur à Varsovie, M. de Bulhakow, « taxé... de trop de douceur », rappelle Buhler, son plénipotentiaire à Grodno, et les remplace par un homme de main, M. de Siewers. Ce nouvel envoyé tolèrera-t-il la présence à Varsovie d'un agent de la France ? M. Bonneau ne le pense pas et il en avertit son ministre : « J'use de la circonspection la plus » sévère, écrit-il à Lebrun, le 9 mars 1793, je mets le plus grand » ménagement, le secret le plus extrême à cultiver mes liaisons, » et j'ignore si tous ces soins et la conduite la plus mesurée » pourront longtemps réussir à me maintenir. »

Sans doute ne croyait-il pas si bien dire. Trois jours plus tard, le mercredi 12 mars 1793, les agents de M. de Mniszeck envahissaient le domicile de Bonneau, allaient droit à une certaine ar-

moire, se saisissaient des papiers qu'elle contenait et menaient en prison l'infortuné secrétaire. Livré, le surlendemain, aux autorités moscovites, conduit à Pétersbourg, puis enfermé dans la citadelle de Schlusselbourg, Bonneau devait subir une captivité de trois longues années. Parandier assurait que ce coup de force avait été conseillé par M. Aubert, ex-secrétaire de la légation française devenu le collaborateur de M. de Siewers.

*
* *

Notre ministre chassé de Varsovie, son secrétaire détenu dans une forteresse de la tsarine, il ne restait plus en Pologne un seul agent français. Ainsi prenait fin la mission diplomatique confiée en 1791 à l'ex-marquis de Sainte-Croix. Mais cette terminaison trop brusque ne signifiait pas un échec. Si les relations officielles entre la France et la république polonaise se trouvaient rompues de nouveau, les liens de l'esprit et du cœur avaient été solidement renoués. Résultat heureux, plein de promesses et dû en grande partie — il n'est que juste de le faire remarquer — à l'initiative personnelle de notre agent. M. Descorches dont les instructions étaient parfaitement insignifiantes, eût pu se contenter d'observer et de rendre compte. Il voulut faire mieux. Ce fonctionnaire d'ancien régime, élevé dans le respect des systèmes d'alliance de la vieille diplomatie, croyait qu'une Pologne libre et forte serait le sûr point d'appui de notre politique extérieure dans le nord ; cet homme d'idées nouvelles savait gré aux Polonais d'avoir adopté nos principes et prôné notre constitution ; aussi, négligeant les conseils trop prudents venus de Paris, témoigna-t-il aux chefs de la réforme polonaise une sympathie très vive. Son plus cher désir fut de conclure une alliance entre les deux pays et il ne le cacha pas. La Pologne comprit que notre nation momentanément impuissante formait pour elle des vœux sincères et, quand nous fûmes assaillis par ces mêmes co-partageants qui l'avaient démembrée, elle lia son sort au nôtre, désira notre victoire

comme la sienne propre, persuadée que le triomphe définitif de nos armes lui assurerait indépendance et sécurité.

Au cours des guerres de la Révolution et de l'Empire, sur tous les champs de bataille où les soldats polonais se battirent aux côtés de nos soldats, cette conviction devait inspirer bien des sacrifices sanglants et qu'on put croire inutiles. Mais l'avenir sut prouver que tant d'héroïsme n'avait pas été prodigué en pure perte.

Les hommes du 3 mai, en détresse à Leipsick, ne furent pas abandonnés par M. Descorches. Ce diplomate suivit leur action politique avec intérêt, encouragea leurs tentatives, plaida leur cause auprès des gouvernants de Paris. Notons d'autre part que tous les projets soumis à l'approbation de Lebrun par les émigrés polonais assignaient un rôle à Descorches.

Lorsque le ministre fit partir pour Constantinople l'ancien envoyé de France à Varsovie, les gens de Leipsick applaudirent à cette décision. Leur grand ami n'allait-il pas se trouver en bonne place pour susciter des adversaires à la Russie et pour aider à la réalisation du plan de soulèvement déjà établi ?

M. Descorches ne trahit pas ces espoirs. Sur le Bosphore comme à Paris il fut l'homme de la Pologne. Les contemporains en firent la remarque ; plus tard, les historiens polonais en louèrent notre compatriote. Le comte Oginski rend hommage, dans ses mémoires, à l'activité déployée par Descorches en faveur des Polonais. M. Maryan Kukiel, auteur d'un livre très documenté paru, il y a quelques années, sous ce titre : « *Tentatives révolutionnaires après le troisième partage* », n'hésite pas à dire que le représentant de la France à Constantinople « voua à la cause polonaise une énergie de fer, une activité inlassable et un dévouement sans bornes ».

Il n'est pas jusqu'au rédacteur de l'Encyclopédie polonaise d'Orgelbranda qui ne fasse l'éloge de M. Descorches : Il était en général favorable à la Pologne, écrit-il, et travaillait au rapprochement de la République et de la France ».

Pierre DOYON.

NOTICE SUR PARANDIER.

Paul Parandier appartenait à une famille de négociants lyonnais. « Je suis né dans le commerce, tout ce qui m'environnait respirait le commerce, a-t-il écrit, le 28 mai 1785. Il était le protégé du lieutenant général de police de la ville de Lyon : Antoine-François Prost de Royer, écuyer, seigneur de Brancion, Etrigny et autres lieux, conseiller du roi, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, personnage d'importance et « vertueux magistrat ». Sébastien Mercier, auteur de l'ouvrage à succès : « Le Tableau de Paris », s'intéressait aussi à lui.

En 1784, Parandier est présenté par M. de Royer au comte Ignace Potocki, grand maréchal de Lithuanie, lequel, ayant entrepris un grand voyage d'études, séjournait alors à Lyon. Le jeune homme plaît au maréchal, est engagé comme secrétaire part pour Varsovie. Toutefois, avant de quitter la France, Parandier s'était présenté aux bureaux du ministère des Affaires Etrangères, et M. Deville, secrétaire particulier du ministre Vergennes, l'avait prié de lui faire passer directement des nouvelles de Pologne. Quelques-unes des lettres de Parandier à Deville sont conservées aux archives du département. Le jeune français y fait l'éloge de son maître : « J'ai moins auprès du maréchal Potocki le titre de secrétaire que celui de son ami, écrit-il le 4 janvier 1785. — Il m'aime beaucoup, je lui suis nécessaire, et ma position pourrait être avantageuse si j'étais flatteur », dit-il encore, le 28 mai de la même année. Un peu plus tard, Parandier visite avec le comte Potocki l'Ukraine, la Crimée, la Moldavie, pays aux mœurs étranges qui le surprennent et l'enchantent. Il admire le port de Kherson créé par Catherine II, et mande à M. Deville, le 12 septembre 1785 : « Toute la fertilité » de l'Uktraine lui était inutile, le bled pourrissait sur l'épit (sic), » on ne moissonnait que pour sa subsistance, le marchand fran- » çais vient lui-même, à présent, acheter ses bleds et ses autres

» produits avec des marchandises françaises et transporte les » siennes à Marseille... »

Descorches, ministre de Sa Majesté près le roi et la République de Pologne, arrive à Varsovie (juin 1791). Parandier est bien accueilli à la Légation, rend des services. Il se montre, du reste « bon constitutionnaire », voire même jacobin, ce qui n'était pas pour déplaire à l'ex-marquis.

En juillet 1792, il réside à Leipsick où il a suivi les hommes du 3 mai. Descorches l'y retrouve et convient avec lui d'un échange de lettres sur les affaires polonaises (8 septembre 1792). Quelques semaines après (décembre 1792), Lebrun attache Parandier à son ministère en qualité d'agent officieux. La correspondance se poursuit assez active jusqu'au 1 nivôse an II, époque à laquelle Parandier, établi depuis deux mois à Dresde, quitte la Saxe, pour se rendre à Paris accompagné de Barss, ami de Kosciusko et porte-parole des émigrés polonais. A son passage à Bâle, Parandier voit Bacher, secrétaire de Barthélemy, assure qu'il a mille choses intéressantes à dire et « chante misère », comme la plupart des informateurs français de cette époque.

Il tombe à Paris en pleine Terreur. Le comité ne l'écoute pas, laisse ses mémoires sans réponse. Au surplus, il a des ennuis. Ses propriétés en France ont été saisies comme biens d'émigré ; on l'accuse d'être aux gages de la Prusse, d'entretenir des relations suspectes avec certains magnats polonais traitres à leur patrie ; il est sur le point d'être emprisonné. Eclate alors en Pologne l'insurrection qu'il avait prédite, puis c'est le 9 thermidor et la chute de Robespierre. Rentré en grâce, Parandier est nommé agent de France auprès du Gouvernement provisoire de Varsovie et reçoit des instructions écrites (21 brumaire an III). Il lui est prescrit d'informer le comité de Salut public sur l'état actuel de l'insurrection, sur les ressources de la Pologne en soldats et en munitions, les dispositions du peuple, la composition du Gouvernement, de signaler les faits « qui pourraient déceler le système secret des hommes au pouvoir envers les puissances coalisées, les neutres, et d'exposer ses idées sur la meilleure

manière de tirer parti du soulèvement de la Pologne « pour les intérêts de la liberté et de l'égalité en général et pour ceux de la République en particulier ». Le peuple français, ajoutait le rédacteur, doit nécessairement désirer la liberté des peuples, mais n'entend pas s'immiscer dans leur gouvernement et ne méconnaît pas que les « circonstances, les localités, le degré d'instruction et les lumières peuvent autoriser des modifications dans l'usage des droits politiques. En conséquence, le citoyen Parandier est invité à allier l'inflexibilité des principes à la tolérance des opinions, le respect pour l'indépendance des nations à la fidélité..... aux principes et aux lois de la République ».

Le 4 nivôse, il retraverse Bâle avec son secrétaire, un sieur Broniec, gagne Nuremberg, non sans difficulté, et arrive à Ratisbonne pour y apprendre la chute du Gouvernement insurrectionnel de Varsovie. Il interrompt alors son voyage et se rend à Hambourg où il attendra des instructions. Le 8 germinal an IV, il reçoit l'ordre de se fixer à Altona, puis, le 3 messidor, de partir pour Dresde où on lui fera passer « un titre confidentiel auprès du ministre de l'Electeur ». Mais Frédéric-Auguste vient d'envoyer à l'armée des coalisés le contingent saxon. C'est un acte d'hostilité à l'égard de la France. Parandier restera donc à Berlin et correspondra de cette ville avec Paris.

Sieyès nommé ambassadeur à Berlin (prairial an VI), Parandier demande à être envoyé ailleurs et reçoit satisfaction. Le 8 vendémiaire an VII, il est nommé à Hambourg « pour y recueil-» lir des documents commerciaux « sur les neutres », ainsi que « des renseignements sur les effets de nos lois sur les prises ». Le 29 pluviôse, il s'établit à Altona. Au commencement de l'an VIII il est à Paris.

Premier secrétaire à Constantinople (29 fructidor an X), il devient chargé d'affaires en l'absence du maréchal Brune, ambassadeur, remet ensuite le service à M. Ruffin (fructidor an XIII). De retour en France, il demande à être employé soit à Madrid, soit dans une ville d'Orient, Bucarest, Smyrne, Bagdad, Salonique ou le Caire. Les lettres qu'il écrit au prince de Benevent et à M. de Champagny demeurent sans réponse.

Privé de son traitement, Parandier a ouvert, au n° 63 du boulevard Montparnasse, une école pour jeunes Polonais. Mais il craint que les nouveaux décrets sur l'Instruction publique rendus par l'Empereur ne lui enlèvent bientôt son gagne-pain. Nous le voyons donc postuler auprès de M. de Fontanes, grand maître de l'Université, pour une place de proviseur « dans l'un des lycées qui seront établis dans les départements », et, d'autre part, offrir ses services à Monseigneur le duc de Bassano, ministre des Relations Extérieures. « Mes longs séjours en Pologne, » écrit-il, le 24 mars 1812, l'avantage que j'ai d'y avoir conservé » des liaisons précieuses avec quelques personnages des plus » distingués par leur attachement à Sa Majesté, mon mariage » avec une polonaise d'une bonne famille de Lithuanie, l'usage » de la langue polonaise et l'avantage surtout d'avoir été pen» dant tant d'années honoré de la confiance du Gouvernement » pour les affaires de Pologne, me paraissent des titres pour » invoquer les grâces de Votre Excellence. »

Le moment était bien choisi pour présenter cette requête qu'appuyait au reste le prince Jablonowski, ami personnel de Parandier. Le traité signé avec l'Autriche, la guerre avec la Russie semblaient, en effet, promettre à la Pologne le retour des provinces perdues et une complète indépendance avec un roi héréditaire et une Diète élue. On parlait à Paris de faire partir un ambassadeur pour Varsovie.

Néanmoins le duc de Bassano ne se presse pas de répondre. Ce n'est que le 5 août 1812 que Parandier est mandé d'urgence à Vilna. Le ministre lui remet en mains propres des instructions secrètes qui lui prescrivent de rester jusqu'à nouvel ordre à Varsovie et d'informer « sur l'esprit public, sur les mesures du Gouvernement, sur les dispositions des hommes influents dans ce duché, sur les projets, les mouvements et les forces des ennemis ». Il est, en outre, recommandé à Parandier de « faire dans » ses rapports un article particulier de tout ce qu'il pourra » apprendre sur la conduite de l'ambassade ». Ses lettres devront être envoyées au Directeur de l'Estafette à Posen. Les

réponses ministérielles lui seront adressées chez le banquier Frankel.

Il ne semble pas que Parandier ait déployé à cette époque la même activité que jadis, puisque, le 15 janvier 1813, le duc de Bassano le rappelle à l'ordre en termes assez vifs : « Vous devez » sentir, écrit-il, qu'il est du plus grand intérêt que je sois pres- » que journellement informé du résultat de vos observations » sur lesquelles j'ai beaucoup compté pour éclairer et fixer mon » opinion. » Suivent de nouvelles instructions plus détaillées que les premières et inspirées par la crainte que l'on éprouve à Paris de voir les Prussiens se retourner contre nous. Parandier devra se fixer à Posen et tenir le ministre informé des mouvements militaires en Prusse, ainsi que des travaux exécutés dans les forteresses non occupées par les Français. Il fera connaître l'état d'esprit des commandants militaires et des principales autorités civiles, surveillera les associations secrètes, démasquera les agents employés par l'ennemi pour amener la défection de la Prusse, signalera enfin tous les actes d'administration d'où l'on pourrait tirer des indications sur les projets du Gouvernement prussien.

L'hostilité déclarée de Berlin et l'arrivée des Russes forcèrent sans doute Parandier à quitter précipitamment son poste et à revenir en France. Il y rédigea un « Précis sur sa dernière mission en Pologne » qu'il envoya, le 15 avril 1814, à Mgr le prince de Benevent. Le 2 juin 1814, un mois après l'entrée de Louis XVIII à Paris, il adressait au même Talleyrand une supplique. « Je viens à mon tour vous prier, dans ces jours heureux, de me » conserver votre précieuse bienveillance », écrivait l'ancien jacobin, et Parandier demandait le poste consulaire de Dantzick.

Mais il y avait bien d'autres gens à pourvoir !



Lorsque, au cours de notre travail, nous avons été amenés à écrire le nom de Parandier, nous avons signalé que ce Français

est accusé par V. Kalinka d'avoir trahi le comte Ignace Potocki au profit de la Russie.

Nous croyons devoir reproduire, in extenso, le texte auquel nous faisions allusion.

« En étudiant les rapports de Bulhakow, dit Kalinka, nous » étions étonnés de voir avec quelle précision il connaît ce que » fait et dit le ministre et tout ce qui se passe dans son entou- » rage, surtout quand les conversations se tenaient en français. » Cela nous permit de déduire que Potocki avait un secrétaire » français qui le trahissait. Dans une des lettres de Piattoli au » roi, nous trouvâmes la recommandation suivante: 14-4-1790 — « Sire, j'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté, une petite » brochure en réponse à l'auteur des lettres qui sont insérées » dans le journal de Votre Majesté. Monsieur Parandier, qui est » secrétaire de M. le maréchal Potocki, et qui a soin d'Olas, fils » de Stanislas Kostka, l'a écrite, mais il garde l'incognito... » Nous » eûmes ainsi le nom du secrétaire, mais aucune preuve de sa » trahison. Nous la trouvâmes seulement dans la dépêche de » Repnin qui, le 24 juillet 1798, écrivait de Berlin qu'un cer- » tain Parandier, émissaire français, avait été envoyé par le » Directoire en Moldavie pour préparer des troubles en Pologne. » « Comme Parandier, disait Repnin, a été du temps de la » Diète polonaise du 3 mai, secrétaire de Ignace Potocki, et » qu'il livrait pour de l'argent toutes les dépêches à M. de » Bulhakow qui était ministre de Russie à Varsovie, on pour- » rait peut-être (si ce Parandier arrive en Moldavie) connaître » par lui-même les projets qui regardent la révolution future » en Pologne, etc., etc... » Voilà donc la preuve et peut-être » aussi une indication pour l'histoire de Dombrowski et de son » incursion en Boukowine (1). »

P. D.

(1) Kalinka, *Les dernières années du règne de Stanislas-Auguste*, t. I, ch. V, p. 250. Note de l'introduction au journal de Bulhakow.

Sources manuscrites :

Archives du ministère des Affaires Etrangères. Corresp. de Pologne, R. R. 318, 319, 320, 322.

Mémoires et documents. Pologne, R. 28.

Archives administratives du Ministère de la Guerre.

Sources imprimées :

Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon. A Lyon, chez Aimé de la Roche. 1775.

Ancona (Alessandro d'), *Scipione Piattoli e la Polonia. Fierenze.* G. Barbera, éd. 1915.

Angeberg, *Recueil des traités concernant la Pologne.* Paris, 1862.

Askenazy (Simon), *L'alliance prussienne.* Bibl. Warzswsk, 1898-1899, et *Le Prince Joseph Poniatowski.* Paris, Plon, éd. 1921.

Barthélemy (papiers de), édités par J. Kaulek, t. 3, t. 4.

Dany (Charles), *Les idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du* XVIII*e siècle.* Paris, Alcan, éd. 1901.

Dino (duchesse de) : *Souvenirs.* Calmann-Lévy, éd. Paris.

Kalinka (V.), *Dernières années du règne de Stanislas-Auguste.* Posen, 1868 (en polon.).

Kukiel (Maryan) : *Tentatives révolutionnaires après le troisième partage.* Varsovie 1912 (en polon.).

Korzon : *Kosciusko.* Edition du musée de Rapperswill. Cracovie, 1894, (en polon.).

Lavisse et Rambaud, *Histoire générale,* t. VIII. A. Colin. éd. Paris, 1896.

Lutostanski (Karol) : *Recueil des actes diplomatiques et documents concernant la Pologne,* t. 1. Payot, éd. Lausanne, 1918.

Moniteur universel. Réimpression, t. 10, t. 11, t. 12, t. 13.

Mottaz (Eugène). : *Stanislas-Auguste et Maurice Glayre.* Paris, Calmann-Lévy, 1897.

Notice sur les familles illustres et titrées de la Pologne. Paris, Franck, 1862.

Oginski : *Mémoires sur la Pologne et les Polonais* (1788-1815), t. 1, Paris, 1826.

Orgelbranda : *Encyclopédie générale illustrée,* t. 4, art. Descorches. Varsovie, 1899.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de

rance en Pologne. Introd. et notes par Louis Farges. Paris, Alcan, éd. 1888.

RULHIERE : *Hist. de l'anarchie de Pologne.* Paris, 1807.

SCHMITT et MORAWSKI : *Hist. de Pologne.* Posen, 1872 (en polon.).

SMOLKA (St.) : *L'Europe et la Constitution du* 3 *mai* 1791. Bull de l'Académie des Sciences de Cracovie, 1891.

SOREL (Albert) : *L'Europe et la Révolution française,* t. 2. Plon, éd. Paris, 1887.

TIEDGE : *Anne Charlotte Dorothée grande duchesse de Courlande.* Leepzig, Brockhans, 1823 (en allem.).

TREMBICKA (Françoise) : *Mémoires d'une polonaise pour servir à l'histoire de la Pologne.* Paris, 1862.

ERRATUM.

Page 250, ligne 29, au lieu de « second fils de la tsarine », lire *petit-fils de la tsarine.*

Page 206, ligne 5, au lieu de « au second fils de Catherine », lire *au second des petits-fils de Catherine.*

ADOLPHE DE BACOURT,
UN DIPLOMATE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

Ce nom, Adolphe de Bacourt, les amateurs de l'histoire ne l'ignorent pas ; ils savent qu'il mérite haute estime et que celui qui le porta eut la double chance de jouir de l'intime confiance du comte de La Marck, l'ami de Mirabeau, et de celle du prince de Talleyrand. Etait-ce donc un homme de leur temps ? Nullement. De cinquante ans plus jeune qu'eux. Sa précoce gravité lui valut la sympathie de ces vieillards.

En Allemagne, alors que vivait encore l'impératrice grand'mère de Guillaume II, des gens de la Cour se souvenaient que la vieille souveraine, quand elle n'était que princesse royale, subissait l'influence de ce diplomate français. De tels reculs dans le passé embrouillent les idées, mettent de l'invraisemblance dans les dates. En M. de Bacourt, il y avait du rétrospectif, ou, tout au moins, un sérieux qui lui donnait l'air plus vieux que son âge.

Au contraire de tant d'autres qui soignent leur notoriété et s'efforcent de survivre à eux-mêmes, il s'enferma en outre dans le secret de travaux auxquels il doit d'être connu malgré lui. Réservé et distant, il tira un rideau sur sa vie. Est-ce une modestie sincère qui le poussait à cette discrétion ? Peut-être, mais surtout le dédain un peu hautain des vulgarités de son époque et comme un mépris de son temps dont l'évolution démocratique s'ajustait mal à son respect des choses d'autrefois.

D'un grand zèle pour sa carrière. il la parcourut avec succès et rapidité. Le sommet en était atteint quand la commotion de

1848 la brisa brusquement. Si meurtri qu'il fût, il retrouva, tout à fait intacts, les liens de ses anciennes amitiés ; sa fidélité lui prescrivait le culte qu'il leur voua. « C'était, — a dit de lui le duc Albert de Broglie, — le trait le plus aimable de son caractère qu'un sentiment, une fois entré dans son cœur, n'en devait plus sortir qu'avec la vie ». Ce diplomate désabusé était donc avant tout un *sentimental*. Il ne voyait pas d'emploi plus pressant de son intelligence en plein épanouissement que de la mettre au service de ses affections et ne permettait pas à son sens critique de s'attaquer à la solidité de ses attachements. N'est-ce pas, en plus du goût du silence sur ses recherches, juste ce qu'il fallait pour dérouter l'opinion et s'assurer un presque impénétrable *incognito ?*

Aussi la surprise fut des plus agréables de lire récemment en belle place, dans les *Souvenirs d'une petite fille,* ce nom rarement cité (1). « L'oncle Adolphe » a ébloui l'enfance de Gyp. Les pages qu'elle lui dédie, soixante années après qu'il a disparu, sont écrites sous l'impression d'une persistance tendresse. Déjà la comtesse de Mirabeau, propre nièce d'Adolphe de Bacourt et mère de Gyp (Mme la comtesse de Martel), avait consacré une brève mais précise et excellente notice à cet oncle très aimé, célibataire irréductible dont elle était la fille adoptive : simple préface au petit volume où sont rassemblées des lettres intimes sur le séjour qu'il fit aux Etats-Unis en qualité de ministre de France. C'est une publication inspirée par une pensée touchante, mais que sûrement il eût désapprouvée comme livrant beaucoup trop de ses pensées intimes.

D'autres jolis souvenirs de Mme de Mirabeau sont insérés en tête d'un recueil de lettres échangées entre Talleyrand, Louis-Philippe et Madame Adélaïde en l'année 1834 (2). On y trouve d'intéressantes notes, prises après des conversations familières avec le roi, par M. de Bacourt. Pourquoi s'est-il obstiné à garder

(1) Un vol. in-12. Librairie Plon. 1927. Une suite est annoncée.

(2) *Le prince de Talleyrand et la maison d'Orléans.* — Calmann Lévy, 1990.

pour lui seul la matière d'un ouvrage qui l'eût mis au rang de nos meilleurs mémorialistes ?

Sur lui-même, dans la substantielle introduction à la correspondance de La Marck et Mirabeau, il s'est rigoureusement abstenu de rien dire, même pour expliquer ce qui lui a valu d'être choisi comme dépositaire de ces papiers d'une si haute valeur historique. Personne décidément ne fut plus hostile à attirer sur soi l'attention.

Devant cette existence enveloppée résolument d'obscurité et de mystère, un scrupule ne devrait-il pas retenir d'y faire pénétrer quelque lumière ? Tant de précautions ont été prises par M. de Bacourt pour s'imposer à l'oubli, qu'on se demande si ce n'est pas offenser sa mémoire que de tracer de lui une furtive image posthume. Le hasard des événements l'a privé d'employer ses beaux talents de diplomate dans des postes à sa taille ; et ses qualités d'historien et de penseur, il les a dissimulées sous le voile de l'anonymat. Sa biographie se réduirait-elle donc au seul récit de ses émotions affectueuses et de son dévouement à ses amitiés ? Domaine particulièrement interdit et d'ailleurs à peu près impénétrable. Mais les traces d'un agent de haute valeur et de noble conscience ne doivent pas être perdues. Elles peuvent être retrouvées, grâce aux archives des Affaires étrangères ; trois registres y sont conservés, où il avait pris soin de faire transcrire sa correspondance diplomatique, complétée par quelques rapports sur des missions dont il eut à s'acquitter. On l'y voit, dès le début et à toutes les étapes de sa carrière, même dans de médiocres légations et à des époques de mince intérêt, toujours soucieux de sujets qui ne fussent pas seulement matière à dépêches, mais pussent surtout suggérer au département d'exactes appréciations. A une grande modestie personnelle s'unit l'expression d'une déférence pour le ministre dont il ne se départira pas, quel que soit le détenteur du portefeuille. Dans ces rapports ne manque aucune des qualités par lesquelles on s'acquiert l'estime de ses supérieurs. Pour un débutant désireux de se faire bien noter, pas de modèle meilleur que de telles rédactions. Aux

chefs à donner des directions, à s'attribuer le succès des pourparlers : le subalterne se borne à n'être qu'un soigneux intermédiaire. C'est par cette compréhension de son rôle qu'il s'est attiré la plus illustre des protections, celle du prince de Talleyrand. Quoi de plus déciif que le suffrage d'un si fin connaisseur d'hommes ?

***

Alors qu'il était à peine majeur (né à Nancy en 1801), son initiation se fit à la légation en Suède, en 1822. Un an plus tard, il était envoyé en Hollande. Son premier chef, le comte Hector d'Agoult, qui l'avait apprécié, lui décerna l'éloge sans éclat d'être « un jeune homme sage, instruit, laborieux ». Chargé d'affaires pour la première fois en 1828, il réclame l'indulgence du comte de la Ferronnays et l'assure qu'il fera tous ses efforts pendant sa courte gestion pour ne rien négliger de ce qui semblera utile au service de Sa Majesté.

Malgré son assiduité, comme il se trouvait en congé aux eaux de Bourbonne lors de la Révolution de 1830, il fut destitué de sa place de second secrétaire et resta trois mois sans emploi. Mais sa réputation déjà solidement établie le sauva. Vers la fin d'octobre, le comte Molé, ministre des affaires étrangères du nouveau régime, le mandait dans son cabinet. Le plénipotentiaire envoyé à La Haye par le gouvernement de Juillet, se plaignait que ses deux secrétaires ne lui fussent d'aucune utilité. « D'ailleurs, ajoutait M. Molé, ce ministre lui-même, M. Bertin de Vaux, est à son début diplomatique, et je crains qu'il ne perde un peu la tête au milieu des difficultés d'une situation nouvelle pour lui. » Afin de le mettre mieux au courant d'un pays où M. de Bacourt avait déjà passé six ans, on proposait à celui-ci de retourner pendant quinze jours à La Haye, avec promesse, ensuite, des fonctions de second secrétaire de l'ambassade en Angleterre. Devant pareille offre, pas d'hésitation possible. L'arrangement ne profita d'ailleurs qu'au secrétaire ; car M. Bertin de Vaux, ministre improvisé, dut renoncer à son poste, en même temps

que M. de Bacourt prenait possession du sien à Londres (25 novembre 1830). Il y passa les cinq années les plus heureuses de sa vie de diplomate.

Ce n'est pas qu'il ait eu à se plaindre de celles où, membre de notre légation aux Pays-Bas, il partageait ses séjours entre La Haye et Bruxelles. La faveur pour Bruxelles d'être traité sur le même pied que la capitale du royaume marquait une des prévenances au prix desquelles le souverain hollandais tâcha, pendant quinze ans, de maintenir, sans y réussir, un semblant d'union entre ses provinces « belgiques » et bataves, les deux parties si divisées de ses Etats. Grâce à cette circonstance, se produisirent à Bruxelles la rencontre et l'amitié du jeune diplomate français et du grand seigneur septuagénaire et sans patrie qu'était le prince d'Arenberg, comte de La Marck. Non moins différents par leurs origines et leur rang social que par leur âge (l'un avait vingt-cinq ans et l'autre soixante-treize), ces deux hommes se reconnurent dans l'esprit et le caractère de telles ressemblances et une si exacte parité de niveau moral qu'il en résulta aussitôt entre eux une complète confiance.

Par quelle exagération de réserve Adolphe de Bacourt n'a-t-il pas dessiné un complet portrait de ce haut personnage, près de qui le sien avait tant de droit de figurer ? En essayant de suppléer à ce qu'il a négligé de dire, on s'aperçoit tout de suite de l'indifférence de l'un et l'autre à se prévaloir d'une part d'influence sur les événements, à occuper leur vraie place dans les faits historiques. L'attitude effacée de confidents dans la pénombre est la seule où ils se complaisaient, celle aussi qui fit naître leur intimité.

Appartenant à une maison souveraine de l'Empire, le prince Auguste d'Arenberg, né à Bruxelles en 1753 et second fils du duc, n'était sujet ni de l'Autriche, ni d'aucune autre puissance. Néanmoins, il tenait la fidélité au trône impérial pour le premier de ses devoirs. Dès qu'il eut dix-sept ans, son grand-père maternel, le comte de La Mark, lui transmit avec son nom et son titre, le commandement du régiment allemand qu'il avait

équipé à ses frais et offert à la France. Le jeune colonel parut ainsi à la cour de Versailles en 1773. Comme sa famille estimait qu'il ne devait s'y trouver dans un rang inférieur à qui que ce fût, elle avait obtenu qu'en qualité de grand d'Espagne, il serait traité sur un pied d'égalité avec les ducs et pairs. Mais, chef d'un régiment, il n'en était pas moins astreint aux ordres de service ; il alla combattre aux Indes, avec sa troupe allemande, contre les Anglais pendant la guerre pour l'indépendance des Etats-Unis. A la convocation des Etats Généraux, la possession d'un fief dans le baillliage du Quesnoy suffit à le faire élire, quoique non Français, avec la députation de la noblesse. Il prit part ainsi à tous les travaux de la Constituante.

De nos jours, le dernier représentant de cette suprême aristocratie planant par dessus les frontières n'aura-t-il pas été jusqu'à sa mort, en 1898, le duc de Talleyrand-Périgord, Valençay et Sagan, prince souverain en Allemagne et membre de droit de la Chambre des Seigneurs, en même temps que maire et conseiller général dans notre département de l'Indre ? Ses égards envers les deux pays se combinaient ingénieusement au balcon de son palais à Berlin ; aussi bien en l'honneur des commémorations allemandes qu'à la fête du 14 juillet, il pavoisait avec un égal loyalisme aux couleurs bleue et blanche de son duché de Sagan.

D'esprit ouvert et curieux, très dégagé des préjugés de son monde, Auguste de La Marck « aimait à s'éclairer et à connaître les hommes remarquables, même en dehors de la société dans laquelle le plaçaient ses devoirs, son rang et ses rapports de famille ». Quelques écrits de Mirabeau sur l'Allemagne avaient attiré son attention ; il désira rencontrer l'auteur. C'était en 1788. Ils s'inspirèrent l'un à l'autre l'intérêt le plus vif et se trouvaient déjà en confiance quand commencèrent les réunions de l'Assemblée. — « Avec un aristocrate comme vous, je m'entendrai toujours facilement », lui déclarait Mirabeau. A travers toutes ses déclamations et le mépris qu'il répandait sur les ministres, cet élu du tiers ordre se montrait monarchique et répé-

tait que ce n'était pas sa faute si on le repoussait, si on le forçait, pour sa sûreté personnelle, à se faire le chef du parti populaire... « Faites donc qu'au château on me sache plus disposé pour eux que contre eux », glissait-il à son nouvel ami.

Celui-ci, sans plus d'hostilité pour les idées libérales que pour un régime constitutionnel, assez indifférent d'ailleurs aux destinées d'un pays qui n'était pas le sien, envisageait surtout l'appui que le redoutable et fougueux orateur apporterait pour protéger la famille royale. Il se donnait à tâche de gagner à ses plans Mirabeau, lequel, d'ailleurs, ne demandait qu'à s'y employer et trouvait même son ami trop lent et hésitant à engager les pourparlers. Dès la fin de septembre 1789, ne s'écriait-il pas, au comble de l'exaspération : « Tout est perdu ; le roi et la reine y périront, et vous le verrez, la populace battra leurs cadavres. » Et, devant l'horreur soulevée par cette expression : « Oui, oui, on battra leurs cadavres ; vous ne comprenez pas assez les dangers de leur position ; il faudrait cependant les leur faire connaître. »

C'était clair ; le comte de La Mark n'avait pas à forcer la porte, elle s'ouvrait d'elle-même. Restait à récompenser la valeur de ce bon vouloir. Mirabeau ne se vendait pas ; mais perdu de dettes et sans un liard, il se laissait payer. La Mark lui servit d'abord de sa poche une pension mensuelle de cinquante louis. Plus tard, quand il eut fait accepter par les souverains le concours de cet adversaire abhorré, de ce « monstre », il put lui annoncer qu'il recevrait 6.000 livres par mois, que toutes ses dettes jusqu'à concurrence de 208.000 livres seraient acquittées, et qu'à la fin de l'Assemblée, s'il avait fidèlement rempli ses engagements, une somme d'un million lui serait remise. « Mirabeau laissa éclater une ivresse de bonheur dont l'excès, je l'avoue, m'étonna un peu », a noté naïvement le grand seigneur. Ces précisions sont utiles à rappeler. L'exactitude n'en peut être suspectée, puisque le comte de La Marck resta détenteur des quatre billets de 250.000 livres de la main du roi, qu'il conserva jusqu'après la mort si soudaine du bénéficiaire.

Ceci encore est à retenir : « Je lui dis alors qu'ils (le roi et la reine) désiraient savoir de lui-même quels étaient les services qu'il croyait pouvoir leur rendre. L'effet que cette ouverture produisit sur son amour-propre ne m'échappa pas : je vis cet homme qui se croyait, et avec raison, si haut placé au dessus des autres, soumis néanmoins à cette sorte de magie que peuvent exercer les personnes royales, lorsqu'elles savent se montrer bienveillantes. Quand on réfléchit sur la puissance souvent irrésistible de cette influence, on est en droit de blâmer les souverains qui ne savent pas en faire usage à propos. »

Les plans combinés entre le tribun qui risquait d'y compromettre sa popularité et le familier du château n'avaient de chance de succès qu'au prix d'un secret rigoureux. Aussi s'abordaient-ils le moins possible ; leurs idées étaient échangées par des billets quotidiens. Dans les derniers mois de sa vie, Mirabeau admis au rôle de conseiller, fit passer par son ami cinquante notes ou consultations destinées à la reine plus encore qu'au roi. Tous ces papiers, il était attentif à les collectionner. A son lit de mort, il exigea du fidèle confident qui lui ferma les yeux l'engagement de les publier. Notes, rapports et lettres restèrent ainsi en la possession de La Marck. Observateur plus qu'homme d'action et lié par une promesse solennelle, il interprêtait à sa façon les obligations de son serment et même la mission divine dont il se croyait investi, d'après son mot à Mirabeau : Dieu ne m'a mis sur la terre que pour aimer et surveiller votre gloire. « Possédant les moyens de détruire la calomnie, j'aurais le tort apparent de l'autoriser, en ne les publiant pas... Mon parti bien arrêté sur ce point, je ne veux pourtant rien publier de mon vivant... Ces matériaux, ces souvenirs se retrouveront après moi, et je laisserai à d'autres le soin d'en faire usage convenable. » Se sentait-il débordé par le génie de son ami ? C'est la seule façon d'expliquer qu'après être revenu s'établir en 1814 à Bruxelles, dans son palais patrimonial, où il vécut jusqu'en 1833, il ait attendu que le hasard lui fît connaître dans ses derniers jours le jeune Bacourt, et qu'il se soit avisé bien tardi-

vement qu'à ce nouveau venu convenait la surveillance d'une si importante publication.

On pourrait remarquer enfin qu'Adolphe de Bacourt ne se pressa pas non plus de réaliser le vœu des deux défunts. C'est seulement dix-huit ans après la mort du prince d'Arenberg que parut la *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck pendant les années* 1789, 1790 et 1791 (1). Il a fallu que le diplomate vît sa carrière soudainement terminée pour qu'il entreprît de classer et commenter les inestimables dossiers. Sans la révolution de 1848 et s'il eût continué jusqu'à l'épuisement de son activité à diriger des ambassades, que serait-il advenu finalement de ces révélations dont la volonté formelle de Mirabeau, défenseur de la monarchie et du roi, était que l'on parât sa mémoire comme d'un de ses titres à la gloire.

***

« D'un physique très agréable dans sa jeunesse, M. de Bacourt conserva toujours une rare élégance ; distingué, simple et naturel, non seulement il savait plaire, mais aussi se faire aimer. » C'est ainsi décrit par Mme de Mirabeau qu'il se présenta à Londres, en novembre 1830, devant M. de Talleyrand et Mme la duchesse de Dino, la célèbre nièce par qui le vieux prince faisait tenir avec un summum d'élégance ses salons d'*Hanover square*. Il se trouvait admis et choyé dans la plus attrayante et la plus dangereuse des écoles ; disciple enthousiaste, il fut aussitôt dominé par une admiration définitive. De son côté, Talleyrand écrivait à Louis-Philippe : « Je connais peu de gens dont l'esprit puisse être comparé à celui de M. de Bacourt, et je n'en ai *jamais* rencontré de plus honnête. »

Quelques années plus tard (en 1835), Royer-Collard dont le jugement a plus de poids encore, dira : « M. de Bacourt m'a extrêmement plu ; sa conversation nette, simple, judicieuse, m'a

(1) Librairie veuve Le Normant, Paris, 1851.

charmé : je n'en rencontre guère d'aussi bonne. Nous nous entendons de tous points. »

L'âge ne permettait plus à l'ambassadeur de se livrer au travail, a noté Mme de Mirabeau : son jeune secrétaire à qui d'un mot il faisait comprendre ses vues, devint pour lui un supplément nécessaire. — Comment cet auxiliaire ne se serait-il pas passionné en voyant s'accomplir jusqu'à la perfection une des prodigieuses manœuvres du Nestor de la diplomatie ? Avec la même aisance en effet et le même air de conviction qu'au congrès de Vienne, quand il s'appuyait résolument sur le principe de la légitimité monarchique, Talleyrand à Londres en 1830 ne prônait que le respect dû au vœu national. Il obtint, a-t-il dit, pour la Révolution de Juillet *le droit de cité* en Europe. Son indéconcertable habileté se servait pour consolider Louis-Philippe d'arguments tout contraires à ceux qu'en 1814 elle avait employés pour raffermir Louis XVIII. Il lui avait suffi d'observer l'attentif intérêt que suscitait en Angleterre l'analogie de notre Révolution de Juillet avec celle qui, en 1688, avait fait passer la couronne britannique d'une branche à l'autre de la famille régnante. « A coup sûr, — a écrit le duc de Broglie dans sa belle préface aux *Mémoires* — il y aurait plus d'une objection à faire à cette liberté d'esprit qui permettait de considérer les principes politiques non comme des vérités absolues, mais comme des instruments d'une utilité pratique dont la valeur dépend de la convenance de leur application. N'est-ce pas là pourtant l'effet à peu près inévitable de la fréquence des révolutions ?... » Et Talleyrand lui-même, adhérant d'avance à cette interprétation indulgente, a pris la peine, dans une déclaration de 1836 annexée à son testament, d'expliquer la souplesse de sa conscience. « A mon entrée dans la vie publique, je m'arrêtai à l'idée de servir la France comme France, dans quelque situation qu'elle fût : dans toutes, il y avait du bien à faire. Aussi ne me fais-je aucun reproche d'avoir servi tous les régimes depuis le Directoire jusqu'à l'époque où j'écris. » Et ne livrait-il pas bonnement le fond de sa pensée, quand il disait déjà, en 1814 : « Il ne convient pas

presque chaque jour, ne commence qu'en 1832, deux ans après son arrivée à Londres : en outre, cette sorte de *diario* paraît composé principalement de la partie politique de lettres adressées à M. de Bacourt pendant les périodes où Mme de Dino et lui étaient séparés. Ce n'est pas de l'un à l'autre qu'ils avaient à divulguer les dessous de leur habituelle collaboration.

Durant quatre ans, Talleyrand ne quitta Londres que pour un congé de peu de mois. C'est seulement alors que son secrétaire, qu'il avait fait nommer de 1re classe, put, comme gérant, signer ses dépêches. Mais il n'était pas homme à se targuer de ce brillant et insolite avancement. Dans ses lettres de chargé d'affaires, il aurait plutôt prié qu'on l'excusât de son rôle. S'adressant au duc de Broglie, père de l'éditeur des *Mémoires*, il ne se borne pas à réclamer son indulgence, il l'assure « que si la tâche qui lui est confiée est au-dessus de ses forces, il cherchera du moins par son zèle à suppléer à son incapacité ». Formule qui ne trompait personne ; on n'était pas sans savoir à Paris de quelle plume étaient les communications du prince. Mais le véritable rédacteur tenait sans doute à faire écarter par son effacement une supposition qui aurait un peu retranché du prestige de l'ambassadeur. Tout en s'exprimant comme le plus novice des intérimaires, il ne négligeait pourtant pas de montrer par l'abondance et la précision de ses informations de quelle pleine confiance il était déjà digne.

Rien à retenir d'ailleurs de ses rapports avec lord Palmerston. Ils n'offrent d'intérêt que pour des gens du métier curieux des broutilles de chancellerie. En novembre 1834, le prince de nouveau parti et de façon définitive, M. de Bacourt eut à féliciter le duc de Wellington qui rentrait aux affaires : à cette occasion, le vainqueur de Waterloo, le plus loyal de nos adversaires, prononça quelques paroles dont, à très peu de mots près, l'écho parfois retentit encore au Foreign Office. « Je ne balance pas à vous déclarer que mes désirs comme ma volonté sont pour le maintien de la paix en Europe... Dites que je n'ai jamais été plus convaincu qu'aujourd'hui de la nécessité d'une *entente cor-*

diale et complète entre l'Angleterre et la France pour obtenir la paix qui sera l'objet de tous mes efforts. Le roi des Français sait qu'à son avènement au trône je n'ai pas hésité un instant sur la conduite que l'Angleterre avait à tenir envers la France après les graves événements de 1830. Eh bien ! mes sentiments n'ont pas changé. Je pense aujourd'hui comme alors que c'est à la bonne intelligence entre les deux pays qu'est attachée la paix du monde. »

Pour la fortifier, cette entente, Talleyrand se croyait indispensable ; d'où sa surprise et son dépit d'être autorisé, ainsi qu'il le demandait, à rentrer à quatre-vingt-deux ans « dans sa tanière et son engourdissement ». — « Je ne saurais être coupable, aux yeux du roi, des torts de mon âge et des fatigues de ma vie », avait-il eu soin d'écrire à Louis-Philippe qui le prit au mot. Il ne pouvait convenir à M. de Bacourt de se plier dans ce même poste aux ordres d'un nouveau chef. Au surplus, le prince exigeait une récompense pour son collaborateur. Il demandait qu'on l'envoyât à Carlsruhe ; et, n'ayant pas à se louer de l'obligeance de M. de Broglie, il dut s'adresser au roi lui-même. Mais Louis-Philippe se heurta, tout comme un autre, à la raideur de son ministre. Par quel subterfuge sa malice finit-elle par l'emporter ? « Le moyen auquel mon *impuissance* m'a décidé à recourir a eu un plein succès, — répondait-il plaisamment à Talleyrand, — et ce que vous désiriez est fait » (1).

Etre nommé à trente-quatre ans résident auprès du Grand-Duc de Bade était tout de même une satisfaction, quoique l'élu plaçât ses émotions sentimentales fort au-dessus de ses ambitions de carrière. Il pouvait d'autant mieux affecter de l'indifférence pour l'avancement que le sort le traita toujours avec faveur. Sauf lors de quelques passagères traverses, il n'eut pas à faire entendre souvent des doléances. Son nom se lit pourtant sur la liste fort longue des solliciteurs qui recherchaient l'appui de Mme Dosne auprès de M. Thiers. Mais son poste, très flatteur

(1) Chronique. I. Page 365.

pour un jeune agent, ouvrait aussi un champ nouveau à celles de ses aspirations sur lesquelles il fondait le bonheur de sa vie intérieure.

La distinction de ses goûts, la délicatesse de son tact le portaient en effet à ne se plaire que dans la fréquentation des personnages élevés aux plus hautes situations par les qualités de leur esprit autant que par l'éclat de leur naissance. Sa place était près des sommets de la société. Vocation qu'encouragea la destinée, puisque, dès sa jeunesse, elle lui procura la rencontre de gens d'une exceptionnelle valeur. Chacun, Auguste d'Arenberg, Talleyrand, Mme de Dino, l'admit dans une très flatteuse intimité. Deux lignes de La Bruyère rendent hommage à cette situation dans le monde. « S'il est heureux d'avoir de la naissance, il ne l'est pas moins d'être tel qu'on ne s'informe plus si vous en avez. » Pour Adolphe de Bacourt, la question ne se posait même pas. Et n'est-ce pas encore à son irréprochable courtoisie, à l'aisance de son allure, que fait penser un passage des *Mémoires* où Talleyrand paraît presque s'attendrir au souvenir de sa vénérée grand'mère ? « Des gentilshommes d'ancienne extraction formaient autour de Mme de Chalais une espèce de cour où les habitudes de déférence se mêlaient aux sentiments les plus élevés. Ils remplissaient auprès d'elle des fonctions que la haute politesse ennoblissait. » C'est l'exquise atmosphère que le vieux prince s'entendait à maintenir chez lui. M. de Bacourt la respira avec délices ; elle lui devint une nécessité vitale.

Les amitiés auxquelles il parvenait forment une série toujours ascensionnelle. Arriver jusqu'à Dorothée de Courlande c'était, dans la sphère des Altesses, passer des sérénissimes aux quasi-royales. Quoique petite-fille de cet obscur Biren au profit de qui la fantaisie amoureuse de l'impératrice Elisabeth avait détaché de la Russie une province baltique, elle s'estimait l'égale des princesses du sang. A la vérité, son père n'ayant su se maintenir sur ce trône improvisé, en était déjà dépossédé quand, en 1793, elle naquit à Berlin, quatrième et dernière de ses filles.

Bien lui prit d'être de ce sexe. Pour un héritier mâle, ordre était donné par la grande Catherine de l'enlever et le faire disparaître, afin qu'il n'y eût pas de prétendant à ce duché qu'elle réintégrait dans l'empire.

Sa réelle souveraineté, elle la tenait d'une victorieuse beauté, d'une intelligence d'homme d'Etat et d'un orgueil infini. Talleyrand avait eu l'occasion de la connaître, ayant été dans la familiarité de la duchesse de Courlande, sa mère. Afin d'assurer à son neveu Edmond de Périgord une brillante alliance, il obtint que l'empereur Alexandre fît accerder à cet insignifiant jeune homme la main de la princesse. Devant une démarche du tsar, aucun obstacle qui tînt. Elle n'avait que seize ans et rêvait alors d'un séduisant prince Adam Czartoriski. L'union n'en fut pas moins bâclée en moins d'un mois et donna par son inconsistance les résultats à en attendre. Dès le début de la Restauration, l'omnipotent Talleyrand faisait conférer à son neveu par le roi de Naples le titre de duc de Dino. La jeune femme établie depuis le congrès de Vienne sur le pied de compagne officielle de son oncle, se chargea d'illustrer ce nouveau nom. A la mort de son beau-père, en 1837, elle porta d'une manière définitive celui de duchesse de Talleyrand, Valençay et Sagan.

L'attachement à une femme de ce rang et de cette valeur marqua la physionomie de M. de Bacourt d'une façon décisive. Son aspect, son abord, sa réserve, tout signalait un homme supérieur à son entourage, un peu hors de son monde même parmi ses proches, avec un secret dans sa vie et qui employait sa parfaite politesse surtout à se défendre des importunités. Par une exacte réciprocité, son influence n'a pas été moins profonde que celle qu'il subissait. Les traces en sont faciles à suivre à travers les quatre volumes de lettres de Mme de Dino ; malgré qu'on ait le regret de n'y guère trouver que ce qui touche aux affaires publiques et aux questions mondaines, on voit la pensée de sa si assidue et attentive correspondante évoluer et s'élever vers les préoccupations religieuses de son ami. A quoi ne s'applique-t-elle pas pour le rassurer, lui donner l'espoir qu'elle se rap-

proche de ses croyances ? Elle s'intéresse aux luttes soutenues par l'Eglise catholique, aux incidents qui surviennent dans le haut clergé. Ses lectures, celles du moins dont elle lui rend compte, en pourrait-il désirer de plus graves, de plus édifiantes? Le *Saint Dominique*, de Lacordaire, l'*Histoire de la vie, des écrits et de la doctrine de Luther*, par M. Audin, les *Mémoires de l'abbé Ledieu* sur Bossuet, les jansénistes dans leurs œuvres originales, telles que les *Essais de morale*, de Nicole ; si bien qu'elle reproche au *Port-Royal*, de Sainte-Beuve, « d'êter traité avec un langage qui n'est ni assez sérieux, ni assez simple pour parler dignement de ces âpres et imposantes figures ». « Décédément, écrit-elle, je ne me sens à l'aise que dans la compagnie du grand siècle. » Et elle est flattée d'un mot recueilli de la bouche d'une religieuse qu'elle venait de retrouver mourante à Chinon. « Elle m'a dit la même chose que feu Mgr de Quélen, c'est que depuis le jour qu'elle m'a vue pour la première fois jusqu'à celui de sa mort qui allait avoir lieu, il ne s'était pas passé une journée où elle n'eût prié pour moi. C'est doux d'être aimée par des âmes chrétiennes : elles ont une fidélité qui n'appartient qu'à elles (1). »

Ceci est postérieur de plusieurs années à l'étape où parvenait M. de Bacourt à Carlsruhe. Mais il n'y a chance de le connaître ou de le deviner qu'au moyen du miroir pas tout à fait sûr que sont les notes, fragments de lettres, portions de journal avec quoi la duchesse l'informait du cours quotidien de ses pensées personnelles. Seules les réponses qu'il lui adressa d'Amérique, de 1840 à 1842, telles qu'elles ont été publiées, ne forment, dans cet échange épistolaire, qu'une mince et trop insuffisante réplique ; le reste demeure encore secret.

Quelle est, du côté de Mme de Dino, la dose de sincérité dans ces abondantes confidences ? Ce qu'elle lui prodigue masque-t-il ce qu'il ne doit pas savoir ? On l'a dit ; des noms même ont été cités. A quoi bon chercher des certitudes quand il s'agit d'une intelligence aussi souple, d'une âme aussi compliquée, d'une

(1) Chronique. III. 46.

conscience aussi prématurément pervertie par les exemples de sa mère et les préceptes d'un oncle comme Talleyrand ? Mais jusque dans les moindres détails apparaît nettement sa volonté de régner d'un pouvoir absolu sur l'homme qu'elle avait conquis, de l'occuper des dessous de la politique européenne, de l'amuser avec des nouvelles du grand monde cosmopolite, de lui donner l'illusion qu'il l'accompagne dans « cette sotte vie des grandes routes » qu'elle menait à travers la France, l'Allemagne et l'Italie. Voudrait-on se faire une idée du charme, ou mieux de la puissance de son esprit : il n'est que de lire ses *Souvenirs* d'une si gracieuse perfidie qu'elle prétendait donner, n'ayant encore que vingt-quatre ans, pour des Mémoires de son enfance et de sa jeunesse jusqu'à son précoce mariage (1).

Plus de trente ans de fidélité dans son rôle d'informatrice et de correspondante, n'était-ce pas récompenser royalement celui qui voua sa vie à cet attachement ? De la part de cette grande dame altière et d'humeur mobile, de si longues et attentives prévenances comptaient pour un ample dédommagement à quelques mécomptes qu'elle infligeait à la loyauté toute française de son ami.



Le nouveau résident près la cour de Bade prit possession de ses fonctions en novembre 1835. Entre l'ambassade à Londres et la très petite légation dont il était le titulaire et souvent le seul occupant, la dissemblance aurait pu être fatale à son entrain professionnel. Sa correspondance officielle ne révèle pourtant, et c'est à sa louange, ni torpeur, ni abattement. Il traite avec l'apparence d'un sérieux intérêt les rares et bien mesquines affaires que, par bonheur, les habitudes tatillonnes et paperassières des Badois rendaient interminables. Quel désastre eussent été de promptes solutions ! La principale question, presque

(1) 1 vol. chez Plon, 19. Il est facile d'en savoir plus, grâce à M. Eugène Forgues qui d'après les papiers du baron de Vitrolles, a divulgué nombre d'anecdotes sur la famille de Courlande. (*Souvenirs autobiographiques d'un émigré*, Chez Émile Paul. Paris, 1924).

l'unique qui alimenta son zèle pendant son long séjour, fut une démarcation d'îles du Rhin situées entre la France et le Grand-Duché. Une commission avait fait exécuter une magnifique carte de notre frontière de l'est, ouvrage d'art qui n'avait pas coûté moins d'un million. Mais les communes riveraines attendaient toujours les avantages d'un arrangement définitif. Or, ce qui tenait tout en suspens, c'étaient deux parcelles de terrain auxquelles nous prétendions et d'une valeur qui n'atteignait pas à la moitié des frais annuels d'une commission instituée tout exprès pour régler ce litige. Au bout de cinq ans, les bases d'un arrangement n'étaient pas encore arrêtées ! Excédé des lenteurs et de l'absurdité de l'affaire dont il a rendu compte dans une douzaine de rapports, M. de Bacourt a pu croire qu'un changement de poste l'en débarrassait. Il allait s'embarquer pour les Etats-Unis quand le général comte Guilleminot, la veille du jour où il devait conclure l'accord final, subitement décéda. En hâte, on prescrivit à l'ancien résident de surseoir à son voyage et d'aller signer la convention. Son départ en fut retardé de trois mois.

Qu'il s'agisse de ponts de bateaux à établir à Huningue et Neubrisach, mêmes complications inextricables. Une constatation souvent faite, c'est que plus un Etat est petit, plus minutieuses et oiseusement prolongées y sont les formalités administratives. Le genre d'intelligence du grand-duc n'était pas pour simplifier les affaires, ni donner de l'intérêt aux pourparlers. Après une conversation avec ce souverain, « je dois rendre à S. A. R. la justice de dire que la difficulté qu'Elle éprouve à formuler ses idées paraissait dans cette circonstance être surmontée par le désir de me convaincre de la sincérité de ses protestations. » Donc, peu d'agrément avec lui, pas plus qu'avec sa femme, fille du roi de Suède Gustave IV. Vraisemblablement la mélancolie de M. de Bacourt dans cette morne et minuscule capitale dut ressembler souvent à celle de Mme de Dino à Paris, après avoir quitté Londres. « Là-bas, lui confiait-elle, j'étais dans un monde grand et simple ; j'y avais du succès et du repos tout

à la fois. M. de Talleyrand y faisait de grandes affaires. Les agitations que j'y ai éprouvées valaient du moins leur enjeu ; j'avais le temps de m'occuper, de lire, de travailler, d'écrire, de réfléchir ; je n'étais pas bouculée par les désœuvrés... »

Ce n'est pas que M. Guizot l'eût abusé sur le nombre et la variété des occupations qui l'attendaient à Carlsruhe. « Il n'y a là-bas qu'une seule affaire, celle de conserver la dernière princesse de Bade pour M. le duc d'Orléans. » En quoi il se trompait doublement : car deux princesses badoises guettaient la venue des épouseurs, l'une fille du grand-duc régnant, l'autre fille de la grande-duchesse douairière Stéphanie, laquelle née Beauharnais, était nièce de l'impératrice Joséphine. Quant au duc d'Orléans, d'après l'infatigable correspondante, il avait des préventions contre tout ce qui touchait aux Beauharnais ; dans sa tournée avec son frère le duc de Nemours à travers les cours d'Allemagne fertiles en princesses à marier, il eut donc soin d'éviter Carlsruhe.

Ainsi M. de Bacourt n'eut pas à négocier d'épousailles ; mais les espérances un instant conçues le mirent en rapports de confiance et de sympathie avec la grande-duchesse Stéphanie, sa compatriote. Elle était veuve depuis 1818 du souverain qui devait à Napoléon 1er d'avoir quadruplé ses Etats et changé son titre de margrave en celui de grand-duc. Trois filles ayant été les seuls enfants nés de cette union, la couronne badoise avait passé dans une autre branche, et la douairière s'était retirée à Mannheim, à distance suffisante de Carlsruhe pour atténuer les aigreurs et les suceptibilités entre les deux petites cours. « Elle mérite une place à part, avait décidé Mme de Dino ; elle a non seulement de la bonté, mais encore de l'élévation d'âme, un peu trop d'activité à la vérité et un peu de prétention au bel esprit, mais ses sentiments sont pris dans un ordre sérieux ». Sa fidélité à la France restait inébranlable, « empreinte seulement d'un peu trop de souvenirs pour l'empereur », remarquait le représentant du roi. Il eut souvent à modérer les manifestations de cet attachement excessif, sans qu'elle lui en ait gardé rancune. Les

blâmes qu'il lui glissait et qu'il ne manque pas de faire connaître au ministère, rendaient plutôt service à l'imprudente princesse. L'hostilité personnelle de M. de Bacourt contre la descendance de Napoléon se combinait au surplus avec les inquiétudes qu'entretenait chez les autorités badoises la manie de conspiration de Louis Bonaparte, le futur Napoléon III. La surveillance qu'on exerçait en commun fournit à la correspondance nombre de détails piquants.

Survint « l'ébouriffade » de Strasbourg. Il eut à reprocher au gouvernement local sa négligence à réprimer les complots du prince ; à quoi l'on riposta que la cause principale et incessante de ces gênantes intrigues venait des rapports avec la famille Bonaparte qu'entretenait la grande-duchesse Stéphanie. Il importait de s'en expliquer avec elle. M. de Bacourt se hâta d'aller à Mannheim.

Dans une agitation feinte ou naturelle, la douairière se répandit en violentes récriminations contre les sottises de la police badoise ; à celle-ci toute la responsabilité de ce qui était arrivé, puisque les autorités (grief bizarre !) avaient laissé venir jusqu'à elle des gens dont l'approche pouvait la compromettre ! « Je sens mieux que personne, déclarait-elle, que la famille Bonaparte n'a aucune chance de reprendre le trône de l'empereur Napoléon ; elle ne serait tolérée par aucune des puissances de l'Europe. Si le duc de Reichstadt avait vécu ; il en eût peut-être été autrement. Je sais que l'empereur François, avant la mort de son petit-fils, a souvent répété qu'il ne désespérait pas de le voir un jour régner en France. Mais depuis la mort de ce prince, je suis convaincue qu'il ne reste aucun espoir pour la famille à laquelle je suis alliée. Et c'est cette conviction qui me fait détester toutes les tentatives qui ne ressemblent qu'à des intrigues et finissent par jeter du ridicule sur la mémoire du grand homme que nous devons tous vénérer. J'ai ignoré tous les projets de Louis Bonaparte. Si après leur avortement je ne lui ai adressé aucun reproche pour m'avoir compromise en complotant dans un pavillon que je lui avais prêté, c'est par attachement pour sa

mère qui vivait encore et par générosité pour lui. Mais depuis la mort de la duchesse de Saint-Leu, je n'ai eu aucune communication avec Louis-Bonaparte, si ce n'est que je lui ai écrit une fois de Vienne, à la demande du prince de Metternich, pour l'engager à quitter la Suisse et à se rendre à Florence auprès de son père..... Je ne reverrai peut-être jamais Louis, du moins tant qu'il nourrira ses absurdes projets..... Je trouve bien singulier et bien ridicule qu'on veuille faire peser sur moi la responsabilité de faits qui me sont étrangers..... Je n'ai donné à personne le droit de suspecter ma loyauté et ma bonne fois. »

A l'incohérence de ces explications débitées avec une extrême volubilité la grande-duchesse très exaltée avait mêlé des assurances assez vagues de son attachement au gouvernement de Louis-philippe. Depuis qu'elle aussi avait eu, observe Bacourt, l'ambitieux espoir de voir sa fille épouser le duc d'Orléans, elle éprouvait un extrême désappointement d'être déçue de ce côté ; de là son changement d'attitude et de langage à l'égard du roi. « Il se peut, ajoute-t-il, qu'elle se soit laissée aller à désirer le succès des projets de son cousin. » Supposition d'autant plus fondée qu'elle fut des premières, en 1849, à venir le saluer à Paris comme prince-président. Aussi ne manqua-t-il pas de se dire désolé de la fatalité par laquelle elle avait semblé mêlée depuis deux ans aux intrigues des bonapartistes dans ce pays. « En 1836, c'est dans le pavillon de Votre Altesse Royale que se tramaient les machinations qui ont abouti à l'affaire de Strasbourg. Il y a quelques mois, M. de Persigny cherchait un asile à Mannheim, certainement dans la pensée d'y profiter de l'appui de la grande duchesse. Plus tard, Louis Bonaparte vient parcourir les bords du Rhin, s'arrête à Mannheim, et on le voit publiquement au théâtre dans la loge de Madame !..... Toutes ces circonstances qui sont, je n'en doute pas, l'effet d'un pur hasard, peuvent cependant justifier jusqu'à un certain point les bruits qui l'ont offensée ». Il se donnait un plaisir de pince-sans-rire à allonger la liste des prétendues inconséquences, plus inoffensives qu'innocentes, reprochées à la princesse. Comme l'un et l'au-

tre s'expliquaient manifestement sans la moindre sincérité, leur bonne entente n'en fut pas troublée.

Pour un agent qui ne savait souvent comment alimenter sa correspondance officielle, le profit était appréciable de se ravitailler auprès de cette expansive Altesse. Elle lui racontait, par exemple, une visite que (dans l'été de 1835 ?) elle avait faite, à Töplitz, à Charles X et aux membres de la famille royale. Le vieux souverain s'était avancé vers elle, tenant un journal français à la main et s'exclamant : « Je suis charmé de vous voir, Madame, mais, dites-moi, que pensez-vous de journaux tels que ceux qui se publient en France ? Est-il possible de gouverner un pays avec de pareils journaux ? Je défie qui que ce soit d'y parvenir. » L'affaiblissement des facultés mentales n'ôtait rien au roi de sa gaieté. « Le dauphin (duc d'Angoulême) que l'on dépeint généralement comme annulé, paraissait plus raisonnable que tout ce qui composait la Cour, après Mme la dauphine toutefois, dont il semble avoir adopté les opinions. Nous faisons des vœux sincères, aurait-il dit, pour que ceux qui ont entrepris de travailler au bonheur de la France atteignent ce but ; je ne ferai aucune démarche pour les déranger dans leur entreprise. Ce que nous voulons avant tout, c'est la prospérité de la France. Nous ne conservons aucune pensée d'y retourner jamais, sauf dans le cas où le pays lui-même nous appellerait librement et croirait avoir besoin de nous. » Même langage de la dauphine, mais empreint d'une profonde tristesse.

Si tout est dans tout, à Carlsruhe et plus encore à Bade, son séjour de prédilection, M. de Bacourt peut se croire presque au centre de la politique mondiale. Pas un conflit entre les grandes puissances qui n'y fasse sentir au moins quelques remous. Il surveille la jalousie malveillante de l'Angleterre; mais ce qui surtout l'inquiète, c'est l'ascendant de l'autocrate Nicolas sur les petites cours allemandes terrorisées à la seule pensée d'encourir un blâme de Pétersbourg. Le tsar assuré que Dieu l'a choisi comme l'infranchissable obstacle à l'envahissement des idées libérales, s'est installé avec tant d'autorité dans son rôle de champion de

l'absolutisme qu'il impose à presque tous les autres souverains la rigueur de sa doctrine. Qu'il manifeste l'intention de rejoindre l'impératrice aux eaux de Töplitz, aussitôt la crainte se répand qu'à cette occasion il se montre à Munich, Stuttgart et Carlsruhe. « On redoute la présence de cet empereur dans l'Allemagne méridionale. L'espèce de patronage que le cabinet russe cherche à exercer partout est un embarras pour les gouvernements constitutionnels allemands vis-à-vis de leurs peuples ».

Tandis que sous cette pression les rois de Hanovre et de Bavière retournaient à la réaction, le grand-duc au contraire avait subi, comme ses sujets, l'influence de la France. Par ses contacts avec l'Alsace, une population si peu séparée de la nôtre comprenait le sens et l'importance de la Révolution de Juillet. Mais quelques mesures d'un libéralisme pourtant bien mitigé firent accuser le souverain de concessions intolérables. Critiqué par la Prusse et la Diète germanique et surtout par la Cour de Vienne à laquelle la badoise ne savait pas résister, le grand-duc plutôt que d'affronter ces orages, s'empressa de reculer, mettant l'ardeur d'un converti repentant à retirer le peu qu'il avait accordé.

Il mondo va da se, dicton qui plaît à l'indolence italienne. Oui, le monde marche tout seul, et les prévisions que diplomates et hommes politiques s'acharnent à formuler ne tardent pas à révéler leur vanité. Des rapports de la plus ingénieuse sagacité, que d'autres, depuis Bacourt et avec moins de talent que lui, en ont rempli les archives d'Etat ! A les feuilleter après tant d'années révolues, comment ne pas les comparer à ces objets curieusement inutiles que fabriquent les prisonniers dans le désœuvrement de leur captivité ?

Il est pourtant de ces dépêches dont la lecture sert de leçon de psychologie ; celles entr'autres qu'inspirèrent à notre représentant les fiançailles du grand-duc héréditaire de Russie, le futur Alexandre II, aussi admiré et convoité pour sa belle prestance et son affabilité que pour l'omnipotence qui lui était promise. En mars 1839, se rendant en Hollande, il est reçu à la cour

de Bade. Toutes les ressources de la petite capitale sont mises en œuvre afin de lui rendre ce séjour agréable. Les forces militaires badoises, soient 6.000 hommes, défilent devant le château. « Mais les soldats étaient peu satisfaits. Ceux qu'on avait rappelé de congé pour la circonstance s'étaient persuadés, on ne sait pourquoi, qu'on les rassemblait pour marcher contre la Belgique ; leur désappointement fut très marqué en voyant qu'il ne s'agissait que d'une parade pour un prince étranger... Le grand-duc rassasié de toutes les fêtes qui lui ont été prodiguées pendant ses voyages, blâsé sur la coquetterie des princesses qu'il a rencontrées et qui se sont évertuées à lui plaire, a été charmé de la bonhomie avec laquelle il a été accueilli à Carlsruhe et surtout de la simplicité parfaite de la jeune princesse Alexandrine ». Modestie, réserve, soumission qui devaient répondre, croyait-on, aux vues de l'empereur et de l'impératrice. Plus clairvoyant, M. de Bacourt remarque que la princesse n'est pas jolie et que, dépourvue de grâces, d'esprit et d'instruction, elle n'a aucune chance de séduire le jeune héritier de la couronne moscovite.

Dans ses espérances de mariage, la petite cour n'en allait pas moins jusqu'à décider que la perspective du grand-duché servant de citadelle avancée de la Russie contre la France libérale tenterait le tsar Nicolas. Mais, pensait à part lui notre agent, y a-t-il donc une valeur à accorder au si médiocre souverain badois, et quelle influence, même appuyée sur la Russie, pourrait-il jamais exercer sur les destinées de la France ?

La suite du voyage lui donna pleinement raison. En dehors de toute combinaison matrimoniale, l'itinéraire obligeait le prince à traverser Darmstadt. Une réception rapide et très simple contrasta avec l'obséquiosité servile des autres cours allemandes, quoiqu'il s'y trouvât l'inévitable princesse à pourvoir d'un mari. Il eut le temps de remarquer le charme de celle de Darmstadt, âgée à peine de seize ans. Un comte Orloff, son compagnon et son porte-parole, se chargea d'un chaleureux éloge de la princesse et conclut en disant : « Nous reviendrons ».

On revint en effet, et le césaréwitch fut très empressé auprès

de la jeune fille qui restait d'autant plus naturelle que sa famille avait eu soin de la préserver de toute pensée d'union possible. Il ne cacha plus ses sentiments et même offrit un bracelet, hommage d'une évidente signification.

Dépit violent en Allemagne partout où l'on se flattait d'une si brillante alliance. Comme un délai d'un an s'imposait à cause du trop de jeunesse de la princesse, il était à craindre que le roi de Wurtemberg et le duc de Nassau missent ce répit à profit pour empêcher le mariage. « La naissance de la princesse Marie a été dans le temps le sujet de bruits scandaleux : On soutient qu'elle est fille d'un premier écuyer de la feue grande-duchesse (dont est donné le nom, un des meilleurs de la noblesse française) et que l'époux ne voulait pas reconnaître l'enfant. Ce sont les dispositions du grand-duc de Russie qui ont réveillé sa tendresse paternelle. »

N'importe ! disait l'amoureux obstiné dans ses résolutions. J'aime la princesse Marie, je l'épouserai. Plutôt que de renoncer à elle, je renoncerais au trône. — Cet élan sans calcul parmi tant de sèches combinaisons, plaît et rafraîchit. Mais M. de Bacourt était loin d'Allemagne, quand Nicolas Ier ayant fini par céder, son fils put se marier, le 16 avril 1841, avec celle qu'il avait choisie pour devenir césarewna. Faut-il ajouter, d'après M. Paléologue (1), que beaucoup plus tard, et déjà mère de nombreux enfants, lorsqu'elle s'aperçut que l'empereur se lassait d'elle, « elle conserva malgré tout une gratitude infinie à l'homme trop charmant dont elle avait eu le premier amour et qui avait fait d'elle, pauvre petite princesse disqualifiée, une Majesté impériale, une tsarine de toutes les Russies » ?

Trop rares étaient de telles diversions à l'ennui de la résidence à Carlsruhe. Le représentant français y remédiait par des installations à Bade qui dans la suite lui devint une sorte de seconde patrie. « Je suis établi depuis quelques jours (24 juillet 1836) dans cette ville d'eau fréquentée par un grand nombre d'étran-

(1) *Le roman tragique de l'empereur Alexandre II*, par Maurice Paléologue. Librairie Plon. 1923.

gers et où l'on rencontre de ces rapprochements qui ne se voient guère qu'en pareils lieux. C'est ainsi qu'à côté du grand-duc de Bade dans la plus respectable intimité de son cercle de famille on trouve le dernier électeur de Hesse-Cassel qui, après avoir abandonné sa couronne et sa femme, traîne ici une très honteuse existence entre une maîtresse du plus bas étage et le jeu de la roulette. Là, c'est le prince Emile de Hesse Darmstadt, militaire distingué par Napoléon lui-même et qui se fait apprécier par sa modestie et son tact parfait, tandis que près de lui Louis Bonaparte, fils de la duchesse de Saint-Leu, étale des prétentions militaires fondées sans doute sur sa campagne dans les Etats du Pape en 1831..... Les Anglais qui traînent leur ennui par toute l'Europe sont ici les plus nombreux, et, après eux, les Russes qui, ne pouvant entrer en France, cherchent à s'en rapprocher le plus près possible. » Leur empereur leur interdisait en effet de pénétrer dans notre pays non moins abominable à ses yeux par son régime constitutionnel que par ses habitudes révolutionnaires.

Tout au contraire, la proximité de sa patrie permettait à M. de Bacourt des visites fréquentes à Nancy, sa ville natale, et surtout à Paris, Valençay ou Rochecotte, auprès de Talleyrand et de Mme de Dino. Vers la fin d'avril 1838, le vieux prince qui dans sa prévoyance avait réglé jusqu'à la date et l'heure de sa mort, le réclama instamment. Il accourut, ne le quitta plus et recueillit son dernier soupir, le 17 mai ; faveur suprême bien due à la constance de son inébranlable culte pour celui qui l'avait initié à la diplomatie.

Quatre ans de fonctions auprès du gouvernement badois lui valurent en novembre 1839 la nomination de plénipotentiaire à Washington. La promotion était flatteuse ; mais le poste ne convint ni à sa santé déjà compromise, ni à ses goûts d'Européen raffiné. Des lettres privées complétant sa correspondance de chef de légation laissent par exception apparaître le fond de sa pensée. C'est celle d'un agent dont le ministère a mal utilisé les aptitudes. Semblable erreur est de tous les temps.

(A suivre.) ALFRED DUMAINE.

COMPTES RENDUS

Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au 17e siècle (1635-1683), par J. HADITA, professeur d'histoire au lycée de Kichinau. 1 vol. in-8° 432 pages. Paris, 1927, et Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie (1635-1683). Un vol. in-8° 270 pages. Paris, 1927.

Dans un important ouvrage en deux volumes contenant l'un le récits des faits, l'autre les pièces justificatives, le professeur Hadita, de l'Université roumaine de Kichinau, étudie les relations diplomatiques suivies de 1635 à 1683 entre les rois de France et les Princes de Transylvanie, souverains à peu près indépendants d'une province détachée des domaines de la maison d'Autriche à la suite de sa conquête par les Turcs et que rattachaient seulement à la Porte Ottomane les liens d'une vassalité assez vague. Les Princes, élus par la diète du pays, demandaient la confirmation de leur élection au Sultan et lui payaient un tribut annuel en échange duquel ils recevaient de lui « le sceptre et la pelisse d'honneur ».

Louis XIII à la fin de son règne, puis Louis XIV, dans leurs luttes contre la maison d'Autriche, se sont servis de Bethlen Gabor et de ses successeurs, presque toujours en hostilité plus ou moins ouverte avec l'Empire pour opérer des diversions utiles à leurs armes contre la partie orientale des domaines impériaux. En dépouillant avec beaucoup de conscience les documents conservés dans nos dépôts d'archives, M. Hudita s'est attaché à démêler les fils très embrouillés des négociations engagées dans ce but. La situation des princes transylvains les rendait particulièrement délicates. Si en effet leur qualité de protestants les portait à s'unir volontiers aux ennemis de l'Empereur catholique et si leur coopération était pour nos armes fort utile, les rois de France ne voulaient pas demander ouvertement le concours des vassaux de la Porte Ottomane, contre laquelle ils affectaient par ailleurs de se faire les défenseurs de la chrétienté. D'autre part, les princes transylvains ne pouvaient entrer en guerre contre l'Autriche sans la permission du Sultan, et cette autorisation n'était pas toujours facile à obtenir, la Porte ne voulant pas risquer d'être entraînée contre son gré dans la lutte contre la maison d'Autriche.

C'est par l'intermédiaire des Suédois que Louis XIII avait engagé des pourparlers avec la Transylvanie dès le règne de Bethlen Gabor. C'est encore par l'entremise du général suédois Torstenson et avec la participation de la Suède qu'un traité fut conclu en 1643 par le

roi de France avec Ragoczy, avec lequel Louis XIV traita de nouveau, directement cette fois, en 1645. Le Prince de Transylvanie combattit les troupes impériales durant les dernières années de la guerre de Trente ans appuyant l'action des Suédois. Plus tard, après la bataille de Saint-Gothard en 1664 où les Français avaient combattu avec les troupes impériales contre les Turcs, nous voyons le Roi de France, au moment où il projette d'envahir les Pays-Bas autrichiens, reprendre les pourparlers avec la Transylvanie. De vastes projets sont conçus par l'envoyé français à Vienne Grémonville qui rêve d'associer le Prince Apafi, les mécontents de Hongrie, même les Valaques et les Moldaves dans une action commune contre l'Empereur et éventuellement contre les Turcs. Mais le traité secret de partage de la succession espagnole signé en 1668 avec l'Empereur, en rapprochant le Roi de France de ce Prince, fait abandonner toute idée d'appuyer une attaque en Orient contre ses Etats.

Pendant la guerre de Hollande la politique française cherche de toutes parts des concours dans l'Orient de l'Europe. Elle appuie les mécontents de Hongrie et espère par l'élévation de Sobieski au trône de Pologne s'assurer l'alliance de son royaume ; le marquis de Béthune, ambassadeur à Varsovie, traite le 27 mai 1677 avec le Prince de Transylvanie en même temps qu'avec les Hongrois révoltés ; des subsides leur sont payés et plusieurs envoyés français se rendent à la cour d'Apafi. Les troupes de ce prince arborant « le grand étendard de Transylvanie » entrent en Hongrie avec des soldats recrutés par les agents français en Pologne. Mais la signature de la paix de Nimègue amène encore une fois Louis XIV à se désintéresser d'une entreprise qui n'avait d'autre objet à ses yeux que de détourner de l'Occident les forces de l'Empereur. Il y revient cependant lorsque l'action des Chambres de réunion menace de troubler de nouveau ses rapports avec la Cour de Vienne, et des pourparlers continuent avec Apafi jusqu'au moment où la rupture entre la Porte et l'Empereur et la marche des troupes ottomanes sur Vienne en 1683 ôtent tout intérêt pour la politique française au concours du Prince de Transylvanie. L'ouvrage de M. Hadita s'arrête à cette date, mais l'auteur nous fait espérer qu'il poursuivra dans un autre volume, jusqu'à la mort de Louis XIV, son étude intéressante et neuve de la politique française dans l'Europe Orientale au XVIIe siècle.

H. DE MANNEVILLE.

France and New England, par Allan FORBES et Paul F. CADMAN, publié par la « State Street Trust Company », de Boston ; 2 vol. in-8°, ornés de nombreuses illustrations, 1925-1927 (non mis dans le commerce).

Nous l'avouons franchement, nous avons été profondément ému en ouvrant les deux volumes que vient de publier M. Allan Forbes, président de State Street Trust Company. Ce n'est pas seulement une belle publication, qui fait honneur au goûts d'artiste et d'historien de M.

Forbes, c'est aussi une bonne action. Les Français ne l'oublieront pas et leur pensée reconnaissante ira de nouveau vers celui qui leur a déjà donné tant de preuves de sincère amitié.

Dans sa préface, M. Allan Forbes tient d'abord à remercier, en citant leurs noms dans une longue énumération, tous les collaborateurs d'Amérique et de France qui l'ont aidé à édifier son œuvre. Le principal, parmi ces derniers, fut M. Paul F. Cadman, qui servit en France pendant la dernière guerre et qui réunit tous les matériaux obtenus dans notre pays. Ceux-ci furent d'importance si l'on compte non seulement les titres des chapitres, mais encore les superbes illustrations, semées à chaque page pour ainsi dire, et tirées des collections particulières, des archives de famille et des bibliothèques publiques. A ses très nombreux collaborateurs, américains et français, M. Allan Forbes rend donc un juste hommage.

Les premiers chapitres sont consacrés à Lafayette, à ses huit visites à Boston, à ses séjours dans la Nouvelle-Angleterre et à ses résidences en France, Lagrange et Chavaniac, l'hôtel de la rue d'Anjou, sans oublier la dernière demeure, le cimetière de Picpus. A propos du monument projeté à la Pointe de Grave pour commémorer le premier embarquement de Lafayette en 1777, M. Cadman rappelle que ce dernier ne partit pas personnellement de Bordeaux, mais que, seul, son bateau *la Victoire*, levant l'ancre de ce port le 26 mars, prit Lafayette au passage, à Pauillac, où le jeune volontaire s'était rendu pour dépister sa famille et les agents du gouvernement, s'opposant à son départ. *La Victoire* relâcha à Passajes, port espagnol à l'est de Saint-Sébastien. Ici Lafayette trouvant une défense formelle de partir, sous peine d'être convaincu de désertion, dut descendre à terre et revenir à Bordeaux. Se rendant compte alors de l'appui manifeste de l'opinion publique et de l'approbation non officielle assurément, mais tacite peut-être du gouvernement, il retourna en secret à Passajes et, de là, il fit voile définitivement pour l'Amérique, le 20 avril 1777. Il était âgé de dix-neuf ans et demi, étant né le 6 septembre 1757 !

Dans les chapitres suivants nous vivons avec Rochambeau et son armée dans les cantonnements de la Nouvelle-Angleterre : d'abord le récit de l'arrivée à Newport de la flotte française, le 11 juillet 1778, après trois mois de traversée, puis une notice sur Rochambeau lui-même. vétéran des guerres d'Allemagne. vieux soldat dont la prudente habileté devait assurer le succès final. Un moment nous revenons au château de Rochambeau et à Vendôme, pays d'origine de l'illustre homme de guerre; mais ce qui nous a particulièrement intéressé, ce sont les marches et campements du corps expéditionnaire dans la Nouvelle-Angleterre. Les traces en ont été minutieusement suivies et identifiées. Avec un soin pieux les Américains ont relevé les gîtes d'étapes où se sont reposés les combattants français de la guerre de l'Indépendance. En maint endroit des monuments de pierre, avec plaque commémorative. racontent qu'ici. à telle date, fut établi le quartier général de Rochambeau. que l'armée française plaça son campement. qu'un hôpital abrita nos malades. et je songeais aux stèles que je rencontrais certains jours sur les bords de l'Euphrate et

qui y rappelaient le passage des légions romaines. Avec le même religieux respect, en Amérique, sera salué dans quelques siècles à la vue de ces monuments, le nom immortalisé de nos aïeux.

Le deuxième volume ne le cède pas en intérêt au premier, en traitant des matières les plus variées, se rapportant comme toujours aux manifestations de l'union franco-américaine. Dans « Quelques morceaux de France à Boston » nous trouvons des recherches entièrement inédites pour identifier le chevalier de Grégoire de Saint-Sauveur, mort tragiquement dans cette ville. Les souvenirs laissés par les Français pendant leur hivernage à Newport et dans la Nouvelle-Angleterre sont des plus doux et des plus poétiques. Après des extraits de la correspondance du vicomte de Noailles avec miss Robinson, nous lisons des passages tirés des mémoires des brillants officiers du corps expéditionnaire : le duc de Lauzun, MM. de Chastellux, de Closen, de Ségur, de Broglie, qui célébraient à l'envi les plaisirs mondains et les charmes des belles Américaines. L'accent de sincérité qu'on y trouve ne laisse aucun doute sur l'ardeur des sentiments qu'elles surent inspirer : pages pleines de vie et de couleur locale où l'on croit parfois entendre les jolies quakeresses qui, avec le tutoiement qui leur était coutumier, devaient curieusement impressionner leurs interlocuteurs.

Revenant pour un instant en Europe, dans le chapitre suivant, nous vivons avec Franklin dans sa maison de Passy, pendant la durée de son séjour en France; les incidents concernant ce personnage, défrayèrent alors la cour et la ville. Est-ce à Paris ou à Versailles, ou à Passy même, que fut signé entre la France et les Etats Unis le traité d'amitié et d'alliance du 6 février 1778, dont on célébrait dernièrement le 150ᵉ anniversaire? Nous l'avons vainement recherché et nous n'avons pas remarqué qu'un journaliste, parlant du traité à cette occasion, ait pris la peine de trancher la question. A la page 94 du tome II de *France and New England*, nous remarquons bien la reproduction d'un tableau appartenant à la « Detroit publishing Company Fondation Franklin »; nous y voyons Franklin, pour les Etats-Unis, et Gérard, pour la France, signant le fameux traité, mais qui nous nommera la ville où se passa la scène ?

Les hussards de Lauzun dans leurs cantonnements du Lebanon, la conférence du 22 mai 1781, entre Washington et Rochambeau, à Wethersfield, Connecticut, où fut arrêtée l'opération décisive qui devait amener la reddition de York Town, les restes de l'amiral d'Estaing déposés à la chapelle expiatoire, à Paris, les drapeaux et uniformes des régiments français faisant partie de l'expédition, les affaires et vicissitures du financier-auteur Beaumarchais (et nous passons plusieurs chapitres), tels sont les sujets qui attestent la variété des matières abordées.

N'oublions pas enfin l'avant-dernier chapitre, ayant trait à la Société des Cincinnati. On sait qu'après la fin de la guerre de l'Indépendance, sur le point de se séparer pour toujours, les officiers américains décidèrent de former entre eux une société d'amis, destinée à les réunir, eux et leurs descendants, pour perpétuer le souvenir aussi bien du grand événement de l'Indépendance américaine « que celui

de l'amitié formée au milieu des dangers courus en commun et, en bien des cas, cimentée par le sang versé sur les mêmes champs de bataille. » Les généraux, amiraux, colonels et capitaines de vaisseau de l'armée française furent admis dans la Société la même année 1783. Ainsi se perpétue encore de nos jours, des deux côtés de l'Atlantique, dans la grande famille des Cincinnati et en vertu de la clause héréditaire, le souvenir d'une amitié qui devait recevoir, en 1917, une singulière et nouvelle illlustration.

Tels sont les deux livres que M. Allan Forbes a bien voulu publier comme pour élever un monument à la gloire et à l'amitié éternelle des deux pays. Qu'il en soit de nouveau remercié et que le succès obtenu par ces volumes encourage la State Street Trust Company à poursuivre dans le même esprit la publication de nouveaux ouvrages.

L. DE CONTENSON.

Napoléon Ier, portrait biographique, par Frédéric M. KIRCHEISEN, en deux volumes. Tome Ier, 1769-1805. In-8o de 385 pages en langue allemande avec illustrations. Edition Cotta, Stuttgart et Berlin.

Les Allemands ont toujours témoigné un vif intérêt pour Napoléon : à l'admiration qu'inspire son génie militaire se joint sans doute chez beaucoup d'entre eux un sentiment de reconnaissance pour l'homme qui a appliqué en Allemagne les principes de la Révolution française. Depuis la guerre la popularité dont jouit au-delà du Rhin le grand Empereur français n'a pas diminué. Nous en trouvons la preuve dans l'apparition récente de deux importants ouvrages consacrés à son histoire par des auteurs très différents. M. Ludwig, dont la « Vie de l'Empereur Guillaume II » a obtenu un si prodigieux succès, a écrit un « Napoléon » puissamment présenté, haut en couleur, où le récit historique a tout l'intérêt d'un roman. M. Frédéric Kircheisen, qui publie à son tour un « Napoléon Ier » en deux volumes, est aussi un écrivain de talent, mais avant tout un savant, et il condense dans l'ouvrage, sur lequel nous appelons aujourd'hui l'attention, les résultats d'un long travail et d'une étude approfondie de l'époque napoléonienne.

Depuis plus de vingt-cinq ans en effet M. F. Kircheisen, rival de notre regretté Frédéric Masson, s'est consacré à l'histoire de Napoléon et de son temps. Il est l'auteur d'une très remarquable bibliographie en deux volumes de l'époque de Napoléon ; il a publié trois volumes de « Lettres de Napoléon », trois autres de « Conversations Napoléoniennes », d'autres ouvrages encore sur le même sujet. Il est en train d'écrire un ouvrage en dix volumes sur « Napoléon, sa vie et son temps » dont la moitié a déjà paru. Enfin pour les amateurs d'histoire que trop de science effraie et qui demandent seulement un portrait aussi vivant, aussi complet et aussi exact que possible du plus étonnant personnage des temps modernes, il a décidé de condenser les résultats de ses études napoléoniennes en deux volumes

qu'il intitule : « Napoléon, portrait biographique » et dont le premier vient d'être mis en vente.

Le livre répond bien à son titre. Il n'y faut chercher ni des considérations historiques, ni des études détaillées sur les événements militaires ou diplomatiques. C'est l'homme que M. Kircheisen a pris pour sujet de son travail. Il s'efforce de le faire revivre devant nous, en décrivant sa personne, son caractère et en racontant ses actions, sans parti-pris, sans passion autre que celle de la vérité, avec la plus scrupuleuse, la plus minutieuse exactitude. Il s'attache notamment à nous renseigner avec une extrême précision de détails sur sa personnalité physique en étudiant et discutant tous les documents : tableaux ou dessins, dont peu ont une valeur réelle puisque rarement Napoléon a posé devant un artiste. Il note que, d'après des indications qui semblent sûres, l'Empereur aurait été un peu plus grand qu'on ne le croit généralement, sa taille ayant mesuré 1 mètre 69. M. Kircheisen reproduit avec soin les pièces qui témoignent de l'impression produite par lui sur ses contemporains : il nous donne même le jugement de chroniqueurs arabes qui ont vu Bonaparte en Egypte. L'écrivain allemand est particulièrement préoccupé de détruire les légendes qui ont dénaturé l'histoire, de dégager la vérité de toute cette broussaille d'inventions et d'exagérations sous laquelle poètes et polémistes ont fini par faire disparaître les faits exacts et les traits du caractère réel d'un homme sur lequel on a tant écrit.

Le travail de M. Kircheisen a d'ailleurs ce mérite assez rare que nulle part n'apparaît l'auteur ; nous ne trouvons dans son livre aucun étalage d'érudition, à peine quelques notes, mais on sent que chaque phrase est étudiée avec soin, contrôlée à la lumière d'une critique très attentive d'après les dernières conclusions de la science. Le livre, fort bien composé, est écrit avec une simplicité élégante qui en rend la lecture agréable et attachante, et de belles reproductions de tableaux et de gravures du temps complètent utilement la documentation.

H. DE MANNEVILLE.

Histoire de la politique extérieure des Etats-Unis, par J.-H. LATANÉ, professeur d'histoire Américaine à l'Université John Hopkins, 1 vol. in-8° en langue anglaise, 725 pages, New-York 1927.

Le lecteur français du beau livre dans lequel le professeur Latané vient de résumer l'histoire des relations extérieures des Etats-Unis ne peut rester insensible à la sympathie que l'auteur laisse apparaître pour notre pays. Non seulement il fait ressortir la part prise par nos compatriotes dans la guerre de l'Indépendance et note qu' « il y » avait plus de soldats et de marins français coopérant aux opéra- » tions qui aboutirent le 19 octobre 1781 à la capitulation de Corn- » wallis à Yorktown qu'il n'y avait d'Américains », mais il ne craint pas de dire que cette aide généreusement donnée à son pays coûta fort cher au nôtre : « La dépense totale de la guerre de l'Indépen- » dance des Etats-Unis, écrit-il, fut pour la France d'environ un mil-

» liard deux cent millions de livres; ces grands sacrifices d'argent » faits sans aucune compensation hâtèrent sans aucun doute la ca- » tastrophe qui menaçait la monarchie. » M. Latané n'hésite pas non plus, à relever les erreurs du sénateur Borah : « Personne autre » que lui, dit-il, n'a osé soutenir que onze millions de livres pré- » levées sur la cassette personnelle de Louis XVI pour être données » aux colonies insurgées aient jamais été converties en prêts ou rem- » boursées d'une façon quelconque. » Il a soin de mettre en lumière les services rendus par la France à la politique américaine en diverses occasions, en 1844 par exemple, lorsque malgré les liens de la première entente cordiale avec l'Angleterre notre gouvernement refusa de s'associer au gouvernement anglais pour reconnaître l'indépendance du Texas. On sent enfin en maint endroit que l'auteur fait sienne la pensée de Jefferson, dont il cite cette jolie lettre écrite au départ de Paris : « Je ne puis quitter ce grand et bon pays sans ex- » primer, ce que je sens, qu'il s'élève par le caractère au-dessus des » autres nations de la terre. Je n'ai jamais rencontré un peuple plus » bienveillant ou qui témoigne plus de chaleureux dévouement aux » amis qu'il s'est choisis. Son amabilité, sa complaisance pour les » étrangers est sans égale, et l'hospitalité de Paris dépasse tout ce » que je croyais possible dans une grande ville. La valeur des sa- » vants français et la générosité avec laquelle ils font part de leur » science, la politesse de tous, l'aisance et la vivacité de la conver- » sation donnent à la société des Français un charme qu'on ne peut » rencontrer nulle part ailleurs. »

Ce n'est pas dans un bref compte rendu qu'il est possible de résumer l'exposé historique très complet et très clair que nous donne l'écrivain américain, ni les considérations par lesquelles il fait ressortir pour nous des faits passés d'utiles enseignements pour l'avenir. Nous voudrions seulement inspirer le désir de lire son livre en notant ici quelques-uns des aspects particuliers de la politique américaine telle qu'elle ressort de son étude.

Rien de plus frappant que la continuité des liens qui se sont maintenus entre les colonies anglaises devenues un grand état indépendant et la mère patrie. Même dans les premières années qui suivirent la guerre de l'Indépendance les relations commerciales restèrent tellement actives entre les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne que les échanges entre les deux pays représentaient les trois quarts du commerce extérieur du nouvel Etat. Quand les deux pays, ne pouvant s'entendre sur certaines questions maritimes et de frontières, entrèrent en lutte en 1812, l'état de guerre entre eux parut si anormal que les négociations de paix furent entamées dès le début des hostilités. Le traité de Gand du 24 décembre 1814, paix boiteuse et peu satisfaisante, marqua cependant le début d'une ère de paix qui n'a jamais été interrompue depuis lors et a duré déjà plus d'un siècle. Malgré la gravité des questions sur lesquelles les intérêts américains et anglais se heurtaient le plus rudement, un arrangement pacifique a toujours été trouvé. Il faut reconnaître que le plus souvent c'est l'Angleterre qui a dû céder devant les prétentions, parfois exorbitantes de la jeune puissance née de son sein. On l'a vu lorsqu'il s'est

agi de déterminer en 1845 les droits des Etats-Unis sur la côte américaine de l'Océan Pacifique ; on l'a vue dans l'affaire de l'« Albama » et plus récemment dans celle du Vénézuela; on l'a constaté surtout quand les Etats-Unis ont exigé la modification du traité Clayton-Bulwer qui, en 1850, avait établi l'égalité des droits des deux pays sur le futur canal reliant l'Atlantique au Pacifique et quand le président Roosevelt, organisant de façon presque officielle une révolution à Panama, à l'abri des canons de sa flotte, a mis définitivement sous la puissance des Etats-Unis la nouvelle voie de communication entre les deux Océans, si importante pour la maîtrise des mers. On le vit enfin lorsque à la conférence de Washington l'Angleterre accepta, pour la première fois, que sa flotte fut égalée par celle d'une autre puissance.

M. Latané fait d'intéressantes observations sur la manière dont la politique extérieure des Etats-Unis a été dirigée aux différentes époques de leur histoire. Il distingue trois périodes. Dans la première, de 1789 à 1829, tant qu'il y eut à faire reconnaître la naissance des Etats nouveaux des Amériques Centrale et Méridionale, la direction des affaires étrangères fut confiée à des présidents choisis surtout pour leur expérience en matière diplomatique et dont le congrès entrava rarement l'action. Durant la seconde période, qui va de 1829 à 1898, les questions intérieures furent beaucoup plus importantes que les rapports avec l'étranger : les Etats-Unis grandirent d'une merveilleuse croissance sur ce continent américain que le président Monroë avait déclaré fermé aux interventions européennes. Leur politique n'ayant que d'assez rares contacts avec celle des pays d'Europe, ils purent vivre dans un isolement qui rendait aisée la direction de leurs affaires extérieures. Le Sénat prit alors l'habitude d'intervenir plus fréquemment dans la conduite de ces affaires et de soumettre à un contrôle plus étroit les pouvoirs confiés en cette matière au Président. On vit à plusieurs reprises des traités rejetés par le Sénat, après avoir été signés par le chef du pouvoir exécutif, rester lettre morte. Mais ces conflits n'avaient pas alors en général de graves conséquences pour le pays.

Depuis la guerre contre l'Epagne en 1898 et surtout après la victoire des Japonais sur les Russes dans la guerre de 1904-1905, les Etats-Unis sont entrés dans une nouvelle période de leur histoire. Ayant étendu leur domination bien au-delà des limites de leur territoire nord-américain, ils sont les maîtres du canal de Panama qui, selon l'expression employée dès 1880 par le Président Hayes, est devenu comme « une partie de leur littoral » ils exercent une influence prépondérante sur toute la région voisine ou proche du canal, c'est-à-dire sur les Antilles, les républiques de l'Amérique Centrale, la Colombie et le Vénézuela; les Philippines leur appartiennent, ainsi que les îles Hawaï et plusieurs autres îles de l'Océanie. Devenue l'une des grandes puissances mondiales, la République américaine ne peut plus s'isoler des grandes puissances européennes parce que plusieurs de celles-ci étendent leur action bien au-delà des limites de l'Europe et que le Japon a en quelque sorte pris place parmi elles. La signature de l'accord à quatre, conclu à Washington, au sujet du Pacifique,

prouve bien que l'isolement des Etats-Unis a pris fin. Il n'y a plus d'équilibre européen et le Président Roosevelt a pu écrire en 1911 à un diplomate allemand, le baron Eckardstein : « En fait, par notre puissance et notre position géographique, nous représentons de plus en plus dans l'équilibre de l'univers le fléau de la balance. »

Tandis que la politique extérieure des Etats-Unis devenait ainsi plus complexe et plus difficile, la manière dont elle était conduite restait celle du temps de l'isolement. Si le président, en apparence, continuait à diriger à son gré les affaires extérieures, le Sénat, de plus en plus jaloux de sa propre autorité, entravait souvent ou annulait l'action présidentielle. Il arriva si fréquemment aux traités signés par le Président Roosevelt d'être rejetés par le Sénat que le secrétaire d'Etat d'alors, Jean Hayes, disait un jour : « Un traité soumis au Sénat est » comme un taureau lancé dans l'arène ; personne ne peut dire com- » ment et quand il recevra le coup fatal ; mais une chose est certaine, » c'est qu'il ne sortira pas vivant de l'enceinte. »

Ce système donne à la politique extérieure des Etats-Unis une apparence d'incohérence et rend extrêmement délicat, parfois fort dangereux, le rôle des négociants étrangers qui ont à traiter avec leurs représentants. Il faut le connaître pour s'expliquer l'étonnant spectacle que la grande République a donné récemment au monde. Les Etats-Unis sont intervenus dans la guerre contre l'Allemagne, aux côtés des alliés, avec une résolution et une énergie admirables, leur président Wilson a été l'inspirateur des traités de paix, qui constituent la réalisation de ses idées politiques; c'est sous son inspiration qu'a été organisée cette Société des Nations dont on l'a justement nommé le père; puis soudain le monde a vu le gouvernement dont il avait été le chef refuser de signer ces traités, conclure une paix séparée avec l'Allemagne et s'abstenir de toute participation à la Société des Nations, à laquelle adhéraient cependant dix-huit des républiques du Centre et du Sud Amérique.

Le professeur Latané ne croit pas que le principe de la « coopération sans alliances embarrassantes » qui paraît en ce moment en faveur aux Etats-Unis puisse rester la règle de leur politique. Il n'y voit qu'une « formule vide ». Il faudra choisir, dit-il, entre deux systèmes : l'isolement ou la coopération complète par l'adhésion à la Société des Nations. « Mais l'isolement d'aujourd'hui, ajoute-t-il, est » bien différent de celui de nos pères. Du temps de Washington et » de Jefferson c'était l'isolement de la faiblesse, c'est aujourd'hui » celui de la puissance. Il est égoïste et impérialiste. Nous récla- » mons tout ce qui nous est dû et nous nous refusons à rien donner » en échange ou à accepter aucune obligation. » Il est convaincu que la grande nation qui a fourni dans la guerre de telles preuves de la générosité de son caractère ne s'en tiendra pas à cette politique égoïste et que peu à peu elle sera entraînée à prendre dans la Société des Nations la place prépondérante qui doit être la sienne.

H. DE MANNEVILLE.

La théorie générale de l'Etat Soviétique, par le professeur MISKINE-GUETZEVITCH. Un volume in-8° (Marcel Guiard, éditeur, Paris 1928).

Besogne vraiment étonnante que celle à laquelle se sont appliqués à Moscou certains juristes bolchevisants pour codifier et commenter le droit public des Soviets créé par la dictature du parti communiste. Pas le moindre rapprochement possible entre les règles universellement admises en ces matières et l'espèce de doctrine dont se prévaut l'Etat soviétique. De ce que l'on croyait indiscutable rien ne subsiste. « Ce nouvel absolutisme ne se contente pas de nier *de facto* les libertés individuelles, mais tente de bâtir sa *théorie de l'Etat* selon des principes diamétralement contraires aux principes démocratiques ». Celui qui le constate, M. Mirkine-Guetzevitch, ancien professeur agrégé à la faculté de droit de Pétrograd, ajoute que c'est « le cas tout à fait exceptionnel d'une charte ne conférant de droits qu'à l'Etat et non pas aux citoyens ». Et pourtant il fait à cette extravagante constitution le grand honneur de l'étudier au point de vue strictement juridique, avec une constante et impeccable impartialité. Un autre que lui déclare que « le régime soviétique est un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité, phénomène dont l'étude présente un intérêt exceptionnel ». A ce titre, et comme un monstre qu'il faut se hâter d'observer pendant qu'il apparaît, le sujet a été traité scientifiquement par l'éminent jurisconsulte ; en dehors de toute considération politique et sans marquer de préférence pour aucune autre doctrine, il a cette satisfaction d'avoir établi d'une manière irréfutable que le régime momentanément imposé à son infortuné pays reste, comme il le dit, « la plus absurde des despoties ».

Démonstration que l'on aurait crue superflue, mais qui devient nécessaire en un temps où par crainte de sembler des attardés dépourvus de générosité d'esprit, des hommes d'une très pénétrante intelligence s'efforcent de faire confiance à l'avenir du soviétisme. L'un d'eux que son talent et ses dons exceptionnels placent au premier rang de nos littérateurs, ne vient-il pas, au retour de son « voyage de Moscou », d'accorder aux fantaisies bolchevistes une indulgence déconcertante, pimentée d'aigres attaques contre les vieilleries de notre civilisation ? Et, soucieux de n'être devancé par personne, ne se risque-t-il pas à prévoir que bientôt l'anarchie communiste pourra n'être plus tenue que comme la forme déjà désuète d'une société en voie d'évolution ? Sans doute n'est-ce qu'une plaisanterie ; mais le paradoxe n'en est pas moins d'une dangereuse malfaisance. Heureusement l'argumentation solide qui permet d'y répondre, on la trouve en abondance dans l'ouvrage de M. Mirkine-Guetzevitch.

Là seulement pourra-t-on suivre la lente et minutieuse réfutation de cette prétendue œuvre législative faite pour une classe unique, celle du « peuple travailleur et exploité », classe qui d'ailleurs n'est nullement privilégiée, puisque paysans et ouvriers sont privés de tout droit individuel et soumis, pareillement aux infâmes bourgeois, à l'expropriation forcée. Par contre, l'Etat, investi d'un despotisme complet, exerce sur tous un pouvoir incontrôlé et agit en pleine et absolue *alégalité*. Tandis que pour les gouvernés sont obligatoires les règles du droit écrit, l'Etat et les organes qui le représentent demeu-

rent libres d'agir selon ce que commande « la conformité au but révolutionnaire. » A travers l'histoire la plus reculée et dans les régions asiatiques et africaines réfractaires à toute emprise de la civilisation, où découvrirait-on des régimes d'une aussi effrénée tyrannie ? mais surtout y trouverait-on des gens qui aient donné au bon plaisir de souverains enivrés d'absolutisme l'apparence d'une constitution ? Néron lui-même, quand il résolut d'incendier Rome, n'osa pas demander qu'un texte de loi l'y autorisât.

Alfred DUMAINE.

La politique extérieure de l'Union des Soviets et ses organes, article en langue allemande de la revue hambourgeoise « Conversations Européennes, » juillet 1927.

Une revue allemande publiée à Hambourg, depuis cinq ans, sous ce titre : « Conversations européennes » (*Eurepaische Gespraeche*), donne chaque mois des études souvent intéressantes sur les questions dont s'occupe la diplomatie européenne. A ses articles de fond elle joint des notices sur les affaires courantes de la politique extérieure et une bibliographie très complète des livres et articles de revue consacrés dans les principaux pays de l'Europe aux questions de cet ordre. Nous croyons devoir signaler spécialement à nos lecteurs un travail paru dans le numéro de juillet 1927 de cette revue et où M. G. Cleinow étudie « La politique extérieure de l'Union des Soviets et ses organes ». Des renseignements curieux y abondent : nous voudrions essayer de les résumer brièvement.

Officiellement, c'est le « Comité Central Exécutif » qui représente l'Union des Soviets vis-à-vis de l'étranger; chacun des membres de ce Comité prend à son tour la présidence; c'est le président en exercice qui reçoit les ambassadeurs et ministres étrangers lors de la remise de leurs lettres de créance. D'autre part, l'organe par lequel est assurée la direction de la politique extérieure et qui tient la place de notre Ministère des Affaires étrangères est le Commissariat du peuple pour les Affaires extérieures, ou « Narkamindel ». Ce corps, dont les membres, ordinairement au nombre de six, se partagent les affaires, est chargé en principe de toutes les relations de l'Union des Soviets avec les pays étrangers.

Mais pour comprendre le rôle réel de ces conseils, il faut se représenter le caractère très spécial de l'organisation gouvernementale dans la Russie actuelle. Tandis qu'ailleur l'Etat domine les partis, là c'est le parti bolcheviste qui domine l'Etat soviétique. Celui-ci n'est qu'un instrument provisoire institué pour mener la lutte contre les Etats capitalistes et bourgeois. Quand les idées du parti auront conquis le monde, il devra disparaître dans l'organisation universelle du prolétariat. L' « Avant-Garde du Prolétariat » représentée par le « Bureau Politique » de neuf membres, que M. Cleinow compare à notre « Club des Jacobins », domine dans l'Union des Soviets. Il inspire non seulement la politique extérieure Soviétique, mais aussi les diverses autres diplomaties « à côté » que le parti entretient à l'é-

tranger par l'entremise d'associations corporatives telles que les unions de métiers, les unions de jeunes gens, etc., fonctionnant sous la direction des « Komintern » ou du « Sownarkom ». N'étant entravées par aucune des règles du droit international qui régissent les relations entre Etats, ces associations peuvent se mêler à la politique intérieure des Etats étrangers plus intimement que ne le ferait la diplomatie officielle. Ce sont elles qui fomentent les grèves, inspirent des journaux, donnent les mots d'ordre aux groupements ouvriers étrangers, distribuent des subsides, etc. Il y a là un système complexe, difficile à surveiller, et qui n'est pas sans inconvénients même pour le parti bolcheviste; car les actions parallèles de ses diverses diplomaties, s'ignorant souvent l'une l'autre, peuvent se heurter, se contrarier et donner lieu à beaucoup d'intrigues et de contradictions apparentes ou réelles.

Durant les dernières années de la vie de Lénine (1921-1924), les représentants officiels envoyés à l'étranger par l'Union des Soviets furent des personnages ayant une certaine autorité personnelle, quelque expérience de la diplomatie : citons Tchitchérine, Krassine, Kretsinski et même Rakowski. Ils s'efforcèrent d'établir des « modus vivendi » avec les autres Etats ; l'Union soviétique conclut avec ceux-ci des traités par lesquels on s'interdisait réciproquement toute intervention dans la politique intérieure. L'Etat soviétique parut vouloir durant une courte période entrer dans le rôle d'un Etat ordinaire. Mais après la mort de Lénine, quand Staline prit la direction de la politique extérieure, l'action de la diplomatie officielle s'affaiblit et les tendances révolutionnaires du parti devinrent prépondérantes. On vit alors les délégués bolchevistes provoquer la révolution en Chine et en Esthonie, soutenir la grève des mineurs en Angleterre, d'autres grèves en Norvège et ailleurs, provoquer l'agitation corporative en Allemagne et des manifestations communistes un peu partout. La diplomatie officielle soviétique perdit tout crédit à l'étranger, parce que l'action du parti viola manifestement les engagements qu'elle avait pris au nom de l'Etat.

En même temps les ambassadeurs étrangers accrédités à Moscou qui, du temps de Lénine, avaient pu exercer une certaine action, au moins pour les affaires commerciales, perdirent à peu près toute influence. M. Cleinow assure que le représentant de la France et même celui de l'Allemagne ne furent pas mieux traités à cet égard que ne l'était celui de l'Angleterre à la veille de la rupture. Seuls les envoyés des Etats asiatiques conservèrent quelque crédit. L'action de la dictature du prolétariat menée par le « Bureau Politique » a, d'après lui, de plus en plus pour mot d'ordre la lutte des classes et la destruction de tous les Etats occidentaux, à forme capitaliste et bourgeoise.

H. DE MANNEVILLE.

Le Gérant : THIRION.

Rodez, imp.-P. CARRÈRE (Maison fondée en 1624). 500

SIMON DE LA LOUBÈRE AMBASSADEUR ET ACADÉMICIEN

(1643-1729)

La politique extérieure de Louis XIV s'explique non seulement par les instructions du roi à ses représentants, mais aussi, et pour beaucoup, par la formation complexe de ses agents. Les fonctions diplomatiques étaient ouvertes aux carrières de robe et d'épée comme aux dignités ecclésiastiques et aux célébrités littéraires. Le roi n'aimait pas les esprits spécialisés ; il chargeait ses ministres de « cumuls d'attributions aujourd'hui séparées, régime qui élargissait l'expérience des conseillers royaux en leur donnant les moyens d'une parfaite éducation politique » (1). Ces méthodes s'inspiraient des définitions de l' « habile homme » proposées par Bossuet : « Comme nous avons remarqué, écrivait celui-ci (2), que l'imagination aide beaucoup l'intelligence, il est clair que pour faire un habile homme, il faut de l'un et de l'autre. »

La diplomatie française, à la fois européenne et coloniale, exigeait de ces têtes habiles, faites d'intelligence et d'imagination. Pendant la guerre de succession d'Espagne, notre ambassade en Suisse fut longtemps inspirée et un moment dirigée par un membre de l'Académie Française, Jean de La Chapelle, dont l'esprit d'imagination avait réellement inventé toute une nouvelle forme littéraire d'action politique de la France en Eu-

(1) Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, livre VII, p. 157.
(2) Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, I, 11.

rope (1). Un confrère de Jean de La Chapelle à l'Académie et l'un de ses prédécesseurs en Suisse, Simon de La Loubère, est un autre exemple des collaborations politiques que Louis XIV demandait aux hommes de lettres. Et la vie, très longue et très heureuse, d'un La Loubère apporte quelques précisions sur le genre des services — très variés — que les écrivains pouvaient rendre aux desseins royaux.

***

Les La Loubère, originaires de Montesquieu-Volvestre, seigneurie royale sur la route de Muret à Pamiers, étaient une famille de robe qui, en attendant les dignités du Parlement de Toulouse, se contentait des honneurs du Présidial, c'est-à-dire de la Cour de première instance. Le pays de Volvestre faisait partie du diocèse de Rieux, petit évêché suffragant de Toulouse, et c'est à Rieux que s'élevait le château de La Loubère, évoquant d'anciennes chasses aux loups, avec des armes portant d'or à deux loups passant de sable. En 1643, date de la naissance de Simon de La Loubère, son oncle et son père commencent à donner quelque illustration au nom : l'oncle, le R. P. de La Loubère, était un jésuite mathématicien. Il préparait un traité sur la quadrature du cercle, qui parut à Toulouse en 1651, et un traité en sept livres sur la cycloïde, qui fut édité en 1660. Cette question de la cycloïde eut le fâcheux résultat de mettre le savant jésuite aux prises avec Pascal qui lui infligea, en décembre 1658, sous la forme d'une *Suite de l'Histoire de la Roulette*, une critique impitoyable, où se prolonge l'esprit des *Provinciales*. Ces polémiques sur les mathémathiques transcendantes firent grande impression sur le jeune Simon de La Loubère. Il aura, comme son oncle, un goût singulier pour les problèmes scientifiques compliqués et n'hésita pas à provoquer les discussions avec un Leibnitz et un Cassini.

---

(1) *Les Missions politiques de Jean de La Chapelle*, Rev. d'Hist. Dipl. 1926.

De son côté, Arnaud de La Loubère, lieutenant principal au Présidial de Toulouse, assura à son fils une brillante ascendance en épousant Jeanne de Bertrand de Molleville. C'était la petite-fille d'une grande gloire toulousaine, Jean de Bertrand de Molleville, successivement premier président, garde des sceaux sous Henri II et, après son veuvage, cardinal archevêque de Sens. Quand le petit Simon fut ondoyé à la cathédrale Saint-Etienne, le 21 avril 1643, sans doute le jour de sa naissance, il eut comme parrain Maître Simon de Bertrand, juge-mage au Présidial de Montauban, et comme marraine dame de Melet, née Ysabeau de Bertrand, veuve d'un conseiller au Parlement (1). Ainsi les Bertrand tinrent le nouveau-né sur les fonts et l'entourèrent, jusqu'à l'âge d'homme, de toute leur influence, car il perdit son père de bonne heure et fut élevé par le côté maternel de sa famille.

Education très complète, même raffinée, avec latin, grec, mathématiques et langues modernes. Quand Simon de La Loubère arriva à Paris, vers 1665, il apportait dans ses bagages une comédie imité de Plaute et une tragédie tirée de la Bible. Mais, en jeune provincial ambitieux, il avait surtout « l'envie de se perfectionner et de se polir » (2). Toulouse était alors représentée à Paris par quelques beaux esprit, notamment un parlementaire, M. de Donneville, et un ecclésiastique, l'abbé de La Broue, du même âge que La Loubère. Sur tous ces Languedociens mêlés à la société précieuse, une haute prééminence d'âge et d'estime appartenait à Pellisson, avocat à Castres, devenu en 1666, après cinq ans de Bastille subis par dévouement pour Fouquet, le type même de l'honnête homme dans le sens le plus fort et le plus complet du temps : tout le monde s'honorait de le posséder, la Cour où il était historiographe royal, l'Académie, dont il écri-

---

(1) Arch. de Toulouse, paroisse de Saint-Etienne, 1643, f° 18.

(2) *Eloge de la Loubère*, dans l'Histoire de l'Académie des Inscriptions, t. VII, 1733. C'est la seule notice biographique publiée sur La Loubère avec les trente pages que lui a consacrées Lahondès (*Revue des Pyrénées*, VII, p. 233-263, Toulouse, 1895), sans insister d'ailleurs sur ses missions politiques.

vait les fastes et les salons, qui aimaient sa verve et son jugement.

Pellisson était particulièrement l'animateur des deux cercles mondains et lettrés qui, autour du Louvre de 1666 peu à peu délaissé pour Versailles, survivaient brillamment encore à la décadence du Paris précieux, le Paris de l'Hôtel de Rambouillet et des chambres bleues. Mlle de Scudéry rassemblait à l'Hôtel du Marais tous ceux qui voulaient bien concilier avec le goût classique nouveau — le goût de 1670 — la fidélité aux anciennes douceurs de penser et d'écrire — le goût de 1650. Pellisson, héros de la fidélité, sera jusqu'à sa mort, en 1693, le conseiller et l'arbitre de l'Hôtel du Marais. Mais il fut aussi du salon d'Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, et l'on publia, de 1660 à 1674, sous leurs noms associés, plusieurs « recueils de poésies galantes en prose et en vers ».

C'est autour des hôtels Scudéry et La Suze que se passa, de 1666 à 1673, la jeunesse heureuse de La Loubère. Il devait rester toujours profondément attaché à Pellisson. Quand celui-ci mourut, les feuilles protestantes, et en tête la *Gazette de Rotterdam,* mirent violemment en doute la sincérité de la conversion catholique du défunt. Dans une lettre adressée à Mlle de Scudéry, La Loubère voulut s'associer aux témoignages de Bossuet et de Rancé pour « servir de réfutation aux bruits que les religionnaires ont répandus touchant la mort de M. Pellisson » (1). On mesure là tout le respect que le caractère de Pellisson avait inspiré dès le début au Toulousain venu à Paris se perfectionner dans l'art de l'honnête homme.

Mais l'honnête homme ne se définissait pas seulement par cette honnêteté du cœur admirée chez un Pellisson. Il se distinguait aussi par toutes les variétés et même les subtilités de l'esprit. De 1660 à 1670, pour être de bon ton, il fallait être un virtuose aussi bien dans l'art de tourner les vers que dans l'habileté à les mettre en musique. C'est ainsi que La Loubère « com-

(1) *Lettres écrites par J.-B. Bossuet, par A.-J. de Boutheiller de Rougé, abbé de la Trappe, et par S. de la Loubère pour servir..., etc.* Toulouse, 1693.

posa une infinité de vers tendres et galants que les meilleurs musiciens s'empressaient de mettre en airs et que tout le monde chantait ensuite, de sorte qu'il eût été, dit-on, le plus grand chansonnier de France si les opéras n'étaient venus lui en retirer la gloire. » Ce début d'éloge académique est assez piquant pour un membre de l'Académie des Inscriptions, donné ainsi en rival à Lulli. C'était d'ailleurs le beau-père de Lulli, Lambert, l' « admirable » Lambert, comme disait Mlle de Scudéry, qui mettait en musique les poésies de La Loubère. Elles survivent, anonymes, dans les recueils de Quinet, de Sercy, de Conrart, anthologies des innombrables stances, madrigaux et sonnets du temps. Leur vogue mondaine a passé vite et La Loubère ne s'est jamais soucié de les publier sous son nom. Quelques rares poèmes seulement ont pu être restitués à leur auteur (1) : il y a un air de sarabande, un air de menuet, un madrigal, et toutes ces poésies commencent suivant les meilleurs procédés du temps :

Iris est mille fois plus charmante et plus belle...

ou :

Vos mépris tous les jours augmentent mon martyre...

ou encore :

Souvenirs importuns qui rallumez vos feux...

C'étaient là des divertissements d'esprit que leur auteur était le premier à laisser oublier.

Aussi bien avait-il en tête beaucoup d'autres occupations. Quelques pages, trop courtes, qu'il a publiées, à la fin de sa vie, sur sa jeunesse, évoquent le genre d'études extrêmement variées et vraiment savantes auxquelles un jeune provincial de bonne famille pouvait consacrer ses années de Paris. « Je pourrais prouver, dit-il, que j'avais inventé à Paris, sur la fin de 1666, une définition de la Raison Géométrique. Je la communiquai d'abord au R. P. Nicolas, jésuite, et, par lettre, au R. P. Male-

(1) Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de* 1597 *à* 1700, t. III. (Paris, 1904), p. 380. (Liste des pièces attribuées à La Loubère.)

branche, à qui M. l'abbé de La Broue m'avait fait rendre visite. Le R. P. Malebranche me fit réponse qu'il ne s'attachait pas aux mathématiques, mais qu'il avait un jeune homme auprès de lui à qui il la donnerait : c'était Prestat, qui, dans la deuxième édition de ses *Eléments,* en tira la première conséquence qu'on en peut tirer (1). » Voici qu'on découvre La Loubère dans l'entourage de Malebranche, auprès de mathématiciens remarquables, comme le P. Nicolas, recteur du collège de Béziers, et l'Oratorien Prestat, auteur de nombreux traités scientifiques.

La Loubère commençait donc à se faire un nom : la bienveillance de Malebranche lui ouvrait le monde des savants ; l'art d'un Lambert lui assurait la célébrité chez les gens du bon ton ; le crédit d'un Pellisson l'introduisait à la Cour ; d'heureuses chances lui apportaient des domaines extrêmement utiles, des terres à Marly, toutes prêtes à servir de fructueux marchés avec la Couronne elle-même dans ses projets d'agrandissement de Versailles. Le moment était venu de le distinguer encore par quelque brillante charge dont le titre d'avocat au Parlement de Toulouse, obtenu en 1672, n'était qu'un prélude. Son ami La Broue fut nanti d'un évéché, celui de Mirepoix. La Loubère, lui, « s'appliqua à la connaissance du droit public et des intérêts des princes ». C'était se mettre en avant pour une mission diplomatique, et ces ambitions étaient assez dans la tradition des habitués des salons précieux.

La Cour alla plusieurs fois chercher ses diplomates dans les hôtels de Rambouillet et du Marais. Elle en avait tiré Marc-Antoine de La Bastide, protestant plein d'esprit, pour lui confier, de 1652 à 1660, les postes singulièrement difficiles de secrétaire, puis de chargé d'affaires à la légation de Londres, centre de l'alliance entre Cromwell et le Roi très chrétien. Les lettres de La Bastide étaient lues en grand cercle chez les précieux de Paris. Les mêmes salons avaient aussi affiné Frémont d'Ablancourt, qui aidait son oncle Perrot d'Ablancourt à faire pour les

---

(1) La Loubère, *De la Résolution des Equations*, p. 20. (Paris, 1732.)

gens du monde ces traductions de grec et de latin qu'on appelait de Belles Infidèles. Frémont d'Ablancourt fut ambassadeur à Lisbonne et ministre-résident à Strasbourg. La Loubère se trouvait tout prêt à suivre ces heureux auspices.

***

C'est la Suisse qui lui échut, dans le courant de 1673. Il était demandé comme premier secrétaire par le nouvel ambassadeur de Louis XIV à Soleure, Melchior de Harod de Senevas, marquis de Saint-Romain. Celui-ci, à la fois conseiller d'Etat, marquis et abbé commandataire, était un de ces « amphibies de mérite », comme dit malicieusement Saint-Simon, c'est-à-dire un de ces personnages complexes dont les titres cumulés plaisaient à l'esprit synthétique du roi. Il avait débuté sous Richelieu, et comptait trente-cinq ans de légations et d'ambassades à travers toute l'Europe, de Stockholm à Dantzig et de La Haye à Lisbonne. L'honneur était grand pour La Loubère d'être recherché par un diplomate de pareil style.

De fait, un tel choix signifiait que l'ambassadeur avait discerné chez son futur secrétaire une intelligence de la même famille que la sienne : cet « amphibie » appréciait ce jeune gentilhomme capable d'allier avec tant d'aisance l'esprit de géométrie dans ses théorèmes et l'esprit de finesse dans ses poésies. Il fallait alors précisément beaucoup de souplesse et de largeur d'esprit pour sauver l'alliance franco-suisse. La France venait d'entrer en guerre avec la Hollande, et de son camp de Charleroi, où il avait signé la nomination de Saint-Romain, le roi s'inquiétait des graves conséquences qu'entraînait en Suisse sa rupture avec la grande république protestante, amie traditionnelle de Berne, de Zurich et de Genève. Les cantons catholiques eux-mêmes, très attachés au principe de l'équilibre entre leurs puissants voisins, l'Espagne, alors maîtresse du Milanais et de la Franche-Comté, l'Empire, qui enveloppait la Suisse du Tyrol à la Forêt-Noire, la Savoie, qui la surveillait de Genève au Valais,

et la France, installée dans le pays de Gex et en Alsace, « ne laissaient pas de regarder avec crainte et peine la puissance extraordinaire » manifestée par l'avance française aux Pays-Bas. Ainsi la politique de Louis XIV effrayait tous les Suisses, dont les uns, les catholiques, se laissaient reprendre par les intrigues autrichiennes et espagnoles, et dont les autres, les protestants, refusaient de contribuer à une guerre d'agression contre des coréligionnaires.

En somme, comme l'écrivait Saint-Romain au roi, les Confédérés « passaient sur les engagements de l'Alliance Perpétuelle comme si c'étaient chansons du Pont-Neuf ». Peut-être la verve de cette comparaison était-elle inspirée par l'arrivée du « plus grand chansonnier de France », qui avait accepté de quitter les salons du Marais et tout leur éclat pour aller s'exiler aux Cordeliers, comme on appelait l'austère ambassade de France à Soleure. Saint-Romain, qui avait passé quatre ans à Lisbonne, se plaignait vivement d'être « entouré de montagnes toujours chargées de nuages qui n'accommodent pas un homme de mon âge et venant d'un pays chaud » (1). La Loubère ne devait pas avoir le temps de se laisser émouvoir par les intempéries. Sa mission fut surtout en allées et venues, par toute saison, entre Soleure et les cantons. Dès le 31 mars 1673, à peine l'hiver fini, on le trouve à Berne. Il s'agissait d'enlever à tout prix l'adhésion des Bernois à la politique française. Turenne avait hiverné en Westphalie et Luxembourg en Hollande. Condé allait rejoindre l'armée à Utrecht et préparer une grande offensive sur Amsterdam. La Hollande suppliait l'Espagne d'intervenir en Franche-Comté pour retenir Condé sur le Jura. Les troupes espagnoles étaient bien massées à Milan, mais pour les acheminer sur Be-

(1) Les documents relatifs à la mission de La Loubère en Suisse sont tirés des fonds A. Etr. *Suisse*, XLVII-LI, et *Guerre*, CCCXVII-CCCXXV, dont les copies des Archives fédérales m'ont été très aimablement ouvertes par leur conservateur, M. Kern. Ils sont résumés dans E. Rott, *Hist. de la Représentation Diplomatique de la France auprès des Cantons suisses*, t. VII, p. 418-665 (Berne, 1921). L'obligeance de M. Bovet, directeur de la Bibliothèque de Neuchâtel, m'a permis de consulter quelques fiches, restées manuscrites et inutilisées, que Rott avait recueillies sur La Loubère.

sançon et Belfort, il fallait traverser le territoire bernois, maître des routes vaudoises du Jura et de la route argovienne de Lucerne à Bâle. Berne, à lui seul, pouvait annuler près de cent ans de patients efforts réalisés par les diplomates espagnols pour faire des cantons catholiques suisses les défenseurs, toujours en alerte, de la Franche-Comté espagnole.

Saint-Romain, avec un grand zèle, résolut de couper la route de l'Espagne à Lucerne et à Berne. « J'ai envoyé ce midi, écrit-il à Pomponne, le 31 mars, M. de La Loubère à Berne et M. Dumont à Lucerne... Je donne pouvoir à M. de La Loubère d'offrir jusqu'à mille écus de gratifications pour faire refuser le passage [aux troupes espagnoles]. » La Loubère discuta très âprement avec Messieurs de Berne et finit par obtenir, le 4 avril, qu'ils « remettraient la décision du passage à une Diète générale, comme intéressant toute la Suisse ». Il rentra à l'ambassade, conféra avec son chef et fut aussitôt renvoyé, dès le 7 avril, « maintenir son ouvrage » sur place « contre les tentatives du ministre d'Espagne ». Celui-ci avait déjà noté La Loubère comme adversaire de marque, et Madrid savait qu' « un cierto gentilhombre de Lenguedoca » (1) était spécialement chargé de nuire aux affaires espagnoles de Suisse.

Les Diètes de Baden, dans cette ville déjà européenne par la fréquentation de ses eaux, étaient toujours plus ou moins des événements européens à cause des négociations qui s'y entrecroisaient. La Diète d'avril 1673 posa la question de l'avenir de l'Empire espagnol en Europe. Les Bernois prirent hardiment position en faveur de l'Espagne. « Quand deux Etats sont en paix entre eux, dirent leurs magistrats Sturler et Frisching, un tiers peut loyalement être leur allié commun. Or l'Espagne n'est pas en état de guerre avec la France. Donc la République de Berne est fondée à laisser librement jouer les accords qui autorisent le passage des troupes espagnoles entre Milan et Besançon. En outre, la France soutient une guerre d'agression, et les

(1) Arch. de Simancas. (Suisse et Grisons, III, 211.)

Bernois ne sont pas juridiquement tenus de prêter leur concours à un tel genre de guerre. » Ce syllogisme parut très insolent à Soleure et à Versailles. Louvois prépara diverses interventions armées, à Bâle pour la défense des ponts du Rhin ; à Neuchâtel, dont la succession venait de s'ouvrir par la mort du prince Charles d'Orléans-Longueville, tué au passage du Rhin ; à Genève et à Lausanne, pour barrer le chemin aux troupes espagnoles déjà massées dans le Valais avec la complicité des autorités locales. Mais, d'un autre côté, ni le roi ni les ministres ne désiraient une rupture complète, parce que les lignes françaises, étendues du Doubs au Zuyderzée, ne pouvaient pas se passer des régiments suisses encadrés dans la défense de ce front.

C'est pour fixer l'orientation de cette politique difficile avec Berne que La Loubère, dès la clôture de la Diète, fut mandé à Paris. Le 13 mai, il était à Lille, où le roi tenait son quartier-général. Il lui rendit compte des événements de Baden. Louvois, qui méditait un grand coup sur Maestricht, n'en parut guère intimidé, et chargea La Loubère de demander à Berne non seulement des recrues pour leur régiment en campagne, — le régiment d'Erlach, — mais le dédoublement de ce régiment, ainsi porté à un effectif de brigade. La Loubère devenait donc le négociateur attitré des affaires politiques et militaires entre la France et la République de Berne.

Il n'avait pas la partie facile. Il rencontrait devant lui un Etat puissant, discipliné, conscient de sa force, fier de son prestige, gouverné par une aristocratie remarquable, dont les chefs, en 1673, étaient l'avoyer Samuel Frisching et le général Sigismond d'Erlach (1). On le savait bien à Soleure : « Il n'y a rien de bon à faire en Suisse pour le service du roi, si on ne gagne le canton de Berne ». Ce principe posé par Saint-Romain était aussi

(1) Frisching (Samuel), 1605-1683, chargé successivement des diverses fonctions de la République Bernoise, depuis celle de bailli dans l'Oberland jusqu'à celle de chef d'Etat (avoyer) en 1668 ; souvent délégué de son canton aux Diètes Fédérales. — Sigismond d'Erlach (1614-1699), baron de Spiez, ancien officier au service de France et de Saxe-Weimar, général de la République de Berne, 1683 ; avoyer en 1675, et plusieurs fois dans la suite.

la conviction de La Loubère. Il s'en inspira pendant tout le mois d'août, surveillé de très près par les émissaires d'Espagne, de Hollande et d'Autriche. Il négociait sous un bon augure : le roi avait pris Maestricht en juin. Reçu à dîner par les commissaires bernois, Erlach, Sturler et Diesbach, le représentant de Soleure but « au roi et à Maestricht ». Les échanges de vues autour de la question des recrues ne se déroulaient pas dans une atmosphère d'hostilité. Mais il y avait un personnage collectif et invisible qui dominait toutes les discussions, comme le corps des prétoriens dans *Britannicus* et le corps des janissaires dans *Bajazet;* c'était le régiment d'Erlach (1). « Tous les conseillers de la République, observait La Loubère, sont parents d'officiers et de soldats de ce régiment. Et l'avoyer Frisching n'est plus notre ami, et ne le sera jamais, depuis que son fils, le major Frisching, y a été tué. »

On suivait avec anxiété à Berne les déplacements lointains de cette unité d'élite. Encadré dans le corps du maréchal d'Humières, le régiment bernois était à la fois, suivant les communications de l'ambassade, au repos à Tournai, et, selon les gazettes hollandaises, engagé au delà du Rhin. « Le moyen d'obtenir toutes choses de ce canton, disait Sturler, est d'éloigner ce régiment de la guerre de Hollande. S'il est envoyé en Catalogne, Berne dépêchera à Lyon mille hommes de recrues. » Mais Louvois ne voulait prendre aucun engagement : l'Empire et l'Espagne se déclaraient contre la France, et Condé, chargé de la défense du Rhin, tenait à tous ses contingents suisses.

Toutefois, les longues séances entre La Loubère et les Bernois n'avaient pas été perdues pour l'amitié franco-suisse. Dans les derniers jours d'août 1673, le roi visita l'Alsace du Sud et reçut à Ribeauvillé les délégués bernois Frishing, Erlach et Diesbach. Peut-être donnèrent-ils des nouvelles de La Loubère à Pellisson qui accompagnait la cour et qui les cite, en écor-

(1) Régiment à douze compagnies levé à Berne par la France en 1671 et commandé par Jean-Jacques d'Erlach (1628-1694), brigadier en 1672, lieutenant-général en 1688.

chant d'ailleurs terriblement leurs noms, dans ses *Lettres Historiques*. En tout cas, ils revinrent en « se louant particulièrement de l'accueil reçu ».

Vint l'automne. C'était à Berne la trêve des vendanges. Messieurs de Berne allaient à leurs vignes, sur le lac de Bienne ou sur la côte du Léman. La Loubère utilisa ces loisirs à composer une longue relation de sa mission à Berne, et Saint-Romain en fit valoir « les particularités qui méritent d'être lues ». Puis, en novembre, Messieurs de Berne étant revenus de leurs vendanges », l'ambassadeur renvoya son secrétaire chez eux. La Loubère, qui témoignait d'une patience et d'un espoir inébranlables sur l'affaire des recrues, proposa, non sans justesse, puisqu'il était question de doubler l'effectif du régiment, de conférer au général d'Erlach, dont il portait le nom, « un brevet de maréchal de camp avec un traitement considérable ». Mais, sous le ciel d'hiver, assombrissant les maisons patriciennes, leurs boiseries, leurs auvents et leurs vastes poêles, les esprits de Berne tournaient au noir. Le moral du régiment, à l'armée de Condé, en souffrait beaucoup. Il perdit un grand nombre d'évacués et de déserteurs en décembre et en janvier. Berne les remplaça par des Allemands. Ces substitutions illicites fournirent à La Loubère un beau motif oratoire : « Comment, s'écria-t-il, osez-vous revendiquer le régiment d'Erlach ? S'il y a un régiment d'Erlach en France, on peut dire que ce n'est plus celui de Berne. C'est un régiment d'Allemands, à la place des déserteurs en sûreté ici. »

Mais cette éloquence était impuissante à empêcher les Espagnols de rejoindre Besançon par petits groupes isolés. Le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, Pomponne, retenait comme « le plus fâcheux et le plus considérable ce que M. de La Loubère rapportait de la situation du canton de Berne. » Le gouvernement bernois cherchait quelque prétexte pour occuper Genève, et la cour de Savoie intriguait beaucoup, de son côté, pour obtenir de la France le mandat d'occuper Lausanne et le pays de Vaud, afin d'empêcher les passages clandestins de sol-

dats espagnols. Genève s'inquiétait grandement, le bailli de Lausanne s'alarmait et Berne perdait peu à peu son sang-froid.

C'est juste à ce moment que l'Espagne, voyant les événements se précipiter, déchaîna contre La Loubère, toujours en vigie à Berne, son plus redoutable défenseur suisse, Charles-Conrad de Béroldingen. Béroldingen était alors l'homme d'Etat le plus considérable des vieux cantons catholiques Lucerne, Schwytz, Uri, dont l'Espagne voulait faire les remparts de son Milanais. Commandant des troupes suisses de Lugano, il était en contact étroit avec les autorités espagnoles d'Italie. On l'avait vu plusieurs fois en mission à Milan et à Madrid, où il avait reçu un brevet de colonel et la chevalerie de Calatrava. Il arrive à Berne, à la fin de janvier 1674, pour demander officiellement le passage des contigents suisses et étrangers destinés à l'armée espagnole de Franche-Comté. Saint-Romain adjura les Bernois d'écouter La Loubère : « Je voue envoie, leur écrivait-il le 31 janvier, M. de La Loubère pour vous saluer de ma part. Je vous prie de l'écouter favorablement et de donner une entière créance à tout ce qu'il vous représentera pour le service du roi ».

En bon avocat au Parlement de Toulouse, La Loubère apportait des documents, des textes de légistes de Louis XI et un mémoire en bonne et due forme — le quatrième en un an. Il harangua les « Magnifiques Seigneurs de Berne » sur leurs subtilités juridiques : « Les Alliances portent sans distinction et sans restriction que Messieurs les Suisses devront donner des troupes à Sa Majesté quand elle en demandera. Cependant il n'y a glose, ni interprétation dont vous ne vous soyez servis pour vous défendre depuis dix-huit mois de donner au roi un seul soldat. Et lorsque Sa Majesté vous donne une grosse somme pour faire cesser vos plaintes, vous consultez à accepter ce qu'elle offre pour ne pas lui accorder ce qu'elle désire. En serez-vous mieux quand vous aurez mécontenté la France jusqu'au bout et que vous vous serez retranchés dans un prétexte, et puis dans un autre, et puis encore dans un autre, pour lui refuser toutes choses ?... C'est votre intérêt seul qui m'a porté à vous

donner ce quatrième mémoire, et j'espère qu'un peu de réflexion sur la politique de vos pères vous fera voir qu'il ne contient rien que de véritable. »

C'était plaire aux Bernois traditionnalistes que d'évoquer la gloire et la sagesse des ancêtres, et la grande force de la politique française était précisément de garder son sang-froid au milieu de toutes les sautes d'humeur de ses alliés suisses pour ramener toujours ceux-ci aux principes fondamentaux de leurs gouvernements. Or, une des raisons d'Etat de la République Bernoise était le maintien de sa puissance sur le pays de Vaud. Il y avait eu là l'annexion d'une province catholique dont les cantons catholiques ne voulaient ni reconnaître, ni garantir la légitimité. La Loubère, son quatrième mémoire déposé, s'en alla représenter l'Ambassade à la Diète d'Aarau et laissa habilement entre eux Béroldingen et Frisching.

Extérieurement La Loubère avait mine d'abandonner la lutte en vaincu, presque en proscrit. On avait pris des mesures extraordinaires pour le tenir à l'écart des délibérations des Deux Cents, c'est-à-dire le sénat bernois. « On avait fait jurer tous les Deux Cents en plein Conseil de ne me rien dire et de ne pas me visiter... Personne n'y était au logis pour moi, et on me voulut faire peur de m'assassiner si je faisais des visites durant la nuit. » En fait ces exagérations mêmes de langage et de sûreté marquaient d'une certaine considération la valeur politique des démarches françaises. Frisching connaissait les hommes et les choses. Il ne se souciait pas de laisser l'Espagne et la France occuper les baillages vaudois ou argoviens sous prétexte d'assurer ou de couper des lignes de communication. Il n'était pas ami de la France, comme le voyait bien La Loubère, mais il était ami de traditions que la France voulait sauvegarder et, à Ribeauvillé, quand il avait paru devant la Cour, il avait évoqué, par sa seule prestance, toute la robuste solidité, déjà plus que séculaire, de l'Alliance Perpétuelle. Pellisson, dans une lettre à Mlle de Scudéry, l'avait dépeint comme un vieux sénateur romain digne de figurer dans la *Clélie* : « Frisching, un homme de belle taille,

de bonne mine, d'une très grande et très vénérable barbe, le plus autorisé de tout son pays » (1).

Avec ses quatre mémoires accumulés, La Loubère avait fait gagner un temps précieux dont le roi sut se servir. Le 15 février 1674, ses troupes entraient à Gray, préludant brusquement à la fulgurante conquête de la Franche-Comté. Ce fut un événement décisif, qui marquait le déclin irrémédiable de l'Empire espagnol et qui fut magnifiquement célébré par les allégories de Versailles. Mais cette expédition triomphale avait eu, dans l'arrière-plan des manœuvres militaires, des coopérateurs puissants qui avaient singulièrement servi les desseins royaux : si les Suisses, dans leur masse, avaient tenu tête à l'Espagne, la France le devait à Saint-Romain, le médiateur qui avait su adapter la lettre de ses instructions à l'esprit des cantons ; elle le devait aussi à Frisching, le temporisateur, qui avait habilement apaisé les passions en manœuvrant entre les emportements du Conseil bernois et les hésitations des Diètes fédérales ; elle le devait enfin à La Loubère, l'observateur, qui, entre Saint-Romain et Frisching, devait étudier et révéler en même temps à Soleure les impressions de Berne et à Berne les intentions de Soleure.

Le roi n'oublia ni Saint-Romain, ni La Loubère. Le vieil ambassadeur eut la plus belle récompense que toute sa vie de diplomate ait pu rêver. Le 5 juin 1674, il fut appelé à la Cour, alors au camp de la Loye, devant Besançon. Il laissa la gérance de Soleure à La Loubère et prit la route de France par Pontarlier, dont il avait à jamais fermé l'accès à l'Espagne. Il fut reçu sous Besançon par un de ces gestes magnifiques dont Louis XIV avait le secret. Devant la dernière citadelle de la province conquise, le roi présenta d'une phrase l'ambassadeur de France en Suisse à ses généraux et à ses courtisans : « Messieurs, dit-il, vous avez devant vous le principal conquérant de la Franche-Comté. »

Quant à La Loubère, il avait eu déjà les compliments de

(1) Pellisson à Mlle de S., Saint-Dié, 4 septembre 1673.

Turenne. Le maréchal l'avait demandé à son quartier général, au milieu de mai. Il s'agissait de prévenir une jonction possible, en Argovie, des Allemands venus du Rhin et des Espagnols débouchant des cols alpins. La même mission mena La Loubère à Versailles. Pomponne eut le 3 mai une longue conversation avec le collaborateur de Saint-Romain. Il en fut très satisfait : « La conduite avec laquelle M. de La Loubère a exécuté tout ce qui lui a été commis à Berne ne peut être meilleure, ni plus habile... J'ai trouvé M. de La Loubère tel que vous l'avez toujours fait connaître, et très capable de servir. » Après un an de carrière, il y avait quelque mérite à recevoir ces éloges, surtout d'un secrétaire d'Etat janséniste et réservé tel qu'un Arnauld de Pomponne.

***

Après ces journées de gloire, à Besançon et à Versailles, il fallut reprendre la vie laborieuse des Cordeliers. La guerre européenne continuait. Aux armées on réclamait de gros effectifs. Pellisson écrivait à ses amis de l'hôtel du Marais que le roi voulait pour 1675 « vingt-deux mille Suisses complets ». L'hiver 1674-1675 revit donc La Loubère à Berne. De plus en plus s'accentue devant lui la différence d'esprit entre la masse bernoise et ses dirigeants. Bien que très éloignés de la démocratie pure, les Deux Cents subissent volontiers les fluctuations des idées populaires, les courants d'opinion apportés par les gazettes de Hollande et d'Allemagne, les grands appels à la solidarité protestante qui viennent des non-conformistes anglais, des Eglises calvinistes et luthériennes, des docteurs de Zurich, de Genève et de Neuchâtel. Tous ces mouvements religieux dénoncent l'alliance française comme une trahison. Ils préparent la Berne du XVIIIe siècle, tournée vers Londres et Berlin. Au contraire les chefs résistent aux impulsions trop mystiques. Ils sont de forte culture classique ; Versailles ne leur déplaît pas. Les charges aux armés royales leur permettent de mener à Berne le

train seigneurial qu'ils aiment, et ces charges atteignent parfois aux honneurs suprêmes. En 1650 le roi a créé maréchal de France le lieutenant-général Jean-Louis d'Erlach, l'un des conquérants de l'Alsace sous Bernard de Saxe-Weimar.

Aussi La Loubère observe-t-il soigneusement ces deux courants : d'un côté les prières et les jeûnes publics pour la prospérité des armes de Hollande ; de l'autre des vœux du général d'Erlach en faveur des victoires du roi ; il dit à La Loubère le 20 janvier 1675 : « La générosité de Sa Majesté vaincra tous les cœurs comme déjà tout cède à ses armes en campagne. » L'éloquence du diplomate de Soleure en devient de plus en plus chaleureuse et pressante : « Vos pères, déclare-t-il aux Bernois, ont haï la maison d'Autriche sans la craindre. Quand Charles Quint était au plus haut point de sa grandeur et que François 1er était prisonnier, vos ancêtres ont hardiment donné des troupes à la France... Soyez persuadés que je mets peu de différence entre le zèle de servir le roi et la passion de vous servir. Il me semble qu'il faut être bon Suisse pour être bon patriote en France et qu'il faut être bon Français pour être bon patriote en Suisse ».

C'étaient les grandes formules de l'amitié entre la France et les cantons. La Chapelle en fera le plus heureux usage, avec mille variations, dans ses *Lettres du Suisse* de 1700 à 1715. Elles n'étaient pas de la pure rhétorique. La guerre de Hollande se termina mieux qu'elle n'avait commencé pour les bons rapports franco-suisses. Les régiments suisses entraient brillamment à Saint-Omer, à Cassel, à Cambrai ; le colonel Jean-Jacques d'Erlach, promu brigadier, fut envoyé avec ses compagnies en Catalogne pour le plus grand soulagement des Bernois. « L'attachement des Suisses pour la France pendant la guerre de 1672 fut si décidé que ni la conquête de la Franche-Comté, ni les écrits répandus en Suisse contre le Roi ne purent jamais l'ébranler (1). » En fait l'alliance perpétuelle avait résisté à la première grande épreuve qu'elle rencontrait. Quand Saint-Romain quitta

(1) Zurlauben, *Hist. Militaire des Suisses*, VII, p. 183 (Paris, 1751).

Soleure, sur sa demande, le 18 février 1676, il laissait une situation singulièrement éclaircie.

La Loubère le suivit bientôt. Le nouvel ambassadeur Robert de Gravel, conseiller d'Etat, se trouvait appelé à ce poste par une longue expérience des affaires allemandes et des Diètes de Francfort, de Ratisbonne ou de Nuremberg. C'était un élève de Mazarin, dont il avait été le secrétaire, et qui l'avait envoyé résident à Strasbourg. Gravel amenait avec lui, comme premier secrétaire, son fils Gravel de Marly. Comme l'écrivait le 1er juin 1676 à Gravel un de ses nouveaux corespondants de Berne, le Genevois Franconis, le temps était passé des méthodes de La Loubère, méthodes d'état de guerre, où il fallait être juridiquement et presque géométriquement intransigeant sur le respect dû aux alliances militaires. Il ne s'agissait plus que de s'accorder avec les Suisses en vue de la paix qui se préparait à Nimègue.

La Loubère retrouva Paris et les salons. On se plut à y évoquer souvent les souvenirs de Suisse, et l'un des traits sur La Loubère qui amusaient les gens de la Cour et de la ville se retrouve dans son Eloge Académique : Saint-Romain célébrait comme une rare prouesse la sobriété de son secrétaire dans les banquets légendairement fastueux de Soleure, de Baden ou de Berne, où la crainte des vins généreux déconsidérait un convive. « Parmi ses titres authentiques de service, disait-il, M. de La Loubère a celui de s'être fait estimer des Suisses, quoiqu'il ne bût que de l'eau ».

***

Cependant la guerre de Hollande ne se termina pas sans qu'on fit de nouveaux appels aux talents politiques de La Loubère. L'année 1678 s'ouvrit avec une immense concentration de troupes françaises sur l'Escaut. Le roi méditait la prise brusquée de Gand et d'Anvers, mais il voulait pour la sûreté de cette campagne que le Rhin fût solidement tenu. Le maréchal de Créqui était chargé d'en surveiller les ponts, et spécialement le pont de Kehl. Mais la meilleure défense du pont de Kehl était l'alliance

de la République de Strasbourg. Comme les républiques suisses ses alliées, la vieille ville impériale défendait avec une habile ténacité ses libertés traditionnelles au milieu d'un remous d'influences contraires, Empire, Espagne. France, Alsace catholique, Alsace protestante, Cantons suisses. La France y entretenait un ministre-résident. Le poste était très difficile. En dix ans on avait vu s'y succéder un Strasbourgeois protestant rallié à la France, Frischmann ; puis un écrivain de marque, également réformé, Frémont d'Ablancourt, académicien en 1675 ; puis un autre lettré, lui aussi de l'Académie Française en 1679, Louis de Verjus ; enfin Dupré, qui lui avait succédé en 1676 et s'était fait particulièrement aimer d'une ville assez mal disposée pour la guerre de Hollande.

Il était malaisé pour le résident de France de garder à Strasbourg une juste mesure des choses : tantôt il exagérait dans le sens de l'annexion, tantôt il allait trop loin dans la manière indulgente. Au moment où il s'agissait de porter un coup décisif vers la paix. Dupré sembla trop doux, et La Loubère fut désigné.

Il quitta Paris une seconde fois, en plein hiver, et rejoignit le roi à Stenay où, au milieu d'un grand déploiement de troupes alertées, le 27 février 1678, il reçut ses lettres de créance pour Strasbourg. Il gagna ensuite Cambrai. Pomponne l'y reçut le 4 mars et le quitta le plus aimablement du monde : « Je n'ai, dit-il, qu'à vous souhaiter un bon voyage, et vous désirer de bonnes occasions de servir le Roi. C'est assez qu'elles se présentent ; je sais de quelle manière vous saurez les faire valoir.»

Quelques jours après, La Loubère entrait à Strasbourg. Il y retrouvait chez le président de l'Etat, l'ammeister Dietrich, des sentiments analogues à ceux qu'il avait observés, pendant trois ans, à Berne, chez l'avoyer Frisching (1). D'une part le vif désir de secourir, par tous les moyens compatibles avec la neutra-

(1) L'ensemble des documents concernant la légation de La Loubère à Strasbourg a été publié par A. Lagrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, p. 375-414 (Paris, 1884).

lité, les coréligionnaires hollandais : « Tous les fours de la ville, note La Loubère, cuisent du pain pour les Impériaux. » D'autre part le vœu non moins vif de ne pas laisser le territoire des annexes — dont le Pont de Kehl — devenir un lieu de passage de belligérants.

On confiait encore à La Loubère une mission de défense de ponts: après ceux de l'Aar et de la Broye, ceux du Rhin et de l'Ill. Les débuts furent d'abord heureux. Le roi était entré à Gand le 12 mars, et les premières visites officielles entre La Loubère et Dietrich furent pleines de cordialité. « Le Rhin, dit le ministre de France à l'ammeister qu'il estimait « homme d'esprit et de réputation », vous apprend votre véritable politique, puisqu'il vous sépare de l'Allemagne et vous laisse du côté du roi ». Mais, comme à Berne, la masse subissait profondément les influences hostiles à la « véritable politique » des gouvernements. Les corporations strasbourgeoises travaillaient pour l'Empire et poussaient à la rupture avec la France. Comme à Berne, La Loubère utilisa toutes ses études classiques à de longs mémoires au Sénat du lieu, afin de l'exhorter « à une conduite sincèrement neutre ». Il fut très éloquent à chaque reprise, le 13 avril, le 2 mai, le 21 mai... Il ne reculait pas devant de brillantes comparaisons : « Votre neutralité, déclarait-il, est une table de naufrage que vous devez étroitement embrasser, de peur qu'elle ne vous échappe, et que vous ne vous trouviez emportés comme le reste par le torrent de la guerre. »

Ces effets de rhétorique s'accompagnaient de démonstrations sur la carte. La Loubère montrait la France maîtresse non seulement de l'Alsace, mais du Brisgau. Le maréchal de Créqui y occupait Fribourg et dirigeait des opérations soit vers Rheinfelden, soit vers Kehl. Le 9 juillet, La Loubère informa la République de la prise de Rheinfelden. Les Strasbourgeois affectèrent de n'y pas attacher d'importance. Le 25 juillet, c'est devant Kehl que parut le maréchal. Les instructions de Louvois, maintes fois confirmées à La Loubère, étaient de respecter la neutralité straboulgeoise. Mais le parti impérial, très actif dans

la ville, crut le moment venu d'alarmer la foule et de précipiter la rupture. Le 26 juillet, La Loubère fut expulsé.

Aussitôt accueilli par l'état-major de Créqui, il s'installa à Kehl avec lui et de là continua à correspondre avec la ville rebelle à ses conseils. C'était une étrange situation que celle du ministre de France à Strasbourg. Le roi ayant l'intention d'annexer Fribourg et le Brisgau, La Loubère estimait parler en France sur le territoire badois, et c'est au nom de cette France transrhénane qu'il admonestait les Strasbourgeois. « On veut, leur disait-il, vous ôter un pont par lequel vous avez nui incessamment. » Tout se ramenait à une liberté d'action de la France sur les deux rives du Rhin, et La Loubère auprès de Créqui retrouvait son rôle de 1674 auprès de Turenne quand il aidait le maréchal à surveiller les ponts bâdois.

De Kehl, puis de Sélestat, pendant tout l'été de 1678, tandis que les artilleries du roi et de la République échangeaient des coups de canon, La Loubère épuisa son zèle en tentatives de médiation. L'ancien ami des villes et cantons suisses voulait sauver ce qu'on pouvait sauver du vieil Etat libre enclavé de toutes parts. Mais les temps étaient révolus. Coupé de l'Empire par la domination française en terre badoise, Strasbourg partageait le même sort que Besançon, séparé de l'Espagne par l'alliance française avec les cantons suisses. Le 29 septembre 1681 Strasbourg devait renvoyer à l'Empereur Léopold sa dignité périmée de ville libre impériale, et La Loubère devait y achever l'ancien régime des ministres-résidents de France. Il avait d'ailleurs prévu ce dénouement. d'une manière enjouée et sagace, dans une lettre du 23 juin 1678, à Louvois. On y sent l'observateur habile à étudier non seulement les gouvernants, mais les masses — et les masses considérées en dehors des influences de meneurs jouant des mouvements de passions : « La population de Strasbourg, écrivait-il, dit qu'il est temps de rapprendre les compliments de langue française et que lorsque compère Louis sera ammestre, tout ira mieux qu'il ne va. »

***

L'année 1679 trouva encore La Loubère employé aux affaires d'Allemagne. Celles-ci s'étendaient en importance. La paix de Nimègue, signée le 2 janvier, rétablissait l'amitié entre la France et la Hollande dans des conditions pleinement rassurantes pour l'Europe protestante. Pendant quelques années encore, jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, la France pourra bénéficier d'un immense prestige auprès du monde réformé. En 1679, les cours luthériennes du Nord, Berlin, Copenhague et Stockholm prennent Louis XIV comme arbitre de leurs différends. La France et le Brandebourg négocient une alliance conclue à Saint-Germain en octobre 1679. Cette alliance entraîne vers la France les amis des Hohenzollern, les princes hanovriens, ducs de Brunswick et de Zell.

Hanovre fut à ce moment un grand centre de politique européenne. Le duc Jean-Frédéric de Brunswick y avait appelé Leibnitz comme conseiller et avait agité avec lui les problèmes les plus vastes : fédération des Etats européens, union des Eglises catholique et luthérienne, refoulement des Turcs en Asie. Quand il mourut, en 1679, il eut comme successeur son frère, Ernest-Auguste, prince-évêque luthérien d'Osnabrück. Le roi chargea La Loubère d'aller porter ses compliments à ce prélat devenu monarque. Et les vœux de la France, interprétés par l'éloquence de La Loubère, devaient s'accomplir le plus brillamment du monde : le duc Ernest-Auguste devint électeur d'Empire et fit souche de rois, par son fils George qui fonda en Angleterre la dynastie hanovrienne.

Mais la grande joie de La Loubère fut de rencontrer Leibnitz. Peut-être s'étaient-ils déjà aperçus à Paris où Leibnitz se trouvait en 1672, remuant toutes sortes de projets, notamment le plan d'une expédition française en Egypte. Mais c'est à Hanovre qu'ils lièrent amitié. La Loubère évoque ce souvenir avec fierté dans son ouvrage sur la *Résolution des Equations :* « Je liai amitié avec M. de Leibnitz à Hanovre où j'eus l'honneur de

porter les compliments de Sa Majesté à S. A. S. Mgr l'évêque d'Osnabrück sur son avènement à la succession du duché de Hanovre. Je lui communiquai ma définition de la Raison géométrique. » Et, ajoute-t-il humblement, « M. de Leibnitz la regarda si savamment, que je n'entendis pas ce qu'il voulait dire. » Leibnitz rendait transcendant tout ce qu'il touchait, et La Loubère, devant une telle science, ne reconnaissait plus ses propres démonstrations. Mais c'était tout à son honneur d'avoir soulevé l'intérêt d'un Leibnitz, qui considéra le ministre français comme un mathématicien sérieux et le mit au nombre de ses correspondants, comprenant alors l'ensemble des grands savants européens.

La Loubère cite plusieurs lettres que lui adressa Leibnitz. Elles prouvent que leurs bons rapports résistèrent à l'épreuve du temps ; les dates s'échelonnent du 15 août 1681 au 6 novembre 1705. Dans cette dernière lettre, Leibnitz poussait La Loubère à se consacrer entièrement à ses recherches mathématiques : « Je souhaiterais, Monsieur, disait-il, que vous fussiez de loisir et d'humeur de poursuivre vos belles pensées sur les proportions » (1).

En revenant de Hanovre, La Loubère fut laissé sans poste. La direction des Affaires étrangères du royaume subissait une crise grave par la disgrâce de son chef, Pomponne. Ancien habitué de l'Hôtel de Rambouillet, lui-même d'une grande race d'écrivains, les Arnauld, Pomponne avait été de ceux qui favorisaient les missions d'hommes de lettres auprès des Puissances étrangères. Il distinguait aussi bien les protestants et les jansénistes que les parents ou élèves des jésuites. La Loubère, bien que portant un nom mal vu de Pascal, avait été un privilégié du ministre. Le remplacement de Pomponne par Colbert de Croissy ne fut pas sans influence sur la retraite prise alors par La Loubère. Mais le jeune avocat au Parlement de Toulouse avait trop goûté aux honneurs publics pour se contenter de la vie de pro-

(1) Les lettres échangées entre La Loubère et Leibnitz n'ont pas été publiées dans la correspondance générale de Leibnitz.

vince. C'est seulement une première partie de son existence politique qui venait de finir avec ses missions de Suisse, d'Alsace et de Hanovre. Une nouvelle carrière allait s'ouvrir pour lui avec l'amitié d'un autre homme d'Etat, Pontchartrain ; elle devait le conduire à une fastueuse ambassade au Siam et à trois fauteuils d'Académies.

(*A suivre.*) RENÉ ROUX.

ADOLPHE DE BACOURT,

UN DIPLOMATE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

II.

Toutes les épreuves se sont unies pour rendre à M. de Bacourt son transfert en Amérique exceptionnellement pénible. Celle qui lui servit à faire hâter son rappel fut le délabrement de son estomac qui, sous un climat toujours extrême, supportait aussi mal l'excès de la chaleur que la rigueur du froid. Il n'en passa pas moins deux années là-bas, de plus en plus affaibli et très affligé d'être trop souvent arrêté dans ses projets d'études et d'excursions. L'influence de ce genre de maux sur l'humeur est prépondérante. Quoi de plus irritant pour cet homme mal portant et aigri, avec son habitude et son besoin des mœurs de la haute aristocratie, que les allures d'une société sans passé ni hiérarchie, brutalement égalitaire et tout à fait indifférente aux traditions de l'élégance et aux délicatesses du savoir-vivre ? Il souffrait de ce dont un autre eût souri. Ce pays-là, Talleyrand, en 1792, l'avait vu comme « un géant au berceau ». En 1840, les Etats-Unis n'en étaient encore arrivés qu'à l'âge ingrat, celui de la période de transition où rien ne subsiste du charme naïf de l'enfance et qui laisse à peine deviner les germes de solides vertus et une formidable vigueur en voie de développement.

Dans les lettres strictement intimes à Mme de Dino, écrites pour se reposer de la tenue correcte imposée au personnage officiel, se révèle la persistance de ses rancœurs. Attitude d'esprit tellement à rebours de celle d'un voyageur de nos jours qu'on ne peut imaginer qu'en moins d'un siècle, villes, mœurs et gens

se soient à ce point transformés sous la poussée d'une si prodigieuse croissance. La malchance de M. de Bacourt est d'avoir trop peu pressenti cet avenir. Mais la susceptibilité des Américains n'a pas à s'en émouvoir, tant l'amertume maladive de ses jugements a été remplacée par l'admiration des générations suivantes.

Veut-on savoir comment lui apparaissait la capitale, Washington ? « Ce n'est ni une ville ni un village, ni la campagne : c'est un chantier de construction jeté dans un endroit de désolation et dont le séjour est intolérable ».

A l'appui, ce croquis surprenant. « Malgré la tristesse qui y règne, Washington est si peu paisible la nuit qu'on a peine à y dormir ; on entend un perpétuel vacarme, et cela tient à ce que presque tous les habitants ont des vaches et des cochons, mais pas d'étables. Ces animaux circulent nuit et jour dans la ville et viennent seulement matin et soir chercher un peu de nourriture chez leurs propriétaires. On voit alors les femmes traire les vaches sur les trottoirs, en éclaboussant de lait les passants. La circulation nocturne de toutes ces bêtes qui cherchent à s'abriter, produit un sabbat infernal auquel prennent part les chiens et les chats qui parfois leur livrent bataille ».

Quant à New-York, il en usait volontiers pour des villégiatures où il admirait la beauté des paysages et appréciait le réconfort de l'air marin. Présentement c'est à peu près ainsi que parlerait de Dieppe ou Fécamp quelqu'un qui s'y serait détendu les nerfs.

L'écart n'est pas moins énorme entre l'impression qu'il prenait des populations et celle que de nos jours on en rapporte. Avec justesse pourtant, malgré ses préjugés, il observe des symptômes d'ambition et d'orgueil, sans croire d'ailleurs que l'avenir en justifiera la présomption. « Plus je vois d'Américains et me mêle à eux, et plus je trouve difficile de les juger à cause de la variété des types ». Il distingue les Américains du Nord, ceux qu'on appelle *Yankees*, Anglais dans l'âme en dépit du mépris que ceux-ci professent pour eux. « Ils vont en Angleterre puiser leurs goûts, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs modes

et jusqu'à leurs antipathies contre la France et les Français... Dans les Etats du Sud, au contraire, les penchants sont français, et, je le dis avec peine, ils sont très mauvais en ce sens que ce sont nos penchants révolutionnaires qu'ils ont adoptés ; c'est ce qu'ils aiment en nous. Ils sont vaniteux et jaloux de la civilisation supérieure du Nord qu'ils désirent écraser par les principes de l'extrême démocratie... Mais il y a une troisième race qui se forme dans l'Ouest au delà des monts Alleghany, sur les bords de l'Ohio, du Mississipi, du Missouri... C'est un composé d'émigrés des Etats du Nord et du Sud, d'Irlandais et d'Allemands. Elle est appelée, dans mon opinion, à jouer aux Etats-Unis le rôle principal, à dominer dans quelques années les deux autres... Il est injuste de s'arrêter aux détails ; il ne faut voir que l'ensemble, et cet ensemble est grand, majestueux, imposant ! N'est-il pas imposant, en effet, de voir une population de trois millions d'âmes, il y a soixante ans, et rassemblée alors sur le littoral de l'Atlantique, atteindre aujourd'hui le chiffre de dix-huit millions et se répandre bientôt jusque sur les bords de l'Océan Pacifique ? Le seul tort des Américains est de ne pas borner leurs prétentions au succès que je viens d'indiquer et de vouloir toujours, en se comparant aux nations européennes, réclamer la supériorité en tous genres sur elles. C'est là leur grand ridicule... Je me résume en disant que j'admire l'Américain restant américain et que je ne puis m'empêcher de sourire de pitié en voyant celui qui considère l'Europe comme inférieure à son pays naissant. »

S'il contrôle ses vues par celles de Tocqueville, c'est pour établir que l'exposé de son compatriote sur la démocratie américaine est surtout un cadre où il s'est plu à faire entrer ses réflexions et ses critiques sur l'état moral et politique de la France. Combien il rejette l'idée que la révolution démocratique soit un fait irrésistible contre lequel il n'est ni désirable ni sage de lutter ! Sa tristesse et sa répugnance d'en voir le développement ne sont atténuées que par sa conviction « qu'elle marche vers des démarcations aristocratiques et *peut-être même vers une mo-*

narchie tempérée ». A ses prévisions, la suite des temps a opposé de si nets démentis que l'on n'ose plus les signaler. Celle-ci, pourtant, vaut d'être citée : « La démocratie française marche vers je ne sais quoi, mais dans mon opinion, plutôt vers le despotisme que vers la république. » Accordons-lui seulement que, pendant dix-huit ans, le Second Empire a paru lui donner raison.

Maintes fois, il est ressaisi d'un étonnement admiratif en observant la situation intérieure des Etats-Unis. « C'est en effet un grand spectacle que celui d'un Etat qui n'ayant encore que la durée d'un demi-siècle, a quintuplé sa population, s'est étendu de l'Atlantique au Pacifique, et des grands lacs du Canada au golfe du Mexique ; qui a multiplié sa navigation et ses moyens de communication intérieure, s'est créé une marine respectable, a porté son commerce dans toutes les parties du monde..., etc... » Ce prodigieux essor mériterait de très intéressantes études, mais qui, avoue-t-il modestement, dépassaient de beaucoup ses dons de clairvoyance et de prophétie.

Où sa plume presque toujours mesurée devient caustique et acerbe, c'est dans la peinture des individus. La privation de gens de grandes manières est la plus pénible qui pût lui être infligée. Inutile de reproduire quelques croquis spirituels et mordants d'hommes politiques qu'il fréquente ou les descriptions que, s'adressant à une femme d'une élégance célèbre, il lui fait des toilettes exhibées dans les salons de Washington. Isolé, attristé, mal portant, il ne s'impose plus l'effort d'être équitable. A quoi bon se contraindre, puisque ses confidences sont pour une seule? L'acidité de ses critiques lui est comme un soulagement. Son dédain de la plupart des femmes qu'il est forcé de rencontrer devient même une forme de son perpétuel hommage à celle dont il ne se console pas d'être éloigné.

Autre cause enfin de sa maussade humeur. C'est pendant une des périodes les plus mornes de l'histoire des Etats-Unis qu'il a vécu en Amérique. Rien qui fasse saillie ; faits et gens sont d'une platitude également désespérante. On affectait, il est vrai, de tenir la paix avec l'Angleterre pour peu solide; de temps à autre,

on donnait à croire que des incidents en menaçaient le maintien ; mais ce n'étaient que d'infimes affaires de baraterie ou de bateaux négriers exploitées par les publicistes et qui auraient rendu ridicule un recours aux armes pour les régler. N'avions-nous pas aussi en France et peu après à discuter très âprement avec le cabinet de Londres une grotesque affaire Pacifico, d'où, par lassitude d'un gouvernement embourgeoisé, certains voulaient tirer un motif de guerre? Dans la crainte d'une collision avec la puissance anglaise, les Etats-Unis auraient envisagé volontiers les avantages d'une entente politique avec la France. Mais, de l'avis de M. de Bacourt, pendant bien longtemps, une alliance avec les Américains eût été plus dangereuse qu'utile. Ce qu'il prévoyait par contre, et ce qu'il prédisait à ses amis, c'était l'éclat prochain du conflit de sécession. « Il n'y avait que lui alors qui en eût le pressentiment, a dit le duc de Broglie, et que lui qui fût en état d'en donner des aperçus à ceux qui avaient la patience de l'entendre... »

C'est pourtant à cette sorte d'appréhension d'une guerre avec l'Angleterre qu'est attribuable le grand succès d'une visite du prince de Joinville. A bord de la *Belle Poule* sur laquelle, un an plus tôt, il avait ramené de Sainte-Hélène les restes de Napoléon, il arriva en septembre 1841 à New-York et employa deux mois à des excursions à travers les Etats de l'Ouest. Dans ses *Vieux Souvenirs* d'une verve si amusante, le prince n'a pas omis celui qu'il gardait de notre représentant, « un homme de l'esprit le plus charmant, vertu de famille, à en juger par ses nièces et petites-nièces, MMmes de Mirabeau et de Martel (Gyp) » (1). Retenu par sa mauvaise santé, le ministre de France ne put l'accompagner, mais eut à se réjouir de la favorable impression produite partout par la bonne grâce de ce fils de roi. N'allait-on pas jusqu'à proclamer là-bas que c'était « un véritable prince républicain », genre d'éloge dont le comique dérida M. de Bacourt ? Et même,

(1) *Vieux Souvenirs* (1818-1848), par le prince de Joinville. Chez Calmann Lévy 1894.

les jeunes filles réputées pour leur beauté s'attendaient à ce qu'il ne partît pas sans avoir épousé l'une d'elles.

Quelques mois avant, s'était produit, dans d'assez curieuses circonstances, un double changement présidentiel. « C'est le cercle qu'on peut bien appeler vicieux dans lequel toutes les questions viennent se confondre, toutes les intrigues se nouer et se compliquer. » Le président en fonctions lors de l'arrivée de M. de Bacourt, Martin van Buren, n'avait pas réussi à faire renouveler ses pouvoirs. Quoiqu'il eût montré de la compétence et de l'impartialité, on lui préféra un prétendu général Harrison, du parti fédéraliste, dont ses plus fermes partisans convenaient qu'il serait le plus nul des présidents qu'auraient jamais eus les Etats-Unis. C'était aussi le plus âgé, vieux déjà de soixante-huit ans. Il l'emporta quand même et haut la main par 234 voix contre 60 seulement à van Buren ; « ce qui permet de douter de la perfection d'institutions qui conduisent à choisir pour chef un homme reconnu incapable, tandis qu'on voit briller près de lui des gens du même parti qui seraient distingués partout ».

Mais, afin de ne pas donner à juger de son insuffisance et de mettre tout le monde d'accord, Harrisson, au bout de six semaines, succomba à un refroidissement. Le vice-président Tyler, appelé automatiquement à le remplacer, avait eu une carrière tellement terne qu'on ne se risquait pas à des conjectures raisonnables sur le système qu'il suivrait. Les démocrates reprenaient le pouvoir qu'ils avaient failli perdre avec le fédéraliste Harrison. Mais que signifiaient ces étiquettes de partis politiques, quand seuls comptaient dans les conflits les intérêts individuels ?

« Les institutions sont si mal combinées, remarquait encore et avec dégoût M. de Bacourt, qu'on ne sait même pas par qui ni comment faire les communications officielles. » Plus encore que ces lacunes dans le protocole, ce qui l'indignait, c'étaient les scènes scandaleuses en pleine salle du congrès. En ces temps lointains, des illusions subsistaient encore sur la dignité et le respect des convenances dans un parlement. A Washington, une grande avance a été prise sur les assemblées électives d'Europe :

on en était déjà à l'échange de gros mots, voire même aux soufflets et aux coups. « Quel drôle de monde, gémissait le correct diplomate, ou plutôt quel monde de drôles ! » Dans ses imprécations que nous nous dispensons de répéter, il va jusqu'à avouer combien le soulagerait son rappel, dût-il être accrédité auprès de la république de Saint-Marin !

Les chercheurs se sont-ils avisés que, dans cette correspondance officielle ou privée, nombre de questions sont posées auxquelles la curiosité attend que des réponses soient données ? Ainsi, a-t-il échappé à Frédéric Masson de se renseigner sur ce qu'avait de fondé une réclamation présentée à M. de Bacourt par le colonel Achille Murat contre le comte de Survilliers (Joseph Bonaparte) qui avouait avoir reçu de l'empereur Napoléon une somme de 8 millions en 1815 ? Sait-on surtout ce que sont devenus les documents qu'un secrétaire de la légation (M. de la Fosse) aurait découverts en fouillant, en 1835, dans les archives de nos affaires étrangères ? C'était, racontait-il à son chef, une lettre assez longue de Chateaubriand, tout entière de sa main, signée et adressée à Talleyrand, alors au congrès de Vienne, par conséquent entre octobre 1814 et mars 1815. Ce « grand génie », à qui M. de Bacourt s'attaquait surtout comme à un acharné détracteur de Talleyrand, se plaignait de l'ingratitude du gouvernement à son égard « et annonçait l'intention d'entrer au service d'une puissance étrangère comme diplomate, pensant que ce moyen lui réussirait mieux pour faire fortune ». A cette lettre était jointe la réponse du prince, très courte, écrite de sa main, plutôt un simple accusé de réception, ne faisant aucune mention du projet annoncé. M. de la Fosse, très étonné, porta ces papiers à M. de Viel-Castel, gardien attitré des cartons où ils étaient. Peu de jours après, la lettre avait disparu, ce qui permettait de supposer que M. de Viel-Castel, ayant eu des relations avec Chateaubriand, la lui aurait remise, ou l'aurait conservée pour lui comme pièce curieuse (1). Une aussi

(1) *Souvenirs d'un diplomate*, p. 88.

grave défaillance à la charge du plus haineux des adversaires de Talleyrand, quelle révélation à offrir à la duchesse ! Même incertaine ou contestable, elle valait le plus attrayant hommage à déposer aux pieds de l'ombrageuse nièce.

Au sujet de cet oncle tant vénéré, il avait d'autres satisfactions à lui fournir ; on peut présumer qu'il en grossissait l'importance. « La seule chose qui m'attache à ce pays, lui écrivait-il, c'est la considération universelle qu'on témoigne à M. de Talleyrand ; sa mémoire est honorée en toute occasion, non seulement par ceux qui l'ont connu, mais aussi par ceux qui en ont entendu parler. Ce n'est pas pour flatter mes propres sentiments qu'on s'exprime ainsi en ma présence, car ici on ne se gêne pour rien et devant personne. M. X... disait hier avec une grande vérité qu'un des traits les plus remarquables du caractère de M. de Talleyrand, c'est qu'au milieu des événements si divers de sa vie, il est resté toujours excellent Français, aimant la France avant tout et par dessus tout... »

Bel éloge, mérité d'ailleurs et qu'il serait généreux aux Américains de lui avoir décerné. Proscrit et déclassé, il était venu dans leur pays, expulsé d'Angleterre ; de ce voyage forcé, il donnait une explication tout à l'honneur de sa sensibilité, mais sans amabilité pour eux. « Il me semble que dans ce temps de malheur général, j'aurais presque regretté de ne pas avoir aussi été persécuté » (1). Durant les trente mois de son séjour aux Etats-Unis, il s'occupa de négoce et principalement d'affaires de transport maritime, que tout de suite il abandonna quand, sur un avis de Mme de Staël, il put rentrer en France. L'opinion qu'il rapporta de cette terre d'exil est que « la société américaine manque de base parce que le sens moral n'existe pas chez elle ». Etait-il qualifié pour se prononcer ? Et y avait-il là de quoi entretenir, de l'autre côté de l'Atlantique, un si durable enthousiasme pour sa mémoire ?

En résumé, outre le compte à rendre des débats stériles ou grossiers du congrès, M. de Bacourt n'avait à s'occuper que de

(1) *Mémoires*, I, 230.

la taxe dont étaient menacés les vins et les soieries de France qui jusqu'alors avaient échappé aux droits à payer pour tous objets entrant en Amérique. Il s'attendait à ce que ces objets de luxe subissent la loi générale ; adoucir la mesure est tout ce qu'il pouvait espérer. Dans sa correspondance, il tâchait de faire comprendre chez nous que ces droits seraient imposés par nécessité et non par hostilité.

Avant de partir, une dernière épreuve l'accabla, d'autant plus pénible qu'elle lui vint de ses compatriotes. Les commerçants français de New-York entrèrent en lutte avec la légation. « Ce sont en général d'abominables gredins échappés de France et vivant ici en fraude, mandait-il, exaspéré, à son amie. Je vais être forcé de révéler à mon gouvernement leurs turpitudes. » Il n'en fit rien ; et ce furent eux qui le dénoncèrent. Cette fois, du moins, la calomnie produisit un bon effet. Le ministère ayant paru la prendre au sérieux, notifia à l'agent incriminé, quand il revint à Paris, que, dans l'intérêt du service, il aurait à ne pas rejoindre son poste. Jamais disgrâcié ne se sentit plus satisfait.

Au surplus, cette injuste mais bienfaisante défaveur dura peu. Il avait quitté l'Amérique en août 1842. Dès le mois de mai 1843, la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur le dédommagea de ses déboires. L'année suivante, M. Guizot le chargeait de se rendre à Stockholm pour y complimenter le roi Oscar Ier de son avènement, et, au retour, de s'arrêter à Copenhague afin d'entretenir le roi Chrétien VIII de la question alors débattue de la succession au trône de Danemark. Derrière le choix à faire d'un présomtif pour une couronne sans héritier, se dressait déjà l'affaire bien autrement troublante des duchés de Schleswig et de Holstein. Il eut été pourtant prématuré d'en calculer les répercussions : les conversations habiles de M. de Bacourt gardèrent un caractère purement académique.

Maintenu dans une situation d'attente pendant trois ans encore, cette période d'inaction convenait aux soins qu'il avait à prendre de sa santé, non moins d'ailleurs qu'à ses relations familières avec le personnel politique de presque toute l'Europe.

Ces loisirs ne nuisirent en rien à sa carrière, puisqu'en décembre 1847, il atteignait au faîte de l'avancement par la nomination d'ambassadeur près la cour de Sardaigne et de ministre plénipotentiaire près la cour de Parme.

Quelques semaines étaient indispensables pour préparer cette nouvelle et très brillante mission. Sans se douter combien seraient brefs ses jours d'ambassadeur, il n'arriva à Turin que le 16 février 1848 (1). A peine le temps de remettre au souverain ses lettres de créance et de se présenter aux membres de la famille royale, qu'éclatait à Paris la révolution. Louis-Philippe en fuite, un gouvernement provisoire hâtivement formé, et Lamartine chargé de la direction des relations extérieures ! C'était pour M. de Bacourt l'effondrement de sa vie officielle, à l'instant même où il pouvait en espérer les plus complètes jouissances. Devant la catastrophe, il n'eut pas la moindre hésitation. Les textes en font foi ; ils révèlent aussi que le désordre, dans ces premières heures, gagna jusqu'aux rédactions du nouveau ministre. (Paris, 28 février 1848) : « Monsieur, le gouvernement provisoire de la République française m'a confié le portefeuille des affaires étrangères. C'est de moi désormais que vous recevrez les instructions que la nouvelle forme du gouvernement et l'attitude calme mais imposante de la France républicaine commandent à ses agents auprès des Puissances étrangères. Dans peu de jours je vous adresserai une circulaire générale qui résumera la politique extérieure que le gouvernement provisoire aura *réfléchie* et *délibérée*. Si vous servez cette politique avec sincérité, dignité et mesure, vous trouverez en moi un appréciateur juste et bienveillant de vos actes, heureux de faire valoir à tout leur prix les services que vous rendrez à la nation. Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. Lamartine. »

« Convaincu comme je le suis, fit aussitôt savoir l'ambassa-

---

(1) Le malicieux chevalier de Cussy en prit occasion, dans ses *Souvenirs* (t. II p. 304), pour lancer un trait qui ne porta pas. « 15 février 1848. M. de Bacourt vient d'être nommé ministre de France à Turin. Bon choix, bien qu'il soit peu dépensier et que les bouches piémontaises s'ouvrent surtout contre l'ambassadeur qui n'y jette rien... »

deur, qu'il me serait impossible de servir utilement la France dans le poste que j'occupais ici, je vous adresse, Monsieur, ma démission... » A cette laconique réponse, Lamartine riposta plus sèchement encore en le révoquant (7 mars). Ainsi s'acheva par un coup de foudre la carrière d'un diplomate de rare valeur qui, à quarante-sept ans, semblait promis à des rôles éclatants dans les grandes capitales (1).

Si le choc lui fut douloureux, il mit de l'élégance à n'en rien laisser voir. Sous la république et le second empire, en ces temps où les consciences vacillantes trouvaient prétextes et excuses à toutes les défections, il ne chercha aucun dédommagement au tort qu'il avait subi. Pouvait-il accepter des compensations de la part de gens à qui il déniait le droit de les offrir ? Monarchiste et aristocrate, les révolutions lui faisaient horreur : la seule dont il eût aperçu quelques scènes était celle qui, en 1830, émancipa les Belges. Sans doute, il sympathisait à la cause ; mais par quels moyens odieux elle avait triomphé ! Ce qu'il en avait vu, c'étaient des bandes d'insurgés incendiant les plus florissantes usines de leur pays ; Anvers au pouvoir des révoltés et sous le feu de la citadelle d'où les Hollandais la bombardaient ; dans une auberge du Moerdyk, le prince et la princesse d'Orange réduits à ce misérable refuge. Souvenir affreux pour cet ami d'une civilisation progressive et d'un ordre social noblement gradué.

D'où vient, dira-t-on, qu'il ne se soit pas fait scrupule, dans sa jeunesse, de se rallier au régime qui renversait les souverains légitimes ? Il avait alors su fermer résolument les yeux sur les déplaisantes concessions que Louis-Philippe s'imposa pour caler son trône. Peut-être dut-il même coudoyer certains de ces héros des barricades par qui Talleyrand jugea opportun de se faire accompagner à Londres et qu'il admit, pendant un temps très court, à se vautrer sur les canapés de ses salons officiels.

(1) Dans quelques notices biographiques, il est traité de *pair de France*. Or, il ne figure pas sur la dernière liste des pairs créés par Louis-Philippe. Avait-il reçu la promesse d'entrer à la Chambre Haute ? Aucune trace d'un tel engagement.

Mais ce roi rétablissait en France l'ordre et la discipline. M. de Bacourt, qui lui jura fidélité, tint à honneur qu'il n'eût pas de sujet d'une plus immuable fidélité que la sienne.

Et d'ailleurs, n'était-ce pas sa vraie carrière qui commençait, celle à laquelle l'autre à jamais brisée n'avait fait que le préparer? C'est aussi la partie de sa vie qu'il enveloppa, même pour ses proches, de voiles opaques. Depuis sa mort, à peine les a-t-on entr'ouverts. Beaucoup de mystère subsiste qu'il serait indiscret et peut-être inutile d'essayer de percer.

Des gens d'un nationalisme pointilleux se demanderont pourquoi, en pleine liberté d'allures, il fit choix d'une résidence en pays allemand ? Sûrement cette prédilection lui fut inculquée, à l'origine, par la tendresse dont avait été reprise Mme de Dino pour sa Germanie natale. Pourtant, en mai 1840, elle lui écrivait encore, se rendant à Berlin : « Je suis sans doute une fille bien ingrate de l'Allemagne, car j'y découvre mille inconvénients matériels dont je ne me doutais pas jadis et qui me déplaisent fort » ; ou encore : « J'avais un peu oublié ma patrie, et j'ai été saisie de la trouver si laîde. » Mais, au décès de sa sœur aînée (celle qui servait des pensions à ses époux successivement répudiés et disait drôlement : je me ruine en maris), la suzeraineté qu'elle hérita sur le duché de Sagan séduisit son orgueil et la réconcilia avec la vie en terre allemande. Elle goûtait l'agrément d'être une des plus grandes dames de Prusse, admise dans l'intimité de la famille royale, confidente de tous les secrets d'Etat. Comment M. de Bacourt se serait-il soustrait à cette influence ? On verra plus loin quelle autre circonstance développa ce goût, au point que son véritable *chez lui*, dès son retour d'Amérique et pendant le dernier quart de sa vie, fut fixé à Bade. C'est là, ou parfois en Italie, que se retrouvaient les deux correspondants, ainsi qu'en témoignent de fréquentes lacunes dans les lettres de la duchesse.

Néanmoins, une très longue interruption est à noter, produite par un refroidissement dans leurs relations. Il désapprouva, comme d'ailleurs la famille française de Mme de Talleyrand

(c'est le nom qu'elle porta à dater de 1837) qu'elle eût transféré cette suzeraineté en pays allemand à son fils Louis de Valençay à qui elle céda le fief de Sagan en 1845. Pour celui-ci, comme il a été dit plus haut, la bizarrerie de sa situation entre ces deux patries ne paraît pas l'avoir gêné, durant sa longue existence. Mais cette dualité n'était pas sans avoir choqué parents et amis. Du blâme courageux de M. de Bacourt résulta presque une rupture. Lors de sa désignation comme ambassadeur près la cour de Sardaigne, depuis trois ans, les lettres quasi-quotidiennes avaient cessé. Pourtant, afin de le féliciter, elle reprit la plume. « Je suis charmée de savoir que votre nomination à Turin est chose décidée, puisque cela vous convient » (Sagan, 12 décembre 1847). Et le 26 janvier 1848, un simple mot, dont elle ne se doutait pas combien, à cette date, il manquait d'à propos : « C'est donc aujourd'hui que vous vous lancez dans une nouvelle phase de votre destinée. » Rien de plus. L'intérêt affectueux si brièvement marqué ne fut même pas ranimé par le subit et très décevant rejet de l'ambassadeur dans la vie privée ; ce désastre ne la ramène pas auprès de lui. Plus de deux années s'écoulent encore sans qu'ils cherchent à se revoir. Il ne voulait pas aller à Sagan, ni elle s'en éloigner. Quand elle reparut à Paris, en 1851, il ne s'y trouvait pas. Après une séparation de six ou sept ans, la jonction n'eut lieu qu'en juin de cette même année, à Bade, où deux mois passés ensemble tinrent lieu de réconciliation.

Que la tempête déchaînée sur toute l'Europe par la révolution de 1848 ait été le seul ou le principal motif qui la reléguait en Silésie, c'est une explication plausible, mais pas la véritable. Les événements de Francfort, en septembre de cette année fatale, avaient coûté la vie à l'un des membres du Parlement allemand, le prince Félix Lichnowsky, massacré par les émeutiers. La victime, un vrai féodal, après une courte jeunesse fougueusement aventureuse, se signalait par la hardiesse de sa résistance aux revendications populaires. Quoique de vingt ans plus âgée que lui, la duchesse s'était éprise passionnément de ce paladin de la

réaction. La mort tragique de son héros la plongea dans un désespoir qu'elle ne pouvait ni avouer, ni laisser soupçonner à son autre ami. M. de Bacourt a-t-il tout ignoré de ce drame intime ? N'en connut-il qu'une conséquence inattendue, qui du moins satisfaisait ses espérances ? Dans la détresse de ses sentiments, Mme de Talleyrand recourut à la religion catholique avec une ferveur définitive, et substitua une dévotion assidue aux vagues démonstrations que lui suggéraient jadis son respect des convenances et son rang. Ainsi s'opéra une conversion à laquelle il l'encourageait depuis longtemps : les voies par lesquelles elle y atteignit étaient imprévisibles, surtout pour lui. Sa foi de ferme chrétien lui commandait de s'en réjouir ; ce qui supprimait l'embarras des aveux et d'un pardon.

Qui sait d'ailleurs si son trouble ne fut pas moins douloureux qu'on le croirait ? La supposition est admissible que lui aussi, en même temps qu'elle, avait un secret à cacher. Le manquement à leurs longues habitudes de confidences réciproques se trouva simultané. Une nouvelle émotion sentimentale vite envahissante, très douce et suprêmement flatteuse, révélait à M. de Bacourt la gêne et le poids d'une liaison déjà vieille de vingt ans. C'en était assez pour rendre tolérable, si ce n'est même opportune, l'infraction commise par Mme de Talleyrand.

Grâce à l'entremise de la grande-duchesse Stéphanie, vers l'année 1849, il avait pénétré dans l'intimité du prince et de la princesse Guillaume de Prusse, à qui devait échoir la couronne royale reposant alors sur la tête peu solide de Frédéric-Guillaume IV. Mariée depuis vingt ans à ce frère du souverain, « le plus beau gentilhomme du royaume », de l'avis de Bismarck, la princesse ne gardait aucune illusion sur la fidélité de cet époux trop admiré. Quel nom convient au tendre sentiment qu'elle se crut libre de vouer à M. de Bacourt ? Et quoi de plus touchant que l'attachement pieux et fidèle que jusqu'à la mort, un quart de siècle après qu'elle l'eût perdu, elle conserva à ce précieux ami ? Tout ce qu'on en devine, c'est qu'une sorte d'union mystique s'établit entre leurs âmes et que vraisemblablement les croyances religieuses furent le sujet préféré de leurs épanchements.

La constance de la sympathie de cette reine et impératrice germanique pour son ami français s'est affirmée durant toute la seconde moitié de sa vie ; je l'ai écrit ailleurs, sans me permettre alors de nommer celui qu'elle avait élu. « C'était un hommage toujours ardent au souvenir d'un homme qui, en des temps lointains, exerça une influence décisive sur son esprit, son cœur, ses sentiments religieux... Son amitié resta si attachée à la mémoire du défunt qu'à chaque anniversaire du jour où il est mort, les dames d'honneur avaient encore, après vingt années, à prendre le deuil et à partager la douleur tenace de leur souveraine. L'une d'elles, qui me l'a confié, avait été réprimandée pour avoir, à cette date funèbre, osé jouer du piano » (1).

Fille du grand-duc de Saxe-Weimar et née en 1811, elle avait grandi dans la cour la plus cultivée d'Allemagne, sous les yeux de Goethe en personne. « L'amour des arts, le culte de l'intelligence, l'*humanité* étaient pour elle un héritage de famille », a dit Ernest Lavisse. Elle eut, comme souveraine, toujours près d'elle des lecteurs français, Jules Laforgue, Amédée Pigeon, Auguste Gérard qui devint ambassadeur. Mais, à cette époque où elle se tenait loin du trône, c'est Adolphe de Bacourt qui a été le directeur de son esprit et de sa conscience. Et si, vers 1860, il a obtenu, ainsi qu'on le conjecture, une secrète adhésion de son auguste catéchumène aux vérités du catholicisme, il a pu se dire que, cette fois, il était vraiment le seul auteur de la conversion.

Les résidences habituelles de la princesse Augusta, quand il lui était loisible de s'échapper de Berlin, la fixaient auprès du Rhin, à Coblence ou bien au château de Stolzenfels. Sa fille très aimée Louise épousa, en 1856, le grand-duc de Bade Frédéric Ier, ce qui devint une attirance de plus pour sa mère, en même temps qu'un excellent prétexte à de fréquents séjours à Carlsruhe et dans la Forêt Noire. M. de Bacourt la voyait donc sans contrainte et du plein consentement du prince Guillaume, d'abord régent, puis roi de Prusse, comme successeur de son

(1) *Choses d'Allemagne*, un volume in-12. Arthème Fayard, éditeur, 1925.

frère, en 1861. Ce Français était reçu familièrement au château de Coblence et y amenait sa petite-nièce, l'actuelle comtesse de Martel, par qui est illustré le pseudonyme de Gyp. « La reine, — raconte-t-elle gaiement, — était infiniment bonne et pleine de prévenances. Elle défendait même que, devant moi, fût prononcé un mot en allemand. Eh bien ! le croiriez-vous ? je lui préférais de beaucoup son mari. Ce Guillaume Ier unissait une exquise amabilité à la plus haute distinction... J'avais quatorze ans et ne rêvais que de chevaux. A Coblence, on ne m'en laissait monter que de très doux et bien dressés. Mais j'ambitionnais d'en essayer un qui passait pour difficile. Aussi, un soir, à dîner, demandai-je directement au roi que la défense fût levée. — Oh, moi ! je n'y peux rien. Ce n'est que par votre oncle Bacourt que vous l'obtiendrez », répondit-il avec une bonhomie souriante, comme un souverain dont les pouvoirs conjugaux sont ceux qui lui importent beaucoup moins que tous autres.

Au surplus, il s'associait aux sentiments de sa femme. Il en a témoigné en maintes circonstances, entre autres à Nancy où, revenant de Versailles, il s'arrêta le 14 mars 1871. Le maire, M. Welche, dut par ordre se présenter devant lui. « A propos, Monsieur le maire, dit le monarque, il y avait autrefois ici M. de Bacourt. Je l'ai beaucoup connu quand je n'étais encore que prince royal. M. de Bacourt n'est plus, et votre ville a perdu en lui un homme distingué, un homme de bien. N'a-t-il pas laissé des parents parmi vous? — Oui, sire, il y a encore à Nancy sa sœur et son beau-frère, M. le comte de Gonneville. — Eh bien ! veuillez dire à M. le comte de Gonneville que je lui présente mon compliment et que j'ai conservé un bien cher souvenir de son beau-frère, M. (le comte) de Bacourt » (1).

La reine ne cachait nullement aux siens la profondeur de son affection. Lorsque M. de Bacourt mourut à Nancy, en 1865, elle accourut, accompagnée seulement de son médecin, et logea du-

---

(1) *Journal d'un habitant de Nancy pendant l'invasion de 1870-71*, par Louis Lacroix. (Lecoffre, éditeur. Paris, 1873).

rant deux jours chez la mère de Mme de Mirabeau, afin de pleurer sur la tombe de son ami et d'y déposer des fleurs.

En 1870, les troupes prussiennes entrées en Lorraine y commirent de nombreuses déprédations dans les propriétés particulières. Par exception, le château appartenant à la famille de Mme de Mirabeau fut préservé de toute réquisition : des sentinelles aux grilles en interdisaient l'accès. Il paraît même que l'ordre avait été donné de fournir aux chiens leur nourriture habituelle. Le prince royal, qui devint Frédéric III, expliquait cette consigne : « Ma mère me l'a recommandé : c'est la résidence d'une nièce de M. de Bacourt. Il faut que tout y demeure absolument intact. »

Nombre d'autres témoignages de cette attentive sollicitude autour d'une ombre et d'un souvenir seraient encore à citer. Mais la discrétion empêche d'en dire davantage ; nous sommes au seuil d'un oratoire intime que l'on n'a pas l'autorisation de franchir. Sur cet épisode de sa vie, lui-même s'est imposé un silence absolu. Ce grand amateur d'âmes d'élite a voulu être seul à jouir d'un summum de félicité qui récompensait et couronnait sa déférence et son attachement.

Aucune confidence ne renseigne sur la très sincère foi religieuse de M. de Bacourt. Tout au plus, dans ses notes sur l'Amérique du Nord, laisse-t-il apercevoir l'intérêt qu'il portait aux communautés catholiques : il se réjouit de leur vitalité, des progrès qu'elles font. Il ne dissimulait pas ses sentiments. A Baltimore, après une visite à l'archevêque, il annonçait à un compatriote son intention d'aller voir aussi le séminaire. « Cette démarche, lui dit-on, produira un très bon effet. — J'ai répondu que ce n'était pas là mon but, mais mon goût personnel; ce qui a redoublé l'étonnement. »

C'est par quelques passages des lettres de Mme de Dino qu'on est un peu renseigné sur les pensées qu'ils échangeaient à ce sujet. Incontestablement, les sentiments d'un vrai croyant l'ont toujours pénétré, à une profondeur inégale et qui progressa avec les années. A une époque où sa ferveur pour la chère duchesse

s'inspirait encore de considérations beaucoup plus humaines que célestes, c'est d'elle que venait, par recherche d'amabilité, l'initiative de traiter du problème de la foi. Un mélange d'ardeurs d'une nature si différente la gênait moins que lui. De Valençay, en 1836, elle lui décrit l'évolution de ses pensées, comme pour se plaindre de n'avoir pas été suivie par lui : « Vous souvenez-vous que c'est vous qui décliniez toutes les conversations sur la religion ? Ce n'est qu'une fois, à Rochecotte, que vous m'avez un peu développé vos idées à cet égard. Vous étiez plus avancé que moi, alors, dans certaines croyances. Les épreuves par lesquelles j'ai passé depuis m'ont fait aller assez vite dans cette route... » (1).

Et vers le même temps : « On me croirait dévote comme une dame du faubourg Saint-Germain : je suis bien loin de là, ce n'est jamais ce que je serai précisément. J'ai une indépendance d'esprit qui ne me permettra guère de suivre la route frayée, et de m'astreindre à certaines pratiques, allures et observances ; mais il serait difficile aussi qu'avec mon goût naturel pour les bons livres, avec la disposition sérieuse de mon esprit, mon expérience de tant de choses et la sincérité de mes jugements sur moi-même, je ne finisse pas par puiser à la seule source intarissable ! »

Ou encore ce mot sur son vieux curé défunt à qui elle fait préparer une tombe : « Sa dernière demeure sera simple comme était son âme et comme deviendra la mienne, je l'espère. »

Après d'abondants développements sur son évolution religieuse, elle ajoute : « Je suis bien plus avancée dans le fond que dans la forme ; je doute même que je change grand'chose à celle-ci. Quelle longue réponse je fais à une seule petite page de votre lettre ! »

Cette petite page, pas plus que tant d'autres qui durent suivre, il ne nous est donné de les lire. On n'entend donc qu'un des interlocuteurs, sans savoir comment l'autre lui répond. Il est probable pourtant qu'elle ne se fût pas tant appliquée à lui don-

(1) *Chronique*, t. II, 58.

ner l'espoir d'une totale conversion (après combien de reculs et de détours !), s'il n'eût été pressant dans ses encouragements. Mais son action sur cette âme mobile et souvent décevante, impossible de la connaître autrement que par les aveux plus ou moins sincères de sa *pénitente*. Jusqu'à la fin, il dut n'être pas tout à fait rassuré ; car un an avant de mourir, lorsque le drame de Francfort l'avait jetée dans une réforme complète d'existence, elle parlait d'elle-même, à propos de sa fille, en des termes qui témoignent du flottement pas encore calmé de ses convictions : « Il est difficile de rencontrer une piété plus efficace (que celle de Pauline marquise de Castellane) ; quand le présent ne la satisfait pas ou l'attriste, elle entre dans l'éternité comme une autre entre dans sa chambre pour se reposer. Elle voit plus clair au delà de ce monde que dans ce monde. Ma nature est bien moins sérieuse, plus exigeante ; *l'avenir est pour moi à la fois incertain et obscur. J'y crois, mais je n'y vois pas* » (1).

Ce qu'elle lui conserva sans restriction, c'est la confiance absolue dans son dévouement. Bien peu avant de succomber, inquiète de l'irruption de sa famille qui accourait à Sagan sur le bruit qu'elle était à toute extrémité, elle traçait encore ces mots. « Je vais être terriblement envahie. Je voudrais que M. de Bacourt vint m'abriter ». Que pouvait soupirer de plus touchant une agonisante, en qui la tête domina toujours le cœur, et dont la volonté faiblissait à peine devant la mort ?

***

Dans sa retraite prématurée, les besognes qu'il avait juré d'accomplir lui furent une diversion au sacrifice de sa carrière. Il était grand temps qu'il se libérât de ses vieilles dettes. Après trois ans d'un travail minutieux, les papiers de Mirabeau et du comte de La Marck, classés et annotés, parurent en 1851, précédés d'une introduction de 200 pages qu'il consentit à signer. Sainte-Beuve, très séduit par la divulgation de ces secrets, y con-

(1) *Chronique*, t. II.

sacra aussitôt un des *Lundis* (1). « M. de Bacourt — écrivit-il — à qui était confié le soin délicat de cette publication, s'en est acquitté en esprit élevé et simple, qui comprend, explique, ordonne toute chose, et qui a la modestie de s'effacer devant les personnages principaux dont il éclaire et fait valoir les figures. » Dans les salons politiques, le succès du livre fut vif. Mais le public montrait moins de curiosité pour les souvenirs de cette première révolution que pour la réalité de celle qui s'accomplissait sous les yeux. Un coup d'Etat menaçait, allait éclater ; cela suffisait à absorber l'attention. L'auteur semble, en somme, avoir été encore plus pillé que loué. Pourquoi des volumes d'une si haute importance historique n'ont-ils pas été réimprimés ? Ils sont introuvables, sauf bien entendu pour ceux qui en détachent des fragments et se gardent de dire où ils les ont pris.

A l'époque où M. de Bacourt servait par ces révélations la mémoire de Mirabeau, coïncidence singulière et sans aucun rapport avec ses recherches, mais qui lui fit prendre encore plus à cœur son travail, sa nièce, Mlle de Gonneville, était demandée en mariage et épousée par un petit-neveu du tribun, le dernier représentant du nom. C'est de ce couple que naquit Gyp. Celle-ci a peu connu son père ; elle lui doit pourtant d'avoir été conduite, toute fillette, auprès du comte de Chambord à qui, avec une intempestive crânerie, elle déclara son enthousiasme pour Napoléon Ier ! Peu après cette visite à Frohsdorf, le comte de Mirabeau, catholique autant que royaliste, était tué, sous l'uniforme de zouave pontifical, à Castelfidardo.

D'autres travaux n'avaient été qu'interrompus par la publications des papiers de La Marck. Depuis déjà plus de vingt ans, M. de Bacourt rassemblait les documents à lui légués par Talleyrand. Il était secondé par la nièce elle-même, Mme de Dino, qui en 1841, faisait allusion déjà à « notre grand ouvrage ». Les papiers à mettre en ordre, dès qu'il en eut la garde, l'amenèrent à adopter un genre de vie très spécial. « L'unique préoccupa-

(1) Tome IV, 97.

tion de mon oncle, a écrit Mme la comtesse de Martel, sa seule idée! Il en était comme hypnotisé. Je le vois encore dans son cabinet, entouré de piles de manuscrits qu'il maniait avec un soin pieux. Les papiers du prince étaient renfermés dans trois grandes caisses placées sur des sortes de chevalets dans une pièce voisine... C'étaient des feuilles détachées, d'inégale grandeur, des petits cahiers à un sou, à couverture jaune ou rouge, de simples chiffons griffonnés au crayon : en un mot, un vrai fouillis. Mais dans ce fouillis, il y avait de l'ordre. Tout était classé, épinglé, étiqueté. Mon oncle qui a passé huit années consécutives en tête à tête perpétuel avec ces paperasses, savait par cœur tout ce qu'elles contenaient et se remuait dans ce capharnaum intellectuel avec une singulière aisance » (1).

Elle a pu, quant à elle, en garder une vision précise : elle avait à peine dix ans qu'elle et son institutrice étaient admises par l'oncle Adolphe à l'aider dans son travail de copie, de préférence à des étrangers qui n'inspiraient pas une suffisante confiance.

De son côté, la comtesse de Mirabeau a fourni des détails sur les minutieuses précautions prises pour la conservation de ces papiers (2). Afin de les transporter de Nancy à Bade et de Bade à Nancy, il avait fait construire une voiture avec deux cachettes introuvables. Cette chaise de poste faisait quatre fois le trajet chaque année, haut perchée sur un truc, et M. de Bacourt installé seul dans le véhicule. Etrange voyageur que les employés, habitués à ses passages, traitaient de « vieux maniaque ».

Sa surveillance constante n'était que la continuation et comme le prolongement de la préoccupation que Talleyrand n'avait cessé d'avoir. Malgré tant de soins, quelques pénibles alertes faisaient redoubler de vigilance. Un secrétaire renvoyé après vingt ans de service, se vantait d'être en possession des pièces les plus importantes. On pouvait tout au moins craindre de voir paraître de faux Mémoires. Tels que, longtemps après la mort

(1) Lettre au journal *Paris*, 26 mars 1891.
(2) Dans le journal *La France* du 28 mars 1891.

de M. de Bacourt, ils ont été publiés, n'a-t-on pas tenté d'établir que celui-ci en avait fait disparaître les passages les plus compromettants ? A quoi il a été répondu, dans cette Revue même, par un ancien bibliothécaire des affaires étrangères (1). « Dès que rien ne pouvait se trouver dans les Mémoires qui pût être désagréable à la personne de Talleyrand, puisqu'on ne se dit pas des injures à soi-même ; dès que, d'autre part, les opinions et les personnes qui pouvaient être chères à M. de Bacourt n'y sont nullement respectées ; dès que tout ce qui touche à la situation particulière de Talleyrand, ainsi qu'à la révolution en tant qu'événements, s'y trouve traité de la même manière que dans le testament du vieil homme d'Etat, sur quoi les suppressions que l'on accuse M. de Bacourt d'avoir faites, ont-elles pu porter ? »

Question longuement débattue, ainsi d'ailleurs que celle de prétendues et volontaires inexactitudes dans la publication des papiers de Mirabeau ; ce sont les mêmes personnes qui ont mené les attaques et répété, sans la moindre vraisemblance, les accusations de truquage, de mutilations, d'interpolations. Malgré la disparition du principal inculpé, il n'a tout de même pas été difficile de réduire au silence ses diffamateurs.

Le prince de Talleyrand avait ordonné, comme on le sait, de ne faire paraître ses Mémoires que trente ans après sa mort, donc en 1868. « M. de Bacourt voulant appuyer les récits du prince sur des documents authentiques, parcourut plusieurs fois l'Europe entière pour retrouver dans les archives des légations des preuves inutiles à sa propre conviction, mais nécessaires à l'histoire. Et ayant le pressentiment d'une fin prochaine, il travaillait parfois jusqu'à dix heures par jour pour ne pas laisser sa tâche inachevée. » Elle était terminée, paraît-il, six mois avant qu'il mourût.

Néanmoins, soit dans la crainte de n'avoir pas tout mis suffisamment au point, soit afin de ménager les susceptibilités de

---

(1) *M. de Bacourt et les Mémoires de Talleyrand*, par P. BERTRAND. Voir année 1893 (p. 75 à 123).

survivants ou de leurs enfants, il avait ajouté un nouveau délai à celui prescrit par Talleyrand. « En cela, disait très justement Mme de Mirabeau, il a fait abnégation complète de tout intérêt personnel, car cette publication, de son vivant ou immédiatement après sa mort, eût attaché une grande notoriété à son nom. »

Sa sœur, Mme de Gonneville, chargée de l'exécution de ses dernières volontés, eut à transmettre les *Mémoires* à MM. Paul Andral et Châtelain, celui-ci notaire de la famille de Talleyrand, avec cette clause testamentaire. « J'impose comme condition expresse qu'aucune publication tirée de ces papiers ne pourra être faite en aucun cas avant l'année 1888, ajoutant ainsi un terme de vingt ans à celui de trente fixé par le prince de Talleyrand. » A l'expiration de ce second délai, les premiers dépositaires étaient, eux aussi, disparus, M. Châtelain remplacé par son fils, et M. Andral ayant légué ses fonctions à M. le duc de Broglie. La totalité des papiers est-elle parvenue à ce dernier qui présida à leur publication ? Mme la comtesse de Martel est portée à croire que les archives du vieil homme d'Etat sur lesquelles son oncle a veillé avec une si constante sollicitude, ont subi les presque inévitables conséquences de trop nombreuses transmissions et que M. de Broglie n'aurait reçu que très diminués les matériaux patiemment rassemblés par M. de Bacourt.

Par elle aussi « l'oncle Adolphe » nous est représenté séjournant parfois à Paris où il s'était pourvu d'un pied-à-terre ; vers l'an 1860, il y réunissait dans des déjeuners hebdomadaires quelques amis intimes. Le choix de ces familiers ne laisse pas de surprendre. C'étaient Prévost Paradol, le publiciste qu'alors redoutait le plus le gouvernement impérial et qui devait s'en aller à Washington pour y périr de sa main dans cette légation où son amphytrion avait passé deux mornes années de sa vie, François Buloz, le despotique directeur de la *Revue des Deux Mondes*, Mme Desbordes-Valmore, silencieuse et effacée, Sainte-Beuve, sénateur rallié et indocile, à qui sa pénétrante étude sur la corres-

pondance de Mirabeau et La Marck valait une sympathie bien méritée ; et surtout le plus inattendu des convives à cette table, Lamartine, par qui douze ans plus tôt, l'ambassadeur avait été si rudement révoqué. Dans l'esprit de M. de Bacourt le temps écoulé, l'apaisement de la retraite, l'intérêt des travaux historiques avaient étouffé les ressentiments et peut-être émoussé l'acuité des divergences politiques. Ne se plaît-on pas à supposer qu'après avoir tant accordé à des amitiés que l'on pourrait appeler de gala, il se soit, dans la société de ces esprits éminents, laissé gagner au charme nouveau pour lui d'intimités purement intellectuelles ? On regretterait qu'il n'eût pas fini par s'apercevoir de ce qu'a de suffocant une atmosphère bonne surtout pour des chambellans et qu'il avait trop longtemps respirée.

Par excès de fidélité à ses attachements et par une gratitude immodérée pour la réciprocité obtenue, il a fait pendant la plus grande partie de sa vie le sacrifice de l'indépendance de ses pensées. L'admiration vouée à l'œuvre diplomatique de son illustre maître a été jusqu'à se revêtir des formes d'un culte dont le prince lui-même aurait souri d'être devenu l'objet. Il se cramponnait à ses illusions comme à des dogmes. Mais, en la compagnie des amis de sa vieillesse et loin du contrôle de la duchesse de Talleyrand qui s'était enfermée à Sagan et y mourait en 1863, n'allait-il pas se ressaisir, donner libre essor à des talents jusque-là comprimés et asservis ?

Les joies qu'il se prenait à goûter sont presque ignorées dans ce monde des cours d'où, sa place conquise, il avait eu grand'peine à sortir. Quand elles lui furent révélées, le temps de s'accoutumer à cette tardive émancipation lui a manqué. Par une ultime et définitive disgrâce, comme à un détenu qui a subi une trop longue réclusion, l'air vif du dehors lui a été funeste. Il vint succomber à Nancy, en 1865, auprès de parents qui le chérissaient autant que les intriguaient le mystère de ses absences, le secret de « sa liaison » et ses allures un peu hautaines de prince en exil.

Des sentiments d'une rare noblesse unis à une intelligence

d'une incontestable supériorité, cette combinaison est assez exceptionnelle pour que l'homme en qui elle se réalise apparaisse au-dessus de la moyenne de ses contemporains. Adolphe de Bacourt ayant bénéficié de ce privilège, pourquoi sa mémoire n'en a-t-elle pas mieux profité ? Sans doute jugea-t-on que l'idéal qu'il s'était assigné ne valait pas l'effort de toute sa vie. Mais aussi une destinée adverse n'a-t-elle pas empêché obstinément qu'il se classât suivant son mérite ? Ou encore est-ce le goût du renoncement, de la semi-obscurité, d'une vie secrète recouvrant beaucoup d'orgueil qui a entravé son complet épanouissement ? Bien présomptueux qui oserait en décider. De l'opinion de la postérité, il n'avait nul souci. Du point de vue des vertus chrétiennes, pareille indifférence pour le succès et la faveur du public serait qualifié d'humilité. Malgré sa sincère foi religieuse, il n'a pourtant pas pratiqué l'abnégation jusqu'au mépris des vanités mondaines. Il s'est, en somme, contenté de sa propre estime et de la conviction qu'il n'aurait tenu qu'à lui de faire unanimement reconnaître sa valeur.

Faute de pouvoir tirer quelque résonance du silence de cette âme, ne découvre-t-on pas comme une explication dans ces lignes de La Rochefoucauld sur *une élévation qui ne dépend pas de la fortune?* « C'est un certain air qui nous distingue et semble nous destiner aux grandes choses ; c'est un prix que nous nous donnons imperceptiblement à nous-mêmes ; c'est par cette qualité que nous usurpons les déférences des autres hommes ; et c'est elle d'ordinaire qui nous met plus au-dessus d'eux que la naissance, les dignités et le mérite même. » Il suffit qu'il ait estimé, non sans raison, que ce « certain air » était le sien, pour que toute son ambition s'en soit trouvée satisfaite. Il aura ainsi été détourné d'entreprendre ce qu'il se sentait de force à accomplir.

Alfred DUMAINE.

LES VOYAGES DU MARQUIS DE CUSTINE [1]

La mauvaise humeur de Philarète Chasles contre Astolphe de Custine a valu au fils de la plus attrayante des femmes une détestable réputation. Pareil traitement est d'autant plus sévère que le même Chasles, dans ses mémoires, lui reconnaissait toutes les qualités. N'était-il pas, à l'en croire, « loyal, généreux, honnête, charitable, éloquent, spirituel, philosophe distingué, presque poète ? ». S'il fut décrié pour ses mœurs, tant de dons brillants lui méritèrent tout de même la fidèle affection des plus notoires et honorables de ses contemporains.

Astolphe de Custine avait pour grand-père un général qui commanda avec beaucoup de distinction les armées de la République et périt sur l'échafaud. Son père, ministre plénipotentiaire à vingt-deux ans, avait rempli avec succès les missions dont la Convention l'avait chargé, il semblait appelé aux plus hautes destinées, mais des envieux l'accusèrent de pactiser avec les ennemis de la Liberté et il paya de sa vie son mépris pour ses dénigreurs. Il laissait une veuve, cette si séduisante Delphine de Sabran, dont Chateaubriand, qui consentit à se laisser aimer par elle, écrivait qu'elle était « l'héritière des longs cheveux de Marguerite de Provence dont elle avait du sang », et que la duchesse d'Abrantès appelait : « une de ces ravissantes créatures que le ciel donna au monde dans un jour de munificence ».

L'enfance et la jeunesse d'Astolphe ne présentent pas un intérêt particulier. A vingt-deux ans, il part avec sa mère pour l'Italie et la Suisse, de l'automne de 1811 au printemps de 1813... Ils

(1) Je tiens, au début de cet article, à marquer ma reconnaissance à M. Gaston Prinet, dont l'inlassable obligeance et la remarquable érudition m'ont permis de marquer de notes précieuses cette étude sur Astolphe de Custine.

font leur voyage en compagnie du précepteur Berstoecher et du médecin Koreff (1). Berstoecher n'avait, dit la chronique, rien d'un éducateur. Koreff, personnage trouble et mystérieux, qui s'attachait à servir au moins deux maîtres, et dont on ne s'explique guère la séduction qu'il exerçait sur tant de cœurs féminins, passait aux yeux de beaucoup pour une manière de charlatan. On lui reprochait une souplesse pour le moins inquiétante et un goût de l'intrigue des plus accusés. Malgré cet ensemble peu rassurant, il était à l'occasion susceptible d'un réel dévouement. c'est grâce à ses interventions qu'Astolphe, qui souffrait de migraines terribles, fut soulagé à maintes reprises, presque guéri.

Au début de 1814, Astolphe s'engage en Suisse dans l'armée du comte d'Artois. Son attachement aux princes, le souvenir de ses parents, lui valurent un traitement de faveur et contribuèrent à le faire nommer, avec le grade de major, à la première compagnie de mousquetaires. Mais le métier militaire ne semble guère son fait: aussi accepte-t-il avec enthousiasme la proposition de l'ambassadeur de France en Autriche Alexis de Noailles de l'accompagner au Congrès de Vienne. Le spectacle de la ville, où tant de hauts personnages se rencontrent et se coudoyent, le distrait jusqu'au jour où ses malaises le reprennent. Dès lors il n'a de cesse qu'il ne soit rentré en France. Il s'installe avec sa mère dans le vieux château de Fervacques que, sur les conseils de Chateaubriand, ils ont acheté récemment. Ils passeront dans cette belle demeure le plus clair de l'année en communion d'intérêts et de pensées.

Le jeune homme se remet au latin, apprend le grec, étudie la philosophie. Lorsqu'ils se rendent à Paris pour quelques semaines, ils prennent leur revanche de leur exil campagnard. On les voit un peu partout, chez Madame de Staël, chez le duc de Broglie, chez la duchesse de Duras, l'auteur d'*Ourika*, chez Chateaubriand. Astophe est un beau parti ; on cherche à le marier. On parle de son union avec Clara de Duras, mais au dernier moment le mariage est rompu. Madame de Genlis, elle aussi, essaie de le

(1) Cf. *Le docteur Koreff*, par Marietta MARTIN, Champion.

lancer dans la vie matrimoniale. Sa candidate est charmante, c'est la fille du général Moreau ; Astolphe ne dit pas non, mais il se retire en apprenant qu'il faudra habiter avec sa belle-mère. Enfin, il se rend aux raisons de son entourage et épouse, le 12 mai 1821, Léontine de Saint-Simon de Courtomer qui lui donnera un fils, Enguerrand. Cette union devait malheureusement être de courte durée; quatre années plus tard, la jeune femme mourait, suivie de bien près par son enfant.

En 1827, Delphine de Custine s'en allait à son tour. Son fils fut longtemps à se remettre de « l'étonnement que lui causèrent tant de malheurs ». A dater de ce jour, il cherche dans les lettres et dans les amitiés une diversion à ses chagrins. Il fréquente chez Madame de Girardin, voit souvent la princesse de Vaudémont, reçoit les visites de Balzac, excursionne avec Victor Hugo, fait des lectures chez Madame Récamier et cela devant une assemblée où il retrouvait Madame de Chastenay (1), Madame de Boigne, Monsieur de Chateaubriand, « sincère, noble et excellent comme toujours ». Il produit des œuvres d'imagination qu'on ne lit plus aujourd'hui, fait jouer des drames acceptables, mais sa réputation vient, et fort légitimement, de ses récits de voyage. Ses notes sur l'Espagne ont vieilli ; il n'en n'est pas de même de ses « lettres sur la Russie » qui ont encore des lecteurs, car dans cet étrange pays, même lorsque le décor change, les personnages demeurent immuables. Ce dernier ouvrage obtint les suffrages de Sainte-Beuve qui le déclarait « plus qu'un livre agréable, un modèle de goût ».

Il devait fort mécontenter l'empereur Nicolas. Lors d'une rencontre quelques années plus tard avec le chevalier de Cussy, ce

---

(1) Mme de Chastenay (Louise-Marie-Victoire, dite *Victorine*), née à Paris en avril 1771, décédée à Châtillon-sur-Seine le 9 mai 1855, était la dernière représentante d'une famille qui tenait un rang distingué en Bourgogne.

Elle ne fut pas mariée et devait au titre de chanoinesse d'Epinal, qui lui fut conféré dès l'âge de quatorze ans, d'avoir été appelée « Madame » par ses contemporains.

Mme de Chastenay a laissé d'intéressants mémoires dans lesquels elle a fait le récit des vicissitudes que sa famille et elle eurent à subir pendant la Révolution, ainsi que de la société parisienne sous l'Empire.

monarque ne se fit pas faute de le dire, tout en ne prononçant jamais le nom de Custine... « Parmi les voyageurs, déclara-t-il, il en est bien quelques-uns qui ne viennent chez nous que pour mieux faire croire à la vérité de leurs publications, en disant : *J'ai vu.* Mais, croyez-moi, Cussy, *ou ils voient mal, souvent, ou ils disent mal exprès,*[e] *parce qu'ils savent que la critique ou le scandale ont, malheureusement pour les lecteurs, plus d'attrait que la seule vérité...* Ainsi il est arrivé à Pétersbourg, précédé d'une assez triste réputation et portant des lettres de recommandation données par des personnes assez véreuses. Toutefois, je devais des égards à ces recommandations et aux personnes auxquelles il était recommandé. Je l'ai donc reçu, avec une sorte de répugnance, je l'avoue, mais je ne la lui ai pas montré, et, en somme, je l'ai fort bien accueilli. Vous savez comment j'en ai été récompensé. Mais j'en suis convaincu, et, malgré qu'on nous connaisse mal à l'étranger et que nos usages y soient souvent critiqués et mal jugés, les Français sont trop éclairés pour avoir tous regardé comme autant de vérités tout ce qu'il a avancé dans son écrit. »

Néanmoins, comme l'a fait remarquer récemment un des meilleurs biographes de Custine (1), « ce qui restera le plus de son œuvre diverse, ce sont ses lettres ». Il se trouve tout entier dans sa correspondance. Il y suit son penchant à s'analyser, à se peindre. Il cesse de faire le bel esprit et renonce à cette afféterie qui dépare trop souvent son œuvre pour s'abandonner à son naturel. Inlassable à se raconter, il nous apprend les événements de sa vie intérieure, ses contrariétés, ses joies, ses aspirations, et, par surcroit, nous faisons connaissance avec une foule de gens souvent des plus intéressants, qu'il rencontre au cours de ses randonnées.

Custine aime le voyage, pour le profit qu'en tire l'intelligence. C'est dire qu'il est porté à faire partager à ses amis le plaisir

---

(1) M. le comte de Luppé, dans une préface à la correspondance de Custine avec le marquis de La Grange.

que la vue des hommes et des paysages nouveaux lui procurent. La correspondance qu'il entretient avec Madame de Courbonne, avec Madame Récamier et quelques autres amis nous permet de le voir vivre, puis de le suivre dans ses courses à travers l'Europe à partir de 1838. C'est surtout de ses lettres à Mme de Courbonne que nous avons tiré les extraits qui suivent. Cette dame était alors connue à Paris par un Salon politique et littéraire très fréquenté.

Talleyrand vient de mourir. Custine en commente la mort avec circonspection, se déclarant « trop catholique pour savoir qu'en penser », un peu déçu que le bon Dieu « ait fait ce miracle d'appeler à lui ce vieux prêtre renégat qui n'a vécu quatre-vingts ans que pour mentir de plusieurs façons différentes ». L'année suivante, il part pour la Russie où « depuis le pays jusqu'aux personnes, le mal, le bien, tout est dans des proportions colossales ». Mais en faisant l'école buissonnière, il s'arrête d'abord aux eaux de Kissingen où le prince de Mecklembourg (1) lui a donné rendez-vous, lui mandant que c'est un village de Bavière. En fait de solitude, il y trouve à son débotté le monde entier, à commencer par la sœur de l'empereur de Russie, la grande-duchesse de Weimar et son mari (2), puis M. Tourgueneff (3), la princesse Yablonoska qui « est charmante comme la Pologne ».

(1) Ce devait être Gustave-Guillaume, prieur de Mecklembourg-Schwerin, né le 31 janvier 1781, mort le 10 janvier 1851, fils du Grand-Duc Frédéric-François Ier. Il était l'oncle de la duchesse d'Orléans et ne s'était jamais marié.

(2) Le grand-duc de Saxe-Weimar, Charles-Frédéric avait épousé en 1804 Marie-Pavlovna, fille de Paul Ier. L'impératrice Augusta, épouse de Guillaume Ier, était leur fille.

(3) Il ne s'agit pas ici du romancier célèbre Ivan Sergriévitch Tourgueneff, qui n'avait que vingt-et-un ans en 1839, mais d'un homonyme, sans doute d'Ivanovitch T. (1789-1871), délégué en 1814, auprès du baron de Steinen en qualité de commissaire russe en France, puis conseiller d'Etat en Russie. Imbu d'idées libérales, celui-ci fut impliqué dans la conspiration de 1825 et condamné à mort par coutumace. Il se réfugia d'abord en Angleterre, puis en France, et ne put rentrer en Russie que sous le règne d'Alexandre II.

Cependant le romancier Tourgueneff se trouvait alors en Allemagne, à Berlin depuis l'année précédente, où il étudiait à l'Université de cette ville, mais que serait-il venu faire à Kissingen?

De Kissingen, il remonte à Berlin. Là, M. et Mme de Werther (1) le traitent « avec toute la bonté allemande » et lui font rencontrer toute la Prusse administrative. Custine fait également la connaissance d'un homme qu'il trouve charmant, M. Bresson (2). De notre ministre, il tire les renseignements les plus curieux sur sa propre famille, et peut lire dans les archives de la légation, la correspondance diplomatique de son père, « une espèce de prodige pour un homme de vingt-deux ans ». Il apprend de M. Bresson que celui qu'on appelait le Régulus français, a laissé, par la noblesse de son caractère, la simplicité de ses manières et la maturité de son jeune esprit et jusqu'à sa jolie figure « un souvenir impérissable ». Custine constate que loin de l'écraser, la réputation de son père lui sert beaucoup à présent, car tout le monde le comble de grâce et d'empressement. C'est aussi à Berlin qu'il se retrouve avec Rahel Varnhagen von Ense, cette célèbre animatrice qui n'a rien publié, mais a exercé une grande influence sur la société de Berlin et sur la vie littéraire allemande par son salon.

De Russie il n'écrit que son livre sous forme de lettres que les destinataires ne connurent que trois ans plus tard, quand elles parurent, minutieusement retravaillées en volume ; sitôt sorti du vaste empire, il reprend sa correspondance avec ses intimes. Il fait, en août 1840, un long séjour à Ems. « Ce n'est certes pas le plaisir qui peut y attirer un homme qui connaît le lieu. L'ennui habituel était cette fois doublé de gêne avec toutes les personnes qui de loin ou de près ont eu quelques rapports avec

---

(1) M. et Mme de Werther. — Il s'agit vraisemblablement du baron Wilhem de Werther, diplomate prussien, qui fut ministre à Paris de 1824 à 1837 et de 1837 à 1847 ministre des Affaires Etrangères à Berlin, et de sa femme, une bavaroise, née comtesse Sophie Sandizell.

(2) Bresson (Charles), comte, 1788-1847, diplomate français. Il fut chef de division au ministère des Affaires Etrangères sous Napoléon I[er]. Nommé en 1833 premier secrétaire à Londres, il reçut en 1836 le poste de ministre à Berlin où il rétablit les relations d'amitié entre la France et la Prusse. En 1841, il devint ambassadeur à Madrid, et en 1847, à Naples.

l'impératrice de Russie venue pour la cure d'eau (1). « La fuir d'une manière marquante est malhonnête ; la chercher est ridicule ; laisser faire au hasard est souvent embarrassant ; enfin j'étais désolé en arrivant ; j'avais espéré qu'elle serait partie, mais je l'ai vue encore pendant quinze jours ; elle ne nous a quittés qu'avant-hier. Sa présence, loin d'attirer du monde, a fait fuir la société ; point d'Anglais, presque point d'Allemands si ce n'est force princes ; mais de passage, Mme Récamier, moi et deux ou trois inconnus pour tous Français ; des Russes à foison, voilà ce qui peuplait Ems. »

« J'ai trouvé l'Impératrice aussi gracieuse qu'à l'ordinaire pour moi ; voici son dernier mot : « Nous nous reverrons ; vous êtes trop voyageur pour que je veuille vous dire un long adieu ; vous irez à Constantinople, vous reviendrez par la Crimée et de là chez nous. »

« La colonie russe m'a confirmé dans toutes mes idées sur leur pays et sur leur race, et je suis heureux de reconnaître que j'ai jugé sans prévention. »

« Mme Récamier va mieux, mais elle a été bien souffrante en arrivant. Elle est si habituée à son entourage qu'elle se trouvait ici dans un désert. La princesse Belgiojoso et moi, nous la soignons de notre mieux ; aujourd'hui je la mène, ainsi que Meyerbeer, à Nassau, chez Mme de Giech (2) qui m'a demandé de vos nouvelles ; mais elle a peur de tout : des montagnes, de l'air, du soir, du vent, du chaud ; j'ai un drowski modèle, l'impératrice me l'envie, mais Mme Récamier n'y monte qu'en tremblant. Au reste, elle est bien bonne amie et bien bonne française. Nous

(1) L'impératrice de Russie Alexandra-Féodorovna, née Frédérique-Louise *Charlotte*-Wilhelmine, fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, épouse de l'Empereur de Russie, Nicolas Ier.

(2) Custine veut sans doute parler soit de la comtesse de Giech, née Françoise de Bismark, épouse de Charles de Giech, comte de l'Empire, d'une ancienne famille médiatisée de la Haute-Franconie, soit de la belle-sœur de celle-ci, la comtesse Hermann de Giech, née Henriette de Stein et fille aînée du fameux ministre d'Etat de Prusse sous Frédéric-Guillaume III.

parlons *guerre* (1) ensemble, et nous ne savons s'il faut la craindre ou la souhaiter. Dites-moi ce qu'on pense de tout cela où vous êtes. Il me semble que le moment est venu pour la France de se passer d'alliés ; aussi bien ces alliances nous manquent dès qu'elles nous deviennent nécessaires ; la France est assez forte pour se défendre chez elle et pour s'agrandir avec le temps. En conservant son indépendance, elle aura plus de poids dans les négociations extérieures, car elle est sûre de faire pencher la balance du côté où elle se jette. Bonne ou mauvaise, cette politique est la seule que nous puissions suivre. Tant que nos alliances nous gênent, on les observe ; dès qu'elles serviraient, on les rompt ; il est temps que ce jeu finisse. La manie des alliances est une marotte de roi parvenu. »

« Nous avons vu Koreff en passant : il est venu ici dire du mal de tout le monde et en faire surtout à lui-même. »

» Madame Récamier me parle souvent de vous. Je lui trouve en littérature un goût bien sûr et bien fin et beaucoup de franchise dans ses jugements. »

Ses amis n'étant pas désireux d'attendre son livre sur la Russie et lui réclamant tout de suite des détails, il écrit la lettre suivante :

« Des descriptions de la Russie ! Vous vous adressez bien ! Allez donc décrire le vide !... Des cadres à remplir, voilà toute la Russie ; d'ailleurs, dans un pays où les choses ne sont rien, où les individus sont tout, on ne peut rien dire sans toucher les personnalités ; et malheureusement pour mon rôle d'écrivain, j'ai été traité de manière à me fermer la bouche ; par exemple, voilà tout ce qu'on obtiendra de moi ! C'est l'empire des grimaces et de la fausseté ; il y en a autant dans la rue que dans le salon. L'Empereur m'a fait l'effet d'être le seul homme sin-

(1) A ce moment (août 1840), la situation était très tendue entre la France et les grandes Puissances. Celles-ci avaient signé à Londres le 15 juillet précédent un traité en vue d'obliger Méhémet-Ali, révolté contre la Porte, et que nous soutenions, à faire sa soumission au Sultan. En France, Thiers, alors ministre des Affaires Etrangères, voulait résister à la pression des Puissances et une partie de l'opinion publique était avec lui. Une guerre paraissait prête à éclater.

cère de son pays. Je suis très heureux d'avoir fait ce voyage : l'Empereur, la Neva et le Kremlin, c'est assez pour payer la peine du voyage. C'est la Russie politique, pittoresque et historique ; mais hors de cela, fermez les yeux pendant deux mille lieues et dormez si vous le pouvez, secoué sur des trente lieues de rondins à vous casser la tête contre l'impériale de votre voiture, ou mangé dans de soi-disant lits par les bêtes que vous savez. La saleté de l'Espagne, celle de l'Italie, celle du monde entier n'est rien auprès de celle des Russes : les maisons ont une odeur à elles, et il s'en répand quelque chose jusque dans les rues. La saleté des pays froids est la pire de toutes. »

A Berlin, où il s'arrête quelques jours à son retour de Russie, en octobre 1839, Custine retrouve Mme de Werther « au comble des honneurs, ayant la meilleure maison du pays, habitant un palais magnifique, selon toutes ses fantaisies ou celles de son mari ; et malheureuse comme les pierres, elle, lui et leur fille ; c'est que ces pauvres pierres brillantes ont beau être bien montées, elles ne sentent pas le prix de leur cadre et voudraient s'amuser si elles pouvaient ; mais on ne s'amuse pas à Berlin, même quand on y prime. Expliquez-moi donc pourquoi on dit : malheureux comme les pierres. »

Le voici maintenant à Strasbourg (1). Il ne se sent pas de joie à la pensée de remettre le pied en France. Tout lui a paru neuf, instructif et surtout calmant ; à son retour, il déclare que lorsqu'on a vu la Russie, on remercie le ciel de vivre partout ailleurs. « Ce voyage ferait bien des mécontents : surtout de ceux qui se plaignent sans bien savoir ce qui leur manque. Les souffrances réelles sont d'excellents remèdes aux maux imaginaires. Je ne donnerais pas mon voyage pour tous les trésors du monde, car je crois qu'il m'a fait faire un pas vers la sagesse. Il ne faut pas croire qu'on revient d'un tel pays le même qu'on était en partant, ou bien on n'aurait pas d'yeux pour voir, point de cœur pour sentir. Quelle bouillonnante ambition résulte du profond malheur de ces soixante millions d'êtres humains

(1) 4 nov. 1840.

éparpillés sur le tiers de la terre qu'on appelle l'empire de Russie ! Quel grand caractère que celui de l'homme qui pense, qui veut et qui commande pour eux tous ! Mais quelle charge est la sienne ! C'est effrayant. Enfin, remerciez le ciel de ce que la tête ne m'a pas tourné, et de ce que le vertige ne m'a pas pris pour m'être approché seulement du lieu habité par cet homme à part de tous les hommes ! Il y a là de quoi parler à l'imagination la plus froide ; la mienne n'en est pas là ; jugez donc de tout ce qu'elle a éprouvé. »

Trois ans après, en 1843, voilà Custine de nouveau en Allemagne où il prolonge son séjour pendant un mois, malgré des avis anonymes qui l'avertissent du danger qu'il court dans les pays à gouvernements absolus, après la publication d'un livre si peu flatteur pour la Russie, et pour lui conseiller de presser son retour à Paris. Plusieurs de ces avis étaient conçus dans des termes tels qu'il était difficile de les mépriser ; cependant il pensa que s'il se mettait à céder à de pareilles influences, sa vie serait à jamais troublée, et comme pour rien au monde il ne voudrait se repentir d'avoir eu le courage de dire la vérité et de soulever un coin du voile qui cachait à l'Europe les mystères du grand atelier de tyrannie où se préparent les fers qui la menacent, il décida de se conduire absolument comme s'il ne savait rien de ce qu'on lui annonce.

Après sa saison d'eaux à Ems, il alla s'établir à Wiesbaden et assister aux fêtes qu'on y donnait pour les fiançailles du duc de Nassau (1) avec la nièce de l'empereur de Russie, la fille de la Grande-Duchesse Hélène. Custine vit là, fort à l'écart, et sans se faire présenter à cette cour ; le duc en ayant témoigné sa

(1) Le duc Adolphe de Nassau, né en 1817, était au pouvoir depuis le 20 août 1839. Il allait épouser le 31 janvier 1844, la grande-duchesse Elisabeth, fille du grand-duc Michel Pavlovitch et de la grande-duchesse Hélène, née princesse Charlotte de Wurtemberg. Cette duchesse de Nassau mourut en couches le 28 janvier 1845. Le duc Adolphe se remaria le 23 avril 1851 avec la princesse Adelaïde d'Anhalt-Dessau. Ses états nassauviens furent annexés par la Prusse le 20 septembrre 1866. Il devint, à la mort du roi Guillaume III des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, le 23 novembre 1890, et mourut le 19 novembre 1905.

surprise au prince de Mecklembourg, celui-ci, qui était des amis de Custine, lui répondit : « Monsieur de Custine est ici pour sa santé ; d'ailleurs, vous devez apprécier la réserve qui l'empêche de paraître devant vous dans un pareil moment. » Le roi des Belges, qui s'était trouvé là quelque temps auparavant, avait parlé de son livre dans les meilleurs termes. Custine le constate avec satisfaction et écrit : « Il en sait long sur cette cour [de Russie] par sa sœur la grande-duchesse, première femme de Constantin (1), et secrètement remariée depuis trente ans à un médecin bernois. »

Custine fait la connaissance d'un ménage charmant dont l'existence avait été passablement tourmentée, le comte Gurowski (2) dont la femme était la fille de François de Paule d'Espagne. Il la trouve une personne tout à fait supérieure. « Tout en adorant son mari, elle le conduit, sans le vouloir et même sans le savoir, car d'ordinairement on n'aime pas les gens qu'on mène, on les dédaigne trop pour les admirer, et l'amour est une admiration passionnée. Peut-être vous trompé-je

---

(1) Le grand-duc Constantin avait divorcé en 1820 de sa femme, née princesse Julienne de Saxe-Cobourg, pour épouser aussitôt après une belle Polonaise, Jeanne, comtesse Grudzinska, qui fut faite princesse de Lowiez.

(2) Le comte Ignace Gurowski était le quatrième fils d'un comte polonais, propriétaire en Russie et en Posnanie. Venu à Paris après la Révolution de Pologne, il logeait dans la même maison que le marquis de Custine, au n° 6 de la rue de La Rochefoucauld. On prétend que dénué de fortune, il s'était fait professeur d'équitation et que c'est en cette qualité qu'il eut l'occasion de connaître au couvent des Oiseaux, où elle était élève, l'infante Isabelle, fille de l'infant François de Paule et de l'infante Louise Charlotte, née princesse de Bourbon-Sicile. La jeune infante s'éprit de son professeur d'équitation, qui était, paraît-il, un fort bel homme et se fit enlever par lui au mois d'avril 1841. Les deux amoureux se réfugièrent en Belgique et se marièrent à Douvres le 28 juin suivant. Le jeune couple vécut alors de longues années à Bruxelles, en voyageant de temps à autre à travers l'Europe. Cependant, les deux époux finirent par se séparer. Le comte Gurowski mourut obscurément, à une date inconnue. Quant à l'infante, elle vint s'installer à Paris où elle mourut le 17 mai 1897 ; elle est inhumée au cimetière Montmartre.

Le ménage Gurowski eut une dizaine d'enfants. La fille dont parle plus loin Custine est sans doute celle qui devait épouser plus tard un marquis de Vincent de Bertrand-de-Lys.

L'infante Isabelle n'était pas très jolie, quoi qu'en dise Custine. Elle ressemblait, dit le comte Apponyi, à sa tante la duchesse de Berry et elle en convenait.

quand je vous dis qu'elle le mène : ils mènent tous les deux, l'un après l'autre et chacun dans sa partie. Leur petit ménage est parfait parce qu'il va tout seul. Leur enfant est un ange, une rose, une merveille ; elle a de grands yeux, de petits traits, un teint de Rubens, des mains de sculpture grecque, et un geste de princesse dans ses petits bras qui est la chose la plus comique que j'ai vue : tout cela non appris, car elle a un an. C'est un vrai phénomène, et le médecin le dit à qui veut l'entendre. »

« Voici ce que l'Infante me disait : « Dans une mansarde, au » cinquième étage, je me croirais la plus heureuse des femmes » avec Ignace, et je serais certainement la mieux partagée de » ma famille : jugez si je suis contente ici ! ! ! » ; et elle me montrait une petite maison convenable, mais des plus modestes, tenue par un domestique pour tout, car la bonne ne s'occupe que de l'enfant. J'étais dans l'admiration !... Rien d'affecté dans leurs manières, rien d'exagéré dans leur amour : « Nous vivons » comme frère et sœur, me disait-elle, et depuis notre mariage » nous ne nous sommes pas quittés cinq minutes ; quand Ignace » est forcé de rendre une visite à une personne chez laquelle je » ne puis aller, je me promène dans la rue en l'attendant, et » encore ce n'est arrivé qu'une fois ou deux. » Il y a autour d'eux un mélange de magnificence et de dénuement qui peint leur position. Les Gurowski leur ont envoyé des schawls de l'Inde, les plus beaux du monde ; des bracelets entourés d'émeraudes et montés magnifiquement ; les infants (père et mère) des parures d'émeraude du plus grand prix, des robes et des voiles de dentelle de Bruxelles d'une magnificence royale, et leur lit n'est pas à eux ; car Ignace n'a pas encore assez d'argent devant lui pour acheter des meubles ; il loue par mois ceux dont il se sert. La reine Christine a envoyé un couvert de table et des coupes de vermeil à sa petite-nièce ; mais la mère mange avec des fourchettes de fer et des cuillers de métal d'Alger. A la vérité, elle fait sa toilette avec un nécessaire d'or. Elle rit de tout cela ! Elle s'embellit de tous ses nobles et doux sentiments. Je l'ai trouvée bien plus que belle : tantôt noble, sérieuse, digne,

bonne, tantôt gaie et familière, sans se manquer à elle-même ; enfin ravissante ! C'est tout dire ! ! Ignace est toujours le même; c'est tout dire aussi, car un sot serait bien changé. »

« La Princesse me disait encore : « Dans un grenier je ferais » à mon mari sa soupe, je raccommoderais son linge et je ne » serais guère moins heureuse que je ne suis à présent ! » Notez qu'elle chante à faire grand plaisir, quand elle n'a pas peur, qu'elle dessine le paysage à merveille ; on lui a tant dit dans sa famille qu'elle est laide que le moindre compliment sincère... il y en a de tels, la flatte : elle discernerait les autres avant qu'ils fussent achevés, car elle a le coup d'œil d'une reine, tant il est juste et pénétrant. »

« Elle est partie ce matin pour la terre de la comtesse d'Andlau, près de Mons ; je l'ai vue faire ses paquets elle-même et aider son mari à emballer ses habits. « Ne vous étonnez pas, » dit-elle en riant, on m'a élevée à faire mon lit et à balayer ma » chambre ; j'avais le pressentiment que je vivrais loin de la » cour, et que je serais plus heureuse que ma mère et mes » sœurs. » — « Vous n'avez point de vanité », lui dis-je, « et Dieu vous bénira. » — « Cela m'est trop facile, m'a-t-elle ré- » pondu, j'ai tant d'amour. » Ici les larmes me sont venues aux yeux ; et comme elles m'y reviennent... je finis. Adieu ; écrivez-moi un mot poste restante à Bruxelles où je reviendrai dans huit ou dix jours ; je suis pressée de savoir ce que vous pensez de ce récit que je viens de vous faire malgré moi, car je comptais le réserver pour mon retour. Mais l'intérêt du sujet m'a entraîné. »

De Frascati, où il passe une partie de l'été de 1845, il s'intéresse à ce qui se passe et se publie en France. Ainsi il reproche amicalement à Mme de Courbonne sa partialité pour Thiers. « Vous dites que vous en aimez le style ? Comment en pouvez-vous supporter la monotonie ? Quelques morceaux préparés pour les journaux ont seuls fait la fortune de cette œuvre de charlatan ; à peine raconte-t-il, jamais il ne peint : c'est un de ces livres calculés pour les gens qui ne lisent pas ; il y a loin de là

aux traits profondément historiques des livres de M. de Chateaubriand, même aux travaux de M. Thierry ; enfin je passe ici le temps de mes récréations à lire Tacite .Je suis donc fort compétent pour juger le répétiteur qui se fait proclamer par les journaux, l'historien de la Révolution et le peintre de Bonaparte ; mais encore une fois on ne sait plus ce que c'est qu'un livre. »

« Je n'écris presque jamais à Mme Récamier, parce que je trouve le monologue au coin de mon feu sans l'aller chercher au loin. »

Chaque année presque il fait un voyage en Italie où l'appellent tant de souvenirs et de nombreux amis. Une année pourtant, en 1849, il n'eut pas lieu de s'en féliciter. Il arrive en territoire pontifical justement au moment où le Pape Pie IX a dû quitter Rome par suite de l'insurrection. Pendant six semaines, Custine mène la vie des fugitifs. Averti que le séjour de Rome ne lui valait rien, il doit faire ses préparatifs de départ en moins d'une demi-heure. Il emmène avec lui dans ses déplacements Mme de Menou (1), ses gens, ses chevaux, et Mgr de Falloux, plus exposé que lui, à cause de son frère, le ministre. On loge, cache, héberge tout ce monde pendant huit jours dans une maison vide, à Ciampino (2). Mais bientôt Mme de Menou a peur dans cette

(1) Il s'agit ici de Marie-Augustine-Frédérique Hurault de Vibraye, mariée le 6 mai 1806 à Maximilien-Louis-Gaspard, comte de Menou, ancien écuyer de Napoléon Ier, officier. Cette dame vivait à Rome où elle mourut le 23 janvier 1853, laissant deux filles, l'une marié à un vicomte de Luppé, l'autre à un comte de la Bourdonnaye.

(2) Un gouvernement révolutionnaire s'était formé à Rome que le pape Pie IX avait été obligé de quitter pour se réfugier à Gaète, où il était l'hôte du roi Ferdinand II des Deux-Siciles. Ce dernier s'était mis à la tête d'une troupe de 6.000 hommes et avait pénétré dans les Etats romains. Mais il fut battu par Garibaldi à Palestrina et obligé de reculer ; c'est ce qui explique la critique de Custine.

En France, le gouvernement du prince-président, après avoir lancé le roi Charles-Albert contre l'Autriche, ce qui avait abouti au désastre de Custozza et à l'abdication du roi, dut intervenir lui-même en faveur de la Papauté contre les révolutionnaires romains, en vue d'empêcher les Autrichiens de jouer ce rôle. Le général Oudinot débarqua avec des troupes françaises, le 18 avril 1849, à Civitá-Vecchia, mais il rencontra devant Rome une résistance inattendue de la part des républicains, commandés par Garibaldi. Oudinot dut mettre le siège devant Rome qui ne capitula qu'au bout d'un mois.

solitude, et elle se réfugie à Frascati où une famille anglo-russe les Potemckin avec laquelle elle passait sa vie à Rome, la prend sous sa protection. Le lendemain, Garibaldi menace Frascati et les Potemckin et Madame de Menou se sauvent à Albano, engageant Custine à en faire autant. Finalement après avoir fait la guerre pendant quinze jours, tout le monde échoue à Naples.

A la prise de Rome par le général Oudinot Custine pousse un soupir de soulagement ; et du coup, il cesse son rôle de consolateur des affligés. Il laisse Madame de Menou à Moli di Gaëte, où elle attend les événements en faisant les honneurs du salon de notre ambassadeur (1).

« Il y a là un petit congrès qui se tient sous un bosquet d'orangers. Mais on y grille, après y avoir gelé tout l'hiver. Ces dames tordaient leurs draps tous les matins tant leurs habitations étaient humides. Elles ont subi, ainsi que leurs maris les diplomates, une rude pénitence. Qu'on ne vienne plus me dire que la papauté est morte. Elle n'a pas été aussi vivante depuis des siècles : ce n'est pas pendant le partage de la Pologne que l'Europe entière se serait émue pour remettre un Pape sur le trône. Mais la pensée que le chef de la chrétienté pouvait être élu sous l'influence d'un Mazzini, d'un Sterbini et vivre leur sujet, révolte toute âme catholique. Voilà le vrai mot de l'énigme politique offerte à la sagacité des Oedipes du jour. Beaucoup le devinent, mais pas un n'ose le proclamer. J'ai regardé le monde et l'ai vu avec la clarté d'esprit qui est la récompense des hommes qui savent se tenir à leur place. C'est un témoignage que je me rends à moi-même. J'étais né contemplatif ; si j'avais eu la prétention de faire l'homme d'action, je serais devenu aveugle ; au besoin j'aurais même pu devenir un monstre ou un fou comme tant d'autres. Malheur aux hommes qui ne savent rien sacrifier ; ils n'ont jamais les avantages de leur position. La France est précisément un de ces hommes-là. »

---

(1) François, duc d'Harcourt, ancien député et pair de France, diplomate français depuis 1830.

« Ne croyez pas à l'héroïsme militaire des républicains romains. S'ils avaient eu un homme, ils auraient pris ou tué le roi de Naples, tant les opérations de celui-ci étaient peu raisonnées. Il y a quelques milliers de bandits qui se battent en désespérés, le reste choisit entre deux solutions celle qui s'accorde le mieux avec leur prudence naturelle. »

Lorsqu'il apprend la mort de Madame Récamier à la fin de mai 1849 (1), c'est pour lui un chagrin véritable. « Elle m'avait attaché par une réunion de rares qualités, un grand courage dans un faible corps, une bonté fine, très éclairée, et dès lors très flatteuse, un esprit délicat sans être dédaigneux, une profonde connaissance du monde auquel elle attachait moins de prix pour elle que pour ses amis, voilà des traits qui la graveront à jamais dans la mémoire de ceux qui l'ont connue comme je l'ai connue. Elle me manquera beaucoup à Paris, car c'était une des personnes que j'aimais le plus à voir. Dites à Monsieur Ampère que je la pleure avec lui. Il y avait entre eux une parenté d'âme et d'esprit. »

Il faisait chaud à Naples où il passe le mois d'août (2). « Il fait une température de 25 à 30 degrés sans relâche ni rémission. On se couche dans le feu, on se réveille en nage, on se traîne de son lit à son canapé, du canapé à la voiture, on contemple la majesté brûlante des étés du midi, la mer, les étoiles, on compte les lumières de la ville oscillant entre l'eau et l'air, et dont les feux sont une continuation du firmament, car tout est ciel dans ce monde de cristal et d'illusion, on se réjouit avec ce peuple obstinément courbé sous le joug de la gaîté, abruti par la joie dont les modernes réformateurs s'efforcent en vain de le guérir en lui soufflant leur rage philanthropique, et lui promettent sous le nom d'abondance la superbe misère qu'ils savent si bien ré-

(1) Mme Récamier mourut en quelques heures du choléra le 11 mai 1849; la date de la lettre est donc vraisemblablement celle du 6 juin de la dite année.

On sait que l'écrivain J.-J. Ampère, le fils du célèbre physicien, était l'un des plus fidèles adorateurs de la dame de l'Abbaye-aux-Bois.

(2) 18 août 1849.

pandre autour d'eux, pour remédier à l'humble pauvreté qu'ils prétendent guérir. »

« La ville est folle de joie, sans motif ; elle répond chaque nuit aux flammes du Vésuve par des feux d'artifice, des pétards, des illuminations ; la mer n'est pas à l'abri de l'incendie ; on y pêche à la fusée et l'adroit lazzarone armé d'un dard poursuit aux lueurs du feu de son bâteau la proie attirée par la flamme ; il semble qu'on veuille brûler jusqu'au palais d'Amphitrite. Chaque jour une fête plus grecque, plus mythologique que chrétienne, succède à l'autre, c'est une vigile, un lendemain, c'est un saint, c'est la madone avec ses neuvaines, ses octaves, ses processions qui s'enchaînent, et ce triomphe de la joie religieuse se termine toujours par des illuminations ingénieuses, par des cris, par des danses à ne pas finir. »

« Jusqu'aux morts qui suivent la file et s'acheminent gaiement au grand trot vers le cimetière illuminé, voyageant comme les vivants dans des voitures particulières, dorées, éclairées, à la façon des portantines de baptême ; c'est Panurge dans l'île des Lanternes ; ainsi chaque nuit, ce peuple enfant se rafraîchit dans le feu à la manière des salamandres. Tout est pour lui sujet de rire, occasion de brûler de la poudre. Si l'on ne s'amusait de tant de frivolité, on s'en indignerait ; mais comment prendre la vie au sérieux par cette chaleur ? Danser, se baigner, nager, vivre, respirer, si l'on peut ; voilà le devoir de l'homme à Naples pendant quatre mois si ce n'est huit. C'est la seule ville du monde où le pauvre n'ait rien à envier au riche ; pour un grain par tête, dix-huit lazzaroni se font traîner par un seul cheval plus vite que des princes ; enfin ce lieu est le seul au monde où les coutumes et les mœurs de l'Orient se trouvent en présence de la civilisation européenne la plus raffinée. »

« Malgré la sécheresse, la verdure des coteaux est éclatante et les brises parfumées rendent l'air des ravins presque dangereux pour des têtes septentrionales. L'autre jour, à Sorente, nous avons vu, Madame de Menou et moi, des châtaigniers, des orangers, des figuiers, des palmiers, des caroubiers et des nopals dans

le même enclos. C'est un paradis superfin. Le danger, ce n'est pas la fièvre comme à Rome, c'est l'excès du plaisir. »

« A propos d'insensibilité, les Mémoires d'Outre-Tombe (1) m'occupent sans me satisfaire. J'y vois l'homme confisqué au profit du salon. La coquetterie féminine a des effets rétroactifs, même sur les hommes supérieurs, et ses gracieuses minauderies sont peu favorables à la vérité. Le seul article qui m'ait échappé est précisément celui de ma mère ; voilà l'avantage des livres en feuilletons. Au surplus, je sais d'avance qu'il ne me satisferait pas, écourté comme il l'est par la surveillance jalouse de la Maintenon de ce Louis XIV sans trône si ce n'est sans couronne. »

« Les chapitres que j'avais entendus lire à Fervacques où ils ont été écrits en grande partie sont refondus à un point de vue nouveau et étroit : l'auteur a passé sa vie sous deux jougs qu'il s'est en vain efforcé de secouer et qu'il a trouvé trop pesants pour sa faiblesse : l'argent qui le fuit et la femme qui le poursuit, et à la fin il a fait contre fortune bon cœur : il s'est résigné, avec impatience et moralité, à l'économie et à l'amour sans connaître l'une ni l'autre. Par ennui et pour avoir la paix, il s'est peint tel qu'on lui a dit qu'il était, ce qui l'a fait paraître encore plus sec de cœur. Il y a çà et là, dans cette longue galerie, des tableaux étincelants, des touches où l'on reconnaît la main du génie et même il y a des éclairs de sincérité ; on aime cette âme vouée au culte de l'honneur, mais on repousse un cœur qui n'a jamais su se dévouer qu'à sa gloire. On est impatienté du manque complet d'abandon ; on regrette la simplicité, le naturel, absent partout et l'on s'ennuie à la longue du style travaillé jusqu'au mauvais goût. Il n'était pas né pour écrire des mémoires. Ce qui fait l'essence du genre, lui manque absolument ; il aurait dû intituler ce Livre monumental : *Mes jugements*. Plusieurs sont sans appel. »

« Est-il vrai que la France travaille à balayer la République ?

(1) Les fameux *Mémoires* parurent en 12 volumes in-12 du 6 janvier 1849 au 5 octobre 1850 chez les frères Penaud.

J'ai peur que cette marotte ne soit pour elle comme les amoureuses étaient pour M. de Chateaubriand, un inévitable tourment. Que mettre à la place ? La guerre civile. »

« J'ai l'idée fixe de fonder à Rome un journal catholique. Le Pape l'approuve ; mais ni lui, ni moi ne faisons ce que nous voulons. J'espère dans des obstacles insurmontables pour ne pas me trouver pris à mon propre piège en perdant ma chère liberté à l'âge où les autres la retrouvent. »

Mais quand il se trouve à Amalfi, en octobre 1849, il ne pense plus qu'à admirer ce pays vraiment étonnant ; il n'y a pas de Breughel de Velours plus fantastique. Ici la nature touche à l'impossible. Sur des rocs où ni les hommes ni les bêtes ne peuvent poser le pied, les républicains du Moyen Age ont bâti des églises superbes ; les Sarrazins, avant eux, avaient bâti des châteaux, et ces nids d'aigle suspendus sur la tête du voyageur le transportent hors du monde ordinaire ; tout est vertical ; pas un plan horizontal ne rappelle les autres pays, la mer seule est la même ; la terre est renversée, le ciel la touche de plus près qu'ailleurs. Vous levez les yeux, vous voyez à des hauteurs qui vous semblent inaccessibles, un clocher coupé à moitié par un nuage, plus haut vous apercevez une forteresse portée sur des brouillards, et quand ces vapeurs se dissipent, vous découvrez un pays dont vos yeux ne peuvent suffire à vous attester la réalité. Vous y montez, nouvel étonnement, une lieue d'escaliers vous mènent d'une ville à une autre ; Ravello, république voisine de celle d'Almafi a eu ses mouvements, ses grandeurs, ses guerres, ses triomphes. Tout cela a passé, mais ici la solitude n'a pas suivi la mort. Une population industrieuse occupe les lieux où passèrent les populations guerrières ; ces rochers sont des ruches humaines, tout y remue, tout y crie, tout y vit ; c'est ici que se fabriquent les fameuses pâtes qui nourrissent l'Italie, et de tous les coins du royaume, des vaisseaux apportent aux faiseurs de macaroni, le grain dont ils ont besoin. »

Entre deux voyages, Custine s'installe à Saint-Gratien (1) où il a une charmante maison de campagne dans le voisinage immédiat de celle qu'habite la princesse Mathilde. Il voit beaucoup la cousine de l'empereur et il rend hommage à ses qualités. « Elle y est ce qu'il faut être : polie, tout en conservant ce qu'elle a d'original. Elle est bonne, simple, courageuse et enfant: avec cela on est à la hauteur de toutes les fortunes. J'espère qu'elle ne sera jamais mise à l'épreuve de la mauvaise, et je lui souhaite la plus prospère, car elle me rappelle, par quelque endroit, chacune des personnes que j'ai aimées. Je suis partial à son sujet, parce qu'elle est pleine de grâce pour moi, mais il me semble que je l'apprécierais encore, quand même la reconnaissance n'entrerait pour rien dans mon jugement. J'aime à voir les gens à leur place ; elle me semble naturellement grande dame et très digne et très capable de faire les honneurs de Paris. »

« Il y avait assez de monde chez elle ; mais je me suis heurté tout d'abord contre Madame de la Grange (1) mère d'Edouard, qui est devenue montagne. Elle commence la fusion sur sa poitrine où tout est confondu. On ne croirait jamais qu'elle soit la fille de sa mère. »

« On m'a conté un mot assez plaisant de son père à son mari. Celui-ci approuvait les magistrats mis à la retraite : « Après » soixante-dix ans, tout homme est une ganache. — Il y en a,

(1) C'était une propriété qu'il aurait acquise entre 1830 et 1840 ; elle se composait d'un château et d'un parc superbe.

Lorsque la princesse Mathilde vint habiter Saint-Gratien, il devint son voisin ainsi que celui de Mme de Courbonne, qui avait une petite maison de campagne dans la même localité.

Son habitation fut vendue par M. Sainte-Barbe, son héritier, à des spéculateurs qui la détruisirent et lotirent le parc en 1860.

(2) Cette dame, née Constance-Madeleine-Louise de Caumont-la-Force, était veuve d'un comte de Clermont-Lodève, lorsqu'elle épousa le 5 juin 1827 le comte Edouard de Lagrange, diplomate, puis député de la Gironde sous Louis-Philippe, sénateur de l'Empire et membre de l'Institut.

C'est à lui que sont adressées les lettres de Custine de 1818 à 1824, qui ont été publiées par le comte de Luppé en 1925 dans la *Bibliothèque romantique* de M. Henri Girard.

» répliqua Monsieur de Caumont, qui l'ont été plus tôt et même » toute la vie. »

« Vous ne sauriez vous figurer le charme de Saint-Gratien en ce moment : il y a plus de rossignols que de feuilles ; et mon jardin est dans l'état le plus florissant. »

Tout en circulant beaucoup, Custine ne s'en intéresse pas moins passionnément à ce qui se passe en France et ne cesse de prophétiser à sa manière.

Décembre 1852.

« Un des motifs de ma retraite cet hiver, c'est mon attachement au nouveau régime ; ces grandes choses-là gagnent à être vues à distance. Comme la seule place que je postule est celle d'ami de l'empereur, je suis plus sûr de la conserver dans ma solitude. D'ici, je le juge déjà au point de vue de la postérité, et je dis que quoi qu'il fasse maintenant et quoi qu'il puisse lui arriver, il a conquis le droit de donner son nom à son siècle. Un si courageux appel à tous les honnêtes gens dans un pays de trente-deux millions de révolutionnaires et cet appel obtenant la réponse qu'on vient de lui faire, c'est un prodige dont l'histoire ne nous offre pas un autre exemple. »

« J'aurais voulu, avant le voyage de Compiègne, aller prendre congé de la princesse Mathilde, car je l'aime pour mille raisons, dont la meilleure est qu'elle me plaît parce qu'elle tient de ses deux oncles maternel et paternel, ce qui fait d'elle un être unique ; ma timidité paresseuse se retint. Et pourtant la sympathie qu'elle m'inspire lui ferait peut-être quelque bien, car je la crois à plaindre à cause de tous ses avantages..... vous comprenez tout... je n'ai donc que faire de vous expliquer ce que je vous dis. Elle a pris plaisir à la chasse jusqu'à la curée... exclusivement : ce dernier acte du spectacle doit dégoûter son âme vraie et froisser son cœur sincère..... Je sais tout cela, mais que puis-je y faire ? Me renfermer dans ma coquille et vous dire tout de suite ce que je pense ? Vous voyez bien que c'est ce que je fais. »

« Vous savez quelle a été mon opinion dès le premier moment sur le *mariage espagnol* (1). Si j'avais conservé quelque inquiétude, le discours que je lis ce matin suffirait du reste pour la dissiper. Quelle franchise, quelle noblesse et quelle liberté ! ! Il rend à la France son cœur, et sa langue ; ce n'est pas là, Dieu merci, le style parlementaire ! Je n'ai jamais senti plus amèrement le regret d'être vieux. Quel bonheur de pouvoir contribuer de toutes ses forces à une régénération si fondamentale et si hardie ! ! Le cœur de la France bat dans celui de cet homme prédestiné, et Dieu est avec lui. Je suis heureux d'avoir connu sa mère, et surtout sa grand'mère qui était l'amie de la mienne et de ma mère avec laquelle elle avait été en prison six mois dans la même chambrée aux Carmes. L'étoile de l'empereur a pâli depuis leur séparation. Vous connaissez le talisman (2) que je porte sur ma poitrine à la chaîne que vous m'avez donnée. Mais à quoi bon vous parler de moi ? Ce conquérant d'un nouveau genre sera le maître du monde : avec une âme chevaleresque servie par une politique si habile et si profonde, on arrive à tout ! Tâchez donc de lui donner l'envie de se faire couronner avec l'impératrice à Saint-Pierre de Rome ; je ne voudrais pas mourir sans voir cette cérémonie : j'ai mis là mon ambition, et quand on ne désire qu'une chose, on l'obtient. Je l'ai dit à l'empereur il y a six mois..... on ferait la plus belle imitation de Charlemagne et l'inauguration d'un nouveau droit public en Europe. Tous les grands souverains catholiques iraient désormais recevoir la consécration de leur pouvoir aux pieds du vicaire de Jésus-Christ. »

« Ah ! la femme qu'on lui fit choisir est catholique et d'un sang et d'un caractère à faire espérer de grandes choses. Celle-ci ne le rabaissera ni dans la prospérité, ni dans l'infortune : la volonté

(1) Il s'agit du mariage de l'Empereur avec la Comtesse de Montijo.

(2) Custine parle également de ce testament dans son livre *La Russie en 1839*, Tome I, p. 68 :

« C'est de cette manière qu'après cinq mois de prison, ma mère vit partir pour l'échafaud M. de Beauharnais. En passant devant elle, il lui donna un talisman arabe monté en bague ; elle l'a toujours conservé : maintenant c'est moi qui le porte. »

de Dieu m'apparaît dans l'accomplissement de leurs destinées. On la connaît à Saint-Gratien ! *La veuve Paye* dit qu'elle n'a jamais rien vu d'aussi beau. Quelqu'un veille sur eux et protège la France par eux. »

L'impératrice transporte Custine par sa grâce ; qu'il vienne à la rencontrer chez la princesse Mathilde, il dit d'elle que c'est une fée. « Elle m'est apparue hier sous un jour nouveau, elle domine les grandeurs de ce monde par la hauteur de ses sentiments qui se trahit en toutes choses et jusque dans le soin qu'elle prend des plus petites. »

« Quant à moi, j'ai pris, selon ma coutume, mon élan à reculons. Impossible d'approcher de la salle de danse pendant que l'impératrice ouvrait le bal avec un homme que je ne connais pas et l'empereur avec sa cousine. Plus tard, je me trouvais dans une porte, il vient à passer, donne la main à deux hommes à côté de moi, et ne me regarde pas. Me voilà tranquille. Il n'a pas voulu me traiter mal, mais il ne m'a pas vu ou il ne m'a pas reconnu. C'est bien fait ! A mon âge ! s'être fait un moment l'illusion qu'on mérite d'être remarqué pour quoi que ce soit, c'est impardonnable ! »

« De ce moment, je me mets à circuler partout très librement. Au bout d'une heure dans un coin de la nouvelle serre, qui est un chef-d'œuvre d'élégance où l'on reconnaît un souvenir de la Russie, j'étais presque seul à écouter le bal de loin. La princesse vient à passer et me fait signe de la suivre. J'obéis machinalement et après bien des arrêts et des détours, nous nous trouvons au milieu d'un salon éclatant et rempli d'un quintuple rang d'hommes et de femmes. La princesse m'avait conduit au milieu de ce cercle et en me retournant, je me trouve en face de l'empereur : tout seul. Elle me nomme à lui et nous laisse. »

« — Je vous ai vu l'année dernière. — Oui, sire, Votre Majesté m'a fait la grâce de m'accorder une audience. — Depuis ce temps-là, de grands événements se sont accomplis. — Ils étaient prévus et surtout désirés ; mais ils se sont passés coup sur coup,

l'histoire marche en chemin de fer. — Oui, mais gare aux accidents. — Nous sommes bien dirigés et nous devons croire aux miracles. — Il y a quelque chose de mieux, c'est le bon sens. — C'est la même chose, sire, le miracle est là. — Il est vrai que le bon sens commun est bien rare. »

« Alors nous avons parlé des travaux de Paris et j'ai rappelé le mot d'Auguste : « J'ai trouvé Rome de brique, je la laisserai de marbre ». « Il me faut quatre ans pour terminer le Louvre. Les architectes sont terribles. — Oui, Sire, il me semble qu'ils font trop usage de l'équerre et du cordeau ; ils prennent la symétrie pour l'harmonie, c'est pourtant bien différent : pour l'une, il ne faut que du calcul, pour l'autre, il faut du génie ; cela explique le choix qu'il font : il est forcé. — Vous avez vu comment on avait gâté la cour intérieure du Louvre. — Elle est belle maintenant. — J'ai eu bien de la peine : on me disait que l'architecte en mourrait. — C'eût été la seule cruauté de votre règne. » Il n'est pas mort (1).

L'empereur en me quittant m'a dit : « nous nous verrons aux Tuileries, je veux grouper autour de moi tous les hommes d'esprit et surtout de *bons sens*, appuyant sur ce dernier mot. — Votre Majesté m'autorise-t-elle à adresser ma demande au duc de Bassano ? — Certainement, je vous y invite. »

« Je me croyais revenu à la cour de Russie. Je ne serai plus ni timide, ni sauvage avec un homme qui sait si bien mettre les gens à l'aise et qui entend ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas. Jamais physionomie ne fut plus impassible, esprit plus élastique. »

Livourne, ce 3 novembre 1853.

« Ce que vous me dites de la princesse M(athilde) et de ce qu'elle a fait pour votre amie, me confirme dans les sentiments

(1) L'architecte du Louvre était Duban. L'Empereur voulait faire restaurer le Louvre à sa façon et n'était pas toujours satisfait des projets de l'architecte. Il eut avec lui des discussions au sujet de la cour du Louvre, qui sont rapportées tout au long dans le tome I, page 61 et suivantes et 166, des *Mémoires du Comte Horace de Viel Castel*.

que je lui ai voués. On la reconnaît en toute occasion ! Je plains ceux qui, ayant eu le bonheur de vivre près d'elle, ne savent conserver cet avantage à tout prix. Toute situation est bonne auprès d'une personne qu'on sert par affection. Avec du cœur, on est bien partout, il n'y a de liberté que dans l'attachement. »

« Les complications politiques n'auront-elles pas quelqu'influence sur la position de la princesse M. à l'égard de ses parents du Nord ? Nous ne savons rien : n'ayant lu les journaux que par bribes et en courant. Un journal du 29 octobre m'est tombé sous la main et j'y ai lu un article du *Moniteur* qui m'a fait battre le cœur d'une fierté toute française (1). Il y a longtemps que j'avais oublié ce sentiment. Grâce au ciel, mon pays n'est plus obligé de tenir à gages une légion de gens d'esprit chargés de justifier une politique injustifiable. Notre langage est aussi net que notre attitude est simple. Nous ne sommes pas tyrannisés par les craintes d'une bourgeoisie besogneuse et toujours tremblant pour sa boutique. Cela suffirait pour me faire aimer l'homme qui nous gouverne. Il a senti que la voie de l'honneur était la nôtre et chacun de ses actes comme chacune de ses paroles nous prouvent qu'il y a encore des gentilshommes en France. »

« C'est pour moi une école à faire que de sortir de l'opposition où j'ai passé presque toute ma vie : mais je la fais de bon cœur. La courageuse sagesse de notre politique porte ses fruits même en pays étranger. Tout ce qui a du sang dans le cœur ne prononce le nom de Napoléon III qu'avec respect. On dit qu'à Rome même il devient populaire. Ni faiblesse, ni imprudence : ce programme est noblement suivi, et il triomphe. Il faut des facultés rares pour tracer cette ligne et pour n'en pas sortir. Mais gare à la popularité ! c'est la plus dangereuse des flatteries, car elle a l'air désintéressée. »

---

(1) Le *Moniteur* avait publié le 27 octobre un article sur les affaires d'Orient qui fut répété le lendemain par tous les journaux. Cet article affirmait la parfaite entente de l'Angleterre et de la France dans cette grave question et la volonté des deux puissances de ne pas laisser amoindrir le pouvoir du sultan. C'est à cet article que Custine fait allusion.

Rome, ce 14 novembre 1853.

« La société de Rome est toujours solennelle et ennuyeuse. J'y allais beaucoup autrefois à cause du point de contact forcé que j'avais avec elle chez Madame de Menou. Ce n'est point sous ce rapport que je regrette un si charmant esprit, mais hors la liberté de n'aller nulle part ici, je ne me console pas de la perte que nous avons faite. »

« Les gens qui reçoivent des lettres de Paris en parlent assez diversement, et j'espère assez à la légère. Les désastreuses parties de chasse de Compiègne ont produit, dit-on, le plus mauvais effet ; il est question d'un emprunt de cent cinquante millions, l'incertitude de la politique extérieure perpétue l'inquiétude : ni paix, ni guerre, c'est une position fausse ; on ajoute que le maître est distrait de ses devoirs par sa femme qui le rend frivole ; enfin on prétend que la désaffection gagne le peuple. Vous êtes plus à portée que moi de juger de ce qu'il y a de fondé dans ces propos. Quant à nous, nous manquons de distractions, mais non de plaisirs ; nous jouissons, en nouveaux venus, du climat et de la grandeur de Rome : la nature et l'art ; tout ici est sur une échelle immense, l'œil n'a la mesure de rien, que des hommes : il faut faire un calcul chaque fois qu'on cherche à se rendre compte de la dimension des objets ; les contrastes abondent et j'y suis sensible comme un débutant dans la carrière des voyages. Nous logeons sur le Tibre : vous savez qu'il est sauvage jusque dans la ville. Je ne me lasse pas de voir les oiseaux de mer voler sous mes fenêtres par un soleil que Paris nous envierait au mois de mai. Les ébats des goélands font ma joie tous les matins. »

« Hier, nous avons eu le spectacle d'une béatification. Je n'avais jamais vu cette cérémonie. Ce jour-là, St-Pierre, Rome tout entière appartiennent au nouveau bienheureux. Celui-ci fut un Frère de Saint-Jean de Dieu, mort en soignant et portant les pestiférés. Ces vertus si modestes, ces mérites si secrets, ces dévouements si cachés, ces miracles longtemps dissimulés par l'humilité du saint qui les opérait, sont tout à coup tirés de

l'oubli où ils étaient volontairement enterrés ; on les retrace sur des toiles peintes en grisailles par les meilleurs artistes du temps, on les publie à son de trompe, tous les arts s'efforcent à l'envi de célébrer la gloire du nouveau bienheureux constatée par l'Eglise : des inscriptions savantes racontent son triomphe, des transparents éclatants le montrent en possession du trône qui lui est assigné dans le ciel, et des chants sublimes répondent en s'élevant vers Dieu au chœur des anges qui se réjouissent avec le peuple chrétien de la récompense accordée au soldat de Jésus-Christ. On fait la nuit dans Saint-Pierre afin de pouvoir illuminer les voûtes, et cette décoration magique sert à mesurer la hauteur du temple. Les cardinaux, les prêtres, les fidèles accourent en foule pour implorer la protection du nouvel intercesseur que l'Eglise leur donne ; et le Pape lui-même, qui vient de constater son triomphe et de le déclarer puissant auprès de Dieu, courbe la tête et s'agenouille respectueusement devant ses images qui sont partout ce jour-là. Les chants sacrés, l'orgue, le canon retentissent de toutes parts et rendent la scène plus solennelle. Il y a peu de cœurs qui ne soient touchés d'un tel spectacle. Fondez donc des prix Monthyon quand la vertu est ainsi récompensée par l'Eglise dans ce monde et dans l'autre. Ceci soit dit pour vos petites-filles. J'aurais voulu décrire cette cérémonie à la Princesse M., mais je ne suis pas à mon aise en lui écrivant. »

La guerre de Crimée a été décidée. Custine, qui est à Rome (1), aperçoit un côté des choses qui échappe à la majorité de ses contemporains.

« Je ne sais si ma sagacité suffit à deviner pourquoi, ayant fait pour Rome ce qu'on a fait et tenant dans cette ville une garnison, on se soucie si peu d'y exercer un pouvoir qui, bien dirigé, s'étendrait d'ici sur la France, sur toute l'Italie, et de là sur l'Orient où l'on pourrait faire la plus grande chose du siècle en détachant de l'Eglise schismatique une partie des Grecs, et en occupant Jérusalem pour y faire dominer les Latins. Depuis

(1) Mars 1854.

Philippe-Auguste, on n'a pas vu les nations de l'Occident unir leurs armes dans un but religieux ; quelque chose doit sortir d'un tel prodige. Le sens chrétien de cette guerre a beau n'être pas sur les lèvres de ceux qui la font, les esprits eux-mêmes ont beau le méconnaître, il est au cœur des choses. Le bruit court ici que le maréchal Saint-Arnault passera par Rome en se rendant à Constantinople. Voilà une idée digne de l'homme qui nous gouverne : faire bénir ses armes par le Pape, et s'entendre avec lui pour les choses de religion au commencement d'une expédition qui sera l'ouverture d'une ère nouvelle dans l'histoire de la civilisation chrétienne : il y a là de quoi ressusciter Voltaire pour lui faire maudire avec un éclat de rire enragé ce monde rebelle aux lumières de l'impiété. »

« Notre ambassadeur (1), hier au soir, doutait du voyage de M. de Saint-Arnault. L'empereur est servi ici d'une manière qui me paraît toujours nouvelle. On insinue chez son ambassadeur aux Français et aux étrangers que les troupes éprouveront des retards pour s'embarquer, et que pendant ce temps-là, il serait possible que les Russes ne fissent qu'un saut du Danube à Constantinople où ils nous attendraient de pied ferme. Entre nous, j'ai toujours eu quelques craintes à ce sujet, mais je me gardais de les laisser percer, et pour mieux les dissimuler aux autres, je me les cachais à moi-même : je me défiais de ma défiance. M. de Saint-Arnault agit tout autrement. C'est de sa bouche, en présence du général Montréal, commandant de la garnison française et de M. Sauzet, qu'il s'exprimait avec moi de manière à nous ôter toute sécurité et à nous faire redouter des désastres au lieu d'espérer des succès. Un moment plus tard, l'ambassadrice s'impatientait de ce qu'on ne fermait pas une porte qui donnait dans une salle vide. « Madame, lui dit en riant un officier français, M. Clapier, que j'ai surnommé par politesse de la

(1) L'ambassadeur était Alphonse-More Gérard, comte de Rayneval, petit-fils de Joseph-Mathias Gérard, le négociateur du traité d'alliance entre les Etats-Unis et le roi de France, avec Franklin, en 1783.

Sa femme était Louise-Marie Bertin de Vaux, fille de Louis-François, l'un des directeurs du *Journal des Débats*.

Garenne, Madame, vous seriez capable de faire la guerre comme le roi Louis XIV, dans je ne sais plus quelle occasion, pour une fenêtre ouverte. — On la fait quelquefois pour moins que cela, répond la fille des Débats, comme l'appelle le Pape. — Ah ! Madame, répond le Clapier, c'est ainsi que vous encouragez de pauvres gens qui vont se faire tuer pour leur pays ! »

« Voilà les édifiantes paroles qu'on recueille en une heure dans le salon de l'ambassade de France, au moment où le sort du monde dépend du succès de nos armes et du triomphe de notre politique. M. de R. est plein d'intelligence, d'expérience dans les affaires de chancellerie et de bonne grâce dans le salon ; il serait un excellent commis sous un ministre actif et à vues étendues, mais à Rome aujourd'hui, je voudrais voir un autre ambassadeur. »

« Le Pape est extrêmement favorable à la France et à l'empereur, mais bien des gens autour de lui sont *payés* pour voir dans l'empereur de Russie le gardien de l'ordre et le sauveur de l'Europe. Ces prélats et ces cardinaux comptent pour peu les persécutions exercées contre les catholiques et pour tout la protection accordée aux intérêts matériels. Un véritable ambassadeur de France saurait bientôt les éliminer du conseil. »

« Lors de son séjour à Rome, M. Alexandre Dumas a obtenu comme moi une audience du Pape ; et en sortant du Vatican, il a raconté sa visite en ces termes : « Le Pape est un très bon enfant ; il m'a reçu à merveille et pour me prouver le cas particulier qu'il faisait de moi, il m'a dit que toutes les fois que je voudrais venir manger une côtelette avec lui, je lui ferais plaisir. »

« Je donnerais quelque chose pour avoir entendu ce propos ; il a été tenu à Schnetz qui me l'a répété, en m'affirmant qu'il n'inventait pas une syllabe. »

« Voilà à quoi s'emploie aujourd'hui cet esprit français tant vanté ! Quant à moi, je suis déterminé à ne plus faire aucun cas des dons, même les plus éminents, quand il ne s'y joint pas une certaine dignité de caractère, un certain jugement sain et qui élève l'homme au-dessus des misères de la vanité. Ceux qui res-

tent dominés par l'amour-propre, ne sont pour moi que des marionnettes, plus ou moins amusantes, ou plutôt plus ou moins ennuyeuses, selon que les fils en sont plus ou moins apparents. »

Custine, qui jadis s'intéressait davantage aux lettres, montre de vives dispositions pour la politique ; il fait preuve à maintes reprises d'un esprit civique des plus développés et se préoccupe des affaires de son pays.

« Comment ! déclare-t-il (1), un homme arrive à la tête de la France, sans crime, il se présente seul, seul il peut la sauver ; il sait ce qu'il faut faire et il a le courage de le faire : au lieu de se ranger sous sa bannière, d'accourir à lui, de le couvrir du respect qui ne se refuse jamais aux efforts d'une nation unanime dans ses sentiments, on le laisse se débattre isolément contre des obstacles qu'on rend insurmontables à force d'inertie ! Les balles des assassins n'arriveraient pas jusqu'à lui si la nation n'était point divisée. Le meurtrier se promet approbation, sinon récompense. Ce sont les haines furieuses des partis politiques qui encouragent les entreprises des adversaires de la société, quels qu'ils soient, et qui, par antiphrase, portent le nom de *socialistes*. La Providence a son genre d'ironie qui n'est pas plaisante. Quoi qu'il en soit, l'empereur tout généreux, tout puissant qu'il est, ne peut se soutenir sans appui ; et puisque l'aristocratie et la bourgeoisie lui manquent, il faut bien qu'il prenne la force ailleurs et qu'il suive la voie où le poussent ses alliés. Après tout, nous ne pouvons nous le dissimuler, l'Europe a besoin d'une révolution fondamentale (j'évite à dessein le mot radicale) et c'est ce besoin sans cesse renaissant qui fait toute la force des perturbateurs. Tant que notre cause ne vaudra guère mieux que la leur, ils seront aussi forts que nous. Accordez ce qui est juste et raisonnable, c'est le seul moyen d'échapper à ce qui est criminel et insensé. La révolution raisonnable est celle que vous ferez au nom et au profit des nationalistes. Organisez la Pologne, délivrez l'Italie, réveillez la Hongrie, à l'instant vous êtes maître du

(1) 3 mai 1855.

monde. L'Autriche y périra, ou tout au moins elle y descendra au rang de puissance de deuxième ordre: qu'importe ? Après tout elle l'a bien mérité ; n'est-ce pas elle qui chloroforme l'Europe depuis un an ? La question est de savoir si les peuples l'emporteront contre ses soldats : tout est là. Si l'esprit de l'avenir pénétrait jusque dans son armée, le problème serait résolu presque sans combattre, c'est ce dont je ne suis pas juge. Si vous le pouvez, rétablissez Venise qui, dans le dernier siège, a reconquis ses droits, donnez la Lombardie au Piémont, et reprenez à celui-ci la Savoie ; enfin profitez des événements et des secours que vous apporteront les esprits libres et en même temps marquez avec le sens juste et la volonté ferme que le ciel vous a départis, les limites où doit se renfermer l'esprit d'innovation dont les passions envieuses de la démocratie ne manqueront pas de vouloir profiter pour nous perdre et le monde avec nous. Reprenez l'œuvre de réformation politique entrevue, entreprise et abandonnée par Pie IX, qui n'avait ni en lui, ni autour de lui les moyens de l'accomplir, et vous entendrez bientôt votre nom retentir d'un bout de la terre à l'autre comme le sien était répété par les échos du Capitole et du Vatican. Ce n'est pas à l'Italie fatiguée et divisée comme elle l'est qu'appartient la gloire de régénérer l'Europe ; c'est à la France expansive et vivante, marchant sous la conduite d'un homme capable de concevoir et d'accomplir les plus grands desseins..... mais si le cœur vient à lui manquer au commencement ou au milieu de l'entreprise, il est perdu et nous sommes perdus avec lui. Nous sommes entre deux écueils épouvantables : passer sous les fourches caudines des Cosaques ou risquer de soulever contre nous toute l'Europe continentale à laquelle nous ne pouvons opposer qu'une armée insuffisante et des populations indisciplinées. »

Lorsqu'il est à Saint-Gratien, Custine, quoiqu'il prétende se plaire à la vie des champs, n'y reste pas longtemps. Il passe presque chaque après-midi à Paris. Un jour, c'est Barbey d'Aurevilly qu'il rencontre et qu'il regrette de voir si peu connu. Il n'a qu'un grief contre « cet esprit d'une supériorité incontestable », c'est

son corset pour se faire une taille et son miroir de poche qu'il tire à chaque instant. D'autres fois, il se livre à des distractions aussi littéraires, mais moins frivoles. Il se rend au sermon pour entendre le Père de Ravignan. Custine donne à ses correspondantes habituelles ses impressions sur le brillant prédicateur. Il confesse qu'il est revenu de ses préventions contre ce P. Jésuite (1). « A quoi serviraient quinze ans d'austérité et de pratiques dans la foi si ce n'est à mûrir un esprit capable du bien ? La correction parfaite dénote chez l'homme qui l'obtient, en quelque genre que ce soit, un sentiment du beau qui va plus loin que le monde frivole ne pense. De plus le prédicateur des Tuileries a une mesure, une justesse d'expressions perdues de nos jours ; enfin son accent et son débit s'accordent avec sa physionomie pour donner l'idée d'un saint. Il est consumé d'austérités : le corps est mort, il ne reste qu'une voix qui commence son discours avec un calme approchant de la froideur, et qui s'anime quand il le faut, autant qu'il le faut, où il le faut ! On sent qu'il y a au fond de cette âme une foi passionnée qui rend l'homme capable de tout ; ajoutez à ces admirables qualités l'art de l'articulation porté au plus haut degré, tellement qu'étant séparé de la chaire par un groupe de colonnes, je n'ai pourtant pas perdu une syllable du sermon. Il y a prodigieusement d'étude et d'acquis dans cet orateur-là, mais le travail n'est pas le seul secret de sa puissance ; il a cultivé un naturel riche et fécond que l'esprit de sagesse a renfermé dans de justes limites. L'effet est produit sans être cherché par la chaleur intense des sentiments et par le magnifique enchaînement des idées. Il y a autant d'art que de naturel : quelques personnes peuvent trouver qu'il leur est peu sympathique ; mais tout le monde doit reconnaître qu'il est un prédicateur de premier ordre. Une citation de Sainte-Hélène

(1) Le P. de Ravignan avait commencé par être magistrat. Un amour malheureux lui fit donner sa démission en 1832 et il entra dans les ordres, puis dans la Société de Jésus. Ce passé romanesque et son talent oratoire lui avaient acquis une grande popularité dans la haute société parisienne. En 1855, il venait de prêcher le carême aux Tuileries. Mais Custine, homme d'imagination, devait préférer à la dialectique du P. de Ravignan, la brillante éloquence du P. Lacordaire.

et quelques paroles de remerciement adressées à l'empereur actuel eussent été applaudies partout ailleurs. »

Ravignan l'intéresse ; il en est de même et davantage encore de Lacordaire pour lequel il manifeste le plus grand enthousiasme. Lacordaire a le plus grand talent de parole « du siècle des grands parleurs ».

Nous sommes en 1856. Maintenant Custine, jadis si heureux de parcourir le monde, se découvre des goûts casaniers. Il faut être jeune, écrit-il, pour ne pas s'attrister d'une suite d'adieux toujours renouvelés ; les voyageurs passent leur vie à dire : je m'en vais et ce mot là est sérieux pour ne rien dire de plus quand on est vieux ». L'année d'après, Custine mourait entouré de quelques amis fidèles.

Comte Serge FLEURY.

LUCCHÉSINI
AMBASSADEUR DE PRUSSE A PARIS
(1800-1801)

Le fameux diplomate Jérôme de Lucchésini, après avoir représenté la Prusse à Rome, à Varsovie et à Vienne, de 1786 à 1800 (1), et avoir signé pour son pays, entre autres traités, la paix de Sistow en 1791, fut nommé envoyé extraordinaire à Paris vers la fin de l'année 1800.

Rendu à Paris dès septembre 1800, il fut officiellement présenté au Premier Consul par Talleyrand et remit ses lettres de créance le 8 novembre. Il arrivait avec une forte dose d'expérience du métier et à une époque où le pouvoir était détenu par un homme d'un génie pour ainsi dire universel.

La position était délicate et difficile entre les deux pays. La politique française du Premier Consul était de poursuivre la lutte contre l'Angleterre, jalouse de nos conquêtes au nord de l'ancienne France et au midi (le Piémont), inquiète de nous voir agrandir par des frontières naturelles, tandis que en Prusse se

(1) Nous l'avons déjà étudié dans les deux premières de ces ambassades. Voyez *Revue historique*, volume de 1907.

trouvait englobé un Etat dépendant de l'Angleterre : le Hanovre.

Dans une période de lutte, ce dernier pays ne pouvait manquer de devenir un gage pour la France. Bonaparte, en outre, dès le Consulat, ne tenait pas en parfaite sympathie les trois grandes puissances du Nord qui s'étaient partagé la Pologne, non seulement en 1772, la première fois, mais plus récemment encore, en 1793. Néanmoins, les rapports entre la France et la Prusse étaient rétablis et de chaque côté, malgré bien des divergences, on faisait un effort sincère de rapprochement.

Les dépêches de Lucchésini à son souverain Frédéric-Guillaume III, lancées de ses diverses ambassades, notamment celle de Paris, n'ont pas été publiées *in extenso*, mais analysées partiellement et d'une manière très incomplète, par Sybel, Ranke (1) et Bailleu, de Berlin. Pour la France aussi, la matière est nouvelle. Les textes de ces documents, parfois bien longs, et que nous avons copiés sur place aux archives d'Etat à Berlin (R. XI. 89 registres IV et II), ne peuvent pas tous être reproduits dans leur teneur originale, parce qu'ils rempliraient trop de gros volumes. Il importe cependant d'ajouter quelque chose à la mince connaissance qu'on en a.

Les premières lettres appartiennent à une époque très intéressante, celle où Lucchésini eut à observer à Paris les agissements de l'ambassadeur autrichien Cobentzel et les coquetteries du gouvernement français avec celui-ci, le tout en vue de la fondation d'une paix générale.

Voilà donc le but que nous nous sommes assigné, après avoir

---

(1) Léopold de Ranke. *Mémoires du chancelier d'Etat comte de Hardenberg*, 5 vol. in-8° 1877-Leipsick.

déjà fait une sélection dans les archives royales de Berlin. Aujourd'hui, sur ce premier lot, nous en prélevons un autre et nous publions plusieurs d'entre ces dépêches, complètement inédites, qui nous ont paru mériter le mieux l'attention.

On est à la veille d'événements considérables pour la situation de l'Europe et d'un bouleversement de toutes les grandes divisions territoriales. La fortune de Bonaparte s'élève toujours et le Premier Consul se montre à la hauteur d'un rôle qui prend de plus en plus figure de domination. Il devient peu à peu le véritable fondateur d'une Europe nouvelle.

Les dépêches suivantes de la première période consulaire révèleront en Lucchésini l'homme d'esprit qu'il est, habile à décrire avec indépendance et parfois avec profondeur les travers et les témérités du Premier Consul. Aussi ses exposés nous vaudront-ils peut-être qu'on nous sache gré de les avoir fait connaître.

L'Histoire générale recueillera des détails et des aperçus inconnus jusqu'ici.

Ne faut-il pas, pour bien juger en histoire, connaître aussi les opinions de ses ennemis, ou tout au moins de ses envieux ?

Paul MARMOTTAN.

I.

20 octobre 1800.

Roux (1) à Haugwitz (2).

Monsieur le Comte.

Voici, m'assure-t-on, les véritables causes de la retraite de Carnot : Il y a trois semaines à peu près que, sans une permission du ministre de la guerre et sans en prévenir les Consuls, le général Augereau a quitté son armée pour venir à Paris. Or, il existe une loi de discipline militaire qui traduit devant un conseil de guerre tous les généraux et commandants en chef qui abandonnent leurs armées sans y être autorisés par le ministre. Le sieur Carnot, qui n'a pas oublié la conduite du général Augereau à l'époque du 18 Fructidor, voyant jour enfin à lui faire éprouver les effets de son ressentiment, a voulu lui appliquer la loi susdite. Bonaparte s'y est opposé. Le lendemain, le Conseil d'Etat a proposé de mettre dans l'arriéré les dépenses du ministère de la guerre de l'an VIII.

Le sieur Carnot a vivement représenté qu'il y allait de son honneur. C'étaient des engagements qu'il avait pris et qu'il voulait remplir. La question était encore indécise, lorsqu'une nouvelle proposition du Conseil, celle de transférer le camp d'Amiens près de Paris, a fait éclater l'indignation du ministre. « Vous parlez d'arriérés et vous provoquez une dépense folle après l'autre. A quoi bon ces mouvements continuels de troupes? Le camp restera à Amiens, ou bien je me retire. » Le Conseil l'a emporté sur le ministre, et celui-ci a tenu parole. Le général Berthier sera plus complaisant. Depuis six jours, les troupes qui campaient à Amiens sont arrivées à Versailles.

Je réitère à Votre Excellence l'hommage du dévouement inal-

(1) Conseiller de la légation de Prusse à Paris.

(2) Ministre d'Etat, de la guerre et Cabinet du Roi.

térable et de la haute considération avec lesques je suis, Monsieur le Comte, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

ROUX.

II.

(*Dépêche chiffrée.*)

Paris, le 31 octobre 1800.

. . . .

P. S.

Sire,

Il y aurait de la présomption de ma part à vouloir porter un jugement sur le sens équivoque de mon premier entretien avec le sieur Talleyrand. En combinant les extrêmes prévenances dont ce Ministre, élevé dans sa jeunesse à Strasbourg (1) et demeuré toujours en relations avec lui, comble le plénipotentiaire autrichien, avec les vifs reproches dont il a accueilli ma première visite, sur la prétendue indifférence de Votre Majesté à empêcher la continuation de la guerre par Son intervention conciliatoire avant le commencement de cette campagne, on pourrait craindre qu'il ne se préparât des prétextes pour justifier, à l'occasion des préliminaires avec l'Autriche, quelque nouvelle déviation des engagements pris par la République avec Votre Majesté dans la Convention du 6 août 1796 (2). Le retard que rencontre ma première audience chez le Premier Consul pourrait venir à l'appui de cette conjecture ; mais il ne paraît pas improbable à ceux qui sont depuis quelque temps accoutumés à la

(1) Il s'agit ici de l'ambassadeur autrichien négociateur de Lunéville.

(2 C'est-à-dire la double convention de Berlin, dont l'une secrète, du même jour entre le roi de Prusse et la République française, s'assurant les bons offices de la Prusse en faveur de la France et ceci auprès de l'Empereur des Romains et certains état voisins tels que le Wurtenberg et la Hesse. Ces états s'engageaient sur la médiation de la Prusse à ne faire aucune opposition à la réunion consentie par la Prusse à Bâle l'année précédente, de la rive gauche du Rhin à la France, moyennant en leur faveur des dédommagements en sécularisations, idées préliminaires en somme, des stipulations qui vont intervenir à Lunéville.

marche irrégulière du Cabinet des Tuileries que tout cela ne tient à autre chose qu'au désir momentané de ne donner aucun ombrage au comte Cobenzl, dont tant Bonaparte que Talleyrand s'occupent exclusivement depuis mon arrivée ici. Le résultat des deux conférences ministérielles avec le sieur Talleyrand et de longs et fréquents entretiens familiers que le Plénipotentiaire autrichien a eus avec Bonaparte et ses deux frères, est un mystère pour tout le monde. On croit pourtant savoir que jusqu'à aujourd'hui il n'y avait rien d'arrêté pour concilier les anciens préliminaires du comte de Saint-Julien avec les modifications que le baron de Thugut avait proposées au moment du départ de l'Empereur pour l'armée. C'est aujourd'hui, dans la retraite de la Malmaison, que l'on essaiera de s'entendre à ce sujet, et si cela réussit, le Congrès de Lunéville s'ouvrira incessamment. Dans le cas contraire, Bonaparte menace de dénoncer l'armistice et de faire recommencer les hostilités. L'extrême désir qu'on a de la paix rend cette dénonciation moins probable. Il serait surprenant qu'on ne prévît point aux Tuileries un troisième cas, à mon avis le plus probable de tous, celui d'une convention arrêtée par le comte Cobenzl à la Malmaison et non ratifiée à Vienne par les insinuations du baron de Thugut ; mais tant Bonaparte que Talleyrand sont fort peu instruits sur l'effet des intrigues qui agitent le Cabinet de Vienne. Ils se sont laissé persuader par le comte Cobenzl que ce Plénipotentiaire a des pouvoirs illimités et qu'il s'est émancipé du contrôle du baron de Thugut. Ils prennent la nomination de l'archiduc Charles à la place du Généralissime de l'armée autrichienne comme une preuve de la chute de crédit de ce Ministre plutôt que comme un symptôme de disposition à la guerre. J'ai même quelques données pour soupçonner que le comte Cobenzl a inspiré à Lucien Bonaparte et par lui a fait passer au Premier Consul quelques espérances vagues d'appui de sa Cour pour rendre permanent et héréditaire dans la famille Bonaparte le pouvoir absolu que le Général a usurpé, et que bien des gens commencent à lui envier. Le sieur Talleyrand a dit avoir fait

déclarer à Londres que, si l'Angleterre voulait envoyer en France des ministres pour traiter d'une paix séparée avec la République, on serait disposé à les recevoir.

LUCCHÉSINI.

III.

Paris, 3 novembre 1800.

Sire,

Je ne suis dans le cas d'accuser aujourd'hui l'entrée d'aucun ordre de Votre Majesté.

J'ai reçu hier une note du citoyen Talleyrand qui m'annonce que samedi, 8 du courant, je serai présenté par lui au Premier Consul de la République Française. Ce ministre des relations extérieures m'a invité demain à un diner ministériel.

Le séjour du comte Cobenzl en cette ville semble approcher de son terme. Quoique Bonaparte et sa famille, ainsi que le sieur Talleyrand, n'aient pas discontinué de combler d'attentions le Plénipotentiaire autrichien, néanmoins l'opinion la plus accréditée ici est aujourd'hui que les négociations ne sont pas avancées en proportion de l'intimité apparente des négociateurs. Le comte Cobenzl dit que la cour de Vienne est prête à faire la paix, même à des conditions désavantageuses, mais qu'elle ne saurait se séparer de l'Angleterre. Il a dit à un homme de lettres italien de ma connaissance, retiré ici et son ancien ami, qu'il était fort inquiet sur le sort de sa mission, puisque l'Empereur donnait souvent des ordres de sa capitale qui embarrassaient ses plénipotentiaires au dehors. Cet Italien lui a répondu que ce ne pouvait être que le baron de Thugut qui entravât sa négociation; et le comte Cobenzl n'a pas témoigné le moindre empressement à détruire ce soupçon.

Dans le Cabinet des Tuileries on a l'air de croire que le comte Cobenzl voudrait sincèrement la paix, mais que les instructions qu'on lui a données l'éloignent. On soutient qu'elles ont opposé

jusqu'à présent des obstacles invincibles au rapprochement des principes sur lesquels on voulait baser la négociation de Lunéville. Je ne pouvais m'imaginer que la réunion des intérêts de l'Angleterre avec ceux de la cour de Vienne, dans une négociation commune, soit la seule pierre d'achoppement à l'ouverture problématique du Congrès. Il m'est connu que dans la nuit du 30 au 31 octobre, le comte Cobenzl, après avoir passé la soirée avec Bonaparte et Talleyrand chez le ministre de l'Intérieur (1), fit un long travail dont il chargea un courrier de sa cour, parti d'ici le 31, à 5 heures du matin. C'est après l'expédition de ce courrier que le Plénipotentiaire autrichien a témoigné des doutes sur la conclusion de la paix.

On serait tenté de croire que ce courrier a été chargé de l'ultimatum du Ministre français. Ce même jour, le ministre des relations extérieures, me parlant du rétablissement du roi de Sardaigne dans ses Etats, m'a dit que les projets contraires à ce vœu de la Prusse et de la Russie, avaient été si souvent et sous tant de formes présentés au Gouvernement français que celui-ci se trouverait probablement dans le cas, en s'y opposant, de rendre au Monarque sarde un service qu'il aurait difficilement obtenu de ceux qui s'étaient emparés, l'année dernière, de son patrimoine. Cette réflexion n'indiquerait-elle pas, Sire, que le Ministère autrichien eût (reproduit) à Paris des projets d'échange et d'agrandissement en Italie ?

Quant aux intérêts de V. M. et des Princes d'Empire lésés par la cession de la rive gauche, quoique le ministre Talleyrand ait renouvelé au sieur de Sandoz Rollin l'assurance banale qu'il vous serait libre, Sire, de fixer les indemnités où notre convenance vous les ferait trouver, je suis persuadé que cet article fait un des grands objets de discussion entre la France et l'Autriche. En attendant, le général Moreau partira incessamment pour aller mettre son armée en quartier de cantonnement et pouvoir retourner bientôt ici pour se marier. Ce général prétend être sûr

(1) Lucien Bonaparte.

que le Gouvernement français ne souscrira pas à la proposition autrichienne d'une troisième prolongation formelle de l'armistice. Il est probable qu'on conservera de part et d'autre la liberté de recommencer les hostilités quinze jours après le moment que l'une des deux parties dénoncera la trêve existante.

Le sieur Cetto (1), ministre de Bavière, arrivé ici depuis quelques jours, présentera aujourd'hui au sieur Talleyrand la copie de la lettre de l'Electeur son maître au Premier Consul. Ce ministre a ordre de mettre beaucoup de lenteur dans ses ouvertures pacifiques. On veut gagner du temps pour ne point perdre de sitôt les subsides d'Angleterre. J'aurai aujourd'hui un entretien avec le secrétaire interprète de l'ambassade turque au sujet de l'évacuation de l'Egypte.

Le courrier de Wesel restera ici jusqu'à ce que j'aie eu un entretien avec Bonaparte à la suite de mes audiences.

Le comte de Cobenzl, accompagné par le ministre de l'Intérieur, est allé ce matin voir le Jardin des Plantes et les autres monuments consacrés au progrès des Sciences.

Je suis, etc.

LUCCHÉSINI.

IV.

Paris, 10 novembre 1800.

Sire,

La poste de Wesel m'a apporté hier au soir les ordres de Votre Majesté du 27 octobre.

Avant-hier, un des deux jours du mois destinés aux audiences du Corps diplomatique, je présentai au Premier Consul les lettres de créance dont V. M. m'avait honoré pour résider auprès

(1) C'est lui qui traduisit en français l'ode latine composée par Lucchésini à l'occasion des funérailles de Frédéric II le Grand et non un M. de Cettes comme l'a imprimé par erreur la Revue d'histoire diplomatique d'octobre-décembre 1927 dans une note de la page 432 accompagnant mon article. « Le marquis Jérôme de Lucchésini. — Premières années ».

Il s'agit ici de M. Antoine de Cetto qui aura dès le 24 septembre 1801 le titre d'Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

de ce premier magistrat du gouvernement français.

Le marquis de Musquiz s'acquitta après moi d'une pareille commission en qualité de ministre plénipotentiaire du duc de Parme, qui a envoyé ici en même temps le sieur Bolla comme son agent au congrès de pacification.

Le Premier Consul m'a reçu très amicalement, et ayant été retenu à dîner chez lui avec tout le corps diplomatique, il eut l'attention de me faire asseoir à sa droite, ayant le marquis de Musquiz à sa gauche. Je l'ai trouvé très bien portant, et connaissant l'intérêt que vous prenez, Sire, à la conservation de sa personne, je lui en ai témoigné votre contentement et ma joie. En effet, tout inspire ces sentiments pour lui, et la France n'aura plus rien à lui demander, si sa sagesse et sa modération peuvent rendre à ce beau pays une paix qu'il désire très vivement.

(*Ce qui suit est en langage chiffré.*)

La sûreté du chiffre m'oblige à changer de matière. Il y a eu quelques inquiétudes dans l'intérieur : on a voulu engager Barras à quitter Paris, soit qu'il ait été compromis par quelques dépositions d'un des complices de la conspiration découverte contre Bonaparte, soit plutôt que sa présence ici servît de ralliement au parti qui ranime et renforce celui des Jacobins. Barras a refusé de partir et a demandé qu'on lui fît son procès. Le Premier Consul l'a invité à venir chez lui. Il a envoyé un attestat de la Faculté qui le qualifie d'infirme, et a fait dire à Bonaparte que, s'il avait à lui parler, il n'avait qu'à aller chez lui. Cette résistance, qui compromet le Gouvernement, le jette entre l'inconvénient de fléchir, et le danger de renouveler les exemples des déportations directoriales.

Le sieur Lucien Bonaparte, à qui le Premier Consul devait plus de reconnaissance qu'il ne lui portait d'affection, commençait à étaler un luxe insultant qui irritait le public, et abusait de son autorité pour s'enrichir par des concessions, des monopoles et tout l'attirail des anciens abus administratifs. Il était le plus capable et le moins estimable des quatre frères. Il tenait encore

ouvertement aux Jacobins. Il forçait souvent le Premier Consul à employer des individus qui dépopularisaient le Gouvernement. Bien des intrigues (qui) renaissent aux Tuileries de dessous les ruines de la monarchie et dont le cabinet de la femme de Bonaparte est souvent le foyer ! Celui-ci paraît être décidé enfin à ôter à son frère sa place et sa confiance. On prétend que cette résolution a été précipitée par le bruit d'un plan de perpétuité et d'héritage dans la dignité consulaire, formé et ébruité par Lucien Bonaparte, auquel servait d'introduction la brochure que j'ajouterai à cette très humble dépêche. Je rapporterai en clair les opinions du public sur sa destination future.

L'entretien que j'ai eu le jour de mon audience avec le Premier Consul, ne m'a pas encore suffisamment éclairé sur ses véritables dispositions envers la Prusse. J'ai rencontré chez lui les mêmes préjugés que j'avais combattus chez le ministre des relations extérieures et qui, réels ou simulés, ne sauraient au moment de la paix que nuire aux intérêts de Votre Majesté.

On a commencé par les reproches d'indifférence aux offres que la France prétend vous avoir faites, Sire, pour tirer la monarchie prussienne du rang des puissances de second ordre et la rendre utile à ses alliés naturels en balançant par son agrandissement, les acquisitions immenses auxquelles la maison d'Autriche aspire en Italie.

On a dénaturé la religion de votre neutralité en la transformant en projet de prolonger la lutte entre deux grandes puissances afin de faire détruire l'une par l'autre leur redoutable prépondérance. En méjugeant ainsi les motifs qui ont dirigé la conduite de V. M., le Premier Consul affectait de limiter les liens politiques de la France avec la Prusse, à la promesse de quelques indemnités à la maison d'Orange et à la restitution des provinces transrhénanes, à Votre M., préférable, selon lui, aux dangers d'une longue querelle avec la cour de Vienne au sujet des sécularisations. Il finit par me répéter un propos tenu ces jours-ci à plusieurs membres du Corps diplomatique, qu'il voulait la Ligue du Rhin et l'exclusion absolue de la maison Stadhoudé-

rienne en Hollande, qu'il redoutait autant que les Bourbons dans un des faubourgs de Paris, et que, si les malheurs imprévoyables pouvaient obliger la France à céder sur ces deux points, il préférerait de quitter sa magistrature plutôt que de signer des transactions opposées à ces deux articles.

J'ai reconnu dans ce discours les traces récentes et les anciennes ruses du ministère français pour opposer nos alarmes sur un agrandissement unilatéral de la Maison d'Autriche aux prétentions des Viennois (1) de renouveler à la possession du Mantouan des districts de la République Cisalpine jusqu'à l'Adda et des trois Légations ; mais j'y ai aperçu avec peine la ferme résolution d'exclure à jamais la Maison d'Orange des charges et dignités qu'elle possédait en Hollande.

De mon côté, j'ai tâché de détruire les sophismes des accusations intentées au cabinet de Berlin et de rappeler au Premier Consul tout ce que la France doit à la Prusse, et ce qu'elle sera obligée de faire pour remplir tous les engagements politiques à cet égard et rendre moins injuste l'acquisition de la rive gauche. Mes réponses firent quelque effet sur lui, et voyant que je n'exprimais aucune inquiétude sur la réussite de la totalité des plans d'agrandissement de la cour de Vienne en Italie, le Premier Consul, reprenant le ton de l'amitié, me réitéra le désir qui m'avait été précédemment exprimé par le sieur Talleyrand, de prendre quelque engagement avec V. M. au sujet de la cession de la rive gauche à la France et sur un plan d'indemnité en faveur des Etats lésés.

Cet entretien ayant été coupé court par un incident étranger au sujet, je m'attends à en avoir bientôt un autre pour sonder plus profondément les vues politiques du Premier Consul sur l'Allemagne en général et la Prusse en particulier, s'il en a formé d'indépendantes au sort incertain de la négociation de Lunéville. Il a dit à ce sujet à un ministre étranger avec plus d'esprit que de discrétion qu'il ne savait pas encore quel augure en tirer,

(1) Mot peu lisible ici sur le texte original.

puisque l'Empereur des Romains aux vertus morales les plus respectables joignait une tête faite comme une assemblée populaire qui se laisse tirailler en tout sens par le dernier orateur monté à la tribune.

L'Ambassadeur d'Espagne n'a été averti qu'avant-hier, par le Premier Consul qu'on venait de rappeler de l'ambassade de Madrid le sieur Alquier pour y envoyer Lucien Bonaparte, ex-ministre de l'Intérieur, qui, même sans passer à la porte du marquis de Musquiz (1), partit ce jour-là pour sa campagne et prendra aujourd'hui la route de Madrid. Il amène avec lui pour secrétaire d'ambassade ce même Desportes qui fit la révolution de Genève (2). L'Ambassadeur d'Espagne, très peiné de ces choix, a expédié en toute hâte, un courrier à sa cour, pour la prévenir de ce changement inopiné. Le général Berthier sera ici aujourd'hui ou demain de retour de sa mission en apparence hostile contre le Portugal, mais relative aux projets d'agrandissements à accorder au duc de Parme en Italie, achetés sans faute par quelque complaisance de la part de la cour de Madrid. On ne croit pas que le général Berthier se continuera longtemps dans le ministère de la guerre, ses talents d'administrateur n'étant pas aussi incontestables que ceux du Quartier-Maître général. Je me suis concerté avec l'Ambassadeur batave pour pouvoir profiter des courriers qu'il dépêche souvent à la Haye.

(*Ce qui suit est en clair.*)

Un arrêté consulaire publié samedi passé avait annoncé au public une absence du ministre de l'Intérieur pendant la durée de laquelle le conseiller d'Etat Chaptal garderait le portefeuille de ce ministre. Hier on apprit qu'il était nommé ambassadeur en Espagne d'où le citoyen Alquier est rappelé.

(1) Le marquis don Ignace de Musquitz alors ambassadeur espagnol à Paris.

(2) C'est-à-dire qui contribua extraordinairement comme Résident français à faire signer le 28 avril 1798 par la République de Genève un traité pour sa réunion à la France. Son territoire forma notre département du Léman.

On m'assure que ce nouvel ambassadeur a pris ce matin la route de Madrid.

Je prends la respectueuse liberté de mettre sous les yeux de Votre Majesté, une petite brochure qui ne manque pas d'intérêt dans les circonstances actuelles (1) et suis, etc.

LUCCHÉSINI.

V.

Paris, 10 novembre 1800.

P. S ....

En attendant on a prévenu le sieur Glaire (2) que devant exister en Italie une République Cisalpine, augmentée du Novarais, tout récemment démembré du Piémont, la France voudrait se réserver le moyen de communiquer avec elle pour la défendre.

Pour cet effet, elle se stipulera un passage toujours ouvert des bouches du Rhône (3), par le Valais au Lac Majeur. Quant à d'autres cessions en faveur de la République Française et aux compensations à retrouver dans les pays situés entre les frontières actuelles de l'Helvétie et la rive gauche, le sieur Glaire m'a dit qu'il n'en a pas été question dans son entretien. Il en a communiqué le résultat par courrier à son Gouvernement en lui conseillant, de l'aveu du Premier Consul, de donner de la publicité à la promesse de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse.

LUCCHÉSINI.

(1) La brochure de Lucien qui venait de paraître et était répandue par le ministère de l'Intérieur : « Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte », ou cette autre : « *Qui régnera sur les Français?* »

(2) Maurice Glayre, né en 1743 à Lausanne, ancien secrétaire de Cabinet de Stanislas-Auguste, dernier roi de Pologne. Envoyé à Paris au mois d'octobre 1800 par le gouvernement suisse pour négocier une neutralité.

(3) C'est-à-dire de Genève : il y a là la première idée de la route du Simplon.

VI.

Paris, 13 novembre 1800.

Sire,

Je profite du courrier d'aujourd'hui pour porter à la connaissance de V. M. deux autres objets qui l'intéressent. Dans ma conférence de ce matin, à la suite des remerciements du Premier Consul pour la nouvelle de l'admission du chevalier de Coral à Constantinople, j'ai entamé l'affaire de l'évacuation de l'Egypte par le moyen de la ratification de la Convention d'El-Arisch. Je l'ai présentée au ministre des relations extérieures sous le point de vue d'une ouverture de négociations de paix avec la Porte, d'un acheminement à la paix générale et surtout d'un moyen d'établir, particulièrement en Russie, l'opinion d'équité et de modération à laquelle le Premier Consul paraît mettre un si juste prix. Le ministre Talleyrand ne m'a pas laissé le temps de concevoir l'espoir de réussir dans cette négociation. Il m'a répété ce qu'il avait déclaré, il y a quatre semaines, à l'ambassadeur Ottoman : que l'évacuation de l'Egypte de la part des Français serait le signal de l'occupation de ces belles provinces par les Anglais, qui de tout temps se sont servis de ce pays pour faire passer dans l'Inde les ordres qui parviennent beaucoup plus tard par mer : que les Turcs n'ont absolument aucun moyen ni de reprendre l'Egypte sur les Français, ni de la défendre contre l'Angleterre, et que l'Ambassadeur ne lui ayant donné contre les dangers de l'occupation anglaise d'autre garantie que celle de la Providence, à laquelle le Grand Seigneur s'en rapportait, on ne connaissait pas les moyens de la vérifier. J'aurais voulu que du moins ce ministre me confirmât bien clairement l'intention de ne point garder l'Egypte à la paix, que son gouvernement a manifesté à l'ambassadeur Ottoman, mais le sieur Talleyrand n'a pas jugé à propos de mettre une grande précision dans ses réponses à ce sujet ; il m'a toutefois laissé deviner que, s'il y avait quelque garantie de la défense de l'Egypte contre l'agression des

Anglais, on pourrait ici se prêter à une négociation sur cet article.

La conduite du roi de Sardaigne envers la France excite dans ce moment le mécontentement du Premier Consul et de son ministre des relations extérieures. Par la copie de la lettre du comte de Chalemberg au sieur de Sandoz, que je mets sous les yeux du ministre de V. M., le comte Haugwitz, Elle saura que malgré l'invitation faite au nom du Premier Consul par le sieur Talleyrand au comte de Saint-Marsan de se rendre à Paris pour y traiter du retour du roi son maître dans ses Etats, ce ministre piémontais a répondu qu'il se rendrait à Berlin où le roi de Sardaigne désirait qu'on établît le siège de la négociation. J'ai trouvé le sieur Talleyrand fort irrité de cette détermination de Sa Majesté Sarde. Il m'a dit que le Premier Consul avait déjà été fâché de ce qu'après la bataille de Marengo ce roi, au lieu de venir dans son camp pour être ramené par lui, Bonaparte, à Turin, s'était livré entièrement à la cour de Vienne. Mais que la résolution de ne pas répondre à l'invitation d'envoyer un ministre à Paris et de faire prendre à son négociateur une position presque menaçante à Berlin, indisposait davantage le Premier Consul. Il a prétendu avoir vérifié que les passeports que le comte de Saint-Marsan dit n'avoir point reçus, se trouvaient effectivement dans la lettre que le citoyen Talleyrand lui avait écrite à Rome. Celui-ci m'a déclaré qu'il rompait toute correspondance avec le comte de Saint-Marsan, d'autant plus qu'il croyait avoir à se plaindre de la dernière lettre du négociateur piémontais. L'intérêt que V. M. prend aux malheurs de ce roi mal conseillé par l'influence qu'a la Cour de Vienne sur son ministre le comte de Chalembert (*sic*), vous engagera peut-être, Sire, à persuader à M. de Saint-Marsan de se rendre ici le plus tôt possible. Le général Bournonville (1) lui fournira les passeports nécessaires.

Le courrier piémontais arrivé ici hier matin a ordre d'aller

(1) Ambassadeur français à Berlin. Il le resta deux ans.

rejoindre le comte de Saint-Marsan à Berlin. Je lui donnerai une dépêche pour V. M.

LUCCHÉSINI.

VII.

Paris, 17 novembre 1800.

Sire,

J'ai reçu hier le très gracieux rescrit de Votre Majesté du 3 novembre. Par mes dépêches précédentes, V. Majesté aura pu voir que les notions qui ont transpiré ici dans le public, répondaient assez aux communications officielles de Lord Cavysfort à son Ministère. Le retard du départ du général Moreau pour son armée aurait pu nous faire supposer qu'il eût voulu attendre la résolution finale de la Cour de Vienne, qui pourrait parvenir aujourd'hui à Lunéville et être transmise avant la nuit par le télégraphe au Premier Consul. Mais ce général a dit avant-hier au sieur de Cetto qu'il serait infailliblement le 22 du courant à portée de l'ennemi et qu'il demanderait à l'archiduc Jean de déclarer positivement si l'Empereur sépare ou non ses intérêts et son traité de paix de ceux de l'Angleterre. L'acquiescement prolongera l'armistice et les négociations ; le refus ramènera l'état de guerre, sans rompre toutefois les conférences de Lunéville et sans amener tout de suite de grands mouvements militaires de la part des Français, à moins que les projets de l'ennemi ne les y contraignent.

Pendant le séjour que le général Moreau a fait ici, on a remarqué plus de ménagements du côté de Bonaparte pour lui que de déférence du général envers le Premier Consul. Le général Moreau est prince absolu dans son armée et dans les pays qu'elle occupe. Si on le contrariait beaucoup, il se démettrait de son commandement ; ce qui ferait un très mauvais effet et dans son armée et dans sa France. Le projet de démolition des trois forteresses vient entièrement de lui, aussi a-t-il promis au Minis-

tre bavaro-palatin que, si l'anéantissement des ouvrages de terre à Ingolstadt, ajoutés depuis peu à cette place, remplissait le but militaire qu'il s'était proposé, il tâcherait de conserver le corps de la place.

Bonaparte et Moreau n'ont pas une même façon de voir en politique : celui-ci envisage la puissance prussienne comme l'alliée naturelle de la France et trouve dans son agrandissement un juste équilibre aux arrondissements que la Cour de Vienne va probablement acquérir à la paix ; le Premier Consul, qui a puisé les premiers éléments de la politique aux négociations de Léoben et de Campo-Formio dans les insinuations adroites de la Cour de Vienne, quoiqu'il se soit plaint souvent de la marche insidieuse de ce Cabinet, ne semble pas moins persuadé jusqu'à ce moment de rencontrer plus de facilités à s'entendre avec elle qu'avec Votre Majesté. Aussi, à moins que ses généraux ne forcent la main à Bonaparte, je ne crois pas que les réponses dilatoires qu'on s'attend à recevoir de Vienne, rallument effectivement la guerre.

Hier matin, un courrier du sieur Otto apporta ici le discours que le roi d'Angleterre a tenu à l'ouverture du Parlement. Le sieur Talleyrand, qui m'a donné hier un repas diplomatique très splendide, fit encore un mystère de cette pièce ; ce qui n'indique pas qu'elle soit favorable aux conférences de Lunéville. Les avis qu'on a de cet endroit, ne contiennent que des détails peu importants de la fête donnée par le général Clarke à l'occasion de l'échange des pleins pouvoirs entre les deux plénipotentiaires. Le jour qui fraya à Bonaparte le chemin de l'autorité suprême, le comte Cobenzl a épuisé, à cette occasion, son talent pour la plus basse flatterie. J'apprends qu'on s'occupe à préparer dans cette ville plusieurs logements pour des ministres étrangers.

Le général Beurnonville a donné avis à son gouvernement de l'arrivée à Berlin du général Sprengporten, chargé de la libération des troupes prisonnières en France. Le ministre des relations extérieures a invité en ma présence le général Berthier, qui a repris les fonctions de ministre de la guerre, à réunir prompte-

ment ces troupes dans les environs de Bruxelles. On s'attend cependant ici à quelque procédé honnête de la part de l'empereur de Russie, qui répare le silence observé sur l'article des prisonniers par le comte Rostopstschin dans sa lettre au sieur Talleyrand.

Le général Berthier m'a beaucoup parlé de son voyage en Espagne dans des termes peu honorables pour le gouvernement et peu glorieux pour la nation. Il prétend que tout ce qu'on dit en Europe du relâchement des ordres suprêmes dans l'administration, de dissolution dans la discipline de l'armée et de la flotte, d'indifférence dans le roi (1), d'ignorance dans ses ministres, sans parler de la reine, que tout est encore au-dessous de la réalité.

Il a voulu voir le comte d'Aranda, et n'étant pas permis à ce vieillard de paraître à Madrid, le général français est allé le trouver à sa campagne.

L'ambassadeur turc a reçu enfin des ordres dont le sieur de Knobelsdorff avait fait mention dans ses dépêches du 21 et 25 septembre. Si, comme je l'espère, je puis voir, ce soir, le Premier Consul, j'entamerai de nouveau le discours de l'évacuation de l'Egypte.

Le général Lecourbe est parti pour l'armée, après avoir reçu du Premier Consul le présent d'une paire de pistolets de la manufacture de Versailles, sur lesquels était gravé le jour où le général a passé le Rhin, au commencement de la campagne.

Le gouvernement français a reçu hier de plusieurs villes d'Espagne des nouvelles plus tranquillisantes sur l'affreuse maladie qui y a fait de si terribles ravages (2) ; il paraît qu'on est parvenu à en arrêter les progrès et à en affaiblir les effets ; par conséquent, l'on ne tardera guère à rétablir entre la France et l'Espagne la communication fermée par mesure de sûreté.

Le courrier piémontais Bertrand, qui avait annoncé au sieur

(1) Charles IV.

(2) La fièvre jaune.

Talleyrand le voyage du marquis de Saint-Marsan à Berlin, ayant en vain sollicité de ce ministre une lettre pour le ministre sarde, s'est déterminé à partir avec mon passeport, et s'est offert à apporter à Berlin mon très humble rapport d'aujourd'hui.

Hier, jour de grande parale, le Premier Consul, après avoir traversé à cheval les rangs des troupes consulaires et de ligne qui la composent, fit défiler devant lui les seize chevaux andalous que l'ambassadeur d'Espagne lui avait officiellement offerts en présent de la part du roi son maître. A la curiosité qu'inspire en général aux Parisiens le spectacle pompeux de la parade ordinaire, il s'en est mêlée hier une d'une nouvelle espèce ; c'est l'apparition dans la cour des Tuileries de vingt palefreniers habillés de la livrée des Bourbons.

Le Premier Consul gardera six de ces chevaux pour son usage personnel et conservera les autres aux haras limousins. Je crois que le sieur de Dreyer aura proposé à sa Cour d'envoyer aussi en présent au Premier Consul quelques chevaux distingués des haras de Fionie.

Le sieur de Sandoz a fixé à aujourd'hui son départ pour Neuchatel. Selon toutes les apparences, le Conseiller d'Etat Chaptal sera formellement nommé à la place de ministre de l'Intérieur dont il avait le portefeuille depuis le départ de Lucien Bonaparte. Ce choix sera généralement approuvé.

LUCCHÉSINI.

VIII.

Paris, 24 novembre 1800.

Sire,

Les dispositions qu'on voyait faire de toute part depuis quelques jours pour le départ du Premier Consul m'ont autorisé à demander avant-hier au ministre des relations extérieures si l'espoir de la paix s'évanouissait au point de décider le premier Magistrat de la République à quitter la capitale et à aller af-

fronter de nouveau les orages de la guerre. Je lui témoignai l'intérêt que Votre Majesté prend à la fin de cette guerre, et celui que Lui inspire le conservateur et presque le garant de l'ordre actuel des choses en France. Le sieur Talleyrand m'assura que le Premier Consul nourrissait le plus constant désir de la paix et qu'il n'en avait pas encore perdu l'espoir, mais que, puisqu'il pourrait être le seul à la vouloir, après s'être donné toutes les peines pour l'obtenir par la plume, il avait jugé nécessaire de la conquérir par l'épée ; que les guides de l'avant-garde, une partie des aides-de-camp et les chevaux et équipages du Premier Consul étaient partis et qu'il se pourrait bien que le 7 frimaire (28 novembre), il se trouvât à la tête d'une armée. Il m'assura qu'il serait très sensible aux marques d'intérêt que Votre Majesté lui témoignait en toute occasion, comme il est, on ne peut pas plus reconnaissant des bontés dont Elle a comblé son frère (1) à Potsdam.

Ayant fait observer à ce ministre qu'il paraissait que la difficulté de la paix dépendait uniquement du refus de la France de réunir aux négociations autrichiennes celles de la Cour de Londres, il me répliqua qu'il croyait d'autant moins à la fidélité de la Cour de Vienne à ses engagements avec l'Angleterre que pendant son dernier séjour à Paris le comte de Cobenzl n'a fait que demander à ce gouvernement quelle serait l'étendue de l'agrandissement qu'il voudrait accorder à l'Autriche en Italie pour prix de sa défection de l'alliance anglaise ; que, si l'on voulait l'arrêter au Mincio, ses liaisons avec la Cour de Londres l'empêchaient de transiger seule avec la France, mais que, si on eût voulu lui permettre de s'étendre jusqu'à l'Adda, ses engagements auraient commencé à se relâcher. Il concluait de là que le Premier Consul, en s'y refusant même au risque de provoquer une reprise d'hostilités, rendait à l'Allemagne le service essentiel d'empêcher un agrandissement alarmant de la puissance autrichienne en Italie.

(1) Louis Bonaparte.

(Ce qui suit est en langage chiffré.)

On m'a voulu assurer qu'avant-hier le Premier Consul a dépêché un courrier à Vienne qui doit y apporter à l'Empereur l'avis de sa résolution de se mettre à la tête des armées pour décider plus promptement la fin de la guerre. Si la chose est vraie, Votre Majesté en sera instruite de l'Empire par où le courrier doit passer, et de Vienne où il ne sera pas retenu longtemps. Bonaparte prend avec lui huit millions de francs du trésor national, où il s'en trouve plus de 25 millions, moyennant la suspension des payements des anciennes fournitures et d'une partie des emplois civils, surtout dans les départements éloignés de la Capitale. Il ne reste plus de doute sur la direction que prennent les équipages et les guides de la garde du Premier Consul partis pour le quartier-général de l'armée du Rhin.

Revenant actuellement à la conversation que j'ai eue avec le sieur Talleyrand, interrompue pour la sûreté du chiffre, je dois ajouter, Sire, qu'il m'a de nouveau parlé du désir qu'aurait eu le Premier Consul de conclure avec la Cour de Russie le double traîté de paix et de garantie, indiqué dans mes précédents rapports; et de prendre avec Votre Majesté des engagements formels pour l'accomplissement de ses vues sur un plan d'indemnités appuyé au système des sécularisations, pour lequel il garde encore les mains libres, sans pouvoir toutefois s'engager, dans l'état actuel des choses, à demeurer longtemps dans cette situation. La réponse que ce ministre a faite au mémoire du chargé d'affaires de Hesse-Cassel, alléguée dans un postscript à mon très-humble rapport n° 7, se réfère à ce projet de convention secrète sur l'objet des indemnités. On y dit que les vœux du Landgrave ne pourraient se réaliser qu'à la paix ; les négociations en étaient trop peu avancées pour donner l'espoir d'une prompte maturité ; qu'on se concerterait toujours qu'aucun événement essentiel n'empêcherait l'accomplissement des engagements de la France envers le Landgrave, surtout si Votre Majesté voulait se mettre en état de réaliser ceux qui ont fait l'objet de

la Convention secrète du 5 août 1796. Le sieur Talleyrand a tenu le même langage au sieur de Cetto.

Le général Moreau, en passant par Lunéville, dîna chez le plénipotentiaire Bonaparte (1). Il parut regretter la reprise des hostilités, dont il fixa l'époque au 28 du courant ; mais il avoua qu'il se croyait sûr de nouveaux succès. Malgré tous les avis contraires, il paraît donc que ce général a repris le commandement de son armée d'Allemagne ; celle d'Italie recommence les hostilités aujourd'hui. Le général Massena, qui est fort mécontent de ne point en avoir le commandement, m'assura hier qu'elle est de 80.000 hommes.

Le Corps diplomatique fut admis hier à l'audience ordinaire du Premier Consul. Dans l'entretien que j'ai eu avec lui, il me répéta ce que le sieur Talleyrand m'avait dit la veille, en y ajoutant que, puisque la France voulait absolument la paix dont elle avait un pressant besoin, il était résolu d'y porter l'Autriche, soit par la force des armées, soit en lui accordant ce qu'elle exige de la France pour lui sacrifier ses liaisons avec le gouvernement anglais. Il m'a renouvelé l'aveu que sans des engagements formels et prompts avec la Prusse et la Russie, qui motivent la prolongation de son opposition aux vastes plans d'agrandissement de la cour de Vienne en Italie, il trouverait moins d'inconvénient à y souscrire qu'à prolonger la guerre. Je sais qu'il se flatte d'ébranler l'empereur par la menace d'une apparition à la tête des armées, mais je sais aussi que toutes les personnes qui lui sont attachées, font leur possible pour l'engager du moins à ne point précipiter son départ ; aussi ne paraît-il point si prochain.

J'apprends que le ministre de Danemark a reçu la réponse de sa cour à l'invitation du Premier Consul de s'associer avec les Puissances du Nord qui vont s'allier entres elles pour assurer par une neutralité armée la liberté des mers contre le despotisme anglais. Elle contient des remerciements sur les dispositions amicales du gouvernement français et l'approbation du projet

(1) Joseph Bonaparte.

énoncé par la France de consacrer les principes de liberté des mers dans un article de son traité de paix future avec l'Angleterre ; mais on a décliné l'étrange idée de toute association présente entre des Puissances neutres et une nation en guerre contre celle qui prétend à la domination maritime.

(*En clair.*) Avant-hier, 1er frimaire, le Corps législatif et le Tribunat ont repris leurs séances. Hier les Consuls envoyèrent au premier par trois Conseillers d'Etat, comme orateurs du gouvernement, un écrit portant le titre d'*Exposé de la situation de la République*. J'ai l'honneur de le mettre sous les yeux de Votre Majesté dans la feuille ci-jointe. Le Premier Consul me témoigna hier à l'audience publique sa vive reconnaissance pour les bontés que Votre Majesté a eues pour son frère, lorsqu'il eut l'honneur de Lui être présenté à Postdam.

Le départ de la poste m'empêchant de prendre une connaissance entière des ordres contenus dans les deux dépêches de Votre Majesté, qui me sont entrées ce matin, je suis forcé d'en remettre l'exécution au courrier prochain.

LUCCHÉSINI.

IX.

(*P. S. additionnel.*)

Paris, 24 novembre 1800.

Sire,

Pendant quinze jours j'ai été en doute si je pourrais répondre à la confiance de Votre Majesté et remplir utilement la place à laquelle Elle m'a destiné. Le général Beurnonville avait alarmé son gouvernement sur des prétendues vues de Votre Majesté, et le comte Cobenzl avait assuré que j'étais chargé d'annoncer ici une ligue armée entre Votre Majesté et l'empereur de Russie pour ramener, à l'occasion des négociations de la paix, le *statu quo* antérieur à la présente guerre. La méfiance du Premier Consul et les soupçons du sieur Talleyrand s'étaient mis en garde contre moi. Si je n'eusse pas eu le bonheur de vaincre promptement ces préjugés, j'aurais eu le courage, Sire, de vous de-

mander à rentrer dans ma retraite ; mais j'ai aujourd'hui celui d'avancer qu'il m'est réussi d'effacer dans Bonaparte et Talleyrand les injustes impressions qu'on leur avait communiquées à mon sujet, et que je suis parvenu à être admis dans l'intimité de la société familière du ministre des relations extérieures, avantage qui n'est d'ailleurs accordé qu'au ministre de Danemark. Ceci favorise et la fréquence des communications amicales et le secret des négociations, s'il pouvait se présenter le cas d'en entamer ici de très importantes.

Quoique le frère de Bonaparte et ses compagnons de voyage n'aient pas de commission politique, je sais très positivement qu'on leur a ordonné d'amener à Berlin avec eux le chargé des affaires de France à Dresde et de sonder, de concert avec lui, les véritables intentions de Votre Majesté envers la France sur les conditions de la paix future en Empire. On est mécontent des rapports vagues et erronés de Beurnonville, mais on le laisse à Berlin, pour ne pas avoir sur les bras un solliciteur de plus pour le commandement d'une armée.

LUCCHÉSINI.

X.

Haugwitz à Lucchésini.

Berlin, 15 mai 1801.

La sincère amitié qui nous lie, chère Excellence, me fait, un devoir de ne pas vous laisser ignorer une circonstance que vous êtes intéressé à connaître. Vous verrez aisément que c'est le désir seul d'écarter tout ce qui pourrait rendre moins agréable ou moins solide pour vous le poste où il nous importe si fort de vous conserver, qui me détermine à vous parler à cœur ouvert sur ce sujet.

Pendant le dernier séjour de l'aide de camp Duroc à Berlin, ce jeune officier étant venu quelques fois s'entretenir familièrement avec moi, il ne tarda pas de faire tomber la conversation sur le comte Cobenzl, à la société duquel il paraissait avoir trouvé plaisir à Udine et à Campo-Formio. — « Il est d'un caractère

jovial », dit-il, « et il plaît tout en s'amusant très bien lui-même à Paris. Il aime le spectacle et le fréquente beaucoup. Il fait sans doute aussi les affaires dont il est chargé ; mais le plaisir n'y perd rien, et le Premier Consul aime assez qu'on s'amuse et qu'on se plaise à des objets d'agrément. On reconnaît parfaitement aussi tout le mérite de M. le Mqs de Lucchésini, également distingué par son esprit aimable et ses vastes connaissances. — Il est philosophe — peut-être un peu trop philosophe, — ce qui fait qu'il voit beaucoup les *philosophes,* et vous savez que de ce nombre il en est parmi nous dont les principes ne sauraient convenir à un gouvernement tel que le nôtre, qui par sa nature même doit être attentif à tout ».

Je ne négligeai pas l'occasion comme vous le pensez bien, de le convaincre de la solidité de votre façon de penser et de vos principes, que des relations de société ou des spéculations scientifiques seraient incapables d'altérer jamais. Mais il me paraît évident que l'insinuation susdite, dans la bouche d'nn jeune homme aussi réservé que Duroc doit lui avoir été suggérée et probablement par le Premier Consul lui-même. Je vous laisse, chère Excellence, le soin d'en démêler l'origine. Elle me prouve qu'on vous observe (1) et que vous êtes entouré peut-être de gens qui ne demandent pas mieux que de vous rendre suspect et de porter coup, soit à la confiance dont vous devez jouir personnellement, soit même aux relations d'amitié des deux gouvernements. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis sûr que vous redoublerez de vigilance pour écarter tout sujet d'ombrage et ne laisser même aucun accès à la malignité.

Recevez, chère Excellence, mes tendres embrassements et les assurances bien sincères de mon invariable amitié et de ma haute considération.

(*A suivre.*) H.

---

(1) Le fait a été rendu public en ces dernières années par l'apparition de la publication des rapports de police, réunis par Aulard sous ce titre « *Paris sous le Consulat* ». On y trouve d'assez nombreux extraits sur Lucchésini.

COMPTES RENDUS

Mémoires (1833-1854), par la Comtesse d'Agoult. 1 vol. in-16, de 243 pages. Paris, Calmann-Levy.

La comtesse d'Agoult de même que Jean-Jacques Rousseau aurait pu faire ainsi débuter ses mémoires : « Je dirai hautement : voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé et ce que je fus. J'ai dit le mal et le bien avec la même franchise ». Nous sommes en effet en face de l'âme la moins secrète que l'on puisse rencontrer. Un drame éclatant dans sa vie a donné naissance à sa carrière d'écrivain. La perte d'une fille de six ans, la révolution de 1830 déterminèrent dans cette imagination ardente, désemparée, une crise de passion. Elle décida de rompre avec son milieu et d'abandonner son foyer. En 1835 elle partait avec Frantz Litzt et voyagea avec lui en Suisse, en Italie. Cette existence commune dura jusqu'en 1839 et la rupture définitive ne se produisit qu'en 1844.

Si les Mémoires sont ce qui intéresse le plus vivement la postérité, car les aveux sont plus attirants que les œuvres surtout quand on y sent la palpitation d'une grande âme, peut-être le lecteur aura-t-il ici quelque désillusion. Il sera d'abord surpris que cette femme faible jusque dans son audace, mobile dans ses opinions, illogique dans sa vie, toujours influencée par le hasard des choses, ait l'extraordinaire prétention de considérer comme une obligation morale de s'expliquer, de faire sortir une édification supérieure de ce qui est et demeure justement le scandale des âmes simples. D'où cet étonnant aveu : « Sévère envers moi-même dans mon for intérieur, jamais, au plus violent moment des passions, sous le coup des plus cruelles injustices, je n'ai rejeté la loi morale ».

Par ailleurs Litzt préoccupé surtout des sujets bibliques, des légendes chrétiennes, de Passion du Sauveur, rendait à Dieu dans le plus idéal des arts un culte épuré, s'efforçant d'émouvoir, d'entraîner les foules, de les pénétrer d'adoration et d'amour divin. Il allait même jusqu'à l'allusion aux suggestions de l'esprit de la Providence qui naguère l'inclinaient aux vœux monastiques.

La lecture de ce livre qui outre les « mémoires » comprend, en outre, un « journal », des « feuillets d'album », « une table des matières » le tout exprimé en sentiments enflammés, contradictoires et chaotiques, ne nous permet point d'expliquer comment logiquement cette union se fit et surtout comment elle put durer. Qui oserait porter un verdict à propos de la rupture et prononcer sur les torts ?

Leur trait d'union le plus certain fut peut-être celui de l'au-delà que crée la musique avec le sentiment d'une nostalgie universelle,

d'une curiosité d'intelligence passionnée, insatiable, qui voulait surprendre et comprendre le secret des choses du temps.

On revivra avec intérêt dans ces grands amours romantiques, toute une période d'histoire que notre réalisme utilitaire et violent saisit aujourd'hui avec peine.

L'image de George Sand recevant Madame d'Agoult à Nohant, celle de Lamennais qui intervint en directeur de conscience violent et s'efforça dans une scène pathétique de ravir Litzt à ses amours et de l'entraîner dans la solitude, apparaissent dans une lumière vive et particulièrement captivante.

Il fallut bien rompre avec les choses réelles, puis, avec les souvenirs et c'est alors que se brisèrent douloureusement ces deux cœurs quand ils se furent séparés des songes, tant il est vrai que la nature humaine est mobile et peu sûre.

Ce livre peut surtout être dédié à ceux qui sont menés par la vie et demeurent impuissants à la conduire. Ce n'est certes point dans ces pages qu'on trouvera les méthodes et les encouragements pour vaincre l'antique fatalité du Dieu jaloux.

Henry de Montardy.

Le tarif douanier et les partis aux Etats-Unis, (1789-1927), par Perry Belmont, ancien président de la commission des Affaires étrangères à la Chambres des Représentants, in-8, 111 p., Payot, Paris.

Nous avons déjà eu plusieurs fois, dans cette revue, l'occasion de rendre compte des ouvrages de M. Perry Belmont, un des hommes politiques américains les plus versés dans les problèmes économiques. Démocrate convaincu, M. Belmont explique que le nœud de la question dans la lutte que se livrent actuellement les partis, aux Etats-Unis, en vue de la prochaine élection présidentielle, doit être recherché dans les tarifs douaniers. Ce sont eux qui sont appelés à jouer le rôle prépondérant et l'auteur estime qu'un important changement se produira dans la vie économique des Etats-Unis, si les démocrates sortent vainqueurs de la consultation électorale. Il y a actuellement trop de profiteurs des lois douanières dans ce pays et il est temps de s'intéresser à toute une population de fermiers et de cultivateurs dont l'exportation des produits est gênée par un système prohibitif.

Une bonne définition est donnée par M. Belmont des deux partis en présence : « La centralisation des pouvoirs du gouvernement fédéral, la sujétion de l'autorité locale, sont généralement des caractéristiques du parti appelé républicain. L'augmentation du pouvoir du peuple par le suffrage universel, la confiance faite au peuple pour l'exercice de ce pouvoir, l'effort d'éviter une plus grande centralisation des fonctions du gouvernement fédéral et un accroissement de l'ingérence du pouvoir exécutif... sont des principes que le parti démocrate s'est engagé à maintenir... »

Assurément il existe des républicains qui admettent que des débouchés doivent être recherchés à l'étranger pour l'excédent de produc-

tion. mais il reste les mains liées par ceux qui sont esclaves des grands intérêts protectionnistes. Il n'en est pas de même des démocrates dont l'un des buts principaux est l'augmentation du commerce extérieur. Ils ont fait l'inventaire de toutes les richesses du pays : mines, forêts, fermes, et savent ce qui peut être réservé aux demandes des Américains et ce qui peut être vendu aux étrangers. Les démocrates, dit notre auteur « sont opposés à la politique du parti protectionniste, connu sous le nom de parti républicain, qui s'intéresse seulement à assurer au producteur américain le monopole du marché intérieur et le moyen d'exploiter ses concitoyens ».

M. Belmont s'élève contre l'augmentation exagérée du pouvoir exécutif, restreignant les libertés classiques du citoyen. Il déplore le marasme de l'agriculture, surtout dans l'Ouest, et pense que la révolte des agriculteurs de cette région contre la politique douanière du parti républicain devrait suffire à faire du tarif la question essentielle de la campagne électorale. Les agriculteurs souffrent violemment du tarif actuel. On prétend que leurs dettes s'élèvent à douze milliards de dollars.

Perspective inquiétante, par suite de la production massive et en série. la consommation intérieure des Etats-Unis ne s'accroît plus au même degré que la production industrielle, alors que la politique douanière du parti démocrate. tend à amener avec l'étranger des relations de réciprocité destinée à créer un meilleur débouché pour l'excédent du commerce. On voit que la prochaine plate-forme de la lutte électorale aux Etats-Unis ne manquera pas de présenter un certain intérêt.

L. de Contenson.

Delle guerre balcaniche, della grande guerra, e di alcuni fatti precedenti ad esse. (Notes sur les guerres balkaniques, la grande guerre et quelques faits qui les ont précédées) par Alexandre de Bosdari, ambassadeur d'Italie. Milan, chez Mondadori, 1928. — Cet ouvrage fait partie la collection italienne de documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale (Ange Gotti directeur).

Dans l'introduction de ce livre. le comte Bosdari déclare qu'il ne s'est pas proposé d'écrire une histoire objective et impartiale des événements, mais qu'il a considéré comme de son devoir de fournir aux historiens de l'avenir quelques témoignages encore inédits et d'une authenticité indiscutable. Ces témoignages empruntent en effet une grande importance à la personnalité de celui qui nous les fournit, et qui fut pendant cette période tourmentée ministre d'Italie en Bulgarie et en Grèce. Mais il y a tout de même plus que cela dans son livre, où il nous fait un exposé complet de la politique italienne dans les Balkans pendant les guerres balkaniques et la guerre mondiale. Nous pouvons ainsi constater que la politique italienne, notamment dans les questions relatives à la Grèce, se sépara quelquefois de celle des Alliés : c'est là la faiblesse de toutes les coalitions.

Au moment où commence son récit, le comte Bosdari, qui était entré dans la carrière en 1891, gérait l'Ambassade de Londres pendant l'absence de l'Ambassadeur Marquis de San Giuliano (1908-1909). A la fin de cette gérance, il fut chargé pendant un an (1909-1910) du Consulat général d'Italie à Budapest; mais, dès le mois de septembre 1910, il quittait ce poste pour être nommé ministre en Bulgarie, à la veille des guerres balkaniques. C'est donc à Sofia que commence la partie intéressante de sa carrière et de son livre. Toutefois il y a lieu de détacher du court récit de sa gérance à Londres le sévère jugement ci-après qu'il porte sur sir Edouard Grey : « J'ai été », dit-il « plus d'une fois frappé de la légèreté de son jugement, de son inconcevable ignorance en histoire, et en géographie, et de la grande facilité avec laquelle il contredisait ses propres opinions.

Dès son arrivée à Sofia le comte de Bosdari est frappé par la personnalité étrange et compliquée du roi Ferdinand. Il constate que « ce monarque réalise plus que tout autre souverain contemporain le » type du Prince, si merveilleusement dessiné par Machiavel », et qu' « il ressemble plus que tout autre à ces seigneurs italiens de la » Renaissance qui ont servi de modèle à l'illustre écrivain italien ».

En étudiant de près le monarque bulgare, il acquiert rapidement la conviction que Ferdinand est irrémédiablement inféodé à l'Autriche, bien qu'il n'ose pas l'avouer à ceux de ses ministres qui sont russophiles, et qu'il est destiné à triompher ou à tomber avec elle. Aussi le comte Bosdari écarte-t-il les ouvertures que lui font les russophiles bulgares et son collègue le Ministre de Russie à Sofia, car il se rend compte que, même dans l'hypothèse invraisemblable où Ferdinand changerait de politique, l'Italie ne pourrait se rapprocher d'une Bulgarie russophile sans renier ses alliances de la Triplice. L'événement devait justifier les prévisions du diplomate italien en ce qui concerne le roi Ferdinand ; toutefois pendant la guerre de 1912 la Bulgarie marcha avec les autres Etats balkaniques contre la Turquie. Puis la division se mit entre les alliés balkaniques, sans que la Russie ait pu l'empêcher ; et M. de Bosdari nous dit avoir eu dès ce moment là l'impression très nette de la faiblesse présente et future de la Russie.

Au début de 1913 notre diplomate fut nommé à Athènes. Il y ressentit tout de suite quelque méfiance vis-à-vis des hommes d'Etat grecs et surtout vis-à-vis de Venizelos ; mais il recommanda néanmoins à son Gouvernement de ménager la Grèce, déjà irritée par l'occupation du Dodécanèse, de crainte de la jeter dans les bras de la France.

En août 1914, au moment de la mobilisation de l'armée turque, le Gouvernement italien demanda à M. de Bosdari ses impressions sur la situation. Il répondit qu'il était persuadé que la Turquie et plus tard la Bulgarie appuieraient les Empires centraux, mais que la Grèce résisterait à leurs sollicitations.

Le 21 septembre on apprit à Athènes la mobilisation de quatre divisions bulgares. Venizelos, dit M. de Bosdari, convoqua aussitôt les Ministres de France, d'Angleterre et de Russie, et leur exposa que le roi Constantin et le Chef de l'Etat-Major grec considéraient la Grèce comme libre de tout engagement vis-à-vis de la Serbie, puisque celle-ci, attaquée, par l'Autriche-Hongrie, était hors d'état d'envoyer à la frontière grecque les cent cinquante mille hommes prévus par le

traité secret pour le cas d'une action (de défense) gréco-serbe contre la Bulgarie. Il fallait donc, ajouta Venizelos, que l'Entente envoyât, elle, cent cinquante mille hommes à Salonique, sans quoi il ne pourrait jamais obtenir que le roi Constantin mobilisât et il n'avait plus qu'à lui rendre son portefeuille. C'est ce colloque historique, dit M. de Bosdari, qui fut la véritable origine de cette expédition de Salonique, dont la cause a fait couler des flots d'encre ; et, cela étant, il est inutile de se demander plus longtemps si Venizelos a ou non invité l'Entente à venir à Salonique.

Quand l'Italie entra elle-même en guerre, le comte Bosdari adjura le Gouvernement italien de ne se faire aucune illusion sur la Grèce, celle-ci lui paraissant devoir demeurer de toutes façons l'ennemie de l'Italie. Il valait donc mieux d'après lui la laisser persévérer dans une neutralité même suspecte. Au lieu de cela, l'Italie et ses aliés s'efforcèrent de l'attirer à tout prix dans leur camp en s'appuyant sur le parti vénizéliste. « Les événements, ajoute M. de Bosdari, se sont chargés de montrer qui avait raison et si mon conseil n'était pas le meilleur.» Il n'est pas sûr à notre avis que cette démonstration ait été faite: du moment que l'on était à Salonique, il valait mieux avoir la Grèce pour soi.

Malgré le peu de cas qu'il faisait d'un appui éventuel de la Grèce. le comte Bosdari tenait essentiellement à ne pas la voir en lutte avec les alliés. C'est pourquoi il désapprouva dès le début les initiatives prises par la France lors de l'envoi de la mission Bénazet et lorsque l'amiral Dartige réclama à la Grèce la livraison de son matériel de guerre. Le diplomate italien estimait que la France ne pourrait pas disposer de forces suffisantes à Athènes pour appuyer ses exigences. L'affaire du Zappeion parut justifier ces prévisions pessimistes ; mais l'attaque contre nos marins ne pouvait pas rester sans sanction, et l'on se demande comment après un tel événement M. de Bosdari a pu trouver que la politique française persistait trop à vouloir humilier la Grèce (1). Cette opinion n'améliora pas ses relations avec son collègue français, et en décembre 1917 il se rendit à Rome pour exprimer à son Ministre des Affaires étrangères, le baron Sonnino, sa surprise de voir que l'Italie, « après avoir résisté, dès le début de son entrée » en guerre, à la prédominance française en Grèce qui tendait claire- » ment à détruire toute influence italienne dans le pays », suivait tout d'un coup une politique absolument passive. Sonnino lui répondit qu'à l'heure actuelle l'Italie dépendait trop des alliés pour la continuation matérielle de la guerre et qu'elle ne pouvait plus agir autrement. Dans ces conditions M. de Bosdari songea à quitter Athènes, et il obtint au début de 1918 d'y être remplacé par le baron Avezzana. Les souvenirs de notre diplomate s'arrêtent là ; il devait, en décembre 1918, être nommé ambassadeur au Brésil où il termina sa carrière.

Un lecteur français pourra reprocher au comte Bosdari une méfiance excessive de la politique française ; mais son livre doit être lu en entier par tous ceux qui voudront comprendre les motifs de la politique balkanique de l'Italie pendant la guerre mondiale.

Camille Piccioni.

(1) P. 196.

La vie de Charles-Joseph de Ligne, prince de l'Europe Française, par L. Dumont Wilden. 1 vol. in-12, Paris, Plon, 1927.

Belge par son origine, autrichien par ses services et ses fonctions, Français par sa langue, cosmopolite par ses goûts, tout à tour homme d'épée, de cour, d'état et de plume, le prince de Ligne relève de plusieurs pays sans appartenir à une patrie, a traversé diverses professions sans se fixer dans aucune et tout effleuré sans rien approfondir. Le culte constant de l'esprit, qui représente la seule unité de sa vie, le fait apparaître à nos yeux comme un de ces boulevardiers de l'Europe dont la race ne pouvait naître que dans l'atmosphère du XVIII[e] siècle et ne devait pas survivre au déchaînement des grands conflits nationaux qui ont marqué l'aurore du XIX[e]. Il s'est mêlé à trop de choses pour ne pas toucher aussi à la diplomatie, au moins à la diplomatie en dentelles telle qu'on la pratiquait souvent de son temps.

Il a marqué sa place d'abord comme acteur au cours de missions officieuses auprès de Catherine II, qu'il a eu la faveur d'accompagner pendant son fameux voyage en Crimée. Il s'y rattache encore à la fin de sa vie par son rôle au Congrès de Vienne ; où il a fait figure à la fois de monument historique, témoin des âges abolis et d'animateur d'un monde de têtes couronnées. Pour la dernière fois il a exercé sur les membres du Congrès la royauté de l'esprit, avant de leur ménager, par une attention qui lui a offert l'occasion d'un dernier bon mot, l'éclatant spectacle des funérailles d'un feld-maréchal. M. Dumont Wilden a retracé toutes les péripéties de cette existence mouvementée en une biographie brillante comme elle, où de piquantes citations relèvent pour le lecteur l'intérêt du récit, et qui présente pour l'histoire l'avantage de faire revivre en tableaux aux vives couleurs les différents milieux où a vécu le héros du livre.

A. P.

Mémoires de Madame Dosne, l'Egérie de M. Thiers, publiés par Henri Malo, 2 volumes, in 8, Paris 1927.

Ce sont les mémoires d'une belle-mère, mais d'une belle-mère admirative, que M. Henri Malo a eu l'heureuse idée de livrer à notre curiosité. Mme Dosne éprouvait à l'égard de Thiers, auquel elle donna sa fille en 1833, un attachement assez vif pour avoir prêté à la médisance et pour lui inspirer des appréciations de ce style : « l'Europe, qui compte M. Thiers comme le premier homme d'état des temps modernes ». Animé de pareils sentiments, elle n'a pas seulement vécu dans une intimité constante de vie et d'esprit avec son gendre, elle est devenue la confidente de ses pensées, de ses efforts et de ses conversations. La suite des notes dans lesquelles elle s'est efforcée de refléter ses impressions journalières présente donc la même valeur documentaire, en appelant les mêmes réserves, que des mémoires rédigés par M. Thiers lui-même.

Cette valeur serait incomparable si ce journal avait été tenu pendant toute la carrière de l'homme d'état. La rédaction en présente malheureusement de larges intermittences. Il ne comprend plus guère

que des fragments plus ou moins étendus se rapportant principalement à la période de la Monarchie de Juillet et à celle de la Seconde République.

Les premiers contiennent une partie anecdotique bien faite pour éveiller la curiosité du lecteur. C'est un récit très vivant, des conseils de famille auxquels Thiers, alors président du Conseil, fut appelé à participer lorsqu'il s'agit de marier le duc d'Orléans. On peut y surprendre Louis-Philippe, non seulement dans l'intimité de son foyer, mais encore dans l'abandon de conversations dont la familiarité primesautière va souvent jusqu'à la vulgarité de langage. Il est toujours piquant de l'entendre appeler son Ministre « Mon cher petit Président », traiter ses cousins de Naples de « Macaroni », et désigner Talleyrand par cette simple épithète « le vieux ». En reproduisant, d'après les confidences qui lui étaient aussitôt faites, ces scènes d'intérieur royal, Mme Dosne a fait surtout œuvre de sténographe. Elle peut prétendre au mérite de l'écrivain quand plus loin elle trace du duc d'Orléans, mort trop tôt pour que sa physionomie ait été bien connue, ce portrait dont il y aurait injustice à ne pas reconnaître la sûreté de touche : « Non qu'il fût un grand prince ni d'un caractère très franc, mais il était distingué d'extérieur, fin, spirituel comme un prince doit l'être sans une grande supériorité, habile à manier les hommes, flatteur ou impertinent, courageux pour l'honneur comme l'est un gentilhomme, sachant un peu de tout, soutenant agréablement la conversation sur tous les sujets avec un tact remarquable, voyant les défauts du roi son père, prévoyant qu'ils dérangeaient les destinées de sa famille, luttant avec lui, mais finissant toujours par se rendre, moitié respect, moitié faiblesse de caractère ».

En même temps que des anecdotes et des portraits sur Louis-Philippe et sa famille, on trouve dans les mémoires de Mme Dosne des détails qui éclairent certains aspects de sa politique étrangère ; notamment sur les trois principaux projets d'intervention extérieure agités sous son règne, et dans lesquels sa différence d'attitude permet de mesurer l'évolution de ses idées. Le premier se place quelques jours après la formation du Ministère du 11 octobre, alors qu'il est question de décider l'expédition d'Anvers et qu'on ignore encore à Paris si l'Angleterre s'y montrera favorable et si son refus n'amènera pas une guerre avec l'Europe. Jamais conseil de Cabinet ne se réunit dans d'aussi graves conjonctures que celui du 23 octobre 1832, et Mme Dosne en rend le caractère tragique dans le procès-verbal qu'elle donne de ses délibérations. Malgré la portée des résolutions à prendre, le Roi se montre « parfaitement ferme et décidé » à « braver les chances périlleuses et à risquer pour Anvers la guerre générale. « Les événements justifient d'ailleurs la résolution prise, car aussitôt après un courrier apporte l'assentiment du Cabinet de Londres, obtenu par l'habilité de Talleyrand.

Quatre ans plus tard, à la fin de sa présidence, Thiers a moins de succès lorsqu'il propose d'apporter à la reine Christine d'Espagne le secours des armes françaises contre son cousin Don Carlos : Il attend de ce geste la consécration d'une grande politique qui consisterait à opposer à l'alliance des puissances du Nord celle des nations occidentales et libérales : France, Angleterre, Espagne, Portugal, Belgique et

Suisse. Malgré la séduction de ces perspectives, il ne parvient pas à convertir le souverain, qui se prête à des simulacres d'intervention, mais se dérobe quand on lui demande son assentiment à une action ouverte.

Enfin, après un nouvel intervalle de quatre ans, c'est, sous un nouveau ministère Thiers, la crise de 1840, la plus sérieuse de celles qu'ait eu à traverser la Monarchie de Juillet et la menace d'un conflit armée avec toute l'Europe. Cette fois l'amour de la paix à tout prix inspire ou plutôt arrache au souverain des déclarations qu'on qualifierait de nos jours de sensationnelles et dont la netteté ne laisse pas que de produire une impression presque douloureuse : « Non, plutôt que de faire la guerre je sacrifierai tout, presque jusqu'à l'honneur... On ne viendra pas me prendre mes provinces d'Alsace. Eh bien j'irais jusque-là plutôt que de faire une guerre qui nous perdrait tous » ; et dans l'emportement de ses alarmes, il termine par une suprême adjuration dont le côté comique lui a certainement échappé : « Si nous entreprenions la guerre, nous serions tous perdus, vous, moi, mes fils, votre femme, *votre belle-mère.* » Mme Dosne dut être flattée de voir estimer irrésistible l'argument ainsi opposé à son gendre.

La seconde partie de ses mémoires, qui commence dès la fin du premier volume, présente plus d'unité que la première, parce qu'on y trouve une suite ininterrompue pendant deux années (1848-1849). Le principal intérêt en est de montrer par des témoignages vivants et nouveaux quelle profondeur d'illusion porta les hommes des anciens partis à seconder la fortune du prince Louis Napoléon, regardé par eux comme un simple instrument de leurs desseins. Leur erreur provient de la faible opinion qu'il leur avait donnée de ses talents. A ce point de vue, les impressions que rapporte Mme Dosne sont bien curieuses à confronter avec la suite des événements. Lors de sa première apparition à la tribune de l'Assemblée (1er novembre 1848) le Prince présente aux regards un corps lourd sur des jambes courtes, « une vraie tournure de petit Suisse » un visage banal et des yeux sans expression. Il semble dépourvu de tous les attraits extérieurs propres à enlever les foules. Il lit d'une voix « rude et incolore » au milieu des interruptions et des rires, un discours dans lequel il pose à la présidence de la République une candidature que personne ne prend au sérieux. Ses prétentions impériales paraissent « ridicules » à Thiers qui voit en lui « un produit éphémère de la Révolution du 24 février » et lui reproche sa mentalité d'émigré, son ignorance complète des hommes et des choses de son pays. Aussi quand son manifeste électoral, distribué dans Paris quelques jours avant l'élection du 10 décembre, paraît bien accueilli du public quelle n'est pas la surprise de Mme Dosne ! « On avait tant répété que ce prince était un imbécile que cette production littéraire a étonné ses partisans. Décidément le royaume de la terre appartient aux incapables ! » Après l'élection, lors des premières réceptions à la Présidence, le Prince apparaît guindé comme « un Allemand, timide, embarassé, ne trouvant une aimable parole à dire à qui que ce soit ». Il a l'œil terne, « un ennui indéfinissable sur le visage se communiquant à quiconque le regarde ». A la suite de ses entretiens avec Thiers, celui-ci résume son impression par cette définition peu flatteuse :

« esprit médiocre, entêté, un peu faux, sans portée qui contient quelques petits systèmes, cependant ses pensées sont bien pauvres ». Et plus tard quand le Prince s'essaie au pouvoir personnel par le renvoi de ses ministres parlementaires (octobre 1849) c'est presque un sentiment de pitié que ce geste inquiétant inspire à Mme Dosne. « Le Président se perd, il est fou, insensé, jaloux des hommes importants qui auraient pu lui servir de base. Qu'il sache la vérité, qu'il se repente, s'il ne veut pas tomber prochainement, qu'il s'amende s'il en a temps encore. » Il est particulièrement fâcheux que les mémoires soient interrompus, peut-être à dessein, juste au moment où les événements allaient apporter à ces prévisions le plus éclatant des démentis. — On trouve plus loin quelque fragments bien postérieurs relatifs aux années 1866, 1867, 1868 et 1869, mais dont l'intérêt est forcément plus restreint.

La mort de Mme Dosne allait, au cours de cette dernière année interrompre les Mémoires que M. Henri Malo a eu l'heureuse idée de présenter au public ; au mérite de les avoir découverts il a ajouté celui de les faire précéder d'une vivante introduction et de les éditer avec un soin qui les rend aussi commodes à consulter qu'agréables à lire.

Albert PINGAUD.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA REVUE :

R. DUMON. *L'ordre européen vu des bords du Rhin.* Paris, 1928, in-12. (Berger-Levrault.)

S. LASOCKI. *Un diplomate polonais au congrès d'Arras en 1435.* Paris, 1928.

REPACI. *Le Vicende et les repercussioni della legislazione finanziaria di guerra sull' ordinamento tributario italiano.* Bari, 1927.

THOMAS ET ZNANIECKI. *The Polish Peasant in Europe and America.* New-York, 1927. (Knopf.)

MARTINEAU. *Dupleix et l'Inde française.* Paris, Société d'éditions géographiques, 1927.

Institut intermédiaire international à La Haye. Office permanent de documentation internationale, par J.-P. Niboyet. La Haye, 1928. (M. Nijhoff.)

COMMUNICATION

La date de l'Assemblée générale annuelle de la Société d'histoire diplomatique, qui a lieu habituellement au mois de juin, a été repoussée au mercredi 28 novembre.

BIBLIOGRAPHIE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

GÉNÉRALITÉS

Normand. — Destructions et dévastations au cours de guerres. Réparations (*Paris, Berger-Levrault*, 1927, 316 p.).

Wickham Steed (Henry). — Mes Souvenirs (1914-1922). Trente années de vie politique en Europe (*Paris, Plon*, 1927, in-8°, 384 p.)

Coty (François). — Contre le Communisme (*Paris, Grasset*, 1927).

Denvignes (Général). — Guerre ou paix. (Ce que j'ai vu et entendu en Allemagne) (*Paris, Taillandier*, 1927, in-16).

Maurras (Charles). — Le mauvais Traité de la victoire à Locarno (*Paris, Edition du Capitole*, 1927, in-8, 400 p.).

Okhotnikov et Batchinsky. — La Bessarabie et la paix européenne (*Paris, Librairie du Travail*, 1927, in-8, 160 pages).

Romieu (Lucien). — Qui sera le Maître ? Europe ou Amérique ? (*Paris, Hachette*, 1927, in-16).

Besnard (Lieutenant-Colonel et G. — Les compétitions autour de la Mer Rouge (*Asie Française*, décembre 1927).

Jouvenel (Henri de). — Débuts de Mirabeau dans le monde (*Revue de Paris*, 1er février 1928 p. 151-162).

Chapuisat (Edouard). — Les « Nouveaux » Mémoires du prince de Ligne (*Revue générale*, 15 janvier 1928).

Jouvenel (Henry de). — La bonne méthode de la paix (*Europe Nouvelle*, 17 déc. 1927).

Pilon, (Edmond). — Un prince de l'Europe française : Charles-Joseph de Ligne (*Revue Bleue*, 17 déc. 1927).

Diamandy (C. J.). — La Grande Guerre vue du versant oriental 1912-1915 (*Rev. des Deux Mondes*, 15 décembre 1927, 781-804).

* * * La Défense contre le Bolchevisme (*Rev. des Deux Mondes*, 15 novembre 1927, p. 274-305).

Steed Wickham. — La Conférence de la Paix (*Revue Univers.*, 1er novembre 1927, 301-322).

Romieu (Lucien). — A la frontière des deux Amériques (*Rev. des Deux Mondes*, 1er nov. 1927, p. 142-155).

Ligne (Prince de). — Fragments inédits de l'histoire de ma vie (*Revue Universelle*, 1er février 1928, p. 320-329).

Ligne (Prince de). — Fragments de l'histoire de ma vie. Tome I (*Paris, Plon*, 1927, in-8, 321 p.).

Lagarrigue (Luis). — Politique internationale (*Paris, Garnier Hermanos*, 1928, in-12, 281 p.).

N. — Documents diplomatiques secrets russes 1914-1917, d'après les archives du ministère des Affaires étrangères à Pétrograd, Russie et Turquie, Russie et Bulgarie, Russie et Roumanie, Russie et Italie, Russie et les Détroits. Traduit par Po-

lopsky), *Paris-Payot*, 1928, in-8 336 p.).

Winston Churchill (S.). — La Crise Mondiale. T. II (1915) (*Paris, Payot*, 1928, in-8, 448 p.).

La Brière (Yves de). — L'organisation internationale du Monde contemporain et la Papauté souveraine. T. II (*Paris, Spes*, 1928, in-12, 620 p.).

FRANCE

Champion (Pierre). — Louis XI. T. I : le Dauphin. T. II : Le Roi (*Paris, Champion*, 1927, in-8, 240 et 412 p.).

Mallais (Pierre des). — Le Sacre des Rois de France (*Paris, G. Ficker*, 1927, in-12, 61 p.).

Motey (du). — Jeanne d'Arc à Chinon et Robert de Rouvres. (*Paris, Champion*, 1927, in-8, 172 pages).

Lucas-Dubreton (J.). — Le Comte d'Artois, Charles X (*Paris, Hachette*, 1927, in-8°).

Poincaré (Raymond). — Neuf années de souvenirs. Au service de la France, IV : L'Union Sacrée (*Paris, Plon*, 1927, in-8, 552 p.).

Fels (comte de). — A la veille des élections, (*Revue de Paris*), 15 janvier 1928, p. 432-445).

Suarez (Georges). — La politique de M. Briand. (*Revue de Paris*, 1er janvier 1928, p. 163-179).

Flory (Charles). — La question religieuse et les élections (*Politique Rev. de Doctrine et d'Action politique*, 15 déc. 1927).

Henri-Robert (Me). — La Société sous Louis XVI. Mariage et Sacre de Louis XVI (*Conferencia*, 20 déc. 1927, p. 3-21).

Lacour-Gayet (G.). — Taillerand et Royer Collard (correspondance inédite) (*Revue mondiale*, 1er janvier 1928).

Gillonin (René). — Le Malaise Alsacien. Les origines (*Europe Nouvelle*, 17 déc. 1927).

Recouly (Raymond). — M. Poincaré et les origines de la guerre (*Revue de France*, 1er décembre 1927, p. 345-555).

Aubouin (Roger). — Le Redressement financier est-il à la merci d'une surprise politique ? L'union en France et à l'Etranger (*Europe Nouvelle*, 5 novembre 1927, p. 1466-1467).

Poincaré (Raymond). — L'Union sacrée (*Illustration*, 5 novembre 1927, p. 488 485).

Poincaré (Raymond). — Le retour à Paris, 28 Juillet 1924, (*Revue hebdomadaire*, 12 novembre 1927, p. 133-140).

Fidus. — Silhouettes contemporaines : Mgr Baudrillart (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1928, p. 783-796).

Madelin (Louis). — Les romans de la Révolution ou le révolutionnaire malgré lui (*Revue hebdomadaire*, 1er fév. 1928).

Madelin (Louis). — Les hommes de la Révolution, IV. L'assemblée constituante (*Revue hebdomadaire*, 18 février 1928).

Gavotte (Pierre). — La Révolution Française (*Paris, Fayard*, 1928, in-8, 118 p.).

Abensour (Léon). — Dans la cage du Tigre. Clémenceau intime. Souvenirs d'un ancien secrétaire (*Paris, Radot*, 1928).

Vigué d'Octon (L.). — Les grands et Petits mystères du Palais Bourbon. Souvenirs vivants d'un député (*Paris, Radot*, 1928, in-12).

Bourgin, Carrère et Guérin, — Manuel des partis politiques en France (*Paris, Rieder*, 1928, in-8, 304 pages).

FRANCE-ESPAGNE

Bédarida (H.). — Les premiers Bourbons de Parme et l'Espagne (1731-1802), (*Paris, Champion*, 1928, 244 pages).

Grandmaison (Geoffroy). — L'expédition française d'Espagne en 1823 (*Paris, Plon*, 1928 in-12, 276 p).

FRANCE-ETATS-UNIS

Roz (Firmin). — L'Evolution des Etats-Unis et l'avenir des relations franco-américaines (*Revue Universelle*, 15 janvier 1928, p. 175-203).

Aubouin (Roger). — L'ouverture du marché de New-York aux emprunts français consacre le rétablissement du crédit de la France (*Europe Nouvelle*, 21 janvier 1928).

FRANCE-POLOGNE

Haczmarck (Czeslaw). — L'Emigration polonaise en France pendant la guerre (*Paris, Berger-Levrault*, 1928 in-8, 520 p.).

FRANCE-RUSSIE

Michon (Georges). — L'alliance franco-russe 1891-1917 (*Paris, Delpeuche*, 1927, in-8, 320 p.).

Hanotaux (Gabriel). — La prétendue conjuration franco-russe (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1928, p. 416-423).

ALLEMAGNE

Peschaud (Marcel). — Les chemins de fer allemands pendant la guerre (*Paris, Charles-Lavangelle*, 1927, in-16, 338 pages).

Laufenburger (Henry). — La vie économique en Allemagne. Une année de rationalisation *Paris, Soc. an. du Recueil Sirey* 1927, in-8, 36 p.)

Bainville (Jacques). — Louis II de Bavière (*Paris, Taillandier*, 1927, in-8, 234 pages).

Muret (Maurice). — L'Allemagne et la paix (*Revue hebdomadaire*, 21 janvier 1928, p. 261-272).

Le Masson (Henri). — La renaissance de la marine marchande allemande (*Science et vie*, février 1928, p. 113-120).

Benoist (Jacques). — La politique allemande aux frontières (*Revue sciences politiques*, 10 décembre 1927, p. 515-529).

Paydraguin (Jean). — La politique allemande. A l'intérieur. Les Monarchistes dans la République. La vérité sur les associations. (*Correspondant*, 19 février 1928, p. 321-348).

Recouly (Raymond). — L'évolution de l'Allemagne (*Revue de France*, 1er février 1928, p. 531-540).

Puaux (René). — Asquith (*Revue hebdomadaire*, 25 février 1928).

N. — La Politique extérieure de l'Allemagne (1870-1914). Documents officiels publiés par le ministère allemand des affaires étrangères. Tome III, 1879. — 30 octobre 1883 (*Paris, Costes*, 1928, in-8, 358 p.).

BELGIQUE

Blocq-Serruys (Yvonne). — La question flamande wallonne (*Rev. des Sciences politiques*, 10 décembre 1927, p. 481-514).

BELGIQUE-ALLEMAGNE

Beyens (Baron). — Deux années à Berlin. Le Début de ma mission, (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1928, p. 752-782).

ETATS-UNIS

Scott-Mowrer (Paul). — Les Etats-Unis et la guerre hors la loi. La proposition Briand. Les prochaines élections présidentielles (*Europe Nouvelle*, 21 janvier 1928).

Lechartier (Georges). — La politique américaine et l'élection présidentielle. (*Correspondant*, 26 décembre 1927, p. 823-840).

GRANDE-BRETAGNE

Bibesco (Princesse). — L'Homme d'Etat humaniste. Herbert-Henry Asquith, comte d'Oxford (*Illustration*, 25 fév. 1928).

ITALIE

Ancel (Jacques). — Les Balkans face à l'Italie. (*Paris, Delagrave* 1928, in-12, 124 p.).

Hayward (Fernand). — Le Dernier siècle de la Rome pontificale. Pie VII (la restauration), Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, 1814-1870 (*Paris, Payot*, 1928, in-8, 320 p.).

Malaparte (Curzio). — L'Italie contre l'Europe (*Paris, Alcan* 1928, in-12 158 p.).

JAPON

Besnard (Lieutenant-Colonel et G.). — Le Japon et le désarmement naval (*Asie Française*, 9 oct. 1927, p. 301-304).

POLOGNE

Ruthowski (J.). — Histoire économique de la Pologne avant les partages. (*Paris, Champion*, 1927, in-8, 268 p.).

PORTUGAL

Broqua (de). — Le Portugal, fendataire de Clairvaux (*Paris*, *Champion*, 1927, in-12, 60 p.).

ROUMANIE

Cambon (Jules). — La Roumanie et la question agraire en Transylvanie (*Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1927).

Dumont-Wilden (L.). — Politique étrangère. La mort de M. Jean Bratiano (*Revue Bleue*, 17 décembre 1927).

RUSSIE

Rodzianko (M. V.). — Le Règne de Raspontine (*Paris*, *Payot*, 1927, in-8, 304 p.).

Miglioli. — Le village soviétique (*Paris, Librairie du Travail*, 1927, in-8, 200 p.).

Chastenet (Jacques). — L'évolution de la diplomatie soviétique (*Opinion*, 5 décembre 1927, p. 5-6).

Benckendorff (Comte). — Les derniers jours du tsar à Tzarskoié-Selo, (1er mars-avril 1927). (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1928, p. 523-548).

Delaisi (Francis). — Comment les Soviets règleront la dette russe. *Paris*, *Delpeuch*, 1928, in-12, 64 p.

Viroubova (Anna). — Journal secret (1909-1917) (*Paris, Payot*, 1928).

EGYPTE-SYRIE

Douin (G.). — La mission du baron de Bois le comte. L'Egypte et la Syrie 1833. (*Paris, Champion*, 1928, in-8, 318 p.).

SOCIÉTÉ DES NATIONS

Alvarès (Alejandro). — Le litige hungaro-roumain devant la Société des Nations (*Europe nouvelle*, 29 octobre 1927, p. 1450-1455).

Quirielle (Pierre de). — L'esprit international à Genève (*Correspondant*, 25 octobre 1927, p. 188-214).

Paul LESOURD, *Archiviste Paléographe.*

ÉPHÉMÉRIDES DIPLOMATIQUES

Janvier 1928.

2\. A Madrid, signature d'une convention de commerce et de navigation entre l'Espagne et le Danemark.

3\. A Rio-de-Janeiro, publication du décret ratifiant le compromis d'arbitrage franco-brésilien.

4\. A Monrovia le président de la République de Libérie, Charles Dunbar Burgess King prête serment pour son troisième mandat (1928-1932).

5\. A Paris, M. Briand répond aux propositions de M. Kellog au sujet de la mise hors la loi de la guerre.

A La Haye, ouverture de la 6e conférence pour le droit international privé sous la présidence du Dr B. C. J. Loder. 22 Etats sont représentés. La conférence dure jusqu'au 28 janvier.

A Genève, le gouvernement italien communique au secrétariat de la Société des Nations le traité italo-albanais signé à Tirana le 22-11-27.

6\. A Sofia, célébration du cinquantenaire de la libération de la Bulgarie du joug turc par l'armée russe.

7\. A Genève, le gouvernement belge communique au secrétariat de la S. D. N. le traité belgo-finlandais conclu le 4-3-27 pour dix ans.

8\. A Rome, réception officielle du roi d'Afghanistan.

A Montevideo, la Chambre approuve le protocole additionnel au traité de droit international en vigueur depuis le 23 janvier 1888 entre la République Argentine et l'Uruguay.

9\. A Bagdad, chute du cabinet Jafar pacha qui refuse de ratifier le traité conclu le 14 décembre 1927 entre l'Irak et l'Angleterre.

En Amérique centrale, le général Enro Sandino crée la république de Nueva Segovia, dans la Sierra de Dipelto, entre le Nicaragua et le Honduras, avec Sandinoville comme capitale.

A Varsovie, discours du ministre des affaires étrangères Zaleski en faveur du rapprochement économique entre l'Allemagne et la Pologne.

A Genève les gouvernements norvégien et suédois font parvenir au secrétariat de la S. D. N. un projet de pacte général de conciliation et d'arbitrage. — Le gouvernement hongrois ratifie la convention internationale sur l'emploi de la céruse. — La Yougoslavie et les Pays-Bas adhèrent à la convention internationale concernant l'esclavage.

10\. La France décide la création d'une légation au Canada et le Canada une légation en France.

A Madrid, échange des instruments de ratification de la convention commerciale entre l'Espagne et Cuba.

11. A Paris, publication du décret portant promulgation de la convention additionnelle à la convention des réclamations conclue entre la France et le Mexique le 25-9-24 et signée à Mexico le 12 mars 1927.
A Washington, M. Kellog remet la réponse des Etats-Unis à la note du 5 janvier sur la mise hors la loi de la guerre.
A Varsovie, le ministre d'Angleterre Sir William Erskine remet ses lettres de créance au président de la République de Pologne.
A Upsal, création d'un Institut de droit international.
En Syrie, fixation de la frontière syro-turque par la commission créée à la suite de l'accord d'Angora.

12. A Rome S. S. Pie XI reçoit en audience le roi d'Afghanistan.
La France élève sa légation de Buenos-Aires au rang d'Ambassade.
A Berlin le Reichsrat ratifie la loi par laquelle l'Allemagne accepte le clause d'arbitrage de la Cour internationale de La Haye.
A Varsovie, la Pologne envoie au gouvernement Lituanien une note relative aux négociations sur les questions de transit et de communications postales, télégraphiques et ferroviaires.
A Genève, remise au secrétariat de la S. D. N. d'une lettre de M. Briand président de la conférence des ambassadeurs au sujet des infractions de la Bulgarie aux clauses militaires du traité de Neuilly. — La Pologne dépose la ratification de la convention du statut international des voies ferrées. — L'Autriche signe la convention pour l'exécution des sentences arbitrales rendues à l'étranger. — La Grèce ratifie le protocole pour la stabilisation de la monnaie.

13. A Buenos-Aires, signature d'un traité entre l'Argentine et le Mexique au sujet de la propriété littéraire.

14. A Berlin, deuxième conférence austro-allemande sur le droit penal.
A Athènes, le gouvernement décide de dénoncer le traité de commerce avec la Suisse.

16. A Bruxelles, ouverture de la conférence internationale pour la protection des civils contre la guerre chimique.
A La Havane, congrès pan américain.
A Kovno, la Lituanie répond à la Pologne au sujet du règlement du différend entre les deux pays.
A Genève, l'Angleterre communique au secrétariat de la S. D. N. ses propositions concernant les traités d'arbitrage et de sécurité.

17. M. Stanoje Mihaïzovitch, conseiller à la légation de Yougoslavie à Berlin, est nommé ministre de Yougoslavie à Tirana.

18. A Lima, le congrès approuve la fixation des frontières entre le Pérou et la Bolivie.
A Lisbonne signature d'un traité de conciliation et d'arbitrage entre l'Espagne et le Portugal.

19. A Bagdad, dissolution du Parlement hostile au traité entre l'Irak et l'Angleterre du 14 décembre 1927. A Lisbonne visite de 4 croiseurs légers britanniques.

20. A Paris, signature par le ministre des Affaires Etrangères d'un décret instituant une commission pour la publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914-1918. — M. Briand répond à la note de M. Kellog du 11 janvier sur la mise de la guerre hors la loi. — Signature de la convention entre la France et la Commission du gouvernement du territoire de la Sarre.

La Norvège informe la Grande-Bretagne que l'expédition norvégienne antarctique à bord du *Norvegia* a hissé le drapeau norvégien dans l'île Bouvet découverte en 1739 par le Français Jean-B. Charles Bouvet de Lozier.

21. A Paris, signature d'un accord commercial provisoire entre la France et la Suisse.
A Washington, M. Hugues Butler est nommé premier représentant commercial américain auprès de l'Etat libre d'Irlande.
A Rome, M. de Beaumarchais, ambassadeur de France remet ses lettres de créance au roi d'Italie.
A Tokio, dissolution de la Diète à la suite du dépôt par l'opposition d'une motion de méfiance relative à la politique du cabinet en Chine.

23. A Paris, M. Dovgahosky ambassadeur des Soviets remet ses lettres de créance au Président de la République Française.

24. A Moscou, signature d'une convention entre la Russie et le Japon sur les pêcheries.

25. A Paris, visite officielle du roi d'Afganistan.
A Bruxelles, remise d'une note de la Belgique à la France relative aux négociations commerciales en cours.
A Madrid, le Conseil des ministres décide de reconnaître le gouvernement de l'Equateur et de renouer les relations diplomatiques rompues après le coup d'Etat de 1925.
A Moscou, échange de ratifications de l'accord conclu entre la Russie et l'Esthonie au sujet du règlement des conflits de frontière.
A Genève, la Yougoslavie signe la convention internationale du 8-11-27 relative à l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation exportation.
A Belgrade, signature d'uue protocole prolongeant jusqu'au 23 juillet 1928 le pacte d'amitié du 27 janvier 1924 entre la Yougoslavie et l'Italie.

26. A Lima, démission du ministre des Affaires Etrangères du Pérou
A Prague réunion sous la présidence de M. Benes des rapporteurs du Comité de sécurité et d'arbitrage institué par la S. D. N.

27. A Bruxelles, signature d'un accord forfaitaire entre la Belgique et l'Allemagne au sujet du règlement des petites créances soumises à la procédure de compensation.
A Genève, l'Allemagne remet au Secrétariat de la S. D. N. un memorandum contenant ses observations sur le programme de travail du Comité de sécurité.

29. A Berlin, signature d'un traité d'arbitrage entre l'Allemagne et la Lithuanie au sujet du différend relatif à Memel.

30. A Berlin, discours de M. Stresemann au Reichstag sur la politique extérieure.
A Bruxelles, échange des instruments de ratification des traités de commerce et de navigation conclus en 1926 entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et Yougoslavie.
A Jérusalem, signature d'un traité entre l'Angleterre et la Transjordanie relatif à l'indépendance de ce dernier pays.

31. A Téhéran, ratification des traités conclus entre la Perse et la Russie au sujet du commerce, de la sécurité, de la neutralité, des pêcheries, des douanes, ainsi que du protocole concernant les frontières russo-persanes.

Février 1928.

1 A Paris, réponse du gouvernement français à la note belge du 25 janvier sur les négociations économiques franco-belges.
A Berlin, nouveau discours de M. Stresemann, au Reichstag sur les affaires extérieures.
A Genève, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie remettent au secrétariat de la S. D. N. une note séparée au sujet de l'affaire des mitrailleuses de Szent-Gotthard — 38e session du conseil d'administration du B. I. T.

2. A Paris, M. Briand répond au Sénat aux déclarations de M. Stresemann.
A Berlin, le Reichstag vote en 3e lecture le projet de loi concernant la participation de l'Allemagne à la Cour internationale de La Haye.
A Bruxelles, la Belgique répond à la note du gouvernement français sur les négociationséconomiques.

3. Aux Indes, arrivée de la commission Sir John Simon désignée par le gouvernement britannique pour étudier dans quelle mesure on pouvait étendre à l'Inde l'autonomie politique inaugurée par l'India act de 1919 ; émeute à Bombay, Madras, Calcutta pour protester contre la composition de cette commission qui ne comprend aucun représentant indigène.
A Belgrade, signature d'un traité de commerce entre la Yougoslavie et l'Esthonie.

5. A Angora, signature d'un traité de commerce et de navigation entre la Turquie et la Suède.

6. A Nankin, des troupes nationalistes s'emparent du consulat et d'établissements britanniques.
A Washington, signature d'un traité d'arbitrage entre la France et les Etats-Unis.
A Genève, réunion du comité préparatoire de la conférence de codification du droit international.

7. A Madrid, la France et les Etats-Unis adressent des observations à l'Espagne à propos de l'institution dans ce pays du monopole des pétroles.

8. A Bruxelles, réception officielle du roi d'Afghanistan.

10. A Bruxelles, échange des ratifications du traité de travail franco-belge signé le 24 décembre 1924.
A Pékin, la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon adressent leurs protestations au maréchal Tchang-Tso-Lin au sujet de la protection des biens des étrangers en Chine.

12. A San-José, M. Viquez est élu président de la République de Costa-Rica.
A Varsovie, M. Zalewski, ministre des Affaires Etrangères de Pologne répond à la note du gouvernement lithuanien du 16 janvier. — M. Haime Matsushima, ministre du Japon, remet ses lettres de créance au président de la République polonaise.

13. A Angora, signature d'un traité de commerce entre la Turquie et la Bulgarie.

14. A Rio-de-Janeiro, signature d'une convention entre le Brésil et l'Uruguay pour combattre les maladies contagieuses à la frontière des deux pays.

A Madrid, M. Garcia Mansilla, ambassadeur d'Argentine, remet ses lettres de créances au roi d'Espagne.
A Varsovie, promulgation du tarif douanier revisé qui doit entrer en vigueur le 15 mars.
A Genève, l'U. R. S. S. avertit le secrétariat de la S.D.N. qu'il ne se fera pas représenter au Comité consultatif économique. — Les moines russes du mont Athos protestent contre l'expropriation par la Grèce, sans indemnité, de leurs propriétés agricoles.

15. Mgr Ciriaci est nommé nonce apostolique à Prague.
A Rome, M. Kursky, ambassadeur de l'U. R. S.S. présente ses lettres de créance au roi d'Italie.
La Roumanie accrédite comme ministre auprès la S. D. N. M. Constantin Antoniade.

16. Au Caire, signature d'une convention commerciale entre l'Egypte et la Hongrie.
A Riga, signature d'un traité d'amitié entre la Lettonie et l'Afghanistan.
A Téhéran, remise d'une note de la Grande-Bretagne à la Perse.

17. A Bagdad, Jaffar pacha est nommé agent diplomatique de l'Irak à Londres.

18. A Londres, Sir William George Tyrrell est nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris en remplacement du marquis de Crewe.
A Berne, visite officielle du roi d'Afghanistan. — Signature d'un traité provisoire d'amitié entre la Suisse et l'Afghanistan.

19. A Sofia, M. R. A. C. Sperling, ministre de Grande-Bretagne, remet ses lettres de créance au roi de Bulgarie.
A Montevideo, signature de la convention modifiant le régime de la Dette avec le Brésil.

20. A la Havane, clôture du congrès pan Américain ouvert le 16 janvier.
A Londres, Sir Austen Chamberlain annonce à la Chambre des Communes qu'il a informé le Norvège que l'Angleterre réservait tous les droits acquis par l'occupation de l'île Bouvet en 1825.
A Genève, 2e session du comité d'arbitrage et de sécurité sous la présidence de M. Benès.

22. A Berlin, visite officielle du roi d'Afghanistan.

23. A Paris, ratification des accords commerciaux conclus par la France avec l'Allemagne, l'Italie et la Suisse. — Signature de l'accord commercial entre la France et l'Union belgo-luxembourgeoise. — L'accord franco-allemand relatif aux échanges commerciaux entre la Sarre de l'Allemagne est paraphé.
A Oulan Boutor Khoto, M. Amor est élu président du conseil des commissaires de la République du peuple de Mongolie extérieure.
A Genève M. Tcheng Loh président du Conseil de la S. D. N. demande au comte Bethlen président du conseil hongrois, qui refuse, de surseoir à la vente des mitrailleuses découvertes à Szent-Gotthard.

24. A Paris, M. Mineiteiro Adatu ambassadeur du Japon remet ses lettres de créance au président de la République française.

27. A Washington, réponse de M. Kellog à la note française du 20 janvier sur les négociations pour mettre la guerre hors la loi.
A Kovno, le gouvernement lituanien répond à la note polonaise du 12 février.
A Bucarest, réponse du gouvernement roumain à la note de la Hon-

grie du 15 novembre 1927 relative à l'affaire des optants hongrois.

A Moscou, le conseil des commissaires du peuple décide la création d'une république juive autonome en Sibérie entre l'Amour et la grande route de Sibérie, avec Birk comme capitale.

29. A Londres, Sir Horace George Montagu Rumbold et nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin en remplacement de Sir Ronald Lindsay.

A Moscou, signature d'une convention entre la Russie et la Norvège au sujet de la propriété industrielle.

A Genève, l'Allemagne remet au secrétariat de la S. D. N. les instruments de ratification de son adhésion à l'art. 36 du statut de la Cour permanente de justice internationale.

Mars 1928.

1. A Buenos-Aires, M. de Maetzu ambassadeur d'Espagne présente ses lettres de créance au président de la République Argentine.

A Pékin, M Lo-Wen-Kan est nommé ministre des Affaires Etrangères en Chine.

A Washington, note de M. Kellog à l'ambassadeur de France M. Claudel au sujet du traité d'arbitrage du 6 février.

2. Au Caire, le cabinet égyptien rejette comme incompatibles avec l'indépendance nationale les propositions britanniques concernant la conclusion d'un nouveau traité anglo-égyptien remplaçant celui de 1922.

A Londres, Sir George Dixon Grahame est nommé ambassadeur de Grande-Bretagne au Portugal.

3. A Paris, signature par le ministre des affaires étrangères d'un décret portant promulgation de l'arrangement commercial annexe à la convention de commerce du 20 octobre 1906 entre la France et la Suisse. — Signature de l'accord franco-espagnol sur Tanger. — Signature d'un traité d'arbitrage et de conciliation avec la Suède. — Echange des instruments de ratification de l'accord franco-suisse.

A Bruxelles, ratification de l'accord belgo-portugais sur le Congo.

4. Au Caire, note de l'Angleterre au gouvernement égyptien.

5. A Paris, fondation du comité France-Syrie.

A Genève, ouverture de la 49e session du Conseil de la S. D. N. sous la présidence de Don Francesco José Narrutia ministre de Colombie en Suisse. Cette session dure jusqu'au 10 mars.

6. A Bruxelles, le marquis Carlo Durazzo ambassadeur d'Italie présente ses lettres de créance au roi des Belges.

A Washington, le sénat ratifie le traité d'arbitrage entre la France et l'Amérique du 6 février.

A Rome, la *Gazzetta Ufficiale* publie un décret-loi approuvant les conventions signées à Locarno du 16 octobre 1925 entre l'Italie, la Belgique, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

7. A Paris, promulgation de la loi portant approbation de la convention signée à Paris le 30 décembre 1925 entre la France et la Pologne. — Signature d'un avenant commercial entre la France et l'Italie.

A La Havane, ouverture du 7e congrès de la Presse latine.

A Moscou, le bureau du Comité exécutif central de l'U. R. S. S. décide de ratifier l'acte d'adhésion au protocole interdisant l'emploi des gaz asphixiants en temps de guerre.

8. A Berne, le conseil fédéral ratifie le traité d'établissement turco-suisse.

9. A Mexico, signature de la convention mettant fin aux revendications du Mexique et de la Grande-Bretagne.

10. A Washington, le président Coolidge signe la loi restituant aux ex-ennemis les biens confisqués pendant la guerre.

A Berne, le conseil fédéral signe le traité d'amitié entre la Suisse et l'Afghanistan conclu provisoirement le 18 février.

A Genève, signature d'un traité de conciliation et d'arbitrage entre la France et la Hollande.

11. A Paris, signature d'un avenant à l'arrangement commercial entre la France et la Suisse du 21 janvier.

A Pékin, les représentants diplomatiques décident de recommander à leurs gouvernements respectifs l'application stricte des accords de 1919 sur la défense d'importation d'armes en Chine.

P. L.

Le Gérant : THIRION.

Rodez, imp. P. Carrère (Maison fondée en 1624). 500.

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE SOUS LE RÈGNE DE CHARLES X

Le bel ouvrage récent de M. Pierre de La Gorce sur le règne de Charles X (Plon), renferme des chapitres d'histoire diplomatique fort achevés. L'éminent auteur a été aux sources inédites et s'est documenté dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Il m'a paru qu'il serait intéressant d'exposer brièvement, aux lecteurs si compétents de cette revue, ses appréciations sur l'activité de nos ministres dirigeants et de nos principaux représentants près des cours européennes, pendant cette période presque constamment sage et heureuse de nos relations avec le dehors.

I.

Il est amené à étudier d'abord la préparation de l'indépendance hellénique, et, trace avant tout, avec sa science consommée du portrait historique, une brillante silhouette de Metternich, le principal obstacle à la réalisation de cette indépendance Du grand homme de la Sainte-Alliance, il parle avec une haute impartialité. Le principe directeur de cet important personnage, dit-il, c'était le maintien de la paix. Mais de quelle paix ? Non pas cette paix qui est la fleur de l'équilibre et de l'ordre, mais une paix vulgaire, synonyme d'immobilité et prête à dénoncer comme suspecte toute velléité réformatrice chez les princes, à proscrire comme criminelle toute visée d'émancipation chez les peuples. Jugeant l'Autriche en sécurité et lui-même solidement installé au pouvoir après les traités de

1815, il estime que le monde n'a plus qu'à se figer dans le cadre qui lui a été préparé, comme une lave dangereuse dont la solidification rassure. Dans cette politique d'engourdissement, il a, pour complices affirmés ou tacites, tous ceux qu'ont lassés les agitations des années révolutionnaires et les bouleversements accomplis sous l'Empire. On ne saurait d'ailleurs lui refuser l'expérience, le sang-froid, la confiance en lui-même, « une cer- » taine humeur inscrupuleuse, fardée de sentencieuses maxi » mes ». Il pratique exactement ce degré de sincérité qui permet quand les circonstances l'exigent « de mentir avec un plein rendement » ! De son poste central de Vienne, il prépare avec soin ses artifices : « J'ai, écrit-il, le sentiment de me trouver au milieu d'une toile que je tisse comme mes amies les araignées dont j'aime l'industrie parce que je l'ai souvent admirée ! »

Or, la révolte grecque contre la Porte ottomane lui apparaît comme un incident des plus fâcheux, tant il risque de troubler l'ordre établi par lui à grand peine. Les Hellènes sont à ses yeux des sujets soulevés contre leur souverain légitime. Aussi, au congrès européen de Laybach, entreprend-il l'empereur Alexandre avec tant de succès qu'il le renvoie à Pétersbourg presqu'entièrement rallié à ses vues. Mais les atrocités turques, qui se sont accentuées dans l'intervalle, ramènent le tzar aux sentiments généreux dont il n'était pas incapable, et notre ambassadeur, le comte de la Ferronays, a l'impression qu'il prépare dès lors une intervention armée, cherchant à détacher la France de sa traditionnelle alliance turque.

L'Angleterre s'était d'abord tenue sur la réserve, elle aussi, entendant bien ne pas laisser trop affaiblir l'autorité de la Sublime Porte, ce qui aurait pour conséquence un essor sans limites de l'influence moscovite en Orient. Canning est au pouvoir : « impulsif, éloquent, volontiers téméraire, tout amusé de jeter » sa fougue à travers les formules convenues de la diplomatie ; » peu révolutionnaire au fond, mais ne craignant pas de le pa- » raître et se consolant de scandaliser la vieille Angleterre, si, » dans les rues de Londres, il obtient les applaudissements de la » foule ». Il se préoccupe sans doute de contenir la Russie, de

ménager la Turquie, mais il suit en même temps les péripéties de la révolution grecque avec un attentif intérêt. Il ne serait pas loin de favoriser, vers le Sud de l'empire ottoman d'Europe, la création d'une nouvelle principauté analogue aux principautés danubiennes du Nord : un état qui, se trouvant trop faible pour se passer de patronage, recherchera naturellement celui de l'Angleterre, alors sa voisine à Corfou.

Mais voici que l'empereur Alexandre s'éteint brusquement à Taganrog, le 2 décembre 1825. Son jeune frère Nicolas, qui prend sa place, a des sympathies pour l'Angleterre, et de l'amitié pour la France revenue aux Bourbons de la branche aînée. Autant il sera violemment hostile à Louis-Philippe, l'usurpateur, autant il apprécie Charles X et ses méthodes de gouvernement. Il commence toutefois par favoriser la Grande-Bretagne, en lui confiant le mandat de se porter médiatrice entre la Grèce et la Turquie, se réservant pour sa part toute liberté d'action du côté des principautés danubiennes, ses clientes. Et la Ferronnays d'envoyer des plaintes à Paris.

Mais Canning meurt brusquement à son tour, et la bataille de Navarin (brillamment évoquée par M. de La Gorce), change la face des choses. C'est maintenant la France qui obtient mandat d'assurer la libération des Grecs dont se désintéresse l'Angleterre revenue à son exclusivisme insulaire. Notre pays conduira l'opération avec un tact souverain. Un corps expéditionnaire de quatorze mille hommes est envoyé en Morée à la fin de l'été 1828, en dépit du mauvais vouloir des Anglais devenus soupçonneux sur nos intentions. Une alternative de bonne chance et de sagesse, dit M. de La Gorce, empêcha qu'aucun embarras ne devînt péril. Il fallait se débarrasser avant tout d'Ibrahim Pacha venu en Grèce avec ses troupes égyptiennes à l'appel du sultan, son suzerain. Une circonstance nous servit : ses sympathies et celle de son père pour la France. Jamais il n'eût voulu se retirer devant les misérables Grecs. Aucun point d'honneur ne l'empêchait de céder à notre armée. On réussit à lui adoucir l'humiliation du départ, et l'on fit en sorte de rendre le moins apparent possible le fait que l'Europe le mettait dehors.

On lui donna le spectacle d'une revue : on échangea mille compliments : on s'offrit de part et d'autre de petits cadeaux. Le 5 octobre 1828, Ibrahim s'embarqua, congédié à la manière d'un hôte plutôt qu'expulsé comme un ennemi.

Pendant toute l'affaire grecque au surplus, la flotte et l'armée française rivalisèrent d'endurance et de dévouement. « Depuis » Waterloo, écrit M. de La Gorce, la France s'est montrée prudente, peu prodigue de paroles, attentive à reconstituer ses » forces. Elle se souvient assez de ses défaites pour ne prétendre à dominer personne ; mais elle garde assez conscience de » ses victoires pour ne se laisser oublier nulle part. On l'a bien » vu quand, le 4 avril 1826, un arrangement a été conclu sans » elle entre Angleterre et Russie. Avec une assurance tran- » quille, elle a revendiqué sa vraie place, et, puisqu'il s'agissait » de la question d'Orient, elle a rappelé, sans élever la voix, tout » ce qu'elle était là-bas quand les autres n'y étaient rien encore. »
A l'appui de ces représentations, elle a poursuivi sans ostentation sur les côtes de Grèce et d'Asie sa tâche d'humanité chrétienne, préservant les Grecs de la barbarie ottomane, réprimant aussi les excès de ces mêmes Grecs, pirates des mers du Levant. De 1827 à 1828, presque sans interruption, toute la flotte française fut en chasse et cette chasse eut ses héros, voire ses martyrs : tel l'enseigne Bisson dont on a récemment fêté le centenaire glorieux. Ayant pris, avec quelques hommes seulement, le commandement d'un brick capturé pour piraterie, il fut assailli par d'autres embarcations de forbans et se fit sauter, lui et son brick, plutôt que de se rendre.

II.

Quittons la Grèce sur ce beau souvenir et venons au deuxième épisode important de l'action diplomatique française sous le règne de Charles X : je veux dire aux combinaisons d'avenir que fit naître la guerre russo-turque de 1829. Le prince Jules de Polignac est alors notre ministre des affaires étrangères, et, sans avoir le titre de président du Conseil, l'homme le plus in-

fluent du cabinet qui contresignera les ordonnances de juillet 1830. M. de La Gorce trace de lui un portrait définitif. Il n'avait rien de la légèreté proverbiale des émigrés, car il était austère, travailleur, « dévôt », dit nettement son historien. Ambassadeur à Londres, il y avait réussi. Il développait même des vues politiques d'ensemble, aspirant à créer chez nous une aristocratie à l'anglaise, de base terrienne, qui ferait contrepoids à la féodalité industrielle dont l'essor commençait déjà. Villèle modérait ses ardeurs, mais Polignac était entêté : « Cette œuvre de re-» constitution sociale qui, lors de la loi du double vote, avait » torturé jusqu'à l'angoisse la grande âme d'un de Serre, lui » apparaissait à lui presque facile et tout à fait à sa portée ». Avec une belle sérénité, il poursuivait, en attendant son heure, des recherches de législation comparée, dissertait sur les juges de paix anglais, l'organisation britannique en comtés, les coutumes héréditaires du Royaume uni, le tout dans cette confusion qu'on sent incorrigible parce qu'elle se croit science et méthode. « Il était instruit, mais de cette instruction qui donne envie d'é-» lever des autels à l'ignorance ! » En cet homme singulier, achève M. de La Gorce, se personnifie le terrible malentendu qui sépare l'ancien monde du nouveau. Tolérant, amène, désintéressé, accueillant, il n'est pas de nature vulgaire, mais pas non plus de nature tout à fait saine, puisqu'à toutes les témérités de l'inexpérience, il joint tous les entraînements de l'infatuation. Nous allons voir son infatuation se révéler dans l'affaire russe, puis son calme entêtement le servir dans la question algérienne.

L'empereur Nicolas a occupé les principautés danubiennes et menace Andrinople : il peut être en quelques jours à Constantinople. Au duc de Mortemart, notre ambassadeur, il fait de constantes avances et celui-ci de demander des instructions. La situation de la France est excellente, quinze ans de conduite sage lui ayant rendu une place si haute qu'elle a reconquis toute sa liberté dans le choix de ses alliances. N'est-il pas opportun de sacrifier l'entente avec l'Angleterre et l'Autriche à ces invites de la Russie dont on aurait beaucoup plus à espérer en cas de démembrement de l'empire turc ? Polignac se décide

à s'engager dans cette voie. Sa note à Mortemart exprime d'abord le vœu, tout platonique, que la Turquie puisse être sauvée une fois encore. Si elle ne l'est pas, comment se répartir ses dépouilles et se servir de celles-ci comme objets de troc ?

Polignac se préoccupe avant tout — et la question est aussi actuelle après cent ans écoulés — de mieux défendre la France vers le Nord et l'Est. Paris qui n'avait pas vu l'ennemi sous ses murs depuis la guerre de Cent ans, a été deux fois occupé par l'étranger en quelques mois. « Lorsque, disait le ministre en » sa dépêche, lorsque la guerre se faisait par de lentes combi- » naisons et que la rigueur des saisons en suspendait chaque » année la poursuite, le roi de France pouvait voir, sans inquié- » tude, entre les mains d'une puissance étrangère, une pro- » vince telle que la Belgique (réunie à la Hollande par les traités » de Vienne), aussi rapprochée de notre capitale mais qui était » alors ouverte, sans défense, séparée par de longs intervalles » du Centre de l'Europe dont elle dépendait. Aujourd'hui, tout » est changé. La guerre se fait par des invasions subites, diri- » gées contre les capitales... Une armée prussienne campe à » soixante-dix lieues de Paris ; une armée belge qui peut, en » quelques instants, devenir une armée anglaise, n'en est qu'à » soixante lieues. » — Polignac demande donc pour la France la Belgique et le Luxembourg. Au delà du Rhin, un état tampon rhénan serait créé dont on offrirait la souveraineté au roi de Saxe, alliée à la maison de Bourbon par le sang, tandis que ses états saxons passeraient à la Prusse qui obtiendrait aussi la Hollande ! Mais que faire du roi Guillaume d'Orange ? Polignac, qui ne doutait de rien, écrit M. de La Gorge, l'envoyait sans plus de façon régner à Constantinople. — La Russie aurait la Valachie, la Moldavie, tout ce qu'elle voudrait de territoires en Asie-Mineure. L'Angleterre obtiendrait les colonies néerlandaises. L'Autriche s'annexerait la Serbie, la Bosnie et l'Herzégovine.

Ce plan, nous dit l'historien qui l'a feuilleté avec curiosité dans les archives des Affaires étrangères, recélait tant de chimères qu'on ose à peine louer ce qu'il révélait malgré tout de

clairvoyance. Des vues très judicieuses, des suggestions déconcertantes à force d'être extraordinaires, tout Polignac était dans ce contraste ! Peut-on se figurer, sans stupeur, que le chef de la vieille maison d'Orange, attachée depuis tant de générations aux provinces néerlandaises, fût transféré, en vertu d'un simple protocole, des bords du Zuydersée à ceux du Bosphore ; tel naguère un Joseph Bonaparte de Naples à Madrid par un ukase de son frère. La Prusse devient puissance maritime et voudra des colonies. L'Autriche pourra-t-elle voir la Prusse tenir les défilés de l'Elbe, l'Angleterre supporter la France aux bouches de l'Escaut et la Prusse sur la mer du Nord ?

Aussi, comme effrayé de son gigantesque programme, le rédacteur de la dépêche s'appliquait lui-même à le restreindre. Ce n'était, disait-il, qu'une ébauche, un canevas, mais le roi Charles X verrait avec plaisir qu'on s'en rapprochât. Il ajoutait que le document ne devrait point être classé dans les archives de l'ambassade, afin qu'il n'en restât pas de trace en Russie. Le duc de Mortemart était un esprit avisé, ajoute M. de La Gorce. Les circonstances lui épargnèrent l'embarras de la critique ou la platitude de l'approbation. « Dans le cas de la paix signée, avait spécifié son chef, vous n'auriez aucun usage à faire de ce que je vous communique. » Or, quand le courrier parvint à Pétersbourg, la paix avec la Turquie était conclue.

III.

Dans la préparation de la conquête d'Alger, le grand obstacle devait être l'Angleterre. Lorsque la France eut été insultée et bravée par le dey, la première inspiration de Polignac ne fut pas heureuse. Elle consistait à accepter une offre de Mehemet Ali se chargeant, avec ses Egyptiens, de la prise d'Alger et du châtiment des coupables. Il demandait vingt millions et le don de quatre vaisseaux de ligne. Notre ministre dirigeant crut découvrir des avantages à cette manière de procéder. Il ne doutait pas que Mehemet, devenu le fondateur d'un grand empire arabe, ne restât tout dévoué à notre politique. « Ce sera, disait-il ingé-

nument, un lieutenant de la France ! » Cette naïveté n'eut pas l'approbation de ses collègues. Il s'obstina et vers le milieu de janvier 1830, annonça ses intentions par une dépêche officielle. Mais alors, ce fut un tolle universel ! Devant l'effet produit, il fallut bien reculer. En Russie surtout, la désapprobation le disputait à la surprise, et Mortemart d'écrire, sur un ton qui frisait la mercuriale : « Cela devient humiliant. Nous commençons à nous discréditer sérieusement ! » L'Angleterre surtout ne pouvait accepter la création d'un nouvel empire méditerranéen musulman. Le gouvernement de Charles X céda, et la France « se décidant à être grande, sans deviner jusqu'à quel point elle le serait », résolut d'agir par elle-même. Elle s'engagea sur la voie qui devait lui donner son immense empire africain d'aujourd'hui.

Ce fut, pour l'Angleterre, un nouveau sujet d'inquiétude que cette résolution imprévue. Deux hommes remarquables dirigent alors sa politique étrangère, lord Aberdeen, au Foreign Office, le duc de Wellington, comme chef du cabinet. En face d'eux, dit M. de La Gorce, et sur leur terrain même, se place un adversaire d'une qualité un peu inégale : le duc de Laval-Montmorency, notre ambassadeur à Londres, est de médiocre savoir, ne brille par aucun don exceptionnel, mais a contracté toutefois dans ses précédentes missions à Madrid, à Rome, à Vienne, une certaine expérience des grandes affaires : il puise dans sa parfaite connaissance de la stratégie mondaine, l'art de se dérober, d'éluder, d'ajourner doucement les solutions fâcheuses : diplomate par grâce ancestrale, plutôt que par ouverture d'esprit et possédant un prestige réel dans la haute société de Londres en vertu du grand nom qu'il porte. L'Angleterre voudrait obtenir la promesse que notre pays ne prendra pas pied en Afrique. Polignac se refuse à tout engagement de cette nature : il promet seulement qu'une fois son honneur satisfait, la France se concertera avec ses alliés pour arrêter les solutions définitives. Mais Wellington juge la concession insuffisante : il ne cesse de le dire hautement et rudement !

Or, cette fois, les défauts du prince Jules vont le servir. Son

esprit étroit et autoritaire, nous indique M. de La Gorce, lui vaut ici mieux que toute subtilité inquiète. Il connaît bien les Britanniques d'ailleurs. Aux instances, aux objurgations, enfin aux menaces, il oppose son *non possumus* avec une placidité imperturbable. Non, il ne promettra rien, il ne veut s'engager à rien, surtout il ne signera rien. Que compte-t-il faire de l'Algérie ? Il l'ignore, et de bonne foi. Mais, averti par une divination obscure, il sent qu'il ne doit à aucun prix engager l'avenir. Et c'est en quoi, à cette heure de sa carrière, cet homme si justement critiqué par ailleurs, mérita bien de son pays.

Aussi bien l'Angleterre finit-elle par arriver au point où il lui fallait entrer en guerre ou revenir au calme. Tout bien considéré, ce dernier parti lui sembla le plus raisonnable ; et c'est ainsi que notre ministre, chaudement soutenu par le roi, usa tous les assauts de la mauvaise humeur britannique. Lorsque, le 21 juin 1830, on apprit, à Londres, le débarquement des troupes françaises dans la presqu'île de Sidi-Ferruch, lord Aberdeen en fit compliment au duc de Laval en ces termes : « Je vous félicite, » Monsieur le duc, pour l'heureuse arrivée de votre flotte ; » mais je vous féliciterai bien plus cordialement de son re- » tour ! » La flotte n'est jamais revenue.

Nous quitterons, sur cette constatation si flatteuse à notre patriotisme, le beau livre de M. de La Gorce qui s'y affirme, encore une fois, l'un des historiens les plus sûrs et les plus complets de son temps.

BARON ERNEST SEILLIÈRE,
Membre de l'Institut.

LA CAPITULATION D'YORKTOWN ET LE COMTE DE GRASSE

La justice de l'histoire est quelquefois longue à s'établir, mais il arrive tôt ou tard une heure où les jugements sur les faits se débarrassent des brouillards et des passions qui les ont obscurcis. L'histoire de la Révolution française nous en offre un frappant exemple, car, depuis une quarantaine d'années, l'on n'en est plus à compter les opinions qui ont été révisées sur les hommes et les événements de cette période, à la suite de nouveaux documents mis au jour ou des travaux de maîtres érudits.

Il est une époque qui précéda de peu la Révolution et qui, elle aussi, est heureusement soumise, particulièrement en ce moment, à la révision de la critique, c'est le temps de la guerre de l'Indépendance américaine. Après s'être enflammée pour la cause des *insurgents* et mieux que cela, après avoir lutté par les armes en leur faveur, les Français, moins de six années après la paix de Versailles, furent attirés par des préoccupations autrement sérieuses pour eux et qui, encore une décade plus avant, leur fit oublier Washington pour Napoléon.

Aujourd'hui le livre de l'histoire franco-américaine est rouvert. Les Etats-Unis, pendant la guerre de 1914-1918, ont envoyé en France des milliers de leurs fils, qui ont rapporté dans leur pays le désir de mieux connaître leurs ancètres d'Europe et surtout d'étudier les liens qui les rattachent à eux. Sous quels auspices et sous quelles influences est née la liberté américaine ? Les Etats-Unis possèdent maintenant des équipes de travailleurs qui viennent étudier sur place la part intellectuelle, poli-

tique et militaire prise par la France à l'indépendance américaine. Citer les livres et revues des deux langues, qui traitent ces questions, dépasserait les limites d'une simple étude.

Prenons, parmi les faits nombreux qui viendraient à l'appui de nos dires, un événement récent qui montre à quel point le souci de la vérité anime l'opinion américaine. C'est l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Myron T. Herrick, ce grand ami de la France et auquel celle-ci ne saurait témoigner trop de gratitude, qui va nous le fournir.

Qui donc, en France, sait que le comte de Grasse (1), dont le nom est loin d'être aussi souvent cité que ceux de Lafayette et de Rochambeau, fut cependant l'un des plus grands artisans de l'indépendance américaine ? Commandant les forces navales françaises aux Antilles dans la phase décisive de la lutte contre l'Angleterre, il eut, dans cet été de 1781, l'éclair de génie qui décida de la victoire et de l'indépendance du Nouveau-Monde, ainsi que le montrent deux documents qui vont suivre.

***

Le premier de ces documents est le discours prononcé par M. Myron T. Herrick à la cérémonie qui se déroula, le 26 avril de cette année, à l'occasion de la translation du cœur du comte de Grasse dans l'église de Tilly, près d'Houdan, Seine-et-Oise. Il était déposé jusqu'alors dans le château même de Tilly, appartenant encore à sa famille. A cette cérémonie prirent part des notabilités françaises et américaines, représentant les deux gouvernements. Il est difficile de condenser en aussi peu de mots que l'a fait l'ambassadeur des Etats-Unis, le rôle du comte de Grasse. C'est également avec un noble accent de sincérité et de justice qu'un hommage a été rendu aux Français qui allèrent combattre là-bas

(1) François Joseph Paul, comte de Grasse-Rouville, marquis de Tilly, des princes d'Antibes, bien que communément qualifié amiral pour la facilité du langage, était en réalité lieutenant-général des armées navales (grade immédiatement au-dessous de celui de vice-amiral), ayant été nommé le 22 mars 1781. D'après l'*Etat de la Marine*, au lendemain de la guerre d'Amérique, il y avait à la tête de la flotte française un amiral, quatre vice-amiraux et une vingtaine de lieutenants-généraux.

pour la cause de la liberté. Nous avons pensé que ce discours est une page d'histoire décisive et qu'il mérite mieux qu'une simple reproduction dans un journal quotidien, au hasard des nouvelles à la main, pour être oublié le lendemain. Sa place était marquée dans une revue telle que la nôtre, attentive à tous les événements diplomatiques qui s'inscrivent successivement dans le domaine de l'histoire.

Voici le discours de M. Myron T. Herrick, tel qu'il a été reproduit dans *le Temps* du 27 avril dernier. Après des remerciements adressés aux organisateurs de la cérémonie, l'ambassadeur s'exprime ainsi :

Voilà la première fois, depuis bien des années que je sers mon pays en France, que je suis convié à une cérémonie où la mémoire de l'amiral de Grasse est évoquée, fût-ce incidemment, et je ne me souviens pas qu'aux Etats-Unis même on ait jamais eu l'occasion de lui rendre un hommage public. Aussi est-ce avec le plus grand plaisir que j'ai accepté l'aimable invitation de l'abbé Blain de me rendre aujourd'hui dans la vieille demeure du comte de Grasse, où il était exilé et mourut, et de prendre part à la pieuse cérémonie de la translation de son cœur en un lieu mieux en rapport avec tout ce que l'on doit à un homme dont l'intervention a si profondément modifié l'histoire d'un continent.

Oui, c'est un plaisir pour moi de me trouver ici, non seulement parce que ma charge d'ambassadeur américain me commande d'honorer l'amiral de Grasse autant que je le puis, mais parce que j'ai à dire certaines choses qui, je l'espère, auront un écho auprès d'un grand nombre de nos concitoyens. Car de l'habileté, du courage et du dévouement de cet officier a dépendu tout le sort de notre guerre d'indépendance. Je n'exprime pas là une opinion personnelle, mais le verdict de l'histoire. Aussi bien le premier qui ait rendu ce témoignage à l'amiral de Grasse est-il Washington lui-même, qui lui écrivait, au lendemain de la capitulation de Cornwallis : « La reddition d'York, qui a apporté tant de gloire et d'avantages aux alliés *et dont l'honneur revient à Votre Excellence*, a grandement dépassé nos plus vifs espoirs. »

Quelle était, cependant, la situation des colonies insurgées pendant l'été de 1781, après cinq longues années de guerre ? Malgré mon scrupule à empiéter sur un domaine de technique militaire, il est indispensable à la clarté de cet exposé d'en toucher quelques mots.

La résistance américaine, en dépit de l'aide que lui avait apportée au delà des mers l'armée de Rochambeau, était sur le point de s'effondrer. Ecoutez plutôt ce que Rochambeau écrivait à l'amiral de Grasse, alors dans l'Ouest indien : « Je ne veux point vous induire en erreur, monsieur ; ce peuple est à bout de ressources... le général Washington n'a plus qu'une poignée d'hommes... L'armée de Cornwallis est au cœur de la Virginie. Ce pays est aux abois, toutes ses ressources lui manquent en même temps... Accourez ! L'Amérique est en détresse. »

Les Britanniques tenaient New-York et l'amiral Graves bloquait nos côtes. Notre commerce était mort, les munitions de France étaient coupées, et Cornwallis, après avoir ravagé les Carolines, marchait vers le nord pour opérer sa jonction avec Clinton et écraser Washington. Le peuple était épuisé, les affaires dans la stagnation, le Congrès déchiré par les factions, et il semblait bien que notre résistance ne fût plus qu'une affaire de mois. Qui changea tout cela et permit de finir victorieusement la guerre, à Yorktown, en octobre suivant ?

Cédant aux représentations de Washington et aux supplications de La Luzerne et de Rochambeau, sans avoir reçu de France aucune instruction, il prit sur lui l'énorme responsabilité d'abandonner sans protection dans l'Ouest indien un convoi français d'approvisionnement et, ainsi libéré, il fit voile avec toute sa flotte pour mettre à exécution un vaste plan où son génie de marin entrevoyait la fin de la guerre, pourvu qu'il réussit.

Débouchant à la hauteur de Norfolk — et vous noterez en passant que son navire-amiral s'appelait la *Ville-de-Paris* — il attira l'escadre anglaise au large du Cap, la combattit, la joua et finalement l'obligea à regagner sa base de New-York, sérieusement éprouvée et incapable de tenir la mer. Pendant ce temps, avec une magistrale habileté, Washington avait conduit son armée et celle de Rochambeau à l'extrémité de la baie de Chesapeake. Là encore, l'amiral de Grasse n'hésita pas à lui envoyer des navires pour transporter rapidement ses troupes dans la péninsule de Yorktown, tandis que lui-même débarquait ses 3.000 hommes devant la ville. Le reste est de l'histoire connue. Cornwallis, bloqué par mer, menacé par terre, devait se rendre et notre guerre était gagnée.

Comment se fait-il qu'on n'ait jamais accordé à l'amiral de Grasse la place qu'il mérite dans la phalange des grands Français que, depuis un siècle, l'Amérique se plaît à honorer ? Sans doute, à cause de la rapidité de sa manifestation. Il vint à l'heure où on l'appela, accomplit la tâche qu'on attendait de lui et navigua vers quelque autre besogne urgente. On ne sait au juste s'il a passé une seule nuit sur le sol américain. Il avait promis à M. de Lillancourt, s'il lui prêtait les 3.000

hommes dont il avait besoin, de les lui ramener en octobre, et il tint parole.

Le plan conçu par l'amiral de Grasse et la précision avec laquelle il l'exécuta portent la marque d'un haut génie. Il leva l'ancre avec sa flotte au milieu d'août pour un dangereux périple de 1.500 milles. Pour assurer le succès, il n'avait négligé aucun détail ; il n'emmenait pas avec lui de gros transports pouvant ralentir sa marche; il avait embarqué toutes les troupes sur les bateaux de guerre. Il dépêcha à Rochambeau une frégate rapide pour le tenir au courant de ses mouvements. Il refusa d'affaiblir ses forces en cédant des navires pour convoyer la grande flotte marchande qui était prête à voguer vers la France. Lors même de la bataille du 5 septembre, l' « intrépide Français » ne se laissa point détourner, par l'amour de la gloire ou par son ardeur combative bien connue, du ferme objet qu'il s'est proposé : attirer la flotte anglaise loin des Caps pour laisser Barras y entrer. Certes, il combattit, et valeureusement, mais sans jamais perdre de vue son but : donner à Barras le moyen de pénétrer en toute sécurité dans Yorktown. Le 19 octobre, Cornwallis capitulait et l'amiral reprenait la route de Saint-Domingue. De bon travail avait été fait, avec la rondeur d'une bonne opération.

Devant ses élèves de l'université de Londres, le professeur Reich déclarait : « Ce Waterloo naval de l'Angleterre est un des événements les moins connus de l'histoire contemporaine. Il n'est pas un Anglais ou un Américain sur dix mille qui ait jamais entendu parler de cette bataille, on n'en a jamais publié une relation complète, et elle n'a jamais reçu un nom précis, pas plus qu'elle n'a été replacée dans la véritable perspective de l'histoire. Et pourtant, la bataille près du cap Henry a eu des conséquences finales infiniment plus importantes que celles de Waterloo. »

Ces paroles d'un impartial historien anglais, prononcées il y a quelque vingt-cinq ans, s'éclairent aujourd'hui d'une signification nouvelle. Une grande guerre a eu lieu et l'histoire du monde a été profondément modifiée. La France et l'Amérique, une fois de plus, ont uni leurs forces sur terre et sur mer pour vaincre un commun adversaire et promouvoir la cause de la liberté humaine.

Lorsque la statue de l'amiral de Grasse s'érigera auprès de celles de La Fayette et de Rochambeau dans le magnifique parc qui fait face à la Maison Blanche à Washington, nous aurons commencé une œuvre de pieuse réparation qui prendra seulement fin le jour où chaque écolier américain saura ce qu'a accompli ce grand Français, aussi bien qu'il connaît les hauts faits de ses chevaleresques compagnons d'armes, les La Fayette et les Rochambeau.

Cependant, si les Américains sont en droit de penser que nous-mêmes, Français, n'avons pas rendu à l'amiral de Grasse la justice qui lui est due et avons paru oublier sa glorieuse campagne d'Yorktown, c'est que cet homme de mer éminent vit, l'année suivante, à la bataille des Saintes, le 12 avril, son étoile pâlir. Malgré que, magnifique soldat, il se fût conduit comme un héros sur *la Ville de Paris* qu'il dut rendre aux Anglais, en étant fait lui-même prisonnier, il vit son cas s'aggraver par les polémiques qui s'ensuivirent au sujet des dispositions prises par lui. Un conseil de guerre fut réuni pour juger sa conduite, et il fut acquitté, mais l'âpreté qu'il mit à se défendre, à travers les rivalités et responsabilités mises en jeu, lui créa de nombreux ennemis. En réalité la défaite des Saintes, survenue cinq mois après Yorktown, ne put modifier les conditions essentielles des traités de paix qui devaient assurer l'indépendance des Etats-Unis, car celle-ci était inscrite dans le livre du Destin depuis la capitulation d'Yorktown, amenée par la savante manœuvre du comte de Grasse. Aucun événement n'y pouvait rien changer, mais l'opinion française, fière des succès de sa marine, ressuscitée depuis peu, en voulut à l'amiral de son bruyant échec; et cependant les conséquences fâcheuses ne peuvent en être mises en ligne de compte avec les avantages incalcables, dus au rôle plus discret de la flotte française dans sa participation au siège d'Yorktown.

*
* *

Venons-en maintenant au deuxième document. Etabli de première main il s'offre, de façon opportune à l'appui du premier, en faisant décrire par un témoin oculaire le rôle du comte de Grasse pendant toute la campagne qui devait aboutir à la capitulation d'Yorktown. Il est intitulé : *Journal des campagnes de l'Amérique depuis le* 5 *juillet* 1781 *jusqu'au* 12 *avril* 1782, *par le marquis de Saint-Simon.* Celui-ci se nommait exactement Claude Anne de Rouvroy, marquis de Saint-Simon-Maubléru, descendant d'une branche collatérale de la famille du duc de Saint-Simon, l'auteur des Mémoires. Alors maréchal de camp

dans les troupes françaises des Antilles, il s'y distingua sous les ordres du marquis de Bouillé, commandant les Ils du Vent. A M. de Saint-Simon fut confié le détachement de 3.400 hommes, prêtés par M. de Lillancourt, gouverneur de Saint-Domingue. Transporté à Yorktown sur la flotte du comte de Grasse, ainsi que nous l'avons vu plus haut, ce détachement de renfort décida de la victoire. Nul témoin n'était donc mieux qualifié que le marquis de Saint-Simon, l'un des principaux chefs de l'expédition, pour donner un récit exact de la campagne. A la suite du titre que nous venons de donner figurent les lignes suivantes. Nous ne transcrivons d'ailleurs que la première partie de la relation, celle qui a trait aux opérations ayant amené la capitulation d'Yorktown (1).

L'hivernage s'étant annoncé à la Martinique par le débordement des rivières, l'armée navale aux ordres de M. le comte de Grasse, composée de vingt-cinq vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, mit à la voile au Fort Royal le 5 juillet (1781) et mouilla le 16 à Saint-Domingue, dans la rade du cap Français, avec un convoi de 150 voiles marchandes.

A minuit et demi du même jour, la *Ville-de-Paris*, vaisseau à trois ponts, portant cent pièces de canon et tirant vingt-six pieds d'eau, avait donné sans s'arrêter trois coups de cale sur un banc de roche jusqu'alors inconnu, étant à trois lieues Nord-Nord-Ouest de la Gonave, et filant quatre nœuds à sec. La commotion fut telle qu'une partie de l'équipage crut le vaisseau en perdition. M. le comte de Grasse, toujours de sang froid au milieu des plus grands dangers, ne laissa pas d'ordonner qu'on fît signal au *Saint-Esprit* qui était dans ses eaux, et qui en tirait autant que la *Ville-de-Paris*, de ne pas la suivre. Le mal ne fut pas cependant aussi grand qu'on avait eu lieu de le craindre ; le vaisseau fut quitte pour une avarie assez considérable à sa fausse quille et une voie d'eau, qui ne l'empêchèrent pas de continuer la campagne.

Une division de cinq vaisseaux de ligne et une frégate, aux ordres

(1) Le *Journal des campagnes de l'Amérique* de 1781 à 1782, écrit par le marquis de Saint-Simon, a été déposé par sa fille, Mlle de Saint-Simon, en 1828, dans les archives de la maison de Bouillé. C'est à M. le marquis de Bouillé actuel que nous sommes redevables de cette intéressante communication. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos remerciements.

de M. le commandeur de Glandevès, passa au sud de Saint-Domingue pour prendre sous son escorte un vaisseau de guerre et plusieurs bâtiments marchands, bloqués dans la rade des Cailles par des forces supérieures. Une autre division de cinq vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, commandée par M. de Monteil, chef d'escadre, de retour depuis peu de jours de l'expédition de Pensacola, se réunit au cap Français sous les ordres de M. le comte de Grasse.

Le général détacha deux vaisseaux de guerre de son armée pour chasser deux frégates anglaises qu'il savait à la poursuite de la frégate française *la Fée* qui, malgré sa mâture très endommagée par deux combats qu'elle avait déjà essuyés, venait d'en soutenir un troisième contre *la Tortue*.

Le 23 juillet, à trois heures du matin, le feu prit dans la rade du cap Français au vaisseau *l'Intrépide*, de 74 canons. Lorsqu'il fut décidé qu'il n'y avait aucun espoir de l'éteindre, on le tira du centre de l'armée, où il était mouillé, pour l'échouer à terre, et l'on n'eut que le temps d'en évacuer l'équipage, car le vaisseau sauta peu d'instants après.

Le même accident arriva presqu'en même temps, et par la même cause, près de l'Isle à Vache, à la frégate *l'Inconstante*, faisant partie de la division de M. de Glandevès ; elle s'échoua sur des récifs, mais les bateaux à rames des autres vaisseaux ne purent en approcher assez pour secourir tout le monde. Tous les officiers, à l'exception d'un garde marine, et environ moitié de l'équipage, périrent.

L'arrivée de M. le comte de Grasse au cap Français fut précédée de quelques jours de celle de la frégate *la Concorde*, venant de l'Amérique septentrionale, chargée des dépêches des généraux de terre et de mer, et de celles de l'Envoyé de France à Philadelphie. Tous le prévinrent que, sans un prompt secours de vaisseaux, d'hommes, d'argent et de munitions, la Virginie courait les risques de rentrer sous le joug de l'Angleterre, et que l'armée française n'avait de solde assurée que jusqu'au 20 août.

Ces craintes et ces besoins étaient exposés sans projet fixe pour y remédier ; on laissait seulement au général le choix entre l'attaque de New-York par mer et par terre, ou bien de transporter le théâtre de la guerre en Virginie ; et ce fut à ce dernier parti que le général se détermina.

On ne demandait rien moins pour exécuter l'un et l'autre plan que 6.000 hommes de renfort, 1.200.000 livres en espèces, des munitions de guerre et de bouche à proportion, le tout dans le courant du mois d'août. M. le comte de Grasse pourvut à tout en trois semaines, et ce ne fut qu'après s'être assuré du secours dans l'un et l'autre genre,

qu'il se décida à expédier, le 28 juillet, la frégate *la Concorde* aux généraux des armées combinées, qui en attendaient le retour avec impatience pour leur faire part de sa décision, leur annonçant son départ de Saint-Domingue, et convenir avec M. de Barras (1) de leur réunion dans la baie de Chesapeake.

Le général obtint sans peine 3.400 hommes et des munitions du gouverneur de Saint-Domingue, mais il fallut encore se procurer de l'argent comptant, et le Trésor royal suffisait à peine à la subsistance des troupes. Les négociants du Cap lui en offrirent à deux conditions :

1° Qu'il détacherait quatre vaisseaux de guerre de son armée pour escorter une flotte marchande en Europe ;

2° Qu'il leur donnerait des sûretés pour le remboursement.

M. le comte de Grasse se refusa à la première, ne pouvant pas s'affaiblir sans s'exposer à échouer dans son projet. Quant à la seconde, il s'y prêta de la meilleure grâce. Il offrit sa propre habitation dans l'isle. M. de Charitte, capitaine de vaisseau, également dévoué à son roi et à sa patrie, offrit aussi la sienne (2). Elles furent acceptées, mais l'argent ne se trouva plus ensuite, et le temps se perdait, ce qui détermina le général à envoyer la frégate *l'Aigrette* au gouverneur de la Havane (3), pour lui faire part de ses besoins pressants. Les galions étant partis pour l'Europe, les bourses de particuliers y suppléèrent sans aucune condition avec un désintéressement qui leur fit infiniment d'honneur.

Le premier août, les troupes et les munitions d'artillerie furent embarquées sur les vaisseaux de guerre et, le 5, l'armée mit à la voile.

La crainte que le général avait que sa frégate *l'Aigrette* ne fût prise ou n'arrivât pas assez tôt, le danger qu'il eût couru lui-même, en passant par les débouquements ordinaires, que l'ennemi ne fût averti de sa marche et ne le prévînt dans la baie de Chesapeake, toutes ces considérations le déterminèrent à faire passer son armée par le vieux canal de Bahama, si redouté, où jamais flotte française n'avait navigué (4).

Le 17, à dix heures du matin, l'armée se mit en panne (5) dans la

(1) Commandant de l'Escadre française en station à l'Amérique septentrionale.

(2) Ces deux cautions réunies excédaient au moins du double la somme demandée.

(3) Ville principale de l'Isle de Cuba appartenant à l'Espagne sous le vent de Saint-Domingue.

(4) Le canal est redoutable à cause des courants qui sont très rapides.

(5) On appelle mettre en panne orienter ses voiles de manière à ce que le vaisseau reste immobile.

baie de Matanzas pour y attendre la frégate. A trois heures on signala une voile portant un numéro au grand mât, qui fut reconnu pour être celui de *l'Aigrette*, et, à quatre heures le général fit servir (1)

Le 19, l'armée franchit le canal sans accident.

Le 30, on signala le cap Henry au Nord-Nord-Ouest-quart-Ouest. On eut bientôt connaissance de la baie de Chesapeake, et, le 31, l'armée y mouilla derrière le cap Henry.

La flotte avait pourvu au secret de son arrivée par la prise de plusieurs corvettes (2) et bâtiments ennemis qu'elle avait rencontrés.

A peine fut-elle mouillée que M. de Guyot, officier français au service des Américains, sous les ordres de M. le marquis de La Fayette, se rendit de sa part à bord du général pour lui rendre compte des positions respectives et concerter le débarquement des troupes.

Le premier septembre, 3.400 hommes, commandés par M. le marquis de Saint-Simon, passèrent à bord de toutes les chaloupes et canots de l'armée, de la frégate *l'Andromaque*, du vaisseau *l'Expérimenté* et des prises anglaises, sans le secours desquels l'embarquement n'aurait pu s'effectuer d'une seule fois. Ces vaisseaux avaient ordre de nous fournir des vivres, jusqu'à ce que les Etats de Virginie pussent pourvoir à notre subsistance, et de prendre ensuite leurs stations en différents endroits de la rivière de James, de manière à fermer tous les passages et communications à l'ennemi sur cette rivière.

L'armée bivouaqua la première nuit à Lyndhaven, sur la rive méridionale, débarqua et campa le 2 dans l'isle de James-Town.

Cette isle, abandonnée et entièrement ruinée, ne nous a offert que les traces des cruautés commises peu de jours auparavant par les Anglais.

L'armée y séjourna le 3. Les chaloupes et canots la transportèrent le 4 en plusieurs voyages à Mein, où elle campa plusieurs jours.

Le même jour, les chaloupes et canots repassèrent de notre côte une division américaine de 5 à 600 hommes, qui étaient campés de l'autre côté de la rivière.

L'Expérimenté, de 44 canons, et *l'Andromaque* de 26, prirent leurs stations sur la rivière de James, *le Vaillant* et *le Triton*, de 64, sur celle de York. Le 5, les embarcations des vaisseaux retournèrent, mais trop tard, pour rejoindre l'armée navale qui avait déjà appareillé, comme on le verra dans l'instant. Elles se réfugièrent sous la

(1) Servir est le contraire de mettre en panne ; c'est disposer sa voilure à recevoir les vents pour faire route.

(2) Petits bâtiments du roi à deux mâts, très légers, bons voiliers, et en état de se défendre contre la plupart des corsaires.

protection de plusieurs vaisseaux qui étaient mouillés à l'embouchure des deux rivières pour bloquer par mer le Lord Cornwalis. et tous les bâtiments de transport attachés à son armée. Dans ces entrefaites, M. Duportail, officier français, commandant le corps du Génie au service des Américains, dépêché par les généraux Washington et Rochambeau, vint annoncer à M. le comte de Grasse le départ de M. de Barras, escortant l'artillerie et les munitions nécessaires au siège projeté. Il était aussi chargé de demander les bâtiments légers de la flotte pour que l'armée de terre, à son arrivée à Baltimore, pût descendre la Chesapeake par mer.

Les chevaux et les gros affûts d'artillerie sont venus de New-York par terre.

Le général ordonna aussitôt que les vaisseaux au dessous de 64 canons se disposassent à faire voile pour Baltimore : ils étaient prêts à appareiller le 5 septembre, lorsque l'escadre ennemie fut signalée.

M. le comte de Grasse fit signal à son armée, réduite à 24 vaisseaux, de filer ses câbles et de se former en ligne de bataille par ordre de vitesse, ce qui fut exécuté avec tant de célérité que, malgré l'absence de la partie la plus instruite des équipages des vaisseaux, on ne tarda pas à être à portée de livrer un combat qui, à en juger par les apparences, ne paraissait devoir être qu'une canonnade respective, mais qui devint très vif sur la fin de la journée par la variation des vents.

Le feu cessa à six heures et demie du soir. Les Anglais furent obligés de brûler un de leurs vaisseaux de 74 canons qui ne pouvait plus tenir la mer. Un autre rentra dans l'état le plus fâcheux. Il fut facile de juger à leurs voilures et d'après leurs manœuvres pour éviter un second engagement les jours suivants, combien ils avaient souffert.

Le 6, les deux armées en vue l'une de l'autre, employèrent cette journée à se réparer à la faveur du calme. Le 7, après différentes manœuvres qui avaient beaucoup rapproché l'armée française de l'ennemie. les vents variables et les orages qui éclatèrent de toute part, l'en éloignèrent.

Le 8, au point du jour, M. le comte de Grasse, voyant que les Anglais tenaient le Nord, d'où l'on attendait l'escadre de M. de Barras venant de Newport, fit de la voile portant au Nord, avec l'intention de forcer l'ennemi à se battre, ou tout au moins à l'empêcher de prendre sa revanche sur M. de Barras, qui n'avait que 7 vaisseaux de ligne, un de cinquante et quelques frégates et corvettes.

Le soir même, son but fut rempli en partie, mais sans autre espoir. l'ennemi ayant reviré de bord pour éviter le combat.

Le général se borna à manœuvrer de manière à faciliter, le 10, à M. de Barras une entrée libre dans la baie de Chesapeake, pour

laquelle il fit route lui-même, et où il mouilla le 11, n'ayant plus connaissance de l'armée anglaise.

On prit, en rentrant, les frégates *l'Iris* et *le Richmond* (1) qui avaient passé derrière les armées pendant le combat pour venir couper les bouées (2) des ancres que l'armée française avait laissées au mouillage en appareillant le 5 septembre.

Les prisonniers eurent la peine de lever les ancres, et les frégates furent envoyées avec quelques transports à Annapolis, y prendre les troupes qui s'y étaient rendues par terre.

Du moment que M. de Barras fut mouillé, il détacha aussi pour le même objet des bâtiments légers attachés à son escadre. Toutes les chaloupes, canots et équipages, dont nous avons parlé précédemment, s'éloignèrent sur le premier avis du retour de l'armée dans la baie, et on les renvoya pour transporter plus promptement l'armée américaine et française au rendez-vous commun pour le siège de York.

Le 17, les généraux Washington et Rochambeau se rendirent à bord de *la Ville-de-Paris* pour y concerter avec M. le comte de Grasse les opérations de terre.

Le 26, l'armée changea de mouillage ; elle s'enfonça dans la baie plus à portée de la rivière de York, et mouilla en ordre de bataille renversé à son embouchure ; par cette position elle conservait également à l'armée de terre sa communication libre avec toutes les rivières qui se rendent dans la baie, et elle était moins exposée qu'à l'autre mouillage de chasser sur ses ancres, et de casser ses calles.

Revenons à la division de M. le marquis de Saint-Simon campée à Mein.

Nous nous réunîmes, à Williamsburg, aux milices continentales qui étaient sous les ordres de M. le marquis de La Fayette et nous campames à leur gauche, la ville devant nous.

L'armée française et américaine nous joignit dans le courant du mois successivement. A mesure que les troupes arrivaient, elles campaient en avant de Williamsburg : tout fut réuni le 26, à l'exception de l'artillerie de siège dont on avait réglé le débarquement après l'investissement d'York, dans un local plus à portée et plus commode pour le transport.

Le 28, toute l'armée combinée se mit en marche pour investir la place. Un corps de 1.800 grenadiers et chasseurs protégés par 12 pièces de canon de calibre de 12, formait la tête de la colonne.

---

(1) Frégates anglaises de 36 canons.

(2) Morceau de liège en forme conique qui indique l'emplacement des ancres.

On prit ces précautions dans la crainte d'être surpris et attaqué dans un défilé dont on avait connaissance, où l'avantage du terrain pouvait donner à l'ennemi la facilité de nous repousser avec des forces bien inférieures, ou tout au moins nous disputer le passage avec perte.

L'investissement de Gloucester (1) se fit en même temps par M. de Choisy avec 800 hommes des garnisons des vaisseaux, quelques pièces de campagne, la légion de Lauzun, une partie à pied, l'autre à cheval, un corps américain et des milices du pays ; le tout destiné seulement à bloquer les troupes qui étaient dans cette place, à intercepter toute espèce de secours, et à s'opposer au débarquement du Lord Cornwallis, en cas qu'il cherchât à se sauver d'York avec son armée, comme on avait tout lieu de le présumer.

Le lendemain on commença à débarquer l'artillerie de siège à Trumballsburg, et à rendre les chemins praticables pour le transport.

Le nombre insuffisant des chevaux a mis du retard à ces opérations, et a fait différer de quelque temps l'ouverture de la tranchée.

Le travail des communications entre les brigades françaises, campées séparément, et les américaines, a été très considérable. Il a fallu fortifier par des redoutes le camp des régiments de la gauche qui étaient fort éloignés du reste de l'armée, à cause de la nécessité de tenir le haut de la rivière.

L'ennemi ayant été forcé, pour replier son camp, d'abandonner deux redoutes avancées, appelées Pigeons-hill, situées à 400 toises de la ville, on a beaucoup rapproché les brigades de Bourbonnais et Soissonnais, qui avaient été placées hors de la portée de canon de ces redoutes.

Tarleton, colonel anglais, qui avait passé avec sa cavalerie à Gloucester, fit une sortie le lendemain de l'investissement, sur M. le duc de Lauzun, qui, quoique inférieur en nombre, le chargea si vigoureusement et si à propos que l'escadron anglais fut forcé de se retirer dans le plus grand désordre et ne reparut plus pendant le siège.

C'est le seul événement important qui ait précédé l'attaque ; il a fait infiniment d'honneur à M. le duc de Lauzun, à sa légion, et nous a été d'un heureux présage.

Il reste à faire mention de la ville de York que le Lord Cornwallis avait ordre de défendre et où il est resté probablement malgré lui.

C'était une place de peu de défense, située dans un terrain suscep-

(1) Petite ville, située à une portée de canon d'York de l'autre côté de la rivière.

tible de résistance, et où il a été fait en peu de temps des travaux presque incroyables : il est vrai que la grande proximité des bois lui a fourni une immense quantité de palissades très bien faites ; malgré cela sa force consistait principalement dans une nombreuse garnison très aguerrie.

Cette garnison, dont nous attendions de très grands efforts, nous a fait cheminer avec beaucoup de précaution, comme on le verra dans le journal du siège.

Avant que d'entrer dans ce détail, je me permettrai cette réflexion: que le succès de cette expédition, appelée par MM. les marins opération purement maritime, nous a été préparé à la vérité par l'armée navale, mais non pas amené, comme ils veulent le persuader, attendu que les deux vaisseaux de ligne, *le Vaillant* et le *Triton*, de 64 canons. qui devaient remonter la rivière le jour de l'investissement d'York, de manière à intercepter toute communication et passage de cette place à Gloucester, n'ont pris les stations convenables, pour faire échouer les projets d'évasion de l'ennemi, qu'après les arrangements préliminaires de la capitulation ; ainsi ce ne sont pas ces vaisseaux, mais seulement la contrariété des vents, qui se sont opposés aux projets qu'avait le Lord Cornwallis de nous échapper avec son armée sur des bâtiments de transport, lorsqu'il s'est vu hors d'état de tenir plus longtemps dans la place.

Au surplus, ce témoignage ne peut diminuer en rien la part que l'armée navale doit avoir à cette conquête qui, nous ayant été préparée par des opérations maritimes, auxquelles celles de terre ont été subordonnées, assure à M. le comte de Grasse et à son armée la considération et la reconnaissance des Etats-Unis de l'Amérique.

Le lord Cornwallis ne s'est rendu qu'après avoir consommé ses munitions de guerre, et sa place étant déjà ouverte presque sur tout le front de l'attaque. Cependant il aurait pu mettre plus d'art dans sa défense, retarder davantage nos travaux, dans lesquels il nous a peu gênés, apporter des obstacles au débarquement des 3.400 hommes aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon, et à leur réunion avec M. le marquis de La Fayette.

Les travaux pénibles de cette expédition n'ont point ralenti le zèle des troupes françaises et américaines pendant le cours du siège.

Le nombre des prisonniers de guerre, tant à York qu'à Gloucester, s'est porté à 8.000 hommes, savoir 6.000 au moins des troupes de terre, le reste des marins. Ils ont eu 150 hommes tués, 300 blessés, beaucoup de malades et environ 200 habitants ou nègres blessés et tués.

Le Caton a été brûlé par nos boulets rouges. Les Anglais ont coulé

la Guadeloupe, dont il sera fait mention dans le journal du siège, et plusieurs bâtiments de transport. Ils en ont envoyé quelques autres, armés en brûlots, sur nos vaisseaux, à dessein de les intimider et de les empêcher de remonter la rivière, mais ce dessein dangereux ayant été prévenu, il n'en est résulté aucune suite fâcheuse.

Il y avait encore en rade, après la capitulation deux petits bâtiments de guerre, et environ 80 de commerce, mouillés sous la protection du canon de la place, dont le montant de la vente, évalué à douze cent mille livres argent de France, a été déposé au Trésor de la marine, pour être partagé ensuite entre tous les vaisseaux de l'armée française.

Les généraux Washington et Rochambeau se rendirent le 22 octobre à bord de *la Ville-de-Paris*, pour y concerter les arrangements à prendre pour la sûreté de leur conquête, le réembarquement des troupes de Saint-Domingue, celui des garnisons des vaisseaux, et le départ de l'armée.

La frégate *la Surveillante* mit à la voile le 23, pour conduire en France les officiers de terre et de mer chargés de porter au roi la nouvelle du succès de ses armées.

Le 28, au moment où *l'Andromaque* allait appareiller pour porter le duplicata des mêmes dépêches, les frégates d'observation signalèrent l'armée anglaise.

Le 23 au matin on comptait 35 voiles au large du cap Charles : le soir on en signala 44. Le 30, ils firent différentes manœuvres, courant tantôt une bordée, tantôt une autre. Enfin, à trois heures ils coururent grand large bâbord amures, et ne reparurent plus. Au premier signal de l'armée ennemie, toute l'armée s'attendait à recevoir l'ordre d'appareiller au plus vite, et même la plupart s'y préparaient d'avance. Mais M. le comte de Grasse, dont les opérations ultérieures étaient calculées et à qui les moments étaient précieux, préféra de remplir ses engagements avec les généraux de terre, et de travailler au rembarquement des troupes à l'incertitude d'un nouveau succès.

Le 2, la frégate *l'Andromaque* appareilla.

Le 3, le rembarquement de l'armée de Saint-Domingue fut terminé. M. le comte de Grasse ayant promis au gouverneur de lui renvoyer un régiment après l'expédition d'York pour renforcer sa garnison, on répartit le régiment de Royal Auvergne sur une division de quatre vaisseaux de ligne aux ordres de M. le chevalier d'Albert de Saint-Hippolyte, dont la mission était d'aller prendre un convoi au cap Français et de l'escorter en France.

Le 4, toute l'armée appareilla, et fit route pour doubler le cap Henry et, le 5, pour les Isles du Vent.

Le 9, la division de 4 vaisseaux, destinée à faire route pour Saint-Domingue, se sépara pour se rendre à sa destination, et les 37 restants mouillèrent au Fort Royal de la Martinique le 16, jour remarquable par la prise de Saint-Eustache (1).

JOURNAL DU SIEGE D'YORK-TOWN EN VIRGINIE

Etat des troupes françaises employées à ce siège :

Division de Saint-Simon venant de Saint-Domingue.

Régiment d'Agénois	1.000
Régiment Royal Auvergne	1.000
Régiment Touraine	1.200
Un détachement du régiment de Metz, artillerie, de	100
Volontaires de la marine	100
Total :	3.400

Armée de Rochambeau.

Officiers généraux : M. le baron de Vioménil ; M. le comte de Vioménil ; M. le chevalier de Chastellux, major général.

Régiments de Bourbonnais ; de Soissonnais ; de Saintonge ; de Royal Deux-Ponts ; un bataillon du régiment d'Auxonne artillerie.

Total environ : 4.600

Devant Gloucester.

Légion de Lauzun, une partie à pied, et l'autre à cheval, le tout faisant partie de l'armée de Rochambeau	600
Garnison des vaisseaux	800
	1.400
Total des Français, environ	9.400

L'armée américaine était composée de 4 à 5.000 hommes des troupes réglées et des milices du pays.

(1) Par le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique et commandant général des Iles du Vent.

La relation du marquis de Saint-Simon contient ensuite le journal du siège. Nous ne ferons que l'analyser. L'ouverture de la tranchée eut lieu du 6 au 7 octobre. Toutes les vingt-quatre heures le service en était relevé au moyen de six bataillons, tirés deux par deux de chaque régiment, et d'un détachement d'environ 600 travailleurs, le tout commandé par un maréchal de camp, assisté d'un brigadier. Ces tours de service des maréchaux de camp furent remplis par le marquis de Saint-Simon, le baron de Vioménil, le chevalier de Chastellux, le comte de Vioménil. Du 11 au 12 octobre eut lieu l'ouverture de la deuxième parallèle, à 140 toises en avant de la première. Les travailleurs, sous le feu de l'ennemi, ne cessaient de perfectionner les redoutes et autres travaux de la tranchée.

Du 14 au 15 furent effectuées les premières attaques contre la ville, l'une dirigée par les Américains, sous les ordres de La Fayette, l'autre par les Français. Elles furent continuées le lendemain avec succès malgré les sorties des ennemis. Le 17, à dix heures du matin, lord Cornwallis envoie un parlementaire pour demander une suspension d'armes de vingt-quatre heures, afin de traiter de la reddition de la place et du sort des troupes. Le feu cessa un moment, puis Washington, n'ayant pas trouvé les propositions anglaises suffisamment explicites, donna l'ordre de recommencer le feu. Le 18, un deuxième parlementaire fut envoyé à Washington et, le 19, à midi, la capitulation fut signée.

Les pertes de l'armée française, au cours du siège, furent de 4 officiers tués et 18 blessés, dont plusieurs périrent des suites de leurs blessures. Il y eut 96 sous-officiers et soldats tués et 211 blessés dont beaucoup également sont morts de leurs blessures.

Les prisonniers anglais se répartirent ainsi :

Gens de mer	847
Garnison d'York	4.447
Garnison de Gloucester	800
Malades et blessés	1.815
Total	7.905

Les bouches à feu de différents calibres capturées furent au nombre de 74 en bronze et de 214 en fer, plus 7.320 fusils.

La relation du marquis de Saint-Simon donne le libellé des lettres échangées entre lord Cornwallis et Washington au sujet des conditions de la capitulation et du sort des prisonniers. Elle fournit également le texte de différentes lettres écrites par Washington au Congrès et aux généraux français. Nous en extrayons les passages suivants :

Lettre de Son Excellence le général Washington au Président du Congrès, datée du Quartier Général près d'York, le 19 *octobre* 1781 :

Monsieur,

J'ai l'honneur d'informer le Congrès que la reddition de l'armée britannique, sous les ordres de lord Cornwallis, est très heureusement effectuée. L'ardeur infatigable qui animait tous les officiers et soldats de l'armée combinée a précipité ce grand événement beaucoup plus tôt que je ne devais naturellement m'y attendre. L'émulation que toute l'armée a manifestée depuis le commencement de mes opérations, me pénétra d'abord de plaisir, et fut un heureux présage de nos succès.

Le 17 du courant, je reçus de lord Cornwallis une lettre par laquelle il proposait un rendez-vous des commissaires, pour déterminer les termes de la reddition des postes d'York et Gloucester. Cette lettre, la première qui a été écrite entre nous, et dont je vous envoie ci-joint la copie, fut le début de notre correspondance ; et cette correspondance fut terminée par une capitulation signée le 19, que vous recevrez également sous le même couvert, et dont j'espère que le Congrès sera très satisfait.

Je serais coupable de la plus noire ingratitude, si je ne manifestais pas en cette occasion, avec la plus vive reconnaissance des services éminents que j'ai reçus durant le cours de cette opération du comte de Rochambeau et des officiers de tous rangs qui étaient sous ses ordres. Rien ne peut égaler le zèle de nos alliés, si ce n'est la noble émulation des officiers américains, qui leur ont disputé avec la plus grande ardeur le prix de la bravoure et de l'activité.

Les travaux pénibles et les fatigues que la nature de cette expédition exigeait des officiers, ingénieurs et artilleurs des deux armées, donnent au commandant et autres officiers de ces deux corps des droits particuliers à ma reconnaissance.

Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir d'exprimer au Congrès combien je me sens redevable envers le comte de Grasse et les officiers de sa flotte pour les secours signalés qu'ils ont donnés à nos armées de terre, pour l'humanité des sentiments et des vues qu'ils ont montrés, et l'harmonieuse intelligence de leurs opérations avec les nôtres, qui a été le premier mobile de nos succès.

Dès que j'aurai rassemblé les différents états des munitions de guerre, munitions d'ordonnance de marine et d'autres objets dont nous nous sommes enparés, suivant chaque département, j'aurai l'honneur d'en envoyer moi-même la liste au Congrès.

Le colonel Laurens et le vicomte de Noailles, officiers respectifs des deux armées combinées, ont été employés en cette occasion en qualité de commissaires pour établir et régler les termes de la capitulation que je vous fais passer.

J'ai particulièrement à me louer de la promptitude et de la sagesse avec lesquelles ils se sont acquittés de leur emploi.

Le colonel Hilgman, l'un de mes aides-de-camp, aura l'honneur de délivrer ces dépêches à Votre Excellence. Il est en état de vous informer de toutes les circonstances qui ne sont point insérées dans cette lettre. Son mérite, assez connu pour n'avoir pas besoin de ma recommandation, lui a justement acquis mon estime particulière. Je souhaite qu'il soit également honoré de l'attention du Congrès.

Permettez-moi de féliciter Votre Excellence et le Congrès sur cet heureux événement, et croyez-moi, etc...

Copie d'une lettre du général Washington à l'armée, datée du camp d'York, le 20 octobre 1781 :

Le général félicite l'armée du glorieux événement de la journée d'hier. Les preuves généreuses que Sa Majesté très chrétienne a données de son attachement à la cause de l'Amérique doivent détromper les esprits les plus abusés parmi nos ennemis, convaincre des conséquences heureuses et décisives de cette action et inspirer à tous les citoyens de ces Etats les sentiments de la plus inaltérable reconnaissance.

Une flotte, la plus nombreuse et la plus puissante qui ait jamais paru devant ces mers, commandée par un amiral dont le bonheur et les talents promettaient les plus grands succès, une armée, composée de la manière la plus distinguée, tant en officiers qu'en soldats, sont des gages signalés de son affection pour les Etats-Unis.

C'est le concours de cette force puissante qui a assuré à l'armée le succès éclatant que nous venons d'obtenir. Le général profite de cette

occasion pour remercier Son Excellence M. le comte de Rochambeau. et le prier de recevoir le témoignage de sa vive reconnaissance pour les conseils et l'assistance qu'il a reçus de lui dans tous les temps. Il désire faire parvenir l'expression la plus vive de ses remerciements aux généraux MM. le baron de Vioménil, chevalier de Chastellux, marquis de Saint-Simon, comte de Vioménil, et au brigadier général de Choisy, qui a eu un commandement séparé, de la manière glorieuse avec laquelle ils ont travaillé au succès de la cause commune.

Il espère que le comte de Rochambeau voudra bien témoigner à l'armée, qu'il commande immédiatement, la haute opinion qu'il conserve du mérite distingué des officiers et soldats des différents corps: il le prie de présenter en son nom aux régiments de Royal-Auvergne et Deux-Ponts les deux pièces d'artillerie de bronze qu'ils ont enlevées à l'ennemi. Il souhaite qu'ils les conservent comme un témoignage du courage avec lequel ils ont pris l'épée à la main la redoute des ennemis la nuit du 14, et qu'elles servent à perpétuer le souvenir d'une action dans laquelle les officiers et soldats ont montré la plus noble émulation et le courage le plus distingué.

Si le général remerciait en particulier tous ceux qui l'ont mérité, il faudrait qu'il nommât toute l'armée ; mais il serait obligé par son inclination, sa reconnaissance et son devoir, à témoigner l'obligation qu'il a aux Majors généraux Lincoln, marquis de La Fayette et Hubens, pour les bonnes dispositions qu'ils ont faites dans les tranchées, au général Duportail, et au lieutenant-colonel Kenel pour la vigueur et la science qu'ils ont fait briller dans la conduite des travaux, au général Knox et au colonel d'Aboville pour les soins et les attentions infatigables avec lesquels ils ont accéléré le transport des munitions, aussi bien que par leurs dispositions judicieuses et l'activité qu'ils ont montré dans les travaux.

Il prie les officiers qu'il vient de nommer de faire parvenir ses remerciements aux officiers et soldats qu'ils commandent respectivement.

Le général se rendrait singulièrement coupable d'une ingratitude qu'il espère qu'on ne pourra jamais lui reprocher, s'il omettait de témoigner dans les termes les plus énergiques à Son Excellence le gouverneur Nelson, sa reconnaissance des secours qu'il a reçus de lui personnellement, ainsi que de la milice qu'il commande, qui s'est distinguée par son activité, son émulation et son courage.

L'importance du coup que les Etats-Unis viennent de frapper, sera un ample dédommagement de la fatigue et des dangers que l'armée a soutenus avec tant de patriostime et de fermeté.

Traduction d'une lettre du général Washington à M. le marquis de Saint-Simon, datée du camp d'York, le 24 *octobre* 1781:

Il m'est impossible de vous laisser quitter ce pays-ci, sans vous assurer des sentiments que m'ont inspirés les services distingués que vous avez rendus aux Alliés pendant le séjour que vous y avez fait. Le corps que vous commandez, animé par vos ordres, et tirant tous les avantages possibles de vos dispositions, a exécuté son débarquement et sa jonction avec les troupes américaines avec toute la promptitude et la sûreté essentielles au succès de cette importante opération.

L'ardeur militaire et la discipline exacte qui lui ont fait tant d'honneur dans l'attaque séparée dont il a été chargé, et dans les autres opérations du siège ; les dispositions aussi judicieuses que vigoureuses que vous y avez faites dans toutes les occasions, vous ont assuré pour toujours l'estime de ce pays-ci : elles vous donneront droit constamment à mes applaudissements personnels, et je vous prie instamment de recevoir l'assurance de ma plus vive reconnaissance.

Je vous prie de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments pour tous les officiers et soldats que vous commandez, et de faire parvenir l'expression de mes remerciements au baron de Saint-Simon pour l'attaque courageuse et bien concertée qu'il a faite sur l'ennemi au commencement de l'investissement, et pour le service important qu'il a rendu en délogeant l'ennemi de ses postes avancés.

Si quelques-uns des chevaux qui vous ont été remis pour la campagne, pouvaient vous être agréables dans les isles, je vous prie de me faire l'honneur d'en accepter deux.

Je serais fort heureux de pouvoir vous donner des marques plus particulières des sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être.....

WASHINGTON.

Si maintenant, en terminant, nous nous reportons à ce que nous disions au début de cette étude, rappelons que tous ces glorieux succès remportés par l'armée franco-américaine ne sont devenus possibles que par suite de la victoire du 5 septembre, en face du Cap-Henry, quand la flotte du comte de Grasse dispersa celle de l'amiral anglais et resta ainsi maîtresse de la mer pour plusieurs semaines, temps nécessaire pour interdire l'entrée des secours dans la place d'York. Le capitaine Mahan,

de la marine des Etats-Unis l'a excellement fait ressortir dans un livre qui fait autorité : *Influence de la puissance maritime dans l'histoire.* Parlant de la guerre de l'Indépendance américaine, il écrit p. 433 : « Il nous faut encore affirmer que son heureuse terminaison était due, au moins dans cette période du début, à la suprématie maritime, à la puissance navale des Français, au mauvais usage fait par les Anglais de leurs forces de mer. Cette affirmation sera certainement appuyée sur l'autorité de l'homme qui, plus que tous les autres, connaissait les ressources du pays, le caractère de ses habitants, les difficultés de la lutte et dont le nom est, encore aujourd'hui, la plus sûre garantie de jugement sain, calme, de bon sens et de patriotisme. »

Le capitaine Mahan cite alors de nombreux passages du *Memorandum pour concerter un plan d'opération avec l'armée française* daté du 15 juillet 1780, où Washington écrivait : « Dans toute opération et dans toutes les circonstances, on devra considérer une supériorité navale décisive comme un principe fondamental et la base sur laquelle repose tout espoir de succès définitif. »

Ludovic de CONTENSON.

ORIGINES DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Un diplomate maintenant à la retraite, M. Edmond Toutain, qui résidait à Pétersbourg au temps où des craintes et des sympathies communes éveillaient la première idée d'un rapprochement franco-russe, a eu la très opportune pensée de raconter, d'après ses souvenirs et les documents officiels de cette époque (1885-1888), *comment les deux pays furent amenés à s'unir. Ces pages d'histoire paraîtront bientôt en volume. L'auteur nous a gracieusement permis d'en extraire deux chapitres ; l'un sur une visite que le tzar Alexandre III fit à Berlin, le* 18 *novembre* 1887, *à son grand-oncle l'empereur Guillaume Ier, l'autre sur l'impression produite dans le monde russe par l'élection du president Carnot, en remplacement de M. Grévy* (3 *décembre* 1887). *Bismarck, manœuvrant alors la Triple Alliance, s'appliquait à entretenir partout des inquiétudes dont il se flattait de régler à son gré les effets. Par la volonté de résister à ces incessantes provocations, la Russie impériale et la république française se trouvèrent poussées à concerter leurs efforts. Aucun ne fut épargné pour échapper à la menace d'un conflit général. Mais dans cette combinaison de justes mesures préventives, c'est le seul désir de maintenir la paix qui inspira, il y a plus de quarante ans, la politique des deux gouvernements. M. Toutain en apporte un témoignage d'une lumineuse sincérité. Sa déposition est d'un haut intérêt pour l'enquête sur les origines de la guerre mondiale.*

I.

Depuis le milieu de l'été 1887, il avait été question, à plusieurs reprises, d'une entrevue prochaine entre les empereurs

Guillaume et Alexandre. Mais celui-ci, — et l'opinion russe avec lui, — était devenu plutôt sceptique sur les avantages à retirer de ces conversations directes de souverain à souverain. Les plus récentes, notamment celles de Skierniewicz et de Kremsier, lui avaient laissé d'assez médiocres souvenirs. Cette fois pourtant, l'occasion que le tzar n'avait pas recherchée pouvait se présenter d'elle-même à l'aller ou bien au retour du déplacement que, presque chaque année, il faisait avec la tsarine et ses enfants à Fredensborg, auprès du roi et de la reine de Danemark. A la fin du mois d'août, la famille impériale s'était, en effet, embarquée pour Copenhague ; mais la voie de mer qu'elle avait choisie excluait, du moins à l'aller, une rencontre sur un point quelconque du continent.

Pendant quelques semaines encore, l'entrevue resta problématique. A tout instant, la nouvelle en était donnée, mais presqu'aussitôt démentie par les journaux officieux. Certaines divergences de vues entre les deux pays, assurait-on dans les milieux diplomatiques, rendaient le prince de Bismarck peu favorable à un projet de ce genre (1).

Lorsque, vers le 10 septembre, Guillaume Ier s'en fut à Stettin en vue d'assister à des manœuvres militaires, son grand maréchal de la Cour prit, dans l'aménagement du château royal, toutes les précautions nécessaires pour le cas où, poussé par un caprice, le tzar viendrait saluer son grand-oncle au passage, Mais Alexandre III ne profita pas de l'occasion et laissa Guillaume repartir sans l'aller trouver. Aussi, le 23 du même mois, le comte d'Ormesson, notre chargé d'affaires en Russie, écrivait-il à M. Flourens que la « question demeurait toujours pendante ». Peut-être le tzar y faisait-il encore quelques objections ? Et cependant, M. de Giers, ajoutait notre agent, « n'y serait pas opposé dans l'espoir qu'une rencontre pourrait amener une détente favorable au règlement des difficultés bulgares ». Le ministre russe émettait toutefois l'avis que ni lui, ni surtout Bismarck, n'y participassent et qu'elle ne dépassât pas

(1) Raindre à Flourens, 5 et 11 septembre 1887.

la portée d'une visite intime. Telle semblait également, d'après les renseignements venus du Parizer Platz, l'opinion personnelle du chancelier allemand.

Bientôt un incident fortuit faisait encore ajourner l'exécution du projet. Deux des jeunes grands-ducs, notamment le Cesarevitch, étaient pris de la rougeole, et les médecins jugeaient prudent de ne les autoriser à se mettre en route qu'une fois tout risque de complications écarté. L'empereur désirant ne pas laisser sans lui l'impératrice en Danemark avec ses enfants malades, c'était sans doute un retard de plusieurs semaines, c'est-à-dire la remise du départ à la mi-novembre, époque où la voie de mer ne serait plus à employer, la navigation sur la Baltique et surtout dans le golfe de Finlande devenant particulièrement pénible à cause des brouillards et de l'encombrement des glaces. Restait, il est vrai, la voie de Suède. Mais le choix de ce dernier itinéraire eût pu faire attribuer à Alexandre III le désir d'éviter l'Allemagne, alors qu'au contraire, d'accord avec son ministre pour laisser à sa démarche un caractère familial, il tenait à donner à son oncle, fort affligé depuis quelque temps de l'état alarmant du prince impérial, une marque personnelle de respect et d'affection. Enfin, une dernière raison que l'entrevue allait bientôt révéler, acheva de décider le tzar à s'arrêter à Berlin. Il s'agissait d'un petit compte à régler avec Bismarck dont, au cours du séjour en Danemark, on s'était efforcé, à l'aide de preuves en apparence irréfutables, de lui démontrer la duplicité.

Pour que la famille impériale russe pût se trouver le 24 novembre à Gatchina où serait célébrée, avec toute la Cour, la fête de l'impératrice, il était nécessaire de réduire au minimum la durée du séjour à Berlin. Combinaison facilitée d'ailleurs par l'état de santé des enfants d'Alexandre III encore en convalescence, et celui du monarque nonagénaire à qui toute fatigue devait être épargnée. Cependant, Guillaume Ier, pour qui les questions d'étiquette avaient toujours la plus haute importance, veillait lui-même aux préparatifs de la réception. « Quand on lui parle de son fils », notait l'ambassadeur de France, « il répond par des recommandations relatives au séjour du tzar ».

Ces prévenances ne pouvaient que flatter la cour de Russie. C'est ainsi, faisait observer le *Journal de Saint-Pétersbourg,* que le souverain allemand « témoigne, une fois de plus, son attachement aux traditions monarchiques autant qu'aux liens de famille qui l'unissent à la maison impériale des Romanoff ».

Si le Kaiser, malgré ses préoccupations et ses chagrins, manifestait cet empressement pour son petit-neveu, il n'en était guère de même de la part de son chancelier. Le bruit courait encore, trois jours seulement avant l'entrevue, que si celui-ci devait se résigner à venir à Berlin tandis que Giers restait à Pétersbourg, ce serait à contre-cœur et sur l'ordre formel de son maître. En effet, la veille de l'arrivée seulement, Bismarck, déférant au désir impérial, s'adressait au comte Schouvaloff pour solliciter une audience du tzar.

Tous les soins possibles avaient été pris à l'avance pour faire présenter l'événement au public par les organes officieux comme un acte de courtoisie affectueux et dénué de tout caractère politique. Ce n'était pourtant pas par des avances gracieuses que la presse allemande préparait la conversation entre les deux souverains. « S'attaquant », écrivait M. Herbette, « à la direction personnelle donnée par Alexandre III à la politique de son pays, certains journaux, tels que la *Gazette de Cologne,* ne craignaient pas, contrairement aux précédentes déclarations de Bismarck, de montrer les armements de l'Allemagne comme dirigés contre ses voisins de l'Est. Evidemment, l'amitié témoignée par la Russie à la France faisait d'elle l'adversaire du jour, en attendant que nous-mêmes recevions quelques coups. « Quand le tzar est arrivé à Berlin », confiait quelques semaines plus tard Schouvaloff à Herbette, « la presse des deux pays se trouvait montée à un tel diapason, je sentais tellement la crise à son état aigu que je préférais ne plus sortir de chez moi (1). » Aussi, d'Ormesson, en présence de cette disposition des esprits, insistait-il, de son côté, auprès de M. Flourens, sur la nécessité d'éviter, à Paris, toute manifestation qui serait immédiatement

(1) Herbette à Flourens, 6 janvier 1888.

exploitée contre nous et servirait d'argument puissant aux partisans d'un rapprochement entre les deux empires du Nord. N'était-ce pas là, pour la France, le sérieux écueil que présentait le voyage à Berlin ?

En réalité, si, grâce à la vigilance de la police allemande tout entière sur pied et renforcée par de nombreux agents russes envoyés à Berlin pour la circonstance, tout se passa dans un calme complet, la population berlinoise témoigna au tzar, à son passage dans les rues de la ville, plus de courtoisie que d'enthousiasme et même de sympathie. Elle réservait ses acclamations pour son vieil empereur.

« La journée d'hier s'est terminée sans incident », relatait le lendemain Herbette à Flourens. « Alexandre III est arrivé à l'ambassade de Russie à 11 heures du matin, en voiture découverte, accompagné du prince Guillaume qui était allé le chercher à la gare. Après avoir rendu presqu'immédiatement à celui-ci sa visite et avoir déjeuné à cette même ambassade, il a fait, toujours en voiture découverte, une promenade dans la capitale allemande. A son retour, il a reçu, pendant une heure, le prince de Bismarck qu'il avait mandé auprès de lui. Enfin, à 5 heures eut lieu, au Palais, sous la présidence de l'empereur Guillaume, un dîner de cent couverts, auquel assistaient, autour des hôtes impériaux, les princes de la famille royale, les hauts fonctionnaires de la Cour, le prince et la princesse de Bismarck, les notabilités militaires de Berlin, la suite du tzar et le personnel de l'ambassade de Russie. Aucun membre du corps diplomatique n'y était convié, sauf, je crois, le ministre de Danemark. Je me suis inscrit de bonne heure à l'ambassade, mais n'ai pas été appelé en audience. »

En se bornant à cette démarche auprès des souverains russes, l'ambassadeur de France se conformait aux instructions reçues de Paris en même temps qu'à l'attitude observée par les représentants des autres puissances, ceux-ci n'ayant été non plus invités à se rendre auprès de l'empereur Alexandre.

Etait-il vraiment intéressant de savoir, comme on en discuta longuement alors dans les cercles diplomatiques, si, au dîner du

Palais, le tzar, avant de vider son verre, n'avait regardé que la famille impériale, ou si ses yeux s'étaient arrêtés également sur Bismarck, ou bien encore s'il avait eu, comme certains l'affirmaient, la même attention courtoise pour le comte de Stolberg, le maréchal de Moltke, le général de Werder et plusieurs autres grands personnages ? Eut-on jamais l'assurance que la mauvaise humeur manifestée les jours suivants par le chancelier venait du rang qu'il occupait à ce fameux repas ? Le grand maître de la Cour ayant persuadé à l'empereur qu'il fallait appliquer ce soir-là l'étiquette des réceptions de famille, la première place avait été donné au ministre de la maison du roi, le comte de Stolberg, la bête noire de Bismarck. Mais ce n'était là que détails secondaires à côté du fait important de la journée : la conversation échangée entre Alexandre III et le chancelier allemand. Que s'étaient-ils dit dans ce tête-à-tête dont l'influence sur le maintien de la paix, ou tout au moins sur les relations entre les deux empires du Nord, pouvait être considérable ? L'attente devrait sans doute être de quelques jours avant de connaître ce qui transpirerait à Pétersbourg, comme à Berlin, des confidences faites à leur entourage par l'un et l'autre des deux interlocuteurs.

Suivant le programme préalablement arrêté, le tzar et les siens quittèrent Berlin dès le 18 au soir. Pour le retour, étant adoptée la ligne de chemin de fer Berlin-Virballen, les autorités russes jugèrent indispensable de prendre, le long de cette route, les précautions les plus minutieuses. Le général Tchérévine, chef de la police particulière de Sa Majesté, connu pour son dévouement à toute épreuve envers ses souverains, se trouva naturellement chargé de cette délicate mission. Vingt-cinq mille hommes environ, choisis dans l'armée parmi les plus sûrs, furent mis en mouvement de manière à prévenir, par une surveillance vigilante de la voie ferrée, toute tentative criminelle. C'est ainsi que le train impérial ramena de Berlin la famille d'Alexandre III entre deux rangées de factionnaires espacés de deux cents mètres sur un parcours de neuf cents verstes. Par mesure de prudence, de nombreuses arrestations avaient été opérées depuis quelques

jours en Allemagne parmi les socialistes les plus notoires. De cette façon, rien d'anormal ne se produisit sur un chemin si bien gardé, et les augustes voyageurs purent rentrer sains et saufs dans leur palais de Gatchina.

Cet heureux retour causa dans le pays une satisfaction que la presse ne manqua pas de souligner ; il fut même salué à la Bourse de Saint-Pétersbourg par une hausse dont le marché financier avait grand besoin. Et pourtant, non seulement le public russe, mais aussi le monde des affaires et même les milieux diplomatiques restèrent plusieurs jours dans l'ignorance des résultats de cette entrevue qui allait, pendant des semaines, défrayer les conversations des chancelleries et des salons, et faire l'objet de longs commentaires dans les colonnes de la presse.

En attendant, les différents journaux se livraient simplement à quelques vagues appréciations variant suivant leurs tendances. « Les témoignages des sentiments réciproques de cordialité unissant les deux cours et survivant à toutes les épreuves », écrit l'officieux *Journal de St-Pétersbourg,* « auront certainement été précieux aux deux augustes souverains. Souhaitons que les bonnes impressions ressenties par la société russe puissent se refléter dans les relations des deux empires ». En même temps la *Gazette de Moscou,* en constatant le resserrement des liens amicaux russo-allemands, se félicite de l'audience prolongée, accordée par Alexandre à Bismarck, audience qui indubitablement aura servi à éclaircir les récents malentendus. Mais si telle est la note dominante dans les principales feuilles russes, le *Grajdanine* s'indigne au contraire de voir l'ancien journal de Katkoff tenir un semblable langage. « La place de cet article, dit-il, ne saurait être que dans les colonnes d'une feuille allemande. »

« Au fond », écrivait d'Ormesson, « ce ne sont jusqu'ici qu'informations confuses au sujet des paroles échangées pendant cette fameuse rencontre. On se contente d'épiloguer sur la durée de l'audience ». Discussions puériles pour savoir si elle fut de dix minutes, de trois quarts d'heure ou d'une heure entière. De quelques renseignements sérieux se dégageait seulement cette

opinion raisonnée que si l'entrevue ne pouvait modifier profondément les rapports entre les deux pays, elle amènerait du moins une certaine détente dans leurs relations de tous les jours. Ne serait-ce pas toutefois à la condition qu'à Berlin on ne contestât pas à la Russie le droit de conserver une attitude indépendante et conforme à ses intérêts essentiels ? Quoi qu'il en fût, à sa première réception diplomatique qui suivit le retour d'Allemagne, Giers déclarait aux représentants étrangers, que tout s'était bien passé à Berlin. Notre empereur, dit-il, n'aborda, dans son entretien avec le chancelier, aucune question de détail concernant la politique internationale pas plus sur l'affaire bulgare que sur toute autre ; Bismarck se montra très pacifique et Alexandre III est rentré fort satisfait (1).

On n'en resta pas longtemps à ces appréciations par trop anodines. C'est de la *Gazette de Cologne* que partent, quelques jours plus tard et sans doute sur un ordre de la chancellerie impériale, les premières nouvelles à sensation : « Les difficultés actuelles auraient surtout leur origine », insinue-t-elle, « dans des malentendus criminellement créés entre les deux gouvernements par des falsifications de pièces diplomatiques, et aussi, à moindre degré, par des calomnies nées à la Cour allemande en haine du prince de Bismarck ». Ainsi la grande feuille rhénane et, après elle, d'autres organes officieux donnent à entendre que les adversaires du chancelier ont travaillé jusqu'alors avec apparence de succès à présenter celui-ci à Alexandre III comme personnellement acharné contre l'influence et les intérêts de la Russie, et cela, contrairement aux intentions réelles de Guillaume Ier.

Loin de se laisser égarer sur la fausse piste où Bismarck paraissait vouloir entraîner les esprits, M. de Laboulaye avait tâché déjà de se rendre compte de la façon dont les choses s'étaient passées durant ces quelques quarts d'heure de tête à tête. Aussi, avant même la publication de l'article en question, obtenait-il des confidences de ceux qu'ils savaient être les familiers du tzar. « Etant donné leur origine », écrit-il le 7 à Flou-

(1) Laboulaye à Flourens, 23 novembre.

rens, « les renseignements que j'ai rassemblés ne paraissent pas éloignés de la vérité ».

De son côté, Herbette communiquait à Paris dans plusieurs rapports détaillés les indications parvenues à sa connaissance. C'est le banquier Bleischroeder, celui de ses informateurs auquel il faisait le plus confiance, qu'il s'était empressé d'aller interroger. Sans doute espérait-il avec raison que, pour conserver aux yeux de l'ambassadeur de France sa réputation d'homme bien renseigné, son interlocuteur ne se ferait pas prier pour répondre à ses questions. En complétant et en contrôlant les unes par les autres les informations, non contradictoires du reste, réunies ainsi à St-Pétersbourg et à Berlin, il semble possible de reproduire assez exactement les propos échangés et le véritable caractère de l'entretien.

Bismarck, venu presque contre son gré, est arrivé dans la capitale d'autant plus nerveux que, se sentant en défiance auprès du Tzar, il a craint tout d'abord de ne pas obtenir son audience (1). Mais aussitôt mandé à l'ambassade russe, il n'hésite pas à provoquer une explication décisive. Aussi, dès les premiers mots, sollicite-t-il d'Alexandre III la permission de parler avec une entière franchise. Pour commencer, il s'applique à démontrer qu'il s'agit seulement « de malentendus entre les deux gouvernements, notamment dans l'affaire bulgare où la revendication d'influence lui paraît aussi légitime de la part de la Russie que celle de l'Autriche-Hongrie. » Le cabinet de St-Pétersbourg, assure-t-il, ne rencontrera donc pas sur son chemin l'Allemagne qui ne trouve à cela rien à redire (2). C'est alors qu'il demande à l'empereur ce qu'il peut avoir à lui reprocher ? — « Votre attitude dans cette question bulgare, réplique aussitôt le souverain, car mes renseignements sont tout autres que les vôtres. J'ai en mains des documents établissant, au contraire, que vous favorisiez le prince de Cobourg ».

Devant cette attaque subite et directe, le chancelier devient rouge et bondit d'indignation : « Si ces documents existent,

(1) Herbette à Flourens, 24 novembre.
(2) Laboulaye à Flourens, 7 décembre.

s'écrie-t-il, ce sont des faux. Pour le démontrer et me permettre d'en poursuivre les auteurs, je supplie Votre Majesté de m'en donner connaissance ».

Sans se laisser arrêter par ces protestations, relate de son côté Laboulaye, « Alexandre III, à partir de ce moment, aurait — suivant l'expression même de l'impératrice, — dit au chancelier tout ce qu'il avait sur le cœur (1). Bismarck répondait en proclamant son amour de la paix, sa loyauté qui ne pouvait laisser de doute pour personne, déclarant avoir montré depuis longtemps jusqu'à quelle limite allait sa patience. « Comme il ne saurait dépendre de moi seul, arguait-il, d'épargner à l'Europe les horreurs de la guerre, ce serait maintenant aux autres à manifester leurs sentiments pacifiques et à s'abstenir de toute provocation (2). » Alors, pour être mis à même de prouver la fausseté des documents en question, il arrache à l'empereur la double promesse de les lui faire donner en communication dès son retour à Pétersbourg et de faire procéder en même temps à une enquête.

« Et l'Autriche ? reprend Alexandre III toujours avec la même vivacité, je ne puis accepter qu'elle contrecarre ainsi mes revendications — si légitimes, vous le reconnaissez vous-même, — à l'égard de la Bulgarie ».

« Je suis sûr de la sagesse du Cabinet de Vienne, riposte le chancelier. L'Autriche ne déclarera pas la guerre à la Russie, mais Votre Majesté sait que dans le cas où elle serait attaquée, nous nous sommes engagés, par traité, à la soutenir (3). »

Il eût été peu vraisemblable qu'au cours d'un tel entretien il ne fût pas question de la France. Laboulaye tenait de Giers lui-même, que Bismarck venait d'affirmer, une fois de plus, et cette

(1) Laboulaye à Flourens, 7 décembre.

(2) Herbette à Flourens, 12 décembre.

(3) Ces dernières phrases sont extraites du récit fait par Bleischröeder à Herbette et que celui-ci, — dans sa lettre à Flourens du 24 novembre 1887, — considère comme absolument vraisemblable et confirmé d'ailleurs par ses précédentes informations, notamment par une confidence du ministre de Suisse à Berlin connu pour être très avant dans la confiance de la Chancellerie allemande. Les journaux austro-hongrois, plus explicites à ce sujet que les feuilles allemandes, ont également assuré que le « casus foederis » avait été mentionné par Bismarck.

fois, devant l'empereur Alexandre, sa ferme intention de ne pas nous attaquer. « Il m'a été rapporté d'autre part, mais avec moins d'autorité, disait notre ambassadeur, que le chancelier aurait parlé de dangers auxquels l'Allemagne serait exposée de notre côté », et, après avoir présenté, à ce sujet, un tableau peint des couleurs les plus sombres, il aurait même fini par dire à son auguste partenaire, afin de le mieux convaincre, que si les événements amenaient un jour une crise fatale, il le prendrait pour arbitre lui demandant de juger de quelle part venaient les torts. « J'accepte », se serait empressé de répondre Alexandre III.

Les confidents du tzar se sont trouvés d'accord avec ceux de Bismarck pour assurer que si la conversation fut plus calme à la fin, elle avait été pendant un moment des plus vives. « Les deux interlocuteurs élevaient la voix et ne ménageaient pas leurs expressions. Quant au prince, employant tour à tour les calomnies et les menaces à peine déguisées, la douceur et la violence, il s'efforçait de faire jouer tous les ressorts de son habileté (1). »

***

Ces fameux documents, dont Alexandre III n'avait fait lire, le 18 novembre à Bismarck, que des extraits ou des analyses, consistaient, d'une part, en deux lettres soi-disant écrites par Ferdinand de Cobourg à la comtesse de Flandre, puis en deux pièces non signées dont l'une, — la seule, sur l'origine de laquelle on eut quelque indication, — aurait été remise au prince Ferdinand par le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne en Autriche. Dans les premières, le futur souverain de la Bulgarie mettait sa tante au courant de sa situation, des espérances qu'on lui faisait concevoir, et du soutien dont il se croyait assuré aussi bien à Berlin qu'à Vienne. Cette correspondance ne faisait-elle pas éclater au grand jour la duplicité de Bismarck qui, tout en se prononçant officiellement contre Ferdinand, aurait

(1) Herbette à Flourens, 12 décembre.

officieusement donné à celui-ci l'espoir d'un éventuel appui ? Quant à la note de Reuss, elle ne faisait que confirmer ces dispositions bienveillantes, apportant de la sorte un nouvel encouragement aux ambitions du jeune prince et à sa résistance devant l'opposition de la Russie.

On comprend à quel point le chancelier, en présence de ces accusations formelles, tenait à en montrer l'inanité, à en confondre les auteurs, et à prouver au tzar la pureté de ses intentions. Au fond, il connaissait assez la droiture d'Alexandre III pour être certain que si celui-ci lui avait dévoilé le contenu de son dossier, c'était, comme l'affirma plus tard le comte Schouvaloff, non pas dans le but « de lui tendre un piège ou bien une perche », mais pour justifier ses propres doutes, quant à la sincérité de la politique allemande. « Mon souverain, ajoutait l'ambassadeur de Russie, est d'autant plus prêt à croire le chancelier, si celui-ci se lave de tout soupçon, que la forme de ses dénégations est faite pour couper les ponts derrière lui. N'affirmait-il pas, en effet, que ce serait de sa part une indignité que de contrarier secrètement la politique russe en Bulgarie(1) ? »

Bismarck, quoique s'efforçant de se contenir devant le tzar, n'avait pu s'empêcher, paraît-il, de lancer dans la conversation les noms de ceux qu'il accusait d'être les véritables auteurs de ces documents apocryphes. Tantôt il incriminait « les Orléanistes », désireux, selon lui, d'amener une brouille entre l'Allemagne et la Russie, tantôt il faisait allusion à certaine conspiration tramée contre lui à la Cour de Berlin. Il s'agissait sans doute, confiait Bleischroeder à Herbette, des manœuvres d'un parti peu nombreux mais influent, d'une cabale catholique dirigée par la famille Radziwil. Aussi le chancelier voyait-il là un coup monté en vue de saper son influence. A la vérité, pour savoir exactement d'où venait le coup, il fallait attendre le résultat de la fameuse enquête.

Mais, quelque mouvementée qu'ait été une partie de l'entrevue, il semble certain que, d'un côté comme de l'autre, on se

(1) Considérations exposées à Herbette par Schouvaloff lui-même.

soit montré pacifique. Les explications échangées — franches tout au moins de la part d'Alexandre III — étaient de nature à produire une détente dans les rapports entre les deux pays et à augmenter les chances du maintien de la paix. Tel était le sentiment du gouvernement russe qu'on trouvait reflété dans la presse officieuse, tandis que les quelques journaux qui donnaient à l'entrevue une interprétation contraire se voyaient invités à cesser immédiatement leurs attaques contre l'Allemagne. Le tzar avait indiqué sa satisfaction, paraît-il, dans un télégramme qu'il s'était empressé d'adresser à son frère, le grand duc Wladimir, aussitôt après avoir congédié le chancelier. Et ce dernier, en sortant de l'audience, se serait vanté, dit-on, auprès de son entourage « de n'avoir pas hésité à déchirer tous les voiles ».

⁂

La semaine suivante, M. Soldatenkoff, conseiller d'Etat, apportait de Saint-Pétersbourg à l'ambassade russe à Berlin le dossier complet. Communication en était immédiatement donnée à Bismarck par les soins du comte Schouvaloff ; c'était commencer sans retard l'enquête convenue.

Promptement terminée, celle-ci démontra que nulle correspondance n'avait été échangée entre la comtesse de Flandre et Ferdinand de Cobourg et qu'aucun document, comme celui attribué au prince Reuss, n'avait jamais émané de lui.

Aussi, enhardi par ce premier succès, le chancelier sollicite-t-il l'autorisation de publier ces pièces. Il insiste auprès du gouvernement russe pour avoir les noms de ceux qui les ont apportées à l'empereur Alexandre, afin de pouvoir, ajoute-t-il, « les attacher au pilori ». Mais cette seconde prétention est loin de plaire à Saint-Pétersbourg. Il faut même des demandes réitérées de Berlin pour arracher le consentement du tzar à la première de ces requêtes. Au dernier moment, d'ailleurs, des scrupules auraient poussé l'empereur Guillaume à écrire lui-même à la comtesse de Flandre pour l'interroger à ce sujet. Mais si Bismarck a reçu satisfaction en partie, ses efforts, en ce qui con-

cerne sa deuxième question, se briseront contre les résistances d'Alexandre III.

Alors, pour arriver à savoir le vrai, il plaide le faux, faisant mettre en avant de nouveaux noms par les organes de sa presse. Hier, il accusait tour à tour les Orléanistes et certains personnages de la Cour allemande, hostiles à sa personne. Maintenant, ces journaux officiels et officieux, et notamment le *Reichsanzeiger*, dans une note accompagnant la publication des documents (1), reprochent à leurs inventeurs d'avoir eu pour unique objet de provoquer la méfiance entre les puissances européennes. Il donne même à entendre que les faussaires pourraient être utilement recherchés dans les hautes sphères de la diplomatie russe, insinuations que relève vertement le *Journal de Saint-Pétersbourg* au cours d'un article dû, selon toute apparence, à la plume de Jomini. Les personnages incriminés, écrivait-on, sont trop haut placés pour s'abaisser à se défendre contre des soupçons qui ne sauraient les atteindre. A en croire le correspondant du *Daily News* à Saint-Pétersbourg, ces soupçons se seraient même portés sur le baron de Mohrenheim en même temps que sur un publiciste bien connu comme rédacteur de la *Gazette diplomatique*, M. Julius Hansen (2). Enfin, d'après certaines confidences faites à M. de Laboulaye, l'intrigue aurait été moins compliquée. Le consul de Belgique à Sofia s'y serait trouvé mêlé et le but à atteindre aurait semblé plus financier que politique. Comme il s'agissait simplement, disait-on, d'émettre un emprunt bulgare en vue de soutenir la cause de Ferdinand de Cobourg, il n'était pas inutile, pour réussir, de faire croire que ce prince pouvait compter sur l'appui de l'Allemagne (3).

Quels que fussent les voiles couvrant encore une si mystérieuse affaire, c'étaient dans les premiers jours de 1888, les im-

(1) Laboulaye à Flourens, 4 janvier 1888, et Herbette à Flourens, 3 janvier.

(2) C'est sans doute cette intrigue que M. Ernest Daudet a relatée tout au long dans son Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe publiée en 1894 (pages 218 et suivantes de la 2e édition de 1898).

(3) Herbette à Flourens, 6 janvier 1888.

pressions pacifiques qui paraissaient l'emporter. La publication des lettres, ayant calmé et même satisfait le chancelier, produisait tout naturellement une détente. « Elle fournit, sans contredit », lisait-on dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, « le document le plus important de l'histoire de notre temps. On y voit une preuve convaincante des dispositions loyales du tzar. »

« Ce qui présente de l'importance », disait de son côté le *Nouveau Temps*, « c'est la déclaration faite par Bismarck que, si ces documents étaient vrais, ils seraient un témoignage de la duplicité et de la déloyauté de l'Allemagne. C'est le plus remarquable résultat de l'audience accordée par notre empereur au chancelier et de la manière franche dont il a posé la question ». Et le *Journal de Saint-Pétersbourg* ajoutait : « N'avait-on pas poussé un peu loin les appréciations optimistes en allant jusqu'à dire que, depuis quelque temps, le prince de Bismarck n'attendait qu'un prétexte pour prendre position contre la Bulgarie ou, tout au moins, pour se montrer peu disposé à favoriser les ambitions du prince Ferdinand ? » Et cependant, le 2 janvier, le *Journal Officiel de l'Empire allemand* faisait paraître une note rectificative concernant le titre d'Altesse royale qu'attribuait à ce dernier l'Almanach de Gotha, au lieu de celui d'Altesse Sérénissime, le seul auquel il eut droit. Cette note officielle s'empressait même de rappeler que l'élection du prince n'avait été sanctionnée ni par la Porte ni par les puissances.

En somme, la politique alors observée par Bismarck à l'égard du Cabinet de Saint-Pétersbourg et donnant lieu à des interprétations si diverses, pouvait se résumer dans ces quelques lignes tirées de son volume *Pensées et Souvenirs*, publié quelques années plus tard : « Je me suis toujours efforcé, non seulement de nous mettre à l'abri des attaques de la Russie, mais encore de tranquilliser l'esprit russe et de le convaincre du caractère inoffensif de notre politique. Grâce à la confiance personnelle que l'empereur Alexandre III m'a de tout temps accordée, j'ai toujours réussi jusqu'à ma retraite, à confondre la méfiance que l'on cherchait à lui inspirer... En une circonstance, lorsque, à Copenhague, avec une audace et une effronterie inouies, on lui

fit tenir des lettres fausses, ma seule déclaration suffit à détruire les effets de cette intrigue qui eut un si grand retentissement (1). »

*
* *

Le revirement qui, tout d'abord, s'était produit à Berlin, paraissait avoir en même temps un contre-coup à Vienne. Là aussi, notamment dans la bouche de François-Joseph, ce n'était déjà plus le même langage belliqueux. On semblait maintenant tendre à la conciliation et à la paix. La politique autrichienne dans les Balkans allait-elle donc, comme le prévoyait Herbette, « faire les frais de la réconciliation réelle ou apparente des Cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg ? » Si Bismarck, se disait-on, cherche plus ou moins sincèrement à exercer une action modératrice dans la question bulgare, c'est qu'il a surtout en vue d'éviter un danger qu'il n'est pas désireux d'affronter.

A la vérité, ce n'était pas dans cette affaire que se trouvait le germe du mal dont souffrait l'Europe. Il était dans la politique imposée à l'Allemagne à la fois par sa situation géographique, par ce réseau d'alliances qu'elle dominait après l'avoir tramé, et peut-être aussi par son envie de tout brouiller au dehors. En cherchant à exciter les jalousies et les rivalités de la France, de l'Italie et de l'Espagne, en soulevant entre elles des sujets de querelles, Bismarck n'avait-il pas pour but d'opposer, les uns aux autres, les grands pays de race latine, comme il le faisait d'autre part, en ce qui concernait la race slave pour l'Autriche et la Russie ?

« Le véritable mal actuel », écrivait M. de Laboulaye, « est le mal engendré par l'*hégémonie allemande*. Egalement menacées, la France et la Russie en ont reconnu la source. Pourront-elles en conjurer les effets ? Il y a là un état de choses intolérable pour les uns et pour les autres. Aussi, la question se poserat-elle de savoir quels seront, des adversaires ou des alliés — on peut dire des vassaux — de l'Allemagne, ceux qui s'en fatigue-

(1) Souvenirs de Bismarck, page 304.

ront les derniers. Formons des vœux pour que l'empereur Alexandre, continuant d'allier la patience à la fermeté, ne laisse pas la malice de ses ennemis le faire dévier de la ligne aussi droite que pacifique qu'il entend suivre ».

*
* *

L'accalmie, un instant espérée, ne devait pas être de longue durée. Les explications provoquées par l'entrevue de Berlin n'avaient pas été suffisantes pour dissiper tous les malentendus et éclaircir l'horizon politique. Bientôt, ce n'était, de toutes parts, en Allemagne, que mécontentement et inquiétude en présence des bruits amplifiés d'armements nouveaux attribués à la Russie. N'allait-on pas jusqu'à parler d'une armée de 100 à 150.000 hommes assemblée en Pologne, quand, en réalité, il s'agissait seulement d'un ensemble de précautions prises par l'état-major général russe, antérieurement même au retour du tzar dans ses Etats ? Ces précautions avaient pour unique objet d'améliorer les défenses des frontières occidentales de l'empire sur certains points débordés par des territoires allemands ou autrichiens (1).

Aux premiers cris d'alarme poussés par la presse bismarckienne avaient répondu les échos des organes à tendances belliqueuses de Vienne et de Pest. Ceux-ci voyaient déjà même un commencement de concentration de l'armée russe et une sorte de provocation exigeant une réponse énergique et immédiate. Les préoccupations du Cabinet autrichien sont telles qu'un conseil de guerre est aussitôt réuni sous la présidence de l'archiduc Albert, appelé à devenir, en cas de guerre, commandant en chef de l'armée. Ces délibérations sont bientôt suivies de celles du conseil des ministres, auxquelles M. Tisza, président du Cabinet hongrois, est invité à prendre part. On s'y préoccupe aussitôt des mesures de défense à prescrire en Galicie, d'achats d'équipements en vue d'une campagne d'hiver. On se demande s'il

(1) Laboulaye à Flourens, 14 décembre 1887.

n'y aurait pas lieu de réclamer des explications de la Russie par la voie diplomatique. Mais, devant cette agitation et ces clameurs, les journaux de Pétersbourg s'efforcent de conserver leur calme. « Notre gouvernement y reste indifférent », écrit le *Nouveau Temps*. « Même dans le cas où l'Autriche augmenterait ses effectifs en Galicie, la Russie se bornerait à renforcer d'autant les siens sur le front autrichien ». Si devant notre ambassadeur, Giers semblait s'être ému de cette situation plus que la presse, du moins faisait-il observer qu'il n'avait été saisi jusqu'alors par le Cabinet de Vienne d'aucune demande d'explications officielle ou même officieuse.

C'est le journal officiel militaire *L'Invalide Russe*, qui se charge de rassurer l'opinion étrangère. Il ne s'agit tout d'abord, assure-t-il, que du passage d'une division de cavalerie de la circonscription de Moscou dans celle de Varsovie. Mais quelques jours plus tard (1), il publie un second et long article qui fait grand bruit dans toute l'Europe et principalement dans les empires du Centre. Il s'applique, cette fois, à justifier les mesures défensives prises graduellement par le ministre de la guerre. Il fait, notamment, ressortir le caractère offensif des armements de l'Allemagne et de l'Autriche au cours de ces dernières années (2). Ce qui confère toute autorité à cette démonstration appuyée sur des chiffres, c'est la personnalité de l'auteur re-

---

(1) 22 décembre 1887.

(2) L'armée allemande qui s'est accrue de 65 bataillons et de 384 bouches à feu, expose *L'invalide russe*, compte maintenant deux millions de soldats, formant en première ligne vingt corps d'armée Le réseau des chemins de fer allemands est devenu plus étendu que celui de l'Empire de Russie, s'étant développé depuis 1878 de 4.850 km. nouveaux de voies ferrées la plupart dirigées offensivement vers la France et vers la Russie. D'importants forts ont été construits sur les frontières.

Quant à l'Autriche, de 23 divisions d'infanterie active elle a porté ses forces à 32 constituant au total 15 corps d'armée, sans compter 4 divisions d'infanterie de la Landwehr et des réserves. Des forteresses, notamment celle de Premsyl et de Cracovie récemment construites, constituent de véritables camps retranchés. Un grand nombre de wagons faits pour la voie large sont concentrés à Cracovie tout prêts à circuler sur les chemins de fer russes. Sur de nombreux points de la frontière ont été construits des baraquements et accumulés des vivres.

La Russie, de son côté, après avoir accru ses forces de 100.000 hommes de 1881 à 1885, ne l'a fait depuis lors que dans de faibles proportions.

connu à la compétence de sa plume pour être le général Kouropatkine, adjoint au chef d'état-major général de l'armée. Afin de donner, en outre, à l'article un caractère quasi-officiel, le gouvernement impérial l'avait fait reproduire par le *Journal de Saint-Pétersbourg,* en tête de ses colonnes. « Les puissances qui se sont réunies pour former, au centre de l'Europe, une ligue de la paix, dit encore cet organe officieux, présentent le maintien du statu quo pacifique basé sur les traités comme le but exclusif de leur alliance et de leurs armements. S'il en est ainsi, le gouvernement russe ne fait que fortifier ces garanties de paix en prenant, sur ses frontières, les mesures défensives nécessaires pour conserver l'équilibre des forces ».

Le ministre de la guerre, d'après des renseignements émanés de son département, aurait revu lui-même l'écrit en question avant qu'il fut soumis à l'examen de l'empereur. Corrigé, adouci dans ses termes en certains passages, le texte en fut le plus souvent maintenu par Sa Majesté dans son sens primitif, c'est-à-dire, essentiellement pacifique. Tel qu'il fut publié, il n'eut à subir, au dehors, que de rares critiques et reçut même, en Russie, une approbation unanime.

Mais « toutes ces explications », écrivait Herbette, « sont enregistrées sans grande confiance à Berlin ». En effet, les journaux reptiliens poussaient à qui mieux mieux l'Autriche-Hongrie à accroître encore ses forces en vue d'un conflit éventuel. L'Allemagne, déclaraient-ils, admettrait d'autant moins que l'armée autrichienne s'endormit dans son oisiveté, en laissant porter à son alliée seule le fardeau des préparatifs militaires que cette armée, en dépit de statistiques plus ou moins exactes, n'a guère fait de réels progrès depuis vingt ans. Au fond, ce que voulait le chancelier, c'était faire sentir l'éperon allemand, afin de réveiller à Vienne un zèle un peu hésitant (1).

Mais, tout en inspirant et stimulant cette campagne de presse, Bismarck a soin de protester vivement auprès de l'Autriche contre l'idée qu'on pourrait lui prêter de pousser celle-ci à la

(1) Herbette à Flourens, 16 décembre 1887.

guerre. Il l'engage à se mettre seulement en état de défense et à éviter toute attitude provocatrice ; car il est à craindre, insinue-t-il, que le Tzar, quelque attaché qu'il soit à la paix, ne finisse par céder aux entraînements du parti panslaviste (1). Des recommandations analogues étaient, paraît-il, adressées de Berlin sous différentes formes non seulement aux puissances secondaires qui gravitaient alors plus ou moins autour de l'empire germanique, mais parfois même à d'autres encore capables de faire peut-être un jour cause commune avec la France et la Russie ; Pays-Bas, Belgique, Suisse, Roumanie, étaient tour à tour encouragées à préparer la guerre pour assurer la paix. C'était, d'après Herbette, une universelle prédication de la chancellerie impériale en faveur des armements. « On dirait, concluait-il, que Bismarck veut tendre tous les ressorts militaires sur tous les points de l'Europe à la fois. » Comment le chancelier pouvait-il, dans ces conditions, se plaindre de voir la Russie placée en face de la triple alliance, faire acte d'indépendance et de prévoyance ? Comment s'étonner qu'elle prenne, au point de vue militaire, les précautions de défense les plus élémentaires pour ne pas se trouver au dépourvu ? Cette situation qui n'était due en rien à son initiative ne la forçait-elle pas à se tenir prête contre une coalition possible ?

Deux semaines ne s'étaient pas écoulées depuis le début de cette campagne que, contrairement à ce qu'on pouvait attendre, les rapports entre la Russie et l'Allemagne paraissaient déjà moins tendus. C'est que le chancelier, après avoir suivi ses premières impulsions, ne tardait pas à reconnaître qu'il avait trop tiré sur la corde et s'était livré peut-être à un jeu dangereux. Avait-il un instant oublié toutes ses craintes de l'année précédente : le grand âge de son empereur, c'est-à-dire la probabilité de sa fin prochaine, l'état désespéré de l'héritier de la Couronne, les dangers que présenterait l'avènement d'un jeune prince, aussi fantasque et inexpérimenté que confiant en lui-même, toutes raisons devant pousser à des vues pacifiques la

(1) Herbette à Flourens, 22 décembre 1887.

Cour de Berlin ? En réalité, il n'était pas plus arrivé à réchauffer le zèle de l'Autriche qu'à convaincre les puissances secondaires. D'autre part, en ce qui concerne l'Italie, il s'était rendu compte du peu de prestige de cette seconde alliée, désireuse au fond de demeurer dans son inactivité, tant que la France ne bougerait pas.

Ce ne serait donc pas la Triplice, — l'opinion allemande le sentait bien, — qui empêcherait l'empire germanique d'avoir à supporter, presque seul, le poids d'une lutte contre le colosse russe. Ne valait-il pas mieux alors pour l'Allemagne n'entrer en guerre avec sa voisine de l'Est que le jour où la France, qui n'avait encore signé aucun pacte avec St-Pétersbourg, serait empêchée par ses affaires intérieures de prendre parti contre les puissances centrales ? Et, en admettant même qu'après avoir pris ses précautions et laissé ses frontières occidentales prudemment gardées, il lui restât assez d'hommes et une avance suffisante dans le temps et dans l'espace pour gagner ses premières batailles, quels risques ne courrait pas son armée en entreprenant une longue campagne à travers les territoires vides de la steppe russe. Aussi, tout bien pesé, Bismarck considérait-il que le trône d'un Cobourg « ne valait pas les os d'un soldat poméranien ». Il s'agissait pour lui de résoudre le problème complexe : satisfaire le tzar sans mortifier l'Autriche, tenir compte des ambitions de la Russie en même temps que des rancunes de la France morcelée, enfin mesurer les possibilités de l'union de ces deux dernières puissances contre leur ennemi commun.

Telles étaient les idées qui dans les derniers jours de 1887 semblaient prévaloir à Friedrichsruhe. Celles du Prince Guillaume et du comte Herbert de Bismarck étaient moins temporisatrices. L'un et l'autre, d'après les renseignements recueillis par notre ambassadeur à Berlin, auraient voulu que les puissances alliées adressassent au Cabinet de St-Pétersbourg une demande d'explication suivie d'un ultimatum. Mais comment pouvaient-ils croire que l'amour propre et l'esprit d'indépendance d'Alexandre III eussent jamais supporté une telle démarche

qui, selon toutes probabilités, aurait eu pour effet de mettre le feu aux poudres ? Le prince de Bismarck se rendait bien compte de la vanité d'une semblable prétention.

On devait donc considérer comme un coup de maître l'envoi par le tzar de quelques régiments de cavalerie sur les frontières de la Galicie. C'était là, pour la Russie, le meilleur moyen d'opposer un frein aux menaces du cabinet de Vienne et à ses ambitions dans les Balkans. Se sentant incapable, en effet, de supporter de nouvelles charges militaires, l'Autriche ne pouvait persévérer davantage dans une attitude qui n'avait plus l'approbation du chancelier de Berlin.

II

En parlant à l'empereur Alexandre, au cours de l'entretien de Berlin, de certaines menées orléanistes tendant à brouiller l'Allemagne avec la Russie, le prince de Bismarck avait jugé le moment favorable pour raviver chez son interlocuteur de vieilles rancunes de famille. Mais avait-il le droit de représenter comme le résultat de ces soi-disant intrigues l'acte de Ferdinand de Cobourg ? Pouvait-il ignorer, avec ses multiples moyens d'information, que si celui-ci avait écouté les avis de ses oncles et cousins de France, il n'aurait jamais quitté sa résidence de Hongrie pour aller, par sa présence à Sofia, porter un défi à la Russie ? Sans doute ce que le chancelier allemand cherchait alors à exploiter, c'était la fâcheuse impression causée au tzar par une toute récente manifestation orléaniste — celle-ci ne pouvant que raviver dans l'esprit et le cœur du petit-fils les souvenirs de l'opposition faite par son grand-père Nicolas Ier à l'avènement de la monarchie de juillet.

Quelques semaines auparavant, M. le comte de Paris venait, en effet, de lancer, du fond de son exil, sous forme d' « Instructions aux représentants du parti monarchiste en France », un véritable manifeste qui, émané d'un esprit pondéré et réfléchi comme le sien, n'avait pas été sans surprendre tous les milieux politiques. Assez goûté des royalistes et des conservateurs dans

ses critiques, ce document l'avait été généralement moins, même chez les partisans du prince, dans son exposé d'un programme nouveau de la monarchie. Le plébiscite et d'autres systèmes impérialistes s'y alliaient à des mesures en flagrante contradiction avec les doctrines inhérentes au régime constitutionnel et parlementaire

En Russie, l'effet produit n'était pas heureux. Des journaux, tels que le *Nord*, organe de la diplomatie russe, profitaient de la circonstance pour rappeler que « la monarchie orléaniste n'avait à aucun moment compté parmi les amis de la Russie ». — « En ne s'écartant pas d'une ligne politique modérée » — écrivait à son tour le journal *Le Svet*, « la France demeurera pour ses intérêts mêmes, d'accord avec la politique russe ». Quant à M. de Giers, au lendemain de la publication du message du prétendant, il avait insisté déjà auprès du comte d'Ormesson sur les sympathies qu'inspirait, au gouvernement impérial, une république ouverte et sage, « mais, s'empressait-il d'ajouter, tant qu'elle saura résister aux idées avancées et travailler pacifiquement à maintenir la France au rang qu'elle doit occuper dans l'équilibre européen ». Il ne laissait guère échapper l'occasion d'exprimer aux représentants français combien il avait à se louer de ses relations actuelles avec le cabinet de Paris, notamment avec M. Flourens. « Ce n'est pas en Russie », déclarait-il encore, quelques semaines plus tard, « que les princes d'Orléans rencontreront de chauds partisans. Les liens qui pourraient se former entre les deux Cours ne tiendraient qu'à une solidarité monarchique. » Ainsi, cet état d'esprit que j'ai signalé à l'occasion de l'expulsion des princes, se manifestait une fois de plus avec une singulière netteté.

D'ailleurs, les bonnes dispositions du gouvernement impérial en notre faveur se révélaient déjà dans la façon dont le ministre russe des affaires étrangères s'exprimait sur les événements intérieurs de la France. Celui-ci n'apportait plus dans son langage les critiques acerbes qu'il faisait entendre dix-huit mois auparavant. Et cependant, les événements qui se déroulaient

chez nous pendant les derniers mois de 1887, étaient bien faits pour mettre à l'épreuve les sympathies de nos amis des bords de la Néva.

La malheureuse affaire Caffarel, les tractations auxquelles se trouvait mêlé le gendre du président de la République pouvaient, il est vrai, ne pas scandaliser outre mesure l'opinion russe. Celle-ci, habituée à connaître, sans même regarder hors des frontières de l'empire, les malversations d'une administration corrompue, comprenait que le gouvernement français, soucieux de la dignité nationale, se bornât à éloigner, sans bruit, le personnage coupable. Dès le début de ces regrettables incidents, il y avait eu, dans la presse russe, unanimité pour reconnaître que « l'indignité d'un homme ne saurait entacher l'honneur d'une nation et d'une brave armée ». Se plaçant sur ce terrain, les journaux s'appliquaient à réfuter les articles des feuilles allemandes qui nous attaquaient et à montrer comment celles-ci avaient grossi tout à plaisir.

Ce qui frappa surtout le sentiment général en Russie, ce furent les conséquences qu'entraînait cette affaire dans laquelle le gendre même du chef de l'Etat était gravement compromis. Sentant, par suite, sa haute personnalité découverte, M. Grévy, abandonné de ses ministres et même de ses amis politiques, avait fait connaître sa résolution de se retirer. Pour le souverain russe et l'ensemble de la nation, le fait apparaissait d'autant plus grave que le président de la République passait aux yeux de tous pour le contrepoids nécessaire à nos trop fréquents changements de cabinet. Maintes fois, Alexandre III, avait souhaité, pour notre pays, une plus grande stabilité ministérielle, maintes fois il s'en était ému devant nos représentants ; il avait même insisté sur ce point de vue d'une façon toute particulière auprès de M. Waddington lors de son couronnement. Le 5 novembre, un article du journal *Le Nord,* dont les inspirations partaient, on le sait, du Pont-des-Chantres, résumait ainsi avec assez d'exactitude la pensée de la Russie officielle : « La Russie, qui n'a pas à intervenir dans les affaires intérieures de la France, n'a rien à lui demander. Elle se con-

tente, en sa qualité de puissance amie, de souhaiter vivement pour la politique française, la *stabilité* qui est une garantie, la *modération* qui est une force, et la préoccupation constante de la paix qui est un devoir et une nécessité dans l'état présent de l'Europe »

Des candidatures mises en avant pour la succession à l'Elysée, aucune n'inspirait à Saint-Pétersbourg une absolue confiance. Celle de Jules Ferry, injustement traité de germanophile, était l'objet d'attaques assez vives dans la presse moscovite. Freycinet avait toujours fait, dit-on, trop de concessions aux radicaux. Flourens se fût trouvé grand favori si son nom avait été sérieusement prononcé à Paris. On se plaisait, aussi bien dans les cercles officiels que dans les articles de la presse russe, à rendre hommage à sa politique ferme, prudente, et à l'habileté diplomatique grâce à laquelle il avait su régler avec l'Angleterre la question de la neutralité du canal de Suez. Partout on lui reconnaissait une position exceptionnelle dans les conseils de la république en même temps qu'auprès des différents cabinets européens. Mais à ce concert presqu'unanime d'éloges, il y avait une contre-partie dans une coterie aussi remuante que restreinte. Comme toujours, les partisans d'une alliance allemande, répandus surtout dans l'entourage impérial, cherchaient à exploiter la situation contre nous. A l'envi, ils s'appliquaient à signaler au souverain les ferments de désordre que recélait la France dans les clans révolutionnaires et les parties extrêmes de notre parlement ; ils les opposaient au système d'ordre et de stabilité incarné, suivant eux, par l'empire allemand.

Le nom respecté de M. Carnot, qui sortit le 3 décembre des urnes de l'Assemblée de Versailles, fut accueilli à Saint-Pétersbourg avec une faveur marquée. Cette élection inattendue, dans laquelle l'esprit de parti avait, à la dernière heure, cédé le pas à l'intérêt national, apparut, en général, comme le plus heureux des dénouements. « Je suis sûr que nous n'aurons qu'à nous féliciter du résultat du congrès », écrivit à d'Ormesson M. de Giers, dans une lettre particulière qu'il lui fit porter aussitôt.

Quant à la presse, elle manifesta, d'une façon unanime, sa satisfaction sans mélange, se joignant aux autorités impériales pour féliciter la nation et le parlement français « de l'esprit politique et de la décision dont ils venaient de faire preuve dans des circonstances particulièrement difficiles ». Si les *Novosti* se bornaient à comparer Carnot à « une honnête femme n'ayant jamais fait parler d'elle », la plupart des journaux couvraient de fleurs le nouveau président et voyaient dans son arrivée au pouvoir, « la fin des dissensions intérieures et des dangers de révolution ». — « Son élection que tout son passé justifie », — disait le *Grajdanine,* peu enclin d'habitude à nous faire entendre de gracieuses paroles, — « sera favorablement accueillie dans l'Europe entière. Elle signifie le maintien du *statu quo* qui s'est traduit par dix-sept années de paix pour la France ». La *Gazette de Moscou* insistait sur « le mécontentement que causerait forcément aux Allemands ce triomphe chez les Français de l'ordre et du bon sens, faisant prévoir en même temps celui de la raison en cas de crise extérieure ». Toutefois, l'ancien organe de Katkoff allait un peu trop loin quand il ajoutait : « M. Carnot peut rendre un rude service à son pays aussi bien qu'à l'Europe, s'il comprend qu'on l'a nommé non seulement à la place de M. Grévy, mais au lieu de M. Jules Ferry ».

Ainsi paraissaient s'évanouir les craintes qu'avait inspirées tout d'abord, en Russie, cette crise présidentielle, provoquée par de si fâcheux incidents.

Mais ce qu'il nous importait avant tout de connaître, c'était l'impression personnelle de l'empereur. Elle trouva bientôt l'occasion de se manifester.

En 1886, la lettre de M. Grévy notifiant au tzar sa réélection à la présidence, avait été simplement remise par le général Appert à M. de Giers, qui s'était chargé de la faire parvenir à sa haute destination. Cette fois, le souverain tint non seulement à recevoir lui-même, des mains de notre ambassadeur, la communication du nouveau chef de l'Etat français, mais encore à témoigner des égards particuliers à notre pays, en entourant

l'audience officielle qu'il accordait à cette occasion, du cérémonial le plus complet.

« Sa Majesté, dès que je fus introduit auprès d'elle », écrivait le 24 décembre, c'est-à-dire le soir même Laboulaye à Flourens, « m'a fait asseoir en face de son bureau. Suivant les instructions de Votre Excellence, j'ai commencé par dire à l'empereur, en lui remettant la lettre du président, que la France, loin de perdre le souvenir de son intervention personnelle du printemps dernier, c'est-à-dire au moment où l'Allemagne accumulait des troupes sur nos frontières, le considérait maintenant comme le gardien et même l'arbitre de la paix en Europe. J'ajoutai que dans cette œuvre il pouvait compter sur notre concours énergique et dévoué. Sa Majesté m'a répondu qu'Elle était heureuse des sentiments que je lui exprimais, car Elle voyait, dans la continuation des excellents rapports existant entre les deux pays, la meilleure garantie du maintien de cette paix. »

Flourens avait recommandé à notre ambassadeur de profiter de ce tête-à-tête pour dissiper lui-même un malentendu qu'avait fait naître, en ces derniers temps, la question d'Egypte. Il s'agissait du retard mis par la Russie à adhérer, après toutes les autres puissances, à la convention de neutralisation du canal de Suez élaborée entre Londres et Paris. Cette difficulté semblait pouvoir être d'autant mieux aplanie par une explication franche et loyale que le gouvernement russe avait renouvelé dernièrement à son agent en Egypte, l'ordre de marcher, autant que possible, de concert avec le représentant français. En laissant la France, — tout en l'appuyant, — jouer dans la question d'Egypte le premier rôle en face de l'Angleterre, la Russie montrait son désir de nous être agréable et de continuer à nous prêter dans cette partie de la Méditerranée, un concours analogue à celui que nous lui apportions dans les affaires bulgares. Tous les problèmes qui s'étaient posés jusqu'ici touchant la retraite des troupes anglaises, la reconstitution de l'armée égyptienne, le règlement des comptes du gouvernement khédivial, avaient été envisagés de la même

manière à Saint-Pétersbourg et à Paris. Récemment encore, les deux Cabinets s'étaient trouvés d'accord, avant même de se concerter, pour refuser leur adhésion à l'arrangement passé au début de 1887 entre la Porte et le gouvernement Britannique. A cause de certaines objections d'ordre technique (1) soulevées par le consul général russe en Egypte, ou, pour la simple raison que le gouvernement du tzar n'aurait pas été consulté à temps sur certains points de la convention projetée, l'entente franco-russe, qui jusqu'alors avait donné de si fructueux résultats, allait-elle se transformer en un désaccord qui, dans l'état présent de l'Europe, risquait d'être exploité contre nous ? La tâche de Laboulaye consistait donc à montrer à l'empereur, dont l'esprit avait été travaillé par les chefs de certains départements ministériels, combien on éprouvait, en France, une impression pénible en face de la résistance de nos amis russes, alors que toutes les autres puissances de l'Europe, même celles de la Triplice, avaient apporté leur acceptation. Mais notre ambassadeur, sachant que devant leur souverain, Giers et Zinovieff avaient émis l'avis de sacrifier toute considération non essentielle à l'intérêt politique de notre entente, sentait par cela même sa mission singulièrement simplifiée.

Mis à l'aise par les premières paroles bienveillantes d'Alexandre III, M. de Laboulaye, après l'en avoir remercié, avait toute facilité pour aborder ce sujet : « Depuis un an », dit-il à l'empereur, « il ne s'est élevé entre les deux gouvernements, qu'un seul petit nuage. En lui-même, il n'a rien d'inquiétant, mais il peut en résulter des doutes et des conséquences regrettables.

« Nous avons, reprit le tzar, le plus grand intérêt à ce que le

---

(1) Plusieurs points préoccupaient particulièrement les départements compétents à St-Pétersbourg : la fixation à trois milles marins de la zone neutre maritime, étendue insuffisante, craignait-on, pour garantir le libre accès du canal: puis la difficulté, — étant donné le groupement actuel des puissances européennes, — de réunir les trois voix prévues comme nécessaires pour la convocation de la commission; enfin, la limitation à dix ans de la durée de la neutralisation, alors que nous avions considéré la certitude d'une neutralité perpétuelle comme seule de nature à déterminer les Anglais à procéder à l'évacuation.

canal reste ouvert à nos navires, parce qu'il est le seul moyen de communication avec nos possessions d'Asie, et vous n'avez pas assez tenu compte des observations que nous avions formulées à la conférence ».

Et, comme le souverain se plaignait d'avoir été tenu à l'écart du projet de convention, alors que celui-ci était communiqué à l'Allemagne et à l'Italie, M. de Laboulaye s'empressa de protester contre cette affirmation. « Nous n'avons demandé aucun avis préalable, ajouta-t-il. Si une exception avait pu être faite, c'eût été certainement en faveur de la Russie (1). » « Nous tirerons l'affaire au clair, répliqua Sa Majesté, et j'espère que tout pourra s'arranger à notre satisfaction commune. »

« Voyant l'empereur disposé à m'écouter », poursuit l'ambassadeur dans son rapport, « j'ai pensé devoir en profiter pour exposer les avantages que présenterait un rapprochement de la Russie et de l'Angleterre. Il y avait d'autant plus d'opportunité à le faire que l'arrivée de lord Randolphe Churchill était annoncée pour le lendemain. La convention de Suez m'offrait justement une transition facile. J'ai donc continué ainsi : « En signant la convention, nous avons cherché à obtenir pour tous, au point de vue de la libre navigation du canal, les conditions les meilleures. Si nous avons dû faire quelques concessions, il faut compter, pour quelque chose, dans l'intérêt de la paix générale, l'avantage d'en avoir fini avec cette question. N'avons-nous pas enlevé à l'Angleterre le seul bon argument qu'elle pou-

(1) Le 26 décembre, M. Flourens avait écrit à M. de Laboulaye : « J'ignore si Londres a fait une communication à l'Allemagne avant la signature. Quant à moi, je n'en ai pas même eu l'idée; et si j'avais cru devoir prendre l'avis d'une puissance quelconque, c'est à la Russie que je me serais adressé, considérant que l'état de nos relations devait m'inspirer une confiance particulière. Il est vrai que l'Italie a été mise au courant, mais c'est sur la demande de son chargé d'affaires à Paris qui m'avait dit qu'en cas d'objections anglaises sur certains points, son gouvernement, s'il connaissait ces points, était en mesure de parler à Londres de façon à faciliter l'accord. Je n'ai pu lui refuser ces explications, ni décliner ses offres, et lui ai fait verbalement connaître l'état de nos négociations. Crispi en a peut-être parlé alors à Bismarck à Friedrichsruhe, mais, à son retour, le projet était définitivement arrêté entre la France et l'Angleterre, sans que l'Italie ait eu le temps de nous faire profiter de ses bonnes dispositions. Cet incident qui parait avoir éveillé quelques susceptibilités se trouve ainsi réduit à ses proportions véritables.

vait invoquer pour justifier le maintien de son occupation en Egypte ? N'était-il pas utile aussi de faire disparaître, chez elle, tout soupçon qui lui aurait servi de prétexte pour chercher auprès de la ligue de la paix une garantie quelconque contre un péril imaginaire ? N'est-il pas toujours imprudent d'augmenter le nombre de ses adversaires alors qu'il n'y a aucune nécessité? Enfin, si le cabinet de Londres peut être tenu en dehors de la Triple Alliance, ne reste-t-il pas une chance pour que l'Italie qui sera toujours plus attirée dans son orbite que dans celui de l'Allemagne se détache elle-même de la coalition ? Quant à nous, ai-je conclu, nous sommes tellement convaincus d'avoir servi par cette conduite l'intérêt de l'équilibre que nous nous réjouissons les premiers de tout ce qui pourra améliorer les relations de la Russie et de l'Angleterre.

« L'empereur m'a laissé développer ma thèse et ne m'a pas contredit. Je n'attendais pas davantage. Il a remarqué que la Russie et la France étaient les seules puissances qui fussent sincèrement attachées à la paix, qu'en dehors d'elles il n'y avait plus d'Europe. « Mais le principe qui guide leur politique est le bon, ajouta-t-il, puisqu'il repose sur le respect des traités. ». Sa confiance dans la bonne cause ne m'a paru ébranlée ni par les menaces, ni par les séductions. Sa résolution de ne céder ni aux uns ni aux autres reste toujours aussi ferme. *Il ne croyait pas,* m'a-t-il dit, *que l'Allemagne prît l'initiative* d'une guerre aussi longtemps que vivrait l'empereur Guillaume, mais il était obligé de se mettre sur la défensive parce qu'il était moins certain que l'Autriche ne serait pas lancée contre lui. »

« Nous sommes dans la même situation », ai-je fait remarquer, « et si le prince de Bismarck n'a pas la liberté de ses mouvements pour nous attaquer directement, il peut très bien se servir de l'Italie contre nous ».

« L'Italie, a repris l'empereur, c'est bien contre vous qu'elle est entrée dans la Triple Alliance. Ce n'est pas à moi qu'elle en veut, c'est à vous. »

« Ce qui n'empêche pas », ai-je observé, « qu'elle a le culte de l'ingratitude et qu'elle en fait même la propagande en Bulgarie.

« Il restait à aborder l'histoire de notre dernière crise intérieure. L'empereur m'a demandé beaucoup de renseignements. Les informations que j'étais en mesure de lui donner, ont semblé le satisfaire : « Sire, lui ai-je dit, les Français ne sont pas des gens qu'il faut juger sur les apparences. Il y a chez nous ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. » « Oui, je le sais, reprit l'empereur, il y a la nation qui travaille à côté de celle qui fait de la politique... Mais, c'est égal, vous ferez bien de ne pas recommencer ce que vous venez de faire. A coup sûr, le départ de M. Grévy s'explique et le choix de M. Carnot ne laisse rien à désirer. Il n'y en a pas moins une brèche à votre Constitution. Si vous deviez faire de l'exception une règle, ce serait un détestable principe ».

Notre gouvernement ne pouvait que se montrer satisfait de ces paroles empreintes d'une amicale franchise. « Il y trouve, écrivit M. Flourens au reçu du rapport de notre ambassadeur, un indice certain des sentiments d'Alexandre III à l'égard de la France. » En faisant part de son heureuse impression, il s'empressait d'ajouter : « Quant au langage que vous avez tenu, M. l'ambassadeur, relativement à la politique européenne et aux derniers événements qui ont eu lieu dans notre pays, je ne puis qu'y donner notre entière approbation. Vous y avez apporté une raison et un tact qu'il m'est agréable de reconnaître (1). »

Dès les premiers jours de janvier 1888, M. de Laboulaye pouvait écrire au Quai d'Orsay que les explications par lui données à l'empereur, complétées dans ses entretiens avec M. de Giers, avaient mis fin à un malentendu né d'une conversation de l'ambassadeur de Russie à Rome avec M. Crispi. Dès lors, l'adhésion du cabinet de Pétersbourg à la convention de neu-

---

(1) Au cours de l'audience l'empereur avait fait devant notre ambassadeur quelques allusions à Déroulède. Si la personnalité de celui-ci et le but patriotique de sa Ligue, a-t-il dit, avaient ses sympathies, ses manifestations pendant la dernière crise étaient, au point de vue de la discipline, profondément regrettables.

Ces appréciations confirmaient l'attitude de l'empereur pendant le récent voyage du président de la Ligue des Patriotes. Le général Bararoff avait failli, paraît-il, perdre sa place de gouverneur de Nijni-Novgorod pour avoir donné un banquet en son honneur.

tralité du canal devenait certaine, toute mauvaise impression se trouvait effacée, et le gouvernement russe se plaisait à déclarer que la droiture de nos intentions n'ayant jamais fait de doute pour lui, il ne resterait plus aucune trace de cet incident.

EDMOND TOUTAIN.

LE PREMIER ROYAUME D'ITALIE

L'ŒUVRE MILITAIRE

L'œuvre militaire accomplie par Napoléon en Italie apparaît à distance, parmi toutes celles qui ont illustré sa domination, comme la plus méritoire par sa difficulté et la plus importante par ses résultats. Entreprise dans un pays où régnait une répugnance séculaire et presque proverbiale pour le métier des armes, conduite avec une vigueur d'impulsion qui surmontait tous les obstacles de l'inexpérience ou de l'inertie, elle a abouti, en quelques années, à la constitution d'une armée nationale qui a figuré avec honneur sur les champs de bataille de l'Europe, et y a fait paraître, pour la première fois, le nom et le drapeau de l'Italie ; et en ce jour elle a représenté à la fois une création et une révélation. La tâche accomplie dans ce domaine n'a pas été moins remarquable par ses conséquences politiques et morales que par ses difficultés pratiques. L'introduction du service obligatoire a fait pénétrer dans les couches les plus profondes de la société, la notion de la patrie commune en même temps que celle du devoir militaire; la formation d'un corps d'officiers a donné naissance à une classe sociale nouvelle, animée de sentiments inconnus aux générations antérieures; la pratique de la guerre a éveillé les énergies endormies au cœur de la race, et la conscience nationale a accompli, grâce à cet ensemble de circonstances, des progrès qui ont avancé d'un demi-siècle peut-être l'œuvre de l'unité future. Ce sont là autant de résultats qui ont fait considérer par tous les historiens la constitution d'une armée italienne comme le fait saillant de la domination napoléonienne en Italie.

I.

Pour saisir les avantages et les difficultés de cette œuvre, il importe d'abord d'en fixer, par quelques dates et quelques chiffres, le point de départ et le développement.

Du jour où il avait érigé, sous le nom de Cisalpine, la Lombardie en état indépendant, Bonaparte avait aussi songé à en tirer quelque assistance militaire par la formation de corps de volontaires : essai assez malheureux puisque de son propre aveu il ne parvint à attirer sous ses drapeaux que des « polissons ramassés sur le pavé des villes et qui ne sont bons qu'à piller », ou, d'après le témoignage d'un diplomate étranger que « l'écume de tous les coquins de l'Italie ». L'invasion autrichienne de 1799 dispersa cette troupe dont les meilleurs éléments passèrent en France ; revenus en Italie, sous le nom de Légion Italique, ils devinrent ensuite le noyau d'une nouvelle armée, reformée d'après les mêmes méthodes que l'ancienne et qu'une loi d'organisation (30 décembre 1800) fixait à l'effectif théorique de 24.000 hommes. En réalité, elle n'en comptait que 7.500 sous les armes et leur nombre tendait à diminuer plus qu'à augmenter.

Pour remplir ses cadres, le premier soin de Bonaparte, après avoir réorganisé le pays, fut d'assurer le recrutement régulier par le principe de la conscription. Ce fut l'objet de la loi du 13 août 1802 entrée immédiatement en vigueur et en vertu de laquelle une levée extraordinaire de 18.000 conscrits, en 1803, suivie de levées ordinaires de 6.000 en 1804 et en 1805, firent monter l'effectif au chiffre réglementaire.

A cette augmentation numérique, il fallait maintenant ajouter, pour permettre à l'armée de remplir son rôle, l'expérience et la trempe guerrière qui lui manquaient. En 1804 déjà, Napoléon n'avait cru pouvoir mieux faire, pour y parvenir, que d'en détacher une division, et de l'envoyer suivre l'exemple et partager l'instruction de la Grande Armée au camp de Boulogne. Pour lui donner une tête et une élite il élabora, pendant son séjour à Milan, le projet d'organisation d'une garde royale destinée à

« attirer dans l'état militaire toute la jeunesse ». Après avoir enfin inspecté en personne ces jeunes troupes au cours de son voyage en Italie, il en remit à son beau-fils, dépositaire de ses pouvoirs, le soin de poursuivre leur formation militaire. « L'armée, lui disait-il dans ses instructions, est le grand objet dont vous pouvez vous occuper directement et par vos connaissances. » Une lettre postérieure (21 juin 1805) expliquait et commentait cette recommandation. A l'exemple de l'empereur Paul ou du grand électeur de Brandebourg qui avaient fondé la puissance militaire de leur pays par leur action personnelle et leur souci des détails, Eugène devait quotidiennement surveiller les manœuvres de la garnison de Milan et arriver ainsi par l'effet de sa présence, à en constituer un « bon fonds d'armée » de quatre ou cinq régiments qui serviraient de modèle aux autres. Dans l'accomplissement de cette tâche, Napoléon conseillait d'ailleurs de viser à la qualité plus qu'à la quantité et de ne pas chercher à devancer l'œuvre du temps ni à dépasser avant six années l'effectif maximum de 30.000 hommes.

Aussitôt après la guerre de 1805, l'accroissement de son royaume par l'annexion de la Vénétie et surtout la nécessité de mettre ses ressources militaires en rapport avec le développement de son système européen entraînent l'empereur à montrer un peu d'impatience et à franchir, avant le terme, des limites qu'il s'était lui-même assignées. Dès février 1806, c'est à 36.000 hommes qu'il fixe la force numérique de l'armée : pour en presser l'organisation, il envoie à Eugène un ministre de la guerre français, Caffarelli, et ne cesse de le talonner par des appels ou des objurgations de ce style. « L'armée italienne va bien mal (11 juin 1806... Il est pourtant temps de s'en occuper (26 juin)... Il faut faire marcher la conscription. Je ne suis pas content de sa marche (5 décembre)... Faites comprendre aux Italiens que le moment est venu de fournir une armée nationale (21 avril 1807) ». A ces ordres constamment répétés, Eugène répond par une activité qui ne tarde pas à porter ses fruits et qui fait des années 1806 et 1807 la période la plus féconde de l'histoire intérieure de l'armée italienne. Sous l'impulsion de son chef et grâce à l'établisse-

ment de camps où elle peut manœuvrer en plein air, les progrès de son instruction et de sa discipline sont si rapides qu'au témoignage de généraux français, « la Garde Royale était au moins aussi belle que celle de l'Empereur » et que dans la ligne « l'infanterie pouvait aller de pair avec les meilleurs régiments français », seule la cavalerie plus lente à former restait encore en arrière. Au point de vue du nombre les résultats obtenus ne sont pas moins satisfaisants, puisqu'ils se chiffrent par 30.000 soldats en 1807 (avril), 39.000 dès l'année suivante (mai) et 49.500 au printemps de 1809. Lorsqu'éclate la guerre avec l'Autriche, l'armée italienne, dont quelques détachements seulement ont pris part à celle de 1805, peut cette fois mettre en ligne 20.000 combattants (formant deux divisions) en Italie, tandis que 15.000 autres continuent à tenir la campagne en Espagne.

Après le traité de Vienne, ses effectifs demeurent immobiles pendant deux ans, soit par la nécessité de combler les vides de la guerre, soit par suite d'un retour passager aux idées de paix ; en 1811 ils reprennent leur marche ascendante en vue de la prochaine campagne et montent à 56.500 hommes à la fin de l'année ; à l'automne de 1812, les levées extraordinaires ordonnées par l'Empereur les font parvenir au niveau le plus élevé qu'ils doivent atteindre ; au moins sur le papier ; 71.000 hommes, dont 27.000 partis pour la Russie et 18.000 en Espagne, sans compter 7.000 hommes de l'armée de mer. C'est là l'état militaire d'une puissance capable de se suffire à elle-même et de faire respecter son indépendance. L'écart de ces chiffres avec ceux du début, inférieurs de près de neuf dixièmes (7.500) montre assez l'intensité de l'effort de recrutement déployé en dix ans.

II.

La puissance militaire d'un pays se mesure moins au nombre total de ses défenseurs qu'à celui des unités organisées pour les encadrer. Dans l'armée italienne celles-ci ne s'étaient pas multipliées moins rapidement. D'après son « ordre de bataille » pri-

mitif, qui remontait à 1800 (30 décembre) et devait rester la base de son développement extérieur, elle comprenait 7 régiments (ou demi-brigades) d'infanterie (5 de ligne et 2 légères), 3 de cavalerie (un de chasseurs et deux de hussards, transformés plus tard en dragons), un d'artillerie à pied, deux compagnies d'artillerie à cheval et un corps du génie.

Au cours des années suivantes, quatre régiments furent ajoutés à l'infanterie : en 1808, un 6ᵉ et un 7ᵉ de ligne formés, l'un avec un corps disciplinaire appelé la « Légion italique », l'autre avec les troupes pontificales devenues italiennes par l'annexion de cette province ; en 1810, un 3ᵉ léger, constitué par la réunion de deux bataillons isolés, et en 1811 un 4ᵉ créé de toutes pièces avec la conscripton. Mais en même temps les régiments avaient doublé de force et d'importance, puisqu'au début ils ne comptaient que deux bataillons de guerre, qu'ils en avaient reçu un troisième en 1807 et qu'en 1808 ils avaient été réorganisés, comme ceux de l'armée française, à quatre bataillons de guerre et un de dépôt, formant un total de 28 compagnies.

C'était également du simple au double que s'était accrue la cavalerie quand la création successive d'un 2ᵉ (1806), d'un 3ᵉ (1810) et d'un 4ᵉ (1811) chasseurs à cheval eut ajouté trois nouveaux numéros sur la liste de ses régiments. Le nombre des compagnies d'artillerie, du génie et du train s'était élevé enfin dans des proportions analogues.

Ce n'était là encore que les augmentations des cadres prévues par la composition première de l'armée. Attentif à ne négliger aucune ressource, Napoléon l'avait aussi renforcée, en lui adjoignant, après coup, des troupes d'élite, des troupes coloniales et des troupes sédentaires.

Comme il l'organisait sur le même type que l'armée française, il ne pouvait manquer de placer à sa tête une Garde Royale destinée à servir de modèle et de récompense aux soldats de la ligne. En la créant (1803), il l'avait d'abord, comme en France, composée de vieux soldats, formant deux bataillons de grenadiers. Lors de son voyage de 1805 en Italie, il l'avait doublée par des corps recrutés d'après un principe tout différent (Gardes d'honneur et

vélites) et destinés à attirer sous les drapeaux les jeunes gens des classes dirigeantes, pour en faire des officiers ou des sous-officiers. Son intention primitive était de « laisser dépérir » peu à peu l'ancienne garde, dont l'entretien lui semblait trop coûteux, pour ne conserver que la nouvelle, dont l'existence répondait à l'une de ses idées favorites. Il finit par reculer devant un sacrifice qui n'était point dans ses habitudes et par les laisser subsister toutes deux côte à côte, en grossissant même la première d'un régiment de conscrits (1811) organisé à l'instar de la jeune garde en France. Complétée par deux escadrons de dragons et quatre compagnies d'artillerie, cette troupe formait une petite division de 4.500 hommes superposée aux autres et capable de se suffire à elle-même.

Au moment de sa transformation en monarchie, l'état italien se trouvait avoir à son service des troupes étrangères : trois régiments polonais (dont un de cavalerie) composés de réfugiés politiques et mis à sa solde dès 1798, moins peut-être pour suppléer à la faiblesse des effectifs cisalpins que pour soulager le Trésor français. Après avoir servi avec honneur dans la campagne de 1799, plus tard en Calabre, les auxiliaires rentrèrent naturellement dans leur pays, à la fin de 1806, quand les victoires napoléoniennes leur permirent d'y retrouver une patrie. Le vide qu'ils laissaient dans les rangs de l'armée fut presque aussitôt comblé par un autre corps étranger également, mais qui répondait plutôt à la définition de ce qu'on appelle de nos jours une troupe coloniale indigène. Il devait être constitué par les Dalmates dont Napoléon voulait, après la réunion de leur pays, employer les aptitudes guerrières : « braves soldats », d'après son propre témoignage, « belle espèce d'hommes », d'après celui d'Eugène, et dont on pouvait attendre les plus grands sacrifices, à condition de ne pas les déraciner trop brusquement. Ils fournirent une légion de quatre, puis de cinq bataillons, encadrée par des officiers italiens et même français qui, après s'être distinguée en Italie pendant la campagne de 1809, était destinée à aller s'engloutir presque tout entière dans les neiges de la Russie.

Le compte de ces forces auxiliaires adjointes à l'armée ne serait enfin pas complet si l'on n'y faisait figurer certains corps sédentaires capables, sinon de paraître à côté d'elle sur les champs de batalle, au moins de lui servir de réservoir pour entretenir ses effectifs. En 1811, au moment où les préparatifs de l'expédition de Russie amenaient Napoléon à vider, si l'on peut ainsi dire, tous les fonds de tiroir du recrutement, il avait eu l'idée d'utiliser pour des besognes sédentaires de vieux soldats retirés du service ou des conscrits exemptés par un mariage précoce et attirés par l'appât d'une solde. Il forma ainsi à la disposition des préfets une compagnie par département, un bataillon à Milan, deux à Venise, soit en tout 5.000 hommes rétribués au moyen d'un impôt spécial sur le budget de l'Intérieur, mais utilisables, en cas de péril pressant, pour fournir des instructeurs ou même pour aller au front. C'est ce qui devait arriver en effet en 1813. Ils représentaient la valeur de sept bataillons.

La récapitulation de tous ces accroissements successifs montre que, de 1802 à 1812, le nombre des unités combattantes avait passé de 18 à 72, pour les bataillons, de 18 à 40 pour les escadrons, de 24 à 150 pour les canons de campagne.

III.

Si les chiffres ont leur éloquence, ils ont aussi leur mirage. D'après la progression rapide et régulière de ceux qui précèdent, l'on pourrait supposer à première vue que le développement numérique et organique dont ils sont l'expression italienne s'est accompli sans à-coups ni obstacles. Adoptée par les milieux officiels, cette conception simpliste ne répond ni à la réalité, ni même à la vraisemblance. Pouvait-il être donné à un souverain, si persévérante que fût sa volonté de suppléer à l'action du temps, de prétendre accomplir en quelques années la besogne d'une génération entière ? L'armée italienne était sujette aux faiblesses qui atteignent les institutions nouvelles, et dont les

plus apparentes étaient chez elle la difficulté de son recrutement et les vices de sa répartition.

On a vu qu'elle se recrutait depuis 1803 par la conscription. Depuis que l'application de ce principe est passé dans nos mœurs, on a peine à se figurer combien elle était laborieuse dans un pays où n'existait auparavant aucune forme du service obligatoire ; elle ne pouvait manquer d'y représenter le désespoir des familles, le tourment du pouvoir, et par voie de conséquence directe la ruine des effectifs. Elle conduisit à incorporer 6.000 hommes au début, 9.000 en 1807 après l'annexion de la Vénétie, 10.000 en 1808, après celle des Marches, 12.000 en 1809, à la veille de la guerre, 15.000 en 1811, en prévision de la campagne de Russie.

Ces contingents étaient divisés en deux parties égales, l'une active qui entrait immédiatement au service, l'autre dite de réserve, qui aurait dû théoriquement rester dans ses foyers pour combler les vides de l'autre, mais qui en fait était tout entière appelée quelques semaines après. C'était ordinairement dans le dernier trimestre de chaque année qu'un décret impérial, après avoir fixé le nombre des conscrits, les convoquait pour une date qui se plaçait le plus souvent dans le trimestre suivant (janvier-mars). Napoléon resta fidèle à ces habitudes, établies par lui-même, jusqu'au moment où l'étude de ses besoins en hommes le força à recourir à des levées anticipées. En 1812, par un décret daté de Moscou (21 septembre), il élevait à 9.000 hommes le contingent actif de 1812 et les convoquait pour le mois de décembre; au moment où les 6.000 restants venaient les rejoindre (février), il appelait immédiatement pour réparer les pertes de Russie, et dix mois à l'avance sur l'époque habituelle, toute la conscription. A la fin de l'année, après la campagne d'Allemagne, il se trouvait de nouveau à court de soldats et faute de pouvoir lever les adolescents de la classe 1815, ordonnait de prendre rétroactivement 15.000 hommes sur les exemptés des cinq classes précédentes ; les progrès de l'invasion et la résistance des populations ne devaient lui permettre d'en lever qu'une bien petite partie.

Ce n'est point d'ailleurs d'après ces expédients de la dernière heure, imposés par la nécessité, qu'il convient de mesurer la lourdeur des charges militaires sous le régime napoléonien ; c'est d'après les chiffres de la période normale, interprétés au moyen de quelques rapprochements suggestifs. Il en ressort d'abord que, de 1805 à 1814, il a été levé 16 conscrits sur 1.000 habitants en 1805, 18 en 1809 et 22 à partir de 1810. L'augmentation est notable sans doute, mais dans la France actuelle, et depuis vingt années, cette proportion est trois fois supérieure et atteint 60 %. Elle correspondrait dans l'Italie d'alors à un contingent de 37.000 hommes au lieu de 15.000 ; et les Français de nos jours n'auraient à fournir chaque année que 120.000 conscrits au lieu de 330.000, s'ils étaient soumis au même régime que les sujets italiens de Napoléon. Parmi ces derniers, le tiers seulement de la jeunesse valide était donc appelée sous les drapeaux, et pouvait d'ailleurs échapper au service par la faculté du remplacement, et se trouvait dégagé de toute obligation militaire après un séjour de quatre années au régiment. Les deux autres tiers restaient dans leurs foyers. A considérer ces chiffres, le sort des uns et des autres paraîtrait enviable par rapport à celui qu'a fait aux citoyens des grands Etats de l'Europe moderne une période de quarante années de paix armée ; et l'on pourrait être tenté de trouver injustifiés ou fort exagérés les plaintes des Italiens au sujet de la conscription. Ce serait oublier que comparaison n'est pas raison et que si l'impôt du sang est accepté sans enthousiasme et sans résistance au sein d'une nation où il est consacré par une vieille tradition militaire, imposé par une impérieuse nécessité de défense nationale, il doit paraître intolérable à un peuple où il apparaît comme une brutale innovation et où il est levé, non pour parer à un danger immédiat, mais pour servir les desseins d'un dominateur étranger.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux griefs que les adversaires du régime tiraient des pertes subies par les troupes italiennes dans les guerres où elles furent engagées, notamment à la fin dans celle d'Espagne, de Russie, et d'Allemagne. Au cours de ces trois dernières campagnes, particulièrement meur-

trières, le compte des morts atteignit en quatre ans (1809-1813) le chiffre effrayant à première vue, de 60.000 unités. C'était pourtant un peu moins du centième de la population totale du Royaume : et si la France n'avait pas été éprouvée davantage de 1914 à 1918, pendant une période de temps à peu près équivalente, la Grande Guerre ne lui aurait coûté que 400.000 existences au lieu de 1.300.000 ; mesurées d'après les chiffres, les hécatombes du Premier Empire apparaîtraient donc comme bien modestes, au regard de celles qui ont désolé l'époque moderne. L'impression d'horreur qu'elles produisirent se comprend toutefois si l'on songe que les victimes n'en tombaient point sur le sol et pour la défense de la patrie, mais disparaissaient en pays lointain, en des conditions dont l'ignorance même était un tourment pour les imaginations. Il faut se rappeler aussi que ces 60.000 soldats perdus représentaient la moitié du contingent appelé sous les drapeaux de 1805 à 1814, et que par suite sur deux conscrits arrachés à leurs foyers par la politique impériale, un des deux était destiné à n'y point revenir.

Ces considérations expliquent comment au cours de sa brève existence, l'armée italienne n'a cessé de souffrir de deux plaies par où s'écoulait sa force vive et que les efforts du gouvernement ne réussirent jamais à fermer entièrement. C'étaient l'insoumission au moment de l'appel de la classe et la désertion après son arrivée sous les drapeaux.

Dans tous les départements, et surtout dans ceux où la conscription était appliquée pour la première fois, les jeunes gens employaient, pour y échapper, les moyens les plus variés, et dont le plus simple était la fuite quand ils habitaient près de la frontière. Passer en territoire tyrolien, bavarois, toscan ou pontifical, c'était pour ceux des Alpes ou des Apennins, une opération d'autant plus aisée qu'elle se trouvait facilitée, soit par de vieilles habitudes d'émigration temporaire, soit par les connivences des populations. Là où elle n'était pas possible, il leur restait la ressource d'acheter un remplaçant, ou, si ce luxe dépassait leurs moyens, d'obtenir, par faveur ou à prix d'argent, leur omission sur les listes de recrutement, établies avec

d'anciens registres paroissiaux des naissances ; d'autres songeaient à profiter des cas de dispense prévus par la loi et se découvraient des vocations religieuses ou matrimoniales aussi prématurées qu'inattendues. Ils étaient en si grand nombre, qu'il fallait limiter le nombre des ordinations exemptant du service militaire (6 avril 1808), et décréter qu'il ne serait tenu nul compte d'un mariage conclu après la formation des listes (14 septembre). La visite médicale devant le conseil de révision offrait enfin une dernière ressource aux récalcitrants. Les uns exerçaient leur ingéniosité à simuler des infirmités imaginaires. D'autres s'en infligeaient de véritables par des mutilations volontaires. Les plus timorés se contentaient de s'arracher les dents. On en trouva pour se crever un œil, si bien que le ministre de la guerre crut devoir décider que les borgnes ne seraient plus exemptés mais simplement incorporés dans la marine. Lorsque la liste des bons pour le service était enfin définitivement établie, il restait à les conduire du chef-lieu du département au dépôt de leurs corps; bien que placés presque toujours sous bonne escorte, ils en profitaient le plus souvent pour prendre la clef des champs et trouvaient facilement un refuge et même des complicités dans les campagnes.

Le premier inconvénient de ces tentatives de fraude, c'était de doubler les souffrances produites par la conscription, car les autorités locales, astreintes à compléter à tout prix leur contingent, devaient appeler immédiatement, pour remplacer les réfractaires, des jeunes gens que leur situation de famille destinait, d'après la loi, à partir les derniers, de là un concert de plaintes et de réclamations. D'autre part, la lutte contre l'insoumission entraînait les préfets chargés de la conduire, et surtout leurs collaborateurs irresponsables, à des rigueurs, dont certaines n'étaient point prévues ni même avouées par la loi. Arracher pendant la nuit les réfractaires à leur domicile, au grand effroi de leurs famille, les poursuivre jusque dans les lieux saints, au grand scandale des fidèles, les emmener enchaînés comme des malfaiteurs sur les routes, à l'étonnement des voyageurs étrangers, c'étaient là des pratiques courantes chez

les gendarmes chargés de les traquer. Il s'y joignit bientôt l'habitude, plus barbare encore qu'efficace, de mettre des garnisaires chez les parents de ceux qui échappaient à ces recherches. Ceux qui auraient été tentés de faire volontairement leur soumission en étaient enfin détournés par la perspective d'avoir à accomplir cinq années de service dans des corps disciplinaires spéciaux, sans préjudice d'une forte amende infligée à leurs famille. (Décret du 20 août 1806.)

Autant que ces mesures de coercition, le sentiment d'une résignation nécessaire à une inéluctable fatalité finit par affaiblir les résistances apportées au service obligatoire lors de sa première application. Après les anciens départements, les nouveaux s'y habituèrent peu à peu, surtout à la suite de la guerre de 1809. En 1810, les rapports des préfets signalaient à l'envi la facilité des opérations de la levée, par rapport aux années précédentes. En 1811, le progrès est plus marqué encore, et Eugène peut annoncer triomphalement à son beau-père (28 février) qu'en dix jours, quatorze départements sur vingt-quatre ont fourni leur contingent, et qu'en quinze 7000 conscrits (de l'active) sur 7500, ont été dirigés sur leur corps ; résultats trop brillants sans doute, pour ne pas rester un peu précaires, mais d'où il ressortait qu'il aurait suffi de quelques années de tranquillité pour faire du cas d'insoumission un cas exceptionnel au lieu d'une pratique générale.

Le fléau de la désertion n'exerçait pas au début de moindres ravages dans les rangs de l'armée italienne. « Il est honteux de dire, pouvait écrire Eugène à Napoléon, (27 janvier 1807), qu'un tiers des conscrits donnés aux dépôts décampent après être habillés. » C'était surtout le cas quand le voisinage de leur pays d'origine représentait à la fois pour eux une tentation et une chance d'impunité. Ils se laissaient également entraîner à s'échapper au passage des frontières, quand la perspective d'aller guerroyer en pays lointain étreignait leur cœur ; en campagne seulement, surtout parmi les populations hostiles d'Espagne ou de Russie, la crainte suffisait à les serrer autour du drapeau.

Tous comptes faits, leur nombre se maintint, pendant la période comprise entre 1806 et 1809, à une moyenne de 5 à 6000 hommes par an ; comme c'était également celle des insoumis, la réunion de ces deux catégories finit par monter à des totaux qu'Eugène qualifiait avec raison d' « affligeants », lorsqu'il les communiquait à l'empereur (20 octobre 1810). Il résultait des états joints à sa lettre que, de 1806 à 1809, celui des réfractaires s'était élevé à 22.000, celui des déserteurs à 18.000, soit plus de 40.000 conscrits qui se trouvaient ainsi en situation irrégulière ; c'était presque l'effectif de l'armée, tombé alors à 46.000 soldats ! L'immensité du mal laissait peu de place à l'emploi des remèdes habituels, car il ne pouvait être question d'envoyer ces masses d'hommes aux galères. En désespoir de cause, Eugène proposait de reconstituer pour eux des corps spéciaux, déportés à l'île d'Elbe ou plutôt en Dalmatie, où leur dépaysement répondrait de leur fidélité. Cette suggestion ne parut pas avoir de suites immédiates ; en 1812, seulement, on procéda, dans le royaume, à une battue générale qui aboutit à la prise de 7000 réfractaires ou déserteurs ; en 1813, au moment où la nécessité de trouver des hommes à tout prix devenait particulièrement impérieuse, on devait essayer de les ramener, par une amnistie, à l'effet de laquelle s'ajouteraient de nouvelles pénalités pour leurs parents.

Leur nombre et leur genre de vie avaient représenté, pendant toute la durée du régime, une menace de tous les instants pour l'ordre public commun et pour la permanence des effectifs militaires. Vivant hors la loi et en marge de la société, sans pouvoir ni rentrer dans leurs foyers, ni paraître sous leurs noms, ni exercer un métier avouable, ils n'avaient d'autre ressource pour se cacher que de se jeter dans la campagne, et pour y subsister, que de se livrer au brigandage ou à la contrebande. Ils ne tardaient pas à se rassembler en troupes qui assaillaient les courriers sur les grands chemins, et qui, dans les temps de troubles publics, comme en 1809, se mettaient au service de toutes les rébellions. L'armée, de son côté, voyait la désertion vider ses cadres beaucoup plus rapidement que son recrute-

ment annuel ne les remplissait. Elle présenta, au cours de son existence, cette particularité que jamais son chiffre réel n'atteignit son effectif réglementaire. L'écart entre l'un et l'autre, variable selon les saisons, était particulièrement sensible à la fin de l'année et montait parfois au quart du « complet ». En mai 1807 (11), Napoléon, toujours attentif à ces questions de nombre, se plaignait que l'infanterie n'eût que 16.300 présents sous les armes au lieu de 24.000 et la cavalerie 1600 au lieu de 3000. Au début de 1809, quand la levée annuelle n'avait pas encore rejoint, la proportion pour l'ensemble de l'armée était de 44.000 au lieu de 57.000, soit un déficit de 13.000. Ce déchet devait être presque de moitié (64.000 au lieu de 113.000) pendant les dernières années du régime, à l'approche de la crise finale, alors que Napoléon était entraîné par l'urgence du péril à des créations qui n'avaient plus de réalisation que sur le papier.

IV.

Si l'armée italienne ne devait jamais être complète, elle était destinée également à ne se trouver jamais réunie, sauf le jour où sur le Champ de Mars de Milan, Murat avait passé en revue sa première formation (17 septembre 1800). A partir de ce moment, et pendant treize années, une partie importante en devait être distraite hors du territoire national et émiettée même en détachements envoyés dans les régions les plus diverses. Ce fut, après les difficultés de son recrutement, le second vice de sa constitution, et le principal obstacle à sa formation militaire comme à son unité morale. On pourrait même se demander, à considérer la persistance de cette dispersion, si elle ne rentrait pas dans les calculs de Napoléon et s'il ne voulait pas dépayser à dessein ses soldats italiens, pour ne pas les laisser prendre trop vite conscience de leur nationalité. Il est plus simple de supposer qu'il considérait leur armée, ainsi d'ailleurs que celle de tous les pays vassaux, comme une monnaie pour compléter les forces destinées par lui aux expéditions lointaines ou aux théâtres secondaires de la guerre.

Ce travail de dislocation commença dès 1803, l'année même où l'introduction du service obligatoire allait inaugurer la véritable existence de l'armée italienne. En avril, alors que ses régiments, n'ayant pas encore reçu leurs premiers conscrits, ne sont que des unités-squelettes, Bonaparte commence à en envoyer trois sous Lechi concourir à l'occupation du royaume de Naples. Presque aussitôt après (mai), c'est un nouveau corps, la Légion Italique, composé de vagabonds et déserteurs, ramassés sur les routes, qu'il ordonne de transférer à l'île d'Elbe, aussitôt après sa formation. En septembre, c'est après le rebut, l'élite de l'armée qu'il appelle également hors du territoire national ; la garde du président doit aller à Paris faire le service auprès de sa personne. En novembre enfin, et comme par l'effet d'une gagerie, il emprunte à la ligne presque tout ce qu'il en reste à l'intérieur (trois régiments d'infanterie et un de cavalerie) et en forme une division qui doit se rendre au camp de Boulogne. Le résultat de ces mesures successives, c'est que, lorsque la guerre éclate avec l'Autriche, l'armée italienne a détaché, au dehors, 15.000 hommes sur 23.000, et qu'à part un seul régiment, elle ne comprend plus au dedans que des dépôts.

La conclusion de la paix apportera-t-elle au moins le remède que l'on aurait pu souhaiter à cette situation ? Si la garde revient dans ses foyers, une partie en est aussitôt envoyée en Dalmatie, avec un bataillon de vélites et divers détachements atteignant un total de 2.400 hommes. La division de Naples, plusieurs fois remaniée dans sa composition, est éparpillée, en 1807, par l'envoi d'un régiment à Corfou et d'un autre en Toscane ; mais elle reste dans le sud de l'Italie que ses derniers détachements ne quitteront qu'à la veille de la guerre de 1809. La division du camp de Boulogne, après un séjour dans le Midi de la France, va guerroyer dans la Poméranie suédoise et ne rentrera à Milan qu'en janvier 1808 ; ce sera pour former le noyau d'une autre division expédiée en Espagne où l'a précédée une brigade formée à la hâte à Milan (décembre 1807) ; et comme la même année, deux cents artilleurs ont été envoyés à Constantinople comme instructeurs, le principal historien de

l'armée italienne écrivant en 1845, pourra écrire, non sans un secret tressaillement d'orgueil national, qu'en ce temps-là, c'est-à-dire à la fin de 1807, « il y avait des soldats italiens sur les côtes de la Belgique, en Dalmatie, en Turquie, dans l'état pontifical et aux Pyrénées-Orientales ».

Ce pouvait être là un sujet d'orgueil rétrospectif pour les Italiens soumis au joug autrichien; dans le moment même c'était à coup sûr un grave embarras pour le commandement. Avec toute l'insistance que lui permettait son esprit de subordination, Eugène ne cessait de se plaindre à l'empereur de n'avoir jamais eu sous ses ordres, quoique chef suprême de l'armée, un régiment complet, mais seulement des bataillons isolés ; « des corps neufs étaient ruinés de toute manière par de pareils morcellements ». A l'appui de ses observations, il citait l'exemple typique d'un régiment d'artillerie à pied qui, sur seize compagnies, en avait, au moment de Tilsit, sept en Dalmatie, deux à Naples, trois dans les états du Pape, deux à la Grande Armée et deux seulement dans l'intérieur. Comment songer à donner quelque consistance à une telle poussière de détachements ?

Ces timides remontrances ne pouvaient guère modifier un état de choses qui tenait à l'entraînement de la politique impériale. Après 1809 pourtant, les troupes envoyées au dehors du royaume, aussi nombreuses peut-être qu'auparavant, se trouvaient pourtant un peu moins éparpillées. En dehors de quelques unités isolées à Corfou et à Cattaro, à l'île d'Elbe ou dans le Tessin, elles formaient désormais deux fortes divisions détachées en Espagne et maintenues par de constants renforts à une force moyenne d'une vingtaine de mille hommes, représentant les deux cinquièmes de l'effectif total. Les grandes guerres qui signaleront la fin du régime, recommenceront ensuite à vider le royaume de ses forces actives. Il dut fournir à l'expédition de Russie, 27.000 soldats (une division de la garde) presque entièrement perdus, et à la campagne d'Allemagne (1813) 28.000 dont il ne devait revenir que 3.000. L'étendue de ces pertes, dans le compte desquelles entraient d'ailleurs beaucoup de prisonniers, explique comment, au jour du péril suprême, l'ar-

mée italienne ne put aligner contre l'envahisseur, qu'une trentaine de mille hommes, y compris les 6.000 qui étaient, en décembre 1813, revenus d'Espagne.

Elle avait donc présenté, comme d'ailleurs l'armée française à cette époque, et comme de nos jours l'armée anglaise, le caractère d'une école et d'un dépôt d'instruction destiné à fournir de soldats exercés les corps engagés dans des expéditions lointaines. A côté de ses inconvénients techniques, visibles au premier coup d'œil, cette dispersion présentait aussi des avantages qui semblent avoir échappé aux contemporains et qui apparaissent plus clairement à distance. Aller batailler dans les pays, sous les climats et contre les adversaires les plus divers, c'était là pour les soldats italiens un moyen assuré d'acquérir une variété d'aptitudes militaires et une expérience guerrière auxquelles n'aurait pu suppléer l'entraînement des plus savantes manœuvres de garnison. En portant leur uniforme et leur drapeau dans des régions où ils étaient inconnus, ils rendaient sensible aux yeux des étrangers la résurrection d'une nationalité dans laquelle on ne s'était jusqu'alors habitué à voir qu'une expression géographique. Ceux qui tombèrent aux quatre coins de l'Europe ne servirent donc pas seulement l'ambition d'un homme, mais l'avenir de leur pays ; et l'on pourrait reproduire sur leur tombe l'inscription qui orne à Munich le monument élevé à la mémoire des 30.000 Bavarois restés en Russie : « Eux aussi sont morts pour la patrie ».

(*A suivre.*) ALBERT PINGAUD.

SIMON DE LA LOUBÈRE
AMBASSADEUR ET ACADÉMICIEN

(1643-1729)

(Suite et fin.)

On ne sait pas au juste ce que fit La Loubère au retour de sa légation à Hanovre. Elle dut lui laisser des souvenirs assez mêlés : à côté des rencontres avec Leibnitz, il y avait les rapports avec l'ambassadeur en titre auprès de la cour ducale. Celui-ci, nommé dans les derniers jours de décembre 1679, était le marquis d'Arcy, grand seigneur fastueux, mais imprudent. Versailles le surveillait par des chargés de missions extraordinaires, dont nous connaissons deux au moins en 1680, La Loubère et l'évêque de Beauvais. Aussi n'est-il pas surprenant que dans ses dépêches l'ambassadeur ne parle guère du second, et pas du tout du premier.

En revanche La Loubère eut en 1681 une satisfaction d'amour-propre, celle de voir ses deux missions de Suisse et de Strasbourg célébrées en même temps par une cérémonie symbolique qui en consacrait le succès. Le 10 octobre 1681, le roi reçut à Ensisheim une délégation du corps helvétique venue le complimenter de la réunion de Strasbourg à la France. Louis XIV « fit une réponse très gracieuse à la harangue du bourgmestre de Zurich, Gaspard Hirzel, et ordonna de rendre aux ambassadeurs suisses tous les honneurs d'usage à l'égard de ceux des têtes couronnées (1) ».

(1) May, *Histoire Militaire de Suisse*, 1788 (V, p. 455).

Ces lendemains de la paix de Nimègue ouvrent à la France des possibilités d'action universelle. Colbert meurt en 1683, en plein travail d'expansion politique sur tous les continents. Mais sa tradition survit avec son frère Colbert de Croissy, aux affaires étrangères, et son fils Colbert de Seignelay à la marine, tous deux remarquablement secondés l'un par le premier commis Nicolas Bergeret, confrère et ami de Boileau et de Racine à l'Académie, l'autre par l'intendant général d'Usson de Bonrepans, personnage considérable, un moment ambassadeur, et principal organisateur de l'amirauté française.

Le domaine d'action des deux ministres, l'oncle et le neveu, s'étend de l'Extrême-Ouest Canadien à l'Extrême-Orient Asiatique. L'empire espagnol, atteint en plein cœur par l'entrée de Louis XIV à Lille et à Besançon, voit en même temps les missions françaises atteindre ses confins maritimes, les Florides, prises à revers, dès 1682, par la Louisiane, une des grandes pensées de Seignelay, et les Philippines, attaquées dans leur hégémonie des mers de Chine par un développement méthodique des Indes Françaises vers l'Est, plan politique grandiose, qui est un autre des vastes desseins de Seignelay.

Pour une époque imprégnée de souvenirs classiques, Seignelay, fondateur d'immenses empires lointains, évoque un héros d'épopées indiennes. Il faut se le représenter dans l'atmosphère des batailles d'Alexandre peintes par Le Brun et gravées par Sébastien Leclerc, tableaux pleins de fougue et d'aventures, avec leurs éléphants, leurs trésors d'Orient et leurs horizons de l'Indus. Mme de Sévigné traduit un jour cette impression de demi-dieu conquérant que donnait le fils de Colbert : « Il semble Bacchus jeune et heureux qui va conquérir les Indes ». Note très juste. Il y a bien, à partir de 1680, un branlebas général des forces françaises, sous l'impulsion de Seignelay, vers l'organisation d'un empire des Indes. Le directeur de la Compagnie des Indes, Baron, et ses agents français Martin à Pondichéry et Boureau-Deslandes à Chandernagor, veulent assurer aux tissus indiens de vastes débouchés en Indo-Chine. On voit poindre,

dans leur esprit, l'idée d'une Inde manufacturière et productrice, disposant d'une clientèle économique chez les Etats de civilisation hindoue échelonnée à l'Est, le Pégou (Birmanie), le Siam et le Cambodge.

Or, en 1680, le plus puissant de ces trois Etats était le royaume de Siam, gouverné par un roi très entreprenant, Naraï. Il avait pris comme premier ministre un Grec, véritable descendant de ces Grecs d'après Alexandre, qui s'en allaient constituer des empires à la mode hellénique, au-delà du Gange et du Pendjab. Ce Grec, Céphalenien comme Ulysse, avait passé de l'orthodoxie au catholicisme et avait cru devoir latiniser aussi son nom, qu'il traduisit de Hiéraki (le Faucon) en Phalkon. Il avait gardé toutefois son prénom byzantin de Constance. Il avait débuté comme agent de la British East India Company dont un bateau l'avait un jour amené à Ayuthia, alors capitale du royaume. Sept ans après, en 1682, devenu grand personnage et prince de Luang-Wijaien, il laissait négligemment un incendie subit réduire en cendres les bâtiments de l'India Company et refusait d'exécuter le traité de commerce du 22 août 1664, qui mettait en fait toute l'exportation du Siam sous le monopole des autorités coloniales hollandaises, installées à Batavia.

Constance Phalkon se révélait homme d'Etat. En se débarrassant des Anglais et des Hollandais, il voulait faire place nette pour la puissance montante en Extrême-Orient, la France de la paix de Nimègue. En bon Grec, il équipa des vaisseaux siamois qui prirent contact avec les postes français du Bengale et de Surate. L'un d'eux ramena de Chandernagor Boureau-Deslandes qui négocia avec Phalkon, en 1684, un traité de commerce. En outre, l'accession d'un catholique à l'une des plus hautes charges de l'Orient hindou était un événement singulier qui émut vivement, à Rome et à Paris, le monde des missions. Le 1er avril 1680, une bulle du Pape nomma un administrateur général du Saint-Siège pour les royaumes de Siam, de Tonkin et de Cochinchine. Après le monopole économique des Hollandais, c'était le monopole religieux des Portugais qui était ébranlé,

avec la vieille organisation du patriarcat des Indes. A ce moment, Innocent XI et Louis XIV ne s'entendaient guère, et le Pape, à plusieurs reprises, déclara qu'il ne voulait pas voir les affaires de la Propagande transformées en instruments régaliens de la politique française. Mais le Siam n'en devint pas moins un vicariat apostolique français, dirigé par un missionnaire du Mans, Mgr Laneau, évêque de Metellopolis, assisté du fils d'un ancien ministre des affaires étrangères, l'abbé de Lionne. C'est ainsi qu'à Versailles, autour de Seignelay, dans les bureaux de la Compagnie des Indes, chez les Pères des Missions Etrangères se forma peu à peu l'idée, point déraisonnable, malgré les railleries du XVIIIe siècle, qu'un empire chrétien naissait en Orient, et qu'il était de bonne politique de l'aider à passer du culte de Brama à la religion du Christ.

Cet état d'esprit inspira l'envoi d'une ambassade siamoise à Versailles : en janvier 1684, Phalkon, après une grave altercation avec deux agents anglais, William Strangh et Thomas Yale, fit partir en Europe deux grands seigneurs de la cour accompagnés d'un jésuite français, le P. Le Vachet. Après une escale à Margate, qui ne changea rien aux difficultés britanno-siamoises, l'ambassade débarqua à Calais et fut reçue par Seignelay. Le résultat de ce premier contact direct entre les deux gouvernements fut la décision de reconduire les diplomates siamois dans leur pays avec toute une mission française. On la voulut complète, aussi bien scientifique qu'apostolique et militaire. L'Académie des sciences fit choix de six Jésuites mathématiciens et historiens, la plupart professeurs à Louis-le-Grand. C'étaient le P. de Fontenay, astronome et ami de Cassini, le P. Visdelou, plus tard évêque de Claudiopolis et auteur d'une histoire de Tartarie, le P. Bouvet, qui devait mourir à Pékin, cartographe de l'Empire chinois et haut mandarin, le P. Lecomte, confesseur de la duchesse de Bourgogne, le P. Gerbillon, futur médiateur des litiges de frontière entre la Chine et la Russie, et enfin le P. Guy Tachard, l'historiographe de l'expédition et aussi en quelque sorte son mauvais génie par l'effet d'un esprit chimé-

rique, agité et tranchant. Il semble qu'il voyait le Siam à travers le Japon du XVIe siècle et qu'il se faisait fort d'y renouveler sans autres efforts les miracles de saint François Xavier. Dangereuses illusions qu'on essayera, mais trop tard, de dissiper par la sagacité d'un La Loubère.

Le P. Tachard prit d'autant plus de crédit sur l'ambassade qu'on avait confié la direction de celle-ci à deux ouvriers de la onzième heure : un protestant converti, le chevalier de Chaumont, major général de notre armée navale du Levant, choisi spécialement aux termes mêmes de ses instructions, signées par Seignelay le 21 janvier 1685, pour édifier le roi de Siam grâce « à la profession particulière de la piété que fait le dit chevalier de Chaumont » ; puis un abbé libertin en résipiscence, l'abbé de Choisy, ce singulier Arsène des *Caractères* de La Bruyère, « qui abandonne aux âmes communes le mérite d'une vie suivie et uniforme ». Sa mère l'avait formé de bonne heure à cette vie hors du commun en l'habillant en fille et en le joignant au groupe des fillettes de la Cour, chargées, sur les ordres de Mazarin, d'efféminer en des jeux de filles le jeune frère du roi, Monsieur, duc d'Orléans, afin de l'empêcher d'avoir des idées turbulentes et frondeuses contraires à la paix du royaume. Le cardinal n'avait que trop bien réussi avec Monsieur ; de son côté, Mme de Choisy vit son étrange pédagogie dépasser pour son fils toutes les prévisions. Sous le nom et le travesti de comtesse de Barres, il intrigua et scandalisa sa génération, et sa conversion, en 1683, ne le rendit nullement à la vie suivie et uniforme, puisqu'elle le fit entrer aux Missions Etrangères avec l'attente d'un apostolat exotique et extraordinaire. Aussi ne fut-il pas trop surpris quand, un jour de janvier 1685, Nicolas Bergeret, le directeur politique en personne, vint, au nom de Colbert de Croissy, lui offrir le titre « d'ambassadeur au roi de Siam pour lui proposer de se faire chrétien ».

Choisy partit sans hésiter. Le 10 février il était à Brest et s'embarquait sur le vaisseau l'*Oiseau* escorté de la frégate la *Maligne*. Il jugea d'un coup le P. Tachard, « esprit doux, souple,

rampant et pourtant hardi, pour ne pas dire téméraire ». Lui-même, converti, mais non dévot, mis en belle humeur par la mer « qui indue à tout ce qu'on mange un petit sel qui fait merveille », il fit tout ce qu'il put pour compenser le prosélytisme sévère et un peu sombre de l'expédition par une vivacité et une alacrité d'esprit qui rendent délicieux le ton de son journal de route. Cet ambassadeur fin et gai fut reçu à Neuville dans le palais de Louvo, le Versailles des rois de Siam. On l'honora du même protocole extraordinaire que les ambassadeurs de l'Empereur de Chine. Son prestige fut brillamment soutenu par la valeur scientifique des Jésuites mathématiciens qui, le 11 décembre 1685, étudiaient une éclipse en présence du roi Naraï, Choisy se contenta de ces succès d'ascendant intellectuel et moral; il donna en outre au roi une belle impression de conviction religieuse en recevant la prêtrise, à Ayuthia, de la main de l'évêque de Metellopolis. Il dépassait ainsi, avec une singulière habileté, le zèle intempestif du P. Tachard. Rien ne pouvait mieux préparer le roi à une certaine intelligence du catholicisme que le spectacle, assurément rare, d'un ambassadeur de France en exercice célébrant sa première messe.

Profitant des bonnes dispositions du roi, Choisy, dès la fin de décembre 1685, faisait embarquer avec lui, pour la France, une nouvelle ambassade composée de grands personnages, dont le frère du général des éléphants. Cette ambassade, avec de nombreux cadeaux, emportait un traité relatif à la liberté des missions et du commerce. Le P. Tachard, impatient de catéchiser les ambassadeurs, partit aussi, tandis que ses confrères s'en allaient en Chine où ils devaient fonder le fameux centre scientifique de Pekin, si important dans l'histoire chinoise du XVIIIe siècle.

Les ambassadeurs du Siam, guidés par Choisy, débarquèrent à Brest le 18 juin 1686 (1). Cette fois, la réception fut magnifique et presque écrasante de faste. Salués à leur entrée à Paris, le 12 août 1686, par un maréchal de France, La Feuillade, ils furent introduits à Versailles, le 1er septembre, au milieu de tout l'ap-

(1) D'où la rue de Siam, à Brest.

parat du salon de la Paix. L'empressement était extraordinaire. « La Cour, dit Choisy, nous entourait comme des ours. » La lettre du Roi de Siam au Roi de France fut portée jusqu'au trône, en tête de tout le cortège, sur une sorte de pyramide en bois doré escortée par la garde suisse. Puis venaient tous les trésors d'Orient, des coffres du Japon, des paravents de soie, des lanternes de soie à figures, des aiguières et des chocolatiers d'argent, des paons automates, des petites jonques d'or, quinze cent pièces de porcelaine de deux pièces de canon garnies d'argent. Rien ne pouvait mieux convenir au goût naissant du pavillon de porcelaine que le Roi était en train de créer à Trianon. Un des attachés de l'ambassade, le fils du capitaine des gardes laotiennes, resta même, dit La Loubère, dans le personnel de Trianon et fut chargé du service des eaux.

Ainsi, l'ambassade siamoise venait à son heure. On n'épargna rien pour mieux la connaître et la traiter : revues, bals, fêtes de nuit, et un tirage spécial du *Mercure de France*. La Bruyère lui consacra plusieurs méditations d'une haute portée politique : « Si les ambassadeurs étrangers étaient des singes instruits à marcher sur leurs pieds de derrière, nous ne pourrions pas marquer un plus grand étonnement que celui que nous donnent la justesse de leurs réponses et le bon sens de leurs discours. La prévention du pays jointe à l'orgueil de la nation nous fait oublier que la raison est de tous les climats et qu'on pense juste partout où il y a des hommes. Tous les étrangers ne sont pas des Barbares et tous nos compatriotes ne sont pas des civilisés... Si l'on nous assurait que le motif secret de l'ambassade des Siamois a été d'exciter le Roi très chrétien à renoncer au catholicisme, et à permettre l'entrée de son royaume aux talapoins, avec quelles risées et quel étrange mépris n'entendions-nous pas des choses si extravagantes!... Nous faisons cependant six mille lieues en mer pour la conversion des Indes, du royaume de Siam, du Japon, c'est-à-dire pour faire très sérieusement à ces peuples des propositions qui doivent leur paraître très folles... Ils appellent néanmoins nos religieux et nos prêtres. Ils les écou-

tent quelquefois... qui fait cela en eux et en nous ? Ne serait-ce point la force de la vérité (1) ? »

Ce sont là des réflexions bien intéressantes, échos des milieux éclairés et de leur opinion sur la nouvelle politique française en Extrême-Orient. Il leur paraît possible et désirable de faire de ces Etats asiatiques des membres de la Chrétienté. Mais il leur semble injuste et maladroit de traiter ces Asiatiques en Barbares et, sous la mauvaise inspiration de la prévention et de l'orgueil, de heurter de front des civilisations riches en raison et en jugement. Il y a ici une critique directe des idées du P. Tachard, formé uniquement par des missions en Louisiane et trop enclin à confondre les Siamois avec les Algonquins. Pour mener à bien les relations avec le Siam dont on sent toute l'importance, on voit assez clairement ce que souhaitent La Bruyère et ses amis : l'envoi d'un diplomate lettré, assez philologue, assez juriste et assez mathématicien pour ne rien décider avant d'avoir étudié et situé les langues, les lois et les méridiens du pays à se concilier. L'heure de La Loubère venait.

***

On le mit en avant dans plusieurs milieux influents. Son grand ami Pellisson fréquentait l'abbé de Choisy. Celui-ci tenait, dans son appartement du Luxembourg, une petite académie très spirituelle, où l'on voyait, à côté de Pellisson, Perrault et les deux Dangeau, le marquis et l'abbé. En outre La Loubère était très lié avec le nouveau chancelier de France, Louis Boucherat, successeur, en 1685, de Michel Le Tellier, et avec l'émule de Boucherat, son futur successeur à la Chancellerie, le président Louis Phélypeaux de Pontchartrain, qui allait bientôt siéger au Conseil des ministres. La Loubère et Boucherat étudiaient alors une refonte complète de la Compagnie des Jeux Floraux de Toulouse, et ils avaient fait élire Capitoul le bon Palaprat afin de préparer l'opinion locale à cette réforme.

(1) La Bruyère, *Des Jugements, Des Esprits forts.*

C'est à ces occupations littéraires que le roi vint arracher La Loubère, à la fin de 1686, en même temps qu'il rendait l'abbé de Choisy à ses loisirs désormais studieux. L'abbé ambassadeur, réhabilité dans l'estime des gens de bien, fut élu à l'Académie. Il fut reçut en juillet 1687, par son ami Perrault, lors de la fameuse séance où le parti des Modernes déchaîna la guerre contre les Anciens. La Bruyère avait raison : libertin converti, ambassadeur, académicien, l'abbé de Choisy ne pouvait rien faire qui ne fût hors du commun.

Mais, sous ses allures étranges, sans avoir l'air d'y toucher, il avait fait au Siam une excellente besogne : au milieu de tous les éloges académiques, aucun hommage ne le toucha sans doute plus que les simples mots du P. Le Vachet, le Jésuite français qui connaissait le mieux le Siam : « M. de Choisy est prêtre, et il l'est tout de bon... C'est un homme infatigable à qui nous avons des obligations sans fin. Il est parfaitement instruit de toutes choses (1). »

Des diplomates infatigables et parfaitement instruits de toutes choses, voilà bien ce qu'on demandait, et avant tout la Compagnie des Indes. Elle affirmait nettement sa politique ; elle cédait Madagascar à la Couronne (4 juin 1686) et concentrait tous ses efforts sur l'Inde en appelant à son conseil directorial, accru de huit, puis de douze membres, des hommes nouveaux, tels que Claude Céberet du Boullay, signalé par son intelligence au secrétariat du gouvernement des Antilles. « Elle n'épargnait rien pour se maintenir dans la faculté du commerce tant à Surate et au Coromandel qu'au royaume de Siam, où l'on savait que l'illustre Constance Phalkon, si connu par son mérite et ses malheurs, venait de faire accorder, le 10 décembre 1685, un traité d'une importance si grande que son inexécution devait porter un coup mortel au commerce de la Compagnie (1). »

---

(1) Le P. Le Vachet au Séminaire de Siam, 20 juin 1686 (Aff. Etr. *Indes Orientales*, II).

(2) DUFRESNE DE FRANCHEVILLE, *Hist. de la Compagnie des Indes* (Paris, 1746), p. 75.

A côté de la Compagnie des Indes, les Missions Etrangères de Paris réclamaient l'exécution d'une vaste politique religieuse, « dessein glorieux pour la France et de grande réputation pour le roi » : la « surintendance générale spirituelle d'un évêque français sur tous les vicariats extérieurs aux domaines temporels espagnols et portugais. On faisait répondre par Seignelay aux calomnies d'origine espagnole » disant que la mission des vicaires apostoliques français ne peut avoir ni bénédiction, ni durée, et qu'elle n'est composée que de gens sans mérite ni conduite qui ne font du bien ni à l'Eglise ni à la France. » Enfin on utilisait, d'une façon extrêmement hardie, les Jésuites chargés des délimitations de frontière entre la Chine et la Russie : « Il semble, écrivait l'un d'eux en septembre 1687, qu'on pourrait trouver de grands avantages dans une alliance avec la Moscovie (1). »

La Russie, les Indes, le Siam, forces neuves, se présentaient à l'alliance française au moment même où la France était menacée d'une coalition nouvelle, dirigée surtout contre sa puissance maritime, son entente avec l'Angleterre et ses chances d'hériter à bref délai de l'immense empire espagnol. C'était le moment de tout s'assurer, notamment le Siam, par qui l'on pouvait frapper à mort l'empire colonial hollandais. Dès la fin de 1686, la mission au Siam était constituée : elle avait à sa tête La Loubère et Céberet, ayant sous leurs ordres toute une maison ecclésiastique et toute une mission militaire. La maison ecclésiastique comptait une élite de Jésuites des cinq provinces de France, les PP. Le Royer, de Bèze, Thionville, Dollu, de Paris ; Richaud, Colusson, Boucher, Comille, de Bordeaux ; d'Espagnac, Saint-Martin, de Toulouse ; Rochette, La Breuille, de Lyon; Le Blanc, Duchast, de Reims (2). La maison militaire était l'état-major d'un corps expéditionnaire de 600 hommes répartis sur deux vaisseaux, le *Gaillard* et l'*Oiseau*, et trois trans-

(1) Aff. Etr. *Indes Orientales*, II, 61, 67, sqq.

(2) Bibl. Nat. Mss. p. 25.055, f° 411 (aimablement signalé par le R. P. de Becdelièvre).

ports, la *Loire*, la *Normandie* et le *Dromadaire*. Les projets étaient d'instruire et d'exercer les troupes siamoises, tout en occupant les points principaux, Bangkok et Mergui. Le Siam venait de conquérir sur les Birmans la province de Tenesserim, avec toutes ses îles côtières et son port de Mergui, particulièrement bien placés pour servir d'annexe aux possessions françaises du Bengale.

Colbert de Croissy dépêcha le 18 janvier 1687, de Versailles, ses instructions au sieur de la Loubère, envoyé extraordinaire de Sa Majesté auprès du roi de Siam. « Sa Majesté, disait-il, « bien informée du zèle et de l'affection que le sieur de La Loubère a pour son service aussi bien que de sa suffisance et capacité, ne doute point qu'il ne s'acquitte de cet emploi à son entière satisfaction. » Il lui était prescrit de « présenter ses lettres debout, sans prosternation », mais de « ne pas presser le roi sur le changement de religion ». On lui ordonnait « instamment d'apprendre la langue du pays, de s'informer de différends que le roi peut avoir avec ses voisins, et des forces dont il peut disposer sur terre et sur mer ». Il lui était enjoint de donner « à l'évêque de Metellopolis toute la protection dont il aurait besoin », mais comme la Congrégation de la Propagande exigeait des missionnaires un serment antigallican, il devait refuser son appui à tous ceux qui « se rendraient indignes de servir Sa Majesté en retirant aux Jésuites les pouvoirs nécessaires à leur travail de conversion ».

Par contre, une prescription curieuse visait la conduite privée de La Loubère. « Il est très important, notait Croissy, de donner une opinion de la religion catholique non seulement par le bon exemple que M. de La Loubère donnera par sa conduite et par sa piété, mais aussi en faisant vivre ses domestiques d'une manière qui édifie et en réprouvant fortement toute sorte de débauches et de désordres dans sa famille, jusqu'à punir sévèrement ceux qui ne voudraient pas se corriger (1) ». On voulait

(1) Aff. Etr. *Indes Orientales*, III. Le mot « famille » est pris dans le sens latin : « ses gens ». Peu après l'envoi des Instructions, le nom des ambassadeurs fut officiellement connu. (*Gazette de France*, 25 janvier 1687).

évidemment, par la pureté des mœurs de l'ambassadeur, compenser les scandales causés aux envoyés princiers du Siam par les mœurs de courtisans de Versailles qui, comme disait La Bruyère, n'étaient pas tous des civilisés.

L'ambassade partit de Brest le 1er mars 1687, en ramenant la mission siamoise comblée de présents. Le voyage fut heureux, sauf que le roi avait laissé partir le P. Tachard et que La Loubère ne tarda pas à le juger comme l'avait fait l'abbé de Choisy. Les Jésuites qui avaient été désignés pour le Siam étaient tous des savants remarquables, et l'un d'eux faisait tous les jours, a bord, des conférences de sciences. Une amusante anecdocte des manuscrits des Jésuites d'Orient montre le dédain du P. Tachard pour ces conférences et la vengeance qu'en tirait La Loubère. « Le P. Tachard n'assistait jamais à ces conférences, mais ses relations servaient de railleries à ceux qui ont connaissance des matières qu'il traite, témoin l'un des plus honnêtes hommes de notre siècle, M. de La Loubère, qui a fait le voyage de Siam en qualité d'envoyé extraordinaire. En lisant les ouvrages de ce Père, il ne put passer aucune page sans écrire en marge le mot de *craque*. On voit assez ce qu'il signifie, mais comme le P. Tachard en eut doute et voulut s'informer de l'auteur même des remarques quelle avait été sa pensée, il lui avoua que toutes ces *craques* dénotaient autant de mensonges (1). » Il est probable que le P. Tachard avait cru éblouir La Loubère en lui donnant les bonnes feuilles de son « Voyage au Siam des Pères Jésuites envoyés par le roi aux Indes et à Chine », qui parut en 1688 à Amsterdam. Il en résulta pour l'auteur des mortifications qui ne devaient pas faciliter l'entente entre les instructions de l'ambassadeur et les idées du missionnaire.

Comment La Loubère comprit ces instructions, nous le savons par les deux volumes de sa *Discipline du Royaume de Siam* (2), également parue à Amsterdam, mais infiniment supérieure au

(1) Bibl. Nat., Mss. fr. 26.057, p. 677.

(2) Cité ici d'après l'édition d'Amsterdam de 1714, dédiée au ministre Torcy.

Voyage du Siam du P. Tachard. Pour la première fois était publié en français un travail d'ensemble sur le Siam, riche en réflexions et en observations de toutes sortes politiques, géographiques et morales. « On y rassemblait des notions si exactes, remarque l'*Eloge Académique* de La Loubère, que cette relation, quoique précédée de trois ou quatre autres, fut bientôt regardée comme l'unique ». Voltaire, qui, au chapitre XIV de son *Siècle de Louis XIV*, traite fort légèrement la politique siamoise du roi, donne une bonne note aux *Mémoires du Siam* de La Loubère dans son catalogue des écrivains du règne. Au reste, les indianistes modernes ont rendu justice à La Loubère. « Ce fut au Siam, écrivait récemment M. Sylvain Lévi, que La Loubère découvrit le boudhisme sous son aspect *pàli*, comme la religion des Talapoins ou *Patimouc*, transcription remarquablement exacte du *pàli* « patimokha », le « livre de la confession des Moines (1) ».

Ces témoignages sont la reconnaissance de la méthode purement scientifique adoptée par La Loubère : « J'ai tâché, dit-il, de décrire exactement ce que j'ai vu afin de ne surprendre personne par mon goût particulier... Quand tout est entendu, on trouve que, quoique toutes les nations agissent presque sur divers principes, tout revient à peu près au même et que nulle part il n'y a rien de merveilleux et d'extravagant. » Cette conception des choses, si contraire aux recherches du romanesque, répond aux observations de La Bruyère que « la raison est de tous les climats ». Il y a entre elles une évidente parenté d'esprit et c'est ce qui fait l'intérêt de la brève ambassade dont le travail, s'il eût été soutenu, devait donner le Siam à la France.

Le 27 septembre 1687, la division navale, commandée par le commandant de Vaudricourt, assisté d'un neveu de Duquesne, parut devant Bangkok. La Loubère, qui « avant d'arriver, avait lu avec soin plusieurs relations anciennes et modernes des diverses contrées de l'Orient », était prêt à suivre sa mission « de

---

(1) Sylvain Lévi, L'Inde et le Monde (*Revue de Paris*, 1er février 1925).

considérer, d'interroger et de pénétrer autant qu'il est possible ». Les barques royales, les *balons,* vinrent le chercher pour le remonter du Siam jusqu'à la résidence souveraine d'Ayuthia. La Loubère a laissé une très vivante narration de son premier contact avec ces terres « si basses qu'elles semblent échappées à la mer comme par miracle ».

« La rivière est d'une largeur agréable, et, malgré ses détours, on découvre toujours une assez grande étendue de son canal dont les bords sont deux espaliers continuels de verdure. Ce serait le plus beau théâtre du monde pour les fêtes les plus galantes et les plus magnifiques, mais nulle magnificence ne frappe comme une multitude d'hommes appliqués à vous servir. Il y en avait près de trois mille sur soixante-dix ou quatre-vingt balons qui faisaient le cortège des envoyés du roi. Ils voguaient sur deux colonnes, et laissaient le balon des envoyés du roi au milieu. Tout était animé et en mouvement. Les oreilles étaient diverties par un bruit barbare mais agréable, de chants, de cris et d'instruments à travers quoi l'imagination ne laissait pas d'avoir un point sensible du silence naturel de la rivière. Pendant la nuit, ce fut une autre sorte de beauté, parce que chaque balon avait son fanal, et qu'un bruit qui plaît, plaît encore davantage dans la nuit. »

Cette description se ressent peut-être encore des récits de fêtes galantes que célébrait La Loubère vers 1665, au temps où Molière composait les *Plaisirs de l'Ile Enchantée.* Mais à mesure que l'ambassadeur s'enfonce dans le pays, l'expression serre de plus en plus les réalités. Le portrait du roi Naraï est très poussé. Le souverain vit dans son palais de Louvo, au nord d'Ayuthia, sorte de cité impériale entourée de forêts de chasse. Son père, Prasat-Tong (1), d'origine cambodgienne, s'était imposé par sa garde japonaise, « troupe de six cents guerriers qui faisaient trembler tout le royaume ». Cette garde japonaise, dissoute, avait été remplacée par des mercenaires non moins étrangers :

(1) Prasat-Tong, né vers 1600, roi de Siam en 1622, mort en 1657 en laissant le trône à son fils cadet Naraï.

deux compagnies mores, c'est-à-dire des musulmans venus des Etats du Grand Mongol, une compagnie tartare recrutée dans l'empire chinois et deux compagnies de Radjpoutes. Les grandes charges allaient à des étrangers : celle de *Barkalon* (premier ministre) à un Grec, Phalkon ; celle de grand chambellan à un Cambodgien; celle d'ambassadeur à Versailles venait d'être conférée à un Laotien, Pra Wisut ; celle de grand amiral allait être accaparée par un Français, le chevalier de Forbin. Un mollah musulman, envoyé du shah de Perse, était en grande faveur à Louvo ; il faisait entrer dans le harem royal des « femmes blanches achetées en Perse, mingréliennes ou géorgiennes ». Il cherchait à introduire l'Islam jusque dans l'âme du roi, et ces menées musulmanes font mieux comprendre encore, du côté français, le désir de convertir le roi au christianisme.

Ainsi pénétré d'influences complexes, le roi, dit La Loubère, « est curieux au dernier point. Il s'est fait traduire Quinte-Curce en siamois pendant que nous étions là. Il connaît les Etats d'Europe et a voulu étudier principalement l'histoire du roi ». L'audience solennelle de l'ambassadeur de France, le 18 octobre 1687, fut un curieux mélange de protocole européen et de mœurs asiatiques. Devant le roi, debout dans sa loge entre deux parasols, se tenaient également debout, à trois degrés plus bas, le fils de Céberet avec la lettre de Louis XIV, puis derrière, par respect pour le verbe du roi, les deux envoyés extraordinaire Céberet et La Loubère. Les ecclésiastiques, l'évêque de Metellopolis et le P. Tachard, étaient assis jambes croisées. Les courtisans siamois, y compris Constance Phalkon, étaient prosternés. La Loubère prononce debout son compliment puis, prenant la lettre de son souverain, il eut un geste d'à-propos local qui alla droit au cœur du roi : « Je mis sur ma tête la lettre du roi en la lui rendant. Il en eut plaisir ; il se récria et me demanda où j'avais appris cette civilité de son pays. »

De fait, par ces civilités réciproques, les deux civilisations se pénétraient. Les Jésuites de la suite de La Loubère, à bien examiner les mœurs des Talapoins, lui faisaient part de « leur

penchant à croire que les chefs des talapoins ont succédé à des évêques chrétiens ». Certains missionnaires, pour mieux convertir, avaient adopté l'habit des Bramines. La Loubère remarquait combien l'ambassade du Siam à Versailles avait été scandalisée des guerres contre les premiers chrétiens, et combien les guerres entre le Siam et ses voisins étaient peu sanglantes. « Ne tuez pas est l'ordre que le roi de Siam donne à ses troupes quand il les envoie en campagne. » La Loubère goûtait surtout le silence du palais et la modération du peuple. « Le palais est plus silencieux qu'un couvent de Chartreux... Quant aux humeurs des sujets, elles sont aussi tranquilles que leur ciel qui ne change que deux fois l'année et insensiblement. Ils ne connaissent pas comme nous le mérite de l'action... Ils ont le bonheur de naître philosophes. Nous sommes plus touchés de leur insolence qu'ils ne le sont des merveilles que notre inquiétude a produites dans la recherche de tant d'arts différents. »

Ces notes, entre beaucoup d'autres, prouvent que La Loubère, pour exécuter sa mission, partait d'une excellente compréhension des mœurs et des masses. Malheureusement ses collaborateurs étaient loin de posséder sa puissance de discernement. Ses concessions et ses hommages à tant de coutumes et de vertus païennes inquiétaient le P. Tachard qui travaillait Phalkon contre l'ambassadeur. Forbin, qui tâchait de faire de Bangkok, une forteresse à la Vauban, ne voyait qu'inertie grossière dans le flegme avec lequel les habitants considéraient « sa recherche de tant d'arts différents ». Céberet ne pensait qu'à un très petit côté de la question : les confins de la Birmanie, tournés sur le golfe du Bengale, avec les îles de Mergui et de Joucelang (1). Quant au chef de la mission militaire, le maréchal de camp des Farges, sa parfaite ignorance de l'histoire de la dynastie locale l'empêchait d'entrevoir le seul parti possible, qui était de reprendre le rôle du commandant de l'ancienne garde japonaise, de redoutable mémoire, et de protéger avant tout la personne du roi, dont toute l'issue des affaires dépendait.

(1) Joucelang ou Djoussalem, île d'un grand intérêt commercial qui commandait le détroit de Malacca.

La cour de Louvo ne perdait rien du manque de cohésion qui éclatait chez les Français. Aussi La Loubère défendait pied à pied son prestige : il vit les historiographes royaux, d'où il apprit, comme un excellent augure pour unir l'éléphant blanc et les fleurs de lys, que le vieux nom siamois du pays, le Thaï, voulait dire le peuple des Francs; il vit les astronomes, qu'il jugea dignes d'être correspondants de l'Académie des Sciences et de M. Cassini ; il vit aussi « tous les médecins du roi », qui, « après avoir demandé silence, lui tâtèrent le pouls l'un après l'autre » et lui offrirent « une petite potion tiède, dans une tasse de porcelaine de Chine, remède dont ne vint ni bien ni mal. » Toutes ces approches aboutirent au traité du 11 décembre 1687, signé à Louvo par les deux plénipotentiaires français. Dans le domaine commercial, le terrain était bien préparé. Le 11 août précédent le Siam avait rompu avec l'East India Company et avait fait expulser à coups de canon les résidents britanniques de Mergui. La Compagnie des Indes reçut en toute propriété Mergui et Joucelang, obtint un monopole de fait et s'associa pour 300.000 francs Constance Phalkon, annobli avec le titre de comte et la chevalerie de Saint-Michel. La France devenait la puissance occupante et protectrice.

Le traité signé, on passa immédiatement à l'exécution. Céberet alla installer un de ses officiers, Du Bruant, à la tête de la garnison de Mergui, puis s'embarquant le 3 janvier 1688 sur le *Président*, il mit voile sur Chandernagor (1). La Loubère reprit place sur le *Gaillard :* il ramenait avec lui le P. Tachard, moins dangereux à Versailles qu'à Louvo, plusieurs jeunes Siamois de bonne famille comme futurs pensionnaires de Louis-le-Grand et trois petits éléphants pour les « princes petits-fils », les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. Il rapportait aussi pour ratification un acte qui mettait sous le protectorat français le plus grand empire d'Extrême-Orient après ceux de Chine et du Grand Mongol.

(1) Le retour de Céberet a fait l'objet d'un article de Lanier (*Revue de Géographie*, décembre 1885). Céberet finit sa carrière comme intendant à Dunkerque.

*
* *

Il revint à Brest le 27 juillet 1688, et huit jours après il était à Versailles. Sourches écrit dans ses *Mémoires*, en date du 4 août : « On eut nouvelle que tous les vaisseaux du roi qui étaient allés à Siam étaient arrivés heureusement, et on l'apprit par M. de La Loubère. » Seuls les éléphants étaient morts au large du Cap.

La Loubère fit à Seignelay un long rapport de la situation de Siam et lui demanda de renforcer le corps d'occupation. Versailles dépêcha aussitôt à Bangkok, avec des renforts, le marquis d'Eragny, officier de mérite qui devait être notre premier résident général au Siam. Mais à Louvo, dans « ce silence de Chartreux », les intrigues se précipitaient. Le roi Naraï n'était pas d'une dynastie assez ancienne et assez populaire pour réaliser, dans le sens européen, le coup d'Etat réussi au XIX[e] siècle par un mikado. Le général des éléphants, Pitraja, soldat heureux sorti des rangs, vainqueur des Birmans et des Cambodgiens, prit la tête des mécontents et des traditionnalistes. Le roi n'avait pas su s'en faire un ami. Il avait bien admis sa sœur dans le harem de Louvo, mais un jour il l'avait livrée aux tigres, suivant le châtiment infligé aux princesses coupables. Pitraja aurait été promptement exécuté si les chefs du corps expéditionnaire français avaient été des hommes d'action comme Dupleix ou Clive. Au contraire des Farges s'emferma dans Bangkok, laissant Pitraja se constituer une armée avec des instructeurs hollandais et des canons portugais. Phalkon supplia des Farges de marcher sur Louvo. Il n'obtint rien, et ce fut la série de meurtres des révolutions d'Orient : le favori du roi, le page Mongpit, fut étranglé ; les deux frères du roi, étouffés sous des draps de pourpre ; le premier ministre Phalkon, affreusement martyrisé, mourut en saint, le 6 juin 1688 : « Conduit sur un éléphant dans la forêt de Tléposssou il fit sa prière à genoux avec le signe de la croix. Un bourreau s'avança, et du revers de son sabre, le fendit par le milieu du corps, puis lui trancha la tête. » Avant de mourir,

il avait déploré l'inertie du général des Farges : « M. le général me perd, mais Dieu veuille qu'il ne se perde pas lui-même et les affaires du Roi son maître. »

Quand La Loubère arrivait à Versailles, les affaires étaient déjà perdues. Assiégé dans Bangkok dès la fin de juin, des Farges capitula le 2 novembre. La Compagnie des Indes recueillit à Pondichéry les garnisons de Bangkok et de Mergui et renvoya des Farges occuper au moins Joucelang. Mais à la fin de 1688 Naraï était mort, Pitraja était roi, les missionnaires français étaient expulsés, l'un d'eux, l'évêque d'Héliopolis, était même prisonnier des Espagnols à Manille, et du traité de Louvo, il ne restait plus qu'une petite île, vestige dérisoire du protectorat disparu. Plus dérisoires encore furent deux nouvelles missions du P. Tachard auprès de Pitraja pour rétablir l'état de paix entre la France et le Siam : le roi ne pouvait guère considérer comme persona grata le directeur spirituel du malheureux Phalkon. Le P. Tachard revint sans avoir rien fait, et borna son activité à un ouvrage mieux fait pour lui, la composition d'un lexique français-latin à l'usage du duc de Bourgogne. Le roi ne lui garda pas rancune de ses maladresses apostoliques et le P. Tachard mourut en paix en 1712, au Bengale, après avoir beaucoup collaboré aux *Lettres Edifiantes* des Pères Jésuites (1).

La Loubère, lui, sortit grandi de sa mission. On lui sut gré d'avoir voulu voir et dire la vérité. « Quand le discernement égale ainsi l'amour de la vérité ; il relève et ennoblit le courage

(1) Les documents originaux sur l'ambassade du Siam sont les dossiers *Indes Orientales* des Archives des Aff. Etr., les manuscrits des Missions de la Bibl. Nat. Ms. fr. 15.476, 9.773 et 25.055-20.057, les relations de Tachard, de Choisy et de La Loubère, imprimées, celle du P. Le Vachet, manuscrite (Mazarine, ms. 2.985), enfin, d'après les sources siamoises et britanniques, l'excellente *History of Siam* de W. A. R. Wood, Londres, Fisher Unwin, 1926. Les archives de la Marine ont été spécialement dépouillées par Lanier, *Etude historique sur les relations de la France et du Siam de* 1662 *à* 1703, Versailles, 1883, et par Gabriel Marcel, *Un épisode de notre histoire coloniale : l'expédition de* 1687 (Revue d'Extrême-Orient, II, 1883). Le « *drame de Louvo de* 1688 » a fait l'objet d'un récent article de M. Emile Cordonnier. (*Bulletin de l'Agence Economique de l'Indo-Chine, Paris*, avril 1928), qui n'utilise pas la relation de La Loubère.

de la dire, et c'est ce qui fit encore jeter les yeux sur M. de La Loubère pour aller exécuter une commission secrète en Espagne et en Portugal. L'objet principal de la Commission était de connaître et de préparer les moyens de détacher ces deux cours de l'alliance qui venait de produire la Révolution d'Angleterre ». Ainsi s'exprime le panégyrique académique de La Loubère, visant un épisode de sa vie politique demeuré malheureusement très mystérieux.

Le 15 avril 1689, la France et l'Espagne proclamèrent l'état de guerre et notre ambassadeur à Madrid, le comte de Rebenac, repassait les Pyrénées. En même temps Madrid recevait en triomphe l'ambassadeur d'Angleterre, Alexandre Stanhope chargé de hâter l'adhésion de l'Espagne à la nouvelle coalition germano-britannique. Louis XIV, toutefois, ne désespéra pas de ramener l'Espagne et son roi toujours mourant. Il y aventura des envoyés secrets, et d'abord un Père de la Merci, ancien étudiant de Salamanque, le P. Blandinière. Le bon Père ne dépassa pas Alcala. La Loubère, meilleur hispanisant ne fut arrêté qu'à Madrid. Il eut beaucoup de mal à s'en tirer. mais nos archives officielles n'ont rien gardé de cette équipée, au moins aussi digne d'un héros de roman que l'ambassade au Siam.

En tout cas La Loubère méritait bien des récompenses royales. En bon chef de famille, il demanda d'abord pour son cadet, homme d'Eglise, un belle prébende. Celui-ci reçut, le 15 août 1690 d'après les Mémoires de Sourches, le grand-doyenné de la primatiale de Nancy. Le roi occupait alors la capitale des ducs de Lorraine et disposait des dignités ecclésiastiques dont les deux plus hautes — il n'y avait pas encore d'évêque à Nancy — étaient celles de Primat et de Grand Doyen du chapitre de la Primatiale. L'abbé de La Loubère, installé dans sa stalle en plein bruit de guerre européenne, devait l'occuper huit ans, par pur droit de conquête, la bulle d'institution de sa charge spécifiant que sa prébende était réservée « à des personnalités qualifiées nées dans le pays de la souveraineté ducale et agréables audit seigneur duc. « L'abbé acheta même l'Hôtel Décanal pour 4.000

francs barrois. La rentrée du duc Léopold à Nancy, en 1698, brisa tous ces rêves d'installation permanente : l'abbé languedocien, considéré comme intrus, fut contraint de démissionner en faveur d'un Lorrain plus agréable au duc (1).

Ayant fait de son frère, pour toujours, pensait-il, un haut dignitaire lorrain, La Loubère devint un grand personnage versaillais. La brusque mort de Colbert de Seignelay, en 1691, fit du contrôleur général des Finances Louis Phelypeaux de Pontchartrain un ministre de la Maison du Roi et un ministre de la marine. La Loubère devint le conseiller intime du nouveau secrétaire d'Etat et le mentor de son fils, le comte Jérôme de Pontchartrain, reçu en survivance de la charge. Le père ni le fils ne pouvaient se passer de lui. « Il accompagnait le ministre dans ses tournées ; il mêlait à ses travaux particuliers des récits instructifs et sérieux, et lui rendait le poids des affaires agréable et léger par son esprit qui était l'un et l'autre, voire un peu singulier, ce que M. de Pontchartrain tournait toujours en éloge (2) ». Les archives de la Marine gardent trace du zèle apporté par La Loubère à l'éducation maritime de Jérôme de Pontchartrain. De mai à septembre 1694, il lui fait faire un voyage d'études qui, partant de Versailles, passe à Orléans, Nantes, Brest, Dieppe, Dunkerque et Abbeville. La Bruyère envoie aux deux amis des nouvelles de Versailles, et le jeune Pontchartrain lui répond en badinant que quand il est avec M. de La Loubère, M. de la Bruyère ne peut pas prétendre à accaparer toutes ses pensées. Mais à ce moment Pontchartrain pouvait sans impertinence risquer cette plaisanterie. La Loubère et La Bruyère venaient tous les deux d'entrer à l'Académie.

(1) Arch. dép. Meurthe-et-Moselle, G. 282, d'après les recherches de M. Duvernoy, ancien archiviste départemental, et MM. Robert Parisot et G. Mathieu, professeurs à l'Université de Nancy, à qui j'adresse tous mes remerciements.

(2) Eloge académique de L. L.

***

Pontchartrain aimait fort les lettres et s'intéressait grandement aux Académies. Il avait ses candidats et savait les pousser. En 1693, mourut l'abbé François Tallemant, académicien depuis 1651, frère de Tallemant de Réaux. D'humeur folâtre en son jeune âge, il avait été un des plus beaux esprits du salon de Mme de la Suze, à qui il avait dédié, entre 1663 et 1666, le « Voyage à l'Ile d'Amour » et le « Retour à l'Ile d'Amour ». C'était toute la joyeuse et galante époque des débuts de La Loubère qu'évoquait la figure de l'aimable abbé. Pontchartrain jugea convenable de porter La Loubère à son fauteuil. On ne manqua pas de lancer des épigrammes contre un candidat patronné par un ministre d'état de guerre qui multipliait les impôts. Il nous reste une de ces épigrammes, attribuée, à tort, à La Fontaine :

Il en sera quoiqu'on die :
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

La Loubère fut reçu, en effet. C'était, en moins de dix ans, le second homme de lettres que le Siam conduisait à l'Académie.

Il y fut receuilli, le 25 août 1693, par l'abbé Dangeau, frère du mémorialiste, grand ami de l'abbé de Choisy et sans doute l'inspirateur de son voyage au Siam. La séance fut solennelle, car c'était la Saint-Louis et « un très grand nombre de gens de qualité et de mérite » s'étaient réunis au Louvre, siège de l'Académie, pour entendre l'éloge du roi et de ses armées. On célébra surtout en effet la campagne de 1693 et la victoire toute récente de Nerwinde.

Pontchartrain était aussi grand électeur à l'Académie des Inscriptions. Il y fit valoir que La Loubère savait le grec, le latin, l'espagnol, l'italien, l'allemand, peut-être un peu le suisse-allemand, et en tout cas le siamois. La Loubère fut donc de l'Académie des Inscriptions, dès le début de 1694, à la place d'un contrôleur général des bâtiments, Lachapelle, personnage bien ignoré aujourd'hui.

Mais il ne suffisait pas à La Loubère d'être membre de deux

Académies de Paris. Il avait l'ambition d'être, à Toulouse, un fondateur d'Académie. Son ambassade au Siam avait interrompu ses projets de refonte des Jeux Floraux. Il les reprit en 1693 et leur consacra toutes ses qualités d'intelligence et de sens critique. De ses recherches sortit un *Traité de l'Origine des Jeux Floraux,* «ouvrage remarquable au point de vue de la critique comme au point de vue de l'histoire, et puisé aux vraies sources... son bon sens naturel et sa perspicacité préservant l'auteur des erreurs où quelques-uns de ses prédécesseurs étaient tombés (1). » On sent que ce livre est né au milieu d'un cercle d'esprits érudits et pondérés ; les toulousains Palaprat, Fermat, Labroue et l'helléniste Jacques de Tourreil. Tous faisaient plus ou moins partie de la *Société des Lanternistes,* fondée en 1640, par Pellisson avec la devise *Lucerna in nocte* et la mission de réformer les Jeux Floraux, tombés dans les ténèbres de la routine et de la grossièreté. Les Lanternistes l'emportèrent grâce à l'entendement de La Loubère et à l'autorité de Pontchartrain. Le 26 septembre 1694, le roi signait à Fontainebleau des lettres patentes transformant en Académie l'antique collège des Jeux Floraux. « Les dispositions en étaient inspirées par La Loubère. On y reconnaît son jugement solide, son esprit méthodique, son initiative intelligente (1) ».

La Loubère réalisait, avec ces lettres du 26 septembre 1694, un acte de grande portée non seulement littéraire, mais politique. En suscitant dans le Languedoc, à Nîmes, à Arles, puis à Toulouse, des Académies de province, l'Académie de Paris développait son travail d'unification royale voulue par Richelieu. En même temps que Toulouse perdait l'antique autonomie de ses jeux, elle perdait la constitution de sa mairie, érigée par l'edit du 5 décembre 1693 en office royal. En bon collaborateur de Boucherat et de Pontchartrain, parlementaires parvenus au conseil des ministres, La Loubère avait rempli de parlementai-

(1) F. de Gelis, *Histoire critique des Jeux Floraux,* Toulouse, 1912. L'ouvrage de La Loubère a paru en 1714.

(1) Gélis, loc. cit.

res amis du pouvoir royal les charges de chancelier et de mainteneurs prévus dans sa nouvelle Académie. Les Lanternistes y entrèrent en masse, avec Fermat, du Tourreil, Palaprat. La Loubère, qui ne s'y était pas désigné lui-même par modestie, eut dès 1696, la première place vacante, celle d'un avocat au Parlement, M. de Maleprade. Vraiment, en substituant une académie patentée à une vieille confrérie de rhétoriqueurs et de gai savoir, il avait moins créé un renouveau de vie intellectuelle qu'un organe d'action gouvernementale.

***

L'année 1696 est l'année d'apogée de La Loubère, trois fois académicien, conseiller de ministre, consulté sur les choses d'Europe comme sur les affaires coloniales, il pouvait prétendre à de très hautes places. Il préféra la vie de Toulouse, et un mariage tardif — il avait soixante ans — avec une cousine du côté maternel, Etiénette Bertrand de Malleville, ne fit que « l'intéresser davantage, comme dit son biographe académique, à la gloire de son lieu de naissance ».

L'intérêt de cette gloire locale le mena très loin. « Tout bourgeois veut bâtir comme des grands seigneurs... » Pontchartrain avait fait d'excellentes affaires en échangeant avec le roi des terres à Marly contre les domaines à Neaufle-le-Château. La Loubère possédait aussi deux cents arpents de terre labourable dans le Fond de Cruye, ancien nom du bois de Marly. Il voulut aussi les vendre au roi, dont les extensions de Marly étaient la grande passion, contre le domaine royal de Saverdun qui arrondirait ses fiefs toulousains.

L'échange se fit par devant Maîtres Clignet et Mouffles, notaires du Châtelet, le 20 septembre 1700. Par cet acte, La Loubère, déjà seigneur de Montesquieu-Volvestre, devint seigneur de Saverdun, La Bastide d'Esplas, Saint-Christan et autres lieux. Il voulut aussitôt affirmer ses droits féodaux par toute sorte de mesures archaïques et tracassières qui le mirent en conflit interminable et souvent comique avec le consul et la bourgeoisie

de Saverdun. Le contact avec les biens de la terre n'inspirait pas opportunément le vieil ambassadeur : jamais Berne ni Strasbourg ne lui donnèrent autant de mal que le goût d'indépendance de Saverdunois. Et il acquit dans ces démêlés mesquins une réputation d'homme dur et borné qui ne répondait guère à sa vraie nature (1).

Il restait heureusement lui-même dans ses goûts d'érudit et dans sa correspondance d'écrivain. Sa vaste bibliothèque renfermait plus d'un livre rare, des ouvrages siamois, des thèses mathématiques, des recueils de poésies de 1660, et des manuscrits rapportés de Suisse, tels qu'une copie des *Gestes de Charlemagne* de l'abbaye de Saint-Gall. Il correspondait assidûment avec Mlle de Scudéry. Il l'aida de tout son cœur à venger la mémoire de Pelisson, dont le monde protestant contestait la conversion, et il participa à l'éloge qu'elle fit de son vieil ami dans le *Mercure Galant* de février 1693. Dans cet hommage suprême à la haute conscience de Pellisson, il avait d'illustres alliés, tels que l'abbé de Rancé et Bossuet (2). Peu après, le roi accorda à Mlle de Scudéry une pension de deux mille livres. Ce fut une grande joie pour La Loubère, et il lui envoya un sonnet réunissant dans le même panégyrique les deux générations de gloire, celle de *Sapho* et des temps précieux, celle de Louis et des temps classiques :

Sapho, ceux que Louis du comble de sa gloire...

Lui-même, contemporain des deux générations, s'apprêtait à leur survivre, et ne semblait pas décliner. « Il faisait toujours des vers d'une galanterie fine qui ne se ressentait pas de son âge, quoiqu'il en parlât volontiers. Et chose presque ignorée dans sa province, il s'exerçait sans relâche sur ce que les mathématiques ont de plus abstrait et de plus sublime ». Cette verdeur d'ésprit faisait bien des jaloux à l'Académie. Une épigramme de 1704, due à la malice de Malézieux, présentait ainsi

(1) Barrière-Flavy, *Histoire de Saverdun*, Toulouse, 1890.
(2) Bossuet à Mlle de Scudéry, Versailles, 14 février 1693.

les principaux académiciens, et La Loubère se trouvait rapproché de La Chapelle, qui devait être un de ses successeurs à notre ambassade en Suisse :

Clérambault n'a jamais d'argent,
La Loubère est toujours content,
Fénelon écrit en novice,
La Chapelle fait mal le Suisse...

Toujours content, en effet, de vivre et d'étudier, La Loubère survécut à tous ses amis et collègues. Il vit disparaître en 1702 Mlle de Scudéry, en 1716 Leibnitz, en 1723 La Chapelle, en 1724 l'abbé de Choisy, en 1727 Pontchartrain. Il vit en 1713, son plus ancien compagnon de jeunesse, La Broue, évêque de Mirepoix, verser dans l'opposition janséniste à la bulle *Unigenitus* et subir les épreuves d'un exil lamentable. Mais lui, à quatre-vingts ans, mainteneur des Jeux Floraux, il composait un poème latin en l'honneur de Clémence Isaure.

Il s'éteignit le 26 mars 1729, dans sa seigneurie de Montesquieu-Volvestre et fut inhumé, avec les honneurs féodaux, en l'église Saint-Victor, paroisse du lieu. Il fut jusqu'à la fin l'honnête homme suivant la haute définition qu'en avait donnée son siècle. « Quelques-uns lui ayant fait remarquer obligeamment qu'âgé et malade comme il était, il n'avait point du tout les mains tremblantes, ce que le vulgaire croit être le fort des parjures, il répondit qu'aussi n'avait-il jamais fait de faux serments, pas même en amour. »

***

Comme parlementaire de Toulouse, fondateur de l'Académie des Jeux Floraux et capitoul — car il avait représenté quelque temps au Capitole le quartier de la Dalbade, La Loubère fut loué, dans son pays, le 20 avril 1729, par son successeur à la maintenance des Jeux Floraux, de Saint-Laurens. A Paris, son éloge fut prononcé le 30 juin à l'Académie Française par un érudit fort digne de lui succéder et de le comprendre, l'abbé Claude Sallier, de l'Académie des Inscriptions et du Collège de

France, conservateur des monuments de la bibliothèque royale, aussi bien hébraïsant que latiniste et helléniste. L'abbé Sallier observa que son prédécesseur, membre de deux Académies, aurait pu, s'il avait voulu, appartenir à une troisième, l'Académie de sciences, où il aurait retrouvé son ami Cassini. Mais il rendit particulièrement hommage à l'honneur que La Loubère avait eu « de porter les ordres du roi jusqu'aux extrémités de la terre. »

Ainsi un peu du souffle large des anciennes campagnes coloniales passa dans un public déjà bien éloigné de ces soucis, et indifférent aux débuts d'un nouveau gouverneur de Chandernagor qui s'appelait Dupleix. C'est seulement à l'extrême fin de l'ancien régime qu'un petit-neveu de La Loubère, Antoine Bertrand de Molleville, marquis de Montesquieu-Volvestre, se souvint de fastes maritimes liés à l'histoire de sa famille et prit le ministère de la marine le 4 octobre 1791. La violente opposition d'Hérault de Séchelles à la Législative lui retira tout moyen d'action. Il démissionna, émigra, erra en Europe, jeta toutes ses rancœurs dans une volumineuse histoire de la Révolution (1)... Peut-être n'y aurait-il jamais eu de Révolution si la monarchie avait exécuté les desseins de Seignelay, de Choisy, de La Loubère : un empire Indo-Siamois étendu de l'Indus au Ménam, formidable fédération des princes les plus riches du monde, pour lesquels ce n'eût été qu'un jeu de couvrir le déficit de 1789. Mais le XVIIIe siècle avait perdu le secret des belles intelligences puissantes, complexes, synthétiques, à la fois imaginatives et réalistes. Et la vie douloureuse et manquée du petit-neveu Bertrand de Malleville est exactement le contraste de la vie pleine, heureuse et féconde du grand-oncle Simon de La Loubère.

R. ROUX.

---

(1) Bertrand de Molleville, né à Toulouse en 1747, mort à Paris en 1818, intendant de Bretagne, collaborateur du chancelier Meaupou, ministre de la marine en 1791, émigré de 1792 à 1814, historien contre-révolutionnaire.

COMPTES RENDUS

Les premiers commis des affaires étrangères au XVIIme et au XVIIIme siècles, par M. Camille Piccioni. Un volume in-8, E. de Boccard, éditeur. Paris, 1928.

Ecrire l'histoire de l'organisation diplomatique française, c'est-à-dire celle de la formation et du lent développement des bureaux de notre ministère, fut un projet qui, après avoir longtemps séduit notre éminent et si regretté collaborateur Louis Delavaud, a en dernier occupé sa pensée. Malgré ses absorbantes besognes de chef de légation, il traçait le plan de l'ouvrage et en rassemblait les éléments. L'emploi des loisirs de sa retraite eût donc été de tirer de l'ombre les fondateurs injustement oubliés de la *carrière*. Avant qu'il n'ait pu s'adonner à cette œuvre de réparation, la mort le frappa soudainement à Stockholm, pendant les adieux qu'il faisait à son poste. Les documents amassés et les notes déjà prises, c'est à son collègue et ami M. Camille Piccioni que la commission des archives les confia ; elle ne pouvait s'en remettre à un plus exact et zélé historien du soin de compléter et utiliser ces matériaux. Un premier volume récemment paru donne toute certitude que l'œuvre entier sera mené à bonne fin. Nous ressentons un vif plaisir à signaler cette publication qui porte sur *les premiers commis des Affaires étrangères* durant deux siècles.

Débuts humbles et obscurs que ceux de ces agents. Quoi que puissent penser leurs successeurs de la haute dignité de leurs fonctions, des origines aussi dépourvues de prestige les obligeraient à la modestie. Jusqu'à Charles IX, les ordres du roi étaient dictés au hasard à celui des secrétaires qui se trouvait auprès du souverain ; aucune stabilité dans les attributions, l'un ou l'autre étant employé indifféremment aux relations avec les pays étrangers et à l'administration des provinces françaises. C'est seulement en 1589 qu'apparurent les inconvénients de cette dispersion. Toutes les affaires extérieures furent alors réunies entre les mains d'un seul Secrétaire d'Etat qu'aidaient « un commis et six clercs de probité reconnue et non suspects d'hérésie ». Tels ont été les ancêtres de l'actuel personnel diplomatique.

Henri IV décida en 1599 que les dépêches pouvaient être rédigées par les principaux commis qui étaient tenus de les parapher. Mais, le croirait-on ? jusqu'en 1790 l'administration intérieure de la France laissée sans titulaire spécial, leur incombait également ; même sous Louis XVI, on voit un ministre comme Vergennes tenu de s'occuper en plus des Affaires étrangères, du sort de nos principales provinces.

Pour s'acquitter de tâches d'une si bizarre variété, combien était indispensables le concours de commis expérimentés !

Ceux-ci, au nombre de deux ou trois, représentaient à peu près ce que sont les directeurs actuels du ministère. Dans ce passé lointain et maintenant encore, que de tentatives afin d'établir des répartitions rationnelles et bien tranchées, que de remaniements pour séparer ou confondre les fonctions ! Les démarcations doivent-elles résulter de la position géographique ou de la nature des intérêts à défendre ? Et comment faire la division quand s'entremêlent les considérations politiques et économiques ? La solution de ces problèmes est poursuivie dans tous les pays. Parlant du sien un ambassadeur d'Italie disait à M. Piccioni ce mot très juste : « Les fonctionnaires diplomatiques valent plutôt par leur capacité personnelle que par la manière dont ils sont groupés » ; et il ajoutait : « Avec Cavour, toutes les organisations étaient bonnes ». N'importe quelle méthode ne vaut, en somme, que par la manière dont on l'applique. Réjouissons-nous de ce qu'en France, dans des emplois qui les vouaient à rester ignorés et anonymes, des hommes d'autant de savoir que de mérite se soient succédé presque sans interruption avec un dévouement inlassable. Souvent, ce sont des membres de la même famille, des fils après les pères, des neveux après les oncles, des frères ensemble, qui ont revendiqué l'honneur de maintenir les traditions de notre diplomatie. De génération en génération, au grand profit de nos secrétaires d'Etat, ils ont été les interprètes des vieux traités, les commentateurs des accords, les préparateurs des alliances. La trace de leurs interventions, les chercheurs la découvrent dans les notes et les mémoires fournis avec tant de science impeccable sur les questions les plus complexes. Mais comment n'être pas rebuté par l'effacement où se plaisaient ces obscurs rédacteurs ? Mystère si difficilement pénétrable qu'il a fallu à M. Piccioni un très long labeur et de sagaces hypothèses pour établir une liste chronologique à peu près complète de tous les premiers commis. Il a réussi à la dresser d'abord de 1594 à 1624, puis sous les ministères de Richelieu, Pomponne, Croissy, Torcy, enfin à travers le XVIIIe siècle jusqu'aux derniers titulaires de ces fonctions, Gérard de Rayneval et Hennin, qui ne s'en virent privés qu'en 1792. A chaque nom s'ajoute une précise notice biographique, autant du moins, que le permettaient des existences intentionnellement plongées dans l'ombre.

Néanmoins on s'imaginerait à tort que ces bénédictins laïques se crussent obligés, comme dans les Ordres religieux, à tous les renoncements. Amplement rétribués, leurs traitements s'augmentaient de très copieuses gratifications chaque fois qu'était conclue une affaire où leur concours avait été apprécié. Certains, se risquant au grand jour, accompagnaient le roi aux armées. D'autres cumulaient plusieurs charges rémunératrices, suivant un principe parfois négligé de nos jours, « que les principaux serviteurs de l'Etat devaient être dégagés de tout souci matériel et vivre dans une large aisance ». Ne vit-on pas, de 1746 à 1750, l'abbé de la Ville en même temps premier commis et titulaire de la légation en Hollande ? « Combinaison singulière, remarque plaisamment notre auteur, mais qui avait du moins l'avantage d'empêcher les conflits entre la légation et les bureaux et d'in-

terdire au ministre à La Haye de se plaindre d'ignorer la pensée du directeur politique ».

Il est malaisé de déterminer quel est le plus ancien des premiers commis. Celui qui semble l'être et a rempli cette charge auprès de Nicolas de Villeroy de 1594 à 1610, fut un Phélypaux de Pontchartrain ; il s'éleva ensuite jusqu'à un secrétariat d'Etat et ouvrit l'accès de la maison à un grand nombre de ses descendants ou de ses alliés. N'en citons qu'un du temps de Louis XIII, Paul Ardier, dont on a pu dire « que les rois de France ne parleront plus avec la majesté digne de leur empire depuis qu'ils ne s'expliqueront plus par la plume de M. Ardier ». Quel magnifique éloge en récompense de services insoupçonnés, et quelle justification des soins consacrés par M. Piccioni à restituer une tardive notoriété à cette série de collaborateurs méconnus auxquels nous saurons désormais que doit aller notre vénération!

Alfred DUMAINE.

Talleyrand, par M. LACOUR-GAYET, membre de l'Institut. Un volume in-8o, Payot, 1928.

Quel aspect de la figure de Talleyrand n'est déjà familier aux lecteurs ? Et quel historien de la révolution, des périodes consulaire et impériale, de la restauration et de la monarchie de juillet n'a cherché l'énigme cachée sous ce masque impassible ? D'autres, plus spécialement psychologues, y ont appliqué la sagacité de leurs hypothèses, Sainte-Beuve, Taine et récemment M. Paléologue dans une magnifique esquisse. Ses contemporains, pour ne citer que Vitrolles, Molé, Chateaubriand, travaillant d'après nature et excités par des griefs personnels, lui ont été particulièrement cruels. Lui-même dans ses fameux *Mémoires*, peu soucieux de livrer ses secrets, a plutôt accru la difficulté de les deviner. Personne n'en était plus conscient que M. Lacour-Gayet qui s'est essayé jadis à raconter en quelques conférences la vie entière de Talleyrand. Mais c'est ce premier contact avec celui que Mme de Staël qualifiait « le plus impénétrable et indéchiffrable des hommes » qui lui a inspiré l'ambition de tout savoir du personnage. Douze ans durant, il a poursuivi ses investigations, obtenu la confidence des papiers les mieux gardés, et formé patiemment le dossier le plus complet qui puisse être constitué. Documentation immense, définitive, qui satisfera toutes les curiosités. Fera-t-elle pourtant que le mystère de tant de plans grandioses et de roueries si compliquées nous soit révélé, et que nous puissions voir enfin l'homme au complet dans son prestige de diplomate indolent et dans la scélératesse souriante de sa perversité ? Attendons pour en décider que le magistral portrait soit terminé. Il ne nous est donné, quant à présent, que d'en contempler un fragment et qui n'est pas le principal. La première moitié de cette longue existence, depuis la naissance, 1754, jusqu'au lendemain du 18 brumaire, suffit seule à emplir un gros volume. Talleyrand, après quelles aventures, n'en est qu'à tâcher de s'insinuer au pouvoir ; par ses flagorneries à Barras, il s'est poussé jusqu'au maniement des affaires extérieures, s'y est enrichi et déjà déconsidéré. S'il ne parvient pas à siéger dans le directoire, il devine Bonaparte et se

hâte de mettre ses talents au service de l'irrésistible général. On n'en est donc encore qu'au préambule d'une prodigieuse existence. La deuxième partie promet d'être de beaucoup la plus importante.

Ce qui nous est décrit jusque dans le plus minutieux détail, c'est son enfance négligée par ses parents, moins toutefois qu'il ne trouvât avantageux de le faire croire, son engagement bien involontaire dans le clergé et, lorsqu'il fut malgré lui d'Eglise, ses intrigues pour atteindre vite aux bénéfices et aux grandes charges ecclésiastiques. Sa naissance, ses dons, de fortes études l'y destinaient. Aussi jugea-t-il superflu d'y ajouter le titre que lui aurait valu la dignité de la conduite ou seulement la plus élémentaire décence dans sa tenue. Avec son tact raffiné et son attention à conserver le ton et les allures de son monde, il est tout de même étonnant qu'il ait étalé avec tant de complaisance la licence de ses mœurs ; revanche peut-être de la prêtrise forcée. Dédaigneux de l'estime, il a semblé prendre à tâche qu'on ne lui en accordât aucune. Comme l'a très justement noté Vitrolles, il apprit de bonne heure à caresser le scandale et à mépriser l'opinion des honnêtes gens. Séminariste, il noue une intrigue galante sous les murs de Saint-Sulpice. Pontifiant épiscopalement le 14 juillet 1790, il traite de bouffonnerie cette fête de la Fédération et se vante d'avoir achevé la journée dans des tripots où il a fait sauter deux fois la banque. A Philadelphie, sous les yeux les plus hostiles à la race noire, il s'exhibe en public avec une femme de couleur. Et, tout au long de sa carrière, il ne cache ni ses spéculation, ni sa vénalité. « Combien Talleyrand vous a-t-il coûté ? » demandait crument Napoléon à un prince allemand. Sans illusion ni contrition, dans ses très vieux jours, parlant à un de ses anciens amis « des jugements auxquels il devait s'attendre de la part des générations qui suivront la leur », il s'y montre aussi indifférent qu'à la justice divine. Le remords ne l'effleurait pas; un mot cité par M. Paléologue en témoigne. Sa nièce, la duchesse de Dino, le suppliait de se réconcilier avec Dieu : « Rappelez-vous comme vous avez affligé l'Eglise. — Moi ! s'exclama-t-il stupéfait. Moi, j'ai affligé l'Eglise ! Et quand cela ?... »

Une si inconsciente immoralité est presque unique. Sans le charme de ses propos et la grâce nonchalante de ses procédés, l'ancien évêque d'Autun en eut été accablé ; mais comment résister aux séductions de sa conversation ? Une femme d'esprit et d'une parfaite honnêteté, la marquise de la Tour du Pin s'excusait de le juger sans rigueur. « On regrettait — a-t-elle écrit — de trouver tant de raisons de ne pas l'estimer, et l'on ne pouvait s'empêcher de chasser ces mauvais souvenirs quand on avait passé une heure à l'écouter ». Napoléon lui-même, trahi par ce serviteur félon, ne s'en est jamais tout à fait dépris. « C'est le ministre le plus capable que j'ai eu », confiait-il à Caulaincourt. Louis XVIII et Louis-Philippe, eux aussi, durent recourir à lui comme à l'homme d'Etat le plus clairvoyant et judicieux qui fût peut-être jamais.

Dans sa recherche de la vérité pure et simple, M. Lacour-Gayet a composé son dossier avec l'impartialité d'un juge d'instruction ; il y a tout versé. Ce ne sont pas les quarante-cinq années sur lesquelles porte le début de sa formidable enquête qui le poussaient à l'indulgence. Talleyrand, à travers la variété de ses rôles d'agent général du

clergé, membre de la constituante, en mission en Angleterre, puis de retour d'Amérique sous le directoire, de ministre des relations extérieures, et partout avide d'argent, ne donne à admirer qu'une ingénieuse habileté, les ressources inépuisables d'une dialectique à l'usage de toutes les causes, et l'art suprême, d'après sa propre définition, de « ne pas élever d'obstacle entre l'occasion et lui ». Plus tard, le génie politique s'affirmera; l'excellent historien aura à nous montrer alors que, même trahissant l'empereur, Talleyrand restait fidèle à la France, et que ses pires défections furent provoquées par le désir de servir l'ordre européen et la grandeur de la patrie.

Alfred Dumaine.

Hors des sentiers d'Euclide, Souvenirs, Causeries, par Maurice d'Ocagne, de l'Académie des Sciences. Paris, librairie Plon, 1928.

Notre époque, curieuse de faits, assez dédaigneuse de théories, s'est éprise d'un intérêt passionné pour les moindres souvenirs d'un passé dont par une contradiction singulière elle répudie les traditions politiques. Si elle prend un médiocre souci des généralisations auxquelles les écrivains du siècle dernier se plaisaient à demander les secrets de l'avenir, par contre les générations nouvelles réclament avec curiosité aux survivants d'attester la vérité des silhouettes tracées çà et là, d'apporter certains éléments de contrôle et de critique judicieuse à ceux qui songent à l'histoire et non à la calomnie.

L'Impératrice Eugénie est morte le 1er juillet 1920 à l'âge de 95 ans. Sa longue vieillesse s'écoulant dans de mornes années de deuil et de solitude au fond d'une retraite pleine de dignité, ne fut réconfortée que par l'entourage de fidèles dévouements et par de fréquents pèlerinages dans les lieux témoins jadis de son bonheur et de sa puissance.

Malgré bien des instances elle n'a point laissé de mémoires. Elle n'a pas songé à plaider sa cause devant la postérité prévenue, cette femme si décriée et si mal connue quoiqu'elle ait vécu près de vingt ans sous l'ardente lumière que projetait vers un trône la curiosité universelle. Elle n'a point voulu de son vivant alimenter les polémiques confiante dans la justice de l'avenir. Mais elle a parlé à certains hommes qu'elle jugeait aptes à la bien comprendre, avec une confiance et une vivacité que l'âge ne ralentissait point, leur contant certaines passionnantes étapes de sa vie et de sa pensée. Son intelligence s'adaptait à la causerie comme au rêve et à la méditation. Elle avait de l'esprit et du plus mordant. Mais que de fois la bonté en cette âme complexe et tourmentée fit capituler le mépris. Cette souveraine déchue s'intéressait toujours à la politique qu'elle suivait avec méthode et continuité demeurant en contact avec ses caprices et ses surprises. Goût qui lui était venu après ses deux régences, celles de 1859 pendant la guerre d'Italie et celle de 1865, tandis que Napoléon voyageait en Algérie.

Deux volumes nouveaux qui se complètent et s'éclairent l'un l'autre vont nous permettre de juger avec toutes les nuances non seulement une époque dont soixante années d'expérience et de recueillement nous séparent, mais aussi, cette femme qu'il était d'usage à une certaine époque d'appeler « l'Espagnole » et qui aujourd'hui vient en aide à un passé vaincu en se servant des débris qu'il a laissés.

Dans des confidences qu'elle fit à M. Paléologue et que ce dernier avec l'assentiment de la souveraine transcrivit fidèlement, nous pouvons suivre son jugement très distinct sur les points les plus obscurs de la politique intérieure et extérieure du second Empire avec des récits entremêlés d'anecdotes sur les hommes et sur les choses de l'époque brillante ou tragique qu'elle connaissait mieux que personne. Plus intimes, plus personnels, peut-être même plus précis, car tous les détails rapportés ont été puisés dans des notes journalières que M. d'Ocagne avait depuis quarante-cinq ans l'habitude de consigner dans ses carnets, nous revivons par eux toute une importante partie de cette existence que l'auteur intitule lui-même « l'Impératrice Eugénie à son crépuscule ».

Aux récits de M. Paléologue il apporte une suite fort utile, une sorte de confirmation, puisqu'il s'agit là aussi de conversations directes, de rapports très nets de faits. Au cours de ces deux volumes, il y a vraiment plaisir et profit à voir l'image d'Eugénie repasser dans la trame de ces récits et souvenirs, celle-ci nous apparaissant parfois avec une note charmante, un croquis plein de grâce en marge de la page. On perçoit chez elle cette maîtrise de soi prise fort injustement pour de la sécheresse de cœur, alors que devant ses intimes l'impératrice se montrait généreuse, indulgente, faisant peser cependant la plus grosse part des responsabilités dans nos malheurs de 1870 sur nos chefs militaires qui avaient évidemment trompé son attente et qu'elle n'hésitait pas à taxer d'impéritie.

M. d'Ocagne nous révèle l'esprit éveillé de la souveraine, sa solide érudition, son goût pour les sciences que mieux que quiconque il a pu juger, dont elle ne cherchait point à faire étalage, mais qu'elle manifestait fort bien quand l'occasion s'en présentait. Cet esprit scientifique demeura très accusé jusqu'à la fin de sa vie et c'est ainsi qu'elle faisait fréquemment appel à ce savant dont elle avait su vite discerner les éminentes qualités, pour qu'il lui exposât les dernières nouveautés surgies dans le domaine de la physique et notamment les découvertes de la téléphonie sans fil et du radium.

M. d'Ocagne ne s'est point borné, dans l'évocation de ses souvenirs historiques, à fixer pour des contemporains impartiaux, certains traits véritables de l'Impératrice Eugénie et de sa cousine la princesse Mathilde dont il fut un des familiers soit à Paris, rue de Berri, soit à Saint-Gratien. Continuant à être historien, mais redevenant le disciple d'Euclide, il refait, après Paul Richet et d'après des documents intimes et inédits qu'il lui a été possible de grouper grâce à d'heureuses circonstances, la psychologie du savant dans l'évolution de ses plus sincères états d'âme aux diverses époques de sa vie. L'un d'entre eux l'occupe principalement, M. Henri Poincaré dont il fut l'élève et le collaborateur dévoué. Nous suivons ainsi l'ascension de certains grands esprits vers le culte de la vérité en soi, de cette vérité cachée sous les choses, recherchée dans un grand élan et dans un respect quasi-religieux. Et la mathématique nous apparaît dans des pages lumineuses, non point seulement la plus parfaite des sciences sous le rapport de la construction logique, elle est encore véritablement un art qui laisse une part importante à l'esthétique individuelle et à la sensibilité. De la lecture de ces pages si substantielles, si attachantes, nous sortons charmés par des récits de science et d'histoire qui savent confondre et illustrer l'har-

monie des nombres, l'élégance géométrique, la majesté de l'histoire, la poésie d'une imagination toute pleine de sagesse et de mesure.

Henry DE MONTARDY.

Les entretiens de l'impératrice Eugénie, par Maurice PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France. — Librairie Plon, 1928.

Au nombre d'une douzaine, espacés de juin 1901 à décembre 1919, ces entretiens se sont succédé jusqu'à l'extrême limite de la si longue vie de l'impératrice ; le dernier eut lieu lorsque, voulant revoir encore son ciel de Castille, elle partait pour Madrid où elle alla mourir. C'est elle qui a souhaité de connaître M. Paléologue. Pour déférer à ce désir, il n'eut, quant à lui, qu'à s'y faire autoriser par son chef « à l'esprit large et libre », M. Delcassé. Ainsi commencèrent les visites qu'il lui fit chaque fois qu'elle traversait Paris et lors d'une rencontre sur la Côte d'azur, où elle le retint longtemps dans les jardins de sa villa Cyrnos.

Pour la vieille souveraine, la chance était précieuse de s'épancher avec un auditeur aussi exceptionnellement préparé à recueillir ses paroles. Napoléon III avait exigé d'elle l'engagement qu'elle n'écrirait pas de *Souvenirs* sur sa participation aux affaires de l'empire. Elle restait liée par cette promesse. Mais, outre la fierté qu'elle gardait de son rôle dans le conseil et comme régente, elle s'inspirait toujours du sentiment qui la guidait aux heures sinistres du désastre de Sedan. « L'avenir de notre dynastie ne compte plus pour moi; je ne pense qu'à l'avenir de la France ». Or, en 1903, une expérience qu'elle venait de faire à son détriment avait donné un résultat douloureux pour elle et ignoré de tous ; elle jugeait de son devoir d'en révéler le secret aux chefs de notre gouvernement. De même qu'elle a tenu à déposer au trésor de la cathédrale de Reims le talisman de Charlemagne et dans nos archives nationales la lettre cynique que le roi de Prusse lui adressa le 26 octobre 1870, elle jugeait de son devoir de faire parvenir aux chefs de notre gouvernement un avertissement de haute importance pour les projets qu'ils formaient. M. Paléologue lui parut l'intermédiaire à choisir. « Quand l'occasion s'offre à moi, ce qui est rare, très rare, — lui déclarait-elle, — j'apporte mon témoignage après m'être juré à moi-même que je dirai toute la vérité, rien que la vérité. Aujourd'hui, c'est vous le greffier. »

A cette époque, il s'agissait d'éclairer le président Loubet sur l'invincible résistance qu'opposerait le pape Léon XIII à le recevoir, s'il rendait visite à Rome au roi d'Italie. Parce qu'elle-même jadis en 1876, avait pénétré au Quirinal pour saluer le prince Humbert et la princesse Marguerite, elle venait de s'entendre dire que cette démarche ancienne de vingt-sept ans lui fermait à jamais les portes du Vatican. La décision du Souverain Pontife était irrévocable ; c'était un genre d'offense qu'il ne pouvait tolérer. « Il m'a semblé que M. le président de la République et votre ministre avaient intérêt à connaître cet incident qui m'a été si pénible. Mais vous comprenez pourquoi je leur demande un secret absolu. Songez à la honte que j'éprou-

verais si les journaux publiaient que le pape m'a refusé l'entrée du Vatican... à moi ! » Page émouvante qui s'intercale dans l'histoire si troublante des relations de la République et du Saint-Siège ! L'impression d'une pareille confidence sur Delcassé fut tellement forte qu'il voulait de sa personne remercier l'impératrice. C'est elle qui, tout en admirant son patriotisme et son courage, tint à considérer sa visite comme reçue, afin qu'il n'encourût pas les attaques déchaînées de la presse. « Il y a des énigmes qu'il vaut mieux ne pas proposer à l'opinion publique », concluait-elle pour motiver son refus.

Que d'autres événements dont au cours de ces entretiens la pensée ardente de l'impératrice remuait résolument le souvenir ! Et sur chacun, des éclaircissements lumineux. Quoique abondante en paroles et frémissante, elle permettait à son hôte d'exposer, lui aussi, ses appréciations ; il a donc pu, malgré les égards dus à tant de prestige et de détresse, la questionner sur les épisodes principaux de sa vie et d'après ses réponses, noter dans un ordre presque chronologique les phases du drame impérial où déjà la légende commence à recouvrir l'histoire. Le mérite n'est pas médiocre d'avoir su remettre au point les dépositions qu'il enregistrait. Car, dans ces confidences, rien d'une confession, aucun aveu des fautes, ni repentir, ni contrition. Au contraire, une chose entre toutes frappe, la revendication des responsabilités, la fierté d'avoir pris les suprêmes décisions, et le besoin, semble-t-il, de le proclamer. Au lieu de s'effacer pour se soustraire au soupçon d'une complicité, elle s'enorgueillit de la puissance que Napoléon III, par affaiblissement physique et débilité de la volonté, lui abandonna. En Espagnole altière, elle eut la conviction que l'empire ne devait être qu'autoritaire et se passionna pour la souveraineté.

Quand elle l'exerça, nul ne contestera qu'elle ne parut pas à la taille de ses ambitions. Il a fallu un demi-siècle de sombres méditations pour que, tardivement, son esprit s'éclaira, s'étendit et s'éleva jusqu'à une plus juste compréhension des causes de la catastrophe. M. Paléologue eut le privilège d'observer combien le malheur noblement enduré épure une âme et lui confère des vertus auxquelles on ne la croyait pas préparée. Avec son rare talent d'observateur à la fois pénétrant et imaginatif, il a tracé de l'impératrice Eugénie l'image posthume qu'elle devait souhaiter de laisser à la postérité.

Alfred DUMAINE.

Comment l'Europe a fait la paix sans l'Amérique. Un vol. in-8° de 407 pages en langue anglaise par Frank H. SIMONDS, Londres et New-York, 1927.

M. F. H. Simonds a écrit pour ses compatriotes des Etats-Unis une histoire de la guerre mondiale en cinq volumes qui a eu grand succès. Après avoir assisté aux opérations militaires en Europe, il a suivi les négociations de la paix à Versailles comme correspondant du « Times » ; il a été présent à plusieurs des conférences diplomatiques des années suivantes, il a eu occasion d'y rencontrer la plupart des hommes d'Etat qui ont joué un grand rôle dans l'Europe d'après

guerre. Il est donc très qualifié pour raconter et apprécier les péripéties de l'histoire diplomatique de l'Europe depuis Versailles jusqu'à Locarno ; il le fait en Américain, mais en Américain qui cherche loyalement à comprendre et à faire comprendre à ses compatriotes les choses de notre continent. Lors même que ses idées ne s'accordent pas avec les nôtres, elles méritent d'être discutées et présentent beaucoup d'intérêt.

Au lieu d'intituler son livre : « Comment l'Europe a fait la paix sans l'Amérique », M. Simonds a peut-être été tenté de lui donner pour titre : « Comment l'Europe a fait la paix sans les diplomates ». Il remarque en effet qu'un des caractères spéciaux des négociations de Versailles et de celles qui ont suivi c'est qu'on en a exclu complètement les hommes de métier. Aux congrès de Vienne et de Berlin le soin de préparer la paix avait été confié à des diplomates d'expérience, rompus au maniement des affaires de l'Europe, capables d'apprécier les conséquences des conditions imposées aux vaincus; ces hommes n'étaient limités dans leur liberté d'action que par la volonté de leurs souverains, parfaitement au courant eux-mêmes des affaires internationales et du caractère de leurs adversaires. A Versailles au contraire ni Clémenceau, ni Lloyd George, ni Woodrow Wilson n'avaient l'expérience des négociations avec l'étranger. Les deux premiers étaient des parlementaires, habiles seulement dans l'art de manier les démocraties modernes, le troisième un professeur. Tous trois étaient sans cesse préoccupés de donner satisfaction aux opinions publiques des démocraties qu'ils représentaient, absolument ignorantes elles-mêmes des nécessités de la politique étrangère. C'est cette ignorance, dit M. Simonds, qui fut cause des erreurs du traité de Versailles et qui retarda de sept ans, jusqu'à Locarno, la conclusion de la paix véritable.

Il n'est pas sans reconnaître toutefois qu'une part de responsabilité incombe à son pays. Quand Wilson vint à Paris « comme saint Paul se mettant en route pour prêcher un nouvel évangile », et insista pour l'application de ces principes moraux auxquels il pensait rallier tous les peuples, les alliés crurent que la puissance des Etats-Unis était derrière lui, et que l'Amérique, par l'organe de cette Société des Nations créée sur son désir, allait se faire le défenseur des idées de son Président. Or, tandis que les peuples alliés se ralliaient à l'idéal de Wilson parce qu'ils y voyaient un moyen de protéger leurs intérêts nationaux, les Américains désavouaient ce même idéal parce qu'il leur paraissait compromettre leurs intérêts nationaux. « C'est ainsi, dit M. » Simonds, que quand les Américains ont reproché aux peuples d'Eu- » rope leur nationalisme, ils leur ont fait un crime d'avoir agi exac- » tement comme ils agirent alors eux-mêmes. »

Or, d'après M. Simonds, la grande erreur du traité de Versailles fut la condamnation morale prononcée contre l'Allemagne et que les alliés l'obligèrent à contresigner elle-même par un aveu, qui extorqué par la force, était sans valeur. Les autres conditions de la paix : politiques, militaires ou même économiques, ne sont pas plus dures que celles de beaucoup d'autres traités. Mais il parut intolérable aux Allemands d'être soumis à une sorte de déchéance morale et de subir la loi du vainqueur, non comme vaincus, mais comme criminels. Locarno

ne changea pas les clauses matérielles du traité de Versailles, mais l'infériorité morale dont les Allemands avaient été frappés fut effacée alors par leur admission dans la Société des Nations ; les vaincus obtinrent ainsi à leur tour un succès sur leurs vainqueurs et la vraie paix devint possible.

M. Simonds croit qu'elle eût pû être faite dès la conclusion du traité de Versailles si la condamnation morale prononcée contre l'Allemagne en eût été omise. Il est permis de n'être pas de son avis. Comme il le dit lui-même, les démocraties sont lentes à comprendre les nécessités de la politique extérieure. Peut-être la nouvelle démocratie allemande n'avait-elle pas en 1919 le sentiment suffisant de sa défaite pour se résigner alors à ce qu'elle accepta après la rude leçon de la Ruhr. On peut penser que la présence des baïonnettes françaises à Essen fit plus pour la conclusion de la paix véritable que la réhabilitation morale accordée en quelque mesure à l'Allemagne à Locarno.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à partir de 1924 un grand désir de paix réelle s'est manifesté en Europe. Macdonald et Herriot, en se rendant à Genève, ont grandi le rôle de la Société des Nations, et les réunions de Premiers Ministres Européens qui ont eu lieu périodiquement sur les bords du lac Léman, à l'occasion des séances de la Société ont pris autant d'importance que les travaux mêmes de celle-ci. Il s'est trouvé en Allemagne un homme M. Stresemann pour dire « qu'il voulait faire la paix entre la France et l'Allemagne ». Les traités de Locarno ont manifesté l'avènement d'un esprit nouveau.

Pendant que l'Europe réussissait ainsi enfin « à faire la paix sans l'Amérique », M. Simonds remarque avec un visible regret que la question des dettes pesait lourdement sur les rapports entre son continent et le nôtre. Si le droit des Américains de se faire payer était incontestable, la réclamation de leur créance au moment même où ils refusaient de continuer à collaborer avec leurs anciens alliés avait quelque chose de pénible, et le sentiment général se prononçait contre eux dans le monde. D'autre part, tandis qu'en Europe le nationalisme est en baisse et que les peuples sentent de plus en plus le besoin de travailler ensemble, l'esprit nationaliste s'exaspère aux Etats-Unis, L'Amérique ne comprend rien à la nouvelle Europe ; grisée par son succès et sa prospérité, elle croit se suffire à elle-même et ne juge même pas utile de s'inquiéter de ce qui se passe en dehors du nouveau continent. Nous ne pouvons que traduire la dernière phrase du livre de M. Simonds que nous n'aurions pas osé écrire : « Dans ces » dernières années on ne peut tout à fait échapper au sentiment » inquiétant que, s'il conserve l'aigle comme symbole de sa puissance, » c'est l'autruche que le Gouvernement américain prend intinctive- » ment pour modèle dans toutes les questions de politique étran- » gère. »

H. DE MANNEVILLE.

Le vicende e le repercussioni della legislazione finanziaria di guerra sull' ordinamento tributario italiano. (Les vicissitudes de la législation financière pendant la guerre et leurs répercussions sur le régime des impôts en Italie), par M. le professeur Repaci. Annales de la Faculté juridique et économique de l'Université de Bari (Université Benito Mussolini). Bari, imprimerie Cressati, 1927.

Dans cette étude, M. Repaci analyse assez longuement un récent ouvrage de M. Einaudi sur « *La Guerre et le système des impôts en Italie* », ouvrage paru à Bari chez Laterza. M. Einaudi passe d'abord en revue dans ce livre les divers monopoles d'Etat qui ont été essayés pendant la guerre en Italie, tels que le monopole de la vente du café, le monopole de la vente des lampes électriques, etc. Il examine ensuite les différents impôts qui ont été expérimentés pendant la même période, tels que l'impôt sur les profits de guerre, l'impôt sur le patrimoine, l'impôt sur les titres au porteur, celui sur les successions, la surtaxe foncière et immobilière, etc. L'auteur constate que les monopoles d'Etat subirent un échec rententissant (clamoroso). Quant à l'impôt successoral, il aboutissait à une sorte de confiscation, tellement que l'on dut revenir à des taxes moins lourdes. D'autre part, l'impôt sur le patrimoine occasionna de telles difficultés d'application que l'on dut le transformer en une surtaxe sur le revenu. Et toutes ces expériences finirent par amorcer un retour aux anciennes méthodes. On le voit : l'ouvrage de M. Einaudi et son analyse par M. Repaci peuvent offrir des sujets de longues méditations aux lecteurs français. C'est ce qui nous a paru justifier un compte rendu sommaire dans notre revue.

Camille Piccioni.

The Polish Peasant in Europe and America. (Le Paysan polonais en Europe et en Amérique), par William I. Thomas et Florian Znaniecki, 2 vol. New-York 1927, Knopf, éditeur.

Dans ce volumineux ouvrage, qui comprend plus de 2.000 pages en deux tomes, MM. Thomas et Znaniecki, préoccupés du grand nombre de Polonais qui ont émgré aux Etats-Unis, se demandent jusqu'à quel point le paysan polonais est suceptible de se transformer en citoyen américain. Leur étude a surtout porté sur les Polonais immigrés à Chicago, où ils ne sont pas moins de 360.000, soit le cinquième de la population de cette grande ville, ce qui justifie la question posée par les deux auteurs. Disons en passant qu'il y a en tout deux millions et demi de Polonais aux Etats-Unis. Nous ne suivrons pas les deux publicistes dans l'enquête peut-être trop minutieuse à laquelle ils se sont livrés, en utilisant de nombreuses correspondances privées, les dossiers de la police de Chicago, y compris celle des mœurs, les archives du tribunal des enfants de la même ville, etc. Des investigations de ce genre sont absolument hors du cadre de notre revue. Bornons-nous donc à résumer les conclusions de MM. Thomas et Znaniecki. Et d'abord ils trouvent tout naturel et même méritoire que

les Polonais, ayant eu à défendre pendant des siècles leur caractère national contre les Allemands, les Ruthènes, les Autrichiens, les Russes, les Lithuaniens, etc., aient gardé une personnalité fortement accusée. Ils font remarquer à ce propos que, malgré son apparence monarchique, la constitution de la *res publica* polonaise a toujours sauvegardé les droits des nombreuses individualités qui avaient part au gouvernement. De là, la possibilité pour les paysans polonais, successeurs d'une république, — qui fut, il est vrai, une république d'aristocrates, — de s'adapter chez eux et au dehors à des constitutions républicaines. La difficulté, pour se transformer en citoyen des Etats-Unis, provient du fait que l'immigrant polonais, arrivant d'un pays où la famille, très fortement groupée, constitue la cellule sociale, doit se transformer en citoyen d'un pays d'individualistes. Mais on ne se heurte pas là à une impossibilité, les diètes polonaises de jadis n'ayant que trop reconnu les droits de l'individu. L'américanisation des Polonais se réalisera donc en constituant parmi les immigrants des groupes, des syndicats, des corporations, où ils se retrouveront si possible avec des Américains d'origine et où ils auront « la sensation d'appartenir à quelque chose », comme jadis dans leur groupement familial.

Camille Piccioni.

Sur les routes de Syrie après neuf ans de mandat, par le comte R. de Gontaut-Biron. 200 p., in-16. Plon, 1928.

En 1923, M. de Gontaut-Biron publiait le premier ouvrage d'une série consacrée à l'étude de notre mandat syrien : *Comment la France s'est installée en Syrie* (1918-1919), et, en 1925, un second intitulé : *D'Angora à Lausanne*. Nous avons rendu compte alors, dans cette revue, des travaux précédents, dont la connaissance est indispensable à quiconque s'intéresse au développement de notre mandat syrien et aux vicissitudes qui ont accompagnés ses débuts.

Dans le dernier livre qui vient de paraître sur ce sujet : *Sur les routes de Syrie après neuf ans de mandat*, M. de Gontaut-Biron se montre nettement optimiste sur l'avenir des pays dont l'administration nous fut confiée, et nous constatons avec satisfaction un notable progrès dans l'évolution de ses idées depuis 1925, alors qu'il ne craignait pas de noter les étapes de notre déchéance dans un pays que nous étions habitués à considérer comme quasi nôtre depuis des siècles : « Quiconque a vécu en Syrie au lendemain de la guerre, nous dit-il, et y retourne aujourd'hui, demeure frappé des progrès accomplis. Progrès de toutes sortes qui firent d'une province ruinée et décimée un pays entreprenant et prospère en dépit des terribles difficultés qu'il fallut surmonter. En tous lieux une activité débordante : trafic intense sur les routes et dans les ports, fièvre de constructions dans les villes, aspect florissant des cultures ».

Voilà des paroles réconfortantes qui, toutefois, resteraient vaines si l'on ne sentait à toutes les pages de l'ouvrage un véritable accent de sincérité, une indépendance absolue d'idées et le désir de mieux faire connaître un pays où la France n'en est plus à compter ses sacrifices: et cependant, par suite de fâcheux malentendus ou maladresses, elle

n'y a souvent récolté que de l'ingratitude. Il est vrai qu'elle eut à lutter là-bas, contre des influences étrangères au pays même, asiatiques et européennes, qui traditionnellement s'opposent au développement de l'influence françaises en Orient.

Il ressort tout d'abord de la lecture de ces pages qu'à côté de la question économique, qui doit absorber une bonne partie de l'attention de la puissance mandataire, la politique a tout envahi là-bas et que les disputes y sont incessantes entre personnalités locales, dont un régime pseudo-parlementaire ne fait que développer les tendances à d'incessantes discussions. Pays des beaux parleurs, des rhéteurs et des hérésiarques, la Syrie est restée telle que nous la connaissions d'après l'histoire des premiers siècles de notre ère. On imagine les ravages que peuvent opérer des essais mal dirigés de régime parlementaire chez des gens grisés de mots à l'état chronique. Quand nous nous remémorons nos voyages d'autrefois en Syrie, le souvenir des éternelles discussions et palabres, à propos de tout et à propos de rien, reste bien l'un des plus vivaces. Peut-être eût-il fallu mieux tenir compte de ces mœurs au début de notre mandat.

Le chapitre consacré aux Alaouites, peuple séculairement opprimé par ses maîtres successifs et auquel nous avons rendu la conscience de lui-même est fort instructif. L'étude des divers problèmes syriens eût demandé des volumes. L'auteur s'est contenté d'en traiter quelques-uns, d'en amorcer d'autres et, en tous cas, de mettre au point plusieurs questions à l'ordre du jour. Parmi celles-ci est l'unité syrienne qui aurait pour résultat probable de fondre sous une même oppression les débris des populations d'autrefois ayant jusqu'ici péniblement conservé langues, religions et propres nationalités. Jusqu'à présent, heureusement, cette doctrine n'a pas été suivie.

Sur place l'auteur est allé étudier le conflit qui existe entre la France d'une part, la Turquie et le royaume d'Irak d'autre part à propos du territoire, communément appelé *Bec de canard,* au nord-est de la Syrie, au point où ce pays touche la vallée du Tigre. Il nous montre la prospérité des nouveaux postes français, lancés dans le désert de Syrie, tels que Deir-ez-Zor, puis nous ramène au sud pour nous faire voyager en pays druse et nous rappeler les dernières révoltes de ses habitants ainsi que leurs causes.

Sur l'armée du Levant et l'admirable service de renseignements que nous y entretenons, les détails sont des plus précieux. Il est vrai que nos officiers, attachés à ce dernier service, possèdent pour eux une tradition, vieille bientôt de près de cent ans, dans l'Afrique du Nord.

La Syrie est-elle un pays d'avenir ? Au point de vue agricole très probablement, au point de vue commercial sûrement. Supposons la voie du canal de Suez obstruée ; supposons, chose encore bien plus vraisemblable, la route vers l'Asie, par la Russie et le Caucase, fermée par le gouvernement soviétique, il resterait la voie de terre par la Syrie pour gagner la Perse et les Indes. Déjà la circulation en automobiles entre Beyrouth et la Perse, par Bagdad, devient chaque année plus intense. Là est une partie de l'avenir de la Syrie.

Une question devient en outre de plus en plus actuelle. Où aboutira le pipe-line qui doit amener dans un port méditerranéen les pétroles de Mossoul ? Sera-ce dans les ports de mandat français d'Alexandette,

de Tripoli ou de Beyrouth ? Sera-ce dans le port palestinien de Caïffa où les Anglais, fidèles à leur politique des ports, débouchés commerciaux, préparent d'importants travaux ? Si la France ne se décide pas à installer sur la côte syrienne un vaste emporium, destiné à devenir le grand aboutissant du commerce de l'Asie antérieure, remplaçant les Echelles du Levant d'autrefois, elle aura négligé l'un des plus beaux fleurons de sa couronne, elle aura été infidèle à la mission qui lui a été dévolue par son mandat syrien. Quiconque aura lu le livre de M. de Gontaut-Biron devra en rester persuadé.

L. DE CONTENSON.

Vingt ans dans le Proche Orient, notes du Général de cavalerie Baron W. GIESL, publiées par le Major Général de STEINITZ, 1 vol. in-8° de 331 pages en langue allemande. Berlin 1927.

Le baron Giesl est ce ministre d'Autriche-Hongrie en Serbie qui donna le 25 juillet 1914 le signal de la grande guerre en quittant Belgrade dès qu'il eut constaté que la Serbie n'acceptait pas purement et simplement les termes de l'ultimatum autrichien. L'homme à qui cette journée vaudra une place dans l'histoire n'était pas un diplomate de carrière. Officier de cavalerie, c'est comme attaché militaire à l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Constantinople qu'il a passé en Orient la plus grande partie des vingt années sur lesquelles s'étendent ses souvenirs. Il fait une description très vivante de la vie dans la capitale ottomane au temps d'Abd el Hamid. Sa connaissance de la langue turque lui donna occasion d'être en relations plus intimes avec les militaires turcs que la plupart de ses collègues étrangers. Il raconte d'intéressants séjours qu'il fit en Thessallie lors de la guerre turco-grecque de 1897, en Asie Mineure à l'époque des massacres des Arméniens, en Crète au temps de l'insurrection de Vénizelos et en Bulgarie près du roi Ferdinand. Le succès avec lequel il remplit les diverses missions dont il fut chargé, lui valut la confiance du comte Aerenthal qui le fit passer dans la carrière diplomatique, le nommant en 1910 ministre à Cettigné. C'est de là qu'il vint en 1913 au poste de Belgrade.

Le baron Giesl passait pour avoir beaucoup de crédit auprès de l'Archiduc héritier François F rdinand : le bruit courut même que celui-ci, s'il fût devenu empereur, eût fait de lui son Ministre des Affaires étrangères. Nous trouvons dans les « Souvenirs » le récit d'une curieuse conversation que Giesl eut à Vienne avec Aerenthal quelques semaines seulement avant la mort du ministre et dans laquelle il faut peut-être trouver l'écho des pensées de l'Archiduc héritier. Giesl nous montre Aerenthal désireux d'établir une bonne entente avec la Russie pour les affaires balkaniques tout en restant fidèle à la Triple Alliance. Il eût voulu donner une large autonomie aux peuples slaves du sud de la Monarchie. En annexant la Bosnie et l'Herzégovine, il avait, d'après Giesl, l'idée de préparer la constitution d'un Royaume Sud-Slave qui eût fait de l'Autriche-Hongrie une association de trois royaumes. Malheureusement, l'annexion de 1908 provoqua l'hostilité de la Russie contre l'Autriche-Hongrie et obligea celle-ci à se rapprocher

de l'Allemagne pour laquelle le baron Giesl ne témoigne aucune sympathie.

Un autre passage intéressant des « Souvenirs » est celui où Giesl raconte la mort d'Hartwig, Ministre de Russie à Belgrade, avec lequel il était personnellement lié d'amitié et qui fut frappé d'une attaque à la Légation d'Autriche même, le 10 juillet 1914, au moment où il venait demander à son collègue autrichien, rentré de congé à la nouvelle du crime de Sérajevo, quel état d'esprit il avait trouvé à Vienne à son passage. M. de Giesl croit que si Hartwig eût vécu quelques jours de plus, la guerre n'eût pas éclaté, du moins en juillet 1914, car, profitant du crédit dont il jouissait à Belgrade, le Ministre de Russie eût décidé les Serbes à accepter sans modifications l'ultimatum de l'Autriche.

On sent chez le baron Giesl un regret de la précipitation toute militaire avec laquelle il se crut obligé de quitter Belgrade, en un quart d'heure, n'emportant qu'une simple valise, dès qu'il eut reçu la réponse serbe. Peut-être, s'il eût attendu quelques heures, eût-il donné au destin le temps de faire prendre aux événements un autre tour. Mais ses instructions étaient formelles et il était soldat. Il ajoute par son excuse qu'il ne croyait pas que son acte pût déchaîner une guerre européenne : il était persuadé que les Puissances laisseraient l'Autriche en tête à tête avec la Serbie et que l'ultimatum autrichien n'aurait d'autre suite qu'une démonstration armée en pays serbe. C'est ainsi que l'aveuglement des militaires et des diplomates autrichiens s'associa à la volonté de guerre des militaires allemands pour déchaîner sur l'Europe la plus effroyable des catastrophes.

H. de Manneville.

L'ordre européen vu des bords du Rhin, par M. Roger Dumon. Un volume in-12, Berger Levrault, éditeur, 1928.

Professeur agrégé au lycée de Mulhouse et chargé, selon toute vraisemblance, de la classe de philosophie, M. Roger Dumon s'est donné à tâche d'étudier, à l'aide des principes qu'il a mission d'enseigner, les problèmes de la politique européenne. Il se meut dans l'abstrait avec autant d'aisance que de satisfaction. Peut-être la langue et même le vocabulaire dont il se sert déroutent-ils un peu, tout d'abord, pour l'examen de questions qu'on est accoutumé d'aborder moins savamment. Mais l'effort à s'imposer est récompensé par la valeur et l'intérêt des idées. La principale, celle qui tient lieu de pilier central de l'ouvrage entier, est que l'intelligence « en se basant sur les lois générales de la vie et sur les lois particulières qui gouvernent le développement de chaque nation, peut et doit dégager à chaque période un système d'équilibre qui assure pour un moment déterminé de l'histoire, le maximum de garanties en fait de stabilité ». M. Dumon prend soin, par surcroît, de démontrer que l'intelligence se sent « chez elle » dans le domaine de la vie collective. « Ce qui constitue dans ce cas un intérêt de tout premier ordre, c'est le pouvoir de l'intelligence de s'adapter aux fluctuations et à la mobilité du réel ; dans ce mouvement incessant, dans ce dynamisme riche de virtualités, il lui est toujours possible de se reconnaître et d'introduire un élément

de stabilité. Par le fait qu'elle part de la constance de la nature humaine et des rapports qui régissent son évolution, qu'elle dégage pour chaque nation des lois particulières qui ne sont que l'application de ces lois générales, il lui est donné *d'étreindre le réel* en ce qu'il a de plus profond, de plus essentiel, et de retrouver en lui les conditions de tout développement et de toute vie » (pages 76 et 77).

M. Dumon consent néanmoins, pour nous venir en aide, à traiter aussi son sujet au point de vue concret ; ce qui nous vaut de très fines analyses de l'état des esprits en Allemagne depuis 1870. Entre les deux guerres, l'empire germanique ne pouvant maintenir l'unité de l'Allemagne que par la force, poursuivait le développement de son expansion dans tous les domaines de l'action collective, tandis que notre pays s'effaçait volontairement devant ses voisins et en particulier devant notre ennemie héréditaire dont se détournait notre attention absorbée par la politique coloniale. Le pacifisme en France devenait, jusqu'à la veille du conflit, de plus en plus prépondérant. « Timidité et effacement qui loin d'avoir constitué une garantie de paix, n'ont servi qu'à faciliter le déséquilibre des forces internationales ». Au lieu que la leçon nous ait profité, tout au contraire, par le traité de Versailles en 1919, par la conférence de Londres en août 1924 et, pis encore, par les traités signés à Locarno en octobre 1925, nous avons, non pas créé, comme on le supposait, une atmosphère d'apaisement, mais déterminé en Allemagne une affirmation plus nette de l'esprit de résistance. « On nous a dit que, désormais, pour assurer la paix et le bonheur de l'humanité, il fallait sinon étouffer, du moins modérer fortement l'intensité du sentiment national chez les peuples. » Condition nécessaire, assurait-on, pour empêcher de se perpétuer l'ère des discordes et des conflits et pour supprimer les complications dans la tâche de la Société des Nations chargée d'établir la justice entre les Etats ? Il était à prévoir, d'après M. Dumon, que l'intelligence organisatrice ayant fait défaut, à nos reculades et à nos gestes de repli répondrait une recrudescence de revendications; et que, résultat plus redoutable encore, « la puissance d'attraction de Berlin, favorisée par notre faiblesse, étendrait son action progressive sur toutes les petites nations échelonnées le long des frontières de l'Allemagne ». Très vraisemblables et admissibles sont les conséquences déduites de la suite des raisonnements. Au surplus, l'auteur veut bien concéder que, « comme dans ce domaine, il entre une grande part d'éléments psychologiques et moraux, il ne s'agira pas de *nécessité,* mais seulement de très haute *probabilité* ».

Mais, en sommes, à quelles conclusions aboutit cette idéologie ? Avec la méthode philosophique de M. Dumon, on cherche dans des brouillards parfois épais les solutions qu'il préconise. Voici pourtant celles que l'on parvient à découvrir. La France, par les conditions dans lesquelles elle s'est formée et malgré le trouble néfaste des révolutions, semble la seule Puissance apte à exercer une action prépondérante dans la reconstitution d'un ordre européen ; il entend par là qu'elle a pour mission d'endiguer le courant germanique, de s'opposer à la prééminence d'une Allemagne prussianisée, qui serait une source permanente de conflits et mettrait en jeu l'existence de l'Europe elle-même. Forte de ses droits spéciaux, la France serait-elle toutefois

capable de remplir seule ce rôle qu'il lui assigne ? Sur quelle collaboration juge-t-il qu'elle aurait à compter ? La sollicitude de l'Angleterre s'emploiera à retarder le plus longtemps possible la désagrégation de son immense empire colonial. En dehors d'elle et sauf la Belgique dont les intérêts sont identiques aux nôtres, mais les moyens très limités, c'est donc, il en convient, vers l'Italie que l'espoir doit se tourner. Les obstacles à surmonter seraient nombreux et résistants : réveil des énergies nationales aussi imprécises que dangereuses ; besoin d'expansion de plus en plus pressant ; question de l'Adriatique, très troublante assurément. mais infiniment moins complexe et redoutable que l'état de choses sur le Rhin. « Le grand point qui domine tout le débat, c'est une communauté d'intérêts essentiels ; le reste est, malgré tout, d'ordre secondaire, en ce sens qu'avec du tact, de la patience, de la bonne volonté, on peut arriver à s'entendre ». Et comme le champ des conjectures n'a pas de limites, M. Dumon s'y enfonce en envisageant qu' « à l'égard de l'élément de *devenir* impliqué dans la doctrine fasciste, les nombreux éléments qui constituent notre tradition nationale. garants d'ordre et de stabilité, pourraient exercer vis-à-vis de notre voisine une influence modératrice favorable au développement heureux des deux nations ». Touchan'e mais vraiment excessive confiance dans le pouvoir qu'il attribue à l'intelligence *d'étreindre le réel,* comme il l'a dit, fût-elle même secondée par un retour à l'unité des croyances religieuses. Ne serait-ce pas abuser des interventions providentielles que d'en attendre qu' « elles concilient les différentes traditions nationales avec les exigences des principes spirituels » ?

Dans la limite des prévisions humaines, (c'est la conclusion de pages finales sur *le règne de l'esprit*). la prudence interdit de fonder des espérances sérieuses sur ces possibilités.

A. D.

Au bout de tout, Moscou ! brochure in-12 en langue allemande, par le Général Hoffmann. Berlin, 1925.

Un ouvrage du général Hoffman : « La guerre des occasions manquées » vient d'être traduit en français et publié avec une préface du général Weygand. L'auteur, décédé récemment, était considéré au delà du Rhin comme un des plus remarquables parmi les chefs militaires qui ont pris part à la dernière guerre. Si son nom est peu connu chez nous c'est qu'il a toujours combattu contre la Russie, d'abord adjoint au général de Prittwitz et collaborant avec lui à la préparation de la victoire de Tannenberg, puis chef d'Etat-major des armées allemandes de l'Est et occupant ce poste jusqu'à la fin de la guerre. Toute sa carrière militaire a mis le général Hoffman en contact avec les Russes : il servit sept ans en Prusse Orientale près de la frontière, il séjourna en Russie pour y apprendre la langue, plus tard il suivit les opérations de la guerre russo-japonaise comme attaché à l'Etat-Major japonnais. Enfin, après avoir pris la plus large part durant la guerre aux défaites de l'armée russe, il a conduit les négociations de la paix de Brest Litosk, traitant les plénipotentiaires bolcheviks

avec une énergie qui fit quelque bruit. Son opinion sur la conduite à suivre vis-à-vis des maîtres actuels de la Russie a donc une valeur très grande. C'est pour ce motif qu'il ne paraît pas inutile de résumer les idées qu'il a exposées dans une brochure intitulée : « Au bout de tout, Moscou ! » Il est à noter que cette brochure était écrite dès l'année 1922 ; survint l'occupation de la Ruhr par nos troupes, et le général Hoffmann crut devoir en retarder la publication. Il ne l'a autorisée que trois ans plus tard en 1925, quand une détente se fut produite dans les rapports entre la France et l'Allemagne.

Le général Hoffmann ne dissimule pas que la domination des bolcheviks lui inspire un sentiment d'horreur : il éprouve une grande pitié pour le peuple russe réduit à la misère sous une tyrannie barbare. Il ne parle pas sans quelque honte de la responsabilité qu'a encourue l'Allemagne dans la révolution qui a rendu Lénine maître de la Rusie. « Mais, dit-il, c'était alors pour nous une nécessité militaire d'affaiblir le plus possible l'armée russe ; d'ailleurs nul ne pouvait prévoir alors les malheurs que le succès de Lénine devait entraîner pour la Russie et pour toute l'Europe. » Il n'espère rien du temps pour délivrer le peuple russe de la honteuse domination sous laquelle il souffre ; il le croit incapable de s'en libérer par lui-même. Les Soviets ont trop solidement assis leur pouvoir sur l'organisation systématique de la terreur. Pour la libération de la Russie il faudra, selon le général allemand, une action militaire préparée en commun par l'Europe entière ; il voit dans cette entreprise le but suprême et comme la clef de voûte d'une nouvelle organisation politique de notre continent.

A son avis les auteurs de la paix de Versailles et des traités qui l'ont suivie ont su détruire, ils n'ont pas su construire. D'où le malaise général qui pèse sur l'Europe ; les vainqueurs en souffrent autant que les vaincus. La cause doit en être cherchée dans le bouleversement des organisations économiques qui assuraient jadis la prospérité des Etats européens. On a cru à tort que l'on pouvait de notre temps comme aux siècles précédents déplacer des frontières et imposer des tributs aux vaincus au profit des vainqueurs. On a dû constater que dans notre continent puissamment industrialisé les nations dépendaient étroitement les unes des autres. L'Allemagne appauvrie a appauvri l'Angleterre, parce qu'elle ne pouvait plus acheter les produits de ses usines. Entre la France productrice des minerais et l'Allemagne détentrice du charbon les liens économiques se sont révélés plus étroits encore. Les pays industriels ne peuvent vivre que s'ils sont entourés de riches pays consommateurs assurant un débouché aux produits du travail de leur population surabondante. Les pays agricoles n'ont pas moins à désirer que la prospérité règne chez leurs voisins industriels. S'ils leur achètent leurs produits fabriqués, ils leur vendent en effet les denrées qui sortent de leurs champs. L'Europe souffre tout entière de la rupture des anciens courants économiques : elle est en outre diminuée et comme amputée d'un membre nécessaire à la vie par le fait que l'immense réservoir de richesses qu'était la Russie est fermé et tari par la domination soviétique.

Le général Hoffmann pense qu'il y a deux étapes à franchir pour

sortir de l'actuelle misère. La première sera l'organisation d'une coopération économique entre les trois grandes Puissances occidentales : France, Allemagne et Angleterre, attirant et groupant autour d'elles les autres Etats de l'Europe. Cette entente économique, il en voit avec plaisir les premières bases s'établir aujourd'hui par les accords entre industriels français et allemand; elle aura tout d'abord pour effet, d'assurer à l'Europe appauvrie les larges crédits américains dont elle a besoin. Car l'Amérique n'hésitera pas à donner à l'Europe unie la confiance qu'elle refuserait à une Europe divisée. Mais c'est trop peu pour maintenir l'union entre les pays naguère ennemis que des associations d'intérêts matériels ; il leur faut un idéal commun, une grande libération de la malheureuse Russie. Les forces unies des grandes Puissances ne seront pas de trop pour l'accomplissement d'une pareille tâche. Il faut libérer la Russie, car la prospérité de ses vastes territoires est indispensable au bien-être économique de l'Europe. La destruction de la puissance des Soviets est d'ailleurs le seul moyen efficace qu'ait l'Europe de se défendre contre les menaces d'une propagande redoutable qui cherche à soulever contre son hégémonie les peuples d'Asie et d'Afrique. L'action à exercer sera militaire sans doute, mais il s'agira d'une guerre d'un genre tout nouveau. Toute idée de conquête ou de domination sera exclue. La nouvelle croisade n'aura pour objet que de libérer le peuple russe et de lui rendre la faculté de se donner un gouvernement régulier.

Rêve ou vision d'avenir! Quoi qu'il en soit, il est intéressant de voir un tel plan exposé par l'un des meilleurs chefs de l'ancienne armée allemande.

H. de Manneville.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

TABLE DES AUTEURS

Le Gérant : THIRION.

Rodez, imp. P. Carrère (Maison fondée en 1624). 500.